



**HAL**  
open science

# État des (non)lieux : regards et théories sur des environnements appréciables

Cécile Fournel

► **To cite this version:**

Cécile Fournel. État des (non)lieux : regards et théories sur des environnements appréciables. Art et histoire de l'art. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2021. Français. NNT : 2021PA01H311 . tel-03558901

**HAL Id: tel-03558901**

**<https://theses.hal.science/tel-03558901>**

Submitted on 5 Feb 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ PARIS I PANTHÉON-SORBONNE  
UFR 04 SCIENCES DE L'ART  
École doctorale d'arts plastiques et sciences de l'art  
discipline : Esthétique et Sciences de l'Art,  
spécialité Design

Cécile FOURNEL

# **ÉTAT DES (non)LIEUX**

## **regards et théories sur des environnements appréciables**

Thèse dirigée par M. Pierre-Damien Huyghe,  
Professeur émérite, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

Soutenance le 11 juin 2021.

Membres du jury :

M. Ruedi BAUR, Designer graphique, Chercheur.

M. Pierre-Damien HUYGHE, Professeur émérite, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

M. Daniel PAYOT, Professeur émérite, Université de Strasbourg.

M. Jean-Paul THIBAUD, Directeur de recherche, CNRS.



UNIVERSITÉ PARIS I PANTHÉON-SORBONNE  
UFR 04 SCIENCES DE L'ART  
École doctorale d'arts plastiques et sciences de l'art  
discipline : Esthétique et Sciences de l'Art,  
spécialité Design

Cécile FOURNEL

# **ÉTAT DES (non)LIEUX**

## **regards et théories sur des environnements appréciables**

Thèse dirigée par Pierre-Damien Huyghe,  
Professeur émérite, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

Soutenance le 11 juin 2021.

Membres du jury :

M. Ruedi BAUR, Designer graphique, Chercheur.

M. Pierre-Damien HUYGHE, Professeur émérite, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

M. Daniel PAYOT, Professeur émérite, Université de Strasbourg.

M. Jean-Paul THIBAUD, Directeur de recherche, CNRS.



**Résumé : thèse soutenue par Cécile Fournel**  
et dirigée par M. Pierre-Damien Huyghe.

L'ouvrage de Marc Augé, *Non lieux*, paru en 1992, a déterminé une façon plutôt négative d'envisager un certain nombre d'environnements actuels. Quelques critiques en ont été formulées, que la thèse juge plutôt timides. La pensée du lieu reste pour l'essentiel soutenue par un modèle citadin qui, aussi endurant soit-il, est à divers égards dépassé. À cette pensée, on peut opposer celle d'espaces. Ceux-là ne relèvent pas d'une unique typologie, mais impliquent tous les qualités d'une expérience moderne. Cette expérience n'a pas rapport à la « valeur » et ne devrait pas avoir à souffrir de programmes dits de « revalorisation » : elle tient à quelque chose d'un ordinaire et concerne tout un chacun. À la différence des critiques existantes qui font un état de la question seulement social, la thèse examine les termes du débat depuis un enjeu non pas tout à fait esthétique mais déjà visuel. Elle pose que peut être ici impliqué un design qui devance l'architecture et va contre l'urbanisme.

**Mots-clés :**

Augé, design, environnements, géographies urbaines, mobilités, Modernes, périphéries, relevés panoramiques, utopie.

**Summary : thesis defended by Cécile Fournel**

and directed by M. Pierre-Damien Huyghe.

Published in 1992, Marc Augé study, *Non-places*, determined a rather negative way of considering a number of contemporary environments. This thesis argues that the criticism of Augé's work has been rather timid. For the main, thinking place remains tributary to an urban model which, resistant as it may be, is in various respects, outdated. To this way of thinking, one can oppose thinking spaces. The latter do not come under a single typology but involve all the qualities of modern experience. This experience is unrelated to "value" and should not have to be submitted to so-called "reevaluation" programs. It belongs to everyday life and concerns everybody. Differing from current critical works that tackle the question from a solely social angle, this thesis examines the terms of the debate from a perspective that, though not quite aesthetic, is already visual. It states that design, that comes before architecture and goes against urbanism, may here find its place.

**Key-words :**

Augé, design, environments, urban geographies, mobilities, Modernity, periphery, panoramic surveys, utopia.

## **Remerciements :**

Je tiens à remercier d'abord mon directeur de thèse, Pierre-Damien Huyghe, pour le regard critique et constructif qu'il a porté sur mon travail et les questions de design qui y sont en jeu. Je lui suis infiniment reconnaissante aussi, de m'avoir plus qu'incitée à réaliser un site internet dans lequel j'ai pu présenter des visuels photographiques et filmiques, en dynamique et en montages. Cette façon là entreprend une pensée par l'image assez rarement exploitée dans le cadre d'une thèse, et je la lui dois. Je remercie également Ruedi Baur, Daniel Payot et Jean-Paul Thibault, d'avoir accepté de constituer ce jury.

Le texte ci-après est le produit d'un nombre d'années de travail, et d'un parcours qui a formé ma sensibilité. A ce titre je dois beaucoup aux enseignements dont j'ai pu bénéficier, au département Design de L'École Normale Supérieure anciennement localisée à Cachan, au Master Design de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et à la CPGE arts et design du lycée la Martinière de Lyon. Ces deux dernières formations m'ont accueillie étudiante avant que j'y intervienne en tant qu'enseignante : les échanges occasionnés par l'une et l'autre situation ont été déterminants.

Je trouve ici l'occasion de dire ma reconnaissance aux amis et collègues qui m'ont aidée en différentes façons : Jean-François Ducros, Julien Lopez, Maud Mérieux, Xavier Nivet et Céline Quester pour les vérifications opérées sur le site internet et l'aide technique apportée sur l'édition du texte ; Claudine Raynaud pour la traduction du résumé en langue anglaise ; Jean-Christophe Chauzy, Yvan Gauthier, Grégory Marion, Jean-Christophe Poupet, Christine Ravit, David Santos, Sophie Tinland et Dominique Torrente pour les références, prêts d'ouvrages et discussions, qui ont concerné parfois de loin le sujet de la thèse mais toujours de près le design ; Isabelle Dubois et Eric Combet pour leurs encouragements constants.



Cette thèse n'aurait pas été la même sans la présence à mes côtés d'Emmanuel Laroze, compagnon de voyage et de plus modestes promenades urbaines. Il partage avec moi je crois, un certain regard sur les espaces et le cinéma, et reconnaîtra ici plusieurs sujets de nos débats.

Je remercie en fin mais non secondairement ma mère, Annie Fournel, pour des choses inestimables et son soutien dans la vie ; pareillement mes deux sœurs, Emmanuelle et Stéphanie.

## **Note à l'attention du lecteur**

Le travail de recherche a donné lieu à deux objets, qui soutiennent tant l'un que l'autre, la thèse. Le premier est le texte ci-présent, qui articule différentes enquêtes, éléments de pensée, descriptions de cas génériques et particuliers, et se passe d'une iconographie. Les graphiques cités paraissent déjà dans les publications de référence, et les exemples sont accessibles en image, via une recherche rapide sur le net, si besoin. Je précise ici deux choses qui concernent le manuscrit.

1) Plusieurs des termes sont équipés dans le corps de texte de guillemets, quand les sens qu'ils recouvrent méritent un éclairage ou posent question. C'est le cas, presque systématiquement, de deux d'entre eux :

- le « paysage », et on entend souligner ainsi le vague de la notion, exception faite des cas suivants : quand il est question d'une théorie ou d'une science ; quand le mot est précédé ou suivi d'une précision qui en spécifie le sens entendu ; quand il relève d'une appellation normée (commissions ou programmes institutionnels) ;
- le « non-lieu », parce que la formule même intègre comme une dépréciative avec laquelle je ne suis à priori pas d'accord, et exception faite des cas somme toute rares où l'appellation devient positive ; formule que l'on débarrasse de ses guillemets en partie III puis en partie IV, lorsqu'elle désigne une catégorie répertoriée par Marc Augé, puis assumée par moi-même.

2) La bibliographie positionnée en fin, liste les ouvrages complets et les articles, les sites et les visioconférences, les films enfin, qui ont motivé et nourri le travail de recherche. Le relevé des références passant dans les notes de bas de page n'y est pas systématique, ceci afin de ne pas surexposer des thématiques périphériques au sujet

de thèse, et qui méritaient dans ce cadre là, au mieux d'être citées. Quelques autres ouvrages par contre y paraissent, et qui n'ont pas fait l'objet de développements. Les références travaillées dans le texte et auxquelles je donne une plus grande importance sont signalées au moyen d'un astérisque.

Le second objet de la thèse est un site internet réalisé par moi-même, qui rassemble en fonction des « genres » (cinématographique, vidéographique, photographique, graphique) des objets visuels qui ne sont pas tous illustratifs :

- une production personnelle en photographie classée en trois ensembles ;
- trois montages confrontant différentes séquences de films (fictions, documentaires, « performances », docu-fictions) et complétés d'études par plans ;
- deux vidéos réalisées en atelier par des étudiants ;
- deux montages qui présentent de façon signifiante, un design.

Les présentes sont visibles sur le net à l'adresse suivante :

**[www.etatdesnonlieux.com](http://www.etatdesnonlieux.com)**

## Table des matières

<b>ÉTAT DES (non)LIEUX</b>	<b>1</b>
<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>15</b>
<b>INTRODUCTION : Une modernité « signale »</b>	<b>17</b>
<b>I. DES LIEUX COMMUNS QUANT AUX LIEUX</b>	<b>27</b>
<b>I.A Transports et « paysages »</b>	<b>33</b>
I.A.1 une plus grande échelle	35
I.A.2 une cité bien homogène	39
I.A.3 des environnements à préserver	41
I.A.4 de la valeur en certains lieux	43
I.A.5 des conflits d'intérêts	45
I.A.6 un territoire à ressourcer	48
<b>I.B Commerces et société</b>	<b>54</b>
I.B.1 une pollution visuelle	56
I.B.2 un utilitaire trop patent	59
I.B.3 des bâtis dé-liés	63
I.B.4 mixité et proximités	66
I.B.5 la Cité comme un modèle « culturel »	68
I.B.6 ambiances et agrément	73
<b>I.C Loisir et parcs</b>	<b>79</b>
I.C.1 tourisme et évasion	82
I.C.2 le cas Disneyland 1 : un modèle « d'urbanisme commercial »	87
I.C.3 le cas Disneyland 2 : le non-lieu d'une idéologie	92
I.C.4 de l' <i>otium</i> aux loisirs	98
<b>I.Des villes en quartiers</b>	<b>102</b>
I.D.1 parquer : la ville résidentielle	106
I.D.2 des espaces sous contrôle	111
I.D.3 surveillance et état de guerre	115
I.D.4 retours en tribalités	120
I.D.5 stase et mobilités	123
I.D.6 trois voies de peu d'avenir	129
<b>CONCLUSION : des dynamiques d'époque</b>	<b>135</b>
<b>II. PREMIERS ÉLÉMENTS DE RÉPONSE</b>	<b>139</b>
<b>II. A Sur la question du « paysage »</b>	<b>143</b>
II. A. 1 paysage et territoire	145
II. A. 2 regarder en ligne droite	151
II. A. 3 le paysage comme un patrimoine	157
II. A. 4 ralentir et réserver	162
II. A. 5 du « pittoresque » jusque dans l'urbain	166
II. A. 6 l'exploitation des milieux	170
II. A. 7 des paysages contre-nature	173
<b>II. B Retour sur un lexique</b>	<b>182</b>
II. B. 1 le « topique » et le « locus »	183
II. B. 2 contexte, milieu, environnement	186
II. B. 3 génie du lieu	191

II. B. 4 identité et typicité	196
II. B. 5 la limite comme une frontière	200
II. B. 6 orienter : un centre et des directions	205
II. B. 7 l'espace ou le lieu	210
<b>II. C Des pensées à contre-courant</b>	<b>217</b>
II. C. 1 argument 1 : poésie des non-lieux	219
II. C. 2 argument 2 : anonymat et libertés	222
II. C. 3 argument 3 : une mondialisation toute politique	226
II. C. 4 argument 4 : des normes transnationales	230
II. C. 5 argument 5 : des modèles bien adaptés	232
II. C. 6 argument 6 : des bienfaits du métissage	235
II. C. 7 argument 7 : concentration et dégagements	238
II. C. 8 argument 8 : du commerce comme rendez-vous	241
<b>CONCLUSION : De l'échange en place du public</b>	<b>243</b>
<b>III. LA THÉORIE DES « NON-LIEUX »</b>	<b>249</b>
<b>III. A. Des éléments pour une dialectique</b>	<b>253</b>
III. A. 1 des utopies moins politiques	256
III. A. 2 un local déterritorialisé	274
<b>III. B. Un contemporain pour quels projets ?</b>	<b>291</b>
III. B. 1 les nouvelles figures d'une tradition urbanistique	293
III. B. 2 contre-lieux, alter-lieux, tiers-lieux : des options limitées	309
<b>III. C. Les Non-lieux d'une « surmodernité » : relectures</b>	<b>326</b>
III. C. 1 un plaidoyer pour une anthropologie intemporelle	329
III. C. 2 "l'écriture des paysages intérieurs"	343
III. C. 3 l'inhospitalité d'un neutre	354
<b>CONCLUSION : des notes contre une modernité historique</b>	<b>365</b>
<b>IV. AIMER LES NON-LIEUX</b>	<b>369</b>
<b>IV. A. Retours sur un moderne non-standard</b>	<b>373</b>
IV. A. 1 un simple d'une certaine tenue	375
IV. A. 2 le « type » : une image en réductions	381
IV. A. 3 un cadre ordinaire	387
<b>IV. B. Des panoramiques sans « paysage »</b>	<b>395</b>
IV. B. 1 voir depuis le bord 1 : travellings	397
IV. B. 2 voir depuis le bord 2 : tournages	405
<b>IV. C. Ce qui tient lieu d'un design</b>	<b>413</b>
IV. C. 1 un moindre projet	415
IV. C. 2 l'espacement comme une méthode	421
IV. C. 3 le « relever » photographique	428
<b>CONCLUSION : une expérience des espaces désaffectée</b>	<b>433</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>439</b>





## AVANT-PROPOS

J'ai trouvé dans le récit du voyage en Amérique de Simone de Beauvoir, plusieurs éléments de pensée abordés dans cette thèse : la définition du mot « parc », les conditions d'une errance, l'anonymat éventuellement libérateur des motels, l'émergence d'équipements signalétiques dédiés à la pratique touristique aussi, quand le repérage urbain reste beaucoup plus lâche ; sur la ville encore, toujours la même malgré les distances parcourues. L'écrivaine en plusieurs mois de vie et pas seulement de voyage, sur un morceau de continent qui lui est étranger, traverse motels, *diners*, franges urbaines, lieux institutionnels et universitaires, pour revenir en fin sur la question d'un familier très ténue, évoqué déjà en tout début du séjour. Elle y témoigne de son inadaptation, dans un lieu confortable mais en manque de ses repères, en se réfugiant dans ce qu'en d'autres temps et d'autres échelles on qualifiera de « non-lieux » :

« je monte au salon de coiffure, je me sens moins dépaysée. Dans toutes ces villes que j'ai connues, ces endroits se ressemblent : c'est la même odeur, les mêmes séchoirs métalliques...»<sup>1</sup>,

L'ouvrage est le récit d'une impossible ou d'une trop difficile étrangeté des lieux, inhospitaliers quand ils sont typiques, tantôt accueillants tantôt oppressants quand ils sont internationaux, plus « pittoresques » quand ils renoncent à correspondre à l'idée d'une authenticité.

---

1 dans S. de Beauvoir, *L'Amérique au jour le jour*, Gallimard, Paris, 1997 (1947), p. 23.



Ce sont des expériences de cette sorte qui ont motivé mon écriture, sur le même continent et d'autres, en déplacements mais pas strictement touristiques. Elles m'ont amenée à considérer l'idée selon laquelle les typologies d'espaces dans lesquels on passe manifestement du temps, méritent que l'on y porte plus qu'un regard.

## **INTRODUCTION : Une modernité « signale »**

Le pavillon que l'Exposition Internationale des Arts et Techniques de 1937 consacre à la publicité est un bâtiment imposant dont la façade, habillée de structures métalliques et d'enseignes néons, se scinde en deux au-dessus de l'entrée principale pour faire place à une immense flèche rouge lumineuse, équipée d'un écran géant défilant. Si l'inauguration d'un pavillon spécifiquement dédié à une activité non pas nouvelle – on a parlé jusqu'alors de « réclame »-, mais nouvellement organisée, a pu être interprétée comme un événement marquant la naissance d'une profession autonome<sup>2</sup>, à l'époque message publicitaire et orientation urbaine ne sont pas contradictoires, l'un et l'autre mettant en œuvre les mêmes outils signalétiques. Plus largement, on peut dire que le « signal » devient alors l'emblème d'un nouvel ordre qui n'est pas exclusivement commercial, pas non plus seulement urbain, mais tout autant technologique, esthétique ou social. En témoignent le contenu et l'architecture d'une majorité des installations de cette même manifestation internationale, consacrées aux chemins de fer, à l'aviation, à l'électricité, ou à l'exhibition d'appareils de production mécanique, et qui ont laissé une large place aux incursions graphiques. Dans les aménagements réalisés par Raoul Dufy au pavillon de l'électricité, les Delaunay et Fernand Léger au pavillon des chemins de fer – pour ne citer qu'eux - on voit l'exaltation de toute une génération d'artistes pour la « vie

---

2 Marie-Emmanuelle Chessel, chercheur au CNRS, s'est intéressée à l'histoire de la discipline publicitaire et à son évolution, dans *La publicité. Naissance d'une profession (1900-1940)*, Centre Pierre Léon / CNRS-Université Lyon 2 / Maison Rhône-Alpes des sciences de l'homme.

moderne », qu'elle aurait manifesté pareillement en empruntant largement aux formes élémentaires de la signalisation, les moyens de ses productions picturales ou cinématographiques. Certains auront d'ailleurs critiqué ce qui a pu passer pour un « geste »<sup>3</sup>, seulement.

De ce point de vue, les réalisations de toute une famille de peintres tournés vers le traitement contrasté des sensations, auraient fait du signal et du cadre urbain les emblèmes d'une esthétique largement inspirée par la machine. Ce serait considérer qu'une première génération bienveillante aurait porté un crédit quelque peu naïf à une modernité puissamment industrielle, dont elle se serait détournée par la suite. Ce serait aussi sous-entendre que nous-mêmes, séduits d'abord par l'impact visuel d'un nouvel ordre mécanique, en serions aujourd'hui revenus, après en avoir fait l'expérience suffisamment traumatisante : de ce renoncement là témoignerait la tournure « post-moderne ». En effet, plus de jouissance esthétique devant le spectacle fragmentaire des enseignes, pictogrammes et signaux divers imbriqués ; plus d'exaltation de la ville moderne non plus, qui aura été un temps le cadre privilégié de ces collisions visuelles : les mégalo-poles chinoises ou sud-américaines, qui sont au fond les formes exacerbées d'un urbanisme à grande échelle aujourd'hui daté, ne séduisent plus autant qu'un Manhattan « de la grande époque », incarné presque tout entier dans la scène alternative de Times Square<sup>4</sup> – alternative dans la mesure où le spectacle ne s'est plus tant joué sur les scènes, classiques, des théâtres que dans la rue électrisée. Elles n'auront pas non plus bénéficié du regard déjà

---

3 Les propos critiques de Le Corbusier initialement publiés dans le *Catalogue du Pavillon des Temps nouveaux* en 1937, sont repris dans l'article de Ariane Coulondre, « 'Art + Technique = Qualité ?' L'exposition internationale de 1937 sous le regard des artistes », dans *Disques et sémaphores, le langage du signal chez Léger et ses contemporains*, Réunion des Musées nationaux, Paris, 2010.

4 une scène qui se produit dehors, et à destination d'un promeneur qui n'est à priori pas en place.

désenchanté mais toujours intéressé que Robert Venturi a pu porter sur le strip de Las Vegas, son architecture « pauvre » et sa « dé-composition » graphique : l'impact visuel d'une signalisation dispersée en tous bords de la voie, est devenue synonyme de « désordre urbain ». Nous pourrions à l'inverse – et c'est mon point de vue - considérer qu'il ne s'est pas agi seulement d'une inclination passagère pour quelque chose qui a paru innovant, et dont, lassés, nous aurions oublié qu'à une époque, il a fait événement.

Ce qui est traité en peinture comme ailleurs, c'est une appréhension renouvelée des espaces dans laquelle la frontalité, la fragmentation ou le contraste, la simultanéité des impressions aussi, concurrencent un modèle de représentation traditionnellement établi sur la succession continue des plans ou la profondeur linéaire. Si la fin du XIX<sup>ième</sup> siècle et le moment dit impressionniste ont correspondu à l'essor de la peinture de paysage, s'y sont manifestés également les premiers éléments d'une esthétique autrement moins classique dans le traitement des espaces. Il n'est pas indifférent que les éléments de signalisation - panneaux, signaux ferroviaires, affiches - comme un certain nombre d'infrastructures caractéristiques d'un urbain (trottoirs, grillages, voies automobiles, ponts et autres ingénieries spatiales), aient fait leur apparition à ce moment là dans les représentations picturales, contribuant à rabattre les plans de façon d'abord discrète, et amorçant ainsi le développement d'une peinture si ce n'est plus abstraite, moins figurée et en de nombreux cas, rythmique. Les œuvres de Fernand Léger à leur tour<sup>5</sup>, profitent d'une spatialité paradoxale puisque sans profondeur, dans laquelle la confrontation

---

5 C'est le point de vue de l'exposition organisée par le musée Fernand Léger à Biot, et intitulée « Disques et sémaphores ». La rénovation de la perception d'espaces non plus paysagers, dans l'esthétique proprement moderne du signal, est un point de vue partagé par l'ensemble des penseurs ayant participé à l'élaboration du catalogue ;

dans *Disques et sémaphores, le langage du signal chez Léger et ses contemporains*, Op. Cit.

des plans, l'entrechoquement des formes, la multiplication des contrastes, ont imposé au regard une vision simultanée et non plus progressive<sup>6</sup>. Ça n'est pas sans incidence sur la façon dont on s'est posé face à ce qui n'était plus une « vue » mais une expérience visuelle : le caractère fragmentaire et saccadé du format n'a plus immobilisé l'observateur dans une position contemplative en centralisant son regard ou en le contenant dans les limites d'un cadre, mais l'a interpellé en de multiples points écartés. On se souvient aussi de l'intérêt initial qu'a porté le même peintre aux « néons » et à leur clignotement, et le saisissement ressenti devant l'univers cinématique de New-York, animé de projections changeantes, ou plutôt intermittentes : de ce que l'on peut appeler un « mobile ».

On comprend aisément le lien qui unirait ce moment là de l'histoire de l'art dans lequel les éléments graphiques se sont « simplifiés », au développement de technologies produisant comme des « courants alternatifs » et liées à la progression de la vitesse. Les modes de perception instantanée induits par la configuration des environnements et l'essor des moyens de transport ont appelé une nécessaire économie de traitement, garante d'une certaine *clairvoyance*. Il est intéressant de remarquer que ce même souci d'efficacité aura conduit les artistes comme les aménageurs, de façon contradictoire, tantôt à privilégier les arrangements complexes dans lesquels la recherche d'un certain impact s'est accompagnée d'un *brouillage* visuel, tantôt à effacer ces mêmes « bruits » dans des tentatives inverses de *régulation*. Cette seconde ambition a uni différents procédés, de l'aménagement urbain et inter-urbain aux sciences de la communication, pour assurer la circulation

---

6 On peut rappeler ici la différence établie par Jean-François Lyotard entre la figure et le figural, la seconde notion relevant strictement du visible et irréductible au lisible, quand la figure a pu rester fidèle à la suprématie de la narration et du commentaire ;  
dans J.-F. Lyotard, *Discours, Figure*, Klincksieck, Paris, 1971.

sans entrave des biens et des personnes. L'idée étant la suivante: ne pas contrarier la fluidité des trafics en privilégiant les éléments d'un langage – même visuel - élémentaire et sans équivoque. La géométrie et l'utilisation de la couleur pure, mises en place par les tenants d'une première modernité à l'encontre des pratiques décoratives antérieures, deviennent les éléments quelque peu systématiques d'une communication fonctionnelle à « une voix ». Je ne peux que remarquer ici un écart, entre une intention initiale qui s'est appuyée sur les méthodes psycho-physiologiques pour composer des espaces en expansion et générer une certaine dynamique optique, et un projet différent qui a exploité ces mêmes méthodes dans le but explicite d'unifier les points de vue. Se sont confrontées là, manifestement, deux conceptions différentes de la mobilité : l'une a fait perdurer un mouvement de circulation ayant de fait, existé sous différentes formes à des époques toutes classiques, en profitant ici de l'accélération continue des flux ; l'autre a tenté de repérer les arythmies et autres dyspnées spécifiques d'environnements dans lesquels les développements technologiques ont multiplié les séquences.

L'époque manifestement, montrait une préférence pour cette deuxième tendance, exploitant en peinture même et en architecture, des principes de coupures et de collures<sup>7</sup> propres à d'autres appareils de vision, et motivées en leurs domaines par les déplacements rapides : figures tronquées, fractionnement des textes, écartement des lettrages mais aussi, accolements des aplats et autres montages, sont les manifestations d'une même logique de la « dé-composition », qui atteint

---

7 La « coupure » et la « collure » sont des termes employés par Jean-Luc Godard pour désigner la technique du montage. Antoine de Baecque décrit les procédures à l'œuvre dans *A bout de souffle*, destinées à réduire une matière filmée abondante : des séquences rarement supprimées mais coupées et rapprochées qui génèrent des « sautes » mais aussi, des séquences accélérées de voyage, trajets en voiture, poursuites ;

dans A.de Baecque, *Godard. Biographie*, Grasset, Paris, 2010, pp.134-135.

identiquement l'intégrité de l'enveloppe bâtie. Dans l'affranchissement de l'élément graphique rendu hors-cadre, dans la déconnexion entre le volume et son signal<sup>8</sup>, dans le recollement d'entités initialement disjointes aussi, c'est une autre concision qui s'est montrée, et qui n'a pas toujours incité à la schématisation des formes. Ceci me semble résonner assurément avec quelques expériences quotidiennes et des représentations tout à fait actuelles, des espaces. Je pense à l'exemple simple des voies rapides et des autoroutes, des lignes TGV aussi et de tout ce qui fonctionne en accès directs, capables d'approcher deux lieux tenus à distance et sans en passer par l'ensemble des points médians, dessinant ainsi une géographie nouvellement discontinue.

Pourtant, quelque chose comme un retournement s'est produit : à l'encontre d'une première époque qui aura aimé la puissance contrastante et dynamique des signaux et des parcelles, une ambition plus récente en a fait les instruments d'une normalisation des « paysages ». Je la vois dans une majorité des programmes dits d'aménagement et des plus récents, qui consistent en l'alignement sur voies des bâtis comme des graphiques, et dans des échelles de vues très progressives ; qui emploient aussi les équipements mobiliers et graphiques à la manière d'un dessin de positions. Historiquement peut-être, ce retournement s'est amorcé après-guerre : le souci de lisibilité devient premier et il s'agit de ne pas faire obstacle au regard en réduisant les sollicitations. Des années 1950 à 1970, se développe par suite un propos sur le chaos des espaces urbains qui concernera plus vraisemblablement quelques périphéries laissées à elles-mêmes et qu'il s'agirait d'organiser plus harmonieusement. On croira devoir procéder à des « lissages » qui tenteront de compenser une complexité vécue

---

8 Une tendance radicalisée dans le principe des « hangars décorés » tels que schématisés par Robert Venturi ; dans R. Venturi et D. Scott Brown, *L'enseignement de Las Vegas*, éd. Mardaga, Paris, 2017.

dorénavant comme perturbante, jusqu'à devenir les véhicules d'une représentation stable des territoires. La pratique de la mobilité devient ici l'occasion d'un contrôle sur des espaces en marge, thématique dont les cinémas - celui, américain, des années 1970 particulièrement - s'empareront en donnant de la voie à quelque position contestataire – on y fait de la route le lieu d'une pratique alternative de la désobéissance<sup>9</sup>. D'autres se montreront, et malgré l'apparente audace des dispositifs, séduits par ce courant là – ce sont, par exemple, les flux réguliers de circulation filmés complaisamment par Claude Lelouch<sup>10</sup>. Des troisièmes enfin, se contenteront d'adopter une distance ironique - Jacques Tati choisissant d'assimiler le trafic urbain au mécanisme d'un grand manège<sup>11</sup>. Quelles que soient les positions, on peut convenir de ceci : une expérience renouvelée de la mobilité a profondément modifié les organisations urbaine et périurbaine, allant dans le sens d'une dissolution des territoires. L'appréhension des espaces à grande échelle s'est imposée, et avec elle la signalisation graphique comme support principal – voire exclusif - de repérage. L'étalement urbain allant avec certaine indifférenciation du bâti, on en serait venu à se désintéresser des dimensions constructives de l'ouvrage d'art – c'est ce que montre Robert Venturi -, devenu tantôt un lambda ou une enseigne. On ne peut qu'être surpris alors, du retour actuel en direction de dispositions mieux contrôlées : dans les dites « requalification de sites » en effet, on en passe systématiquement par l'application d'images et de types reconnaissables, en des arrangements que l'on peut estimer rhétoriques – qui organisent les objets de telle façon qu'ils émergent et impressionnent -, et dans lesquels pourtant, on perd la vigueur qui était celle de l'éclatement signal.

---

9 On peut citer en exemple : *Bullit* de Peter Yates (1969) ou *Point limite zero* de Richard Sarafian (1971).

10 C. Lelouch, *C'était un rendez-vous* (1976).

11 J. Tati, *Playtime* (1967).



Les propos développés ci-dessus ont tenté d'introduire quelques réflexions qui ne sont pas sans actualité sur les espaces qui nous entourent, en prenant appui sur des références d'abord picturales et précisément datées – à savoir les réalisations des peintres dits « modernes » dans une période recouvrant les années 1920 -, et ceci pour une raison. Il m'a semblé que s'est manifestée en peinture une capacité de résistance à faire signe comme à retourner aux compositions, qui ne s'est pas vue ailleurs : a contrario, la signalétique en devenant une discipline quasi-autonome au sein des activités de design graphique – parce que spécifiquement intéressée aux environnements, a très vite cessé de porter la question du signal pour se soumettre presque entièrement aux modalités d'une communication fluide. Ce premier traitement qui a pu se faire en peinture, et pareillement dans d'autres formes d'art ou d'ouvrages d'art dits « modernes », se serait oublié ou pâtit d'une désaffection patente, au profit d'organisations linéaires redevenues dominantes. Or je pense qu'à celles-là justement, il faut résister.

L'écho très important que rencontre la notion de « non-lieux » auprès de nombreux penseurs comme dans une majorité de l'opinion, n'est pas sans rapport avec cette répulsion tangible pour des espaces « dés-intégrés », dont il faudra analyser en profondeur les raisons tant elle est prononcée : je veux dire qu'il s'agit là d'un avis dominant, et auquel on n'hésite pas à donner de la voix. Il s'agira donc dans un premier moment de la recherche, de démêler ces critiques éparses, qui touchent autant les questions d'une uniformisation possible des espaces, d'un manque d'identité et de caractérisation formelle, de la précarité constructive avérée, de l'absence de souci environnemental, jusqu'au sentiment d'un certain « désenchantement » devant des infrastructures passant pour seulement, utilitaristes. Le propos est organisé en une étude généalogique des typologies d'espaces, qui permet d'organiser « thématiquement » des premières observations. La diversité des reproches est fonction des publics intéressés, porteurs de discours distincts, qui tous cependant regrettent les qualités d'un *lieu* qui a pu tenir le rôle d'organisme social.

L'étude plus spécifique des approches intellectuelles sur la question sera l'occasion de mettre en perspective l'ensemble des valeurs déposées dans cette notion avec des terminologies proches mais confuses telles que le *site*, le *contexte* ou encore le *paysage*. Le dernier terme est interrogé plus longuement car en effet, si on admet que les expériences visuelles évoquées en début d'introduction ont une actualité, on doit imaginer la possible incompétence de cette idée là – du « paysage » - à traiter d'un urbain. Au-delà, la pertinence de notions telles se révèle discutable aux yeux d'un certain nombre – géographes, sociologues ou historiens - dont les points de vue spécialistes pourront constituer un premier contrepoint.

La lecture critique et élargie du livre de Marc Augé, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, constitue un autre moment remarquable de la thèse. On passe un temps à l'étude de cette position tenue en « anthropologie contemporaine », qui relaie une opinion revenue avec force dans la période récente. On rappelle d'emblée les arguments d'une autre partie constituée, dont les éléments sont d'abord théoriques : ces pensées appartenant à différentes traditions, précédentes parfois et sans qu'elles constituent une attaque frontale, ont en commun d'apprécier ce qu'on peut appeler ici des « déterritorialisations ». En cela elles opposent un argument aux attachements « localistes » de Marc Augé. On fait appel aussi à ce qui s'est construit comme un front critique et propose autant des « solutions », essentiellement terminologiques et plus équivoques dans leurs mises en œuvres. L'analyse précise de l'ouvrage visé offre enfin un éclairage qui me semble nouveau et qui implique comme un mouvement historique, depuis une modernité qui continue de nous concerner, au titre de son ordinaire déjà. La dernière partie envisage les « non-lieux » positivement et depuis ce qui leur donne une qualité, visuelle mais pas spectaculaire ; l'intention étant bien de démontrer, contre l'analyse de Marc Augé, qu'il en existe une expérience singulière, et qui comporte un intérêt.



# **I. DES LIEUX COMMUNS QUANT AUX LIEUX**

**(enquête sur une opinion)**



Longtemps, quelques espaces devenus indispensables au confort de la vie moderne, ont été relégués à l'extérieur de ce qu'on a continué à appeler la « cité » : les grandes industries se sont d'abord développées dans les campagnes, plus tard les premiers centres commerciaux se sont ouverts en périphéries, les aéroports se sont installés à distance. On a pu invoquer le coût foncier des terrains situés « en ville », leur rareté également, la difficulté à concilier la densité d'un certain urbanisme – européen principalement - et les contraintes associées à ces nouveaux équipements de grande ampleur. Pourtant, ces raisons toutes bien-fondées ne doivent pas masquer une résistance d'un autre ordre, à intégrer ces espaces là dans un urbain « de qualité » – le problème est bien là, qui envisage ces « zones » dans leur dimension presque exclusivement utilitariste, et les considère aujourd'hui comme des sites à « requalifier ». Il est évident que cette pratique consistant à rejeter les dits « services » en extérieur, perdure : après quelques tentatives – vécues comme de véritables intrusions - dans les années 1970 pour introduire centres commerciaux ou voies de circulation rapide en ville, les procédures actuelles privilégient ouvertement leur développement périphérique, pour des motifs de commodité toujours valables, et dans le but explicite de préserver des centres-villes visuellement homogènes. Cette désaffection patente portée à tout un ensemble d'infrastructures vécues comme embarrassantes – tant du point de vue de leur volume d'occupation que de l'« obscurité » ressentie à leur égard - n'est rien moins qu'un malaise plus général devant des formes d'urbanité ne correspondant plus aux représentations traditionnelles encore en vogue. Mon constat de départ serait celui-ci : un fait urbain qui n'a semblé concerner que quelques périphéries – dans les deux sens du terme, ces équipements étant effectivement localisés autour des centres-villes mais aussi bien, parce qu'on les a considérés comme annexes - a témoigné de changements beaucoup plus profonds dans l'organisation des villes, qui auront conduit possiblement à leur disparition au profit de nouvelles urbanités, moins cohérentes en apparence.

De nombreux théoriciens de l'urbanisme ont cherché à estimer un moment historique de rupture, dans lequel des tendances se seraient décidées. Le développement des moyens de transport rapides – plus qu'une généralisation des industries encore cantonnées en milieu rural, même si l'on pourra penser qu'il s'agit là d'une même organisation - a semblé de ce point de vue déterminant : les limites concentriques d'une cité encore associée à quelques protectorats, tant militaires (la ville est une place forte) que juridiques (on y a le droit de cité), se dissolvent progressivement devant une logique de transmission plus linéaire. Les voies de liaison distribuent autrement l'équilibre entre villes et campagnes, et aussi bien, redessinent les centres de l'intérieur en y imposant la ligne droite – les premiers urbanismes des XVIII<sup>ième</sup> et XIX<sup>ième</sup> siècles ont montré une préférence marquée pour les grands axes ordonnateurs. La question très actuelle de l'étalement urbain résonne donc avec des politiques plus anciennes – L'État aura été l'acteur second mais l'initiateur principal des plans d'aménagement -, qui ont vu dans l'expansion de leur terrain d'influence un facteur de rayonnement ; ces mêmes politiques n'ont peut-être pas anticipé à quel point l'accession des villes à la grande échelle – celle des agglomérations, des mégapoles, des conurbations puis des territoires - allait entraîner leur propre conversion. Car la généralisation d'un « tout urbain »<sup>12</sup> bien au-delà des limites de la cité, en péri-urbanités et plus, finit de dissoudre le plus ancien modèle pour lui

---

12 Quand Thierry Paquot en introduction d'un ouvrage anthologique, affirme que « nous sommes entrés dans la civilisation urbaine » soulignant aussi la « mondialisation » du phénomène, ne reconnaît-il pas un changement plus général de l'ensemble des perceptions spatiales, dans lequel la ville – comme les autres « modèles » - ne trouvera plus sa place ?

dans *Villes et civilisation urbaine, XVIII<sup>ième</sup>-XIX<sup>ième</sup> siècle*, sous la dir. de M. Roncayolo et Th. Paquot, Larousse, Paris, 1992, p.11.

substituer d'autres expériences spatiales. Contrairement à ce que la formule pourrait laisser croire en effet, on n'a pas assisté à la progression en dimensions et en importance des « villes » mais à l'invention d'une dynamique, manifestée une première fois de fait, dans les métropoles, et qui les déborde aujourd'hui largement.

On cherche et on désespère de trouver alors, ce qui des commencements de la cité perdure dans des environnements diversement complexes. Car nous continuons de nous montrer attachés à ce modèle dominant, d'un urbanisme centralisé qui a incarné tant qu'il a pu une représentation éminemment politique<sup>13</sup> des espaces ; et nous nous montrons affectés. Cette affection on l'entend et on la lit depuis des sources multiples, dessinant les contours d'un discours dominant et qui continue de paraître. Marc Augé dès 1992, en a produit une théorie première et une synthèse en proposant le concept de « non-lieux », que nous peinons encore à dépasser.

Le relevé et l'analyse des reproches adressés aux dits « non-lieux » différencieront plusieurs publics, intéressés à des types d'infrastructures particulièrement impérieuses (les aménagements autoroutiers et les zones commerciales, plus souvent dites « industrielles ») et d'autres plus circonscrites en apparence (le loisir, dans et au-delà du parc) ou banalisées (le lotissement comme un enclos). Qu'elles soient portées par la voix d'une profession établie, qu'elles soient représentées par une opinion constituée comme telle, ou qu'elles relèvent d'une tendance isolable, les critiques s'accompagnent bien souvent de requêtes ou revendications auprès d'autorités parfois prêtes à les entendre, et à les relayer. Le

---

13 La concurrence que rencontrent de nombreuses capitales d'état en matière de peuplement et de prestige, témoigne de la faillite des schémas stricts portés par les institutions.



premier ensemble regroupe les propos formulés par des associations de particuliers, qui transmettent un point de vue plus largement répandu. Elles s'organisent contre les décisions nationales ou politiques : se confrontent là deux logiques « d'échelle » (celle – globale - des aménageurs, et celle – locale - des populations), qui se rejoignent pourtant dans une même volonté d'endiguer l'étalement urbain et de réorganiser des « paysages » qui paraissent chaotiques. Les quelques exemples de conciliation réinvestissent généralement des références typiques ou pittoresques. Un second ensemble réunit des propos apparemment divers – tel point de vue se donnant de la visibilité dans les articles journalistiques, celui des architectes et autres professions expertes en matière d'agencement des espaces, une tendance intellectuelle également - s'accordant sur la perte regrettée des dimensions symboliques d'un lieu, apparemment nécessaires à l'articulation de communs. Aussi, la thématique du parc de loisir telle qu'étudiée par plusieurs philosophes et réinvestie en architecture, met à jour une tendance dans les environnements actuels à confondre les genres : du divertissement dans le citoyen et inversement. C'est l'occasion de remarquer l'attachement de certains à un nombre de modèles « culturels » très réduits. Une autre génération de philosophes et de penseurs enfin, s'inquiète du développement d'un résidentiel dans lequel nous vivrions comme en villégiature, et qui accompagne la privatisation des espaces.

L'examen des différentes catégories de discours permet de dégager un courant de pensée qui plaint la disparition d'un lieu civique : celui-là souhaiterait voir les instances politiques continuer à prendre une part dominante dans l'aménagement des espaces et assurer la gestion du social. A défaut et en renoncement, on choisirait presque d'en retourner à des modèles d'organisation plus anciens.

## **I.A Transports et « paysages »**

*Les propos suivants rendent compte d'une enquête réalisée en 2008, sur un panel d'associations qui s'engageaient alors contre des projets d'aménagements autoroutiers – en tentant notamment d'en incliner les tracés. La plupart d'entre elles ont aujourd'hui périclité ou bien, se sont retirées des débats : elles n'apparaissent plus activement sur le web<sup>14</sup>. Certaines ont conservé une activité et ont manifestement muté « positivement » en choisissant de se concentrer sur la valorisation d'un patrimoine – « naturel » bien souvent, les questions de bien-vivre quittant finalement assez facilement le quotidien des petites urbanités pour se réaliser mieux dans les « paysages ». D'autres – les plus « généralistes » - se sont « institutionnalisées » et, répertoriées en études, ont profité de ce gain de visibilité pour élargir leurs prérogatives. Elles sont restées fidèles à ce que peut être une action : Agir pour l'environnement bénéficie maintenant d'une page Wikipédia sur laquelle on peut lire que « L'objet de l'association est d'orchestrer un contre-lobbying environnemental citoyen afin de faire pression sur les responsables politiques ou décideurs économiques ». L'étude dessine les contours de ce qui me semble être une « opinion » et largement répandue. Datée, elle résonne encore aujourd'hui : on y reconnaît des querelles non résolues et les arguments présentés par les parties continuent de nous intéresser comme autant de symptômes.*

---

14 Une partie de ces associations sont inventoriées sur le site du CidB (Centre d'information sur le Bruit) ; certaines pages associatives sont encore mises à jour, plusieurs sont obsolètes.

URL : <http://www.bruit.fr/boite-a-outils-des-acteurs-du-bruit/bruit-des-transports-terrestres/bruit-des-transports-routiers/quelques-associations-de-lutte-contre-les-nuisances-des-routes-et-autoroutes.html?format=pdf>

De nombreuses associations ont choisi de se constituer en opposition aux projets d'aménagement des territoires : intervenir auprès des élus locaux pour faire pression sur les décisions gouvernementales, influencer localement les tracés ou les zones d'occupation des sols, ou plus modestement participer au débat, voici les rôles que ces collectifs regroupant souvent plusieurs communes – les infrastructures décriées couvrent une part étendue d'une région - s'assignent. La très grande majorité d'entre elles réplique plus particulièrement au projet national – et européen - d'extension du réseau autoroutier et à ses répercussions locales. Le site internet du *Comité contre la frénésie autoroutière* rassemble les adresses des dites associations luttant contre les projets autoroutiers en France et en présente l'actualité. Celles-ci sont nombreuses et concernent des zones géographiques très variées, ce qui démontre la récurrence du problème ; pour exemples : l'*Association pour la sauvegarde de la région de Langeais* (A85), l'association *JAVA* (Jamais d'Autoroute dans la Vallée de l'Aussonnelle), un collectif de dix associations contre le contournement autoroutier d'Albi (A68), un regroupement d'intérêts contre la bretelle de liaison de Figeac, une coordination d'associations des Alpes maritimes contre le projet d'A58, *Coimères Environnement* contre le tracé de l'A65 entre Bordeaux et Pau, l'association *Cactus* contre le contournement nord d'Angers.

Ces rassemblements d'intérêts publics articulent parfois leur propos sur des positionnements plus généraux. Au-delà du projet particulier contre lequel elles se constituent et des querelles concertées sur ses aspects « mineurs » (la couleur des murs antibruits, etc.), elles réclament une nouvelle politique d'aménagement du territoire qui, dans le cas des infrastructures routières, rééquilibrerait la circulation au profit du rail : Le *Comité contre la frénésie autoroutière* souhaite redonner une place plus importante à la « solution ferroviaire », l'*Association Mieux Vivre au Blanc Four* souligne la faiblesse de ces mêmes alternatives en matière d'acheminement des marchandises sur l'axe engorgé Paris-Lille, *Coimeres Environnement* se déclare elle aussi contre le « tout routier ». Aussi, certaines perdurent en élargissant leurs revendications à d'autres types d'infrastructures – la vie des quartiers ou la forme des

villes -, pour concerner finalement l'ensemble des aménagements d'une région. C'est le cas de l'*Association de défense de l'environnement d'Aussonne* qui reste attentive depuis une quinzaine d'années à toute intervention sur son environnement : elle ne réagit plus seulement aux nuisances de l'aéroport de Toulouse Blagnac situé à proximité - contre lesquelles elle s'était initialement formée -, mais tente d'améliorer les conditions de vie de ses habitants, en menant des réflexions sur l'urbanisme et l'aménagement de la ville, en réagissant plus récemment à la construction d'un Parc des expositions et d'un Palais des congrès. Du coup, les requêtes peuvent devenir très diverses : elles concerneront aussi bien le patrimoine local (en préservant les habitations de terre à Aussonne), le « paysage » et son appréhension (en proposant des sentiers de randonnées pédestres), que le confort des habitants (en posant le problème des gênes sonores et des liaisons piétonnes). L'analyse précise des différents points problématiques sur lesquelles les revendications se cristallisent, permettra de mettre en avant ce qui apparaît d'abord comme une différence de point de vue – et d'intérêt -, entre le souci d'une échelle locale, et les Schémas Directeurs d'Agglomération programmés au niveau national.

### **I.A.1 une plus grande échelle**

Les plaintes concernent systématiquement des infrastructures de grande envergure. Sur le tracé de l'autoroute A24 qui permettra la liaison entre Lille et Amiens, le problème du franchissement du Blanc Four est un exemple évident du contraste par trop brutal entre deux échelles : la solution du tunnel ayant été écartée – parce bien plus coûteuse -, le projet prévoit la construction d'un passage haut en viaduc, deux fois plus élevé que les maisons avoisinantes. Ici, la confrontation non conciliée entre une mesure locale – celle des habitants et de leur domicile - et une ambition qui se trouve être dans ce cas, européenne – le projet autoroutier dépassant le cadre de la métropole lilloise pour envisager un développement supplémentaire des ports d'Anvers et de Rotterdam - est « formelle ». Ailleurs elle relève du conflit d'intérêts. L'association *Coimères Environnement* dénonce le tracé

prévu à hauteur de Lanon et Aire dans le projet de développement de l'A65 entre Bordeaux et Pau, sur l'argument qu'il ne correspondrait aucunement aux besoins réels de la région. Celle-ci se satisferait de l'exploitation du réseau de voiries existant plutôt que de subir la construction non consultée d'une autoroute dont la portée est en fait, là aussi, européenne : l'axe existant assure une fonction de liaison régionale suffisante, et l'aménagement des voies nationales (aires de services et d'accueil, ouvrages d'art, déviations) suffit à désenclaver, de fait, l'Aquitaine. Cette constatation vaut d'ailleurs pour l'ensemble du réseau autoroutier français qui semble répondre de façon satisfaisante aux besoins nationaux – on constate l'absence de points d'encombrement sauf circonscrits et ponctuels -, relayé par un réseau secondaire de très bonne qualité. Les choix actuels en matière de développements autoroutiers répondent plutôt à un programme d'expansion au-delà des frontières strictement nationales, qui s'organise autour de trois grands axes : le réseau nord-sud Atlantique s'ouvrant vers l'Espagne et le Portugal, l'axe méditerranéen qui dessert à la fois le nord de l'Europe et l'Italie, et l'axe centre séparé en plusieurs tronçons, qui draine tout le « cœur » du pays vers Montpellier, Montauban et Toulouse, puis Périgueux, Agen, Auch et Tarbes.

De plus, l'irrigation du territoire national, loin de désenclaver ou de développer les zones rurales, favoriserait au contraire leur désertification. Le *Comité contre la frénésie autoroutière* parle d'« effet de pompe ». Les autoroutes entraînent les populations vers les grandes villes, reliant efficacement quelques « hauts-lieux », mais déséquilibrent le territoire en accentuant la représentation d'un environnement binaire : d'un côté l'univers urbain et la dynamique industrielle, de l'autre les zones rurales et les espaces dits naturels. Le maillage autoroutier tel qu'il est aujourd'hui envisagé reste très polarisé. Par ailleurs, le caractère visiblement arbitraire de certains des tracés qui ne tiennent pas compte des fonctionnements locaux, complique les relations de proximité. *L'Association de défense de l'environnement d'Aussonne* s'oppose ainsi aux projets de rocade de la RD902, qui fractureraient la commune :

« A la pollution sonore induite par ces rocade s'ajoute aussi la dégradation paysagère du site et la fracture de notre territoire communal ».

De même à Avrillé près d'Angers, une nouvelle rocade de desserte urbaine couperait la ville en deux. L'association *Mieux Vivre au Blanc Four*, propose une affiche représentant homme, enfant, vache, arbre, canard, dont les membres inférieurs et supérieurs sont disposés de part et d'autres de la voie, intitulée « Vous appelez ça une liaison ? ». La forme même des infrastructures établit des sections dans les terroirs agricoles et fracture les réseaux locaux : on parlera couramment de « couloirs de circulation » ou de « rubans de béton et d'asphalte », pour souligner l'absence de transversalité de ces autoroutes dont les lisières sont rarement aménagées, scindant d'autant plus les liaisons piétonnes et interurbaines. Les flux territoriaux deviennent paradoxalement des césures.

Pourtant, si l'on dénonce le déterminisme d'une politique d'aménagement global, on regrette tout autant son absence au niveau local : on souhaiterait une certaine *prise en main* de ce qu'on appelle le « paysage » par les institutions politiques, alors même que la démarche programmatrice appliquée au niveau national passe pour une *main mise* quelque peu autoritaire. Les politiques d'aménagement procèdent au maillage total d'un territoire – on emprunte la formule de « couverture » routière et autoroutière -, sur lequel elles pourront dès lors exercer un contrôle. Le programme de 1989 prévoyait en effet le déploiement de 3000 km d'autoroutes sur le sol français, stipulant qu'aucun point de la carte ne devra être à plus de 50 km ou de 45 min de voiture d'une de ces voies express ou gare TGV. L'association *Cactus* dénonce ce qui semblerait être à ses yeux une stratégie : les routes et autoroutes seraient à la fois plus larges et plus nombreuses, les infrastructures se développeraient en extension et en densité, jusqu'à « occuper » (au sens quasi-militaire du terme) les espaces. Dans le même temps, on ne peut que constater l'influence certaine qu'exerce le réseau des voies de circulation sur

l'expansion visiblement décousue des villes. L'association *Cactus* toujours, souligne le développement en apparence non maîtrisé des « marées pavillonnaires » et évoque le « chaos des banlieues ». Aussonne, située dans le secteur nord-ouest de Toulouse en deuxième couronne de la ville, souffrirait elle aussi d'une croissance urbaine importante, qui se réaliserait « sauvagement » au gré des terrains disponibles et sans planification à long terme. Les associations réclament donc un « projet global et cohérent » qui, s'il est pensé avec rigueur au niveau national, n'est pas perçu comme tel dans ses applications locales.

Les infrastructures autoroutières sont des représentations graphiques adaptées à l'échelle du territoire - on parle de leur « tracé » -, mais imposées aux réalités locales. Celles-ci tiennent peu compte des questions spécifiques d'urbanisme, faisant prévaloir la faisabilité voire la commodité technique d'un plan d'ensemble à priori rigide, mais pas toujours « durable ». Ainsi, plusieurs personnalités (quelques élus locaux, l'urbaniste Cantal Dupart, les architectes Makan Rafadjou et Paul Chemetov) se sont associées aux revendications de l'association *Cactus* concernant le tracé de l'A11 au niveau d'Angers, pour dénoncer, rapport d'expertise à l'appui, un projet qui « ne tient pas compte des décisions urbaines locales » et « qui aujourd'hui ne saurait être uniquement technique ». Dans une lettre adressée au ministre et publiée sur le site internet de l'association, Paul Chemetov souligne les points essentiels qui n'ont pas été pris en compte dans le projet initial, notamment la destruction de plusieurs infrastructures d'envergure (un stade, des habitations...), et déclare :

« Je crains donc que l'argumentaire avancé ne soit que routier et rejoigne par son étroitesse celui qui a prévalu dans les années 60 quand a été décidée la rocade urbaine (RN23) de la voie sur berge, justement dénoncée aujourd'hui par le rapport de vos experts ».

Quelques programmes prévisionnels d'aménagement des territoires, de par une logique trop déterministe qui a tenté d'imposer un cas général, ont pu devenir, à l'échelle d'une région, d'une ville, d'une localité, aberrants. C'est ainsi qu'un certain nombre d'infrastructures de grande échelle dont les autoroutes constituent un paradigme, en viennent à fractionner les espaces qu'elles disaient vouloir « irriguer ». Si elles ont pu paraître initialement dévouées à l'organisation efficace des circulations, elles favorisent aujourd'hui des développements urbains que l'on peut dire chaotiques, tant ils manquent de cohérence. Face à cet urbanisme morcelé, on cherchera localement à faire revivre des représentations traditionnelles de la Cité, centrée, homogène, et unitaire.

### **I.A.2 une cité bien homogène**

Relais entre les élus locaux et les populations, les associations intéressées à la question non circonscrite des infrastructures routières et autoroutières articulent presque toutes leur propos à des problématiques plus largement urbaines. Ainsi, on dénoncera couramment la dispersion d'un habitat réduit à la typologie des zones pavillonnaires, et on militera pour une re-centralisation des activités. Contre un développement urbain fragmenté et confus qui s'étendrait au-delà des limites politiques de la ville, on cherche à « revaloriser » les petits commerces de proximité en ménageant des transitions entre le bourg ancien et les zones d'habitation immédiatement adjacentes. Le « centre villageois » redeviendrait alors « l'espace relationnel » manquant aux villes actuelles – on déplore à Aussonne l'inexistence de lieux de rencontre tels qu'un auditorium, une maison des associations, une halle couverte, un syndicat d'initiative, ou encore un jardin public. Face à des complexités urbaines nouvelles, naît le désir certainement nostalgique d'une « cité » traditionnelle qui serait au fond mieux « dessinée » : on préfère aux zones de passage dont les limites restent bien souvent indéterminées – la localisation éparse des équipements à proximité des voies, la dispersion d'un habitat de bord de route que l'on souhaitera « épaissir » -, la densité des centres. C'est aussi ce que traduisent des



demandes plus spécifiques en matière d'aménagements urbains : les frontières de villes que l'on souhaite marquer plus fortement – le tracé de la D902 en limite des deux communes de Seilh et Aussonne aura été maintenu sur la demande des habitants, pour des raisons touchant à la fois au relief et à la volonté de conserver l'intégrité des deux entités villageoises - et aux voies de circulation qu'on aura rendues plus lisibles et identifiables – le mobilier urbain sera posé de façon à surligner les différentes pistes piétonnes ou cyclables, les alignements d'arbres et de haies s'appuieront sur une trame urbaine établie, jusqu'aux quelques demandes plus anecdotiques qui insisteront pour « redessiner les places de parkings ».

La texture effectivement dissolue et composite qui caractérise les villes actuelles – et plus souvent leur proche périphérie - dégage une impression générale de confusion ; on préfère la structure apparemment cohérente de configurations mieux unifiées. Ainsi, la population d'Aussonne déplore la création d'une construction HLM qui constitue « un cas typique d'inhomogénéité architecturale », et demande la reconstitution d'une trame urbaine centrée sur le village. Son constat est le suivant :

« Le développement très diffus de l'urbanisation sur la commune ces dernières années a affaibli le rôle du quartier-centre. Les habitations et lotissements qui se sont développés en frange du village ont fini par le banaliser. On ne reconnaît plus ses limites ni son style. Seul le centre du village conserve avec l'église du XIII<sup>ième</sup> siècle et quelques maisons au style bien marqué, un certain caractère ».

L'association *Bouchemaine Bourg Avenir* se prononce elle aussi contre le programme de réhabilitation du centre, qui prévoit la construction d'équipements peu adaptés à l'échelle de la ville. On cherche donc à préserver une unité dans les formes, les proportions et les dimensions, en se gardant notamment d'insérer tout élément de rupture. Ce désir d'unification en passe également par la volonté de préserver le cœur ancien dans sa seule fonction d'espace « politique ». Si l'on accepte la création d'un pôle d'activité rassemblant artisans, entreprises et industries dans une zone

stratégique à proximité de deux routes départementales afin de relancer l'économie locale, on insiste pour créer une zone verte tampon entre ce terrain et le village : la « cité » d'Aussonne, dont on aura exclu toute activité dynamique, sera alors consacrée à ce qu'on appelle des « socialités » uniquement. La recherche d'une unité programmatique certainement rassurante, dessine des plans de ville organisés en secteurs, dans lesquels les activités industrielles et les zones de service sont généralement laissées en marge. Les espaces patrimoniaux et végétaux – curieusement assimilés les uns aux autres dans une majorité des déclarations –, seront soumis au même traitement exclusif : telle « zone verte » accueillera uniquement des équipements de loisirs, chemins pédestres, centre équestre et sentiers balisés. On précise que ce « secteur dédié au végétal sera préservé et ouvert au public » : dans ce « parc » consacré à des activités à priori libres, de promenade ou de contemplation, l'espace restera bien encadré.

### **I.A.3 des environnements à préserver**

On devine aisément dans une majorité des propos, une conception commune de ce que peut recouvrir un certain souci de l'environnement, sans toutefois le cantonner au seul thème de la « nature » : assez directement, il concerne autant l'histoire, l'esthétique, et l'hospitalité des espaces. C'est la préservation d'un état donné des choses – qu'il s'agisse d'un dit « milieu naturel » ou d'un patrimoine construit – qui garantirait le bien-être des habitants. Ainsi, la protection des zones vertes et la réglementation des hauteurs, densités ou styles de construction, participeraient d'une même démarche « environnementale ». Pour le *Comité contre la frénésie autoroutière*, les atteintes à l'environnement concernent autant le saccage des espaces verts, que la destruction du cadre de vie et la dévalorisation des biens :

« nous assistons à la dégradation croissante de notre environnement urbain, rural et naturel. Les aménagements autoroutiers sont une des causes les plus catastrophiques de la détérioration de l'esthétique et de l'habitabilité de notre pays ».

Le même amalgame est visible dans les écrits de l'association *Cactus*, qui dénonce une politique de maillage du territoire désastreuse pour « le cadre de vie des habitants », « l'esthétique des sites », et aussi bien « pour ce qui reste d'équilibre naturel ».

Les projets de grande envergure devront donc supporter une sorte d'à priori négatif, qui les considérera comme « dégradants » car trop interventionnistes :

« massacrer », « défigurer », « éventrer », « raboter », ou « détruire »,

sont des termes que l'on retrouve couramment. L'attachement démontré à l'égard d'un certain *état des choses* conduira des démarches de *conservation* – qui en passent pourtant par des programmes de « mise en valeur » -, incompatibles de fait avec l'installation d'une infrastructure imposante, qui plus est autoroutière : en pays d'Aussonne, le grand contournement ouest affecterait la « qualité paysagère » ; au Blanc Four, le passage en viaduc de l'A24 dévaloriserait la vue et « défigurerait » Roncq. Ce souci apparemment esthétique des « paysages » – notion qui ne concerne alors plus seulement les espaces dits naturels et qui conserve à priori, une dimension essentiellement visuelle - se double de craintes écologiques : on redoute la « suppression de zones naturelles et agricoles », la « régression de la biodiversité », et on lutte pour le respect des essences locales. Au Blanc-Four par exemple, on s'insurge contre l'invasion des palmiers dans les régions de Tourcoing, Lille, Roubaix. La question des milieux telle qu'elle est abordée ici, reste manifestement très liée à la vision d'un état de nature mythifié, qui ne souffrirait d'aucune intervention inversement « humaine ». Ainsi, en Aquitaine, un tronçon problématique de 1000 mètres traversera une zone dite : « vierge de toute atteinte à l'environnement ». A Avrillé, on dénonce un tracé autoroutier « destructeur de l'environnement », alors que cette « ville-parc » était signataire d'un « plan-paysage » avec le ministère du même nom ; le tronçon de contournement saccagerait la vallée de Brionneau, « site naturel et historique protégé », et détériorerait le poumon vert constitué par l'aérodrome. *Mort Programmée de la Côte d'Azur*, qui coordonne plusieurs

associations des Alpes Maritimes, lutte contre le projet de l'A58 qui conduira à la disparition de quelques vues emblématiques du moyen pays de la côte. La question certainement vague mais prégnante de l'environnement, rassemble et confond donc des dimensions tant esthétiques – on valorise quelques-unes des réalisations au titre de contre-exemples positifs si elles ont pu intégrer le tracé des ouvrages dans un cadre passant pour naturel<sup>15</sup>-, qu'écologiques – liées au milieu -, ou patrimoniales – sur le critère d'une conformité formelle et stylistique. Elle recoupe finalement de près, quelque chose d'une identité que l'on pourrait dire dans certains cas « villageoise » – du village dans son cadre -, et qui se construirait sur la base des mêmes procédures d'unification, d'un lieu à l'autre.

#### **I.A.4 de la valeur en certains lieux**

Les demandes récurrentes de restructuration du tissu des villes intègrent donc des problématiques d'une échelle ou d'un genre que l'on dit trop rapidement « paysager », architecturales et urbanistiques aussi. Au-delà des problèmes plus spécifiques de nuisances qui concernent différemment chacun des projets écartés, l'intention est à chaque fois la même : garantir l'intégrité d'une cité, par le dessin appuyé de ses limites – celui-ci en passerait, aussi, par l'établissement d'entités villes/campagnes très claires -, la densification des centres, et la planification de leur développement qui seul assurera une précieuse homogénéité formelle. L'objectif avoué est bien de « développer » et de « renforcer » une identité appréciée localement, en rénovant des singularités ou en assurant leur pérennité. L'association *JAVA* se prononce très clairement pour le développement d'une identité ancrée dans la forme des villes. La restauration d'un patrimoine local et la réhabilitation des

---

15 Est cité en exemple le tracé d'un tronçon de l'A16.

centres sont perçus comme des alternatives aux effets d'une standardisation dont souffriraient les développements urbains actuels, majoritairement horizontaux parce qu'issus assez directement du déploiement des mobilités – à Aussonne, on a pu déclarer ne pas vouloir

« que se développe comme à Colomiers ou à Tournefeuille une urbanisation en nappe qui banalise et uniformise ».

Aussi :

« Il y a donc à cet égard un travail de réhabilitation à entreprendre au sein même du noyau villageois qui devra par son cachet cristalliser à la fois la mémoire et les aspirations des Aussonnais. Retrouver un véritable lieu d'identité en y intégrant des dynamiques historiques, culturelles, sociales et urbaines, voilà le défi à relever pour les prochaines années ».

La reconstruction souhaitée d'une identité s'appuie alors sur une tradition qui aura la particularité de se transmettre aisément, sans toujours s'enraciner dans un fondement ancien avéré. Elle en passe pourtant par l'exploitation des lieux de mémoire, qui tente de porter tel évènement advenu localement sur la trame d'une histoire nationale. Ainsi, *Mémoire et Dignité* et *Association Mezière Environnement*, visibles toutes deux depuis le site internet de Saint Aubin du Cormier, se sont retrouvées autour d'une ambition et d'une procédure communes : défendre une identité bretonne menacée en recourant à la valorisation d'une histoire locale, incarnée dans un nombre limité de lieux protégés – ici, le site de la bataille de Saint Martin de Cormier datant de 1488 et sur lequel ont été exhumés des soldats. Les valeurs mémorielles d'un lieu quasi-sacralisé deviennent dès lors incompatibles avec les nouvelles fonctions qui pourraient lui être attribuées. L'une et l'autre association milite notamment contre le projet d'installation d'une déchetterie à proximité du site, et demande l'établissement d'un périmètre de sécurité autour du lieu de bataille, qui le rende à sa seule fonction patrimoniale. Ce sont les mêmes volontés qui se montreront si attachées à la préservation de centres historiques intègres : le tronçon

d'autoroute A11 reliant Paris à Nantes au niveau d'Angers, et qui devait initialement traverser le cœur de ville au pied du château, contournera finalement la cité pour passer par Avrillé, ceci afin de ne pas « défigurer la ville ». Ainsi, les activités industrielles et infrastructures autoroutières perçues comme dégradantes, ont là encore été rejetées en marge, banalisant des franges de ville qui en deviennent du coup, de moins en moins désirables. Rares sont celles des associations évoquées qui ne vont pas dans ce sens : *Cactus* seule, constatait à juste titre et à propos du contournement précédemment évoqué, qu'« on ne peut à la fois déplorer le statut de "zone" de certaines cités et les enclaver physiquement et symboliquement encore plus. La mixité n'est pas que sociale, elle est aussi celle des usages et des représentations ».

En évitant les cités – pour des raisons techniques d'engorgement des circulations, et d'autres encore plus prégnantes, qui touchent à l'image des villes -, les grandes routes traversent les couronnes urbaines, qui s'en trouvent dévalorisées. J'insiste ici, parvenant presque au terme de cette première enquête, sur le dernier qualificatif : on attribue bien à certains sites et moins à d'autres, quelque chose comme une « valeur », qui en tous lieux banalise les espaces. En faisant correspondre quelques privilégiés aux critères bien convenus d'une identité qui emprunte aux régimes de l'histoire – une histoire très « narrée » – et du symbole, on banalise d'autres secteurs réduits à assurer une fonction seule.

### **I.A.5 des conflits d'intérêts**

Les plaintes formulées contre les aménagements autoroutiers et répertoriées ci-dessus, ont concerné toute une famille d'infrastructures adaptées pourtant aux modes de vie actuels, mais dont les échelles et les programmes ont semblé a priori incompatibles avec la forme et l'organisation de modèles de villes plus ancrés, et que l'on souhaitait faire perdurer. En effet, ce qui transparaît dans l'ensemble des

revendications, c'est bien le regret nostalgique pour un urbanisme en voie de disparition, enraciné dans la représentation traditionnelle d'une cité centralisée, homogène et délimitée, qui aurait l'air de préoccuper moins les programmes d'aménagement des territoires. Nombre de ces mouvements associatifs appelaient d'ailleurs, au-delà de la question locale, un retour des politiques nationales à leurs côtés.

On pourrait remarquer au contraire que les procédures sont bien les mêmes, et s'en étonner. Telles associations qui condamnent l'absence d'articulation des plans territoriaux aux contextes locaux, et l'imposition de schémas d'irrigation de grande ampleur sectionnant les régions, y répondent par une pratique pareillement déterministe du zonage qui homogénéise les formes, délimite les espaces et en spécifie les fonctions propres. Dans le même temps, les décisions politiques vont plus souvent qu'il n'y paraît relayer les volontés des entités associatives – dans les cas de villes d'une plus grande envergure, il est vrai. Pour ne pas s'entendre alors, les uns et les autres ont dû apprécier les questions d'aménagement depuis des échelles de vue difficilement conciliables : le géographe Michel Lussault, dans un ouvrage consacré à la question de l'espace envisagé comme un fait social, a montré en quoi les outils d'analyse graphique ont bénéficié à deux imaginaires en apparence contradictoires<sup>16</sup>, l'un positionnel et l'autre relationnel. Les ambitions nationales auraient obéi à la

---

16 Le sous-chapitre intitulé « Compétences de découpage et de délimitation » est notamment consacré aux carroyages, cartographie, zoning, SIG, imageries *google earth*, interfaces permettant l'organisation de *flashmobs* ;

dans M. Lussault, *De la lutte des classes à la lutte des places*, Grasset, Paris, 2009.

première logique, les préoccupations locales se seraient portées sur la seconde. Pourtant, ce qui est apparu comme une différence fondamentale de fonctionnement, relève clairement du conflit d'intérêts : les procédures sont similaires, mais les intérêts – à proprement parler - s'opposent.

C'est dire qu'on inscrit encore aujourd'hui la question des environnements et les modalités du débat les concernant, dans la lignée d'une politique que je trouve datée – tant elle surprend peu et tant on la reconnaît, elle qui a fait du « bien commun » et de « l'intérêt public » ses arguments principaux sans qu'on sache véritablement de quoi il retourne. L'intention y paraît toujours louable, mais le « commun » y est plus souvent édicté depuis les hautes sphères du pouvoir, motivé par sa propre conservation. Historiquement, la deuxième formule d'un « intérêt public » a désigné le soutien en action d'un ordre pouvant garantir la prospérité matérielle d'un pays tout entier entre les mains du monarque. A celle-ci on a préféré dans le modèle républicain, la meilleure répartition du « bien » mis en « commun », mais qui continue de profiter à l'intérêt de l'État ambitionnant de durer. Les bénéfices de cette durabilité sont multiples, chacun finissant par y trouver son compte, et le « bien commun » devient une occasion compromise et peu négociée de satisfaire la diversité des intérêts particuliers. J'aurais tendance à voir dans les tentatives d'arrangements amorcées à la suite des actions évoquées plus haut, quelque chose comme des transactions caractéristiques de ces régimes « princiers » ; stratégiques voire « machiavéliennes » en ces sens : se réalisant à la faveur d'une autorité qui



« entend bien ses intérêts »<sup>17</sup> ; n'oubliant pas ceux des autres mais voyant leur satisfaction partielle – des intérêts propres à chacun - dans certains renoncements. On trouverait alors les moyens d'une stabilité dans les compensations, et dont j'ai tendance à croire qu'elles font du mal aux libertés.

#### **I.A.6 un territoire à ressourcer**

Une organisation des espaces qui a pu être appliquée à différentes échelles, aura préservé une apparente cohésion sociale donc. Au terme de ces tout premiers développements, on constate pourtant qu'elle n'est pas parvenue ou n'a pas cherché à prendre en charge quelque chose des « communs », sauf à réengager des sciences politiques habiles qui semblent manifestement dépassées. Les moyens d'une unification formelle sollicités à l'échelle des localités comme des territoires, ont profité à des intérêts très particuliers et inévitablement discordants, et ont par là-même contribué à diviser.

L'irréductibilité des points de vue tient à la notion même « d'aménagement du territoire », qui poursuit des intentions bien précises de stabilité politique et de croissance économique. Et la question reste tout à fait « environnementale » puisqu'en effet : il a semblé possible – et c'est une approche que l'on peut estimer « jeune » de 60 ans – de s'émanciper des conditions « naturellement » favorables à l'exploitation des sites, en répartissant les activités selon d'autres critères que les qualités des terrains ou les compétences installées. Non pas tout à fait qu'on ait souhaité aller à leur rencontre, mais on a tenté de maintenir des dynamiques au moyen d'artifices, en dépit des actualités ou plutôt en tentant si j'ose cette

---

17 dans Machiavel, *Le Prince*, Introduction de Y. Lévy, Flammarion, Paris, 1980, p. 37.

expression, de « faire d'une pierre deux coups » : tirer encore profit de zones géographiques qui ont semblé dépourvues, et apaiser non sans certaines formes de compensations une population en souffrance devant la délocalisation du travail. Concrètement, le principe de décentralisation qui continue de motiver les politiques d'aménagement prend différentes formes : subvention des activités en régions, désengorgement des grands centres par l'établissement de pôles périphériques (villes nouvelles ou villes moyennes « rénovées », grands *hubs* fractionnés et déportés), incitations diverses auprès des populations amenées à se disperser sur un territoire qui n'est plus équipé uniformément, politiques de rénovation rurale (installation d'infrastructures de loisirs et développement d'un « tourisme vert »). A ce sujet, je restitue ici le passage d'un ouvrage généraliste sur la question, qui me paraît tout à fait symptomatique des paradoxes et bivalences de ces projets :

« L'aménagement trouve là une de ses exigences majeures. C'est pour lui un devoir de participer à la prospérité nationale en préservant les paysages et en équipant les sites. [...] L'objectif principal [des parcs régionaux] est de valoriser sites et folklores : protection des « paysages » (plantation de haies, enfouissement des lignes électriques...) et de l'habitat traditionnel (réfection des toits de chaume...), restauration du patrimoine architectural monumental (églises, châteaux...) ou modeste (calvaires, lavoirs, moulins...), création de salles d'exposition et de musées de plein air, assistance pour les constructions nouvelles, organisation de circuits de découverte pour piétons et cavaliers, de classes vertes, d'hébergements chez l'habitant. Il s'agit non de bloquer toute transformation de la vie rurale en créant des zoos de paysans, mais de promouvoir un tourisme doux, respectueux de l'environnement »<sup>18</sup>.

---

18 J. Monod et P. de Castelbajac, *L'aménagement du territoire*, puf, Paris, 2010, p. 65 puis p. 68.

En se donnant l'impression de préserver une diversité qui a fait l'identité du pays (le même ouvrage cite à plusieurs reprises des formules empruntées à Fernand Braudel dans *L'identité de la France*), c'est un schéma tout à fait homogène que l'on a appliqué uniformément au territoire : car aménager, ce serait « disposer avec ordre »<sup>19</sup>, un ordre bien maîtrisé parce que très régulier, au service d'une croissance économique que l'on souhaite équilibrée c'est-à-dire, totale<sup>20</sup>. La dite décentralisation reste donc très partielle car enfin, le pouvoir laissé aux localités ne pourrait servir que des intérêts trop particuliers, qui ne garantiraient pas la « paix sociale »<sup>21</sup> : ce schéma politique là nécessiterait la conservation d'un État fort, capable de contrôler la répartition des richesses. Ce sont d'ailleurs les délégations des pouvoirs dans des schémas horizontaux, de ceux qui ont favorisé la régionalisation des budgets devant leur thématisation, qu'on estime peu adaptées et responsables des difficultés rencontrées par des organismes comme la DATAR. Et on peut penser, en effet, que ces politiques ont échoué. Je signifie ici plusieurs choses : que les entités rendues relativement autonomes, des communes, départements, régions et État n'ont pas réussi à s'entendre et même, à se parler ; que le politique en tant qu'il est l'art de discourir – de substituer le langage parlé au principe de la guerre<sup>22</sup> -, se trouve démis de ces belles fonctions.

---

19 J. Monod et P. de Castelbajac, *L'aménagement du territoire*, Op. Cit., p. 4.

20 L'argument affiché est pourtant vertueux, faisant de la dimension écologique une autre raison de procéder par nivellement : la dispersion en effet, paraît à première vue moins interventionniste, façon de « permettre à la multitude de se partager le monde tout en préservant la cadre naturel dont elle a besoin ». D'autres organismes estiment au contraire qu'il faudrait sacrifier quelques sites à l'exploitation maximale des ressources, afin d'en préserver plus complètement les autres, redonnés à des écosystèmes « sauvages » ; intention récupérée encore dans le principe des parcs nationaux et régionaux dont l'effet est finalement inverse : la classification des sites augmente leur « attractivité ».

21 Ce sont les derniers mots de l'ouvrage précité ; dans J. Monod et P. de Castelbajac, *L'aménagement du territoire*, Op. Cit., p. 124.

La fiction d'Aurélien Bellanger intitulée « L'aménagement du territoire » illustre parfaitement cette actualité, en mettant en récit les conflits d'intérêts auxquels tel projet (ici l'installation d'une ligne TGV dans l'ouest) expose différents particuliers (châtelain, propriétaire terrien, représentants d'entreprises nationales, etc), et motivant un état de guerre. Le livre s'achève bien sur l'explosion du château, d'un acte passant pour terroriste mais qui ne parvient pas pourtant à atteindre son but :

« Les piles du viaduc furent minutieusement inspectées, mais la voie n'avait pas souffert de la catastrophe. Le martyr d'Argel – près de trente morts, dont toute l'équipe municipale du village - n'impacta pas le chantier de la LGV Ouest, qui fut livrée dans les délais prévus, malgré la complète disparition du comité exécutif du groupe Taulpin, qui resta longtemps sans héritier identifiable.

Le viaduc reçut son chargement de ballast. Les rails furent déposés et soudés, les caténaires dressées et le câble d'alimentation tendu »<sup>23</sup>.

Dans ces réalités, les « luttes » qui ont eu lieu sur le site de Notre-Dame des Landes (le terme est employé dans les écrits journalistiques et revendiqué par les opposants eux-mêmes) montre quelque évidence. C'est en 2009 que le premier camp autogéré occupe la « Zone d'Aménagement Différé » instituée comme telle dès 1974. Depuis, les termes de la confrontation entre les « zadistes » de NDL et l'État outrepassent largement les questions initialement « locales » liées à la préservation de terres agricoles exploitables dans le cadre de l'installation controversée d'un nouvel

---

22 Conformément à ce qu'en dit J.-J. Rousseau dans *Essai sur l'origine des langues*, Flammarion, Paris, 1993.

23 dans A. Bellanger, *L'aménagement du territoire*, Gallimard, Paris, 2014, p. 507.

aéroport. Car si l'étude restituée dans cette partie a une actualité c'est à ce titre : de 2008 à nous, les conditions d'un échange se sont modifiées ; la converse n'a plus lieu et surtout : les engagements ont pris une forme autre et qui fait échos (on peut citer la plus récente ZAD de Roybon qui s'oppose à l'installation d'un Center Parcs dans la forêt des Chambarans en Isère et « autres projets inutiles »<sup>24</sup>). On y parle de terrains « occupés » et on y suit les « affrontements » qui y ont cours. Ce changement dans la nature des actions est assez fondamental, dans la mesure où ces occupations proposent des possibilités de vie, non négociées. Au motif d'une opposition farouche au programme d'État, se sont installés des écosystèmes pragmatiques qui confirment leur viabilité. L'ensemble a fonctionné à la manière d'un incubateur qui, après avoir fait ses preuves, se voit déposé et en voie de régularisation – c'était le cas de la bergerie et de la « cabane des 100 noms » de ND, détruites en avril dernier : la démonstration prend la place du débat. Le rapport au lieu y est tout autre ; on a dépassé les représentations convenues du « paysage » et du pittoresque pour envisager l'environnement comme une *ressource* et non plus comme une *valeur*. De là toute une idée de la *possession* des terres, qui ne recouvre pas la qualité politique de la *propriété*<sup>25</sup>, et dans laquelle les produits du sol se comptent et se réservent. Pour les zadistes et les penseurs venus en soutien, Jean-Baptiste Thoreau et le cadre de Walden redeviennent des références, et en relisant l'auteur américain on en comprend les raisons :

« J'appris par l'expérience de l'une et l'autre année, sans m'en laisser le moins du monde imposer par nombres d'ouvrages célèbres sur

---

24 URL : <https://fr-fr.facebook.com/zadroybon>

25 Patrick Bouchain à l'occasion d'une table ronde organisée dans le lieu de la Colonie en avril 2018, sur la question de la ZAD de Notre-Dame des Landes – des actualités d'alors et des possibilités d'action pour des interlocuteurs architectes ou paysagistes - pose la question suivante : « Peut-on aménager soi-même le territoire pour le protéger ? ». Il propose de revisiter le principe du bail emphytéotique, consistant à prendre possession d'un sol en renonçant à en devenir propriétaire.

l'agriculture, Arthur Young comme le reste, que si l'on vivait simplement et ne mangeait que ce que l'on a fait pousser, si l'on ne faisait pousser plus que l'on mange, et ne l'échangeait contre une quantité insuffisante de choses plus luxueuses autant que plus coûteuses, on n'aurait besoin que de cultiver quelques verges de terre ; que ce serait meilleur marché de les bêcher que de se servir de bœufs pour les labourer, de choisir de temps à autre un nouvel endroit que de fumer l'ancien, et qu'on pourrait faire tout le travail nécessaire de sa ferme, comme qui dirait de main gauche à ses moments perdus en été ; que de la sorte on ne serait pas lié à un bœuf, à un cheval, à une vache, ou à un cochon, comme à présent. Je tiens à m'expliquer sur ce point avec impartialité, et comme quelqu'un qui n'est pas intéressé dans le succès ou l'insuccès de la présente ordonnance économique et sociale. J'étais plus indépendant que nul fermier de Concord, car je n'étais enchaîné à maison ni ferme, et pouvais suivre à tout moment la courbe de mon esprit, lequel en est un fort tortueux »<sup>26</sup>.

Que Thoreau ait pensé quelque chose de cette économie passant aujourd'hui pour « expérimentale » c'est certain. Il est moins sûr pourtant, que l'on trouve dans les pré-carrés de Notre-Dame des Landes l'état d'individus affranchis évoqué ci-dessus, et d'autres capacités à apprécier les tournures modernes.

---

26 Henry David Thoreau a vécu deux ans dans une cabane située dans la forêt appartenant à son ami Emerson, à côté de l'étang de Walden et non loin de Concord.  
dans H. D. Thoreau, *Walden ou la vie dans les bois*, Gallimard, Paris, 1922, p. 68.

## I.B Commerces et société

Les infrastructures autoroutières et de liaison génèrent donc une mobilisation forte à leur rencontre, constituée en groupes d'intérêts communs. Parce que leur action est souvent militante, ces derniers font en sorte de rester visibles par le biais d'opérations médiatisées, plus couramment au moyen des technologies de la communication via internet. Parallèlement à cette opinion présentée comme telle, d'autres points de vue – toujours sceptiques - se laissent entendre, qui s'intéressent aux aménagements spécifiques des « zones d'activités » – et cette activité est essentiellement commerçante -, mais n'en ont pas moins une portée globale : ils concerneront eux aussi, peut-être encore plus directement, l'aspect des villes. Par ailleurs, le développement des circulations et l'installation des hypermarchés dont il est clairement question restent très liés : le dessin des tracés autoroutiers et des voies rapides en proches périphéries a motivé l'implantation d'ensembles commerciaux vastes, intéressés par un foncier dévalué. On occupera alors les vides laissés entre les agglomérations et autres espaces résiduels. Il s'agit de sites faciles d'accès en voiture, visibles, ayant une grande capacité d'accueil ; très concrètement : les nationales en entrées de villes, les parcelles découpées par les échangeurs routiers et autoroutiers, les rocade à proximité des populations ciblées par les marques, études de marchés à l'appui. Bien que les usagers aient un temps apprécié<sup>27</sup>

---

27 La tendance commencerait clairement à s'inverser – en cause les nouveaux outils de télécommunication qui ont favorisé le développement du *drive*, une certaine prise de conscience des nuisances engendrées par ce type d'infrastructures et de la nécessité de consommer plus « vertueusement ». Ce retournement et les initiatives qui y contribuent concernent des franges privilégiées de la population. La fréquentation des centres commerciaux a manifestement baissé depuis 2007, mais c'est une vue globale, qui démontre le rejet du modèle du *mall* situé en périphérie, pas nécessairement des galeries marchandes ou autres formes détournées et repositionnées.

ce qui leur a paru être un gain en « confort de vie », nombreuses sont les positions qui se montrent particulièrement sensibles à l'expansion des infrastructures commerciales, envisagée comme un problème. Dès la fin des années 1960, se renforce une contestation d'ordre politique et assurée par des personnalités du monde de la culture (je pense parmi d'autres, à Jean-Luc Godard ou Pier Paolo Pasolini), qui associe le développement des centres commerciaux au thème de la dérive consumériste. Moins construite et plus diffuse, la critique continue d'apparaître aujourd'hui et fréquemment dans les articles de journaux, que les propos ou les faits relatifs à une situation soient simplement rapportés, ou que l'auteur lui-même en partage au moins partiellement le point de vue<sup>28</sup>. Ce qui peut passer pour un simple « sentiment » – inquiet - ressenti à l'égard d'équipements dédiés à un commerce intensif certainement puissant, constitue de fait un véritable courant de pensée : il sera apprécié assez largement par les architectes ou les paysagistes, souvent exclus des programmes – que ces programmes n'en aient fait que rarement les frais, ou que la profession elle-même ait mésestimé les retombées de ces types d'infrastructures sur les environnements -, et porté par quelques

---

28 Cette étude a débuté par la lecture d'une série d'articles publiés dans le Monde entre 1987 et 2008 : « Acheter aux champs », 26.11.87 ; « Centres commerciaux : grandes manœuvres. Les projets se multiplient en Île-de-France. Une ruée tous azimuts et une évolution permanente des styles », 06.06.90 ; « Centres commerciaux, les marchands dans leur nouveaux temples », 22. 06. 88 ; « Heures locales des régions Auvergne. TROP de magasins à Clermont-Ferrand : le projet d'un nouveau centre commercial, situé en pleine ville, divise les responsables économiques », 24. 04. 94 ; « Île-de-France : la préservation de l'équilibre économique et social des villes. Plusieurs élus mènent une fronde contre l'ouverture de nouveaux centres commerciaux », 15.11.94 ; « 'La haute qualité environnementale', étendard des nouveaux centres commerciaux », 29.10.08 ; « Le retour en ville des marchands. Après l'engouement pour la périphérie les centres commerciaux ont tendance à réintégrer les quartiers anciens », 10.01.93 ; « TROP de centres commerciaux ! », 08.11.07.



positions intellectuelles qui envisageront le débat au niveau de ses implications sociales. On remarquera un accord assez explicite bien qu'apparent, entre les avis évoqués ci-dessus et les positions des « politiques », en paroles souvent, soutenues par une juridiction parfois.

### **I.B.1 une pollution visuelle**

Les uns et les autres se retrouvent autour de la nécessité d'endiguer le développement de zones dédiées spécifiquement au commerce, dont l'emprise grandissante autant en termes d'occupation des territoires que de concentration des activités est interprétée comme une menace pour les centres-villes, à plusieurs titres. Déjà, les infrastructures dont il est question, obéissant à une logique mondialisée – les grandes marques s'exportent « à l'international » -, auraient tendance à effacer les caractères architecturaux faisant la singularité de ce qu'on estime être des « paysages urbains ». Ceux-là sont dorénavant envisagés comme constitutifs d'un patrimoine, vecteurs d'une identité qui pourra être autant nationale que locale. C'est un thème qui est paru déjà dans les développements précédents qui concernaient les transports ; on le retrouve ici, prenant peu ou prou la même forme ou les mêmes mots :

« On voit également, à propos des localisations et des formes architecturales des commerces et des cinémas, apparaître la notion de patrimoine urbain, que spécifient une bonne demi-douzaine de références à nos centres-villes chargés d'histoire. Ces nouveautés

sémantiques signalent plus qu'une émergence, elles consacrent la formation d'un thème majeur »<sup>29</sup>.

Les critiques les plus récurrentes concernent l'allure des infrastructures et la qualité de leur implantation. On retrouve ici une même idée de l'environnement, employée toujours assez confusément : on parlera indifféremment de « désastre environnemental » ou de « pollution paysagère » pour dénoncer un trop grand interventionnisme de ces architectures, auxquelles n'étaient imposées en début aucune obligation en matière d'orientation, de forme, d'adaptation au site. René Péron, dans l'ouvrage précité et consacré spécifiquement à l'histoire moderne des infrastructures commerciales, revient sur les opinions ayant cours, dans lesquelles il a pu relever l'occurrence du terme « paysage ». Le mot désigne ici des environnements périphériques aujourd'hui regrettés, parce qu'assimilés à des zones originellement non urbanisées : les centres commerciaux en se développant en bordure des villes détruiraient les « campagnes ». En effet et à titre d'exemple, l'opération dont la réalisation débute en 1966 entre Marseille et Aix-en-Provence et dénommée avec plus de naïveté que de cynisme « Plan de Campagne », a associé différents programmes commerciaux et de loisirs dans l'intention de drainer toute une population régionale ; stratégiquement implantée en bord d'autoroute, elle a été qualifiée de « massacre paysager » : on en comprend les raisons.

---

29 dans R. Péron, *Les boîtes : les grandes surfaces dans la ville*, Broché, Paris, 2004, p. 89.

L'argument dit « paysager » se tourne plus récemment<sup>30</sup> vers la question de la forme des bâtis même, jugée peu « esthétique ». La configuration de ces hangars est directement issue des nécessités économiques et des exigences de faible coût : peu d'architectes ont été appelés à participer. C'est cette même indigence perçue par un public non averti qui est principalement dénoncée par les professions intéressées à la question des espaces. Mirko Zardini<sup>31</sup> souligne la fragilité de projets soumis à des investissements économiques à cycle temporel réduit, qui ne favorisent pas la « durabilité » des constructions. Il conclue ironiquement : les surfaces goudronnées des parkings risqueraient de résister plus longtemps que les bâtiments, dont seule la trace d'implantation demeurera, paradoxe de ces architectures périssables. L'ensemble des architectes s'accordent sur l'absence de qualités constructives dans des installations qui ne sont pas destinées à rester. Ils dénoncent « un mode de construction précaire où même le béton devient un matériau léger »<sup>32</sup>, qui va à l'encontre des fonctions originelles de leur discipline : célébrer et immortaliser<sup>33</sup>. L'architecte se veut, lui, constructeur durable, et pas équipementier. Il pourra trouver sa place dans les – pas si rares - chantiers tournés vers les domaines du « luxe » ou assimilés, en orfèvre de la construction, détourné alors des plus nombreux

---

30 « On peut dater du début des années 90 cette montée en puissance de la thématique spatiale et sa polarisation sur la question esthétique ».

dans R. Péron, *Les boîtes : les grandes surfaces dans la ville*, Op. Cit. p. 91.

31 M. Zardini, « Tout sous un même toit. Trente ans plus tard », dans *Le centre commercial entre hangar et cathédrale / Mégalopole*, Cahier 13, Institut Art et Ville / Maison du Rhône, Givors, 1996, p. 47.

32 J. Leboeuf, « Du hangar comme tradition », dans *Centre commercial : architectes*, Cahier 12, Institut Art et Ville / Maison du Rhône, Givors, 1995, p. 52.

33 A. Charre, « Le centre commercial, entre hangar et cathédrale », dans *Le centre commercial entre hangar et cathédrale / Mégalopole*, Op. Cit.

programmes de *hard-discount* et qui s'accompagnent d'une paupérisation à tous niveaux ; modèle redevenu ces dernières années hyper concurrentiel (la moitié des supermarchés ouverts depuis 1992 en sont) et renouant avec le principe de l'entrepôt couplé aux fonctionnalités du libre-service.

### **I.B.2 un utilitaire trop patent**

Les « cathédrales de métal » ont porté il y a plus d'un siècle l'image d'une mécanisation spectaculaire et animée, qui émerveillait encore. Lors du déplacement des centres commerciaux en périphérie, le mode de représentation du marché aurait changé, évoluant vers une banalité des formes et des pratiques :

« Là où le chaland en flânant trouvait émerveillé au cœur du centre ville ou du Grand magasin, l'Abondance (le goût de l'étalage), l'intimité (l'horreur du vide architectural), l'animation (le centre ville vivant, actif, sémantiquement marqué), et de nature (au contraire de la ville moderne vécue comme un désert de bitume), il ne reste en apparence qu'une machine à vendre minimale cernée de nœuds routiers et de parkings... Où est donc passée l'architecture économique mais spectaculaire des 'galeries' ? »<sup>34</sup>.

Le tableau social aurait laissé place à la logique cynique de l'acheteur automate, dans un minima rarement apprécié.

---

34 J. Leboeuf, « Du hangar comme tradition », Op. Cit., p. 51.

La pauvreté architecturale de la très grande majorité des constructions - bien souvent réduites à l'assemblage d'une dalle et d'un toit supportés par quatre murs eux-mêmes percés d'une porte – est la conséquence de trois facteurs : l'économie de moyens, les délais de réalisation très courts, et l'image discount. En effet, le dénuement participe clairement à la stratégie de vente, en devenant l'indice d'une marchandise bon marché. Pour Jacques Leboeuf,

« L'enveloppe du bâtiment 'contenant' est devenue à l'image de son 'contenu' consommable et jetable »<sup>35</sup>.

Les centres commerciaux sont donc l'application en espaces de logiques utilitaristes, accompagnées au plus et pas au mieux, d'une communication sommaire et qui ne constitue pas tant une « valeur ajoutée ». Ceux-là deviennent source de malaise auprès des publics : la recherche exclusive de la « commodité » entraîne un sentiment de « désenchantement », thème récurrent dans les propos relevés. C'est un fait qui concerne des hypermarchés que j'appellerai « première génération » (pas qu'ils n'aient plus d'actualité au contraire, mais qu'ils ont été concurrencés ensuite par d'autres mieux « décorés »), et qui résonne largement avec les points de vue admis sur des typologies plus variées. Qu'on les estime dans l'esprit, modernistes ou post-modernes, l'architecture a semblé s'y réduire au profit d'une seule infrastructure. Le thème n'est pas nouveau et a concerné d'autres types d'équipements « mal traités » par les objets culturels. Ainsi, Frédéric Lamantia propose une analyse de la chanson de Jacques Brel consacrée à l'aéroport d'Orly, dans laquelle le chanteur et parolier met en avant l'inhospitalité d'environnements soumis à un fonctionnement mécaniste :

---

35 J. Leboeuf, Op. Cit., p. 52.

« une rupture amoureuse se termine par la disparition de l'homme, 'bouffé par l'escalier'. L'inhumanité de la plateforme aéroportuaire, qui 'aspire' individus et sentiments par ses nombreux couloirs, est ainsi dénoncée tout comme ce paysage 'artificiel' et froid, peuplé de gens dénués d'émotion »<sup>36</sup>.

Quelques choses d'une simplicité formelle et d'une répétition sont là encore synonymes de tristesse et de morosité. Et l'auteur de poursuivre ainsi :

« Jacques Brel oppose un paysage urbain malsain à un paysage rural qui aurait conservé sa pureté. Soulignons au passage qu'il manifeste une certaine aversion pour le territoire hybride que sont la banlieue, l'espace périurbain ou le faubourg. [...] Cela vient peut-être du fait que cette zone ne possède pas une identité architecturale et sociale suffisamment définie »<sup>37</sup>.

C'est le point de vue partagé par de nombreux philosophes et sociologues, qui associent le dépouillement des bâtiments à un certain déficit symbolique. Bruce Bégout écrit ainsi, dans une étude consacrée aux motels américains et à leurs équivalents européens :

« Qu'y a-t-il après tout de plus trivial que cet hôtel des bords de route, propre et bon marché, où nous séjournons souvent une seule nuit, contraints à la fois par le prix et le temps ? Qu'existe-t-il de plus

---

36 F. Lamantia, « Les paysages selon Jacques Brel », dans *Paysage visible, paysage invisible, la construction poétique du lieu*, sous la dir. d'O. Marcel, Les Cahiers de la compagnie du paysage n°5, Champ Vallon, Seyssel, 2008, p. 104.

37 F. Lamantia, « Les paysages selon Jacques Brel », Op. Cit., p. 105.

matériellement sobre et de plus symboliquement pauvre que ce bâtiment qui s'épuise dans sa fonction ? »<sup>38</sup>.

Cet esprit de commodité en ferait un espace parfois anxiogène, au moins inhospitalier : on fuit la chambre de motel au petit matin (le cinéma américain a pu d'ailleurs utiliser quelque inversion entre un intérieur hôtelier qui devient le lieu du danger, et un extérieur autrement plus sécurisant<sup>39</sup>). Ici, l'évidence de la fonction dégrade symboliquement le lieu. Or ce « déficit » est presque systématiquement reconnu comme étant la cause majeure de la défaillance apparemment constatée des relations sociales, dans des espaces qui pour être restés communs, ont cessé d'être publics. La pauvreté des formes déteindrait sur la qualité des échanges.

C'est sous ce même angle de l'insuffisance constructive et de l'indigence formelle que Sergio Crotti aborde le problème, dans un article intitulé « Le centre commercial deviendra-t-il le premier espace non-bâti ? ». L'aspect des infrastructures serait à la fois le signe et la cause de leur incapacité à dépasser la seule distribution de biens de consommation :

« pour l'instant ces espaces démontrent une substantielle incapacité à correspondre à cette attente parce qu'ils se contentent de répéter des modèles de bâtiments déjà vus, bien connus, structures fermées, grandes boîtes qui enferment solidement des parcours intériorisés ; ils

---

38 dans B. Bégout, *Lieu commun*, Allia, Paris, 2003, p. 10.

39 On peut repérer cette inversion dans *Psychose* d'Alfred Hitchcock (1960), également dans une des dernières scènes du film d'Orson Wells *La soif du mal* (1958).

finissent par se fondre dans le paysage de boîtes semblables et par perdre l'occasion de souligner une force sémantique particulière »<sup>40</sup>.

L'uniformité des structures, pas tout à fait « pour elle-même » mais parce qu'elle manifeste quelque chose comme un manque voire une insignifiance, serait le motif de cette absence de « socialité ». Celle-ci demanderait au contraire une correspondance des formes d'espaces et des cultures particulières, incarnées dans un répertoire de symboles. Les centres commerciaux – comme d'autres équipements de grande échelle - seraient donc dénués des singularités formelles apparemment nécessaires aux espaces dits anthropologiques. L'état des recherches permet d'avancer qu'il ne s'agit pas là seulement d'une impuissance à établir un environnement « social », mais bien d'une tendance à séparer les populations : de ceux qui sont dedans et de ceux qui restent dehors, déjà.

### **I.B.3 des bâtis dé-liés**

Organisés en « chaînes », les centres commerciaux n'en sont pas moins des entités tout à fait autonomes, séparées de leur environnement par des étendues de parkings. C'est une tendance qui n'a fait que s'accroître, depuis le premier parc commercial construit de Northland<sup>41</sup> (Détroit) qui « innove » en s'équipant d'une aire de stationnement conséquente. Là, on reconnaît encore une qualité dans le traitement végétalisé des cheminements, toutes choses disparaissant déjà en 1956 au

---

40 S. Crotti, « Le centre commercial deviendra-t-il le premier espace non-bâti ? », dans *Le centre commercial entre hangar et cathédrale / Mégapole*, cahier 13, Institut Art et Ville, Givors, 1996, p. 25.

41 L'architecte Victor Gruen associé à l'économiste Larry Smith retranscrit dans l'espace les préceptes de la grande distribution énoncés par Bernardo Trujillo, qui a « formé » toute une génération, y compris française, d'aménageurs.



Southdale Shopping center (Edina), que l'on qualifie de « véritable bunker climatisé isolé dans un océan asphalté »<sup>42</sup>, modèle qui s'établira en France dès 1969 (à Nice et Paris-Parly2). Les centres commerciaux plus actuels, quand bien même s'efforcent-ils de s'aérer, ne s'ouvrent jamais que sur le ciel, empêchant toute articulation même visuelle aux alentours. Tendance très calculée à l'introversion, développement en surfaces, structures indifférenciées, tout ceci occasionne une rupture avec le lieu particulier de leur inscription :

« les édifices à succès se répondent d'un continent à l'autre dans un réseau de relations excluant toute correspondance entre le contexte physique et social et la condition spatiale spécifique »<sup>43</sup>.

L'évolution plus récente des structures, qui sont passées de l'échelle du centre à celle, supérieure, du complexe, accentue l'autonomie des volumes : de boîte modulable et extensible dans l'espace, le centre commercial a gagné à la fois en dimensionnement et en compacité, pour devenir un conteneur fermé et auto-suffisant qui développe ses microclimats. Il obéit à une double logique d'intégration maximale à l'intérieur et de ségrégation maximale vis-à-vis de l'extérieur, qui divise physiquement et socialement les publics :

« Ce n'est pas une foule variée et nombreuse mais toujours plus uniforme ; pour chaque espace elle est définie en fonction de son

---

42 dans « France / Urbanisme commercial », Laboratoire Urbanisme Insurrectionnel.  
URL : <http://laboratoireurbanismeinsurrectionnel.blogspot.com/2013/05/france-urbanisme-commercial.html>

43 A. Rocca, « Disparition et réapparition des lieux », dans *Le centre commercial entre hangar et cathédrale / Mégapole*, Op. Cit., p.33.

appartenance à un groupe, à une classe, à un type d'usagers ou de consommateurs »<sup>44</sup>.

La majorité des infrastructures concernées ne souffrent pourtant pas d'un cloisonnement trop strict, mais privilégient au contraire les jeux de transparence. Ceci ne garantit pas pour autant la possibilité d'y faire des rencontres : des constructions ouvertes à tous regards peuvent entraîner le repli des « utilisateurs » sur une intériorité même pesante.

Selon Brice Bégout toujours, c'est un fait patent dans le cas du motel – qui reste emblématique de toute une typologie d'espaces basés sur l'intermittence des flux de circulation ; pareillement donc, les centres commerciaux. L'hôtellerie de bord de route, à l'image des infrastructures sur lesquelles elle se greffe, favorise une circulation à sens unique et propose des parcours sans alternative. La configuration des espaces est directement mise en cause :

« Même si les voyageurs ou le gérant voulaient nouer une relation plus profonde, la structure des lieux les en dissuaderait. [...] Le motel désintègre la communauté humaine en points de vue séparés et irréversibles »<sup>45</sup>.

L'intention déguisée de ces aménagements reste in fine, d'ordonner des espaces de contrôle, et sous contrôle. C'est bien cette forme de « socialisation contrôlée » que Jean Baudrillard voit s'accomplir dans l'hypermarché, le procédé consistant à associer la spécialisation des espaces à la concentration des activités : le « multiplexe »

---

44 M. Zardini « Tout sous un même toit. Trente ans plus tard », dans *Le centre commercial entre hangar et cathédrale / Mégapole*, Op. Cit. p.44

45 dans B. Bégout, *Lieu commun*, Allia, Paris, 2003, Op. Cit., p. 34.

totalise ainsi des dimensions segmentées de la vie sociale (travail, loisir, média, culture) qu'il synthétise dans un espace-temps homogène<sup>46</sup>. L'unification des aires fonctionnelles permet d'organiser les flux de façon convergente, en « circuits intégrés » si l'on peut dire. Les comportements s'y trouvent automatisés et cette « maîtrise » profite à l'acte de vente. D'un point de vue sociologique, les dispositifs spatiaux mis en place indifféremment dans toute une série d'espaces consacrés à la gestion croisée des flux de circulation, ne parviennent pas à créer ou recréer de véritables « lieux publics ». Le complexe commercial – qui a déjà détrôné le modèle « réduit » de l'hypermarché - a substitué la fonction collective de consommation<sup>47</sup> à l'espace social du marché.

#### **I.B.4 mixité et proximités**

Les réactions ont été vives, des querelles qui ont opposé petits commerces et grands groupes, car en effet les magasins de centres-villes se sont affaiblis au profit des mégastructures installées sur les franges. Un certain type de marchés, basé sur des formes d'échanges plus traditionnelles caractérisées entre autres, par la petitesse des structures, aurait donc été contraint de s'incliner devant un fonctionnement devenu dominant depuis un XIX<sup>ième</sup> siècle puissamment industriel. Et en effet, René Péron déjà cité<sup>48</sup> a pu noter la permanence des griefs qui ont concerné les architectures commerciales depuis cette époque jusqu'à nos jours. Il existe donc une filiation entre un premier commerce des « grands magasins »

---

46 J. Baudrillard, *L'effet Beaubourg, implosion et dissuasion*, Broché, Paris, 1983.

47 Dans *Chaosmose*, Félix Guattari en passe par une critique de l'hypermarché dans lequel la « singularité créative [serait] niée » ; la fin du millénaire aurait pourtant nécessité une « re-singularisation » de la subjectivité.

F. Guattari, *Chaosmose*, éditions Galilée, Paris, 1992.

48 R. Péron, *Les boîtes : les grandes surfaces dans la ville*, Broché, Paris, 2004.

même implanté en cœur de ville et les infrastructures actuelles, la prédilection pour la grande échelle et la centralisation des activités entre autres ; à mon sens, il n'y a pas plus de rupture entre les grandes enseignes qu'ont vu naître les siècles « industriels », et des espaces dédiés à la vente beaucoup plus anciens : je pense par exemple au monumental marché de Trajan dans la Rome antique, qui a en son temps anéanti les marchés spécialisés.

J'aurais donc tendance à soutenir que la question n'est pas là. C'est-à-dire qu'elle n'est pas là où on l'envisage d'habitude : à l'endroit des discours parfois éculés qui, n'évitant pas certains amalgames, soutiennent les « petits commerces » contre « les grandes surfaces » et opposent pareillement les « centres-villes » aux « périphéries » comme deux structures qui se répondraient. Si les supermarchés qui ont précédé l'installation des *Hypers* ont bien répondu au critère premier de la surface de vente (l'appellation désigne dans les années 1950 un magasin se déployant sur plus de 400 m<sup>2</sup>), les stratégies adoptées par une forme dominante de la distribution ont été multiples, et motivées justement par ces représentations là : la circulaire Sudreau-Fontanet en 1961, devant le peu de services proposés dans les grands ensembles d'habitat social, impose aux réalisations immobilières un schéma d'équipement hiérarchisé, qui associe de petits ensembles commerciaux de proximité à d'autres centres plus importants. Les hypermarchés ont par ailleurs fait en sorte de se concurrencer peu, choisissant des marchés distincts et qui n'ont pas tous été dans le sens de surfaces commerciales imposantes et excentrées : les magasins Mammouth ont préféré s'implanter en zones urbaines, en privilégiant une certaine facilité d'accès et en se concentrant principalement sur la distribution de l'alimentation ; d'autres comme Euromarché ont diversifié la taille de leurs magasins et leurs localisations, et plus globalement chacun des grands groupes a intégré des sous-enseignes capables de s'insérer dans un tissu urbain dense de centre-ville (les anciens « Champion » devenus « Carrefour Market »). Les mêmes ont très vite investi des centres-villes en dotant les rues de magasins adaptés à ces voies devenues piétonnes et transformées en véritables centres commerciaux à ciel ouvert. En d'autres endroits encore, les *Hypers* ont tiré bénéfice de la rénovation d'anciennes

friches industrielles, qui a rendu disponible de larges surfaces finalement peu distantes des centres historiques (Caserne Lafayette à Nantes, Terrasses-du-port à Marseille, etc.). Le réinvestissement plus récent des rez-de-chaussée commerciaux dans des programmes de constructions apparemment conscients des faillites précédentes, ne parviennent manifestement pas mieux à animer les relations humaines, dans ces cadres très programmés : la mixité, sociale ou programmatique n'est pas fonction seulement des typologies, configurations ou morphologies – c'est ce que démontre Jacques Lucan dans un ouvrage consacré à la typologie urbaine très actuelle du « macro-lot »<sup>49</sup>. Par contre, « faire commerce », cela demande certaines proximités : celles-ci se trouvent modifiées et même renouvelées par les géographies des réseaux de transport qui rapprochent des points métriquement distants, plus encore à l'heure de l'e-commerce par les technologies de la transmission.

#### **I.B.5 la Cité comme un modèle « culturel »**

On peut par contre se demander assez justement, si la différence ne tient pas une fois de plus à quelque imaginaire, qui adhérerait plus facilement à certaines formes d'espace tandis qu'il ne parviendrait pas à se fixer sur d'autres. Dans cette hypothèse, parce qu'on peut les apprécier sous l'angle d'une certaine informité, les développements endogènes et diffus qui caractérisent les « zones d'activités » se prêteraient moins aux représentations stables autour desquelles un social plus traditionnel semble devoir s'organiser. On pourrait alors penser que le lieu « social » – qu'il soit public, c'est-à-dire régi par une entité politique, ou simplement commun, ayant échappé à cette gouvernance sans pour autant fonctionner toujours sur des

---

49 J. Lucan, *Où va la ville aujourd'hui ? Formes urbaines et mixités*, éditions de la Villette, Paris, 2012.

bases très différentes - se fonderait sur un système de références et de représentations éprouvées. C'est ce système là qu'un courant de pensée plutôt dominant, dont nous avons commencé à exposer les arguments, regretterait. On pourrait interpréter dans ce sens les réactions diverses en paroles et en écrits. On peut estimer qu'un retour s'est effectué aussi, dans une deuxième génération d'infrastructures commerciales qui a réintroduit le référent citadin à la manière d'un décor.

Dans l'hostilité toute particulière qui est manifestée à l'égard des zones commerciales – appelées indifféremment « industrielles » ou « d'activités », relatives dans tous les cas à un contenu marchand – transparaît un sentiment nostalgique pour des espaces structurés traditionnellement sur des critères différents, qui ont été ceux du politique. En effet, et c'est un point majeur, la gestion des espaces communs par un seul interlocuteur commercial qui y imposerait une organisation basée sur des contingences exclusives de rendement, provoque des réactions vives de la part des autorités gouvernementales. Les différents argumentaires qui font presque tous un usage vague des notions de « paysage » ou de patrimoine, résonnent vraisemblablement comme les manifestations d'une volonté décidée à faire perdurer une organisation urbaine établie de longue date. Une parole publique repérable se trouve donc relayée par les politiques récentes dites « d'urbanisme commercial », qui peuvent être interprétées comme une tentative de la part des dits représentants pour contrôler le développement de ces espaces communs. Deux démarches seront alors suivies conjointement : l'une, conciliant les points de vue des autorités et des publics, équipera les périphéries de façon à préserver la fréquentation des centres-villes. L'autre, résultant des négociations entre les entités commerciales et le même État, tentera d'intervenir auprès des infrastructures pour leur donner une apparence « acceptable ». Ainsi, depuis les lois Royer, Doubin et Sapin jusqu'à la loi Raffarin de 1996, l'urbanisme commercial a consisté en France, à limiter l'ouverture des grandes surfaces et à éviter l'installation anarchique et non contrôlée d'une première époque (les trois hypermarchés ouverts entre 1969 et 1970 aux portes de la ville d'Angers ont

fonctionné comme des repoussoirs), afin de préserver une certaine idée de la ville, et la « sacralité » des lieux politiques qui l'organisent. Dans les faits, on se contentera souvent de solutions de compromis : ici l'installation d'un funérarium en zone industrielle sera accordée sous la condition qu'il soit installé à l'écart et masqué derrière des haies d'arbres ; là, un article intégré au code de l'urbanisme interdira l'implantation de hangars discount dans un couloir de cent mètres le long des routes d'accès. Le but inavoué des politiques d'« aménagement » est bien de faire durer au travers d'une représentation éprouvée de la ville, un fonctionnement qui leur a été propre et qui a consisté à arranger les sociétés en un lieu.

L'image de la « cité » a, pourrait-on dire, la vie dure : le constat est valable pour une pluralité d'infrastructures équipant tout un monde (de la culture, du déplacement) – on peut évoquer la « Cité des sciences », la « Cité de la musique », les complexes aéroportuaires internationaux également (Roissy) ou les grands pôles d'échange (Euralille) comme des exemples de ces nouvelles concentrations. De leur côté et en devenant de véritables « complexes » (je pense à leur taille et à la mixité programmatique qui y est proposée), les centres commerciaux exploiteront largement et d'eux-mêmes la capacité de cette figure là, à rassembler les foules. Les infrastructures « nouvelle génération » se saisiront donc d'un système de références inspiré de la cité classique. Il s'agit bien de s'emparer d'un modèle qu'on peut penser tout à la fois dépassé (de la ville historique) et local (concernant certaines urbanisations d'un monde occidental), de signes culturels recyclés aussi, mais encore capables de rassembler des masses spécifiques appâtées par des lieux faussement publics. Les aménageurs proposent des « galeries » marchandes – le terme est un rappel suffisamment explicite à une toute première époque d'un commerce centralisé encore placé dans le tissu plus dense des centres-villes - composées de places et d'allées, elles-mêmes devenues largement piétonnes. Certains centres adoptent l'échelle de petits quartiers et reprennent les principes du forum – place du marché et lieu de transaction dans les villes romaines. Dès les années 1970, se sont greffés autour de ces nouveaux pôles d'attraction de grands équipements publics

– théâtre, piscine, patinoire, organisés à Evry 2 autour de « l’Agora », vaste parvis couvert censé établir un lien d’un genre « social » entre l’activité commerciale et la ville. Il semble d’emblée évident, que les modèles d’organisation font référence à des stéréotypes, l’intention restant bien d’exploiter un sentiment nostalgique ou sublimé, et d’en tirer profit. Devant les demandes répétées des publics et des autorités qui ont exigé une « requalification » des « paysages » urbains – façon d’apprécier ces ensembles visuellement et de loin -, la réponse consistera couramment à s’emparer d’un répertoire sémantique spécifique pour reconstruire une véritable fiction sociale. Ainsi, des infrastructures dont les hypermarchés font partie et que l’on implique fortement dans la dégradation d’une organisation établie des « cités », n’hésitent pas à en prendre l’apparence. Elles conserveront néanmoins un fonctionnement tout fait autonome qui a préalablement démontré son efficacité en termes de « technique de vente ». On peut même affirmer que l’utilisation récurrente de la référence à la « cité » ne constitue pas tant une réaction sous forme de compromis aux critiques formulées plus haut, qu’elle ne participe complètement à la stratégie marchande : il ne s’agit plus seulement de « ré-enchanter » des espaces esthétiquement pauvres, mais de substituer des modèles figuratifs aux réalités des environnements.

C’est bien là que les points de vue se divisent. Les approches soutenues intellectuellement, qui ont pu s’associer un temps aux revendications plus quotidiennes d’une certaine opinion, analyseront cette évolution récente vers un « pittoresque » internationalisé et éclectique, non pas comme le retournement toujours souhaité à des urbanités traditionnelles, mais comme l’accentuation d’un phénomène de dégradation « culturelle » entamé de longue date. Les hypermarchés, comme une grande partie des centres d’activités (aéroports internationaux, complexes d’activités, etc.) tireraient profit de la déconstruction des modèles à laquelle ils participent, tout en donnant l’impression de restaurer une certaine dimension collective des espaces. C’est le sens de différents articles et ouvrages rédigés par plusieurs penseurs contemporains, sur la contamination des espaces urbains – le musée entre autres - par une logique hyper-marchande : Jean Baudrillard



dans *L'effet Beaubourg, implosion et dissuasion*<sup>50</sup> ou plus récemment N. Cummings et M. Lewandowska dans « the value of things »<sup>51</sup>, mais aussi Anette Baldauf et Dorit Margreiter dans un court-métrage documentaire intitulé « Remake Las Vegas »<sup>52</sup>, soulignent les similitudes entre les systèmes commerciaux et le fonctionnement des lieux de culture<sup>53</sup>. La position qu'a pu adopter un architecte de renom comme Rem Koolhaas – dans *Project on the city II*<sup>54</sup>, le centre commercial apparaît comme le vecteur d'une possible architecture des villes - est plus distant si ce n'est plus cynique, mais relève du même constat. Constat qui ne freine pas les initiatives : le groupe Unibail-Rodamco s'associe au musée Pompidou pour proposer des expositions d'art contemporain dans ses complexes commerciaux. Il ne s'agirait pas là seulement d'un « fait » constaté, mais bien d'une manœuvre à dévoiler. Les centres commerciaux tentent effectivement de gagner de nouveaux terrains en intégrant des pratiques qui demeuraient en dehors de la sphère marchande (la culture transformée en un « produit », mais aussi les loisirs ou les services à la personne, jusque là tenus à l'écart). On doit rester conscient des stratégies assez nouvelles qui se mettent ici en place, dites de « démassification » et qui consistent à « cibler » plus efficacement des

---

50 J. Baudrillard, *L'effet Beaubourg*, Galilée, 1977.

51 N. Cummings et M. Lewandowska, *The value of things*, Princeton Architectural Press, 2001.

52 Dans un court-métrage documentaire réalisé en 2001-02, « Remake Las Vegas », Anette Baldauf et Dorit Margreiter se penchent à nouveau sur le cas de la ville de Las Vegas, et l'ouverture récente de plusieurs musées (entre autres, un nouveau Guggenheim de Rem Koolhaas) le long du strip. On remarque sur l'ensemble des images que ces lieux dédiés à l'art s'intègrent sans heurt à l'industrie du loisir : les enseignes des musées se confondent avec celles des commerces, et plus encore, exploitent ces similitudes.

53 Le phénomène est analysé de cette façon : une approche stylistique initialement propre aux boîtes commerciales aurait contaminé l'ensemble des espaces urbains, le musée entre autres, cédant à une économie généralisée du divertissement.

54 R. Koolhaas, *Project on the city II*, *Harvard design school guide to shopping*, Taschen, 2001.

clientèles qui développeraient des appétences pour des activités « culturelles » passant pour plus confidentielles. On comprend aussi la réaction des autres comme un attachement aux « lieux de culture » envisagés comme des repères essentiels pour des civilités, et que l'on voudrait imprenables.

### **I.B.6 ambiances et agrément**

Différemment, une partie des publics pourra apprécier ces centres commerciaux « seconde génération » et d'autres typologies plus confuses, c'est-à-dire exploitant la confusion des genres, d'espaces marchands. On se laissera séduire par les « décorations » venues pallier au sentiment de « désenchantement » évoqué plus haut – on trouvera alors à ces lieux un esprit de commodité non plus trivial mais positivement « fonctionnel » ou « confortable ». Et ce d'autant plus que l'offre ne cesse de se diversifier : la notion de « différenciation » est devenue un élément majeur des stratégies marketings, conciliante en apparence. On se souciera alors des aménagements intérieurs et l'enveloppe extérieure sera plus soignée, éventuellement spectaculaire. Les hypermarchés tentent donc de pallier à l'indigence de leurs architectures par un « gigantesque appel au décor »<sup>55</sup>. Les « hangars » commerciaux structurellement sommaires, se dotent d'un équipement décoratif couvrant et ostentatoire. Deux types de répertoires sont sollicités : l'histoire et le typique, notions qui sont abordées comme de simples thématiques et convoquées massivement sous forme de « greffes sémiotiques ». La première portera des valeurs toujours urbaines – la notion de patrimoine concernant encore majoritairement un

---

55 A. Charre, « Le centre commercial entre hangar et cathédrale », dans *Le centre commercial entre hangar et cathédrale / Mégapole*, Cahier n°13, Institut de l'Art et de la Ville, Givors, 1996, pp. 16-17.

bâti implanté dans les grandes villes ; les références « pittoresques » et « identitaires » pourront autrement, ou en sus, compenser l'absence de lien tangible entre les architectures et les territoires. Les architectes se satisferont pour partie de l'assimilation de quelques codes culturels dans les plus récents espaces dédiés au commerce, qui initiera une réapparition ponctuelle de leur discipline jusqu'alors exclue. Pareillement, le développement des politiques d'urbanisme commercial donnera aux autorités l'occasion de réguler le territoire, et dans le même temps l'impression de le moderniser : *green centers*, *éco-parcs* et *green technologies* participent du concept marketing ré-émergent d'*authenticité*, dans un « em-paysagement » des sites au service d'un confort psychologique maximum. Visiblement quelque chose ment à cet endroit : les références hispaniques et méditerranéennes sont par exemple employées d'une façon récurrente, indifféremment en Californie et en France ; les technologies « high-tech » pourront aussi se cacher sous l'image « low-tech » du régionalisme, sans qu'on n'y voit de problème.

C'est qu'on manque de repères, et qu'on en demande. On peut même envisager les réactions vives formulées à l'encontre des premières infrastructures commerciales comme la manifestation d'une angoisse face à des typologies d'espaces qui continuent de nous échapper : nous parvenons avec difficulté à en maîtriser les développements dans une planification rassurante, et nous n'y trouvons pas nos marques. Une plus récente génération de centres commerciaux donc, a alors exploité avec succès – les chiffres de fréquentation en témoignent - ce même sentiment inquiet qui réclame le retour d'un régime spatial plus « repérable ». Ainsi, l'utilisation rassurante de thèmes identitaires évoqués juste avant, la segmentation des fonctions et l'unification des ambiances, construisent des semblants de lieux sécurisants. On usera largement du pouvoir d'attraction des images, utilisées comme des palliatifs au déficit symbolique ressenti devant des infrastructures dédiées toujours à une logique

marchande dominante. On pourra les dire « spectaculaires », si l'on entend le « spectacle » à la manière de Guy Debord, qui évoque non pas seulement un « ensemble d'images, mais un rapport social entre des personnes, médiatisé par des images »<sup>56</sup>.

Dans une même veine critique, certains ont pu s'interroger sur la qualité de ce lien médiatique et souligner la confusion des genres, le mélange des citations et l'impureté des références, qui sont bien intentionnelles : l'homogénéité des espaces et la multiplication des éléments de repérage, contribuent paradoxalement à perdre les publics, et aussi bien à les diviser à leur insu. On peut porter à ce titre un regard suspicieux sur toute une pratique rangée au nom du « design », productrice d'images et pas seulement en 2D : Rick Poyner en est passé par l'analyse critique des fonctions du logotype, appellations, supports divers, mais aussi musique dans les centres commerciaux, éléments d'une apparente médiation qui aura tendance à poser un voile rassurant sur des espaces hors d'échelle. L'auteur britannique dans un article intitulé « Le ventre de la baleine »<sup>57</sup> insiste sur cet aspect là, en faisant l'hypothèse ironique d'une possible paranoïa des clients déambulant dans le centre anglais « Bluewater », univers clos et surprotégé, à l'abri des intempéries, à température et atmosphère stables. On y trouve des images de performance technologique et d'écologie (« l'effet de nature » cherchant à masquer la surproduction énergétique), de maximalisme et de tradition (les produits d'une histoire nationale rassurent) :

---

56 G. Debord, « chapitre I : La séparation achevée », dans *La Société du spectacle* (1967). URL : [republique.ch](http://republique.ch) > biblio > Guy Debord : La Société du Spectacle.

Sont impliqués ici plus fortement ceux qu'on nomme couramment les « médias ». Le géographe Michel Lussault l'entend lui aussi dans ce sens, et place l'espace du côté d'un possible arrangement médiatique ; dans M. Lussault, *De la lutte des classes à la lutte des places*, Grasset, Paris, 2009.

57 R. Poyner, *La loi du plus fort, la société de l'image*, Pyramid, Paris, 2002.

« Bluewater est un enchevêtrement de formes grises, s'étalant dans le paysage, plutôt quelconque à part les cônes de ventilation coupés en biseau sur le toit, façonné comme les séchoirs à houblon du Kent, donnant à l'ensemble l'aspect d'un observatoire. J'en fais le tour, traverse le passage en bois au-dessus d'un lac (l'un des sept) et j'entre dans le Wintergarden, une verrière inspirée du Palm House à Kew et réputée être la plus grande serre construite en grande Bretagne au XX<sup>ième</sup> siècle. Des allées serpentent entre les arbres et les terrasses des restaurants. On se croirait dans l'atrium d'un hôtel tropical »<sup>58</sup>.

Pour favoriser un certain « bien-être » en retrouvant une échelle plus aimable, on segmente le bâtiment monumental et hyper-centralisé en secteurs distincts et repérables : dans le plan triangulaire,

« chaque côté représente une zone distincte avec son thème propre, son design, son atmosphère et son style de boutiques »<sup>59</sup>.

Les zones sont équipées de noms propres empruntés à la tradition romantique anglaise, et reproduisent à l'occasion une logique des classes bien établie en représentations :

« Le Wintergarden mène à la Rose gallery (avec des boutiques que l'on trouve habituellement sur les avenues principales) et, selon dans quel sens on se dirige, on arrive enfin au Guiidhall (grandes marques de mode, décoration haut de gamme) ou au Thames Walk, plus long, un peu en courbe (jouets, sports, jeux, mode urbaine). Ces secteurs ont leurs propres espaces de détente et de restauration, situées aux angles

---

58 dans R. Poynor, *La loi du plus fort, la société de l'image*, Op. Cit., p. 25.

59 dans R. Poynor, Op. Cit., p. 26.

du triangle. Une allée marchande, sur le modèle de Burlington Arcade à Londres, relie le Guildhall au Village, et le Thames Walk est desservi par le Water Circus, plus vivant, plus mondain. De chaque côté du triangle, une entrée à coupole, également à thème, mène vers l'un des magasins 'piliers' de Bluewater : John Lewis, Marks et Spencer et House of Fraser, les commerces de confiance de la bourgeoisie britannique »<sup>60</sup>.

Mais les dimensions de l'édifice sont exploitées au maximum, ne laissant aucun vide et redoublant les signes. Car l'idée est bien d'occuper le temps et l'espace : la déambulation n'est qu'apparente et la promenade très bien guidée. C'est ce qui intéresse Rick Poynor dans la série d'articles rassemblés dans *La loi du plus fort* : le titre anglais initial – et il s'en explique en début d'ouvrage -, « Obey the giant » est signifiant pour l'auteur britannique :

« On ne peut toutefois nier qu'il existe bien un 'géant'. Même le libéral optimiste le plus convaincu doit parfois être envahi par le soupçon que des forces puissantes, dont beaucoup sont de grandes entreprises, prennent des décisions sur lesquelles, en tant qu'individu, nous n'avons pas ou peu de prise »<sup>61</sup>.

Les moyens de cette gouverne passent pourtant facilement et sans qu'on s'en aperçoive : doux ou « douceâtres » – on n'y reconnaît plus cette part du sublime effectivement maîtresse mais peut-être moins insidieuse. Dans ces espaces qui portent une attention surfaite aux facteurs sensoriels – car la matière semble avoir lâché ses amarres -, paradoxalement anesthésiante : rien n'accroche l'œil, tout endort

---

60 dans R. Poynor, Op. Cit., p. 26.

61 dans R. Poynor, Op. Cit., p. 7.

et insensibilise. La mise au point d'ambiances produit une impression de confort très relative à l'identification aisée des situations et des objets : le complexe signaux-percepts-représentations fait de l'ambiance un phénomène *situé* et absolument synthétique, qui tire parti des univers clos pour mieux modeler l'impalpable.

On pourrait penser retrouver là une « fantasmagorie » héritière des premières enseignes et vitrines qui ont marqué Baudelaire, Hessel, Aragon ou Benjamin. Ce serait oublier que ces « féeries », capables d'emporter l'imagination et pas sans rapport aux fonctionnements des rêves et des inconscients, s'étaient présentées telles des « féeries dialectiques » : d'une dialectique certes « au repos » dans des images qui n'évitaient pas de transfigurer la marchandise en fétiches. Elles conservaient néanmoins des ambiguïtés aperçues par un flâneur encore *dépaysé*<sup>62</sup>. Ce dépaysement rendu possible par les réflexions et diffractions des surfaces d'exposition motivait certaines facultés de l'imagination ; d'une imagination moins repérée et moins signalée que les « enchantements » nous menant aujourd'hui en des lieux équivalents, c'est presque une évidence. Ce qui est moins évident, c'est la raison pour laquelle nous continuons de courir après ces décorums et leurs significations confuses, sans merveilleux même. J'y vois la manifestation d'un désir que nous avons d'espérer en d'autres significations qui ne nous seraient pas données ou pas encore, portes ouvertes vers des imaginaires plus prometteurs pour des

---

62 Le mot est employé par Walter Benjamin en début du texte « Baudelaire ou les rues de Paris », dans W. Benjamin, *Œuvres III*, Gallimard, Paris, 2000, p. 58.

psychologies aimant se prêter à une activité « mythico-poétique »<sup>63</sup>. Ces affabulations laisseraient advenir les possibilités d'un fantasme ou d'un délire nécessaire aux constructions du social. On les voudrait plus difficilement récupérables par des systèmes faussement raisonnables<sup>64</sup>.

## I.C Loisir et parcs

Les nouvelles stratégies de marketing consistant pour les centres commerciaux à se différencier, même en exploitant des ressorts semblables, ont amené les entrepreneurs et les aménageurs à diversifier l'offre et à proposer des activités d'une nature autre, culturelle éventuellement, et plus souvent de loisir. On tire profit de cette confusion des genres dans de grandes zones de « fun shopping » – Odysseum à Montpellier en est un exemple, qui allie un grand nombre de boutiques organisées en centre commercial à ciel ouvert, articulant en ses limites des enseignes spécialisées et sur un autre bord restaurants, cafés, salle d'escalade ou de bowling, aquarium ou cinéma en multiplexe. Parallèlement, la rénovation des rues

---

63 Umberto Eco fait trois hypothèses quand aux raisons des pratiques symbolisantes : manifestation d'une situation névrotique, défaillance d'une mentalité primitive ou activité mythico-poétique consistant à donner vie au surnaturel pour fuir un réel insécurisant et faire naître comme une espérance.

dans U. Eco, *Art et beauté dans l'esthétique médiévale*, Grasset, 1997.

64 Je fais référence à la façon dont Bernard Stiegler revient sur le besoin de « nous enchanter ».  
dans B. Stiegler et Ars Industrialis, *Réenchanter le monde, la valeur esprit contre le populisme industriel*, Flammarion, 2006, et B. Stiegler, *Dans la disruption, comment ne pas devenir fou ?*, éd. Les liens qui libèrent, 2016.



commerçantes dans les centres-villes a accompagné un goût renouvelé des consommateurs – devant la saturation des zones en proches périphéries - pour le shopping accompagné d'autres animations. Les grandes enseignes ont trouvé les moyens d'investir des surfaces conséquentes dans les cœurs urbains ou de fragmenter leur offre pour s'insérer dans un tissu bâti plus serré :

« les produits de consommation investissent donc massivement les centre-villes. [l'architecture] réduit souvent le commerce à des montages de rues piétonnes qui reproduisent à ciel ouvert les galeries commerciales, en associant en début et en fin de rue des enseignes 'locomotives'. Elle tend à désurbaniser la ville en prônant un urbanisme de villes, une histoire à rebours »<sup>65</sup>.

Cette marchandisation des villes étudiée en profondeur par la figure de l'architecture dite « post-moderne » qu'est Rem Koolhaas (*Project on the city II*<sup>66</sup> démonte, graphiques et photographies à l'appui, les ressorts à partir desquels le commerce s'est immiscé dans l'ensemble des espaces de vie collectifs), se double d'autres phénomènes de dilution : nombre d'évènements cycliques – manifestations liées aux Jeux Olympiques, Expositions Universelles, forums, biennales et festivals divers - réinvestissent les centres. Les lieux du divertissement ont donc suivi un mouvement ressemblant à celui des entités commerçantes : organisés en pôles centralisés et clos sur eux-mêmes, attrayants bien qu'installés sur les larges surfaces rendues disponibles en périphérie, ils ont peu à peu regagné une « ville » animée de nouveaux marchés. On est en droit alors, de supposer que les uns et les autres ont suivi des fonctionnements et des intentions identiques, qui ont consisté à parquer les citadins.

---

65 dans D. Mangin, *La ville franchisée, formes et structures de la ville contemporaine*, éditions de la Villette, Paris, 2004, p. 141.

66 R. Koolhaas, *Project on the city II, Harvard design school guide to shopping*, Taschen, 2001.

Les recours multiples à des images d'évasion ne peuvent pas masquer la nature véritable d'espaces qui étaient initialement forclos et d'une introversion extrême, même quand ils paraissaient disséminés : chaque fois « barrés » et payants – d'une façon ou d'une autre.

Il va être question ici, précisément, des « parcs » dits « d'attractions », qui ont oublié la flexibilité d'un modèle initialement forain pour préférer des configurations plus exclusives (celle du parc végétalisé comme un espace d'agrément réservé à quelques-uns, par exemple). Et si le passage jusqu'à ces mondes a été rendu presque insensible, il est pourtant fait de séries de barrières effectivement rassurantes (le thème de la sécurité a justifié l'organisation concentrique ou le dessin des impasses, dans ces enclaves). De ces espaces privatisés on a eu fait des semblants de ville : excentrés mais parvenant à devenir des pôles d'attraction suffisamment puissants pour drainer toute une population dispersée dont on a pris soin d'étudier les trajets et les désirs, dérivant très directement d'un centre commercial dont il se double ou qu'il intègre, imitant aussi et à ces fins le genre du centre politique. Il a d'ailleurs acquis une autorité décisionnelle quasiment admise par tous : le programme controversé d'Eurodisney a profité de l'association de l'État pour se donner l'air d'une opération d'intérêt national, engageant ce dernier dans la construction d'une ligne TGV, un RER, des rocade autoroutières et d'autres infrastructures (la création de zones de logement notamment : en bref, la ville vient aux loisirs). Les nouvelles pratiques suscitées entre État, maires des grandes agglomérations et investisseurs de renom, accentuent une tendance : les parcs concentrent un nombre plus grand d'activités pour devenir des « méga-malls », en assimilant des fonctions et des services propres à la ville, et dont les tailles approchent celles des agglomérations. Ils restent pourtant tout à fait autonomes dans la gestion du temps ou l'adoption de règles qui leur sont propres : on a pu comparer ce dédoublement aux fonctionnements d'un jeu de société, avec toute la fiction et l'inconséquence apparente qui accompagnent les bagatelles. Le modèle suscite l'intérêt d'architectes en capacités d'en produire des analyses et qui tentent de faire une histoire de l'objet

postmoderne – je pense à Rem Koolhaas encore -, ou de mieux cerner la nature de leur intervention – c’est la démarche par exemple, de David Mangin. D’autres, essayistes et philosophes intéressés particulièrement aux liens et aux écarts entre une culture et une sémiotique, se montrent plus méfiants devant ce qui paraît être des simulations.

### **I.C.1 tourisme et évasion**

Il s’agit bien si j’ose l’expression, de « changer d’air », occasion que l’on trouverait aussi bien en séjournant quelques heures dans un parc à thème qu’en réalisant un « tour », l’une et l’autre conduite trouvant ses raisons et ses origines aux mêmes endroits : les Expositions Universelles rassemblaient en un même espace clos tout un monde ; la tradition du « tour » européen consistait à cercler dans un parcours plus large les points les plus emblématiques d’un ailleurs ; le parc à thème tente encore de modéliser de petits univers. Avec ce paradoxe qu’on en reviendra à des référents bien connus et de tous – des stéréotypes -, qui nous étonneront par leur conformité à la représentation qu’on a pu s’en faire. Il y a là une part d’idéalisation et d’expectative que l’on retrouve très globalement dans le tourisme. Les éléments empruntés aux imaginaires collectifs – s’agissant parfois d’existants ou « d’ayant existé » mais qui se trouvent largement mythifiés - sont toujours fragmentés, extrapolés, et mélangés. Et quand bien même ces référents ne manquent pas d’exotisme, on les emploie pour leur haute qualité d’identification : ainsi, les espaces dessinés par Jon Jerde, commerciaux ou de loisirs – l’architecte a proposé sa participation au projet d’Eurodisney - mélangent différents éléments empruntés à l’architecture vernaculaire californienne et des emprunts méditerranéens, pour la dimension sensément identifiable de ces « paysages » là. La part de l’exotisme est donc tout à fait paradoxale : on est en recherche d’un ailleurs, que l’on s’assure de bien connaître. A ce titre, on peut estimer que la façon dont la pratique du tourisme conduit la représentation des espaces, et dont les lieux dédiés à des activités de loisir architecturent leurs équipements, font plus que se ressembler. La première passe

peut-être pour plus « noble » – corrélée à d'autres dimensions culturelles mais pas tout à fait « gratuites » c'est-à-dire, pas sans résultat ; elle relève néanmoins d'un process bien similaire : opérant dans l'ordre d'une reconnaissance, qui donne aux espaces la valeur des images – de celles qu'on a « pré-vues ».

Marc Augé insiste sur cette dimension là, d'un voyage que je dirais « d'anticipation » : reconstitué par avance aux moyens de différents supports imagés, films et autres visites virtuelles, relevant d'expériences surinformées mais pas seulement : très principalement visuelles pour ne pas dire télévisuelles – existant en « tableaux » et à distance, et pensées à la manière d'une fiction largement théâtralisée<sup>67</sup>. L'idée est de se reconnaître donc, une reconnaissance qui supprime la connaissance<sup>68</sup>, et on confirmera : « oui, c'est exactement ainsi que je l'avais imaginé ». Aussi les sites visités en touristes, bénéficient d'une large documentation reproduite dans les guides, sont photographiés, reportés, etc. Chaque voyage prend alors l'allure d'un curieux pèlerinage, consistant à venir sur le lieu dont on n'a aucun souvenir, sauf celui construit par un imaginaire très partagé. Tout est vu ainsi : « à travers la lentille de ses propres souvenirs, attentes, et fantasmes »<sup>69</sup>, pour des touristes pas véritablement éveillés mais conditionnés à se trouver émerveillés. La mise en scène – qui ne tient pas tant à l'installation véritable des sites qu'aux

---

67 Marc Augé développe son propos dans trois écrits : *Le temps en ruines*, Galilée, 2003 ; *L'impossible voyage, le tourisme et ses images*, Poche, 1997 ; thématiques reprises dans l'article publié en langue anglaise « Contemporary tourist experience as a mise-en-scène », dans *Architourism*, sous la dir. de J. Ockman et S. Frausto, Prestel, 2005.

68 « La reconnaissance supprime la connaissance » ; formule traduite par mes soins à partir du texte en langue anglaise : « Recognition is more important than knowledge », dans M. Augé, « Contemporary tourist experience as a mise-en-scène », Op. Cit., p. 91.

69 C'est l'idée générale de l'ouvrage de Marc Augé, *Le temps en ruines*, dans lequel il expose et analyse les ressorts d'une expérience touristique comme appauvrie. Le lien au non-lieu est explicite, en fin du chapitre intitulé « Tourisme et voyage, paysage et écriture ».

dans M. Augé, *Le temps en ruines*, Galilée, Paris, 2003.

conditions de visibilité que l'on impose – privilège dans une tradition du décor, les vues éloignées et frontales portant sur des pièces de grande taille ou aux qualités suffisamment sculpturales pour se distinguer, et qui choisissent leur « profil » (on reconnaîtra mieux cette section de la muraille de Chine et moins facilement une autre). Les icônes peignent parfois à entrer dans le champ d'une photographie réalisée en amateur, et s'arrimeront à tel signe – nom, notification, enseigne, affichage - qui informe sur le lieu (le portrait géant de Mao sur la place Tiananmen et devant ce grand mur d'ombre qu'est la Cité interdite)<sup>70</sup>. On double cette approche par le monumental d'un intérêt pour des productions plus « modestes », d'une histoire et d'une pratique passant pour locales, tournées vers des identifiants communautaires sensés compenser « an all-too familiar global quaintness »<sup>71</sup>, soit « une trop familière absence de pittoresque global ». Le tourisme construit là une bien curieuse image du monde : qui se veut pleine – on aura tout vu d'une ville ou d'un pays -, mais couvre des moments très réduits de l'histoire et des territoires restreints – les « sanctioned sites » sont nombreux -, se concentrant sur quelques points clés. Se dessine une géographie extrêmement discontinue, qui assimile les environnements au fonctionnement d'un parc, hermétique, avec ses attractions phares distantes de peu.

---

70 « J'ai remarqué que les touristes ont besoin de quelque chose de plus qu'un bâtiment pour ancrer une photographie. Pour une grande structure, dont la taille et les dimensions peuvent à peine être capturées même dans une série de visuels, une enseigne posée au-devant permettra de compenser l'effet du hors-champ. Le panneau nomme le bâtiment, le date et raconte parfois un peu de son histoire » ;

formule traduite par mes soins à partir du texte en langue anglaise :

« I have noticed that tourists need something more than a building to anchor a photograph. For a large structure, whose size and dimensions can barely be captured in even a series of photographs, a sign outside will accomplish the purpose. The sign names the building, dates it, and sometimes tells a bit of its history » ;

dans M. Schwarzer, dans « Architecture and Mass tourism », sous la dir. de J. Ockman et S. Frausto, Prestel, 2005, p. 16.

71 M. Schwarzer, dans « Architecture and Mass tourism », Op. Cit.

La Toscane en est un exemple, de ces destinations largement visitées en tourisme. La région a développé tout un matériel graphique capable d'accompagner la diffusion d'une image très identifiable, associant presque systématiquement une situation géographique, un monument et une « spécialité » (gastronomique bien souvent) – on reconnaît là au passage un assemblage de signes proche de ce qu'a été l'emblème. D. Medina Lasansky dans un article qui analyse les limites devenues équivoques entre histoire et tourisme en Toscane<sup>72</sup>, cite cet exemple d'un poster (« Italia : la più bella 'città' del mondo ») : on y retrouve une multitude de sites nationaux collés sans cohérence sur une représentation de ce morceau d'Italie. La photographie est une vue du ciel et ne correspond à aucune réalité : les terres tantôt rocheuses ou végétales, en plaine ou littorales, sont découpées en divers endroits par mers et canaux. Le visuel qui condense l'ensemble des caractères topographiques, « paysagers » et « culturels » de la région, sur un territoire dont les limites sont très dessinées, fait inmanquablement penser aux « faux plans » (parce que jamais tout à fait « plans », mixant les genres de la carte, de la vue à vol d'oiseau ou de la perspective conventionnelle) distribués à l'entrée des parcs Disney : même manipulation des échelles, même absence d'articulation aux alentours dans ces vues axonométriques bien détournées. Ces outils de communication gagnent en réalités : on rappelle qu'on a modifié véritablement telle statue équestre à Sienne, prélevé aux palais les éléments d'une architecture post-renaissance quand on n'a pas ôté l'entièreté de façades néo-classiques, reposé à Arezzo déjà dans les années 1920 un dallage imitant celui de Sienne, modifié telle façade qui évoquera mieux le Palazzo Vecchio, incorporé dans les années 1930 le style florentin dans la ville de San

---

72 D. Medina Lasansky, « Blurred boundaries between tourism and history : the case of Tuscany », dans *Architourism*, Op. Cit., p. 50.

Gimignano déclarée aujourd’hui « monumental zone ». L’élection de la Renaissance envisagée comme une époque de rayonnement pour la Toscane a conduit certains choix en matière de « restauration », trop homogènes et doublés bientôt d’artificieux aménagements.

Cette artificialité là, on la retrouve et encore moins fondée, dans des espaces d’habitation pensés comme des attractions : Karal Ann Marling prend l’exemple de Citywalk<sup>73</sup>, réalisation de Jon Jerde à Los Angeles, qui a aménagé tout un quartier à proximité des maisons des stars, enclave jouxtant une autre enclave, devenue comme une « cité » miniature sur le thème du cinéma dans une agglomération pourtant tissée de banlieues. Pas besoin d’échappées lointaines en effet, pour « fuir » des environnements trop quotidiens et dont on n’aperçoit plus les étrangetés : on trouve les moyens d’une évasion dans toute installation capable de rompre – surtout momentanément, d’où la progression de « l’évènementiel » - habitudes et « normalité ». Les vitrines de Noël, les mises en spectacle, les ruptures d’échelle et les épisodes saisonniers programmés à ce même moment de l’année y participe (le sapin monumental posé au Rockefeller Center et inversement, les villages de Noël

---

73 K. A. Marling, « Escapism ? », in *Architourism*, sous la dir. de J. Ockman et S. Frausto, Prestel, 2005.

miniatures<sup>74</sup>) : bref tout ce qui modifie l'apparence de lieux très familiers tout en restant bien convenus, et d'une convention qui n'est pas établie de si longue date. La multiplication et la redondance des référents dessinent des espaces synthétiques : on y gagne en repères tout en déambulant ailleurs et nulle part.

### **I.C.2 le cas Disneyland 1 : un modèle « d'urbanisme commercial »**

Les parcs d'attraction initiés par Walt Disney dès les années 1950 et développés par l'entreprise relèvent d'une opération très assumée de « déplacement » – dans le temps et dans l'espace ou plutôt : en dépit des temps et des espaces. Le parc d'Orlando en Floride reprend l'image d'un Los Angeles des années 1930 et 1940 (les architectures reproduisent à une échelle sensiblement réduite des bâtiments « art déco » réalisés à partir de documents d'archives), comme en miroir et du premier Disneyland et de la ville « d'époque », façon de baliser les deux bords d'un territoire sémantique. Il y a là comme un changement dans les désirs d'évasion qui se doublent d'une quête : on ne cherche plus à « s'évader de » mais à « s'évader vers », et comme en défaut d'intentions on rejoindra des modèles déjà vus.

---

74 Karal Ann Marling prend d'autres exemples dans lesquels le cinéma a été une source d'inspiration pour ces « parcs urbains à thèmes » : la reconstitution des tous les lieux traversés par Vasquez de Coronado, inspirés des espaces sévillans, sur un morceau de terrain de banlieue de Kansas City, par exemple.

K. A. Marling « Escapism ? », dans *Architourism*, sous la dir. de J. Ockman et S. Frausto, Prestel, 2005.



Rem Koolhaas intègre un chapitre consacré aux parcs de Disney dans la publication déjà citée de *Project on the city II, Harvard design school guide to shopping*<sup>75</sup>, et d'une façon tout à fait signifiante : l'ouvrage rassemble des données comparatives sur le poids relatif des marchandises et pas seulement dans l'économie d'un pays – en surface d'occupation des sols, dans l'évolution des projets d'architecture aussi, les programmes dédiés au commerce et ses dérivés saturant les graphiques à partir de la deuxième moitié du XX<sup>ième</sup> siècle. Les articles reviennent sur les histoires des *malls* américains, associées très étroitement au développement d'inventions techniques comme l'air conditionné, et projetées en avenir. Ainsi, l'exemple de Disney, pas tout à fait dérivé des architectures commerciales mais instigateur d'un certain nombre de « concepts marketing » récupérés ensuite par les aménageurs, incarnerait un « nouvel urbanisme ». Rem Koolhaas revient sur la biographie du personnage, façon d'insister sur son parcours de graphiste qui a fait du dessin d'animation sa spécialité ; de présenter aussi un état d'esprit porté par un goût des mythes et des origines, pas sans naïvetés ni sans désirs souverains.

En effet, Disneyland est le produit d'un professionnel de l'animation et pas d'un architecte-urbaniste – des professionnels de la construction ont été intégrés dans un second temps aux côtés des « animateurs » : Walt est resté attaché à l'idée d'un espace animé continuellement, penchant qui se marie bien avec les principes mêmes du parc d'attraction<sup>76</sup>. Les parcs obéiront à un certain nombre de principes

---

75 R. Koolhaas, *Project on the city II, Harvard design school guide to shopping*, Taschen, 2001.

76 Rem Koolhaas s'est penché sur cette particularité du parc d'attraction, qui consiste à « s'animer » d'évènements différents ou répétés, dans une histoire rééditée de Coney Island : la parc en question y est décrit comme le règne du non-évènement soit, un évènement qui se reproduit chaque soir et d'une façon continue.

R. Koolhaas dans *New York Delire : un manifeste rétroactif pour Manhattan*, Broché, 2002.

inspirés des montages visuels du cinéma d'animation. Les parcours sont conçus comme une suite de narrations, dissociées et rapprochées, à la manière d'une « séquence accélérée ». Les échelles sont manipulées, très souvent réduites et rappelant l'univers du modélisme ; les réductions et les déformations – les architectures peuvent se tordre légèrement ou adopter des profils « mous », non sans maniérismes - gèrent avec fluidité le passage d'un univers à l'autre mais surtout : la diminution très calculée des dimensions permet d'augmenter la capacité des sites, occupés densément. Dans la rue principale du parc américain :

« les premiers étages sont à 90% de l'échelle normale, les seconds à 80%, et les troisièmes ainsi que les toits autour de 50 à 60% »<sup>77</sup>.

Les perspectives sont en effet « forcées », afin de rendre les architectures plus imposantes qu'elles ne le sont. On s'est aidé à cette fin des artifices du « long shot », vue centrée sur un motif principal et qui procède à une approche progressive – ce long shot qui ouvre bien souvent les dessins animés de la même boîte de production. Le motif principal, relayé dans chacune des zones, sert de point focal et de repère. Les distances sont elles aussi ramassées, afin de densifier encore un monde en « micro », balayé par l'œil mais sans plan fixe.

Le modèle est codifié à l'extrême (les éléments de décors, modénatures, dimensions, allures et positionnements des ouvertures sont répertoriés dans un « pattern book ») et un certain nombre de constantes s'imposent d'un parc à l'autre (la subdivision de la surface en aires identifiables, l'organisation autour d'un axe principal - « Main street », renommée exceptionnellement « Market Street » à Eurodisney -), mais selon des formats suffisamment versatiles pour qu'ils puissent

---

77 dans R. Koolhaas, « Disney space », in *Project on the City II*, Op. Cit., p. 276

prendre place dans des territoires différents, convoyant une idée de la culture, de l'expérience et des espaces appartenant à l'histoire des USA et revendiquée comme telle : le modèle américain se rêve universellement valable. Du premier parc dont le chantier débute en 1954 à la plus récente version implantée près de Paris, le principe général reste le même :

- L'aire de loisir est strictement isolée des espaces environnants. Des kilomètres de talus ont été déplacés pour la construction de Disneyland qui masquent les vues sur les architectures et les aménagements alentours (voies, liaisons et autres dessertes nécessaires à l'accessibilité). La deuxième version d'Orlando est construite sur un niveau bâti, proche d'une logique de dalle, qui contient un large réseau de tunnels et de voiries rassemblant également les services, bureaux, espaces de stockage ou dédiés aux employés. L'ensemble n'est absolument pas fondé sur la topographie du site : imitant pourtant tout à fait l'idée qu'on peut se faire d'un « paysage urbain », Disneyland imprime vallonnements et dépressions sur une surface désespérément plate.
- Ces enclaves reprennent des répertoires de motifs et des typologies urbains, assimilés à l'espace civique tout au moins – et c'est probablement une tendance qui s'accroît dans le dernier projet parisien. Walt Disney World Resort déjà, à son ouverture en 1963 a été envisagé comme un morceau d'« urban design » et qualifié de « plus important laboratoire de programmation urbaine »<sup>78</sup> : une version de la ville convertie au privé et gouvernée par le commerce. Certaines « trouvailles », codes et typologies formelles ont d'ailleurs été reprises dans des programmes urbains et de

---

78 Le critique d'architecture Paul Goldberger est cité par Rem Koolhaas, *Project on the city II*, Op. Cit., p. 284.

quartiers (James Rouse à Boston, Baltimore ou New-York – South street seaport -, marquant plus globalement le retour d'une architecture vernaculaire néoclassique dans les villes américaines) que dans des programmes commerciaux (les dernières générations de malls intégrant la dimension de divertissement sont les héritières directes des parcs à thèmes version Disney).

- Nostalgie et futurisme s'y côtoient sans dissonances : thèmes passés et futurs sont traités avec équivalence. L'avenir de l'architecture reste redevable d'un modèle bien antérieur mais en tant qu'il est passé au filtre d'une imagination forcément « visionnaire », et qui a montré ses capacités de modélisation. Le paradoxe est étonnant, d'un aménagement qui multiplie les signes d'identification – en temporalités et en localités - et jamais ne généralise (j'entends par là souligner l'absence de *types* et la multiplication des figures *typiques* ou *typées*), et d'un lieu déraciné et comme flottant – quand bien même intervient-il excessivement sur les sols.

L'avenir des villes selon Walt Disney – et le fondateur relaie une opinion partagée plus qu'il ne la motive - est absolument anti-moderne<sup>79</sup>. En effet, l'ambition menée par l'entreprise répond à l'époque déjà, à la crise d'une modernité urbaine incarnée dans le « tout automobile » et les centres commerciaux. La position est la suivante : on ne condamne pas la marchandisation des espaces mais la disparition d'une certaine autocratie, éventuellement incarnée par le politique et que Walt Disney, décideur des règles internes, logiques d'occupations, codes et fonctionnements de ses lieux

---

79 On peut nuancer ce propos en rappelant que le personnage s'est montré intéressé par les plans de ville de Le Corbusier ou les structures géodésiques de Buckminster Fuller, dont il a tenté d'intégrer des éléments dans son second parc ; les plans en ont été modifiés après sa mort pour correspondre mieux à l'image d'une cité d'antan.

entendait « racheter ». Rem Koolhaas rappelle qu'à la même époque, l'architecte des grands malls américains Victor Gruen n'est pas loin de soutenir les mêmes vues, regrettant l'évolution des villes et des modes de vie assimilés qui ne permettraient plus ni rencontres et ni existences sociales. D'où l'introduction d'éléments évoquant l'urbain (fontaines, bancs, placettes), la réduction en impact et l'harmonisation des signaux et enseignes qui doivent « limiter la fatigue visuelle »<sup>80</sup>. Dans le dessin de ces centres qui s'inventent une dimension « sociale », la cohésion d'une communauté s'opère par le commerce, et le bien-vivre ensemble est fonction d'assurances et de « assurances ».

### **I.C.3 le cas Disneyland 2 : le non-lieu d'une idéologie**

A propos de ces espaces là, ne séparant pas fantasme et réalité, estimant aussi l'imagination comme une façon de modéliser des environnements hors contexte et qui trouveront bien leur place, on pourrait presque parler d'utopies. Pour Louis Marin en effet, on peut estimer qu'il y a une permanence de « certaines structures d'organisation spatiale que l'on peut, à juste titre, qualifier d'utopiques »<sup>81</sup>, et l'exemple de Disney en fait partie. On y retrouve l'évanouissement initial des données géographiques, qui engage le passage vers un monde autre – et pas seulement éloigné -, un monde de la re-présentation c'est-à-dire du double avec tout l'écart qui s'installe dans la limite entre la chose et son image. Mais on n'y trouve pas les qualités d'un espace neutre propice au développement d'une pensée : cette neutralité dont profite Simone de Beauvoir dans le « nulle part » d'un train de nuit

---

80 R. Koolhaas, « Disney space », dans *Project on the city II*, Op. Cit., p. 288.

81 dans L. Marin, *Utopiques : jeux d'espaces*, éditions de Minuit, Paris, 1972, p. 297.

pour se dégager en réflexions<sup>82</sup>; dans laquelle Louis Marin voit de positives contradictions et qu'il perçoit dans la contraction du préfixe « u- » valant pour « eu- ». Car l'autonomie de Disneyland est relative (autogestion, autoréglementation, mais peu d'autoproduction); pas d'autarcie véritable ici, puisqu'on exploite très largement des ressources venues d'ailleurs.

Les propos auxquels je fais référence sont développés en fin d'un ouvrage de Louis Marin consacré aux liens plus ou moins distendus ou contrariés, entre utopies et idéologies. Un des derniers chapitres est consacré par le philosophe à cette « dégénérescence utopique » qu'est Disneyland. L'auteur ouvre la partie sur un rappel synthétique des hypothèses posées en amont :

« Rappels : 1/ L'idéologie est la représentation du rapport imaginaire des individus à leurs conditions réelles d'existence. 2/ L'utopie est un lieu idéologique : l'utopie est une espèce de discours idéologique. 3/ L'utopie est un lieu idéologique où l'idéologie est mise en jeu : l'utopie est une scène de représentation de l'idéologie. 4/ Le mythe est un récit formulant structurellement la solution d'une contradiction sociale fondamentale »<sup>83</sup>.

Le cas Disney se trouve concerné par la quatrième et dernière assertion, dans laquelle le mythe supplée à l'utopie. Je résume ici en deux mots une thèse sur laquelle je reviens ensuite en partie III : Louis Marin attribue bien à l'utopie la dimension d'une idéologie mais qui, en soulevant des contradictions inhérentes – en les positionnant « hors-sol » - offre les outils de sa propre déconstruction donc de sa

---

82 S. de Beauvoir dans *L'Amérique au jour le jour*, Gallimard, Paris, 1997.

83 dans L. Marin, *Utopiques : jeux d'espaces*, Op. Cit., p. 297.

critique. Le mythe à l'inverse, en résolvant ces contradictions, ne rend plus la dialectique envisageable. Le parc à thème – ses parcours à dimension narrative, ses descriptions cartographiées et affabulatrices (Disney a pris soin de ne jamais reproduire en visuels les sites à leurs dimensions exactes) - est dans cet ordre là :

une « figure utopique [est], dans ce processus négatif, tout entière transie par l'idéologie que, dans sa phase d'émergence, elle contribuait à réfléchir et à faire apparaître fictivement »<sup>84</sup>.

On en réfère dans l'ouvrage à deux fonctionnements singuliers du parc, qui convertissent le lieu possiblement neutre d'une vision en aliénation de nos vues à des fantasmes – rien que très quotidiens : l'accommodement des contraires et l'introversion narrative. J'en ajouterai un troisième que je développerai en fin : que rien n'est factice dans le monde de Disney, ni inconséquent.

La centralité s'y trouve être un dispositif puissant – et on peut employer ici le mot « dispositif » au sens que dégage Giorgio Agamben à partir des écrits de Michel Foucault :

« d'une nature essentiellement stratégique, ce qui suppose qu'il s'agit là d'une certaine manipulation de rapports de force »<sup>85</sup> ;

---

84 dans L. Marin, *Utopiques : jeux d'espaces*, Op. Cit., p. 298.

85 M. Foucault, *Dits et Ecrits*, vol. III, Gallimard, 1974, p. 299, et G. Agamben, *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*, Rivages, Paris, 2014.

et en effet à Disneyland, un chemin nous conduit progressivement vers la place centrale puis le monde des fantasmes (le district de « Fantasyland »). Louis Marin prend soin de rapprocher cette version là, d'un fantasme de peu d'onirisme, de plus psychiques hallucinations. Le leurre ne vient pas tant des déformations et décorations fantasques que des réductions narratives, qui prennent place en espaces (le centre distribue et concilie les parties satellites, donnant à l'échange l'apparence de cheminements<sup>86</sup>) :

la « Main street USA », « élément textuel essentiel – espace et axe, centre et vecteur, [elle] divise et unit ; la 'Grand'Rue Amérique' est un opérateur d'articulation et de construction à tous les niveaux du texte visible et racontable »<sup>87</sup>.

Et ces récits sont multiples – passé historique figuré par le rail circulaire, futurisme technologique du moon-rail traversant le parc de part en part, façon d'embrasser « le double pôle historico-axiologique de l'origine et de la fin, de la conquête passée de l'Ouest et de celle future de l'« Espace »<sup>88</sup>. Tout ceci se trouve ré-énoncé dans les différents districts – « monde-frontière », « monde-demain » et « monde-aventure », qui prennent en charge l'autre dimension de la fiction, non plus temporelle mais géographique (l'ailleurs, les contrées sauvages...). L'utilisateur seul, « blanc, adulte, civilisé, mâle », tient son propre rôle face à ses doubles étrangers (indiens, pirates, sauvages...), sorte de Don Quichotte (n')affrontant (plus) ces mécaniques – car il s'agit presque exclusivement d'automates et de rouages.

---

86 Il existe d'autres dispositifs d'équivalences décrits par Louis Marin entre monde marchand et fictions narratives. L'ouvrage établit par exemple une corrélation entre le trésor enfoui des pirates et l'espace de consommation extérieur de la grand'rue.

87 dans L. Marin, *Utopiques : jeux d'espaces*, Op. Cit., p. 309.

88 dans L. Marin, *Utopiques : jeux d'espaces*, Op. Cit., p. 305



Les récits insistent sur la linéarité du progrès jusqu'à aujourd'hui, mais se réalisent dans des structures toutes circulaires, façon de concilier en représentations l'avancée scientifique et technologique et le cumul des biens de consommation<sup>89</sup>. Ainsi,

« la fonction essentielle du désir dans une configuration relativement libre se trouve ici pervertie et bloquée dans un système de représentations immobiles et totalitaires : nouvelle inflexion du sens [...] par laquelle les procès utopiques découvrent leur appartenance idéologique et l'affaiblissement remarquable de leur force critique »<sup>90</sup>.

Et encore, le dessin des limites accentue l'introversion du site et le rassemblement des complexités qui s'y trouvent amassées. Ces limites sont triples : le parc à voiture, diffus ; la ligne plus franche des guichets d'entrées, manifestant une série d'abandons successifs ; le circuit du train, qui ceinture le site sans pour autant laisser la possibilité d'une distance (le parcours ferroviaire est principalement « aveugle », signalant les « mondes » joutés au moyen d'ambiances sonores et lumineuses). Cette progression concentrique permet d'intégrer rapidement le visiteur qui, « sur la scène », ne pourra plus rendre opérante sa fonction critique<sup>91</sup>. Louis Marin le compare à un « récitant » qui *performe* un mythe, sans l'écart nécessaire à le *re-présenter* :

---

89 « En vérité, si la 'morale' de la représentation est la linéarité sans terme du progrès scientifique et technique, le mouvement circulaire continue de la scène est un simple signifiant de la réconciliation du temps et de l'espace saisie et représentée comme la progression cumulative indéfinie des biens de consommation et de l'entourage 'ustensilaire' de l'individu ».

dans L. Marin, *Utopiques : jeux d'espaces*, Op. Cit., p. 320.

90 dans L. Marin, *Utopiques : jeux d'espaces*, Op. Cit., p. 306.

91 « Il n'en est rien toutefois, car la scène utopique, cet espace de mise en jeu de l'idéologie par où l'utopie opère sa fonction critique n'en est pas un : pour la raison simple que le visiteur de Disneyland est sur la scène ».

dans L. Marin, *Utopiques : jeux d'espaces*, Op. Cit. p. 298.

« Il en mime les contradictions dans le présent de sa visite et sa gesticulation rituelle [...], et par laquelle il renverse, dans le jeu, les déterminismes de la vie quotidienne pour les réaffirmer, légitimés et justifiés, par son geste instaurateur ; sa promenade est le récit mille fois renouvelé de l'harmonisation leurrante des contraires, la solution fictive de leur tension conflictuelle » [...] « En 'performant' l'utopie de Disney, le visiteur 'réalise' l'idéologie de la classe dominante comme le récit mythique instaurateur de la société dans laquelle il vit »<sup>92</sup>.

Un déplacement certes, mais sans espacements, alors saisi par « l'idéologie de la classe dominante de la société américaine ».

Enfin, et c'est une idée à peine esquissée chez Louis Marin qui remarque avec justesse que les machineries en exercice ne sont au fond, ni vraies ni fausses, sortes de modèles réduits : fausses machines mais vraies modèles ou inversement. Pas exactement cette « maquette gigantesque » dont parle Jean Baudrillard, que l'on pourrait sauver en envisageant le site ni plus ni moins qu'une reconstitution quasi « didactique »<sup>93</sup>. Disneyland n'est pas « hyperréel »<sup>94</sup> ni n'est simulé : il existe puissamment. D'une façon certaine, la dimension pas tout à fait factice des mondes Disney mérite d'être interrogée et n'est pas sans importance : il est en effet patent, lorsqu'on visite le site avec l'œil du constructeur que tout est « en dur ». Point de décor au sens strictement « scénique » (de « skéné » soit la tente, le lieu couvert ou structure en bois, démontable) : on ne retrouve rien des logiques du stand ou autre

---

92 dans L. Marin, *Utopiques : jeux d'espaces*, Op. Cit., p. 299.

93 C'est l'argument proposé en fin d'article par Neil Leach, « Escapist », dans *Architourism*, sous la dir. de J. Ockman et S. Frausto, Prestel, 2005, p. 177.

94 J. Baudrillard, *Simulacres et simulation*, Galilée, Paris, 1981.

structure légère qui ne resteraient qu'un temps. Si l'exploitation spectaculaire des lumières colorées masque les teintes réelles des objets, les sols ou les architectures sont bien matériels. Les topographies ont été réellement refaçonnées et les surfaces engazonnées ; toute une ingénierie paysagiste a permis de créer les plans et les points d'eau<sup>95</sup>. De l'artifice certes, mais qui pèse. D'où le mimétisme observable entre ces bâtis là et les autres hôtels et restaurants en extérieur (parfois plus négligés) et même, les zones de logement construites à proximité. Pas tant qu'on ait cherché à étendre l'influence d'un univers original aux domaines alentours (effectivement, dès le projet d'Orlando, le groupe Disney a eu la « prévoyance » d'acquérir l'ensemble des terrains jouxtant le parc pour mieux en maîtriser contenus et aspects des programmes bâtis), et c'est d'une certaine façon plus alarmant : est parvenu à s'incarner un modèle idéologique solide et qui a convaincu, pouvant effectivement se réaliser dans le présent des quartiers.

#### **I.C.4 de l'*otium* aux loisirs**

Rien de *ludique* au fond à Disneyland, si l'on prend ce mot dans sa définition même :

« qui concerne le jeu en tant que secteur d'activités dont la motivation n'est pas l'action efficace sur la réalité mais la libre expression des tendances instinctives, sans aucun contrôle d'efficacité pragmatique »<sup>96</sup>.

---

95 Pierre Alphanéry décrit précisément les opérations d'envergure menées sur les sols de Marne-la-vallée.

P. Alphanéry, « La nature de Disneyland Paris », dans *Natures extrêmes, Communications*, n°61, 1996, sous la dir. de J. Cloarec, pp. 79-91.

96 Source : dictionnaire CNRTL

En ce sens on peut estimer que ces espaces sont « nuisibles » : il faut repenser à Adolph Loos pour qui le créateur doit produire des modèles stables et entrer ainsi dans le champ d'une production *économique* et *de qualité* (qui ne gaspille pas de temps, d'énergie et d'argent). De ce point de vue seulement « l'Ornement est un crime » qui impose à l'ouvrier une tâche de longue durée et mal rémunérée – produisant donc, ce qu'on peut appeler de la nuisance sociale. On peut accepter la production d'objets de moindre qualité dans le cadre des usages occasionnels (tenues de fêtes, expositions, évènements). Le luxe ornemental et l'exploitation du travail artisanal deviennent intolérables dès lors qu'ils s'appliquent à des stylistiques destinées à durer<sup>97</sup> : c'était le point de vue de l'architecte viennois, déjà, en 1909.

S'inscrire en défaut d'une actualité économique qui a pris pour habitude de ne plus calculer la valeur des matériaux en fonction du temps de travail, cela reviendra à assumer un « goût d'époque » pour la simplicité. Fonctionner avec ce « moindre capital » – car du goût d'autres époques portées vers l'ornement, nous n'aurions plus les moyens -, c'est une façon de dégager un temps dévolu autrement à une tâche aliénante, quand elle n'est pas de l'initiative même de l'ouvrier jubilant<sup>98</sup>. Ce temps dans l'idée de Loos doit être évidemment laissé libre, et c'est une idée qui a été partagée et développée par William Morris : ces moments tenus en dehors de la production – dégagés justement par une machine non pas destinée à abaisser les coûts mais à travailler plus vite et sans homme - pourront devenir un temps de loisir, qui est partie d'une instruction toute libérale et intègre l'activité artistique. Celui qui

---

97 Adolph Loos fait référence aux produits de la Sécession Viennoise et des Werkstätte, manifestation selon lui du goût d'une nation (l'architecte en veut pour preuve la diversité des productions du Jugendstil en Europe), menacé d'obsolescence.

A. Loos, « Ornement et crime » (1909), dans *Paroles dans le vide*, Ivrea, Paris, 1994.

98 Adolph Loos défend la production d'ornement quand elle est à l'initiative de l'artisan qui se plaît à cette activité, homme de « peu de culture » : tandis qu'il appartient à « nous, aristocrates » qui ne sommes pas dans cette sorte de dénuement culturel, de produire un art moderne.

A. Loos, dans « Ornement et crime », Op. Cit.

aime pourra en apprendre alors depuis l'étranger, dans un loisir qui n'est jamais désœuvrement : mais « œuvre utile à faire »<sup>99</sup>. On retrouve ici quelque chose de l'« otium » des anciens : l'occasion d'un repos propice à la méditation studieuse, échappé autant de la vie politique que des négoce<sup>100</sup>.

De l'otium romain (dont on retrouve encore la « gratuité » dans l'expression « avoir le loisir de... »), jusqu'à son emploi pluriel dans les formules récentes de « civilisation des loisirs »<sup>101</sup> puis « industrie des loisirs », le sens glisse et même dévie. Le loisir devenu divertissement s'inscrit en plein dans une vision mercatique généralisée, produisant les biens et les services nécessaires à l'occupation des temps libres, et détournés que nous sommes alors des préoccupations essentielles<sup>102</sup>. L'idée du « passe-temps » n'est pas l'apanage de modèles économiques orientés franchement vers la marchandisation, mais partagée par des systèmes inquiétés des libertés individuelles et attentifs à nous « employer ». Conception plus du tout pascalienne du divertissement : ce remuement qui n'était pas dénué d'inventions, dans lequel avait pu se mettre l'homme en conscience de sa condition et cédant à ce qui le console tout en le charmant, n'a pas grand-chose à voir avec les « attentes » actuelles, assurées de se voir satisfaites<sup>103</sup>. Georges Sebbag dans un article consacré à

---

99 W. Morris, « Comment nous vivons, comment nous pourrions vivre » (1884), dans *Contre l'art d'élite*, éd. Hermann, 1985.

100 Cicéron a employé la formule « otio tabescere » soit « croupir dans l'oisiveté », pour désigner la propension de certains dans son peuple à détourner l'ancienne *scholè* grecque en inaction.

101 expression que l'on doit à Joffre Dumazedier dans un de ses ouvrages publié en 1962, *Vers une civilisation du loisir ?*.

102 Le terme *divertissement* est d'origine latine ; il est apparu en Europe à la fin du xv<sup>ème</sup> siècle et désignait alors « l'action financière de détourner à son propre profit, ou de distraire une part de l'héritage. Par la suite, cette définition a été reprise pour l'appliquer à l'action de détourner l'essentiel en général et, par extension, à ce qui détourne quelqu'un de l'essentiel ». Source : dictionnaire Sensagent.

« l’Otium et le loisir industriel »<sup>104</sup> rappelle que Fourier a pu décrire un mode de vie idyllique, dans lequel l’*harmonien* est pris par le jeu (pas tout à fait) libre des passions humaines, mais néanmoins pris. Je me saisis de ce dernier exemple à escient, pour signifier ceci : le principe du parc dont il a été question cette partie, n’est pas l’apanage seulement d’une société estimée être néo-libérale et préoccupée seulement des conditions d’un marché. Les parcs sont d’abord politiques : Peter Sloterdijk en a produit une pensée, des cultures humanistes ayant tendance à apprécier les conditions d’une domestication (empruntant tout un vocabulaire de l’élevage et du dressage allant avec une pratique de la sélection). Il y est question de notre goût pour l’insularité voire l’hyper-insularité, pour ces climats internes qui nous « gâtent » en nous procurant des extases. C’est en ce sens qu’il faut comprendre la version d’un homme « décadent », parce que « gâté » : tourné vers des raffinements et plus tout à fait primitifs, pour qui les jeux ne sont plus ces occasions d’un ensauvagement, entrés dans le rang même<sup>105</sup>. On lit ceci à propos d’une origine politique :

« Ce projet de Platon a suscité dans le ‘zoo humain’ une inquiétude intellectuelle qui n’a jamais pu être apaisée. Depuis le *politikos* et depuis la *politeia* il existe des discours qui parlent de la communauté comme s’il s’agissait d’un parc zoologique, qui est en même temps un ‘parc à

---

103 Pierre-Damien Huyghe étudie dans une série d’articles cette spécification moderne du travail « rendu » à lui-même c’est-à-dire « pur » et « extrémisé », dont le loisir (envisagé comme un temps laissé libre) se trouve maintenant exclu : systématisation d’un travail dévolu entièrement à cette promesse de « vacance » comme une récompense ou une compensation, et vouée à l’inactivité. De cette situation le divertissement est issu.

P.-D. Huyghe, « Du travail en général », dans *Du Travail, Essai*, , Azimuts 47, 2017.

104 G. Sebbag, « l’Otium et le divertissement », dans *Les loisirs*, Architecture d’aujourd’hui n°348, sept-oct 2003.

105 De là chez Sloterdijk toute une théorie de « l’élévation » politique des peuples menés par un « gardien », qui emprunte au vocabulaire du dressage, de l’élevage et du zoo.

dans P. Sloterdijk, *Règles pour le parc humain* (2000) et *La domestication de l’être* (2000).

thèmes'. A partir de là, l'entretien des hommes dans des parcs – et des villes - peut apparaître comme une tâche zoo-politique. Ce qui se présente comme une réflexion politique porte en réalité sur les règles d'un fonctionnement des parcs humains. S'il existe une dignité de l'homme qui mérite l'attention philosophique, c'est surtout parce que les hommes ne sont pas seulement entretenus dans les parcs à thèmes politiques, mais s'y entretiennent eux-mêmes »<sup>106</sup>.

On comprend alors la translation facile qu'a opérée le mot dans ses usages récents : on parle bien volontiers de Parc industriel ou de Parc d'activités, pour désigner ces espaces consacrés à la gestion des échanges et dans lesquels on se complaît.

## **I.Des villes en quartiers**

On s'entend bien sur l'idée que les parcs de loisirs ont eu la valeur d'un modèle, pour un urbanisme qu'on qualifie couramment de « commercial ». Le rayonnement du cas Disneyland en première instance, a incarné pour toute une génération d'architectes « post-modernes » un modèle quasi archétypal d'espace passant pour public, dans lequel l'ornement s'impose en place des villes. Les points de vue ne se recouvrent pas tout à fait : on pense aux déclarations de Charles Moore estimant que le monde de Disney est, je le cite :

« l'œuvre d'architecture la plus importante des dernières décennies du monde occidental »<sup>107</sup>.

---

106 dans P. Sloterdijk, *Règles pour le parc humain, une lettre en réponse à la Lettre sur l'humanisme de Heidegger*, Mille et une nuits, Francfort, 1999, p. 45.

On imagine qu'un personnage comme Robert Venturi (qui à ma connaissance s'est plus souvent intéressé aux parallèles entre espaces classiques de représentation et urbanisme commercial, qu'aux lieux strictement dédiés aux loisirs) y verrait une rénovation de l'iconographie urbaine, dans un symbolisme nouvellement « populaire ».

Il ne s'agit pas là d'un épiphénomène : je veux dire qu'il ne concerne pas seulement les espaces dédiés aux échanges mais gagne aussi des zones dites de résidence. Philosophiquement parlant, on peut ne pas s'étonner de la fusion des deux modèles – du divertissement et de l'habitat –, si l'on estime qu'ensauvagement et domestication sont les corollaires d'une semblable procédure d'« humanisation » bien encadrée. C'est un point envisagé par Bruce Bégout à propos d'une autre source, toujours américaine, qui rapproche lui aussi les dimensions du loisir et du domestique à Las Vegas : car en tous lieux, divertissant ou résidentiel, on se trouverait bien domestiqués. Différemment de Peter Sloterdijk néanmoins, qui voit dans le cantonnement des ensauvagements à quelques lieux dédiés aux excès et la civilisation par la culture, un continuum traversant toute l'histoire de l'humanisme, Bruce Bégout a l'air de regretter une confusion qu'il estime lui, récente, entre le loisir et d'autres occasions de « compensation » voire de « contestation »<sup>108</sup>. Et d'appeler quelque chose comme une issue mais qu'il ne connaît pas, pour vivre cette « ville pascalienne, mais un Pascal sans Dieu, ni pari »<sup>109</sup>. Le problème est plus strictement « politique » pour Bégout, ou « Foucauldien » (relatif aux structures parfois diffuses du pouvoir, ici du contrôle) :

---

107 Ch. Moore cité par S. Degoutin dans *Prisonniers volontaires du rêve américain*, éditions de la Vilette, 2006, p. 325.

108 Les termes sont employés en page 123, dans B. Bégout, *Zéropolis*, Allia, Paris, 2007.

109 dans B. Bégout, *Zéropolis*, Op. Cit., p. 123.



« Ainsi le *fun* qui, sous toutes ses formes, se mêle continuellement à l'existence la plus quotidienne de l'Américain moyen, représente-t-il ce processus complexe et sournois qui confère à la nécessaire dépense de son allégresse vitale les lignes prétracées d'une joie socialement dictée. De ce fait la subordination au jeu est d'autant plus forte qu'elle procure des plaisirs plus intenses. La politique de donnant-donnant de l'*entertainment*, qui décide depuis cinquante ans de l'essence urbaine et sociale de Las Vegas, figure l'extrême pointe de cette domestication sociale, librement consentie, qui laisse à l'appivoisé le soin de tirer lui-même les conclusions de sa libre servitude : il y a pris du plaisir »<sup>110</sup>.

Car contrairement à ce que peut laisser supposer le décor fantasmagorique des hôtels-casinos, rien de déconcertant :

« l'écart et l'anomalie sont absolument bannis par les polices privées des casinos qui, sans arrêt, veillent à l'ordre des choses »<sup>111</sup>.

Et çà n'est pas un fait réservé à des espaces récréatifs que l'on penserait plus propices aux débordements. S'est esquissé un schéma binaire et bien balancé, qui associe des artères principales dévouées au spectaculaire ou conçues sur le modèle du simulacre, à des étendues loties d'une autre banalité. Aux exubérances du strip donc, répond la très grande « in-différence » des banlieues résidentielles. Là encore, « en sourdine, une raison sécuritaire détermine le plan d'occupation des sols »<sup>112</sup>. On peut supposer alors, qu'il y a comme une participation conjointe, des lieux dédiés à des activités

---

110 dans B. Bégout, *Zéropolis*, Op. Cit., pp. 45-46.

111 dans B. Bégout, *Zéropolis*, Op. Cit., p. 39.

112 dans B. Bégout, *Zéropolis*, Op. Cit., p. 39.

monétarisées et des espaces d'un habitat organisé en lotissements. Mike Davis<sup>113</sup> a rappelé ailleurs que ceci n'est pas chose très récente, dans le cas d'un urbanisme que l'on estime « typiquement » américain : la critique francfortoise de l'industrie culturelle s'était emparée du modèle angelevin pour signifier l'érosion des masses dispersées en habitats individuels – donc isolées -, du coup soumises à la puissance des enseignes. Depuis et pour le dire simplement, les « enseignes » se sont mieux infiltrées dans des urbanités découpées en « zones ». La généralisation du loisir jusque dans les « quartiers » résidentiels en est un cas symptomatique. La protection d'un intime et d'un privé ont servi de prétextes à l'établissement d'enclaves encore plus strictes, dont les principes sécuritaires sont pondérés par le recours à des agréments. Ceci a motivé en différents lieux, l'édification de ce qu'on appelle les « gated communities » :

« cachées derrière des hauts murs parfois barbelés, à l'abri des excès hystériques de *downtown* souvent surestimés par la logique paranoïaque de la pensée sécuritaire, ces nouvelles communautés suburbaines s'organisent au calme, autour d'un golf, d'une piscine et de terrains de tennis »<sup>114</sup>.

On retrouve là quelque chose du sens original du verbe « parquer » (du latin *parcae* provenant lui-même de *parco*, *parcere*) soit « épargner », d'une épargne maintenant sans soin et réalisée très probablement « sur le dos des autres », qui motive des tendances strictement protectionnistes. Celles-ci alertent une génération de chercheurs et d'écrivains impliqués dans la question d'un social sous contrainte.

---

113 M. Davis, *City of quartz, Los Angeles capitale du futur*, La découverte/Poche, Paris, 2000.

114 dans B. Bégout, *Zéropolis*, Op. Cit., pp. 39-40.

### **I.D.1 parquer : la ville résidentielle**

Nombre d'ouvrages s'intéressent aujourd'hui au devenir d'un urbain qui n'établit plus ou peu d'espaces publics, à partir d'un modèle américain certainement hégémonique, imaginant une ville essentiellement lotie. Stéphane Dégoutin<sup>115</sup> notamment, justifie de cet intérêt dans *Prisonniers volontaires du rêve américain*, qui commente les rapports évidents entre les zones résidentielles, les parcs urbains datés du XIX<sup>ème</sup> siècle – espaces privatisés à l'époque et à destination d'une haute bourgeoisie -, et les lieux du loisir actuels qui en seraient les héritiers. Car les parcs d'attractions et leurs corollaires auraient initié quelque chose de ces « quartiers » de la « réassurance » dont les moyens ont pu être clairement analysés sans que cela n'induisse de réaction à l'encontre de la modélisation toute artificielle des environnements dans lesquels les domiciles se situent – multiplication des référents historiques voire passéistes, réduction des échelles et appel aux modalités d'un décor « en dur », déambulations visant à limiter les capacités à se représenter l'espace donc à se repérer, prédilection pour les tracés en cul-de-sac, etc.. Cet « habiter » là, sorti de rien et tourné sur lui-même, se pense aujourd'hui à partir du cas des « gated communities », de leur organisation singulière autant qu'ordinaire : singulière parce que reprenant les mêmes éléments (homogénéité des populations autorisées, fermeture de la zone clôturée de diverses façons, motifs empruntés aux traditions depuis les portes d'entrée monumentales jusqu'aux symboles historiques greffés, intériorisation des dispositifs, agréments thématiques ou divers) ; ordinaire parce qu'apparentée à nombre de programmes de construction – résidentiels et pas que, aux USA et ailleurs. Stéphane Dégoutin propose une somme très descriptive des

---

115 S. Dégoutin, *Prisonniers volontaires du rêve américain*, éditions de la Villette, Paris, 2006.

configurations pas bien différentes en matière de groupements communautaires. L'iconographie de l'ouvrage<sup>116</sup> permet d'apprécier les formations que prennent ces espaces en plans ou vues aériennes : les enclaves dont il est question tracent des circulations que l'on dirait « organiques », implantent les habitations au détour de certaines circonvolutions, (se) préservent des espaces verts, contrastant fortement avec des alentours nivelés sur le principe du damier parfois, réglés sur une voirie plus systémique partout. David Mangin également, fait état des différentes logiques à l'œuvre en plans, photographies, et schémas, qui gèrent les accès, hiérarchisent les voies et planifient des vides, formant secteurs et enclavements progressifs<sup>117</sup>. Les configurations restent variables, depuis la zone de logements retournée sur elle-même et ses propres « cul-de-sac », jusqu'à la transmutation du modèle en immeubles résidentiels plus adaptés aux contextes des centres urbains.

On serait enclin à penser que trop familier avec ce type d'espaces contrôlés et bien ornés, on ne s'apercevrait plus des parentés avec d'autres lieux éclectiques dédiés au loisir seul. Les données et appréciations compulsées dans les ouvrages nous incitent à penser un peu différemment : l'enclave ou la « micropole » incarnerait une des seules possibilités actuelles donnée à un espace collectif d'exister, à l'échelle du quartier quand bien même, tributaire encore d'un lieu civique qui existe maintenant et peut-être seulement, en « images ». Pour ce qui nous concerne ici, d'un urbanisme bien actuel enclin à privatiser les espaces, les penseurs – qui sans en être toujours « spécialistes » tournent autour du champ de la sociologie -, évaluent les responsabilités relatives de deux modèles historiques, américain et européen. On

---

116 S. Degoutin, *Prisonniers volontaires du rêve américain*, Op. Cit., 2006.

117 D. Mangin, *La ville franchisée, formes et structures de la ville contemporaine*, éditions de la Villette, Paris, 2004.

estime le premier « postmoderne » – dans sa façon d’en revenir aux symboles ; le second correspondrait lui, à une modernité historique et plus « abstraite », qui aurait eu tendance à redessiner la ville en secteurs. Dans l’un et l’autre cas on est bien dans une pensée des urbanités à partir du résidentiel : d’un loti embelli par différents agréments ou d’une capacité de logement que l’on a souhaité augmenter, en l’équipant.

Le premier cas américain, très inspiré du goût des espaces de loisir pour le « décorum » par-dessus le béton, aurait supporté l’épanouissement à une échelle mondiale du système des « parcs »<sup>118</sup> couplé à la pratique des loisirs. Certains analysent d’ailleurs la tendance toute américaine à se tourner vers des espaces repliés et décorés – parfois surréalisants - comme une spécificité « nationale » : « mythe de la fuite » et contre-propositions urbaines pour Stéphane Degoutin<sup>119</sup>, révision de l’histoire nationale et tournure en direction d’environnements pré-historiques pour Jean-Baptiste Thoret<sup>120</sup>. D’où le rôle moteur de l’urbanisme américain dans la promotion d’une architecture résidentielle très inspirée des mythes naturalistes. On préfère alors s’installer dans des périphéries telles que traitées en Arcadie, thématique que l’on trouve dans bon nombre d’attractions. Loisirs et logements n’y sont pas antinomiques mais presque parents. Le cas de Venice beach est particulièrement illustratif des liens très étroits qui les unissent : terrains vierges et marécageux encore au début du XX<sup>ième</sup> siècle, puis surface d’accueil pour un

---

118 David Mangin fait état de cette généalogie double – de ce que « la ville de l’entre-soi » doit à l’urbanisme de secteur moderne et aux « modes de ville » aux États-Unis. Un chapitre est consacré aux « parcs, avant-poste de la division mondiale du travail et du loisir ».

dans D. Mangin, *La ville franchisée, formes et structures de la ville contemporaine*, éditions de la Villette, Paris, 2004.

119 S. Degoutin, *Prisonniers volontaires du rêve américain*, Op. Cit.

120 J.-B. Thoret, *Le cinéma américain des années 70*, éditions des Cahiers du cinéma, 2006.

environnement totalement artificiel dédié à quelques manifestations théâtrales et musicales ; vite mué en lieu de divertissement et de spectacle, et en imitation d'une cité italienne. Le parc devenu attirant a motivé l'établissement de quartiers résidentiels avant de disparaître progressivement au profit d'un urbanisme calqué sur les critères d'un centre urbain : animé, rassemblant un certain nombre de services. C'est Mike Davis qui s'empare de cet exemple, dans un ouvrage consacré à Los Angeles comme un cas incarnant une urbanité d'une autre sorte – New-York ou San Francisco passant pour des types « européens » -, systémique mais capable de figurer un « micro-monde » : qui rassemble en un territoire extensif un grand nombre de types communautaires matérialisés à plus petite échelle et par les mêmes frontières ; composée d'un agrégat de secteurs donc, d'abord résidentiels.

Penser l'urbain à partir d'une capacité de logement à laquelle on a adjoint services et activités – éventuellement ludiques -, ne correspond pas seulement à une tendance de la ville « néolibérale ». Historiquement même, se trouverait mise en cause une modernité initiée dès les années 1920 et 1930, qui revendiquait une position inversement « sociale ». Les points de vue des penseurs ici divergent, entre ceux qui regrettent l'hégémonie d'un modèle qu'ils estiment américain, et d'autres qui insistent sur la responsabilité d'un modernisme pensé à partir des seules fonctions. C'est qu'on n'a pas mieux supporté, dans l'urbanisme de secteurs, de laisser le logement à lui-même ; et on a offert aux « grands ensembles » pauvres en collectifs, comme en compensation, l'accession à un certain confort et la possibilité de développer des événements divertissants. Les exemples auxquels je pense concernent des cas français, d'un aménagement du territoire très planifié, et un moment particulier dans lequel on a réagi face à la croissance « incontrôlée » des régions – parisienne et autres péri-urbanités - en plans d'urbanisme divers. Là encore le principe du parc dans une version au départ plus austère, a prévalu pour un urbanisme réduit à deux fonctions complémentaires bien qu'insuffisantes : loger et équiper. Cette insuffisance, toute une génération d'opérations d'aménagement « modernistes » l'a démontrée : ce sont les secteurs dits industriels ou à urbaniser

(les « secteurs industrialisés » de Saint-Etienne, Angers, Bron-Parilly, et autres ZUP), développés depuis les années 1950 et jusqu'au début des années 1980 en France. On a alors adjoint aux logements de sommaires mais parfois massifs équipements en place des centres civiques : écoles ou maisons de quartier dans certains cas et pas toujours les meilleurs, centres commerciaux ou de loisirs plus souvent (on se rappelle la proposition de l'AUA au tout début des années 1970 pour le concours de la ville nouvelle d'Evry I, grande voie axiale irriguée par des moyens de communication « non-polluants », polarisée entre le centre culturel d'Evry d'un côté, et le centre de l'automobile couplé à un centre commercial, de l'autre) ou autres éléments capables d'assurer une « animation urbaine ». On a appelé « villes nouvelles » puis « cités » ces ensembles là, façon de signifier ce qu'elles ont cherché à singer, et d'annoncer quelque chose comme un repli ; car en effet, elles ont développé des fonctionnements peu autonomes – restant dépendantes des centres financiers et institutionnels déjà implantés (l'ensemble nouveau de Cergy-Pontoise par exemple, reste sous l'autorité des anciens élus des 15 communes qu'elle couvre ; l'Etablissement Public de la Défense avec les entités de Courbevoie, Puteaux, et Nanterre)<sup>121</sup> - mais tout au fait autarciques. Le but des aménageurs comme des habitants est explicite : avoir tout sous la main et ne pas avoir besoin d'en sortir<sup>122</sup>. Ce qui peut passer pour un phénomène d'époque et que nous aurions aujourd'hui dépassé, appartient à une logique qui se révèle « durable » : le cloisonnement correspond bien aux orientations actuelles d'urbanités envisagées à partir des intérieurs – domesticités, privatisations, enclaves.

---

121 Les documentaires sur la « ville nouvelle » réalisés par Eric Rohmer et Jean-Paul Pigeat en 1975 (*Enfance d'une ville* et *La forme de la ville*) font intervenir élus, architectes et urbanistes, directeurs d'aménagement et habitants. Les « interviews » individuelles laissent apparaître les rapports de force en jeu, ainsi qu'un certain nombre de doutes quant à la recherche possible d'objectifs communs.

122 Ce sont les propos de Mr Hirsch, directeur de l'établissement public d'aménagement de Cergy-Pontoise, en début de *Enfance d'une ville*, E. Rohmer et J.-P. Pigeat (1975).

## **I.D.2 des espaces sous contrôle**

Sur la responsabilité des modernes, les avis sont plus nuancés et éventuellement, divergent : le géographe Michel Lussault par exemple repère dans les tendances isolationnistes du résidentiel, moins la manifestation stricte d'un élan sécuritaire que le résultat de la sectorisation historique des fonctions ; Mike Davis différemment, y voit l'incarnation en schémas urbains d'une cartographie de la peur. On s'accorde néanmoins sur les ambitions d'une politique qui a tenté, en dévoyant pour partie les premières utopies modernistes, de bien contrôler son territoire. C'est, on le rappelle encore une fois, l'intention avouée des grands programmes d'aménagement menés en France dans les années 1970, souhaitant endiguer le développement anarchique de la région parisienne et pareillement, des littoraux comme des montagnes gagnés par un tourisme plus important ; c'est aussi ce qui a prévalu dans la récupération de l'ancien schéma de Burgess aux États-Unis, motivant l'établissement d'un ordre moral en ville.

Dans l'un et l'autre cas l'idée première aurait été détournée, si ce n'est pervertie. La Charte d'Athènes qui avait en effet la prétention d'amener un ordre dans la « débâcle » générée par la « rafale machinique »<sup>123</sup> s'est vue récupérée en une force d'organisation politique des espaces, profitant au rayonnement d'un État. C'est pour Bruce Bégout le propre de toute utopie subissant le recouvrement par la chose politique, et ce depuis la structure pensée initialement par Thomas More ou

---

123 On trouve des formules telles : « Que surgisse la débâcle de tous les moyens en usage sous la rafale machiniste », etc.

dans Le Corbusier, *Une maison, un palais*, éd. Connivences, 1989, p. 53.



Campanella : cet « espace transhistorique où la régulation sociale atteint une rationalité et une efficacité sans pareilles »<sup>124</sup>. La régulation y sert le contrôle des populations, la satisfaction des désirs se conciliant alors parfaitement avec le consumérisme ambiant :

« C'est que l'utopie, par son goût de l'idéal et du normatif, vise un double défi : faire disparaître toute forme d'incohérence dans les relations sociales, intellectuelles et affectives pour laisser libre cours aux désirs de chacun non réprimés ; construire une société homogène selon un ordre régulier et irrécusable qui détermine en détail et par avance toutes les relations possibles entre les hommes. *Janus bifrons*, elle plaide en faveur de la satisfaction complète des désirs dans une société d'abondance sans fin où toute contradiction aura été résolue et elle cadennasse en même temps les appétits ainsi comblés dans un agencement réglé qui ne laisse plus de place à l'insolite et au différend »<sup>125</sup>.

Il est question de Las Vegas encore mais on sait le propos valable en d'autres lieux et d'autres temps : quand et pourquoi une institution politique que l'on a voulu forte, n'a pas manqué de se compromettre avec les marchés – c'est l'entrée en matière proposée par Jean-Luc Godard en « off », dans les débuts de *2, 3 choses que je sais d'elle*.

---

124 dans B. Bégout, *Zéropolis*, Op. Cit., p. 43.

125 dans B. Bégout, *Zéropolis*, Op. Cit., pp. 43-44.

Outre-Atlantique, une même politique de contrôle avait exploité le principe du zonage pour établir un « ordre moral de la ville », pas sans rapport à la répartition des capitaux : c'est la reprise du schéma de Burgess, établi et interrogé par Robert Ezra Park et l'école de Chicago. On y trouverait en germe les éléments d'une organisation sectorisée dont nous souffrons encore et encore plus. Car en effet, Mike Davis a réactualisé en publication le schéma initial de 1925<sup>126</sup> dans une version dessinée par lui-même et correspondant à un état actuel estimé de la ville américaine. De la première « carte » annulaire à l'autre diagramme concentrique, on voit plus que le projet se « retourner ». En effet, le déploiement d'un urbanisme que l'on imagine pyramidal, à partir d'un centre historique ou d'affaire entouré de quartiers de grands immeubles aux zones résidentielles de type lotissement, villas prestigieuses et bungalows, laisse la place à un autre principe concentrationnaire dans lequel les espaces « intérieurs » appauvris et délinquants se trouvent enclavés, cernés de « barrières » de différentes sortes – ceintures transitionnelles des banlieues ouvrières, zone frontalière des prisons. La seule « ville » rassurée par ce dispositif de confinement se déploie dans l'autre direction, extérieure. Elle n'est pas strictement résidentielle : on y établit de nouveaux « centres », qui prennent des configurations diverses, qui attirent et qui rassemblent une majorité des capitaux, introduisant des tensions nouvelles entre des banlieues diversement dotées.

Pourtant, l'établissement de ces « régions morales » n'était pas initialement le fait d'une « politique ségrégative » mais relevait d'une « sectorisation spontanée » observable à l'époque, à Chicago. Dans un article intitulé « Z comme zonage », Michel Agier rappelle ceci :

---

126 Les deux visuels sont présentés en début d'un plus court ouvrage, dans M. Davis, *Au-delà de Blade Runner, Los Angeles et l'imagination du désastre*, Allia, Paris, 2007, pp. 16-17.

« D'abord réservée, dans l'esprit des chercheurs de l'école de Chicago, à des zones moralement différentes ou déviantes du reste de la ville (quartiers de la prostitution, du crime ou des sans-abris), la notion de régions morales permettait de penser l'organisation ségréguée de la ville comme une 'mosaïque' d'ethos urbains distincts. Elle prolongeait celle d'aires naturelles de ségrégation. Chaque aire, expliquait Park, avait une fonction dominante dans la distribution de la population ou des activités urbaines »<sup>127</sup>.

Peu d'innocence certainement dans cet outil au service d'une analyse initialement sociologique, envisagé bien vite comme un dessin capable de soutenir une politique concentrationnaire. Il reste étonnant pourtant que le schéma ait pu incarner un urbanisme moderne alors même qu'il faisait état de résurgences tout à fait archaïques ; car « les trois notions parentes d'aire naturelle, de région morale et de zone naissent d'une interrogation partagée sur ce qui forme la communauté urbaine »<sup>128</sup>, une tendance au communautaire qui n'a fait que s'intensifier et qui a toujours été servie par des politiques décisionnaires, et des juridictions censées garantir un partage équitable des lieux.

---

127 M. Agier, « Z comme zonage », dans *L'espace anthropologique*, Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine, 20/21 mars 2007, éditions du Patrimoine, Paris, 2007, p. 181.

128 M. Agier, « Z comme zonage », Op. Cit., p. 182.

### **I.D.3 surveillance et état de guerre**

Le nouveau facteur en jeu dans l'espace urbain est, toujours selon Mike Davis, la peur, qui configure un « paysage de la surveillance »<sup>129</sup> pas tellement inédit. On trouve dans les catégories initiales de Burgess, un lexique singulier qui n'est pas sans évoquer quelque chose d'un complexe militaro-politique : depuis le *loop*, en passant par des « zones de détérioration », puis des zones de résidence, avant que l'on atteigne les quartiers plus fermés des maisons individuelles puis des « commuters zone » ou zones tampons, aires suburbaines et villes satellites enfin. Ce lexique accompagne une pratique graphique consistant à schématiser plutôt qu'à cartographier, et qui perdure comme la manifestation de la militarisation du fait politique : abstraction des codes de représentation des voiries dans les cartes américaines réduites à un trait unique, évolution des dessins en direction du diagramme dans le schéma chicaguien réévalué sur l'autre côte par Mike Davis. L'essayiste américain propose une révision singulière du principe ayant déterminé l'évolution des configurations urbaines. Point question d'étalement urbain ou de déploiements en habitats dispersés, au contraire : on correspond à d'autres schémas concentriques dans lesquels différentes structures annulaires ou cellulaires pressurent un cœur de ville. Celui-ci devenu zone de non-droit, est une sorte de gouffre évidé. En effet, la main posée sur les ceintures urbaines par les « wasps », population plutôt fortunée et massivement implantée en périphéries, aurait opéré certaines contraintes sur d'autres populations déshéritées et contenues dans des centres enclavés. Les réactions d'ordre social (émeutes, rébellions) auraient incité en

---

129 « Paysage de la surveillance » est le titre du premier chapitre ; dans M. Davis, *Au-delà de Blade Runner, Los Angeles et l'imagination du désastre*, Allia, Paris, 2007, p. 18.

retour les habitants des zones résidentielles à protéger par divers systèmes de privatisation et des équipements de surveillance, leurs « quartiers ». On reconnaît des fonctionnements inspirés par les stratégies militaires qui consistent à encercler et/ou à camper :

« Dans la métropole angelena contemporaine, de nouveaux types d'enclaves émergent en accord avec la militarisation du paysage. A défaut d'un terme universellement accepté, nous pourrions les appeler des 'districts de contrôle social'. Ils mélangent les sanctions du code civil ou pénal et l'urbanisme pour créer ce que Michel Foucault aurait sans aucun doute reconnu comme un stade encore plus élevé de 'l'ordre disciplinaire' de la ville moderne »<sup>130</sup>.

Dans les actualités décrites et dessinées par Mike Davis, on trouve encore et avec plus d'intensité l'image d'une ville carcérale, associant dans un même principe d'enclavement protection et contrôle.

Aussi, « surveillance aérienne, quadrillage spatial, fichage permanent et centralisation des communications » s'accompagnent d'autres dispositifs d'emprisonnement stricts, confondus dans la ville. C'est ainsi que la LAPD ou police de l'espace installe ses propres centres, et toute une infrastructure destinée à accueillir la population carcérale, au cœur du tissu urbain par différents procédés de camouflage. Les *turfs* également, soit un morceau de gazon correspondant à une portion de territoire et contrôlée par un gang, deviennent des « no-go areas », insoumises donc mais impraticables. Autre fait remarquable de marquage – de

---

130 dans M. Davis, *Au-delà de Blade Runner, Los Angeles et l'imagination du désastre*, Op. Cit., p. 57.

ferrade presque : en réaction et pour contrôle, à la suite des émeutes de 1965, l'aérospatiale française surveille les aires sus-citées à partir de vues planaires qui répertorient selon les mêmes moyens, systémiques et abstraits, du schéma programmatique :

« des milliers de toits d'immeuble ont été peints avec des numéros géants, permettant de se repérer sur une grille géante visible du ciel »<sup>131</sup>.

Enfin, on s'inquiète à juste titre, du développement de profils autrement plus archaïques, empruntés à l'architecture de défense et comme « infiltrés ». On aurait tort de les penser « décoratifs ». Aux Etats-Unis donc, se sont développées de véritables citadelles défensives qui convoquent les motifs d'une architecture quasi guerrière (emblèmes de la forteresse, barricades, tours de surveillance, murs aveugles, autres signes de dissuasion plus ou moins discrets) et le mobilier capable de décourager l'installation de populations non désirées (tel que traité dans le sous-chapitre « mobilier urbain et sadisme social »<sup>132</sup>). Les propositions de Frank Gehry entrent dans cette catégorie là, d'une architecture inscrite très clairement dans un lexique défensif et allant jusqu'à développer le concept de « maison furtive » :

« Résidences de luxe camouflées derrière des façades dignes de quartiers populaires, voire carrément mal famés. Ainsi, la façade du

---

131 dans S. Degoutin, *Prisonniers volontaires du rêve américain*, éditions de la Villette, Paris, 2006, p. 226.

132 dans M. Davis, *City of quartz, Los Angeles capitale du futur*, La découverte/Poche, Paris, 2000.  
On retrouve des éléments de ces dispositifs pour limiter les nuisances en milieux urbains, dans les recherches et les projets d'une unité développée entre 1999 et 2009 au Central Saint Martins College of Art and Design : la DAC (Design Against Crime).

URL: [http://www.grippaclip.com/wp-content/uploads/dac\\_methodology\\_130209.pdf](http://www.grippaclip.com/wp-content/uploads/dac_methodology_130209.pdf)

Danziger Studio [...] est un mur gris massif, dont la finition grossière lui permet d'attirer la poussière soulevée par le vent et la circulation et de se fondre dans un environnement de garages et de studios porno. Gehry cherchait explicitement une architecture 'introvertie, de type forteresse', baignant dans le silence d'une 'boite hermétique' »<sup>133</sup>.

On pourrait revoir l'historique de cette architecture de la ségrégation incarnée dans le genre de la gated community, liée peut-être au contexte d'une insécurité très locale – le cas initial de l'Afrique du sud qui aurait ensuite rencontré un succès d'échelle planétaire. Stéphane Degoutin l'estime correspondre aujourd'hui à une réaction de repli devant les développements d'urbanités différemment hors d'échelle, retournant les motivations initiales : il n'est plus tant question de se protéger contre des environnements hostiles. Or, les gated communities continuent d'installer elles-mêmes et en espaces, les conditions d'un état de guerre qui n'existait pas toujours « avant ». Il ne s'agit plus dans cet état de fait, de sécuriser en les thésaurisant des populations d'élection sociale ou financière, et d'en contenir d'autres : se sont développées des communautés de toutes ethnies et de toute fortune (Stéphane Degoutin cite le lotissement « bas de gamme » visible à Inglewood en Floride, équipé de son mur d'enceinte). On s'installe non pas en se confrontant mais en s'ignorant voire, en s'indifférant ; une indifférence qui ne peut motiver que de l'affrontement, entre tribus.

---

133 dans M. Davis, *City of quartz, Los Angeles capitale du futur*, Op. Cit., p. 217.

Le phénomène ne tient pas tant ou ne tient plus à des circonstances locales ou historiques, et quand bien même les cas américains restent « exemplaires ». On retrouve en effet dans la façon qu'ont eu les quartiers nord de Los Angeles de s'installer dans un espace initialement désertique, cette orientation double – quasi schizophrénique – entre des schémas concentrationnaires et d'autres déployés. Les territoires passant pour « vierges » se prêtent mieux en effet à l'installation de « colonies » fondées ex-nihilo. Car il faut bien araser le terrain sur lequel on va dessiner ensuite une « nouvelle nature », et que l'on va faire correspondre aux critères d'un Eden de verdure. On retrouve encore une fois quelques choses de la ville nouvelle telle qu'elle s'est réalisée en région parisienne et dans les années 1970, les mêmes réflexes consistant à s'implanter en liquidant d'abord ce qui a « pré-valu ». Je pense encore aux documentaires réalisés par Eric Rohmer et Jean-Paul Pigeat sur Cergy-Pontoise puis Grenoble-Échirolles<sup>134</sup>: on y entend dans un premier film le directeur de l'établissement public d'aménagement estimer l'opération bien adaptée à la logique pionnière à laquelle les actuels et futurs résidents sont rompus. On se souvient de l'accusation de « semi-colonialisme » portée à l'époque par Henri Lefèbvre<sup>135</sup> à ces infrastructures. On peut rappeler aussi les expropriations nombreuses, d'habitants ou de maraîchers, qui ont inauguré les chantiers des projets d'aménagement de la Défense ou de Cergy. La caméra de Rohmer balaie des hectares d'un « paysage » rendu à l'apparence d'un désert par le nivellement des sols, en attente du futur parc conçu par Michel Corajoud devant le quartier de l'Arlequin : on est bien dans le cas de territoires à conquérir.

---

134 *Enfance d'une ville*, E. Rohmer et J.-P. Pigeat (1975).

135 Pour une critique précise des « plans d'aménagement » : H. Lefebvre, *La Révolution urbaine*, Paris, Gallimard, 1970.



#### **I.D.4 retours en tribalités**

Manifestement, on cherche d'abord à rester entre soi, dans des modalités de la vie collective que l'on peut estimer pré-politiques ; d'où ce sous-titre proposé par Stéphane Degoutin et résumant l'écart de deux modèles qui s'appellent mutuellement : « la tribalité dans l'open space »<sup>136</sup>. Il s'agit d'une tribalité bien contrôlée (on y constate les parentés entre les dispositions des lotissements et les formes plus anciennes d'une architecture de la surveillance – les roundhouse chinoises par exemple -) posée tout contre une trame politique qui s'est voulue elle, le support d'une libéralité, et se serait ainsi ouverte à l'ensauvagement. On retrouve encore aux USA et sur les mêmes sols ces mêmes modalités historiques doubles, d'organisation des rapports humains : la communauté – on pense par exemple aux shakers - autarcique et auto-gérée, et l'institution – systémique et globale. On peut estimer que ce deuxième schéma « universaliste » issu de différentes utopies – littéraires et modernistes - est en perdition. L'hypothèse soutenue par Stéphane Degoutin et d'autres est valable : se réincarne aujourd'hui, dans l'espace privé et privatisé (ou en voie de) du lotissement, le genre tout à fait ancien du « communautaire » ou du « villageois » rencontrant d'autres motifs historiques – celui de la forteresse implantée en son territoire et lui tournant le dos, presque mieux que celui du camp étendu en surfaces peu hiérarchisées. De quoi se poser quelques questions sur la validité de ces deux organisations pour nous contemporaines, le lotissement ou la trame, la première retournant à des schémas peut-être plus archaïques que la seconde, la seconde incarnant peut-être une idée de la ville démocratisée mais vulnérable ou impessible, gagnée en tous les cas par différentes formes de libéralismes.

---

136 dans S. Degoutin, *Prisonniers volontaires du rêve américain*, éditions de la Villette, Paris, 2006, p.74.

C'est une chose dont Mike Davis fait état en évoquant une « re-prolétarianisation du monde » – à comprendre comme une prolétarianisation intensifiée -, qui résulte de mécanismes financiers et capitalistiques complexes et fonctionnant à l'échelle d'une nouvelle mondialisation polarisée en Asie. La distinction entre « riches » et « pauvres » (à laquelle il n'est pas seul à conclure dans les années 1990) se manifeste en effet en trois phénomènes :

« En premier lieu, la maison individuelle en lotissement – unité de base de la principale industrie de 'production en série' de Los Angeles – est désormais un luxe que ne peut plus s'offrir qu'une minorité d'habitants fortunés. Le deuxième phénomène est l'essor d'une nouvelle géométrie économique qui transforme l'ancienne ceinture suburbaine de Los Angeles en de multiples villes-satellites de plein droit. Enfin, l'internationalisation de l'économie régionale rend les élites de Los Angeles tributaires des grands centres financiers de Shinjuku et de Manhattan »<sup>137</sup>.

Au fond chez ce théoricien et activiste, c'est l'absence d'une autorité politique forte qui est rendue responsable – ou la compromission d'un état politique et des puissances financières<sup>138</sup> - d'un retour en tribalités : l'autonomie prise par les quartiers, la puissance acquise par les lobbys locaux, les associations puissantes de propriétaires en désir de contrôle, ont accompagné le mouvement d'une ville apolitique – parce que largement capitalisée. On rappelle ainsi que :

---

137 dans M. Davis, *City of quartz, Los Angeles capitale du futur*, Op. Cit., p. 118.

138 L'historique de la commune de Fontana, récité en toute fin de *City of quartz* et comme une conclusion, n'est pas bien différente d'autres scandales – ou absurdités - financiers qui ont jalonné la construction des grands ensembles en France.

« Les noms des quartiers – c'est-à-dire les panneaux qui permettent d'identifier des secteurs comme 'Canoga Park', 'Holmby Hills' ou 'Silver lake' – n'ont aucun statut légal. Ils ne sont rien de plus que des faveurs accordées par les conseillers municipaux à des habitants ou à des commerçants qui ont su s'organiser »<sup>139</sup>.

Et on trouve plusieurs développements sur des domaines gérés localement. Les frontières entre quartiers restent le plus souvent « imaginaires » et n'existent que sous la forme de débats intenses sur la toponymie du lieu, celle-là même permettant d'exclure telle ou telle zone d'habitations non correspondante. Des dispositions louables en apparence – le *slow growth* ou d'autres pensées écologiques appliquées à la question de l'habitat pavillonnaire - sont motivées par un même souci des propriétaires de maîtriser l'occupation des sols et d'unifier ce qu'ils appellent leur « paysage ». Les associations ont joué un rôle non négligeable dans l'institution des règles de gestion du foncier et les conditions d'attribution des autorisations, et Mike Davis rappelle ceci :

« Les quartiers aristocratiques comme Beverly Hills ou San Marino furent les premiers à comprendre qu'une réglementation draconienne en matière d'occupation des sols valait tous les barbelés pour protéger leur patrimoine »<sup>140</sup>. Par ailleurs, nombre des quartiers suburbains se sont autonomisés en municipalités indépendantes ou « minimal cities », façon de se préserver en évitant de participer aux coûts globaux d'entités plus vastes<sup>141</sup>.

---

139 dans M.Davis, *City of quartz, Los Angeles capitale du futur*, Op. Cit., p. 138.

140 dans M.Davis, *City of quartz, Los Angeles capitale du futur*, Op. Cit., pp. 151-152.

141 La thématique est développée à partir de la page 153, dans M. Davis, *City of quartz, Los Angeles capitale du futur*, Op. Cit.

### **I.D.5 stase et mobilités**

On pourrait s'étonner de la permanence, à l'heure d'une mobilité intensifiée, d'une logique de l'emplacement et d'une organisation des espaces que l'on peut dire « stationnaire ». C'est que le principe du foncier – soit, de la découpe des sols en propriétés - serait parvenu à retourner à son compte le dessin des voies et des liaisons dans ce qu'on appelle communément le « village global », qui ne nous immobilise pas mais nous contient et nous tient. Ce qui passe en effet pour un environnement « intensif » – rythmé et non plus strictement ontologique - continue à se régler en géométries<sup>142</sup>. Cet espace fluide et qui devrait le rester se trouve soutenu par une appréhension tout à fait classique – cartésienne - des territoires (mesures, cartographie, espace euclidien, sont les outils des analyses institutionnelles) :

« Les institutions d'État ou locales et les acteurs qui y ressortissent commettent en la matière plusieurs erreurs majeurs. D'abord la vision de l'espace qu'ils mettent en avant est souvent rudimentaire : elle se résume en général à un ensemble de coordonnées matérielles et sociales distribuées sur une étendue, avatar d'une conception cartésienne qui continue de fonder bien des approches institutionnelles de l'espace humain et qui s'exprime magnifiquement dans les instruments (carto)graphiques »<sup>143</sup>.

---

142 Michel Lussault insiste sur la responsabilité de la carte dans la prise de pouvoir sur des espaces formés en territoires, qui se trouve aujourd'hui couplée à des techniques de visualisation de la statistique : les SIG se basent sur un même découpage d'unités élémentaires ; Google earth également, reprend cette même logique d'unités modulaires en intégrant des images pixellisées.

dans M. Lussault, *De la lutte des places à la lutte des classes*, Grasset, Paris, 2009.

143 dans M. Lussault, *De la lutte des classes à la lutte des places*, Op. Cit., pp. 68-69.

Ces représentations officielles continuent de bénéficier d'une certaine autorité, la maîtrise métrique permettant d'établir un « régime acceptable des proximités » éventuellement discriminant<sup>144</sup>, dans lequel la notion de place reste très liée à l'idée de convoitise. De là chez Michel Lussault un développement sur un régime « pseudo-libéral », celui qui nous laisse croire que toute place est bonne à prendre : n'allant pas sans la résistance d'un régime d'affectations voire d'assignations très normé, et s'accompagnant toujours d'un contrôle visant à entraver l'accession de certaines populations alors cantonnées aux mêmes places. Le géographe nous rappelle en début d'ouvrage une initiative de l'OPHLM qui, pour déplacer les populations prenant place dans le hall d'entrée d'une barre de logements, a mis à disposition en extérieur et dans un conteneur un « faux hall » ; l'entreprise n'a pas rencontré le succès escompté. C'est une chose qui pourrait tenir de l'anecdote : elle ouvre l'étude sur la question des modalités d'occupation d'espaces mués en territoires, et l'on pressent qu'en d'autres circonstances et d'autres lieux, la station pourrait devenir le ferment d'un état de guerre. Cet état de guerre latent, on le reconnaît déjà en espaces dans les pratiques installées de l'infiltration et du recensement.

Le mécanisme augmente bien évidemment l'effet de convoitise et de concurrence, et rend service à d'autres logiques moins libérales de surveillance. Car en effet les dispositifs cités par le géographe dans l'ouvrage – de l'élongation des parcours en galeries, terrasses, couloirs, satellites, de ceux qui prennent la forme de « mobiliers urbains » et d'autres d'une nature « signale » - sont doubles : épaissir et parfois sans matière, des seuils afin de fluidifier les circulations mais surtout, filtrer les publics. Ainsi, les éléments d'une signalétique censée gérer les accès dans les cas des files d'attente, ne constituent pas tant des entraves qu'elles ne visent à optimiser

---

144 dans M. Lussault, Op. Cit., p. 78.

discrètement la ligne, en empruntant très directement à la théorie du *queuing*. L'idée est bien de tracer les entités et identités afin d'en maîtriser les échanges, de garantir les exigences sanitaires ou la sécurité. D'autres objets et qui ont l'avantage du temps réel – badges, code-barres, puces, GPS, progrès divers dans les domaines de la visualisation, de la télésurveillance et de la géolocalisation - manifestent les mêmes compétences de placement : logiques scalaires, découpages et délimitations, dessin d'un carroyage parfois, faisant perdurer en représentations la sectorisation du foncier et la fonctionnalisation des espaces. Ces outils là ont certainement redessiné les géographies urbaines, moins souvent appréhendées à partir de leurs frontières mais réintégrant des limitations et des découpages internes.

A l'échelle non pas de l'objet ou de l'équipement mais du territoire, l'évolution des terminologies américaines est assez parlante de ce point de vue : à l'ancienne *frontier* qui caractérisait bien cette limite physique entre civilisation et sauvagerie dans l'esprit des pionniers, et qu'il s'agissait de « pousser » et « repousser », a succédé la logique des *boundaries*, ces « limites physiques construites au sein même du pays et des villes ». Car les réseaux mêmes, selon la façon dont ils sont configurés, peuvent favoriser des logiques séparatives : les skyways, circulations destinées à lier plus efficacement différents points d'une ville en dissociant piétons et automobilistes, ont très rapidement fonctionné en autarcie, intégrant des fonctions urbaines dont le sol véritable s'est alors trouvé privé<sup>145</sup>.

« Les gated communities ne sont que la partie la plus voyante d'un phénomène beaucoup plus général : la segmentation ethnique et sociale

---

145 On peut voir à ce propos une des séquences de *L'œil du cyclone* de Luc Moulet, intitulée « Le ventre de l'Amérique », et dans laquelle il est fait une description parlée et filmée de tout un univers intérieur, lié grâce à ce que le cinéaste appelle une « voie céleste ».

de la mégapole en une infinité de fragments autarciques dispersés sur le territoire ; centres commerciaux surveillés par des vigiles, bureaux à l'architecture défensive, parcs d'attraction fermés, campus d'université autarciques, lotissements enclavés. Ces ensembles n'ont pas besoin d'être contigus et réunis dans une même enceinte puisqu'on se déplace de l'un à l'autre dans l'habitable fermé de sa voiture. Il faut les voir comme des mégapoles de plusieurs millions d'habitants, en pièces détachées, reliées par les réseaux de circulation et d'information »<sup>146</sup>.

On a développé alors certaines stratégies de contournement, la loi ne pouvant autoriser ce retour en direction de traditions différentes, communautariste ou « relationnelle » : des passerelles aériennes reliant différentes parcelles forment des sortes de « nogolands », « archipel discontinu et international »<sup>147</sup>. Le principe est le même, de ces réseaux aériens qui surplombent un territoire urbain exclu et des Edge cities : les fonctions – logement, bureaux, commerces, de ces structures qui existent en ville mais ne suffisent pas à produire une urbanité - se trouvent « dé-placées » pour une meilleure sélection.

Les anciens genres du centre urbain et d'une périphérie prenant des configurations très diverses, ne se confondent pas tout à fait l'un dans l'autre mais se « brassent » ou s'enchaînent : on peut voir alors dans les *condomiums* le retour en centres de modes d'habiter propres aux banlieues, et via les télécommunications, l'introduction de services et d'équipements anciennement condensés dans les lieux publics, en habitations. Ici les lieux des vies plus intimes se trouvent concernés. Au

---

146 dans S. Degoutin, *Prisonniers volontaires du rêve américain*, éditions de la Villette, Paris, 2006, p. 218 pour la première formule et p. 280 pour la citation longue.

147 dans S. Degoutin, *Prisonniers volontaires du rêve américain*, Op. Cit., p. 280.

sous-titrage précédemment cité de Stéphane Degoutin (« De la tribalité dans l'open space ») répond d'ailleurs un autre, subséquent et construit sur le même parallèle : « maisons ouvertes et quartiers fermés »<sup>148</sup>. La prédilection pour des logements coupés de leur contexte fait lui aussi partie du même mécanisme, jusqu'au paroxysme des maisons mobiles : incarnation d'un habitat d'une légèreté seulement apparente, qui ne nécessite plus aucune liaison ontologique aux espaces et équipements « publics » et redessine son propre territoire, sélectif et auto-géré. La formation de ces enclaves reste très liée au statut d'urbains en errance, ni tout à fait nomades ni constamment mobiles mais en déménagement. Peu de tradition constructive sur le territoire américain préoccupé d'occuper diligemment son espace, et tourné en direction d'un bâti « vernaculaire » : tous éléments dont la ville américaine s'est faite l'héritière<sup>149</sup>, agrégeant des bâtis de peu de résistance et de finition, disposée à détruire pour reconstruire ailleurs les architectures mêmes institutionnelles, éprouvant les affections et désaffections de ses populations capables de désertir certaines zones pour en densifier d'autres<sup>150</sup>. Cette errance urbaine ne serait pas sans rapport avec l'uniformisation des espaces et la sectorisation en « tribus » ; car dans ces « dé-placements » répétés on est en recherche d'un même dans lequel se reconnaître :

---

148 dans S. Degoutin, *Prisonniers volontaires du rêve américain*, Op. Cit., p. 117.

149 « C'est que la ville américaine est par nature une installation provisoire », dans S. Degoutin, *Prisonniers volontaires du rêve américain*, Op. Cit., p.213.

150 De ce point de vue la ville américaine reste un modèle illustrant assez parfaitement ce rapport rarement ontologique et tout à fait intensif au territoire, évoqué par Deleuze et Guattari dans *Mille plateaux*, et motivant plus que de la mobilité : certaines errances. On retrouve dans le texte des philosophes un schéma encore binaire, confrontant l'espace lisse du désert à l'espace strié des villes, deux polarités entre lesquelles balancent des pratiques compensées (strier l'espace lisse et lisser l'espace strié).

La littérature de Paul Auster témoigne de cette errance doublement « déterritorialisante » et « reterritorialisante » ; je pense en particulier à la *Trilogie New-Yorkaise* et à cette nouvelle intitulée « Cité de verre », qui transcrit – en texte et en schémas - les parcours du narrateur entre les blocs new-yorkais, et dessinant des monogrammes.



« Les gated communities permettent d'abandonner son logement pendant plusieurs mois sans se soucier des cambriolages, ou de s'installer dans une ville pour une durée limitée. Elles offrent une garantie de sécurité et représentent une solution idéale pour une population qui ne s'approprie pas le territoire de manière définitive. [...] elles permettent de rester 'entre soi' partout dans le monde ». <sup>151</sup>

Aussi, on voit bien cette même logique exclusive à l'œuvre dans des vies occupées au déplacement, bien loin du *dégagement* apparent qu'elles donnent à voir :

« Ce mode de vie se révèle très adapté à la population des cadres internationaux, qui ne voyagent pas pour découvrir d'autres cultures mais pour des raisons professionnelles. [...] Peu importe qu'ils se trouvent dans leur propre pays ou à l'étranger, les membres de la classe sociale globalisée restent à l'intérieur d'un réseau international qui comprend des hôtels d'affaires, des centres de congrès, des tours de bureaux et des gated communities, répartis dans différentes villes du monde. Les frontières entre États ont disparu, remplacées par les frontières qui protègent ce réseau international des populations locales ». <sup>152</sup>

---

151 dans S. Degoutin, *Prisonniers volontaires du rêve américain*, Op. Cit., p. 219.

152 dans S. Degoutin, *Prisonniers volontaires du rêve américain*, Op. Cit., p.221.

Une logique au mieux communautariste donc, a pu faire sécession avec les modèles attendus de la cité relationnelle, ou de la métropole encore capable de proposer des croisements. Pourtant, la difficulté que rencontreraient les urbanités actuelles telles qu'exposées précédemment et qui fait soucis n'est pas tant la dispersion – comme pourraient le faire penser les formules employées couramment, de « nappe » ou d'« étalement » -, que l'agglutinement des populations soumises aux régimes de la simultanéité et de l'interaction. D'où les replis divers, en réaction à la disparition des distances nécessaires au fait social. Ces distances là qui peuvent exister encore en espaces, alors qu'on peine tant à les préserver entre individus interconnectés, sont décidées selon des schèmes essentiellement politiques et qui permettent rarement du réglage. Elles n'existent tout simplement plus en dehors des « centres » maîtrisés par les institutions, dans des urbanités qui, laissées à elles-mêmes, s'orientent vers des logiques concentrationnaires.

#### **I.D.6 trois voies de peu d'avenir**

L'émergence d'un espace intensif généré principalement par la vitesse de déplacement s'est accompagnée de nombre d'anxiétés. C'est ainsi qu'on peut interpréter le pessimisme ambiant, dans le paysage intellectuel évoqué cette partie. On repère chez Mike Davis tout ce lexique de l'excès. Ce ne sont pas tant les décorums mis en place par les promoteurs – et décrits par le menu en début de *City of quartz* - qui préoccupent l'auteur que d'autres évolutions plus globales : il est question de « changements d'ampleur », de la « croissance la plus forte du monde industrialisé », de « galaxie » composée de « grandes agglomérations en croissance », et autres formules qui s'emparent des questions d'échelle et de quantité comme les manifestations de nouvelles formes d'« écrasement » - social, et environnemental - quasi cataclysmiques. Et c'est bien le ton de l'ouvrage, constatant l'état d'urgence écologique du monde manifesté en situations de guérillas, mais ne présentant pas d'issue favorable : Mike Davis qualifie Los Angeles d'utopie et de dystopie du capitalisme et flirte avec la prédication, dans un vocable qui décrit un monde proche

des sciences-fictions<sup>153</sup>. Est mise en cause pas tant l'époque, que l'organisation des machines de transport et des technologies dédiées à la transmission, dans des formats intensifiés et des densités inédites. On peinerait alors à dégager cette distance minimum, et nous nous trouverions « débordés ».

A partir de là, on dégage trois positions qui ne dénouent rien : qu'elles soient peu viables ou autorisent peu d'espérance. La première se lit entre les lignes chez Michel Lussault et je la dirais « manifeste » ou faisant acte de résistance. On trouve des précisions sur la gestion politique des places fonctionnant selon une logique des attributions. Celle-ci est aidée de ce que Michel Lussault n'hésite pas à appeler une « police des places », qui cultive l'inconfort (en matière de mobilier urbain notamment) et recourt aux interdictions (le « no loitering » américain, interdiction à la flânerie mais mot à mot : interdiction « de se tenir sans but dans un lieu fonctionnel, de rester là, longtemps et sans bouger »<sup>154</sup>). Alors et pas sans paradoxe, l'immobilité concurrence ou subvertit le principe même de l'emplacement, qui doit accompagner les circuits d'une mobilité bien huilée. Le stationnement, les pratiques du *sit-in*, mais aussi bien les divagations, deviennent des comportements si ce n'est contestataires (l'errance situationniste continue d'avoir une actualité, et toujours subversive), au moins problématiques<sup>155</sup>. Je trouve ailleurs, chez Bruce Bégoût, une « deuxième voie », que j'estime mélancolique et dans l'ordre d'un

---

153 On peut lire dans *City of Quartz*, quelques passages sur la construction d'un mythe angelevin, auquel intellectuels et cinéastes ont participé, vers la page 20 et ses suites ; sur les rapports entre ingénierie et fictions encore page 22, le mot « imagénierie » proposée par Disney s'y appliquant bien (« imagineering » en anglais) et manifestant les tendances irrationnelles des productions scientifiques profitant au culte digressif de la ville.

154 Source : Cambridge dictionary.org

155 On peut citer la parution récente d'un *Eloge de l'immobilité*, J. Lèbre, éditions Desclée de Brouwer, Paris, 2018.

renoncement : qui va avec un goût pour les espaces délaissés. L'auteur montre une préférence en effet, pour les infrastructures « légères » (panneaux et façadisme, supports d'effets colorés et lumineux) et logiques « pauvres » du baraquement côtoyant les plus puissantes architectures renforcées : espaces intermédiaires et de franges semblant comme en chantier, et des abandons dans lesquels l'auteur peut retrouver la poésie fantomatique d'une ruine. La troisième piste, on la lit entre autres chez Claude Loudier-Malgouyres qui fait un effort en fin d'un ouvrage consacré à cet « urbanisme de l'évitement »<sup>156</sup> qu'est le pavillonnaire, pour envisager positivement la permission de « couper » avec les sollicitations, au profit d'autres frottements capables de supporter une « vie sociale ». Dans un chapitre intitulé « Le retrait producteur de familiarité », il estime les bénéfices de ces enclavements résidentiels accueillant une population homogène. On évoluerait alors dans un climat de « confiance sociale » qui « équivaut à une familiarité entre les parties prenantes » :

« Les morphologies enclavées facilitent les sociabilités familiales en ceci qu'elles proposent des espaces intermédiaires entre espace domestique et espace extérieur qui conduisent à restreindre le contenu de l'hospitalité »<sup>157</sup>.

Aussi,

« le principe de territorialisation sur lequel elles fonctionnent entraîne un partage de l'espace proche du logement dédié aux seuls autres résidents du lieux »<sup>158</sup>,

---

156 dans C. Loudier-Malgouyres, *Le retrait résidentiel à l'heure de la métropolisation*, Presses universitaires de France, Paris, 2013, p. 9.

157 dans C. Loudier-Malgouyres, *Le retrait résidentiel à l'heure de la métropolisation*, Op. Cit., p. 51.

158 dans C. Loudier-Malgouyres, Op. Cit., p. 51.

substituant à l'adresse accueillante en direction de l'étranger, les pratiques de voisinage. On trouve l'idée, implicitement, dans les autres ouvrages consacrés aux villes américaines. On y met encore en responsabilité une mobilité qui ne fait qu'asseoir des positions établies, et auxquelles on se met à préférer un espace relationnel qui gèrerait « correctement » distanciations et séparations, et qui ne peut se réaliser que dans l'expérience d'un entre-soi relatif (de l'avantage d'une homogénéité des zones résidentielles de lotissement permettant la rencontre, à concurrence d'autres exemples de mixités sociales dont on constate les échecs). On y assume un intérêt pour un modèle de vie « rural », qui mettrait en place les conditions d'une plus proche coexistence, éventuellement transposable en ville (quand L.A. est envisagée comme un village<sup>159</sup>). Cette voie, on peut l'estimer trop relativiste, voire réactionnaire : qui se donne l'air de préférer un espace à vivre devant d'autres représentations, alors même qu'elle cherche à nous prémunir en nous retranchant, des frottements et des « chocs » que génèrait la métropole moderne. J'emploie un temps passé qui semble d'un accord commun : comme si nous en avions tout à fait fini avec un moderne et nous autorisions à en revenir à des mitoyennetés plus anciennes.

Et plus : je me permets de supposer que les issues ou solutions envisagées empruntent toutes à des modèles précédents, qu'il ne s'agit pas de regretter. Dans la conclusion de Bruce Bégout déjà, je vois surtout de la mélancolie, qui nous conduirait à penser ceci : que la déshérence seule est devenue habitable. Quand aux deux autres propositions qui préfèrent ce qu'on commence à nommer positivement la « sédentarisation », elles oublient à quel point les logiques de fixation ont servi

---

159 S. Degoutin, *Prisonniers volontaires du rêve américain*, Op. Cit., 2006.

l'établissement de dispositifs disciplinaires, même dans leurs configurations diffuses. Je pense bien évidemment aux écrits de Michel Foucault intitulés *Surveiller et punir* et à quelques passages de ses *Cours sur la Société punitive* donnés au Collège de France en 1972 et 1973 :

« Dans la législation française, le vagabondage n'était pas puni comme tel ; le vagabond relevait du système pénal au niveau du geste par lequel il demandait sa subsistance à quelqu'un d'autre sans travailler. Or pour Le Trosne, ce qui est essentiellement punissable, c'est le vagabondage ; l'entrée dans le monde de la délinquance, c'est le fait de se déplacer, de ne pas être fixé à une terre, de ne pas être déterminé par un travail. Le crime commence quand on n'a pas d'état civil, c'est-à-dire de localisation géographique à l'intérieur d'une communauté déterminée, quand on est 'sans aveu' »<sup>160</sup>.

Cette délinquance là a pu revêtir le costume de la sauvagerie, mais pour mieux profiter à d'autres classes sociales en concurrence et leur permettre de s'établir plus fortement<sup>161</sup>. Celles-ci ont par ailleurs maîtrisé en la moralisant, la vie d'ouvriers rangés en classe et qui ont constitué une force de production vigoureuse. On pourrait opposer à Foucault son moins d'actualité, à une époque où le travail manque quand les temps restent occupés ; c'est que le temps aussi s'est vu maintenu après l'espace localisé :

« Telle est la première fonction de la séquestration : assujettir le temps de la vie au temps de la production. Si le problème de la société féodale

---

160 dans M. Foucault, *La société punitive*, Cours au Collège de France, 1972-73, EHESS / Gallimard / Seuil, Paris, 2013, p. 48.

161 On retient le passage sur l'abâtardise et l'immoralité d'un primitif, dans M. Foucault, *La société punitive*, Op. Cit., p. 168.

a été celui de la localisation des individus, de leur fixation à une terre sur laquelle on pouvait exercer sa souveraineté et prélever la rente, le problème de la société capitaliste n'est pas tellement de fixer localement les individus, que de les prendre dans un engrenage temporel qui fait que leur vie va être effectivement assujettie au temps de la production et du profit. On va passer d'une fixation locale à une séquestration temporelle »<sup>162</sup>.

Et cette sorte de fixation s'est toujours faite sur le mode de « l'épargne » – si l'on reprend les termes de Foucault<sup>163</sup> –, ou d'une assurance en l'avenir qui amène avec elle et sous forme de compensation, un certain nombre de libertés et de combats. On n'est pas loin de penser que la « guerre civile » (l'ouvrage comprend en postface plusieurs développements sur les débats menés par Foucault envers Hobbes ou Clausewitz, qui ont porté sur la singularité d'une guerre civile qui ne recouvre ni les termes ni les intentions de la guerre tout court, opérativité d'un politique strict) fait partie de ces manifestations en retour, de structures du pouvoir diffuses mais constituées et reconstituées en communautés et collectifs.

Alors, si les fixations géographiques des espaces de vie, liés droitement aux lieux de la production ou juste approchés, correspond à la réactualisation du vieux système de l'enfermement dans lequel s'exerçait la souveraineté – contrôle de l'oisiveté, du vagabondage et de la révolte par la « bonne » gestion de la vie –, on est en droit de préférer la plus libre géographie du « nowhere »<sup>164</sup>

---

162 M. Foucault, *La société punitive*, Op. Cit., p. 217.

163 M. Foucault, *La société punitive*, Op. Cit., p. 232.

164 Un chapitre intitulé « The geography of nowhere » acte bien le lien paradoxal mais étroit entre une logique généralisée des réseaux et la disparition des lieux : la ville en effet, ne relève plus

## **CONCLUSION : des dynamiques d'époque**

De l'ensemble des propos liminaires, nous retiendrons ceci : les reproches formulés à l'encontre d'un certain nombre d'infrastructures que l'on a été en capacité de citer et de classer – voies de circulation rapide, centres commerciaux, complexes aéroportuaires, et d'autres que l'on appelle vaguement des pôles urbains ou des zones d'activités –, sont systématiquement élargis du cas particulier des « non-lieux » au régime général des espaces. Il y a donc quelque chose de commun à ces typologies, qui implique une certaine forme d'urbanité : toutes ou presque sont reléguées en périphérie des agglomérations en restant bien desservies ; toutes sont relatives à une intense activité de circulation. On aurait pu penser qu'en favorisant les mobilités, ces infrastructures deviendraient les lieux de nouvelles formes d'existence sociale. Force est de constater qu'au contraire, la configuration qu'elles ont imposé aux environnements a généré de nombreuses scissions. L'interprétation des analyses de natures diverses produites ici, nous permet d'ailleurs de retourner une définition – courante mais erronée - du phénomène actuellement généralisé de « globalisation » : en matière d'espaces, la mondialisation des structures ne reproduit pas des environnements à l'identique, mais accentue la spécialisation des fonctions et des publics. Elle ne dessine pas un territoire uniforme mais au contraire, extrêmement discontinu : certains lieux en sont d'autant plus « éclairés », tandis que d'autres restent dans l'ombre, les franges non valorisantes des grandes villes

---

d'une succession d'implantations obéissant à telle structure. Le principe centre/périphérie dominant par ailleurs les représentations se trouve en réalité largement contredit : sont cités Melvin Webber, James Howard Kunstler et Marc Augé, tous théoriciens d'un « noplacé » qui, pour Stéphane Degoutin, manifeste la généralisation d'une urbanité en tous lieux, lui préférant l'« everywhere » au « nowhere ».

dans S. Degoutin, *Prisonniers volontaires du rêve américain*, Op. Cit.



notamment, dont les espaces ne sont jamais signés par des architectes de renom. Une logique nouvelle de circulation donc, qui aurait dû travailler contre une entreprise plus traditionnelle de position, a eu inversement tendance à la renforcer. Car l'apparence réticulaire des périphéries et autres urbanités, ne peut pas cacher une organisation bien différente et à priori contraire à la nature même du réseau, qui reste puissamment sélective. On peut supposer dès à présent que cela tient à l'emploi qu'on a pu faire des technologies de la transmission : loin de favoriser des mobilités transversales, celles-ci ont contribué à faire perdurer une hiérarchie établie des « places », à laquelle les autorités politiques comme une majorité de l'opinion semblent visiblement tenir.

On ne peut nier à quel point ce que je pense être des archaïsmes, se révèle nuisible. Car dans le point de vue d'une opinion crispée sur son cadre de vie, l'attachement d'une intelligentsia à quelque chose d'une culture incarnée dans des lieux de « valeur », l'inquiétude de philosophes humanistes constatant ce que deviennent les visions du monde, et l'alerte d'autres « sociologues urbains » catastrophés et presque collapsologues, je vois au mieux des réactions. Celles-ci contribuent à motiver des retours vers différentes sortes d'ancrages aujourd'hui contraints dans des conditions de circulations augmentées, et resservent l'idée d'une nécessaire « territorialisation » sans toujours en mesurer la conséquence : vues « ante-deleuziennes » du monde, qui passent sous silence et comme si elles ne les reconnaissaient pas, d'autres forces de « déterritorialisation » ; elles, selon les propres termes du philosophe, « décollent » du territoire tout en le faisant

suffisamment « consistant » – parvenant à nous tenir ensemble à peu près<sup>165</sup>. On ne peut que remarquer la tendance inversement « conservatrice » des positions intellectuelles sur lesquelles on a développé, qui continuent de préférer des figures intemporelles autour desquelles nous rassembler : c'est pourquoi je les pense anti-modernes.

Je m'explique ici sur ce point : ce qu'on pense correspondre à des enjeux assez nettement distincts – les mobilités d'un côté, les collectifs et les échanges de l'autre -, ne peuvent pas se régler séparément. Je ne dis pas simplement que le dessin des transports importe dans la qualité des échanges, mais que l'un ne peut pas aller sans l'autre. Dit encore autrement : nous ne pouvons pas renoncer aux dynamiques, sans quoi nous ne parviendrions plus ou mal à vivre ensemble. Je soutiens qu'il s'agit là d'une position moderne, et qui mérite encore d'être lue. Je trouve déjà chez Adolph Loos une appréciation de la vitesse<sup>166</sup>, qui n'est pas une *condition* de nos vies mais une *qualité* de la « culture commune »<sup>167</sup>, dans laquelle les modèles ne doivent pas connaître de frontières. Walter Gropius constatait, lui, le manque d'un « idéal spirituel » capable de garantir la « généralité » des productions<sup>168</sup>, soit leur capacité à se rendre compréhensible par tous et participer ainsi à l'élaboration d'un « édifice »

---

165 La « consistance » est ce qui parvient à tenir l'hétérogène ensemble (le moment où cela « tient ensemble » correspondant au moment où le territoire prend consistance). Différentes organisations codent et décodent le territoire, lui permettant de prendre consistance : des organisations souvent arborescentes ou hiérarchisées, certains régimes de signes appuyés par un matériel qui fait « style ». On trouve ces développements page 406 et avant.

dans G. Deleuze et F. Guattari, *Mille plateaux, capitalisme et schizophrénie 2*, éditions de Minuit, Paris, 1980.

166 « Actuellement nous attendons d'un fauteuil non seulement de pouvoir nous y reposer, mais de nous y reposer rapidement. Time is money ».

A. Loos, « Les sièges », dans *Paroles dans le vide*, éditions Ivrea, Paris, 1994, pp. 37-38.

167 A. Loos, « Les sièges », dans *Paroles dans le vide*, éditions Ivrea, Paris, 1994, p. 35.

168 Walter Gropius est à l'époque rédacteur du *Jahrbruch* pour le Deutscher Werkbund.

commun ; cet idéal devait toucher à quelque chose des mobilités, des vivacités voire des dynamiques ; plus explicitement dans ses mots : de « l'organisation et [de] la maîtrise du transport mondial moderne »<sup>169</sup>. Je ne peux que rapprocher tout ceci du même intérêt porté par Moholy-Nagy aux espaces dynamiques, et d'un autre démontré par Le Corbusier pour ce qui nous véhicule. Cet intérêt n'a pas été seulement circonstanciel ni métaphorique, mais a correspondu à une attente de l'époque.

---

W. Gropius, « La valeur des formes architecturales industrielles pour la formation d'un style », *Jahrbuch* (1914), cité par A. Haus dans *Bauhaus*, sous la dir. de J. Fiedler, éd. Place des victoires, Paris, 2006, p. 17.

169 dans W. Gropius, « La valeur des formes architecturales industrielles pour la formation d'un style », *Jahrbuch* (1914), cité par A. Haus dans *Bauhaus*, sous la dir. de J. Fiedler, Op. Cit., p. 17.

## **II. PREMIERS ÉLÉMENTS DE RÉPONSE**

**(étude de notions)**



Les développements précédents ont tenté de montrer en quoi une majorité des critiques qui s'articulent autour de quelques infrastructures spécifiques, soulève un problème plus général : elles restent applicables à tout un ensemble d'environnements soumis à des degrés divers, à un nouveau régime de complexités. Le développement des transports et des mobilités, manifestement, contribue à cet état de fait : espaces de transit, nœuds de circulation, échangeurs ferroviaires ou routiers, zones d'occupation provisoires, mais aussi centres commerciaux, aéroports et autres équipements nécessitant ou accompagnant des déplacements, ne sont pas enracinés dans une topographie stable. Peu d'inscription physique et culturelle dans les territoires également, pour des infrastructures souvent étrangères aux préconditions du site : certains choisissent d'évoquer à leur propos, une ville « a-géographique »<sup>170</sup>. Pour ces raisons, on estime qu'elles bénéficient d'un « non-lieu » permanent. Je soutiens dans cette thèse qu'il s'agit bien d'un bénéfice, tant l'expérience proposée y est singulière, et si rarement indifférente : le malaise prétendument ressenti à l'égard de ces pôles urbains instables en atteste suffisamment. En réaction pourtant, on en revient à tout un répertoire de formes symboliques allant avec des notions telles que la fixité ou la permanence, « modernisées » ou soutenues par l'appréhension d'un « local ». Et les formes et figures qu'on craint de voir disparaître ce sont celles, éventuellement passéistes, de la limite ou de la frontière ; on souhaite voir revenir aussi, l'homogénéité si ce n'est la symétrie des ensembles ; et on continue de développer un goût, si peu historique, pour un « typique ».

---

170 Le terme est employé par Michael Sorkin dans « Variations on a theme park » et repris en tout début de l'article de Alessandro Rocca, « Disparition et réapparition des lieux », dans *Le centre commercial entre hangar et cathédrale*, Mégalopole Cahier 13, Institut Art et Ville / Maison du Rhône, Givors, 1996, p.31.

Cette partie propose de réviser ces terminologies et tout un lexique, qui vient en soutien de certaines valeurs, intemporelles et par là-même peu concernées par l'époque. Pourtant elles continuent de nous fédérer ou semblent le faire. On peut le regretter et préférer d'autres fonctionnements pour les sociétés, ou estimer au contraire qu'on ne pourrait pas s'en passer, de ces mythes et de ces figures, quand bien même nous rendrions-nous conscients de leur artifice. Il est moins sûr de mon point de vue qu'il faille appuyer le dessin des environnements sur les bases de ces organisations là. La portée du débat n'est pas seulement théorique mais concerne directement « l'aménagement » des espaces, à propos desquels je fais l'hypothèse suivante : ce qui se produit n'est rien de moins et rien de plus que la mise en conformité des espaces avec des « images mentales », des images mentales dans lesquelles continuent de puiser les pratiques du « projet ». Car une chose se joue dans les appellations que je dirais presque « performatives » : les énonciations suscitent des représentations qui s'imposent, projetées sur d'autres réalités à expérimenter. Alors la difficulté que nous rencontrons à circonscrire les propriétés de structures bien actuelles, qui manifestement résistent à se laisser représenter, je l'estime motivante : celles-là probablement, ne correspondent à aucune image éprouvée. Ce constat devra nous amener à apprécier ces déconstructions ordonnées moins comme des infirmités, que comme des principes de formation nouvellement « dé-figuratifs ». L'étude qui suit permet autant de soulever des contradictions, que de mettre à jour l'importance conséquente des mots. Alors seulement on pourra évaluer leur consistance et s'extraire des modèles établis qui continuent de nous travailler. En exemple et en premier, la préséance de la notion de « paysage » dans ce qu'elle nous impose comme approche mono-focale des espaces, et qui ne tient plus dès lors qu'on intègre ce « facteur-mouvement » que Siegfried Giedion déjà, estimait

« nouveau » et en un sens, partagé<sup>171</sup>. L'examen critique de tout un vocable confondu ou dans lequel les significations ont comme « glissé », permet d'introduire des premiers éléments de réponse. Ceux-là se trouveront relayés par des argumentaires moins courants et moins courus dont on fait état. Épars peut-être, ils résonnent pourtant avec des philosophies et des pensées qui envisagent la « déterritorialisation » comme une tendance positive, capable de déconstruire les modèles seulement politiques qui nous gouvernent.

## **II. A Sur la question du « paysage »**

De toutes ces notions que les dits « non-lieux » auraient manqué de prendre en considération, le « paysage » ou l'idée qu'on s'en fait concentre en même temps qu'elle articule nombre des paradoxes précédemment cités, et sur lesquels s'est construite l'idée de ce que devrait être un lieu « habitable ». On retrouve au gré des lectures des appétences pour des formes (la « limite » comme « projet pour faire reconquérir et vivre le paysage »<sup>172</sup>) ou des figures (la « porte » capable de

---

171 On lit des commentaires sur cet espace-temps nouveau qui incite à apprécier architectures et environnements d'une façon quasi-cinétique, dans *Espace, temps, architecture* (plus spécifiquement, le chapitre intitulé « La conception 'espace-temps' dans l'art, la construction et l'architecture ») ; et on trouve l'idée d'un « dénominateur commun » à des productions toutes singulières qui est ce « facteur-mouvement », dans S. Giedion, *Architecture et vie collective, redonner la ville aux hommes*, Denoël-Gonthier, Paris, 1980.

172 dans *L'horizon des lieux, réparer par le paysage*, sous la dir. de I. Diaz, E. Fleury-Jägerschmidt, Parenthèses, 2017, p. 29.



« magnifier le cadre »<sup>173</sup>) convoquées pour supporter certaines valeurs attribuées au lieu. Les deux notions du « paysage » et du « lieu » sont envisagées symétriquement, associées même dans des tournures comme « le paysage des lieux »<sup>174</sup>, susceptibles de dépasser l'opposition entre un « espace des flux » et un « espace des lieux »<sup>175</sup>. Car on cerne bien le problème, qui est celui d'une « mobilité », « aujourd'hui à l'origine de dysfonctionnements majeurs »<sup>176</sup>, le dit « paysage » semblant pouvoir inverser le cours des choses. On imagine alors des voies dessinées de telle façon qu'elles produisent du « lien social en réponse aux fractures urbaines »<sup>177</sup>, ou qu'elles appréhendent le « réseau de mobilité » pour « créer des lieux publics, pour rassembler, pour l'échange et la rencontre »<sup>178</sup>. Cette façon, elle se dit « paysagère » et consistera par exemple, à transformer telle chaussée en un « parkway », soit une route panoramique pensée à la manière d'une promenade.

Les formules empruntées ci-dessus sont tirées d'un ouvrage que je trouve caractéristique, intitulé *L'horizon des lieux* et sous-titré *Réparer par le paysage*. On y décrit différents Ateliers menés sur les territoires d'Annonay, Avignon sud, Fort-de-France, Perpignan nord et Saint-Brieuc. On s'intéresse aux alentours de différentes rocades, entrées de ville et zones commerciales, ce que les rédacteurs pensent être un « paysage péri-urbain commercial d'une triste banalité, caractéristique de la

---

173 A propos des terrains du Nord-perpignanaise, dans *L'horizon des lieux, réparer par le paysage*, Op. Cit. p.77.

174 dans *L'horizon des lieux, réparer par le paysage*, Op. Cit., p. 29.

175 M. Castells, *la société des réseaux*, Fayard, 2001, cité à propos de la construction d'une nouvelle rocade du côté de Saint-Brieux, dans *L'horizon des lieux, réparer par le paysage*, Op. Cit., p. 97.

176 dans *L'horizon des lieux, réparer par le paysage*, Op. Cit., p. 39.

177 dans *L'horizon des lieux, réparer par le paysage*, Op. Cit., p. 125.

178 dans *L'horizon des lieux, réparer par le paysage*, Op. Cit., p.125.

'France moche' »<sup>179</sup>. On tentera de « faire avec » (la formule est dans le texte) des zones « segmentées par de nombreuses ruptures physiques liées à la présence de voies ferroviaires et d'infrastructures routières »<sup>180</sup> à Avignon, des « paysages considérés comme 'sans valeur', avec des situations de piémonts très contraints et disqualifiés, et des paysages périurbains déstructurés et banalisés »<sup>181</sup> à Fort-de-France, cette « vaste zone commerciale à l'échelle de toute l'agglomération du grand Perpignan, équipée de « Carrefour, Bricomarché, Leroy-Merlin, McDonald's et multiplexe », dans laquelle « rien ne manque »<sup>182</sup>. La toute dernière phrase est ironique, car on pense justement manquer d'un quelque chose qu'on appelle du « paysage », là où d'autres pourraient l'estimer être en trop. J'ai en tête très précisément les démarches initiées par l'architecte-urbaniste David Mangin et différentes « équipes », appuyées sur l'étude soignée des cas et soutenues en textes : dans les projets qui y sont décrits on voit du dégagement, et on lit peu ou pas le mot « paysage ».

## **II. A. 1 paysage et territoire**

L'attitude consistant à « réparer par le paysage », je la trouve encore réactionnaire, car en effet « réparer » cela peut vouloir dire : en revenir à un état antérieur et partant, à de plus anciens modèles. Ici on cherche à « limiter l'extension urbaine en sauvegardant l'aspect 'rural' de la plaine, c'est-à-dire un réseau de villages

---

179 dans *L'horizon des lieux, réparer par le paysage*, Op. Cit. p. 23.

180 dans *L'horizon des lieux, réparer par le paysage*, Op. Cit., p. 36.

181 dans *L'horizon des lieux, réparer par le paysage*, Op. Cit., p.56.

182 dans *L'horizon des lieux, réparer par le paysage*, Op. Cit., p.79.

et de sites construits »<sup>183</sup> ; là on délaisse un lexique précis – la « rocade », la « route », la « liaison » - qu'on renomme « place », « avenue » ou « boulevard »<sup>184</sup>. Certainement la démarche se veut soigneuse et corriger des modalités de l'intervention sur site, prégnantes : pour cette raison on souhaite rendre les « projet de paysage et projet urbain indissociables » et faire en sorte qu'il soit « impossible d'agir sur l'un sans faire appel à l'autre »<sup>185</sup>, le « paysage » étant considéré comme une « philosophie de l'urbanisme »<sup>186</sup>. Difficile d'imaginer cependant, qu'il s'agit d'autres choses que de mesures compensatoires et de dédommagements visant à accommoder les parties. La profession même, demande des compétences de « médiation » : le paysagiste est devenu un conciliateur engagé auprès des autorités pour dépasser ces sortes de conflits d'intérêts évoqués en partie I, et le « paysage » ce « bien commun » autour duquel, ou à propos duquel, on est censé se retrouver. Il fait alors l'objet d'une politique nationale, pour telle paysagiste-conseil de l'État qui souhaite :

« ancrer la culture paysagère [...] au cœur des actions menées dans les territoires »<sup>187</sup>.

Les géographes Michel Lussault et Jacques Lévy ont pu remarquer ceci :

« ce qu'on appelle en France 'aménagement du territoire' présente une dimension discursive particulièrement forte. [...] On sait aussi que, en

---

183 A propos des quartiers sud d'Avignon, dans *L'horizon des lieux, réparer par le paysage*, Op. Cit., p. 77.

184 A propos des terrains du Nord-perpignonais, dans *L'horizon des lieux, réparer par le paysage*, Op. Cit. p. 77.

185 dans *L'horizon des lieux, réparer par le paysage*, Op. Cit., p. 53.

186 dans *L'horizon des lieux, réparer par le paysage*, Op. Cit., p. 71.

187 Sonia Laage, paysagiste-conseil de l'État au ministère de la transition écologique et solidaire, interviewée dans *L'horizon des lieux, réparer par le paysage*, Op. Cit., p. 115.

politique, représentation et légitimation procèdent largement du langage (argumentation, récit, images...) tant il est vrai que le politique consiste à mettre en débat, en scène et en œuvre des méthodologies de l'être ensemble »<sup>188</sup>.

Le thème est de plus en plus souvent intégré aux discours qui souhaitent développer une « vision civique et citoyenne du paysage »<sup>189</sup>, prétexte à fédérer les groupes autour d'un consensus général. L'accord se fait très généralement sur une idée vague de la « qualité », qui de mon point de vue rétrograde les environnements ; les déclarations des instances sont claires :

« les modes d'étalement urbain actent le constat d'un territoire qui se transforme sans gouvernance et sont à même de compromettre une économie ancienne fondée sur la qualité des paysages »<sup>190</sup>.

Cette économie ancienne, on lui voit de l'avenir car on lui attribue des facultés de rayonnement ; à Fort-de-France et partout, l'enjeu consistera à

« redonner de l'attractivité à la ville-capitale et renforcer le positionnement de l'agglomération en tant que porte d'entrée et vitrine du territoire »<sup>191</sup> (martiniquais ici).

---

188 dans *Dictionnaire de la géographie, de l'espace des sociétés*, sous la dir. de M. Lussault et J. Lévy, Belin, 2003, p. 66.

189 A propos du Bulletin de la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal, Anne Coste, « Uto-route » A47 ? une recherche pour un projet partagé », dans *Paysage visible, paysage invisible, la construction poétique du lieu*, sous la dir. d'O. Marcel, Les Cahiers de la compagnie du paysage, n°5, Champ Vallon, Seyssel, 2008.

190 Sonia Laage, paysagiste-conseil de l'Etat au ministère de la transition écologique et solidaire, interviewée dans *L'horizon des lieux, réparer par le paysage*, Op. Cit., p.116.

191 dans *L'horizon des lieux, réparer par le paysage*, Op. Cit., p. 56.

Aussi, l'élargissement du champ sémantique ayant trait au « paysage », et le rapprochement repérable avec le « territoire », m'amène à penser que les dispositifs mis en place pour préserver ou « empaysager » les sites est significatif d'une intrusion du politique dans l'aspect des choses. Souvent confondu avec un « environnement » envisagé principalement d'un point de vue écologique, il s'est cependant peu à peu distingué des seules notions de nature ou de végétal pour concerner des typologies très diverses – on pourra en parler à propos de sites industriels, par exemple - et des domaines plus abstraits – dans les expressions telles que « paysage politique » ou « paysage mental ». Le terme finit par désigner quelque chose comme une vue capable de couvrir tout un ensemble – idéal ou tangible. Dans les questions qui nous intéressent, ces ensembles ce sont des pays ou des régions, soit des entités spatiales administrées. L'apparition plus récente de formulations telles que « paysage d'un territoire » ou « échelle territoriale » dans les propos des paysagistes vient souligner encore la confusion des deux notions. Le « territoire » quant à lui, a d'abord concerné les seuls aménagements, et s'est plus récemment étendu aux disciplines variées de l'éthologie, de l'économie, de la sociologie. On peut voir ici la marque d'un enrichissement mutuel des significations<sup>192</sup>, ou interpréter inversement l'utilisation massive du mot « territoire » et la subordination du « paysage » à ce champ d'actions là, comme la manifestation d'une appréhension doublement politique et ethnologique des espaces : ethnologique parce que le territoire reste d'abord le lieu de vie d'un groupe, politique dans la mesure où il est encore le « support concret de l'état qu'il revient à ce dernier de préserver de toute intrusion étrangère et de

---

192 C'est le point de vue d'un ouvrage collectif intitulé *Le territoire des philosophes*, qui choisit de relire différents textes de penseurs modernes concernant les espaces, non pas depuis le point de vue de la seule discipline philosophique, mais dans le but contraire de souligner la transversalité des approches, celle-là même qui permettrait une coproduction du sens.

*Le territoire des philosophes, Lieux et espaces dans la pensée au XX<sup>ème</sup> siècle*, sous la dir. de T. Paquot et C. Younès, éd. La découverte, Paris, 2009.

développer en l'aménageant »<sup>193</sup>. La correspondance est en quelque sorte fondée : le dictionnaire Larousse du XIX<sup>ième</sup> siècle qui pour la première fois fait apparaître le terme, en note la provenance : *territorium* et *terra*, la terre donc, ultérieurement rapprochée de *terroir* et de *pays*, ce même *pagensis* qui a d'abord désigné « l'habitant d'un pagus, d'un bourg, d'un canton » puis par extension, le *paysage* lui-même. On peut rappeler que le *pag*, *pagus* décrivait bien une « enceinte de piquet » et a servi de racine à tout un vocabulaire ayant trait aux outils de délimitation. Fondamentalement donc, la notion de paysage accompagne une préférence pour les espaces bien déterminés, et distingués du reste de la contrée. Cette distinction pouvait correspondre à un état – physique ou géographique -, elle est aujourd'hui modélisée.

Une organisation sociale, une surface déterminée, un ensemble de données identitaires, ainsi que « tout un éventail d'indicateurs quantitatifs (le climat, l'offre de services publics, la diversité culturelle) »<sup>194</sup>, s'incarnent avec continuité dans cette notion bien homogène, d'un « territoire paysager ». Les significations lexicales sont en fait peu diversifiées, et toutes relatives à un point de vue devenu déterminant sur les espaces, qui est celui des juridictions. Les « paysages » alors, obéissent à un ensemble de conventions fixées en textes. Parfois labellisés, ils devront épouser les limites d'un cadastre, et correspondre à des normes listées et établies d'avance. Les textes internationaux se multiplient, établissant autant les catégories nécessaires à leur appréciation que les préceptes devant présider à leur traitement. On peut citer la *Conférence Nationale sur le Paysage* (Rome, octobre 1999) et la *Convention*

---

193 R. Kleinschmager cité par Th. Paquot, « Qu'appelle-t-on un territoire ? », dans *Le territoire des philosophes, Lieu et espace dans la pensée au XX<sup>ième</sup> siècle*, Op. Cit., p. 18.

194 T. Paquot, « Qu'appelle-t-on un territoire ? », dans *Le territoire des philosophes, Lieu et espace dans la pensée au XX<sup>ième</sup> siècle*, Op. Cit., p.17.

*Européenne du Paysage* (Florence, octobre 2000), deux exemples qui s'inscrivent dans une codification généralisée des conduites. Le terme lui-même « pénètre le langage administratif dans les années 70 avec la création du ministère de l'Environnement »<sup>195</sup>, et supprime la notion anciennement utilisée de « pittoresque ». Elle continuera néanmoins à prendre en charge l'identité d'une région, par le biais de critères liés tout autant au milieu naturel qu'aux folklores et aux traditions : ceux-là aussi obéissent à une juridiction spécifique. Florence Godeau souligne que la multiplication des démarches ne règle pas le problème en conformant les réponses dans des normes esthétisantes, et dénonce : « les ruses et les artifices de l'action culturelle contemporaine »<sup>196</sup>. Pour Alain Lagier également, ce passage de terme à terme dénote d'un intérêt faiblissant pour les curiosités géologiques et géographiques, au profit d'une vision plus politique des sites naturels, considérés comme porteurs de l'identité des territoires.

C'est que la notion même de « site naturel » se trouve concurrencée par celle de « paysage culturel ». Et c'est une approche qui domine dans l'ensemble des textes, articles et anthologies qui composent la bibliographie riche dont bénéficie l'étude pourtant récente du thème. Elle est soutenue par le concept d'« artialisation » que l'on doit à Alain Roger, et se répète dans les argumentaires de plusieurs théoriciens

---

195 A. Lagier, « L'évolution des critères de classement des sites. Éléments pour une histoire des politiques du paysage en France », dans *Paysage visible, paysage invisible, la construction poétique du lieu*, sous la dir. d'O. Marcel, Les Cahiers de la compagnie du paysage, n°5, Champ Vallon, Seyssel, 2008, p. 202.

196 « La candeur et les limites d'une conscience édénique ou mélancolique du paysage, à laquelle n'échappe pas toujours les intellectuels et les artistes occidentaux, mais aussi les ruses et les artifices de l'action culturelle contemporaine ».

F. Godeau, « Mémoire littéraire, imaginaire paysageant ; l'exemple des lectures 'proustiennes' du paysage », dans *Paysage visible, paysage invisible, la construction poétique du lieu*, Op. Cit., p. 113.

actuels de renom – Anne Cauquelin<sup>197</sup> entre autres. Les démonstrations dépassent avantageusement les multiples reproches d'ordre esthétique dont les sites contemporains font l'objet, en soutenant l'idée selon laquelle il n'y aurait finalement pas de responsabilité des formes, seulement une sorte d'acclimatation culturelle des jugements de goût : de là la possibilité qu'on aurait acquise de « goûter » les « paysages urbains ». On constate que cette acclimatation a aujourd'hui beaucoup de mal à se faire. J'en pense deux choses : que nous-mêmes ne comprenons plus ou mal, les outils sémantiques qui nous rendraient capables d'apprécier les environnements actuels et cela engage tout un lexique ; que celles-là – les urbanités - ne peuvent pas s'apprécier au même titre, comme des « paysages ». Nous avons commencé à poser cette idée en introduction : ce qui se produit en métropole de « nouveau », c'est moins et plus que l'apparition de typologies d'espaces ; on a évoqué une expérience plutôt, dans laquelle intervient du rythme, faite entre autres choses de coupes et de raccords. Le régime esthétique des paysages lui, se positionne dans une continuité plus classique, en tous cas moins « intense »<sup>198</sup>.

## **II. A. 2 regarder en ligne droite**

Les projets d'insertion du tramway dans plusieurs grandes agglomérations françaises ont donné lieu à de nombreux programmes de restructuration, qui ont fait intervenir les compétences des paysagistes : on a « végétalisé » les abords des

---

197 Anne Cauquelin distingue une « esthétique du paysage » travaillée par un phénomène d'artificialisation appartenant à différents domaines (littéraire, onirique, pictural) d'une autre « éthique de la nature ».

A. Cauquelin, « La porte du fond », dans *La théorie du paysage en France (1974-1994)*, Op. Cit.

198 J'emploie le terme dans le sens qui lui est donné dans la pensée de Gilles Deleuze, repris dans l'appréciation rythmée des grands espaces chez Paul Virilio également : soit une intensité faite de fluctuations et de rythmes.



chaussées, on a couplé les couloirs de circulation à des « voies vertes ». Ce qui constitue en quelque sorte l'actualité des plus récents programmes – à savoir, toujours, un « développement durable » - apparaît comme une rupture souhaitée avec un mode de fonctionnement – ce qu'on a appelé le « tout automobile », une certaine puissance dévouée à l'industrie également que l'on retrouverait dans la « grande échelle » des villes - et dont nous nous serions détournés. Les installations actuelles il est vrai, nous paraissent moins « interventionnistes », parce que moins écrasantes. Néanmoins, ceci pourrait n'être qu'une impression : les tracés s'autorisent quelquefois un détour par les arrières des décors urbains et d'autres abords « de biais », mais on n'a pas résisté à installer les glissières dans la continuité des voies triomphales, et tracé plus souvent de grands axes ordonnateurs.

Ceux-là ne sont pas seulement symboliques : on a rarement envisagé d'employer les infrastructures ou les tracés plus anciens d'un transport interurbain auquel on avait commencé à renoncer dans les années 1930. L'ambition des programmes en effet, outre leur dimension dite « écologique », est bien de relier droitement différents pôles *périurbains* qui n'existaient pas alors. A l'inverse, la pratique même qui a consisté à « structurer » les villes au moyen des voies de circulation n'est pas sans antécédents. Elle, s'inscrit dans la continuité d'une politique qui a fait de l'organisation linéaire des espaces son objet, depuis les XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles<sup>199</sup> et dans les années 1960<sup>200</sup> encore. A ces différentes époques, les ingénieurs de l'État ont suivi des programmes de gouvernance du territoire, qui ont tourné autour de la notion d' « embellissement » comme la condition d'un mieux-être des populations. S'il s'est agi dans un premier moment, d'aérer l'espace en ménageant

---

199 Je fais référence ici au programme d'aménagement des quais de Seine réalisé au XVIII<sup>ème</sup> siècle, et aux grands percements haussmanniens, au siècle suivant.

200 On pourrait considérer que les grands programmes d'aménagement de la région parisienne, envisagés avant les années 1960 mais exécutés sous l'autorité de l'état gaulliste, font suite.

des percées – l’argument de la salubrité dans un Paris densément occupé a pesé -, la tendance actuelle, héritière d’une seconde politique d’aménagement reposant sur un rééquilibrage des espaces, semble favoriser l’équipement de zones « résiduelles » qu’on souhaiterait « valoriser » ou « requalifier ». Les critères d’« embellissement » ont d’ailleurs peu évolué : on a rétabli un ensemble de liaisons visuelles autant que circulatoires, pour préserver l’intégrité d’un espace menacé de dérèglement (la DATAR évoque en 1960 ce « scénario de l’inacceptable »<sup>201</sup>) ; on a dessiné un réseau d’interrelations stables, pour niveler un territoire contrasté (c’est l’objet des précédentes politiques dites de « décentralisation ») ; on ré-articule aujourd’hui différentes « pièces » laissées pour compte, dans un schéma global plus lisible, rétabli avec la conscience d’un « paysage ». De ce point de vue, le développement de la cartographie et de la topographie comme bases d’une organisation métrique des espaces territoriaux à partir de leurs rapports d’échelle, et l’application plus récente des mêmes codes de vraisemblances scientifiques aux représentations de paysages, ont effectivement fait de l’un comme de l’autre, « le lieu d’une enquête rationnelle qui vise son amélioration et sa gestion »<sup>202</sup>, en vue de sa bonne exploitation et selon des critères qui appartiennent aux décisionnaires.

«Ces territoires – banals, communs, ordinaires - que nous oublions trop souvent de voir comme des paysages, ou tout au moins comme des paysages dignes d’intérêt, sont désormais vus sous cet angle. A ce changement de regard, s’ajoute un saut d’échelle »<sup>203</sup>.

---

201 Formule et faits rappelés dans la section consacrée à « l’Aménagement du territoire », dans *Dictionnaire de la géographie, de l’espace et des sociétés*, sous la dir. de J. Lévy et M. Lussault, Belin, 2003, p. 65.

202 A. Dalmagioni, « La construction du paysage : comprendre, représenter, transformer », dans *Paysage visible, paysage invisible, la construction poétique du lieu*, Op. Cit., p. 35.

203 Les propos de D. Crozier et C. Ansart sont recueillis par G. de Beaulieu, dans *L’horizon des lieux. Réparer par le paysage*, Op. Cit. p. 109.

Ces propos d'experts en matière de « développement et de cohésion des territoires »<sup>204</sup> évoquent la prise en considération de plus « grands espaces ». Je ne vois pour ma part ni « saut d'échelle » ni « changement de regard ». Car si dans l'histoire des représentations à laquelle la notion de paysage reste étroitement liée, le champ s'est effectivement élargi – depuis cette « fenêtre » ouverte sur des arrière-plans bien agencés des tableaux renaissants, jusqu'aux synthèses cartographiques et autres représentations planaires -, on a toujours tenté d'organiser tout un monde en l'embrassant d'un seul regard. Cet ajustement du regard a un historique : Yves Lacoste<sup>205</sup> rappelle que les premiers « paysages » ont été contemporains de l'invention d'une perspective, construite à partir d'un œil ; J. B. Jackson redit qu'il s'est d'abord agi de « l'image d'une vue », et une vue construite à partir d'un « point »<sup>206</sup>, soulignant ailleurs les affinités entretenues avec un théâtre<sup>207</sup> spectaculaire et agencé à partir d'une place. Ce point ou cette place censément, c'est celle tenue par le Prince. Alors je peux penser ceci : dans la permanence d'une organisation toujours linéaire, qu'elle trace des voies de liaison sur cartes ou qu'elle ouvre des axes pour unifier des profondeurs, c'est une emprise qui se manifeste, d'un pouvoir centralisé d'abord (celui du prince) et plus « couvrant » par la suite (celui des états).

---

204 La formule apparaît en tête du site internet de la Cerema, centre public d'expertise et textuellement : Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement. URL : <https://www.cerema.fr/fr/cerema>

205 Y. Lacoste, « A quoi sert le paysage ? Qu'est-ce qu'un beau paysage ? », dans *La théorie du paysage en France (1974-1994)*, sous la dir. d'A. Roger, éditions Champ Vallon, Seyssel, 1995.

206 J. B. Jackson, « Le mot paysage », dans *A la découverte du paysage vernaculaire*, Actes sud / ENSP, 2003, p. 45.

207 J. B. Jackson, « Le paysage comme théâtre », dans *De la nécessité des ruines et autres sujets*, éd. du Linteau, Paris, 2005.

Et c'est bien ce que privilégient les projets « paysagers » appliqués à la ville : un regard dans l'axe déterminant un « champ de vision ». Celui-ci ne se contente pas de matérialiser un bord mais additionne les cadres dans des organisations encore plus progressives. On reprend les outils graphiques du paysagiste<sup>208</sup>, mais déplacés dans l'urbain le produit n'est plus le même : dans tel dessin d'une voie routière traitée « à la manière » d'une coupe stratigraphique, on ne lit plus les topographies et les dénivellations ; on ne voit que l'axe : plus rien de ce qui se découpe en premier plan, mais tout ce qui fuit au loin. On trouve en effet dans l'ouvrage auquel je pense<sup>209</sup>, présentés en deux registres superposés, une photographie de la départementale bordant la commune de Davézieux, et le dessin présentant sa possible transformation en un « boulevard urbain », selon la même vue prise dans l'axe, pour des visuels cherchant à valoriser l'aménagement d'une artère que l'on estime « dégradée »<sup>210</sup>. Idem pour cette esquisse réalisée à l'issue de l'atelier Martinique, centrée sur le lit de la rivière Madame, dont les bordures aménagées redessinent les berges bien droitement et comme filant, telle une « ligne » sur laquelle devront s'organiser les promenades et les vies (la formule « ligne de vie » est dans le texte<sup>211</sup>). Quand l'image est aérienne comme pour le quartier d'Avignon Courtine Confluence<sup>212</sup>, on matérialise sur support photographique le projet à l'aide de tracés et d'annotations, qui surlignent le vélo-route envisagé à proximité de la Durance et calé sur les digues de protection, allant droitement en direction du Rhône à l'horizon. Ici on travaille sur des « parcours », ailleurs on imagine des « cônes de vue

---

208 « Beaucoup de perspectives avant/après, de blocs diagrammes d'analyse, de cartes sensibles exprimant une vision projectuelle. De tels outils de représentation sont proches de la pratique des paysagistes ».

dans *L'horizon des lieux, réparer par le paysage*, Op. Cit., p. 111.

209 *L'horizon des lieux, réparer par le paysage*, Op. Cit.

210 Pour la planche graphique : *L'horizon des lieux, réparer par le paysage*, Op. Cit., p. 32-33.

211 Pour la formule et l'image : *L'horizon des lieux, réparer par le paysage*, Op. Cit., p. 66.

212 Pour l'image aérienne : *L'horizon des lieux, réparer par le paysage*, Op. Cit., p. 48.

sur le grand paysage », car « pas de perspective pour dessiner l'espace, pas de lieu public pour se tenir [...]. En bref : pas de projet de paysage urbain »<sup>213</sup>. On revendique un impératif de « lisibilité » qui trouve ses moyens dans l'établissement de configurations toutes linéaires et fait émerger ici et là un « lieu de convergence », « capable d'inventer un nouveau modèle de ville-paysage »<sup>214</sup>.

Ce schéma stable a l'ambition de nous « con-tenir » c'est-à-dire de nous tenir ensemble, sur un mode éventuellement coercitif. C'est en ce sens que les géographes Michel Lussault et Jacques Lévy<sup>215</sup> ont examiné eux, les pratiques d'aménagement des territoires, dont les actions consistent à rétablir des continuités, tracer des voies de liaison, reprendre les alignements qui bordent ces mêmes voies, comportant une dimension juridictionnelle conditionnée par la notion de « contrôle »<sup>216</sup>. Certes, les représentations ont évolué et nous serions passés à des formations plus « réticulaires », qui se préoccupent en surfaces de l'organisation des mobilités. Je souligne encore le même paradoxe, qui a consisté à s'emparer d'une pratique du déplacement proprement moderne et fluctuante, et à l'homogénéiser voire, à la focaliser.

---

213 dans *L'horizon des lieux, réparer par le paysage*, Op. Cit., p. 61.

214 dans *L'horizon des lieux, réparer par le paysage*, Op. Cit., p. 101.

215 J. Lévy et M. Lussault, *Dictionnaire de la géographie, de l'espace des sociétés*, Belin, Paris 2003.

216 Contenus rappelés par M. Le Berre, elle-même citée par T. Paquot, « Qu'appelle-t-on un territoire ? », dans *Le territoire des philosophes, Lieu et espace dans la pensée au XX<sup>ième</sup> siècle*, Op. Cit., p. 12.

### II. A. 3 le paysage comme un patrimoine

Dans *Le temps du paysage*<sup>217</sup>, Jacques Rancière a l'air de voir comme une rupture autour du moment de la Révolution française : dans ce siècle là, le « paysage » monarchique et spectaculaire, composé selon les critères et les ordonnances de l'architecture, serait devenu « sensible ». Il est fait référence aux tableaux de Thomas Gainsborough dans lesquels la nature a pu paraître plus diverse et le regard moins anthropocentré, incarnant en image un autre modèle de communauté : une façon différente qu'auraient les choses – et plus seulement les hommes - de se tenir ensemble. Le végétal et au-delà, le « vivant », y auraient pris plus de place. On peut y voir les prémises d'une approche peut-être plus actuelle de ce qu'est un « paysage » : moins une construction optique qu'une notion relative aux écosystèmes. Il n'empêche : cette dimension, là encore, s'est vue récupérée par une politique d'ensemble qui l'a confondue dans d'autres valeurs moins scientifiques, du typique et du singulier, capables de maintenir des « identités », locales ou nationales.

Les exemples sont nombreux, dans lesquels les « paysages » sont devenus les supports de revendications de ce type, souvent pour des entités qui estiment devoir « résister » à l'emprise d'autorités plus fortes. L'un des premiers projets de la *Mission Parc*, créée en juin 2006 pour le patrimoine et l'art de vivre créoles, a bien été d'établir une partie de l'île de la Réunion en parc national, ouvrant ainsi le débat entre les partisans d'une simple préservation de l'environnement réunionnais actuel, et d'autres qui ont souhaité une véritable politique de restauration. Pour ces derniers, la question rejoignait très directement celle d'une histoire nationale, l'idée étant bien

---

217 J. Rancière, *Le temps du paysage. Aux origines de la révolution esthétique*, La fabrique éditions, Paris, 2020.

de revenir à un état « végétal » antérieur à la colonisation de l'île. C'est l'analyse qu'en propose François Duban, pour qui dans ce cas précis, le « paysage » tend à véhiculer un « sentiment très fort d'identité nationale, conservant l'empreinte des grands mouvements de l'histoire »<sup>218</sup>. La thématique sera par ailleurs réutilisée par les cadres politiques pour défendre l'identité insulaire. Au Pays de Galles aussi bien, diverses actions menées depuis les années 1960 par la Derelict Land Unit ont accompagné une conscience nouvelle de la dimension nationale du « paysage » gallois :

« La protection du paysage y est devenue un des chevaux de bataille des nationalistes, protecteurs de l'identité nationale »<sup>219</sup>.

Aux États-Unis plus anciennement,

« L'invention du parc national est le produit d'un double mouvement, à la fois politique, puisqu'il est question d'aménagement du territoire, et culturel, car le parc constitue la création d'un patrimoine »<sup>220</sup>.

---

218 Sur la préservation du paysage réunionnais comme un facteur de cohésion territoriale, lire F. Duban, « Délectation paysagère à La Réunion. Interculturalité, esthétique et éthique environnementale », dans *Paysage visible, paysage invisible, la construction poétique du lieu*, Op. Cit.

219 Sur le paysage gallois capable d'incarner l'intégrité d'un territoire, lire S. Bory, « Paysages de la post-industrie. Le pays de Galles entre dévastation et préservation », dans *Paysage visible, paysage invisible, la construction poétique du lieu*, Op. Cit., p. 156.

220 Y. Figueiredo, « Du territoire au patrimoine, une histoire politique et culturelle des parcs nationaux américains », dans *Paysage visible, paysage invisible, la construction poétique du lieu*, Op. Cit., p. 166.

On a alors investi ces environnements de la côte ouest, qui évoqueront un passé mythique en même temps qu'ils tiendront un rôle symbolique fondateur. Ce ne sont d'ailleurs pas toujours les essences rares et fragiles que l'on cherchera à préserver, mais celles qui sont caractéristiques d'une localité – les vastes forêts de séquoias, arbres à « l'identité spécifiquement californienne » préservés dans le parc du Yosemite, par exemple. La tendance n'a depuis fait que se renforcer, dans le contexte d'une mondialisation augmentée.

Devant ce « sentiment de perte d'identité locale »<sup>221</sup>, la singularité et partant les particularismes deviennent des enjeux primordiaux, et favorisent le traitement sélectif des environnements plus si « naturels » : car on aura tendance à en construire des images mentales et préformées, qui correspondront aux critères attendus dans lesquels les groupes se reconnaîtront ; ces critères sont précisément « culturels », quand bien même concernent-ils des environnements passant pour « vierges ». Car l'idée même d'une nature vierge et sauvage, valorisée dans un certain nombre de sites protégés par les institutions, n'est rien moins qu'un mythe, non consigné par l'histoire mais valant la peine d'être transmis. Dans le cas du Gettysburg institué en mémorial, le processus est même amnésique et presque négationniste : une nature originelle et rédemptrice a offert un thème particulièrement adéquat à l'élaboration d'une identité américaine, qui a d'abord cherché à se distinguer d'un autre « vieux continent »<sup>222</sup>. Le goût s'affirme encore pour des paysages appréhendés mentalement comme des espaces vierges et qu'ils ne sont pas, conséquence directe de leur raréfaction : l'intérêt américain pour le « wilderness » sauvage s'est manifesté au

---

221 dans *L'horizon des lieux, réparer par le paysage*, Op. Cit., p. 117.

222 C'est également l'interprétation que fait Jean-Baptiste Thoret, du traitement de la nature dans le cinéma américain des années 1970, et plus particulièrement dans le genre de la science fiction.

J. B. Thoret, *Le cinéma américain des années 70*, édition des Cahiers du cinéma, 2009.



moment précis de sa disparition. La volonté généralisée de conserver un état dit de « nature » voire d'y revenir, relèverait au fond d'un besoin mythologique des origines perdues, à l'époque où le sentiment d'avoir arpenté tout un monde devient oppressant.

L'architecture est investie d'histoire(s) ; on attribuera aux paysages censément « naturels » le crédit d'une antériorité. On rencontre en effet le même regard rétrospectif – celui qui avait motivé l'invention de la notion de « patrimoine », dans un mouvement double en direction des productions passées et pour la construction d'un état renouvelé - porté sur des espaces non bâtis ; et on les appréciera au titre de « témoignages ». Toute une branche de la géographie française portée haut dans les années 1930, s'était déjà engagée dans cette voie nouvellement historique<sup>223</sup>. Bien plus récemment, dans « Les paysages d'un géographe », Gérard Riou écrit :

« De Nîmes à Avignon, les grands paysages provençaux, ruraux et urbains, sont en place ; le Moyen Age et la Renaissance y ajouteront la splendeur des architectures, des forteresses et des palais. Traverser cette Provence, c'est retrouver une mémoire incomparable, c'est accéder au passé le plus lointain des paysages, en remontant une longue, très longue allée jalonnée de signes et de symboles »<sup>224</sup>.

---

223 Sur ce point précisément, lire C. Romero, « La géographie historique des paysages. Les individus, les sociétés et leurs paysages ; itinéraires et avenir des territoires », dans *Paysage visible, paysage invisible, la construction poétique du lieu*, Op. Cit.

224 dans G. Riou, « Et la route fut longue ; les paysages d'un géographe », *Paysage visible, paysage invisible, la construction poétique du lieu*, Op. Cit., p. 77. La citation correspond au paragraphe qui conclut l'article.

D'autres spécialistes de la question géographique n'hésiteront pas à emprunter des méthodes quasi-archéologiques : Ludovic Aumasson<sup>225</sup> procède ainsi à la reconstitution en texte, d'un « paysage » non pas disparu mais invisible. La démarche est basée sur le relevé des éléments de terrain et autres accidents topographiques, la comparaison documentée à certains sites similaires, la consultation des pièces écrites et iconographiques, l'analyse des toponymies, et tous éléments faisant appel à une mémoire tant individuelle que collective. Bon nombre de musées de site, ATP, écomusées ou musées de plein air, dans des versions régionalistes, participent du même engouement pour des paysages « mémoriels ». Et comme en retour, certains traitements qu'ont pu recevoir ces environnements, ont correspondu à un processus similaire de « muséification ». Yves Figueiredo conclue son « histoire politique et culturelle des parcs nationaux américains » sur cette idée :

« Le patrimoine américain ne fut donc pas tant affaire de conservation de monuments que de monumentalisation de l'espace »<sup>226</sup>.

En effet, cela a engagé plus que de la conservation : de la transmission. On préférera l'évidence de profils reconnaissables et on organisera les vues autour de « marqueurs » paysagers, afin de correspondre aux modèles attendus pour des publics rendus impressionnables. Et si on se rappelle que la notion de patrimoine s'est construite en soutien d'un modèle nouvellement républicain, on peut supposer symétriquement ceci : le paysage envisagé comme un patrimoine est un objet de cohésion, nationale.

---

225 L. Aumasson, « Reconstituer un paysage disparu ; comment un paysage visible et les témoignages du passé permettent de retrouver un paysage devenu invisible », dans *Paysage visible, paysage invisible, la construction poétique du lieu*, Op. Cit.

226 Y. Figueiredo, « Du territoire au patrimoine. Une histoire politique et culturelle des parcs nationaux américains », dans *Paysage visible, paysage invisible, la construction poétique du lieu*, Op. Cit., p. 178.

## II. A. 4 ralentir et réserver

On exploite donc une idée vague du « paysage » que l'on assimile volontiers à d'autres « espaces vierges », et d'une « nature »<sup>227</sup> associée aux données d'un « milieu » (climat, topographie, écosystèmes végétaux et animaux) : toutes notions confondues que le propos écologique s'occupera de porter sur le terrain politique. La position est mal fondée et porte à conséquences. J'en vois au moins deux : l'exclusion initiale, et sur laquelle on est en train de revenir, de toute une génération d'environnements dans lesquels la présence humaine et partant la vie, se rendait trop visible ; le traitement des espaces végétalisés à la manière d'un patrimoine, selon les mêmes critères culturels et avec des moyens identiques de conservation.

Concernant le premier point, se dessine une position assez claire, sur laquelle s'appuient les dites « politiques des paysages » : elle aura fait des campagnes, initialement les lieux de production des denrées nourricières, un espace à préserver, envisagé comme une « réserve » de nature. De ce point de vue là, les « paysages » ne pourront plus endurer les changements rapides amenés par une modernité devenue, du coup, forcément nuisible, et malgré tout toujours dominante : on craint que la fonctionnalité des espaces et l'efficacité des aménagements ne priment sur l'identité et la « naturalité » des sites, amenés à disparaître. On accorde en effet du crédit à l'idée selon laquelle il y aurait une « beauté du paysage naturel, que presque partout l'homme a transformée »<sup>228</sup>. Le postulat sert aussi de caution à un grand nombre de publications en théorie du paysage, qui le discutent rarement. Et quand on s'intéresse

---

227 Quelques jeunes philosophes travaillent à dégager l'idée classique de la « nature », d'un « sauvage ». Je pense aux publications de Baptiste Morisot : *Manières d'être vivant, Enquêtes sur la vie à travers nous*, Actes sud, 2020, et précédemment *Les diplomates, cohabiter avec les loups sur une autre carte du vivant*, Wildproject, 2015.

même, aux successions des traces qui enrichissent les strates paysagères, c'est toujours pour préférer cet état antérieur dans lequel la « nature » aurait été la moins « touchée ». Dans une idée finalement proche des propositions d'Alain Corboz envisageant le « paysage » comme un palimpseste<sup>229</sup>, Alessandra Dalmagioni<sup>230</sup> se penche sur les diverses interventions anthropiques appliquées à une matrice originelle faites de critères initiaux – géologiques, tectoniques ou botaniques -, préférant l'estimer comme le support des pratiques et moins comme un état qui serait « donné ». La position se fonde néanmoins sur une opposition dialogique somme toute classique entre la nature et l'artifice, le donné et le construit, qui restera la base d'une attitude conservatrice à deux têtes : en politique elle prendra des mesures protectionnistes en s'appuyant sur un état de nature mythifié ; sur le plan de la critique on décidera d'une impasse, en constatant systématiquement l'inadaptation des façons de vivre à des « paysages » qu'il s'agirait de ne pas « dénaturer ».

D'une façon tout à fait manifeste en effet, Odile Marcel ouvre le même collectif par un propos sur « le paysage comme 'bien commun' dans les projets de territoire », dans lequel elle souligne les effets néfastes des modes de vie actuels :

---

228 O. Marcel. « Le paysage comme 'bien commun' dans les projets de territoire », dans *Paysage visible, paysage invisible, la construction poétique du lieu*, Op. Cit. Ceci est la phrase introductive du tout premier article de l'ouvrage.

229 Alain Corboz revient sur la notion (« le territoire est à la mode ») et ses différents usages, pour faire valoir le caractère fluctuant de la notion, et que cette « fluctuance » même en construit le sens et les représentations.

A. Corboz, « le territoire comme palimpseste », dans *Le territoire des philosophes, Lieu et espace dans la pensée au XX<sup>ème</sup> siècle*, éditions La Découverte, Paris, 2009.

230 A. Dalmagioni, « La construction du paysage : comprendre, représenter, transformer », dans *Paysage visible, paysage invisible, la construction poétique du lieu*, Op. Cit.

« En contraste avec la puissance et la vitesse avec laquelle elle artificialise et normalise un nombre grandissant d'espaces, notre époque est avide de paysages naturels »<sup>231</sup>.

Les écosystèmes et les dits « paysages » ne pourraient apparemment pas bénéficier de la modernisation des équipements, l'une et l'autre chose étant presque systématiquement présentées comme antinomiques. On oppose donc facilement certaine intervention actuelle dans laquelle régnerait l'efficacité, à une nature qui reste, elle, à contempler. La question de la vitesse revient ici en force, qui impose un mode de perception autre, certainement plus celui du recueillement. Si les climats et les reliefs ont de tout temps subi des changements, ils ont conservé une certaine inertie, une différente lenteur. Christine Romero<sup>232</sup> revient sur la confusion courante entre campagne et nature pour finalement souligner leurs affinités « rythmiques » : identiquement, l'espace rural exploité, bien que soumis à une politique agricole fortement interventionniste, appartient au temps long des « paysages ». De la même façon, ce n'est pas tant l'exploitation toujours constante des campagnes qui sacrifierait les environnements, qu'une vitesse de transformation liée très directement à une « société globale ». Catherine Marette à son tour, assimile la qualité des environnements à leur « durée » et de conclure :

« Cette expérience [celle des Ateliers de Prissac] représente un manifeste légitime pour inscrire les projets d'aménagement du territoire dans le vécu des habitants, les ancrer dans la mémoire et les imaginaires locaux »<sup>233</sup>.

---

231 O. Marcel. « Le paysage comme 'bien commun' dans les projets de territoire », dans *Paysage visible, paysage invisible, la construction poétique du lieu*, Op. Cit., p. 3.

232 C. Romero, « Les individus, les sociétés et leurs paysages ; itinéraires et avenir des territoires », dans *Paysage visible, paysage invisible, la construction poétique du lieu*, Op. Cit.

Les « mobilités », tant elles s'accordent mal aux enracinements qu'on pense nécessaires à l'élaboration lente de « paysages » passant pour « naturels », est au cœur des préoccupations : celles, écologiques, qui rendent compte des dégradations botaniques surpassant d'autres, plus largement environnementales, qui accusent l'uniformité d'équipements devenus internationaux.

Sur le plan purement scientifique des écosystèmes, le voyage des graminées accéléré par la multiplication des échanges et le développement des transports aurait tendance à privilégier la progression des espèces résistantes, endommageant par là-même les variétés plus fragiles. C'est une donnée qui reste à vérifier et elle n'est pas partagée par tous les botanistes et paysagistes – je pense au goût développé par Gilles Clément pour les « vagabondages »<sup>234</sup>. Elle accompagne une position plus symbolique sur ce qu'on appellerait en sciences de la vie et de la terre, les « souches ». C'est une chose très visible dans les différentes classifications officielles : le WCMC par exemple, établit une catégorisation des espèces végétales basée non pas sur leur fonctionnement mais sur leur origine, distinguant ainsi les plantes issues des dits « facteurs naturels » (on soulignera l'imprécision du critère) d'autres introduites par l'homme. Enfin, la *Première Conférence Européenne pour la protection de la flore sauvage* a adopté un certain nombre de résolutions quant aux

---

233 C. Marette, « Les Ateliers du paysage à Prissac (Indre), dévider ensemble le fil du paysage », dans *Paysage visible, paysage invisible, la construction poétique du lieu*, Op. Cit., p. 282.

234 G. Clément, *Eloge des vagabondes*, édition Nil, 2002.

programmes de financements européens de création et de restauration des paysages, qui ont exigé de n'utiliser que « du matériel indigène de provenance locale connue »<sup>235</sup>. Au nom d'une certaine diversité donc, on fixe normes et quotas en fonction des provenances et en éradiquant les espèces venues d'ailleurs.

## **II. A. 5 du « pittoresque » jusque dans l'urbain**

Dans le contexte d'une mondialisation qui aurait tendance à rendre les environnements uniformes, ce sont toujours des territoires que l'on redessine. On les voudra d'autant plus singuliers et on les portera à distinction, en ayant recours soit au régime iconique de l'emblème, soit au registre du « typique » : c'est l'autre emprunt fait aux pratiques de la patrimonialisation, en sus des procédures de conservation. En Martinique par exemple, les « Ateliers des territoires » se rendent conscients de ceci :

« le paysage est aussi un 'produit' touristique développé autour de son identité qui justifie qu'on le prenne en considération et qu'on en assure la mise en valeur à partir de lieux emblématiques »<sup>236</sup>.

L'île de la Réunion sur laquelle nous avons déjà développé a pris le parti de valoriser quelques éléments remarquables, en préservant un certain nombre de repères précis : car la qualité d'un « paysage » correspondrait à sa capacité à se différencier tout en se reconnaissant bien et sans équivoque. L'exotisme dans les cas évoqués,

---

235 A propos de ceux qui se sont rangés du côté des résolutions adoptées par la Première Conférence Européenne pour la protection de la flore sauvage (Planta Europea, septembre 2005) : F. Duban, « Délectation paysagère à la Réunion : inter-culturalité, esthétique et éthique environnementale », dans *Paysage visible, paysage invisible, la construction poétique du lieu*, Op. Cit., p. 186.

236 dans *L'horizon des lieux, réparer par le paysage*, sous la dir. de Isabel Diaz et Emilie Fleury-Jägerschmidt, éd. Parenthèses, coll. Territoires en projets, 2017, p. 117.

s'appuiera sur les bases d'une dissemblance : on privilégiera les « curiosités pittoresques ponctuelles » dont les particularismes en font de véritables « monuments naturels » et autant, des éléments devenus exemplaires d'une région parce que présents en grand nombre. D'autres ont classé de plus grandes étendues, identifiées par une unité de traitement : les États-Unis ont plutôt adopté cette logique là qui consiste à distinguer tout un site, c'est-à-dire selon la définition qu'en donne le Grand Larousse universel, une « partie d'un pays considérée du point de vue de son pittoresque ». La logique de classement des sites paysagers établie et légiférée en France dès 1906 a elle, été double, valorisant d'abord quelques « icônes » avant d'étendre son champ d'action à des ensembles plus vastes. Le cas du Mont Blanc est assez exemplaire : ce qui est classé, c'est tout autant l'emblématique pic rocheux, remarquable de par sa forme et sa hauteur, que les immenses surfaces protégées – près de 2600 hectares - qui l'entourent. La notion de paysage telle qu'infléchi par les enjeux patrimoniaux s'élabore donc dans un double processus de reconnaissance : de ce qui est emblématique (le monument, visible et rare) et de ce qui est familier (le typique, en nombre et concentration importants).

C'est à cet endroit là que les sens déformés du « paysage » et du « pittoresque » se rapprochent, pour désigner assez largement ce qui est typique d'un lieu ou d'une région. On pourra alors commencer à parler de « pittoresque urbain »<sup>237</sup> : Alain Lagier fait référence aux canaux d'Annecy, patrimoine mondial

---

237 « Une conception du patrimoine urbain qui ne se résume plus à la présence de monuments historiques ou de grandes compositions classiques, mais repose sur une valeur d'ensemble fondée sur les caractéristiques d'un tissu urbain, et sa dimension pittoresque, que l'on n'appelle pas encore paysage urbain ».

A. Lagier, « L'évolution des critères de classement des sites. Éléments pour une histoire des politiques du paysage en France », dans *Paysage visible, paysage invisible, la construction poétique du lieu*, Op. Cit., p. 201.



depuis 1939 ; nous pourrions aussi citer le centre ancien de la ville de Lyon, classé plus récemment dans son intégralité par l'Unesco, ou l'entièreté de la ville d'Albi. L'intérêt patrimonial qu'on a accordé aux « paysages » en a élargi les champs de définition en direction de sites d'une autre sorte, urbains ou industriels : on montrera alors de l'intérêt, en Angleterre par exemple et à partir des années 1960, pour les terrils, qui bénéficieront de cette antériorité capable de les magnifier. Paradoxalement donc, le rapprochement opéré avec d'autres produits « culturels » a éloigné la notion des attributs qui semblaient lui être propres – le végétal ou la ruralité : des villes ou fragments de villes sont classés pour la typicité de leurs architectures, selon les critères d'un « pittoresque urbain » qui exclut pourtant de semblables constructions établies à distance. C'est un paradoxe car les objets ne sont jamais tout à fait cohérents avec les territoires qu'ils occupent, et dans ces classifications officielles ce sont des espaces composites qu'on rassemble. Le « paysage » est ici entendu comme un ensemble de repères visuels, qui assurent des associations mentales entre un « pays » et sa représentation institutionnelle, pour en faire un modèle aisément communicable. Il épouse une nouvelle fois les limites stables officialisées par décisions administratives.

La question de l'« identité paysagère » est d'ailleurs très directement liée au poids politique d'une région. Pour Hélène Hatzfeld, Jean-Yves Quay et Jean-Pierre Regad,

« la reconnaissance institutionnelle du Val d'Ozon à l'échelle de l'agglomération lyonnaise et de la région dépendra fondamentalement de sa capacité à préserver son identité paysagère »<sup>238</sup>.

---

238 H. Hatzfeld, J.-Y. Quay et J.-P. Regad, « Le pays d'Ozon, paysage sous influence, pour une programmation culturelle des espaces périurbains », dans *Paysage visible, paysage invisible, la*

Ainsi, la communauté de communes de l'Ozon, malgré une identité forte et une « singularité paysagère remarquable », déplore la « faiblesse de sa position institutionnelle, tendue entre l'affirmation d'une identité locale et l'attraction de l'agglomération lyonnaise »<sup>239</sup>. L'interaction du politique et du « paysage » est donc à double sens : d'une part, ce sont les décisions nationales et locales qui façonnent des environnements dits « paysagers », et d'autre part, l'existence d'un certain nombre de données identifiables sur le terrain, donne un poids institutionnel aux régions. C'est ce sur quoi comptent ces « paysages » annexés à de puissants voisins, quitte à charger leurs sites de référents et à outrer leurs caractères.

Dans la notion de « pittoresque » même, on retrouve cette appétence pour ce qui est capable de nous étonner, d'une saveur particulière dans laquelle entre du contraste, éventuellement une part d'exotisme. Mais c'est un divers qui devra tenir dans le cadre d'un « tableau » bien homogène, qui « charme » parce qu'on lui reconnaît certaines valeurs. En peinture d'ailleurs, le mot désigne ce qui est « digne d'être peint »<sup>240</sup>, selon des critères très établis – du divers et du composé, et vus de loin - qui sélectionneront ceux des sites à promouvoir.

---

*construction poétique du lieu*, Op. Cit. p. 216.

239 H. Hatzfeld, J.-Y. Quay et J.-P. Regad, « Le pays d'Ozon, paysage sous influence, pour une programmation culturelle des espaces périurbains », Op. Cit., p.207.

240 Source : dictionnaire CNRTL

## **II. A. 6 l'exploitation des milieux**

Les problématiques sont donc assez semblables, qui concernent les espaces dits urbains et périurbains dont nous avons parlé en début, et d'autres encore classés au rang de la ruralité. Les traitements ne sont pas non plus si différents : milieux végétaux et ensembles bâtis font l'objet d'une même démarche de patrimonialisation, censée résister aux tendances d'un développement trop global ou peu maîtrisé, dans lequel la spécificité des environnements comme des milieux aurait disparu. Pourtant, le paradoxe est bien là, où une majorité des politiques relatives à la dite « préservation » s'accompagne de plusieurs actions de « mise en valeur », qui visent en fait leur exploitation – touristique principalement. Car du parc envisagé comme une « réserve » au parc d'activités, c'est toujours une logique de rendement qui conduit les programmes, même « paysagers ».

Au Pays de Galles par exemple, l'altération du « paysage » depuis la fin du XVIII<sup>ième</sup> siècle a fait naître un souci de préservation des sites, lié tant à la notion de patrimoine qu'à l'intérêt naissant pour des « produits culturels ». Un ensemble de programmes de réhabilitation a été engagé depuis les années 1960 qui ont eu pour but de produire une nouvelle attirance, pour des espaces autrefois dynamiques et un temps délaissés : après une première phase de sécurisation, d'importantes sommes ont été dépensées en vue de leur réhabilitation et de leur transformation en sites de loisirs. Dans le cas français, l'intention de l'autorité concernée n'est pas seulement de protéger un ancien « paysage » agricole et pastoral contre une industrialisation massive et brutale ; le souci de l'environnement devient prétexte à son aménagement :

« dans les années 80, il ne s'agit plus seulement, pour le ministère de l'Environnement, de conserver les lieux exceptionnels, mais aussi d'utiliser le classement comme outil de l'aménagement du territoire »<sup>241</sup>.

Les questions traitées actuellement du devenir des stations de ski, en Maurienne ou dans les Hautes-Alpes, entrent tout à fait dans ce cadre : on propose, et avec le soutien d'associations et d'institutions dédiées à l'écologie, devant la réduction de l'enneigement, de développer un « tourisme des quatre saisons ». D'une part, la protection juridique de certains sites serait une sorte de compensation à l'exploitation économique des autres – Alain Lagier s'empare de l'exemple des Alpes du Nord divisées entre stations de ski et parcs protégés ; d'autre part, ce sont sur ces mêmes politiques protectionnistes que s'appuient la plupart des programmes de loisir et d'écotourisme, très consommateurs d'écosystèmes.

Le paradoxe est trop évident : la « préservation » des paysages permet aux régions de devenir ou de redevenir attirantes pour un tourisme à la recherche de référents locaux – ce même tourisme qui reste un facteur principal de la dégradation des environnements, et nécessiterait la création de structures de protection. Et les procédures sont équivoques : on cherche à protéger un espace prétendument vierge de toute intrusion humaine – moderne, s'entend -, dans la mesure seulement où cette « virginité » apparente permettra d'attirer de nouvelles foules. Dans certaines régions, c'est parfois l'activité touristique elle-même qui aura permis de faire renaître un « paysage local » disparu sous les actions conjuguées d'une désindustrialisation des espaces ruraux et d'un exode vers les grandes villes. Ces mêmes ambiguïtés sont

---

241 A. Lagier, « L'évolution des critères de classement des sites. Éléments pour une histoire des politiques du paysage en France », dans *Paysage visible, paysage invisible, la construction poétique du lieu*, Op. Cit.

décelables dans les objectifs des organismes internationaux intéressés aux problèmes de protection. Ainsi, les positions tenues par la Convention Européenne du paysage ou l'Unesco ont accompagné et parfois aidé, le développement économique des sites dont ils ont fait la promotion au niveau international. Les démarches n'ont donc pas tant contribué à protéger les paysages « en l'état », qu'elles n'ont permis d'envisager les conditions de leur exploitation. Les institutions elles-mêmes semblent conscientes de la difficulté à tenir une position strictement « naturaliste » sur des questions gagnées par d'autres dynamiques des territoires, tant économiques que politiques. Ainsi, la même Convention a pu demander :

[que] « soit reconnu juridiquement le paysage en tant que composante essentielle du cadre de vie des populations [...] et fondement de leur identité »<sup>242</sup>.

L'Unesco a par ailleurs modifié ses classifications en faisant intervenir la notion de « paysage culturel » : celle-ci, en intégrant trois typologies nouvelles – les parcs et jardins créés intentionnellement, les paysages culturels associatifs, les paysages évolutifs vivants - aurait l'ambition de remettre l'utilisateur au centre. Elle soutient surtout une vision positive du productivisme – touristique et agricole - dans laquelle exploitation intense et « valeur paysagère » sont étroitement liées. Cette approche ambivalente, qui renonce en partie à une tradition plus contemplative issue d'autres origines pictorialistes, permettra elle aussi de concilier les points de vue marchands et les intérêts politiques, en consolidant états et autorités.

---

242 P. de Bellefon, « Paysages, paysans, développement approprié. Le cas des Pyrénées franco-ibériques et de la Catalogne », dans *Paysage visible, paysage invisible, la construction poétique du lieu*, Op. Cit., p. 286.

Je continue de voir néanmoins dans ces entreprises, quelque chose de positif : c'est qu'elles substituent pour le dire vite, un « paysage à vivre » à un autre « paysage à contempler ». Ceci nous conduira inévitablement à un renoncement : on ne pourra plus tenir cette ambition qui consiste à privilégier la permanence d'un état donné, et que poursuit une tradition somme toute classique attachée au « tableau ». Je ne veux pas dire non plus qu'il faudrait aborder les sites à partir du point de vue d'une anthropologie plutôt que d'une esthétique. Je me réjouis simplement de l'impossibilité que nous rencontrons, à faire entrer toute une génération d'espaces habités dans des typologies établies. Ce sont des environnements suffisamment singuliers qui s'inventent, dans le contact entre des géographies et des modes de vie, dont nous sommes incapables de dire tout à fait le genre : les stations de ski illimitées – s'étendant au-delà d'elles-mêmes dans un « domaine » -, les littoraux partiellement bâtis – dans des étalements et comme des « franges » -, les arrières-pays que l'on peine à identifier – sauf à les envisager dans les proximités qui les lient à la cité voisine -, et ces péri-urbains pour lesquels nous multiplions les appellations mais que nous ne pouvons plus affecter d'un nom. Tout un lexique antérieur manifeste son incompetence et cet échec est heureux ; je veux dire qu'il démontre la grande actualité des environnements qui nous préoccupent – et partant leur modernité.

## **II. A. 7 des paysages contre-nature**

On peut distinguer deux grandes voies dans l'histoire et la pensée du paysage : celle qui l'envisage comme un fait visuel héritier d'une représentation optique – la « perspective artificielle » -, et celle qui le lie à des questions écosystémiques et se soucie du végétal. Les démarches menées, qu'elles s'apparentent à l'un des cas « esthétique » ou à l'autre « écologique », soutiennent des représentations collectives, prises en charge et peut-être avec plus de force aujourd'hui, par des administrations et des juridictions. Il y a une conscience néanmoins, du paysage comme une construction politique. Elle émerge dans les textes et motive des contributions autres, c'est-à-dire d'une autre sorte : qui

apprécient les espaces de vie avant que de se réclamer d'une tradition précédente. Celle-ci continue de nommer « paysages » les environnements sur lesquels elle se penche, ni tout à fait publics et pas plus communautaires, faute d'un autre nom. Le développement suivant résume les arguments de cette voie classés en trois ensembles, qui se positionne d'abord et depuis différents angles – de la botanique, de la géographie, de l'histoire -, contre une conservation et pour une dynamique.

Un ensemble de théoriciens et historiens des idées, s'appuient sur les paradoxes maintenus dans les notions d'« espaces vierges » et de « paysage local », pour envisager la singularité d'une expérience toujours transgressive. On révisé l'histoire des représentations culturelles et on souligne la part de mythologie sur laquelle se sont construites les inclinations pour un « lieu originel ». C'est le travail effectué assez récemment sur le « mythe de la forêt vierge » d'Amazonie par l'anthropologue J.Heckenberger<sup>243</sup>. Claude Lévi-Strauss déjà, avait démontré l'imprécision d'une image fortement idéalisée qui agit tout au plus comme un repoussoir<sup>244</sup>. L'étude plus récente montre que la zone a fait l'objet d'une occupation humaine suivie (les populations amazoniennes y sont évaluées aux alentours d'un million de personnes), dont attestent les vestiges de réseaux urbains complexes, des zones défrichées en bordure de villages et destinées aux cultures, des bassins aménagés pour l'élevage. Ce qui nous intéresse ici, c'est l'association proposée entre l'expérience d'une virginité et les actes de profanation qui l'inventent comme telle ; car « contrairement à un mythe tenace, l'Amazonie n'avait rien d'une forêt vierge avant l'arrivée des explorateurs européens »<sup>245</sup>.

---

243 J. Heckenberger, « A qui appartient l'Amazonie ? », dans *L'actualité* (périodique), août 2009.

244 C. Lévi-Strauss questionne l'idée d'une « virginité » des espaces, dans *Tristes tropiques*, Poche, 2001.

245 dans J. Heckenberger, « A qui appartient l'Amazonie ? », Op. Cit., p. 22.

Ce point de vue permet de revenir sur la dite responsabilité des équipements dans la destruction des « paysages » : ce sont bien ces mêmes infrastructures, accusées de traumatiser les sols, de nuire à l'implantation de spécimens indigènes et à la pérennité de paysages ancestraux, qui ont pourtant, seuls, permis de les approcher. Ainsi les autoroutes, en pénétrant des contrées restées jusqu'alors relativement préservées de toute intrusion humaine massive, ont dans le même temps rendues accessibles des espaces jusqu'alors invisibles. Pour le dire autrement, le « goût » s'en est trouvé modifié : on a pu aimer des environnements dégagés, dans une approche très liée à l'appréciation des étendues. C'est peut-être la conclusion qu'on tirerait de l'analyse des terminologies américaines : la greffe devenue presque systématique du mot « scape » sur tout un ensemble de termes liés aux espaces – « townscape », « cityscape », « roadscape », que l'on traduirait par « paysage urbain », « paysage de bord de route »<sup>246</sup> -, démontre que le sens de la notion ne dépend pas tant de l'objet – celui que nous admettons vaguement, la nature ou le végétal - que d'une certaine expérience de la vue qui pratique la « largeur de champ »<sup>247</sup>. Michel Foucher soulève cette hypothèse en étudiant les affinités entre la notion en question et l'espace ouvert du désert, dans le traitement qu'a pu en proposer le genre du western<sup>248</sup>. Qui apprécie les « grands espaces » doit garder à

---

246 J. B. Jackson analyse l'adjonction du mot « scape » mais n'y voit que le signe d'une difficulté à désigner ce qu'il rapproche d'une « atmosphère ». Le paysage ne relèverait plus tellement du « pays » ou terrain (« land ») ; la composante « locale » aurait perdu de son sens, qui se confond dans la notion plus vague « d'espace ».

dans J. B. Jackson, *A la découverte du paysage vernaculaire*, Actes sud / ENSP, 2003, p. 49.

247 Ceci différemment d'une profondeur de champ du paysage classique, qui organise l'espace en lignes et en perspectives.

248 M. Foucher, « Du désert, paysage du western », dans *La théorie du paysage en France (1974-1994)*, sous la dir. d'A. Roger, Les classiques de Champ Vallon, éditions Champ Vallon, Seyssel, 1995.



l'esprit ceci : l'expérience s'en trouve réalisée (je veux dire par là, rendue réalité pour un grand nombre) grâce aux relais que représentent les réseaux routiers et autoroutiers, eux qui accolent plus qu'ils n'articulent un vaste et un local<sup>249</sup>, en des contrastes parfois bien venus.

Dans le monde d'un paysagisme tourné vers la chose botanique et végétale, les arguments sont d'une autre nature : on n'envisage pas le « paysage » dans sa dimension contemplative ou simplement visuelle, mais à partir des dynamiques du « vivant ». Les espaces de vie s'y trouvent, autant si ce n'est plus, impliqués : les mobilités notamment, qui interviennent sur les milieux, imposent des équipements et demandent des adaptations. En biologie on dirait des acclimatations, et quelques penseurs y voient des bénéfiques. De cette veine « positiviste », Gilles Clément est une figure de proue : ses affirmations sur l'« autorégulation » des environnements font confiance aux capacités de réponse des milieux et autres seuils biologiques, pour maîtriser d'eux-mêmes les expansions. La position se veut relativiste, c'est-à-dire qu'elle diminue les inquiétudes : le paysagiste rappelle notamment à ceux qui craindraient une disparition des essences locales sous une couverture végétale dominante<sup>250</sup> et rendue monotone, que le développement d'espèces opportunistes

---

249 Le succès rencontré par l'insertion réussie du viaduc de Millau auprès d'un très large public, repose sur le contraste intense entre la petitesse des habitations qu'il surplombe et la portée – technique et territoriale – de l'ouvrage d'art.

250 En 40 ans et entre 1950 et 1990, le taux de boisement de la Haute-Bruche est passé de 30 à 70 pour cent, entraînant selon Jean-Sébastien Laumond et Josiane Podiaslo, la disparition du paysage local envahi par une végétation uniformisante : « la dégradation progressive, tout d'abord visuelle, puis agricole, et pour finir environnementale de ces espaces expose une forme de renonciation de la société locale à savoir, vouloir, et pouvoir vivre en harmonie avec son territoire ».

J.-S. Laumond et J. Podiaslo, « Haute-Bruche, le paysage, c'est l'affaire de tous ! comment le paysage peut devenir le support du développement local », dans *Paysage visible, paysage invisible, la construction poétique du lieu*, Op. Cit., p.240

est rarement dommageable, celui-ci se réalisant très majoritairement sur des terrains déjà appauvris. Aussi, une occupation certes uniforme mais fonctionnelle, pourrait rendre ces aires quasi-désertiques, habitables. Sur des questions d'adaptations et de métissages des espèces, J. B. Jackson emprunte lui ses arguments à l'histoire des paysages et d'autres formes d'agencement du végétal, pour montrer qu'il existe pareillement, des acceptations : le cas des jardins coloniaux d'Amérique, aménagés en quelque sorte « hors sol » parce qu'important leurs variétés et leurs cultures directement depuis l'Europe, ont bien fusionné avec les écosystèmes locaux. Le métissage hispanique, mexicain, anglais ou africain a « servi[t] à acclimater beaucoup de plantes, de fleurs et de fruits »<sup>251</sup>, amenant une diversité inattendue. On pourrait parler presque, d'une contamination féconde.

On discute donc l'hypothèse d'une uniformisation des espèces dans un contexte de mondialisation, et partant des espaces rendus homogènes, tous occupés par des végétaux semblables. La position soutenue a le mérite de retourner les arguments parfois inexacts d'une partie adverse, qui a l'appui des sciences écologiques. On pourrait toutefois faire valoir la prudence comme une attitude nécessaire, et s'opposer aux brutalités dont les environnements font effectivement l'objet<sup>252</sup>. Pourtant dans l'encouragement fait aux mobilités et aux échanges, on peut voir plus de risque mais moins de nuisances, que dans d'autres tendances portées vers la conservation, et on comprend ce qui fait réagir l'auteur du *Manifeste du Tiers paysage* dans l'emploi qui est fait communément, du terme de « réserve ». Devant

---

251 J. B. Jackson, « Plus proche que l'Eden », dans *De la nécessité des ruines et autres sujets*, éditions du Linteau, Paris, 2005, p. 67.

252 Les arguments présentés par Gilles Clément auxquels je pense en rédigeant ces lignes, ont le mérite de relancer le débat à partir de ce qui constitue bien une alternative, mais ne me semblent pas tous suffisamment vigilants.

l'opulence aussi, des moyens parfois mis en œuvre pour « requalifier les milieux », on peut préférer des méthodes qui en « prendront soin » quand bien même celles-ci seraient aussi fabriquées<sup>253</sup>. Ce soin se pratiquera dans l'appauvrissement mieux que dans la dotation : techniquement parlant, certains proposent d'épuiser les sols pour assurer de la diversité.

Enfin et c'est une troisième tendance, d'autres et parfois les mêmes, abordent le « paysage » comme l'élément d'une anthropologie contemporaine. La position rend d'emblée obsolète la polarité nature/culture pour proposer de penser une nouvelle « nature anthropologique », résultant de l'addition des pratiques inscrites communément dans le site. C'est le point de vue de Gilles Thiberghien, qui n'envisage plus la nature comme cet objet – lointain - devant lequel nous serions tenus de nous recueillir, mais « comme une part de nous-mêmes »<sup>254</sup>. Il retrouve en partie l'analyse de J. B. Jackson dont il introduit l'ouvrage<sup>255</sup>. De la série de courts textes rédigés par Jackson à partir de ses propres cours, ressort en effet une thèse complète sur un « paysage » qui va à l'encontre de l'acception classique du terme :

« Quelle qu'en soit la forme ou la taille, ce n'est jamais seulement un espace naturel, un aspect de l'environnement naturel : il est toujours artificiel, toujours synthétique, toujours sujet au changement soudain et imprévisible »<sup>256</sup>.

---

253 Gilles Clément préfère au terme de « réserve » celui de « jardin » ; dans G. Clément, *Manifeste du tiers paysage*, Sujet / objet, 2004.

254 G. Thiberghien, « N comme nature », dans *L'espace anthropologique*, Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine 20/21, mars 2007, éd. du Patrimoine, Paris, 2007, p. 119.

255 J. B. Jackson, *A la découverte du paysage vernaculaire*, préface de G. Thiberghien et J.-M. Besse, Actes sud / ENSP, 2003.

256 Dans J.-B. Jackson, *A la découverte du paysage vernaculaire*, Actes Sud / ENSP, 2003, pp. 277-278.

Le point de vue est très adapté aux espaces américains, largement modelés par une exploitation agricole intensive et à grande échelle ; il résonne avec d'autres ruralités européennes. Ainsi, Christine Romero<sup>257</sup> rappelle et comme nous l'avons évoqué, qu'avant de devenir un espace principalement dévoué à la promenade et à la contemplation, la campagne – que dans les habitudes, nous ne manquons pas d'apprécier au titre de « paysage » -, a d'abord été le lieu de production des denrées nourricières. Pareillement les terrils anglais, la Ruhr allemande, les anciennes carrières et hauts-fourneaux en France, et aussi les retenues d'eaux, les rizières en Asie, toutes infrastructures encore en exploitation, sont devenus l'objet d'étude des spécialistes comme des amateurs, de « paysages ». Une chose me semble singulière ici et qui ne se résume pas seulement à l'intégration de sites industriels ou moins « sauvages » : c'est le retournement que connaît la notion même de paysage, à laquelle presque on renoncerait. Car l'intérêt porté par Jackson notamment, à des sortes de « déclassés », n'appelle pas une « requalification », ne supporte pas une pratique de l'« empaysagement », ne propose pas non plus ce glissement du regard qui nous rendrait capable d'apprécier ces sites à partir de vues établies ailleurs et pour d'autres lieux. Jackson s'en défend :

« Il fut un temps, relativement récent, où les seuls commentaires qui se faisaient entendre sur le sujet [le paysage] étaient les incriminations furieuses des écologistes et les lamentations des amoureux du passé, selon lesquels le paysage n'avait cessé de décliner depuis la Guerre de Sécession. C'était un devoir et un plaisir d'engager publiquement la controverse avec ces deux clans ultraréactionnaires »<sup>258</sup>.

---

257 C. Romero, « Les individus, les sociétés et leurs paysages ; itinéraires et avenir des territoires », dans *Paysage visible, paysage invisible, la construction poétique du lieu*, sous la dir. d'O. Marcel, Les Cahiers de la compagnie du paysage 5, Champ Vallon, Seyssel, 2008.

258 dans J. B. Jackson, *A la découverte du paysage vernaculaire*, Actes Sud / ENSP, 2003, p. 40.

Lui préfère porter son regard sur des formes inattendues autant que peu saisissables, et qui résistent aux classifications : la route et les lieux de croisement qui la bordent (stations services, parkings) dans lesquels se développent des communautés d'un nouveau genre (motards...), mais aussi skate parks et autres parcs de loisirs, déviances marginales – parce que situées en marge des lieux publics, déjà - des premiers espaces verts qui, quand on les a eu insérés dans une planification stricte, ne seraient plus parvenus à inscrire des pratiques partagées. Ceux-là, émancipés des zones aménagées ou y opérant comme des transgressions, ont en commun d'accueillir aujourd'hui, les échanges.

On se demande alors, dans ces approches intéressées aux espaces de vie, et précisément à ceux d'entre eux qui n'ont plus grand-chose à voir avec ce qu'on range sous l'étiquette du « paysage », pourquoi le mot continue de paraître. Et c'est le cas dans nombre des propositions qui confrontent un paysage à « contempler » à d'autres espaces dédiés aux pratiques quotidiennes. La différence fondamentale n'est probablement pas tout à fait là : ces « paysages » d'un second genre, eux aussi se donnent à voir, et si la notion s'y trouve renouvelée, elle continue à appartenir au champ des expériences visuelles. Chez Jackson même, théoricien d'un « paysage anthropique » mais visiteur impliqué, on est attentif aux traces, aux trames et aux structures en tant qu'elles donnent tel aspect aux terrains ; les cartes et les représentations planaires y sont appréciées à ce titre. On engage un autre regard, porté depuis moins loin ou contraint par moins de cadres, mais un regard quand même. Dans des géographies plus proches et chez un « paysagiste » qui a façonné des environnements urbains « dans leurs marges » en quelque sorte, on pense aussi à un autre visuel : Michel Corajoud manifeste de l'attirance pour un horizon mais sans sujet prégnant, veut déplacer et dédoubler les points de vue car « l'emboîtement des horizons forme un espace gigogne » :

« Les horizons sont multiples et partagés. Or ce qui me préoccupe lorsque je projette, c'est comment ne pas asservir l'espace sur lequel je travaille à ma seule représentation, à l'hégémonie de mon seul point de

vue. Pour conjurer cette forme de réduction, cette majoration abusive de telle ou telle qualité du paysage révélée par mon unique point de vue qui aurait comme conséquence un projet abusivement centré, monomanaïque, je propose l'apprentissage d'une certaine forme d'ubiquité »<sup>259</sup>.

Aux horizons magnifiant les perspectives il préfère les espaces qui défilent et qu'on déroule, à l'image de ce qu'il a produit à Lyon comme « pièces » articulées au cours du Rhône : le parc de Gerland établi en bordure du port industriel, différents linéaires de « berges » montés en séquences, la ripisylve de la Feysine et les stations de captage désaffectées dans le parc du même nom ; puis différents plans d'infrastructures de franchissement, l'usine hydro-électrique de Cusset, le chemin en arrière et en bout d'impasses qui suit le canal de Jonage, jusqu'à Grand large puis Miribel. Ce « paysage » là se voit en se déplaçant – c'est bien la « méthode » que Michel Corajoud revendique -, et peut se produire.

---

259 Pour la formule précédant la citation et la citation : M. Corajoud, conférence à l'école Normale Supérieure de la rue d'Ulm lundi 9 février 1998 : "Les lundis du paysage".

URL : <http://corajoudmichel.nerim.net/textesdisponibles.html>

## **II. B Retour sur un lexique**

Le thème précédemment développé du « paysage » est démonstratif d'une tendance qui est de mon point de vue tout à fait signifiante, à confondre les termes. Je la trouve signifiante à plusieurs titres : c'est qu'elle profite de presque toutes les dimensions relatives aux espaces pour soutenir un « concept » en partie fabriqué du « lieu » ; et aussi qu'elle révèle la prégnance d'une approche des environnements que je pense traditionnelle. Ça n'est pas un phénomène ancien : on remarque depuis les années 1980 seulement, une généralisation qui conduit une imprécision plus importante dans l'emploi des mots. Des notions telles que le « site », le « lieu » ou l'« endroit » sont employées indifféremment ; les vocables du « territoire », de l'« environnement » ou du « milieu » sont appliqués à des contextes et des questions inattendues ou moins pertinentes. Ils ont pourtant répondu à des définitions très claires et ont appartenu à des disciplines distinctes : si le « paysage » est une notion récente et rétroactive, le « site » a correspondu à une valeur principalement historique, le « lieu » a d'abord été une question d'ordre philosophique – liée en tous cas à la pensée -, la « région » a fait partie des termes courants dans lesquels se sont exprimés les géographes, l'« environnement » résonne maintenant fortement avec un souci écologique, le « milieu » a quant à lui répondu à une approche essentiellement biologique. Pour certains, les sens premiers se sont effacés dans une sorte d'équivalence ; ailleurs, la translation des significations manifeste la prégnance d'un champ disciplinaire sur les autres, entraînant une modification dans la perception intellectuelle des espaces. Ceci n'est pas seulement l'affaire d'un débat théorique car ces confusions portent à conséquences et en pratiques : elles influent déjà sur les façons de « faire projet », en conformant des représentations qui ne resteront pas « mentales » à des schémas mal fondés parce qu'indécis, dans lesquels d'anciennes images ne font que ressurgir. On peut penser aussi et c'est mon point de vue, que se manifeste en langage l'inaptitude de tout un lexique à dépeindre des expériences. D'où la nécessité de revenir sur un nombre limité de notions choisies,

dans lesquelles se manifeste un attachement à des représentations rassurantes parce que stabilisées – quand bien même font-elles appel à certaines transcendances. La réalité que je dirais « expérimentale » des environnements qui nous intéressent, se laisse, elle, moins facilement saisir, échappe à certains codes, résiste aux discours tant elle est de peu d'éloquence.

## **II. B. 1 le « topique » et le « locus »**

L'idée classique du lieu l'inscrit dans une place, qu'il occupe à l'exclusion des autres corps, signification bien sentie dans l'expression « au lieu de » et qui dit la substitution. Les terminologies initiales du « topique », elles – aux origines de toute une génération de termes cités ci-après et formés à partir de la source grecque - ne permettent pas tout à fait d'apprécier le lieu comme un « emplacement » (le « locus » romain s'accommode peut-être mieux de cette idée, d'une inscription particulière). Le « topos » a trait à des proximités (dans le cas de la « topologie » scientifique) ou des qualités de terrains – en surfaces et en dénivellations « topographiques » -, pas exactement localisées mais toujours singulières (le « topique » ne devient cette catégorie générale du « lieu commun » que dans ses investissements rhétoriques). On peut argumenter qu'un médicament *topique* agit à l'endroit même où il est appliqué, qu'une divinité *topique* règne sur une région déterminée et la protège, qu'un argument *topique* se rapporte avec exactitude au sujet évoqué. Point de généralité ici, point de « localité » non plus : la topographie prend en charge la description détaillée d'une portion relativement large d'un « pays », attentive aux événements qui déterminent la configuration spécifique d'un sol, dans l'intention d'en produire une image néanmoins étendue – une « carte » bien souvent, réalisée à partir d'un relevé « point par point » et toujours relatif. Les grecs, attentifs pourtant au dessin très décidé des vides et des espacements, ne possédaient pas plus d'outils sémantiques leur permettant d'apprécier l'idée d'un « espace ». Celui-ci était envisagé à la manière d'une étendue limitée, appréciée pour sa qualité



déambulatoire : libre et offerte aux déplacements<sup>260</sup>. Différemment, le terme romain du « locus », qui continue d'exister aux côtés d'un autre « topicus », prend un sens à la fois plus circonscrit et plus abstrait, désignant un « endroit, place ou situation ». Son pluriel « loci » vaut pour les « lieux isolés et particuliers », tandis que « loca » prend une dimension formaliste en désignant un « pays, contrée, région »<sup>261</sup>. L'étude étymologique des langues européennes conclue à la même distinction entre un lieu employé pour signaler une « place » ou un « endroit » (Paul Zumthor cité par Thierry Paquot revient sur la racine germanique *rum* qui devient en allemand *raum*, en néerlandais *ruimte* et en anglais *room*, soit une pièce qui est un lieu bien balisé), différemment d'un espace matérialisant l'« intervalle chronologique ou topographique séparant deux repères »<sup>262</sup>.

De l'écart entre les deux substantifs grec et romain, les terminologies plus récentes ont joué, pour tenter de dégager les qualités propres d'un « topos » soucieux des intervalles et autres distanciations, et d'un « locus » plus déterminé et mieux signé. On pourra alors apprécier la possibilité d'espaces sans localités, ou jouer

---

260 En son temps, l'étude proposée par Auguste Choisy sur l'Acropole d'Athènes était singulière, préférant y voir un espace « pittoresque » organisé en différents tableaux, que de fausses symétries.

Sur la pondération des masses, puis les dus des modernes envers le pittoresque grec (Le Corbusier et la notion de promenade architecturale, Philip Johnson à Canaan), lire « chapitre 19 : Composition et parcours – Auguste Choisy et le pittoresque grec », plus précisément « Jeanneret sur l'Acropole d'Athènes » et « Promenade et procession », dans J. Lucan, *Composition, non-composition, architecture et théories, XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècles*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2009.

261 Les définitions générales proposées dans ces passages sont empruntées à plusieurs dictionnaires « scientifiques » : Littré et CNRTL.

262 P. Zumthor, *La mesure du monde ; la représentation de l'espace au Moyen-âge*, cité par T. Paquot, « Qu'appelle-t-on un territoire ? », dans *Le territoire des philosophes. lieux et espaces dans la pensée au XX<sup>ème</sup> siècle*, sous la dir. de T. Paquot et C. Younès, éd. La découverte, Paris, 2009, p. 10.

sur des triades terminologiques : *topique*, *pantopique* ou *atopique* servant alors à désigner les rapports renouvelés que peuvent entretenir projet architectural et contextes. Christian Godin et Laure Mühlethaler<sup>263</sup> retracent un mouvement historique en trois temps, celui-là même repris par Marc Augé : l'architecture « topique » partirait des singularités locales pour déterminer ses formes, l'architecture « pantopique » serait définie par des lois universelles adaptables à chaque site, et l'architecture « atopique » échafauderait son objet indépendamment de l'endroit dans lequel elle se pose. La trajectoire, depuis un temps ancien voire archaïque, du lieu « topique » jusqu'aux manifestations contemporaines « standardisées », correspondrait à un élargissement des prérogatives :

« L'architecture topique est singulière, la pantopique est universelle (universalisable), l'atopique, mondiale (mondialisée) »<sup>264</sup>.

Le ton est plus analytique que polémique mais on conclut à une suspension des qualités du lieu dans les environnements actuels :

« Construire ne signifie pas s'adapter à un contexte particulier et composer avec les traditions historiques et locales. Il s'agit de repartir à zéro et d'appliquer de façon systématique une technique de reproduction d'un objet architecturé comme à la chaîne, technique de production d'objets en série »<sup>265</sup>.

Indifférence de l'objet bâti à son site, indifférence des modes de production aux pré-conditions dans une pensée absolutiste de l'architecture. Car le point de rupture, ici, c'est « l'idéal classique » élaboré non sans antécédents, dans un moment de

---

263 C. Godin et L. Mühlethaler, *Edifier. L'architecture du lieu*, éd. Verdier, Lagrasse, 2005.

264 C. Godin et L. Mühlethaler, *Edifier. L'architecture du lieu*, Op. Cit., p. 45.

265 C. Godin et L. Mühlethaler, *Edifier. L'architecture du lieu*, Op. Cit., p. 192.

Renaissance aujourd'hui suspecté de prendre part aux logiques hégémoniques à l'œuvre dans les procès de déportation<sup>266</sup>. Alors je laisserais volontiers de côté les valeurs « situationnelles » du topos pour lui préférer un « spatium » : un espacement, éventuellement un « blanc »<sup>267</sup>.

## II. B. 2 contexte, milieu, environnement

Ce qui se manifeste aussi, c'est un attachement puissant au « bien fondé », et l'appréciation de toute une série de « données » capables d'arrimer les installations. De là une prédilection pour des systèmes structurels qui assurent une permanence à l'habiter, et feraient grand cas de l'état des sols en s'y ancrant plus nettement : préférence pour les traditions constructives donc – le socle donnant au bâti une assise dans le terrain, le principe de la travée et le rythme des entrecolonnements ressurgissant en plans, la faveur donnée quand le programme le permet aux toitures en pentes qui lestent visuellement et structurellement, le bâti. Consécutivement donc, on entretiendra une méfiance vis-à-vis de systèmes préfabriqués, et un usage somme toute rare du principe du pilotis. La technique moderne a pourtant inventée d'autres systèmes de couverture qui ne reprennent pas les contraintes de pression et

---

266 Dans ce moment là du développement, les auteurs dissocient le lieu de son « emplacement » et des pré-conditions qui le « conditionneraient ». Les outils et méthodes qui produisent cette « pantopie » sont : la géométrie (le module démultipliable), le modèle idéal, la séparation en chronologie de la conception et du chantier : « Mais si la géométrisation d'un lieu est applicable à tous les lieux, alors, en partant de la partie, il sera toujours possible de reconstituer le tout. [...] Sur ce modèle, l'architecture d'un lieu est universalisable à la terre entière. La singularité s'efface devant l'universalité ».

C. Godin et L. Mühlethaler, *Edifier. L'architecture du lieu*, Op. Cit., p. 237.

267 Thierry Paquot cite celle-là des significations du mot « espace », soit un intervalle ou un blanc en typographie ; domaine de la typographie à qui l'on doit aussi l'introduction en langue française du mot « type » (de *typos* : l'empreinte).

T. Paquot, « Qu'appelle-t-on un territoire ? », *Le territoire des philosophes, Lieux et espaces dans la pensée au XX<sup>ème</sup> siècle*, Op. Cit.

d'écoulement – je pense aux toitures-terrasses comme en flottaison, aux porte-à-faux en suspension, aux coques et autres voiles en tension. Celles-ci ont pourtant fait la preuve de leurs qualités « environnementales ». C'est-à-dire qu'elles ont montré un intérêt pour les *environs*, strictement le « pays alentour » et ce qui se voit « à la ronde »<sup>268</sup> : adaptables à tous terrains, articulées plastiquement aux sols et avec légèreté, sans leur en imposer<sup>269</sup>.

Que les propositions modernes n'aient pas toutes prêté suffisamment d'attention à leur *milieu* c'est une évidence – et Benoît Goetz d'employer le mot à évocations multiples de « désolation »<sup>270</sup> pour désigner cette propension à développer des structures hors-sol, mais qui affligent les « paysages ». Quand on dit ceci on réagit sur un plan « esthétique » mais on veut exprimer le souci qu'on a du « milieu ». Cette dernière notion pourtant, reste relative à tout un ensemble de conditions physiques et climatiques souvent homogènes, dans lesquelles s'intégrer est une nécessité que je dirais « vitale » – qui permet à l'organisme de rester vivant,

---

268 du latin « *envirum* », qui donne en ancien français « *viron* » soit « la ronde, le pays d'alentour » augmenté de la préposition « *en-* » : donc « autour de ». L'*environ* désigne donc l'entour (ou l'action d'environner). source : dictionnaires Larousse et CNRTL.

269 Patrick Mestelan dans *L'ordre et la règle*, propose plusieurs analyses comparées des moyens structurels en architecture (entre autres : la travée, le mur, le socle, la toiture, la colonne, etc). La résistance à la pesanteur a conduit les propositions les plus conservatrices et les plus communes. Pourtant, le principe de la suspension et le concept de gravités différentielles, contrairement aux vues normatives basées sur la résistance au poids, avaient permis au bâti de conquérir la légèreté. La force de gravité s'y distribue en différents points et ne se fixe à aucune forme fondamentale, suggérant une approche plus souple du sol et de la fondation. Inversement, on peut estimer que le principe même de la dalle trouve son origine dans une tradition constructive tout à fait classique, qui a souvent consisté à araser les terrains avant édification, pour trouver une planéité initiale à partir de laquelle bâtir sur le critère du « juste ».

dans P. Mestelan, *L'ordre et la règle, vers une théorie du projet d'architecture*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2005.

270 B. Goetz, *La dislocation, architecture et philosophie*, préface de Jean-Luc Nancy, éd. de la Passion, 2001.

mais qui continue d'appartenir à la sphère du biologique. On a pu apprendre à se méfier de l'application de ce vocable là à tout un ensemble d'affaires spatiales, environnementales et même, socio-économiques : Barbara Stiegler en a produit très récemment la critique, de ces incitations multiples à « l'adaptation »<sup>271</sup>. Dans l'histoire pas si récente de l'architecture et ses théories, on trouve dans la notion « d'inclisité » – néologisme que l'on doit à Claude Parent et formule que l'architecte emploie à propos du projet de Charleville - un contre-pied plutôt pertinent aux injonctions à se conformer à cet écosystème primordial et encore premier que serait le « milieu ». L'« inclisité »<sup>272</sup> donc, c'est l'inclusion soit la « présence d'un corps étranger dans un ensemble auquel il n'appartient pas »<sup>273</sup>, élevé au rang de principe et de potentiel, et qui ne cède en rien à l'artifice d'une autre démarche consistant à « infiltrer » le site.

La notion de « milieu », dont on peut douter qu'elle concerne directement la production des artefacts – dans la mesure où elle les réduit ou les élève à des questions de survie, déjà -, ne recouvre pas l'idée beaucoup plus courante en usage chez les architectes, paysagistes et urbanistes, du « contexte ». Celui-ci en effet, n'environne pas son objet ni ne lui impose ses conditions : étymologiquement, il se « tisse avec ». Si l'on reprend la traduction du « contextus » latin qui désigne un assemblage, on peut penser qu'il est ce qui fixe solidement l'objet en lui procurant des attaches, essentiellement conjoncturelles. L'étude du terme par les sciences

---

271 B. Stiegler, « *Il faut s'adapter* », sur un nouvel impératif politique, Gallimard, 2019.

272 P. Virilio et C. Parent, « L'effet de capacité » et « L'inclisité », dans *Architecture principe 1966-1996*, numéros 1 à 10, les éditions de l'Imprimeur, 1996.

273 Source : dictionnaire CNRTL

cognitives ne dit pas autre chose, portant sur le caractère interactif de la notion : absolument pas primordial, et moins « résultant » que « discutant ». On reprend alors ici ou là la référence à l'art du tissage, puis l'évolution de la notion en direction d'une activité de « conversation entre les différentes forces en présence »<sup>274</sup> :

« Le contexte d'un espace bâti ne désignerait donc pas quelque chose d'abstrait et de dépendant d'une lecture systématique du territoire. Il s'agirait plutôt du propre tissu, construit, édifié, ou bien naturel, orographique, géographique, d'une opération de construction. Comme si l'œuvre elle-même n'avait pas à chercher autour d'elle des indices pour comprendre en quoi consiste son contexte mais se trouvait, au contraire déjà insérée dans un contexte »<sup>275</sup>.

Il en va ainsi quand on parle des contextes historiques ou géopolitiques, données éminemment locales et vouées à changer, qui approchent les lieux sur le mode de l'explicatif. On est d'accord pourtant pour estimer qu'on passerait à côté d'un essentiel en ne considérant pas ces éléments, et on peut rappeler les méthodes d'interprétation de Bruno Zevi – méthodes d'analyse ni moins ni plus. Le théoricien propose d'apprécier les architectures en histoire, par le biais d'une série d'interprétations plus ou moins dominantes selon les époques. Je dis bien qu'il s'agit là d'un « biais », tant la qualité propre aux espaces échappe à ces considérations. C'est d'ailleurs l'objectif principal de la démonstration, de proposer à l'étude ces catégories pour mieux extraire ce qui s'en trouve exclu et ne se laisse au fond, pas tout à fait saisir en textes ni en contextes : à savoir l'espace, envisagé comme une expérience des intérieurs et des vides. Il est dit donc, que « l'interprétation spatiale

---

274 F. La Cecla, « C comme Contexte », *L'espace anthropologique*, Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine 20/21, éd. du Patrimoine, Paris, 2007, p. 52.

275 F. La Cecla développe la distinction entre « contexte résultant » et « contexte discutant » dans « C comme Contexte », Op. Cit., p. 52.

n'est pas une interprétation qui rivalise avec les autres, car elle n'est pas sur le même plan »<sup>276</sup>, qualifiable néanmoins – et c'est ce que l'auteur tente de faire dans son « histoire des époques » qui échappe au conditionnement des styles. Ce qui nous intéresse ici, c'est la façon dont la notion de « contexte » se trouve indirectement discutée : réduite en un certain sens à une part du dicible, outil d'une analyse positivement anachronique, qui ne peut et ne doit pas prendre part au projet.

Du texte de Bruno Zevi et quant aux « non-lieux », nous pouvons retirer deux choses supplémentaires : que l'importance qui est donnée aux préconditions appartient à une approche matérialiste des espaces, partielle et qui n'a pas toujours dominé<sup>277</sup> ; que les types d'infrastructures rangées aujourd'hui dans la catégorie dégradée des « non-lieux », le sont éventuellement par un réflexe d'ordre psychophysiologique de nous-mêmes, en l'absence de repères géographiques fondamentaux :

« les phénomènes diffus d'antipathie pour les tunnels ou pour les galeries souterraines du métro sont, du reste, explicables à la lumière des névroses modernes. Le philosophe roumain Lucien Blaga, discutant le concept du 'sentiment de l'espace' dans Riegl, Frobenius et Spengler, y isola un phénomène de l'inconscient et une recherche des rapports entre le concept d'espace sensible et la psychologie abyssale »<sup>278</sup>.

---

276 dans B. Zevi, *Apprendre à voir l'architecture*, les éditions de Minuit, Paris, 1959, p. 125.

277 « Nombreuses sont les interprétations positivistes secondaires. L'une d'elle soutient que la morphologie architecturale s'explique par les conditions géographiques et géologiques des lieux où se construisent les monuments ».

B. Zevi, *Apprendre à voir l'architecture*, Op. Cit., p. 98.

278 dans B. Zevi, *Apprendre à voir l'architecture*, Op. Cit., pp. 110-111.

C'est que la part des narrations qui accompagnent l'appréciation des espaces reste considérable<sup>279</sup>, qui nous conduit à aimer les énigmes, mystères et autres dissimulations derrière lesquelles se logerait le sens des choses.

### **II. B. 3 génie du lieu**

On résiste à envisager la traversée des espaces comme une expérience tout à fait autonome, et si peu circonstancielle. Ce serait la « réduire » et on préfère la doter, de ce que j'estime être des valeurs voire des attributs et qui échappent même aux capacités d'analyse : on affectionne donc tout un ensemble de représentations et de figures, fictionnelles ou narratives, plus gratifiantes qu'une modernité hypertechnique aux fonctions bien lisibles. Ces figures sont des symboles, des emblèmes, des mythes, dont on « coiffe » les lieux : c'est-à-dire qu'elles permettent de les exhausser et d'en superviser l'appréciation (là où les dialectiques fonctionnalistes auraient motivé l'établissement de « lieux propres »<sup>280</sup> plus cloisonnés). Les précédents « lieux-dits », ceux d'une cité ancestrale telle qu'elle a pu exister aux premiers temps de l'Antiquité, établis sur la base d'un discours mythologique assumé, incarnaient mieux cette génération d'espaces qui nous étaient communs.

---

279 On trouve chez Jacques Attali, à propos des *Villes invisibles* d'Italo Calvino : « Le bloc oppose sa propre suffisance, sinon sa propre plénitude, à tout contexte extérieur. Le mot contexte, employé à propos d'urbanisme ou de géographie, devrait toujours faire rire. Il rappelle néanmoins cette sorte de parenté imaginée entre la littérature et la construction des lieux : les 'espèces d'espaces', les 'villes invisibles', les 'lieux imaginaires' sont peut-être les seuls contextes ».

J. Attali, *Le plan et le détail*, éditions Jacqueline Chambon, Nîmes, 2001, p. 115.

280 La cité classique se serait organisée autour de « topoï », monuments urbains repérables qu'Anne Cauquelin qualifie de « lieux-propres ». Cette configuration se verrait dégradée aux temps dits « modernes » par l'attribution de fonctions trop exclusives et par là-même trop « cloisonnées ». Le lieu devient alors « propre à » telle fonction.

A. Cauquelin, *Essai de philosophie urbaine*, puf, 1982.



Mircea Eliade a longuement évoqué les *Images et symboles*<sup>281</sup> ou autres *Aspects du mythe*<sup>282</sup> sur lesquels s'est fondée une pensée symbolique possiblement constitutive de l'être humain, depuis les sociétés primitives jusqu'à nous. Plus récemment, Anne Cauquelin reprend ce même thème dans son *Essai de philosophie urbaine* :

« L'ombre archaïque soutient l'ordre de la cité. Elle en est le noyau, la fondation. Oubliez-là, et votre cité, quelque soit la rigueur de sa forme, ira à la dérive »<sup>283</sup>.

Le « génie du lieu » incarne cette transcendance constitutive du lieu archaïque, qui tendrait à disparaître d'autres espaces plus récents. Marie-Ange Brayer<sup>284</sup> propose, elle, une analyse du phénomène au travers de l'évolution de la représentation cartographique. Ainsi<sup>285</sup>, la disparition progressive de la petite icône et sorte « d'ange gardien » fréquemment représenté dans le « lieu inspiré » qu'est la carte jusqu'à la Renaissance, serait significative d'un changement profond et général. Judith Barry et Pascal Convert en se penchant sur les manifestations graphiques de cette même figure du génie, s'accordent avec Anne Cauquelin sur la datation approximative d'un retournement : un XVII<sup>ème</sup> siècle<sup>286</sup> au cours duquel la carte cesse d'être ce premier « tableau » largement figuratif qui laissait la part belle aux images, pour devenir

---

281 E. Mircea, *Images et symboles. essais sur le symbolisme magico-religieux*, Gallimard, tel, Paris, 1952.

282 E. Mircea, *Aspects du mythe*, Gallimard, folio essais, Paris, 1963.

283 « (...) Platon s'est donc vu dans la nécessité de doubler le plan-programme de la République, espace sectorisé et codé de la Polis, d'une fiction poétique, enracinée dans la légende ».  
A. Cauquelin, *Essai de philosophie urbaine*, puf, 1982, pp. 77-78.

284 J. Barry, P. Convert, R. Pfnür, *Genius Loci*, La Différence, mobile matière, Paris, 1993.

285 J. Barry, P. Convert, R. Pfnür, *Genius Loci*, Op. Cit.

286 Ce XVII<sup>ème</sup> dans lequel s'invente la profession des ingénieurs-topographes, « responsables de la cartographie militaire qui tenteront d'objectiver le territoire » ; dans M.-A. Brayer, *Genius Loci*, La Différence, mobile matière, Paris, 1993, p. 21.

progressivement la représentation d'un espace « territorial », quantifié et mesurable<sup>287</sup>. La figure rassurante qui fige le lieu en un point précis de la carte<sup>288</sup>, disparaît dans un schème qui cesse d'être une représentation « imagée ». Et Marie-Ange Brayer de conclure, pareillement, sur une déportation de la teneur allégorique du lieu, qui s'écarte manifestement des questions d'espace pour gagner les domaines « inspirés » des littératures romantiques et autres mondes fantastiques au XIX<sup>ème</sup> siècle, jusqu'aux « dégénérescences utopiques » actuelles évoquées par Louis Marin<sup>289</sup>.

La figure du « Genius loci » a l'avantage de soutenir une vision tout à fait unifiée de l'espace. Titre d'un ouvrage de Christian Norberg-Schulz<sup>290</sup> qui a porté largement sur l'importance des symboles et des symbolisations, le « génie » garantit identité et cohésion. L'auteur, qui expose encore une thèse défendue dans l'ensemble

---

287 C'est donc un mouvement vers l'objectivation qui s'amorce ici, révélateur d'une conception générale du territoire comme une donnée scientifique et plus iconique : « la carte commence alors à perdre de sa valeur iconographique pour devenir un outil de savoir, d'observation et de calcul ».

Marie-Ange Brayer, *Genius Loci*, Op. Cit., p. 18 et p. 21.

288 Si « le génie du lieu exprime ce que celui-ci a d'irréductiblement singulier » (dans C. Godin et L. Mühlethaler, *Edifier. L'architecture du lieu*, Verdier, Lagrasse, 2005, p. 77), certains ont pu trouver du génie au non-lieu : il est la trace du lieu chez Claudio Parmiggiani, le lieu de la pensée chez Giuseppe Penone, le lieu reconstitué chez Pascal Convert. Pour ces trois figures de l'art contemporain, je pense aux études produites par Georges Didi-Hubermann et publiées aux éditions de minuit : *Génie du non-lieu*, 2001 ; *Être crâne*, 2000 ; *La demeure, la souche*, 1998.

289 Louis Marin cité par Marie-Ange Brayer, fait référence aux parcs d'attraction ; dans M.-A. Brayer, *Genius Loci*, Op. Cit.

290 Ch. Norberg-Schulz, *Genius loci*, Bruxelles, Mardaga, 1981. Du même auteur et portant les mêmes « intérêts » : *La signification dans l'architecture occidentale*, Mardaga, 1977 et *L'art du lieu*, Le Moniteur, 1997.

de ses publications – *L'Art du lieu* notamment, citée ci-après -, utilisera assez indifféremment les termes de « conciliation », de « synthèse » ou d'« atmosphère », selon qu'il s'agira d'évoquer les propriétés anthropologiques, plastiques ou existentielles d'espaces toujours homogènes :

« De fait, l'identité est toujours unité. Lorsqu'on rencontre un lieu, son unité a pour premier visage une 'atmosphère'. Chacun sait qu'un lieu exceptionnel se caractérise par une atmosphère ineffable qui émane de chacun de ses éléments et lui confère une personnalité propre, une âme. Or une atmosphère spécifique correspond en général à une cohérence spatiale et à une forme unitaire qui font que les éléments du lieu sont déterminés par l'ensemble »<sup>291</sup>.

Cet « ineffable » là appartient pourtant aux narrations, et relèverait d'une « nécessité » : nécessité d'assimiler les récits à des « paysages » alors transcendés, qui seuls les rendrait habitables – et plus seulement vivables. Cette transcendance est d'abord celle de l'homme : le bâti assure une médiation entre son échelle et des immensités, et contribue à personnifier un environnement en donnant à « chaque paysage [a] une personnalité bien définie et facilement représentable »<sup>292</sup>. Il est question de Grèce antique, des ensembles de Delphes ou de Ségeste, mais c'est une idée qui durera : l'« esprit du lieu » est institué en une figure divine chez les romains, devant opérer une réconciliation entre l'homme et une nature « animée » c'est-à-dire immanente. Il continue de pénétrer d'autres notions et des actualités : ce qu'on

---

291 dans Ch. Norberg-Schulz, *L'art du lieu*, Le Moniteur, 1997, p. 43.

292 dans Ch. Norberg-Schulz, *L'art du lieu*, Op. Cit. p. 28.

estime être un « site », qui en sa qualité, est capable de sublimer les événements passés à défaut d'en témoigner toujours. On y recherche pas tant des vestiges tangibles que l'évocation immatérielle – pour ne pas dire spirituelle - d'un passé disparu.

Je souligne ici encore, le fonctionnement éminemment narratif en démonstration dans l'emploi de ces notions : le site perpétue un récit plus qu'une histoire, déconnecté qu'il est souvent des faits avérés (emplacement supposé du phare d'Alexandrie, imprécisions scientifiques quant au plateau de Gergovie, et autres exemples majeurs). La part de détermination y est primordiale : le site est toujours « élu » et le génie est « attribué », figure de la transition ou mieux de l'*éminence*, dans laquelle les chantiers continuent de nous élever<sup>293</sup>. Ce lieu inspiré, on ne pourrait le retrouver que dans des espaces préservés – dans un rapport à l'histoire ni tout à fait muséal ni complètement patrimonial, mais imposant du recueillement -, que l'on autorise encore à se tourner vers les oublis et les trépassés. Car si certains trouvent du génie au non-lieu c'est toujours dans une forme d'épuisement du vestige et d'*apparentement* de la trace.<sup>294</sup>

---

293 Pierre-Damien Huyghe développe un propos sur cette « ingénierie idéale » et une propension à souhaiter vivre au-dessus de notre condition, quitte à nous « surmener ».

P.-D. Huyghe, « Nos forces excédées », dans *Du travail, essais/ Azimuts* n°46, Saint-Étienne, 2017.

294 Les *Appartements* de Claudio Parmiggiani évoquent sous forme d'« empreintes » ou de « dépositions » (les termes sont employés dans les légendes des œuvres) la mémoire de lieux passés ou juste survivants ; œuvres commentées dans G. Didi-Hubermann, *Génie du non-lieu*, éditions de Minuit, 2001.

## **II. B. 4 identité et typicité**

Quelque chose d'un « génie » se tracerait dans le lieu, et pas seulement en mémoires ou en généalogies : la charge symbolique ou signifiante se traduit aussi dans les singularités multiples qui permettent de l'identifier par distinctions. C'est au fond ce que Christian Norberg-Schulz propose comme appréciation de la notion de « style » : une « manière propre » peut-être, mais dégagée de la responsabilité d'un seul auteur ; relative à une population (implantée en un lieu), à une culture (manifestée en traditions) et dont les fondements ne sont pas sans raisons. L'historien préfère parler de « style » et n'emploie pas ou peu le qualificatif valant pour substantif, de « typique », qui s'invente ailleurs et plus tard, dans l'écart absurde tenu entre un mode de production désolidarisé de l'économie locale, mais continuant à courir après des référents comme passés. Rien de « typique » initialement dans ce geste efficace adapté aux écologies, et qui décidait du système constructif en rencontrant les contraintes climatiques et les propriétés structurelles du matériau : des « savoir-faire » au mieux, qui réduisaient les nuisances. Bien différemment, le typique a cherché à compenser ce qui a passé pour des insuffisances, sans réduction mais en adjoignant une charge identitaire à des structures qui en auraient été dépourvues. On continuera alors à tirer bénéfices des productions proposées en industrie, que l'on doublera d'emprunts à des répertoires limités et très identifiables, quitte à « dénaturer » les motifs.

A ce titre, l'architecture de montagne est exemplaire : d'un matériau à priori local et abondant – le bois -, au profil caractérisé par une toiture en pente accusée – permettant à la neige de s'évacuer -, et spécifiée par des logiques d'assemblage que l'on dit volontiers « vernaculaires » pour signaler leur ordinaire. L'histoire de l'architecture hôtelière qui se répand à travers les Alpes à partir de la fin du XIX<sup>ième</sup> siècle démontre l'intérêt croissant des architectes pour ce type empirique de constructions, qui vont en intégrer des éléments – hors échelle et parfois hors « localité » - dans les bâtis. L'établissement du modèle répandu du chalet de

montagne est emprunté aux constructions caractérisées de la vallée de l'Engadine, établies en modèle seulement à partir du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle par un certain Hunziker. La « maison Gothard » reprend ce même principe de l'habitation traditionnelle, composée d'un bâtiment principal contenant cuisine et foyer, et dont la base est en pierre, rehaussée d'un étage en troncs assemblés à la manière des maisons en rondins. L'idée a bien été de dégager les critères fixes d'une construction tenue dans le cadre stable du typique ; c'est l'analyse qu'en fait Kurt W. Forster dans un article qui vient éclairer en regard, la pratique toute différente de l'emprunt chez deux figures actuelles de l'architecture en montagne – Herzog et de Meuron. A propos des maisons de la vallée de l'Engadine donc :

« Cette façon de penser avait pour effet de confirmer l'idée que type et région étaient désormais unis à jamais, permettant ainsi à quiconque de distinguer ce qui appartenait à un endroit et ce qui y était étranger. Il va sans dire que faire découler les spécificités régionales d'origines extérieures contribuait à reléguer tout processus d'évolution ou de transformation au domaine du passé, dénonçant ainsi, au nom du type existant, tout nouveau changement ou encore l'arrivée de nouveaux types dans le présent ou l'avenir »<sup>295</sup>.

Ces formes revisitées d'un passé, ne sont pas étrangères aux questions de loisirs, et définissent un régionalisme qui a encore cours. Les dossiers établis par le CAUE Ide Chamonix également, retracent l'histoire d'un urbanisme de montagne qui se tourne encore et plus qu'avant vers des figurations « folkloristes » appartenant peu au pays :

---

295 Kurt W. Forster, « Les maisons de la vallée de l'Engadine », dans *Herzog et De Meuron, Histoire naturelle*, sous la dir. de Ph. Ursprung, Lars Müller Publishers, 2002, p. 353.

L'article est équipé d'une iconographie et augmenté de quelques analyses sur les recherches de Herzog et de Meuron ou Aldo Rossi, et les façons de métamorphoser un modèle fondamental en un plan particulier, qui font sortir le type de sa visée régionaliste.

« L'abus du modèle du chalet 'clefs-en-mains', auquel on assiste actuellement dans l'ensemble des Alpes, entraîne un inquiétant processus d'uniformisation. Et l'on s'étonne que la revendication d'une architecture plus authentique se traduise dans les faits par cette banalisation. [...] Pour la construction des chalets, après le style 'chalet en rondins' (type scandinave ou canadien), c'est le style 'néo-régional' qui a parfois pris le relais, inspiré par des modèles qui se rapprochent plus des vieilles fermes tyroliennes que des maisons traditionnelles locales »<sup>296</sup>.

Et l'inventaire dressé par le CAUE de conclure sur une longue citation d'Adolph Loos et la condamnation (extraite de « Règles pour celui qui construit en montagne ») du principe même du « pittoresque ».

Si l'architecte autrichien a parfois cédé à l'emploi du terme d'*authentique*, c'est en le doublant de la nécessité d'une « utilisation vraie », et d'une condamnation stricte du « style » en général : le « Heimatkunst » qui sévit en ville et localement, « l'art régional ». Dans la volonté de faire correspondre une production au style d'une région, c'est à une mode que l'on se plie : état des esprits et des goûts en un moment donné, passager si ce n'est conjoncturel (là où le moderne a les moyens de proposer des modèles stables et durables), empirique et peu raisonné :

« parce que, à la campagne, on couvre les toits de tuiles et d'ardoises »<sup>297</sup>.

---

296 CAUE, *Mont-Blanc Chamonix, architectures de la vallée de la Chamonix, inventaire des typologies*, p. 40.

URL: <https://fr.calameo.com/read/000384961a53125631dd6>

297 A. Loos, « L'art régional », dans *Malgré tout (1900-1930)*, éd. Ivrea, Paris, 1994, p. 239.

L'architecte reste un homme prudent quant aux « innovations », qui tient loin néanmoins la question « locale » : car même les formes les plus traditionnelles devraient supporter de petites « révolutions » techniques qu'il s'agira d'appliquer quand elles relèveront d'un progrès<sup>298</sup>. Ce progrès chez Loos accompagne toujours une économie. Ces écrits produits il y a plus d'un siècle conservent une grande actualité, à l'heure d'un « post-global » qui s'empare d'une « architecture vernaculaire » capable de supporter ce qu'on estime être des « expériences » et que l'on veut densifier :

« Face à la monotonie générée par la mondialisation, émerge la demande d'une diversité bâtie et environnementale permettant des 'expériences culturelles exceptionnelles', où 'différence' et 'hospitalité' deviennent des biens de consommation »<sup>299</sup>.

C'est cette tendance en direction d'expériences intensifiées, qui motive la fusion entre les modèles du site touristique et du parc d'attraction :

« De nombreux parcs à thèmes ayant pour objet les architectures vernaculaires (et les monuments qui leur sont associés) proposent des modèles réduits mais visitables, permettant une multiplicité 'd'expériences culturelles' et confortant de plus le visiteur local dans sa fierté nationale ». [...] « Par exemple, Kunming inaugurerait en 1999 une

---

298 C'est pourquoi : « une maison de Vienne peut être authentique et vraie, être viennoise en un mot, même si son toit de cuivre vient d'Amérique. Mais l'objection n'est pas aussi facile à réfuter. Édifier à Vienne une construction en briques serait une erreur. Non pas que nous n'ayons pas de briques (nous en avons), mais parce que nous avons mieux, le crépi ».

A. Loos, « L'art régional », dans *Malgré tout (1900-1930)*, Op. Cit., p. 245.

299 A. Viaro et A. Ziegler, « De l'architecture vernaculaire au post-global : quelques repères », dans *L'espace anthropologique*, Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine 20/21, mars 2007, éd. du Patrimoine, Paris, 2007, p. 28.



‘vieille ville’ toute neuve avec parkings souterrains, boutiques et restaurants »<sup>300</sup>.

Presque, on serait en train de transformer les lieux en des « archétypes », comme un genre singularisé du « stéréotype » mais bénéficiant du crédit de l’« ante- » : de ses schèmes partagés par un inconscient collectif et qui en mémoire, ont peu de consistance. On rappellera que les modernes ont inversement travaillé dans le sens d’une épure, capable de faire ressurgir ce qu’ils ont nommé un type mais sans l’arché- ; c’est l’objet d’un développement en partie IV<sup>301</sup>.

## **II. B. 5 la limite comme une frontière**

Régis Debray voit à juste titre, dans la résurgence d’un « typique » – dans les légendes et les rusticités, en produits comme en images , et d’autres pratiques de la « nidification »<sup>302</sup> - un symptomatique retour des choses :

« punition du non-lieu, de l’ou-topos, du n’importe où cher aux commissaires du bonheur universel »<sup>303</sup>.

---

300 A. Viaro et A. Ziegler, « De l’architecture vernaculaire au post-global : quelques repères », Op. Cit, pp. 28-29.

Sur les mêmes questions et thématiques, et sur la « valeur d’ambiance » : J.-P. Brusson, « Le néo-régionalisme se moque-t-il du lieu ? », dans *Revue de géographie alpine*, tome 84, n°3, 1996.

301 Je développe le sens de cette formule dans quelques lignes consacrées à l’analyse d’un contenu du livre de Le Corbusier, *Une maison, un palais*, en partie IV.

302 Le terme est de moi mais on trouve dans l’ouvrage la distinction entre « maison natale » et « maison-mère », comme une sorte de palliatif communautariste. dans R. Debray, *Éloge des frontières*, Gallimard, Paris, 2010, p. 56.

303 On trouve ces considérations sur l’équivalence des deux « politiques » dans R. Debray, *Éloge des frontières*, Op. Cit., p. 54.

L'ouvrage qui fait « l'éloge des frontières », semble réclamer certaines figures territoriales, capables de mettre en forme des espaces rendus moins habitables dans leurs dilutions. La frontière pour le philosophe alors, aurait démontré ses capacités de résistance en se rétablissant en anneaux successifs dans un Grand Paris qui conservera son « intra-muros ». On comprend la position, mais l'« éloge » s'accompagne d'un attachement aux appartenances, localisées et identifiables (« on est *de Belleville, du sentier, de la Butte-aux-Cailles, du faubourg Saint-Germain* »<sup>304</sup>). Elle renoue aussi avec de plus archaïques schémas, qui ont fait des « intérieurs » appropriés seulement, des espaces habitables. Ce qu'on paraît apprécier dans la limite faite frontière, c'est ce qui de l'étendue devient nôtre :

« En effet, par cette action humaine volontaire, la délimitation transforme la simple étendue en un espace habitable. [...] C'est créer une rupture dans un continuum. Et tout d'abord ôter ce caractère d'infini ouvert à tous vents et à tous, à tous les possibles et à tous les périls, pour se retirer dans une rassurante finitude »<sup>305</sup>.

Étymologiquement déjà la « limite » désigne un « chemin bordant un domaine, sentier entre deux champs »<sup>306</sup>. Elle est affaire de territoire et de juridiction donc, quand bien même rencontre-t-elle des mythologies à priori plus généreuses ; il y est toujours question de déterminer un dedans en repoussant des alentours :

« C'est bien l'action de délimiter, en traçant un sillon de charrue dans l'étendue informe et inhabitée, et en versant la terre retournée par le

---

304 dans R. Debray, *Éloge des frontières*, Op. Cit., p. 49.

305 P. Zanini, P. Bonnin, « L comme Limite », les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine N°20/21, mars 2007, Monum / éd. du patrimoine, Paris, 2007, p. 104.

306 Piero Zanini et Philippe Bonnin rappellent que « limite » vient de « limes, limitis » pour établir cette définition. P. Zanini, P. Bonnin, « L comme Limite », Op. Cit.

soc vers l'intérieur, qui est désignée, plus que l'idée de confins, d'un aboutissement, d'une finitude ou d'un bornage. C'est donc par un acte volontaire, de caractère rituel et sacré, mais simultanément très concret, qu'est instaurée et construite la limite, depuis l'intérieur, comme un chemin de ronde qui est parcouru, un 'tour du propriétaire' sur son territoire »<sup>307</sup>.

On peut supposer alors, que le schéma passant pour historique en matière d'urbanités, d'un centre et d'une périphérie, correspond à un ordre imposé par différentes juridictions formulées en espaces (pris en charge très vite par l'application de droits et d'impositions), qui s'est montré capable de se soustraire aux qualités des géographies<sup>308</sup> pour dresser (fonder ou superposer) des entités que l'on peut estimer « hors-sol ».

A partir de là, pensons que le modèle général des lieux est quasiment « mécanique » voire abstrait, qui consiste toujours à établir ou rétablir une position, dans ses mobilités mêmes et en dépit parfois des topologies. Les uns et les autres remarquent ici l'apparement entre l'organisation d'un bâti sédentaire et des dispositifs précédents ou alternatifs, nomades : toujours attachés au dessin, même

---

307 P. Zanini, P. Bonnin, « L comme limite », Op. Cit., p. 103.

308 On trouve des usages affines entre le terme de « territoire » généralisé au sein de la discipline géographique, et la notion surévaluée de l'« espace » comme un domaine. La tendance est toute récente si l'on tient compte des datations proposées par Thierry Paquot (les préférences données successivement aux termes de « région », puis « espace » et enfin « territoire » datent des années 1970 à 1980). et Thierry Paquot de citer Maryvonne Le Berre qui rappelle : « Le mot territoire possède donc à l'époque moderne un sens juridique très fort auquel on peut associer les trois idées suivantes : celle de domination liée au pouvoir du prince, attachée au centre du territoire ; celle d'une aire dominée par ce contrôle territorial ; celle des limites matérielles par des frontières ».

T. Paquot, « Qu'appelle-t-on un territoire ? », dans *Le territoire des philosophes, Lieu et espace dans la pensée au XX<sup>ème</sup> siècle*, éd. la Découverte, Paris, 2009, p. 12.

temporaire, et parfois plus mental ou symbolique qu'effectif, d'une circonscription accueillante (il est plus souvent dit « rassurante »), devant d'autres étendues anxiogènes. Anne Cauquelin<sup>309</sup> oppose d'ailleurs le nomadisme et l'errance, la première pratique moins aventureuse reposant sur la répétition d'un même itinéraire très repéré, et toujours accompagnée de campements. On trouve aussi dans un article de Catherine Pujol consacré aux yourtes, la description de ces mêmes éléments qui déterminent les espaces intérieurs de la ville, de la maison, de la tente (l'entrée de la yourte fermée par une « vraie porte à double battant », élément plus pesant), et une remarque signifiante sur l'origine mongole du mot « yourte » : désignant un « pays » ou « lieu où le campement est dressé »<sup>310</sup>. Le lieu alors – ou les différentes façons de faire exister un « chez soi » -, n'aurait pas tant à voir avec un quelconque enracinement « terrien » ; plus justement, il fonctionne ou existe à partir de certaines figures dont la limite fait partie.

Alors on voit moins de confrontation entre des « lieux de passage » et des « lieux de séjour », mais une différence de « qualité » dans les interactions entre un habiter et ses environs. De cette limite faisant frontière, plus ou moins, on peut discuter et la teneur et le dessin – car en effet, l'espace résiste à devenir cette substance sécable. On trouve des développements sur sa nature « diaphane »<sup>311</sup>; on défait le schéma féodal fondé sur différents rites de passage en remarquant que l'ancien « saltus » (cette entité lointaine et floue correspondant à l'au-delà d'une limite) existe moins<sup>312</sup>; on réactualise le point de vue de Camillo Sitte sur le emploi en extérieurs « publics » des formes du « dedans » (escaliers, galeries) pour signifier

---

309 dans A. Cauquelin, *Le site et le paysage*, puf, Paris, 2007.

310 C. Pujol, « Y comme yourte », dans *L'espace anthropologique*, Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine 20/21, mars 2007, éd. du Patrimoine, Paris, 2007, p. 177.

311 dans B. Goetz, *La dislocation, Architecture et philosophie*, éd. de la Passion, Paris, 2001.

la démultiplication puis l'affaiblissement d'une limite estimée nécessaire aux établissements. On reprend aussi la pensée d'une « entr'ouverture » exposée par Georg Simmel dans « Pont et porte »<sup>313</sup> pour faire valoir la possibilité d'un « espace tiers » dans lequel on distinguerait comme une alternative aux représentations institutionnelles et politiques, parce qu'obéissant aux critères d'une socialité peu théorisée<sup>314</sup>. On soutient alors l'idée d'une limite épaissie à l'intérieur de laquelle se joueraient des rapports (des rencontres, des confrontations) mieux échelonnés – des sortes de moyens termes en place d'anciennes dualités. Bref, on concède une qualité à des espaces liminaires, marges, zones interstitielles ou frontalières, afin de contrecarrer une tendance effective qui consiste à « inter-poser » les espaces, et qui correspond mieux aux logiques gestionnaires.

Il faut dire que cette limite, historiquement, a changé de nature ou plutôt, d'effet, quand elle a cessé d'être un séparatif strictement, pour devenir une ceinture et dédiée aux circulations : boulevards, *rings*, périphériques et d'autres voies rapides n'ont plus tant déterminé une aire géographiquement stable, qu'ils n'ont déformé ce même schéma centré en approchant les points médians les plus éloignés. A partir de là, il devient difficile d'évoquer une quelconque dilution, à propos de lignes essentiellement « plastiques ». On devrait revoir l'historique trop simplifié selon lequel les plus anciennes fortifications auraient cédé aux forces expansives d'une urbanité vouée à s'étendre avant de se disperser, puis de se dissoudre en un environnement seulement structuré par quelques conurbations. La généalogie du

---

312 P. Zanini et Ph. Bonnin « L comme Limite », dans *L'espace anthropologique*, Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine 20/21, Op. Cit., p. 106.

313 dans G. Simmel, « Pont et porte », *La tragédie de la culture, et autres essais*, Poche, 1993.

314 C. Moley, « E comme Espace privé / Espace public », dans *L'espace anthropologique*, Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine 20/21, Op. Cit.

périphérique parisien est ici exemplaire, d'une enceinte qui n'est jamais parvenue à ceinturer la ville ; non pas qu'elle ait échoué dans cette entreprise – ce seraient éventuellement, les prérogatives d'un état qui a voulu garantir l'intégrité de sa capitale en évitant toute corruption avec les abords (je pense aux aménagements qui ont suivi 1943, et qui ont présenté aux banlieues un grand front) : l'installation de programmes exceptionnels aux emprises extraordinaires, la densification progressive des entours – le « mitage » de la « bande verte » en place de la précédente zone « non aedificandi » aussi bien -, la topographie complexe de l'infrastructure même allant dessus et dessous, le paradoxe initial du programme qui s'est voulu césure et lien - nous incitent à l'envisager en autant de séquences, et qui intensifient (en la chassant parfois, en la banalisant aussi) une urbanité de textures, de rythmes et de franchissements<sup>315</sup>.

## **II. B. 6 orienter : un centre et des directions**

Une chose à laquelle on renonce avec regrets dans ces urbanités plus lâches et moins différenciées, c'est une poésie des horizons appuyée sur des percées : l'au-delà des frontières plutôt que les frontières mêmes<sup>316</sup> donc, et portées en direction d'un ailleurs. Ce sont des visions aimables ou pleines d'agrément, qui assoient des

---

315 Sur différentes études très appliquées au « cas » du périphérique parisien, voir l'ouvrage du groupe d'architectes Tomato, produit à l'issue du diplôme de fin d'études en École d'architecture de Paris-Belleville : Tomato Architectes, *La ville du périphérique*, éd. du Moniteur, Paris, 1998.

316 C'est l'issue moins réactionnaire que propose Régis Debray en fin de ses développements, dans *Eloge des frontières*, Gallimard, Paris, 2010.

cultures bien repérées en fonction d'un autre tenu dans un éloignement : chez Bernard Stiegler par exemple, cet ailleurs a été un « Orient » dissolu ensuite par la généralisation de l'alphabétique puis l'accélération des transmissions, dont la reconnaissance permettait la construction d'un (chez) soi<sup>317</sup>.

Nous aurions dû tenir alors à la polarisation des espaces, à partir de quelques grandes directions. Nathalie Lancret s'empare de la construction et de l'origine du mot « orientation » pour souligner le rôle primordial de la ligne d'horizon comme un lointain, dans l'élaboration d'un système plus global de repérage : « orient » du latin « oriens » a bien désigné « sur l'horizon le point où le soleil se lève chaque jour et sa direction »<sup>318</sup>. Les notions d'espace et de temps, l'auteur le rappelle, se sont construites en fonction de la course solaire, donc à partir de ce point commun à l'ensemble du monde ; l'« horizôn » désignait alors le champ visuel qui séparait les sphères terrestres et célestes. C'est à partir des premières approches perceptives seulement, qu'auraient surgi des interprétations plus métaphysiques et qui ont mis en jeu de façon parallèle la place de l'homme dans l'univers et son positionnement dans l'espace. Tout un symbolisme donc, s'est trouvé inspiré par un ordre naturel avant de s'en extraire, pour mieux servir une « recherche d'harmonie pour soi et les siens »<sup>319</sup> : on pense aux rituels performatifs de fondation établissant centre et limites dans un espace clairement indiqué, et tout un ensemble de pratiques visant à reproduire des mondes.

---

317 Bernard Stiegler donne ce sens là aux « admirations » (façon de « mirer » l'autre et soi-même).

B. Stiegler, *Dans la disruption, comment ne pas devenir fou ?*, éd. Les liens qui libèrent, 2016, autour de la page 61.

318 N. Lancret, « O comme orientation », dans *L'espace anthropologique*, Les Cahiers de la recherche architecturale 20/21, Op. Cit., p. 120.

319 B. Gruet, « F comme fondation », dans *L'espace anthropologique*, les Cahiers de la recherche architecturale 20/21, Op. Cit., p. 183.

C'est ce que nous appelons des cosmogonies, qui existent en récits et en figures, toujours pensées « à minima ». Je veux dire qu'elles correspondent à des diminutions à partir de perceptions d'abord corporelles, intellectualisées puis insérées dans des représentations très générales. Augustin Berque rapporte d'ailleurs que le vide central des cités – si l'on pense à la fondation de Rome - s'est appelé « mundus », soit un monde en « micro » :

« chaque ville avait creusé son propre *mundus*, trou circulaire (comme *l'orbis terrarum*, l'univers) symbolisant à la fois le centre du monde (dans l'espace) et son origine (dans le temps) »<sup>320</sup>.

Entendues comme des « discours (logos) sur le monde (kosmos) »<sup>321</sup>, fictions, récits, mythes<sup>322</sup> sur les origines, les cosmogonies supportent l'établissement des sociétés traditionnelles sur des procès de « re-commencement » et de répétitions : des actes premiers car ressourcés dans leur itération, facteurs de cohésion – de la nécessité de cérémonies et de témoins -, et capables de proposer des repères communs et d'autorité :

« Le besoin fondamental auquel répond toute fondation est celui de s'orienter, de se situer et de se placer. [...] S'orienter, c'est déterminer quelles sont les directions préférentielles utilisées par la communauté pour définir et poser son centre, son ombilic, faute de quoi cette communauté, désorientée, dépérit. Et cette orientation s'assortit d'une

---

320 A. Berque, « C comme Cosmologie », dans *L'espace anthropologique*, Les Cahiers de la recherche architecturale 20/21, Op. Cit. p. 57.

321 A. Berque, « C comme Cosmologie », Op. Cit. p. 56.

322 « Pour l'anthropologue, la cosmologie est l'ensemble articulé des raisons d'être qu'a le monde pour une certaine culture. Quand il s'agit des cultures dites exotiques ou traditionnelles, l'exposé de ces raisons est en général appelé mythologie ».

A. Berque, Op. Cit. p. 56.



projection, projection d'un ordre céleste sur l'ordre terrestre à mettre en forme par le biais de la fondation »<sup>323</sup>.

Ici, la portée anthropologique d'un espace est étroitement liée à sa capacité à indiquer des repères fondamentaux et passant pour essentiels, d'où la récurrence du motif cruciforme, et comme le rapporte Michel Collot,

« c'est au croisement de ces deux traits, la verticale de la silhouette humaine et la ligne d'horizon, que naît l'orientation de l'espace, désormais distribué entre le haut et le bas, l'avant et l'arrière, la droite et la gauche, le proche et le lointain »<sup>324</sup>.

On trouve là les termes et les processus d'une « re-présentation » destinée à faciliter une autre « re-production » : qui sélectionne un nombre limité d'éléments, réduits et transcrits en synthèses, capables alors d'exister sous la forme de schémas. L'ordre cosmique, commun à une majorité des civilisations antiques, a existé en effet à plusieurs niveaux jusque dans les motifs décoratifs, les écritures, l'ornementation des

---

323 B.Gruet, « F comme Fondation », *L'espace anthropologique*, Les Cahiers de la recherche architecturale 20/21, Op. Cit., p. 82.

324 M. Collot, « H comme Horizon », *L'espace anthropologique*, Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine 20/21, Op. Cit. p. 89.

corps<sup>325</sup>, dans ces régimes et ces échelles de signes suffisamment élémentaires pour se trouver contrefaits : motivés par des perceptions singulières peut-être, ensuite unifiées et qui nous sont ainsi devenues « communes » grâce à différentes schématisations parfois simplistes, qu'on aura pu défalquer en tous lieux.

C'est au fond le reproche fait par Augustin Berque à une modernité qui, dans son projet universaliste, a pâti d'une inadéquation de la forme et du sens, en substituant à l'ordre cosmique une organisation globale moins accordée au monde. Celle-ci a pu se poétiser en se montrant capable de produire une représentation unifiée et pourtant déficiente : c'est la conclusion à laquelle arrive le géographe et orientaliste, d'une organisation globale actuelle fonctionnant à l'échelle de l'univers, mais pas à celle de l'écoumène<sup>326</sup>. De ces repères et de ces polarités pourtant largement « mentales » (dans des représentations que je dirais « inconditionnelles », c'est-à-dire rarement conditionnées par les situations) surgissaient les formes traditionnelles de socialités, qui nous manqueraient. Car en effet, tout « mondialisés » que nous sommes, nous nous trouvons échappés des plus archaïques cosmologies qui aménageaient un « lieu » dans le dé-placement d'un « espace naturel ». Dans cet échappement je vois une chose pourtant qui nous est favorable : que nous évoluons dans des espaces mieux déliés et qui deviennent, contre toute apparence, moins globalisés.

---

325 « L'habitat humain et ses représentations exprimaient symboliquement cette tension commune, par exemple dans le hiéroglyphe égyptien qui, inscrivant une croix dans un cercle, signifiait la ville, et qui était peut-être aussi la forme, quadripartite plutôt que quadrangulaire, de la *Roma quadrata* des origines ».

A. Berque, « C comme Cosmologie », dans *L'espace anthropologique*, Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine 20/21, Op. Cit., p. 58.

On remarque avec Augustin Berque que « cosmétique » signifie étymologiquement « adéquat au cosmos ».

326 A. Berque, *Écoumène, Introduction à l'étude des milieux humains*, Belin, 2000.

Ces dernières observations empruntant à des figures anciennes, et qui se sont voulues d'une nature épistémologique, doivent nous alerter sur la nature au mieux indicielle au pis symbolique des rapports entretenus aux espaces. Je dis bien « entretenus » car en effet, ceux-ci semblent dater et se retrouver pourtant, dans les tendances actuelles à réduire la spatialité à un certain nombre de schémas, à diminuer même la complexité de ce qui reste – ou devrait devenir - une expérience, en une série limitée d'images stables et simplifiées. Celles-là sont aisément traductibles en graphiques et oublient ainsi ce qui ne se maintient pas dans l'écart scalaire, du sigle à l'espace.

## **II. B. 7 l'espace ou le lieu**

On revient en fin de ce « lexique » sur les deux notions fondamentales qui nous occupent, de l'espace et du lieu. Et au terme de ce moment là de l'étude, on peut supposer que l'une et l'autre notion engage des rapports bien différents aux environnements. Il semble en effet que le « lieu » réactualise des réflexes propres aux régimes symboliques, tandis que l'« espace » garantit quelque chose d'une expérience. Celle-ci se laisse rarement représenter, et si elle fait participer une « image » çà n'est pas dans le registre d'une iconicité. La distinction est largement traitée en philosophie, et dans ce mouvement historique des idées c'est la plus grande modernité de l'espace que l'on entend.

Cette modernité là, Marc Augé en penseur des lieux la comprend mal, qui entend les « espaces » comme les manifestations seulement physiques des distanciations et des aménagements, privés alors d'autres valeurs symboliques ou rituelles. La distinction est stricte, entre un lieu autrement signifiant et ces « zones » génériques ou « pôles » dédiés exclusivement aux activités qu'on leur attribue, rendus poreux aux surdéterminations fonctionnelles : l'espace « semble pouvoir s'appliquer utilement, du fait même de son absence de caractérisation, aux surfaces

non symbolisées de la planète »<sup>327</sup>. C'est une appréciation – ou une dépréciation – héritée d'une tradition de pensée plus ancienne mais continuant d'appartenir aux temps modernes, dans laquelle on a préféré les systèmes aux figures : ceux-là priment dans un « espace » ordonné géométriquement. Les « objets », figurés plus ou moins, vont continuer à y prendre place, concurrencés pourtant par de plus abstraites structures. Philippe Cardinali rappelle, dans un article consacré à l'évaluation de l'espace albertien, que Giordano Bruno, auteur d'un de ces systèmes héritiers d'un art de la mémoire antique, est certainement le premier à préciser ce que peut être un espace « moderne » : soit la dissociation d'une structure (et pas d'une étendue), rythmée et mesurable, d'avec les représentations destinées à l'équiper<sup>328</sup>. Le dessin global d'un monde réglé succède à de plus vieilles logiques additionnelles et produira ses propres outils de modélisation – en l'occurrence la perspective comme un moyen d'unifier le monde. C'est bien là un changement de paradigme dans lequel l'espace gagne en autonomie, quand bien même les figures ressurgissent tantôt dans les genres de l'emblème ou de l'allégorie : on pense à la géométrie euclidienne ou à l'absoluité newtonienne, d'un espace comme préexistant, objectif, et existant indépendamment des corps qui l'occupent. On devient capable

---

327 Sur les distinctions entre « lieu » et « espace » dans l'ouvrage de Marc Augé : à partir de la page 102 (« La distinction entre lieu et non-lieu passe par l'opposition du lieu à l'espace... ») et ses suites, on lit la différence pensée par Michel de Certeau entre un espace qui se pratique et se parcourt.

Dans M. Augé, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Seuil, 1992.

Aussi, cet espace faible tel que présenté par Marc Augé, on en retrouve certaines dimensions dans le « lieu propre » évoqué par Anne Cauquelin, et qui consiste à déterminer une zone, lui attribuer une fonction, pour procéder à des rassemblements, accompagnés de fortes tendances à la sectorisation ; celles-ci ne font que reproduire les fonctionnements d'un lieu traditionnel, la charge symbolique en moins.

A. Cauquelin, *Essai de philosophie urbaine*, puf, 1982.

328 *De innumerabilibus, imenso et infigurabili* (1591) de Giordano Bruno est cité par P. Cardinali, « Léon Battista Alberti : l'espace et l'art d'édifier », dans *Espace et lieu dans la pensée occidentale, de Platon à Nietzsche*, sous la dir. de T. Paquot et C. Younès, éd. La Découverte, Paris, 2012, p. 63.

d'apprécier la qualité d'un vide – rapport aux proportions d'un corps humain mais aussi, aux espacements mesurés de ces corps, qui semblaient ne pas exister encore chez Descartes<sup>329</sup>- et d'évaluer une « immensité »<sup>330</sup> – c'est la proposition de Locke, qui consiste à penser une métrique empruntant à des parties des corps agrégées en distances.

L'approche intellectualisée et rationnelle ne parvient pourtant pas à concerner le tout des rapports aux espaces, plus souvent dans l'ordre d'une expérience et sans possibilité de calculs. Certains ont tenté de joindre les significances du « lieu » aux abstractions spatiales. Chez Leibniz, le conflit se résout autour de la « qualité », qualité qui prend la forme de relations simples. D. Rabouin intéressé par l'approche leibnizienne, propose lui de penser « l'espace comme diffusion du lieu » et conjointement, la nécessité pour l'espace de « faire retour au lieu comme à sa source » :

« si bien qu'espace, lieu et points se trouvent irrémédiablement noués ensemble d'emblée dans leur conception réciproque. Idée d'ailleurs très profonde puisque s'y ouvre la possibilité d'une *variation* des formes de spatialité en fonction des manières dont on spécifie les relations de situation qui ordonnent les points »<sup>331</sup>.

---

329 Sur la genèse de l'idée d'étendue dans les *Règles pour la direction de l'esprit* : F. de Buzon, « L'espace et le lieu chez Descartes », dans *Espace et lieu dans la pensée occidentale, de Platon à Nietzsche*, éd. La Découverte, Paris, 2012.

330 Le terme est employé par P. Harnou pour qualifier « Les idées d'espace et de lieu dans l'*Essai sur l'entendement humain* de Locke », *Espace et lieu dans la pensée occidentale, de Platon à Nietzsche*, Op. Cit., p. 115.

331 D. Rabouin, « Leibniz », dans *Espace et lieu dans la pensée occidentale, de Platon à Nietzsche*, Op. Cit., pp. 143-144.

Et l'auteur de remarquer que si Leibniz a assumé la portée du propos sur un plan essentiellement philosophique, la distinction de l'*Extensum* et de l'*Extensio*<sup>332</sup> reste très opérante : l'espace y est envisagé dans cette seconde représentation, comme une expérience de nature existentielle et non plus un modèle mathématique. Premier dédoublement dépassé lui-même par l'approche kantienne d'un espace intuitif, « forme pure de la sensibilité » dans le rapport étroitement tenu des parties au tout, et la façon dont elle prend part à la conscience que nous nous faisons des phénomènes. On retient chez Hegel un mouvement différent, qui apprécie un lieu sans permanence et possiblement universel<sup>333</sup>. David Rabouin encore, rassemble les qualités d'un espacement et d'un voisinage, et voit dans la topologie une « science des lieux » capable de renouveler l'une et l'autre notion : l'espace existant au-delà des manifestations d'une seule étendue géométrique et globalisée, le lieu ne correspondant plus seulement à un dessin de positions.

D'autres ont renoncé à concilier les deux notions et ont tenté de dégager les qualités phénoménologiques des espaces « laissés à eux-mêmes », et qui ne doivent pas grand-chose aux charges – sémantiques et symboliques - qui « plombent » les lieux. On cite l'appréciation de l'étendue chez Rousseau, et l'impossibilité de la « réduire » – c'est-à-dire contre l'approche géométrique euclidienne ou la tradition rationaliste cartésienne, de l'« en-diguer » en la mesurant : Rousseau en passe par la

---

332 « les deux concepts de l'idée d'étendue », [...] « Il [Leibniz] les distingue parfois au titre de l'*Extensum*, comme résultat de la mise en ordre des lieux, et de l'*Extensio*, comme ressort de cette action qui, en quelque sorte, 'espace' les lieux ou, pourrait-on dire, tisse des lieux entre espaces ».

D. Rabouin, « Leibniz », dans *Espace et lieu dans la pensée occidentale, de Platon à Nietzsche*, Op. Cit., p. 144.

333 L'intuition participe également chez Hegel d'une prise de conscience déterminante, qui revêt un caractère spontané et consiste en une identification : celle d'une extériorité en proche, ou « la pleine idéalité de l'être-l'un-à-côté-de-l'autre ». Le lieu en serait une catégorie.

pratique de la promenade, qui devient une façon de déborder les limitations d'un champ strictement physique. Celui-ci se trouve augmenté d'une imagination – déroulée dans la pratique d'une mobilité régulière et rythmée. Point d'immensité non plus : on arpente des terrains connus entre bois et rochers ; mais la possibilité d'un infini dans la mobilisation des parcelles et la façon de les « con-figurer »<sup>334</sup>. L'approche condillacienne propose enfin d'envisager elle aussi l'espace comme la gestion des distances, initiée par la dimension du plaisir : un plaisir estimé dans les mouvements motivés par les objets et les corps dont je suis écarté. Cet écart faisant espace, encore une fois, ne doit pas aux questions géométriques des mesures mais devient affaire de sensations, visuelles et tactiles. Et le plaisir y est gagné dans le *contact* de l'objet en son lieu. Alors l'expérience de l'espace est l'affaire d'une certaine attirance, purement sensible et entraînant mobilités<sup>335</sup>, encore.

De tout ceci qu'en conclure ? Qu'on s'est trompé très probablement en pensant que le « ratio » était la seule possibilité laissée par le moderne, aux espaces d'exister pour eux-mêmes, les débats menés en philosophie en témoignent. A partir de là et bien que je reste peu convaincue par l'alternative « phénoménologique », quelque chose m'intéresse, dans les dernières théories d'un espace appréciable en mobilités. Cette mobilité là ne consiste pas pourtant dans une expérience de la

---

334 On retrouve cette appréciation là de l'espace ambulant aujourd'hui chez Michel de Certeau, par ailleurs assez longuement cité par Marc Augé. On reconnaît aussi toute une tradition de la marche et de la pensée dans une littérature toujours actuelle ou qui retrouve une actualité : H. D. Thoreau, *Marcher* et *Une promenade en hiver*, Le mot et le reste, 2014.

335 Elle ne s'incarne pourtant pas dans la logique des flux qui réactualise le classique espace géométrique. Lire à ce propos le développement de Condillac tiré de *Le Commerce et le gouvernement*, I, 15, rappelé par Aliénor Bertrand sur l'espace du profit, le « mouvement continu » et « ce qu'on nomme circulation ».

A. Bertrand, « Condillac », in *Espace et lieu dans la pensée occidentale, de Platon à Nietzsche*, Op. Cit.

traversée ou du passage qui nous rendrait capable de pénétrer des surfaces ou des profondeurs. Je me souviens d'un propos succinct de Gaston Bachelard, qui en empruntant une note à Balzac, contredit joliment l'idée selon laquelle nous pourrions être dans l'espace ; et pareillement sur l'espace<sup>336</sup>. Dans le développement sur la « Dialectique du dedans et du dehors », qui envisage l'homme comme cet « être entr'ouvert »<sup>337</sup> et dont la position consiste à « être au seuil de », je retiens le moment final qui semble s'attacher à une anecdote. Balzac en effet, aurait modifié une ligne de son *Louis Lambert*, préférant à la première formule :

« faisait, suivant son admirable expression, *reculer l'espace devant lui* »,

l'expression ci-dessous et plus attendue :

« laissait suivant son expression, l'espace derrière lui »<sup>338</sup>.

Bachelard voit dans ce repentir une perte regrettable de puissance poétique et expressive. Sur le plan strict d'une expérience spatiale que je pense « moderne », la formule initiale dans ses paradoxes mêmes est plus juste : car en effet, l'homme y reste et comme toujours, devant l'espace. On trouve alors cette externalité nécessaire aux vitalités évoquée dans la pensée littorale de Paul Virilio<sup>339</sup> : de cette impossible admission dans l'espace, qui se « dé-place » avec et au devant de soi. On reconnaît aussi une autre expérience photographique dont témoigne Raymond Depardon qui

---

336 dans G. Bachelard, « La dialectique du dehors et du dedans », *La poétique de l'espace*, puf, Paris, 2004.

337 « Alors, à la surface de l'être, dans cette région où l'être *veut* se manifester et *veut* se cacher, les mouvements de fermeture et d'ouverture sont si nombreux, si souvent inversés, si chargés aussi d'hésitation que nous pourrions conclure par cette formule : l'homme est l'être entr'ouvert ». dans G. Bachelard, « La dialectique du dedans et du dehors », Op. Cit., p. 200.

338 dans G. Bachelard, Op. Cit., pp. 206-207.

339 P. Virilio, *Le littoral, la dernière frontière, entretien avec Jean-Louis Violeau*, Sens et Tonka, Paris, 2013.



consiste à se tenir devant l'espace et à bonne distance. Celle-ci reste d'une certaine façon « errante », propre à celui qui se meut pour s'im-mobiliser. Dans cette halte se dessine une condition d'impossibilité sur laquelle je reviendrai en dernière partie de la thèse<sup>340</sup> : celle d'entrer en espace, et qui fera d'une contrainte – rester en son bord - une expérience visuelle, et aussi « plastique » (en tant qu'elle est mobile et malléable).

Ce débat qui confronte l'espace au lieu, on pourrait l'estimer dépassé. Si ce n'est qu'il persiste et que l'emploi des deux termes jamais ne se recouvrent, révélant des différences fondamentales ou en tous cas symptomatiques de l'écart entre deux représentations et pas seulement : entre une représentation et une expérience, sensible et appréciable en qualités. Cette expérience là, elle ne peut pas s'envisager selon les termes d'une représentation servie par des images stables et schématiques, qui en diminuent les complexes. D'où l'intention de l'analyse, qui a tenté de dégager et de se dégager, d'un lexique très prégnant qui fait perdurer des modèles rassurants.

---

340 Je développe des lignes sur cette idée dans la partie IV et les deux sous-partie intitulées « Voir depuis le bord ».

## **II. C Des pensées à contre-courant**

On a procédé donc, à l'étude répertoriée d'un vocable qui s'est incarné dans des figures – de ces notions interprétées en figures et de ces figures devenues mentales -, afin de montrer leur moins d'actualité et éventuellement, leur mythologie : logique du centre et des périphéries répétant le mythe classique de la fondation des cités, goût pour la limite présente dès l'époque des tribus, attachement au contexte comme une façon de produire selon la conjoncture, dépendance à des repères que l'on pense « cosmiques » et qui se révèlent pour partie déplacés, appréciation d'un typique qui est une reconstruction de peu d'histoire, etc. Ce lexique pourtant, il se montre encore capable d'emporter avec lui tout un ensemble de représentations ayant la vie dure, et on peine à s'en émanciper sans le recours et le secours, de termes et d'usages qu'il s'agit de préciser. La démarche qui consiste à interroger un certain nombre de lieux communs à partir de confusions terminologiques, elle existe déjà : motivée par différents ressourcements langagiers (recours à l'étymologie ou aux significations anciennes combinées à d'autres vocables plus récents), elle réinvente les substantifs en néologismes, et on a cité certaines de ces formules qui « jouent » sur les mots. Dans cette façon, je vois au moins un travail : les auteurs offrent les outils d'une déconstruction qui ne me semble pas incohérente, et qui permet d'avancer des premiers éléments de réponse. L'étude des notions lexicales crédite aussi l'étude que Michel Lussault consacre aux « hyper-lieux », et qui questionne entre autres choses les idées du « terroir » ou du « local ». Elle est élevée ailleurs au rang d'une « méthode » : je pense au travail livresque déjà, de David

Mangin : *La ville franchisée*<sup>341</sup>, puis la plus récente publication *Du Far west à la ville, l'urbanisme commercial en questions*<sup>342</sup> qui propose un retour appliqué sur le sens des mots ayant trait aux deux thèmes de la ville et du commerce, dans un nombre limité de textes que je dirais « équitables » – jamais à charge et toujours de ce point de vue, « productifs ». Dans le second ouvrage en effet, l'intention est précise, et entre dans le champ de réflexions proposé : penser un urbain bien actuel, à partir des ressources existantes et sans schéma directeur, loin des représentations qui bénéficient (tirent bénéfice) d'un historique.

C'est le point de vue adopté par une autre tendance et dont il sera question ici, qui oppose à ce qu'elle estime être des jugements peu vérifiés, des perspectives différentes et appuyées sur l'observation des cas en situation (je pense par exemple à Monique Eleb citée ci-après et qui arpente l'ensemble des cafés de Los Angeles pour en produire des descriptions avant que des analyses). Le procédé permet d'inspecter mieux et plus librement les formes et les espaces, en dépassant les vues parfois étroites que nous entretenons sur des notions rebattues. On ré-ouvre alors certains « débats » : on montre que les objections précédemment démêlées, affichent des à priori qui nous empêchent d'apprécier avec clairvoyance les questions d'actualité que sont la grande échelle, l'identité ou la mondialisation. Et on propose des arguments favorables qui s'appuient sur une analyse positive de différentes procédures de « décontextualisation » : celles-ci par exemple, en dégageant les dits « non-lieux » de toute notion de propriété, nous les feraient voir comme des espaces plus accessibles. Car les démarches s'efforcent de relever certains modèles d'actualité pour leur

---

341 D. Mangin, *La ville franchisée, formes et structures de la ville contemporaine*, éditions de la Villette, Paris, 2004.

342 *Du Far West à la ville, l'urbanisme commercial en questions*, sous la dir. de C. Garcez et D. Mangin, éditions Parenthèses, 2014.

donner un avenir, et on conclue toujours à la réévaluation d'environnements mésestimés. La position tenue est certainement moins saillante qu'une première opinion communément admise mais d'une certaine façon, elle « résiste » et sans recul.

## **II. C. 1 argument 1 : poésie des non-lieux**

Les « non-lieux » et principalement ceux qu'on estime plus caractéristiques d'un « urbanisme commercial » sont pris comme un thème, par une littérature ou un cinéma qui tentent de mettre en narrations les faits de société. D'autres productions oscillant entre une appartenance stricte au « monde de l'art » et un engagement différent de l'art dans les vies, s'en sont saisies comme des sujets à part entière. Je pense à la dite Nouvelle Vague allemande – le film *Orly* d'Angela Schanelec qui se déroule entièrement dans l'aéroport –, et aux figures historiques et françaises de ce renouveau – Eric Rohmer dans *l'Amie de mon amie* ou les *Nuits de la pleine lune*, Jean-Luc Godard bien sûr et encore dans ses films récents (le bateau de croisière touristique de *Film Socialisme*). Luc Moulet lui aussi « cinéaste alpin » en exil, visite quelques bulles américaines<sup>343</sup>, non sans un peu d'ironie critique. Plus simplement ailleurs, on n'a pas pu nier l'existence et l'actualité de ces « décors » et on en a fait le lieu de l'action – dramatique, cinématographique, etc.

---

343 « Luc Moulet, cinéaste alpin et décalé » est le titre d'une émission diffusée sur France Culture en novembre 2018, et consacrée aux cinéastes qui montrent un attachement à une « géographie », mais portent aussi un intérêt à des ailleurs (*Le ventre de l'Amérique* pour la série *L'œil du cyclone* diffusée sur Arte, réalisée par Luc Moulet, donc).

Pour être plus précise : la littérature, le cinéma ou la photographie et pas seulement « documentaires », se sont penchés sur des espaces aussi communs que les chaînes d'hôtels internationaux (*Lost in translation* de Sofia Coppola), les parkings (comme lieux d'un drame ou occasion d'une angoisse, mais pas que), les sites touristiques mêmes, dans des images photographiques souvent à charge malgré leur humour (les « selfies » de Tseng Kwing Chi), les centres commerciaux (*Les Géants* de J.-M. Le Clézio, et de nombreuses scènes filmées, en cinéma), et plus anciennement les stations ou hôtelleries de bord de route (*Psychose* d'Alfred Hitchcock, *Paris-Texas* de Wim Wenders, *Lolita* dans le livre de Vladimir Nabokov et curieusement peu dans le film de Stanley Kubrick) ; bien d'autres encore. Les bénéfices qu'en tirent les productions sont de natures différentes et toutes ne tiennent pas un propos : on a réinvesti les rythmes alternatifs inspirés des enseignes sous forme de scansions dans tel ouvrage littéraire (Le Clézio dans *Les Géants* reprenant certaines techniques déjà exploitées par John Dos Passos) ; on a trouvé en peinture l'occasion d'un écart entre un motif générique (je pense aux étalages de supermarché de Philippe Cognée dans les années 2000, aux *Paysage-travellings* du même peintre et aux autoroutes de Jean-Marc Dallanegra) et l'épaisseur du médium ; on a profité du dénuement de certains équipements pour séquencer des plans abstraits en cinéma ou en photographie (il faut voir les prises de vue de Peter Braunholz). Dans tout cet ensemble j'évoque des littératures, un cinéma, une peinture, qui partent d'un réel et moins des représentations, pour construire leur pensée et leur forme ensuite. Ces productions me semblent de moins d'a-priori, c'est pourquoi je leur donne un certain crédit.

Quant aux « non-lieux » tels que présentés dans cette « matière », on peut en conclure déjà, que leur prétendue indigence ne constitue en rien un frein à l'inspiration et même, la motive. Je distingue néanmoins deux tendances. La première consiste à s'emparer de ces équipements passant pour pauvres pour y retisser des sémantiques. C'est le cas par exemple du texte de Patrick Grainville (*Les forteresses noires*) qui réinvestit le quartier de la Défense d'une dualité quasi

mystique, fait de souterrains mystérieux et chthoniens, et d'autres tours aériennes et solaires. Tout un pan du cinéma américain des années 1950 à nos jours, a associé ces espaces « pauvres » à une mythologie du lieu inquiétant (parkings, hôtelleries de bord de route). Dans ces cas là, de productions qui associent d'une façon littérale tel environnement à tel état psychologique ou qui augmentent les modèles modestes de leurs interprétations signifiantes, on peut reconnaître une capacité propre à l'art qui consiste à dépasser un état « usuel » des objets et des environnements. On pourra aussi considérer qu'il s'agit là d'un investissement forcé et abusif du sens – je ne soutiens pas en tous points le concept d'une « artialisation » qui se retrouverait en chaque objet -, sur des espaces dont on risquerait de maquiller l'expérience malgré tout singulière.

C'est que les références ne sont pas « symétriques » : la littérature de François Bon ne doit rien à celle de Patrick Grainville, et *Parking* ou *Paysage fer*<sup>344</sup> développent une écriture sobre et brève, pas sans rapport avec certains rythmes de *Tramway* de Claude Simon. Dans les deux cas, la forme littéraire rencontre un objet « réduit » – sans que cette réduction n'en diminue l'intérêt - pour que se dégage un texte et suffisamment librement. Ce que je veux dire, c'est que l'allure même des bâtiments et des environnements – leur relative indifférenciation - a pu rendre quelques libertés et préserver des « ouvertures » en création, par effacement du lieu : en littérature, la possibilité d'échapper au poids du lyrisme, déjà. J'ai une facilité à supposer que cette sorte de neutralité autorisera un même « dé-gagement » à l'utilisateur plus tout à fait citoyen : un éclaircissement et une libération d'autres gages et d'autres dus.

---

344 F. Bon, *Parking*, Les éditions de minuit, Paris, 1996, et *Paysage fer*, Verdier, 2014.

## **II. C. 2 argument 2 : anonymat et libertés**

Les typologies d'espace précédemment évoquées, auraient donc renoncé à tout un ensemble d'attributs formels qui ont été porteurs de sens. Ce renoncement a aussi bien pu les délester du poids des histoires et autres traditions sur lesquelles les identités se sont communément établies, et permettre à l'être moderne des les habiter plus librement. Je ne veux pas dire par là qu'on devrait envisager une individualisme positif et le cultiver, mais qu'on est en possibilité de développer certaines formes d'indépendance – avec la retenue qui les accompagnent -, dans lesquelles se manifeste un social sans liens.

C'est à un développement de cette sorte que correspond le « cosmopolite », basé sur l'indépendance et l'anonymat du particulier, qui reste une pratique généralisée à l'échelle sociale. On ne renoncera pas à brasser des populations conséquentes au moyen d'un certain nombre d'outils que l'on peut dire de « gestion », et c'est peut-être un bénéfice. Le débat n'est à nouveau pas sans histoire, du traitement d'usagers que l'on a envisagé en « masses » : entre ceux qui, dans la continuité du marxisme, ont trouvé des avantages à l'établissement du prolétariat en un collectif organisé et possiblement en lutte, d'autres qui ont pensé que la persistance des classes au sein de l'organisme social nous préserverait d'un traitement plus hasardeux ou plus risqué, et d'autres encore capables d'énoncer les conditions d'une émancipation des masses non divisées, que je n'hésite pas à dire « populaire »<sup>345</sup>. Dans chacun des cas, la question des conditions d'un accueil des populations, dans des espaces de contenances suffisantes ou capables de concentrer

---

345 Je pense au goût de S. Kracauer pour des formes littéraires diffusées largement – le roman policier - et ses réserves quand au cinéma ; à la définition par W. Benjamin de ce que peut être un art révolutionnaire.

des flux, s'est posée. On peut observer en tout état de cause, que le traitement réalisé par les espaces modernes sur les publics ne correspond pas ou pas tout à fait, à la manière dont on a pu conduire des foules, compactes et homogènes ; en ces « non-lieux », l'anonymat peut porter le visage de la diversité<sup>346</sup> et c'est le point de vue plus récent de Sergio Crotti : le centre commercial par exemple, serait « porteur de présences très diverses et très différenciées », prenant le relais (mais pas la suite) d'une scène publique en charge de la pluralité des sujets. Alors les métropoles modernes, produits d'un certain nombre d'objets techniques, ne doivent rien ou peu aux plus anciens schèmes de la cité, fruits d'autres décisions politiques, et doit se satisfaire d'un anonymat moins contraignant. Rien ne dit que les interactions y sont de moindre qualité ; elles en passent peut-être par des approches sans rencontres, et d'autres sensations ante-verbales (d'avant les situations de parole).

C'est un point de vue soutenu par plusieurs auteurs qui opposent assez systématiquement les notions d'identité et de liberté, pour venir à une acceptation positive de l'anonymat. Cette disposition est étroitement liée au fait urbain<sup>347</sup> qui, en éclatant les espaces en points multiples et dispersés, a favorisé les circulations plus que les stations, et pareillement les croisements plus que les rencontres. L'anonymat peut alors correspondre à un social tout autre, que Colette Pétonet choisit de ne pas interpréter comme une forme subie de l'isolement :

---

346 S. Crotti, « Le centre commercial deviendra-t-il le premier espace non-bâti ? », dans *Le centre commercial entre hangar et cathédrale*, mégapole Cahier 13, Institut Art et ville / Maison du Rhône, Givors, 1996, p. 26.

347 Colette Pétonet s'empare à ce propos de l'exemple des villes médiévales ; « U comme Urbs », dans *L'espace anthropologique, Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine* 20/21, éditions du Patrimoine, Paris, 2007.



« La circulation et son corollaire obligé, l’anonymat, sont au fondement du phénomène urbain, garants de la coprésence de milliers d’habitants. Il faut cesser de se plaindre du peu d’épaisseur des liens sociaux. L’anonymat n’est pas un vide ni une absence, mais la pellicule protectrice de soi vis-à-vis des autres, un confort qui évite de rendre des comptes et donne au citoyen toute liberté de mouvement »<sup>348</sup>.

L’auteur publiant en anthropologie urbaine, remarque par ailleurs que dans ces mêmes métropoles accusées de générer « l’ignorance d’autrui », les réseaux, clubs, regroupements, lieux de vies associatives, se multiplient.

Bruce Bégout donne lui aussi à ces « discrétions » une définition favorable, dans une étude approfondie des « motels » qu’il conclue positivement en associant anonymat et espace de liberté. A l’opposé d’une individuation souvent très normée – déterminée par un ensemble de codes, critères et données répertoriées, fixant une identité qu’on aurait voulu rester changeante -, l’anonymat serait cette condition positive qui permet à l’individu d’exister loin des représentations sociales :

« Être ‘personne’, tel Ulysse dans l’ancre de Polyphème, ne signifie pas renoncer à sa personne, ni la perdre, l’oublier ou l’ignorer, mais simplement abandonner, pour un temps plus ou moins long, ce que les autres savent de moi. L’anonymat me soustrait au regard et à la nomination des autres, mais, dans cette soustraction, il me laisse intact, tel qu’en moi-même »<sup>349</sup>.

---

348 C. Pétonnet, « U comme Urbs », Op. Cit., p.161

349 dans B. Bégout, *Le motel américain, lieu commun*, Allia, 2003, p. 145.

Alors, on trouverait moins de raison dans la revendication d'une identité, en évoluant dans ces espaces où la représentation et la démonstration ne sont plus ou pas de mise. Dans ce que nous avons pu interpréter comme de la banalité ou de l'indifférence, que nous associons à une certaine « pauvreté » sémantique, nous nous trouvons exemptés d'un certain nombre d'obligations et d'engagements.

Aussi, le social qui ne manque pas de s'y développer, sous d'autres formes et plus « anonymes », intègre des usages qui ne sont pas nouveaux mais moins codés. On peut les dire « alternatifs », dans la mesure où ils s'écartent – aux sens propre et figuré - d'un modèle d'organisation civique anciennement réglé. Parce que leur dénuement ne permet pas de les ranger dans une quelconque catégorie établie, les dits « non-lieux » installent en espaces, les conditions d'un comportement dégage pour un temps des normes et des habitudes<sup>350</sup>. Les configurations éclatées contestent de fait, les logiques de rassemblement et de centralisation portées par les institutions, pour développer dans leurs franges des pratiques et des emplois qui, en restant collectifs, s'accommodent bien des éloignements relatifs. Ces « zones » en effet, localisées très majoritairement en périphérie des villes, vont rester ouvertes à quelques pratiques elles aussi « marginales » – parfois même illicites<sup>351</sup>. Bruce Bégout

---

350 « Individu et communauté tentent ainsi de s'éviter, chacun arborant un air de méfiance qu'encourage la composition des lieux ; et pourtant, dans leur tentative de co-éviction il font corps. Chaque évènement (une virée, un rendez-vous, une rencontre devant le distributeur de boissons, voire une altercation) se vit comme un petit monde, à l'écart du macrocosme régulé de l'espace public. Sans avoir l'air d'y toucher, les usagers clandestins ou hors-là-loi introduisent de nouveaux codes de comportement qui échappent aux grilles de lecture communes. Ils renouvellent à chaque instant le génie social de l'être humain, en inventant des formes de relation régulées mais cependant hors normes. [...] une façon de regarder et d'agir qui trouve ses racines dans les riens infimes de l'existence quotidienne et urbaine ».

dans B. Bégout, *Le motel américain*, Op.Cit., p. 24.

351 Bruce Bégout comme Michel Foucault abordent la question des liaisons extra-conjugales, pratiques clandestines, trafics et autres transgressions, réalisées en ces lieux.

a souligné les différents paradoxes qui entrent en jeu simultanément dans l'espace du motel, ni privé ni public, tout à la fois habitation et voyage, sécurité et aventure, foyer et chemin, exposition et repli<sup>352</sup>. Il rapproche de lui-même son étude des « hétérotopies » de Michel Foucault ; à ceci près que le motel, lui, reste fondamentalement un espace de desserte – et pas un lieu de confinement -, dont l'isolement en bord de route est aussi, une invitation au voyage.

### **II. C. 3 argument 3 : une mondialisation toute politique**

René Péron dans une étude déjà citée sur l'histoire moderne des infrastructures commerciales<sup>353</sup>, a pu démontrer deux choses : que les problèmes évoqués ne sont pas spécifiques à l'époque ; et qu'une partie des catégories mentales sur lesquelles se fondent les discours s'appuient sur la vision d'un « avant » fantasmé. Le débat a maintes fois eu lieu :

« La dénonciation de la modernisation du commerce de détail constitue une des thématiques les plus vieilles, les plus constantes, les plus consensuelles du discours parlementaire en France »<sup>354</sup>.

Le thème est récupéré en politique : les deux exemples de l'affiche de François Mitterrand de 1981 et les propos de Jacques Chirac à la présidence en 1996, évoquant la désertification des villes et mettant en cause des « centres excentrés », sont significatifs du même procès et des mêmes tendances, protectionnistes.

---

352 B. Bégout, *Le motel américain, lieu commun*, Op. Cit.

353 R. Péron, *Les boîtes : les grandes surfaces dans la ville*, Broché, Paris, 2004.

354 Dans R. Péron, *Les boîtes : les grandes surfaces dans la ville*, Op. Cit., p. 81.

Ces remarques restent applicables à tout un ensemble d'environnements et de discours qui, s'ils nous semblent singulièrement contemporains, sont largement rebattus, impliquant toujours les éléments d'une « modernité ». Il en est ainsi d'un phénomène de mondialisation très impliqué dans les reproches évoqués plus haut, qui passe pour être spécifique à l'époque alors même qu'il trouve ses origines et ses développements dans des pratiques très antérieures. On pense aux thèses de Sombart et surtout Braudel<sup>355</sup>, qui associent de fait « économie-monde » et engrenages capitalistes – d'un capitalisme qui trouve son champ d'action dans la circulation des biens plus que dans leur production, d'où l'extension des sphères du commerce - mais se déploie en différents moments et depuis le haut Moyen-âge déjà. L'Europe en son temps a été l'une de ses « économies-mondes », autonomes, ordonnées, centrées. Des analyses plus actuelles des faits de « mondialisation » reprennent certains de ces éléments pour démontrer deux choses. Tout d'abord, ce qui apparaît comme une réalité d'aujourd'hui – on pourra convenir en effet que le mouvement s'est intensifié fortement avec les développements récents des technologies de la communication -, ne serait en fait que l'application d'un même système globalisant, déplacé depuis la sphère européenne vers d'autres régions. Les aires d'influence, si elles sont restées longtemps centrées sur le continent européen avant de devenir massivement américaines, sont de plus en plus fluctuantes : la montée en puissance du Japon dans les années 1990 puis de la Chine à l'heure actuelle, ainsi que l'émergence – successive mais rarement confirmée - de nombreux

---

355 F. Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV<sup>ième</sup>-XVIII<sup>ième</sup> siècles*, 1979.

pays dits « en voie de développement », déplace les foyers dynamiques qui pour une fois ne sont plus « occidentaux »<sup>356</sup>. Nous n’assistons donc pas au passage d’une échelle « locale » à une dimension « globale », qui est réalisé de longue date, mais à une multiplication des pôles d’autorité :

« De la même façon, la mondialisation actuelle accompagne le déplacement à grande échelle de l’accumulation du capital de l’Europe et des États-Unis vers l’Asie orientale. En d’autres termes, ce qui apparaît comme un mouvement du local vers le global est en réalité une transformation du système global lui-même »<sup>357</sup>.

Aussi, et c’est un second point, on peut dater assez précisément un moment historique dans lequel l’espace est devenu et plus qu’avant mondial : les XV<sup>ième</sup> et XVI<sup>ième</sup> siècles, dans lesquels s’est affirmée fortement la domination d’un esprit classique, ont connu avec la colonisation des pays d’Amérique centrale et du sud, les manifestations d’un comportement hégémonique initié depuis l’Europe. C’est un fait qui mérite d’être noté car ce qui passe pour un développement de nature toute économique reste historiquement fondé sur un mouvement d’expansion d’abord politique, avant d’aider en second – dans sa suite et non prioritairement - les capitaux. Jérôme Monnet dans *La ville et son double*<sup>358</sup>, montre l’implication des politiques urbaines dans l’histoire d’une représentation dominante – graphique, mentale et spatiale aussi bien - de la ville de Mexico entre le XVI<sup>ième</sup> et le XX<sup>ième</sup> siècles, soutenue par les différents moyens de diffusion (articles de presse, publications et

---

356 Jonathan Friedman propose une approche intéressante du phénomène actuel de « mondialisation » à partir de son histoire.

J. Friedman, « M comme Mondialisation », dans *L’espace anthropologique*, Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine 20/21, mars 2007, éd. du Patrimoine, Paris, 2007.

357 J. Friedman, Op. Cit., p. 113.

358 J. Monnet, *La ville et son double, la parabole de Mexico*, Nathan, Paris, 1993.

données à caractère scientifique, préservation d'un patrimoine aussi). Les manifestations massives des procédures de mondialisation à une époque de Renaissance – renaissance d'un modèle toujours classique et finalement, trans-historique - témoigne donc de la persistance à travers les âges et jusqu'à aujourd'hui, d'un même fonctionnement. Celui-ci s'est vraisemblablement appuyé sur quelque représentation facilement transmissible, qui en garantissant une apparente cohésion des groupes, a pu assurer la permanence d'un pouvoir expansionniste. De mon point de vue, le « lieu », dont les fondements même s'inscrivent dans ces premières pratiques de « mondialisation », a été et continue d'être l'une de ces représentations.

Ainsi, quelque chose d'une organisation que nous qualifions aujourd'hui de « mondialisée » a servi différents partis dans l'histoire : politique puis financier, occidental puis oriental. A partir de là, on peut supposer qu'elle aura toujours eu tendance à soutenir « la loi du plus fort »<sup>359</sup>. Je fais ici l'hypothèse que cette organisation a quelque chose à voir avec un esprit classique car en effet, on y reconnaît un fonctionnement propre aux images allégoriques et autres symboles, dans lequel les formes sont devenues les véhicules efficaces des discours :

« Il existe un système de références à l'intérieur duquel se forme l'image des lieux. [...] Le lieu signifiant, chargé du pouvoir d'illustrer, joue comme un topos géographique qui appelle constamment un topos rhétorique chargé, lui, de signification spirituelle »<sup>360</sup>.

---

359 Je reprend à l'escient le titre de Rick Poyner, *La loi du plus fort*, ouvrage dans lequel le théoricien exprime entre les lignes, les affinités entre des forces économiques et d'autres, que l'on peut supposer politiques (un chapitre est consacré aux productions « Obey the giant », projet qui n'est pas sans évoquer un monde de la gouvernance et de la surveillance très inspiré de la littérature d'Orwell).

360 à propos du plan de Cortès, dans J. Monnet, *La ville et son double, la parabole de Mexico*, Nathan, Paris, 1993, p. 328 puis p. 329.

Celle-là a rencontré une résistance ou une intention sérieuse à l'époque moderne, qui lui a opposé d'autres formations, apolitiques.

#### **II. C. 4 argument 4 : des normes transnationales**

Les tentatives diverses de régulation mises en place par les pays en matière d'implantation, de localisation et d'équipement, dont le but initial a bien été de contrecarrer une globalisation hostile des lieux, a en quelque sorte « failli » : l'ensemble des réglementations au contraire, a imposé une organisation systématique des espaces. Les normes de sécurité et d'entretien notamment ont contribué à conditionner des comportements quasi-ritualisés et pas sans automatismes :

« Les aéroports par exemple, ont partout les mêmes éléments de base : 'check-in', 'Duty free shop', navettes pour le centre-ville. L'homo anonymus connaît bien les codes pour arriver au Japon, au Brésil, en France ; la langue n'est pas un problème, malgré les apparences, il y a un ordre opérationnel dans la postmodernité, un certain imaginaire des mécanismes des actions »<sup>361</sup>.

---

361 R. F. Freitas *Centre commerciaux : îles urbaines de la post-modernité*, éd. L'Harmattan, coll. Nouvelles études anthropologiques, Paris, 1996, p. 40.

Ricardo Ferreira Freitas envisage ces infrastructures de dessertes et de services comme l'application stricte en espaces d'un ensemble de codes, posés internationalement. Au fond, les formes resteraient sur le principe assez libres ; c'est l'intégration obligée d'éléments fortement normalisés – systèmes de sécurité, interphones, vidéos, sorties de secours, escalators, parkings, guichets - qui produirait cette uniformité dans les apparences. L'intervention de l'architecte se trouve réduite à une opération décorative :

« ce qui change est l'apparence de l'architecture, mais pas son opérationnalité ; cette dernière est transnationale »<sup>362</sup>.

Les réglementations diverses ont pris prétexte d'un goût commun pour un certain « confort » – fait de commodité et d'assurance -, pour développer un même argumentaire : l'analyse des contenus textuels et iconographiques des différents dépliants publicitaires font apparaître la récurrence de termes liés à l'ambiance, à la convivialité, à la sécurité. La démarche n'est pas seulement promotionnelle, elle est relayée par l'ensemble des décisions institutionnelles qui « produisent » – ou motivent la production - des équipements mobiliers et immobiliers.

Au fond, il est légitime de se demander si la « transnationalité » que nous semblons décrier, n'est pas le résultat assez direct d'un ensemble de lois mises en place par les états, dans le but explicite d'endiguer le développement prétendument anarchique d'entités commerciales, à une époque où celles-ci ont pu s'estimer

---

362 R. F. Freitas, Op. Cit., p. 40.



affranchies des décisions politiques. Ainsi, ce qui passe pour le développement hégémonique d'un modèle seulement économique qui s'imposerait aux formes, garantit aussi bien la pérennité d'un fonctionnement politique bien normalisé – réglementé pour satisfaire un « homme moyen ».

## **II. C. 5 argument 5 : des modèles bien adaptés**

Pourtant, ces mêmes configurations spatiales sont directement mises en cause par tout un courant de pensée qui continue d'accuser conventionnellement un phénomène accentué de « mondialisation » ; celui-ci est associé facilement à l'hégémonie du modèle américain, une hégémonie que l'on estimera aussi, culturelle. Certains scientifiques discutent la validité de cette affirmation. Un élément du débat consiste à interroger en théorie, la notion de « culture », que l'on extrait de sa dimension locale : on la considérera alors non plus comme un fait, mais comme une faculté partagée par l'ensemble des groupes humains à s'organiser de multiples façons. La nuance est de taille : les sociétés s'articuleraient bien sur des pratiques devenues spécifiques, mais cette spécificité dite « culturelle » resterait seconde, attestant d'une capacité d'invention commune à tous<sup>363</sup>. D'autres géographes ne

---

363 J. Friedman organise son argumentaire à partir d'une distinction de l'humain aux animaux, le premier étant doté d'une plus grande capacité de différenciation et de variation dans l'organisation de la vie. Ceci motive une appréciation précise de la notion de « culture » : « La culture humaine est plutôt considérée comme un concept basé sur la notion même de différence : différentes manières de dépouiller un animal, d'organiser la reproduction sociale, d'établir des rapports au monde etc. Le fait que la culture soit comprise en termes de structures spécifiques, et même de codes, est basé sur une fausse dichotomie entre la culture comme pratique sociale spécifique et la culture comme principe d'organisation d'une telle pratique. La culture est différence, bien sûr, mais la différence ne précède pas la pratique ».

J. Friedman, « M comme Mondialisation », dans *L'espace anthropologique*, Les Cahiers de la recherche architecturale et urbain 20/21, mars 2007, éd. du Patrimoine, Paris, 2007, p. 113.

s'inquiètent plus d'une mondialisation qui ne parviendrait finalement jamais à unifier les espaces, mais en ferait au contraire ressortir les « rugosités ». Les modèles dominants seraient alors « digérés », et leurs applications non systématiques ne feraient que mettre en évidence d'autres singularités locales et nationales.

C'est le point de vue défendu par René Péron encore, qui conclut son ouvrage sur la question d'une « américanisation ? ». Les modèles économiques et structurels du commerce n'auraient selon lui pas pâti de la domination d'un continent sur l'autre, mais profité d'allers-retours incessants entre l'Europe et les États-Unis – on peut revenir sur ces faits historiques : que l'enseigne Leclerc avait eu l'initiative côté français de rassembler un grand nombre de marques dans l'intention de faire baisser les marges ; que le libre-service et d'autres équipements techniques ont été mis au point côté américain et ont permis d'augmenter les flux ; que l'hypermarché associant alimentaire, textile, ameublement est une invention française, etc. Aussi, l'étude des comportements montre que, si un grand nombre de points communs entre les centres commerciaux américains et européens sont manifestes, certaines données culturelles, relatives aux usages, à l'emploi qu'on fait de la voiture, aux équipements de couple, influencent les dispositifs. Ainsi donc :

« En définitive, le modèle américain et le modèle français ont projeté dans des systèmes urbains et des univers sociaux qui demeurent très éloignés des configurations commerciales et spatiales présentant plusieurs traits communs : le poids considérable des plus grands formats, leur répartition très éclatée, leurs localisations exclusivement desservies

par l'automobile, leur adhésion combative aux principes du discount, leurs rudimentaires apparences »<sup>364</sup>.

Pour autant :

« le patrimoine bâti, les structures de peuplement, les coûts fonciers, propres à chaque pays, ont largement induit la formation de modèles distincts de déploiement du commerce dans l'espace »<sup>365</sup>.

Dans le domaine des parcs de loisirs également, les stratégies diffèrent et deviennent les miroirs de préoccupations diverses : l'Europe a eu tendance à lier « paysage » et « patrimoine » tandis que le Japon s'est emparé du thème de la « nature » augmenté d'une tendance animiste, traditionnel sur l'île nipponne (les parcs à thème ont été dans les années 1980 un moyen de dynamiser des contrées économiquement faibles, en proposant un retour sur un Japon disparu pour les urbains). Divers exemples européens de reconversions d'anciens sites industriels en parcs de loisir ou de promenade, finalement plus proches de ce qu'étaient les jardins anglais du XVIII<sup>ème</sup> siècle, parlent de contemplation, et se différencient fortement de la densité d'activités visible aux États-Unis.

Michel Foucault avait déjà développé certaines notes sur ce qu'il avait nommé « l'acceptabilité », notion qui dans ses *Cours* concerne très précisément le transfert probable du modèle américain de la prison (inventé sur ce territoire par les shakers) au système pénitentiaire européen :

---

364 R. Péron, *Les boîtes : les grandes surfaces dans la ville*, Op. Cit., p. 214.

365 dans R. Péron, Op. Cit., p. 215.

« Il faut bien reconnaître que l'influence ne peut jamais être considérée comme une cause. Elle n'est jamais qu'un phénomène déterminé, c'est-à-dire qu'il y a transfert d'un domaine à l'autre, d'un temps à un autre que dans la mesure où il y a, bien sûr, un réseau de communication, mais dans la mesure aussi où il y a possibilité de prélèvement et, là où le modèle est reçu, quelque chose que l'on pourrait appeler l'acceptabilité »<sup>366</sup>.

Au fond, la bonne réception du modèle serait fonction de l'intérêt de la source – de ce qui dans la source peut nous intéresser ou, travailler dans notre intérêt – et de certaines compétences dans son adaptation – d'une façon ou d'une autre, attentive.

## **II. C. 6 argument 6 : des bienfaits du métissage**

Ce qu'on a pensé être le fait d'une « internationalisation » des formes dans la façon qu'elles ont eue de se ressembler ou de se correspondre, s'est doublé ou compensé du recours à d'autres référents « typiques », on l'a vu. Une deuxième et plus récente génération d'hypermarchés en effet, a tenté de masquer la standardisation des équipements et l'emprise mondiale des grandes enseignes en faisant un appel quasi-systématique à ce que j'envisage comme des citations (dans leur aspect fragmentaire et comme des « passages », reproduits textuellement mais en dehors de leur contexte ; d'une fonction illustrative encore : pour appuyer une

---

366 M. Foucault, *La société punitive, Cours au Collège de France, 1972-1973*, Seuil/Gallimard, 2013, p. 104.

part du discours). Ces « suppléments d'âme » destinés à séduire un public très réservé devant l'indigence formelle d'environnements utilitaristes, rehausse le lieu de références tout autant locales qu'exotiques, les unes et les autres faisant appel à des procédures similaires.

Pourtant, il ne faudrait pas interpréter l'utilisation massive que l'on fait de ces emprunts comme le seul signe d'un retour nostalgique à des référents traditionnels. Dans une démarche qui a semblé à-priori inverse, un processus créateur de « créolisation » a pu proposer des espaces finalement peu identifiables et qui déjouent les repères. Pour certains, ces éclectismes n'ont pas servi ou pas seulement, une fonction décorative, mais ont inventé – par inclusions - de nouvelles configurations : un peu à la manière dont le langage peut s'enrichir de néologismes. On peut estimer alors que ces métissages profitent de l'internationalisation des infrastructures en même temps qu'ils y résistent. Depuis un certain point de vue aussi, la généralisation des emprunts, en dégageant les dits « non-lieux » de toute identité clairement définie, les préservent d'autres convenances. C'est une réponse possible, devant l'assimilation trop systématique à laquelle on cède : car la mondialisation des échanges culturels est couramment associée à la négation des identités. On peut inversement souligner et apprécier l'hospitalité inattendue de ces espaces dans lesquels les réemplois, dans leur trop grande variété, dérangent les codes admis et concordants. En certains cas, cela en fait des lieux moins appropriés et plus accessibles.

Ainsi Monique Eleb dans *La société des cafés à Los Angeles*<sup>367</sup>, répertorie l'ensemble des lieux disponibles et de toutes sortes, dédiés à des activités contemplatives et d'échanges. L'ouvrage prend la forme d'un journal dans lequel l'auteur relate chacun des moments passés, en prenant soin de laisser de côté les à priori à partir desquels sa profession aurait pu la pousser : soit envisager ces intérieurs et ces terrasses, rarement édifiants du point de vue des architectures et manquant d'une « qualité ». L'observation certes subjective mais méthodique des ambiances, décors, comportements et publics, amène l'auteur à envisager les « non-lieux » qui jalonnent le modèle à priori hostile de la mégalopole, et les décorations parfois outrancières derrière lesquelles elle se cache, comme les espaces accueillants dans lesquels se forment un nouveau « social ». Dans une démarche plus analytique mais parente, Christelle Robin<sup>368</sup> étudie elle aussi, à partir du cas des Expositions Universelles, quelques pratiques consistant à importer des modèles parfois décoratifs : en perturbant la notion de lieu, on y gagnerait paradoxalement une certaine universalité. L'exemple est valable pour une gamme plus large d'équipements – parcs à thème, musée, « salons » - en tant qu'ils ont pu exposer de différentes façons, un « ailleurs ». Le principe même de l'exposition, au musée et en d'autres lieux plus ou moins dédiés, répond strictement à cet « rapprochement » d'un lointain apporté par fragments, et que l'on rend plus familier. La sociologue intéressée à la construction des psychologies, distingue assez nettement les courants décoratifs qu'incarnent l'orientalisme ou le japonisme ou les manifestations expansionnistes qui ont consisté à exporter massivement un même modèle, du cas des premières Expositions Universelles. Celles-ci auraient déplacé en un même espace « diatopique », une pluralité de lieux distants dans des dispositions finalement moins

---

367 M. Eleb, *La société des cafés à Los Angeles*, éditions de l'Imprimeur, 2004 ; l'auteur a produit par la suite un ouvrage sur la société des cafés à Paris.

368 C. Robin, « Espaces et aires transactionnelles », dans *Lieux contemporains*, sous la direction de C. Younes et M. Mangematin, éd. Descartes et Cie, Paris, 1997.

influentes. Ces manifestations là n'ont pas conservé ce rôle « transitionnel »<sup>369</sup>, mais l'auteur cite les hammams ou autres restaurants chinois que l'on retrouve dans la majorité des grandes villes, non pas au titre de pratiques anecdotiques, mais comme les espaces quotidiens d'une négociation<sup>370</sup>. La coexistence de lieux « mis ensembles » – inclusion des espaces et pas espaces d'exclusion - devient ici la condition de leur neutralité et de leur hospitalité.

## **II. C. 7 argument 7 : concentration et dégagements**

Les aménagements visés ont en commun d'être des infrastructures de grande échelle, caractéristiques d'une métropole moderne au développement anarchique en apparence, qui favoriseraient non pas des centralités mais des concentrations : d'une grande capacité d'accueil donc. Certains ont vu et continuent de voir là des avantages, de deux sortes. Le premier est d'une nature « sociale ». On pense aux sources d'une concentration commerçante qui n'est pas nouvelle, et on a cité l'antique marché de Trajan, qui avait déjà détrôné les lieux de commerces spécialisés épars dans Rome en concentrant les ventes de marchandises diverses (plus de 150 boutiques réparties sur deux étages), et en associant à l'espace marchand des fonctions autres (une bourse, un bazar, des promenoirs) à la manière – si l'on ose établir ce parallèle lointain - des complexes actuels. La concentration des activités en

---

369 Les études comportementales et psycho-physiologiques insistent toutes sur cette dimension là de l'objet transitionnel, qui permet la constitution des identités en instaurant un rapport justement « dé-fusionnel ».

370 « Nous sommes amenés à reconnaître cet 'aménagement' très singulier de l'espace qui consiste à le dépouiller d'abord de ses caractéristiques de lieu (...) afin de permettre à l'autre de s'installer dans cet ailleurs que notre territoire constitue d'habitude pour lui ».

C. Robin, « Espaces et aires transactionnelles », dans *Lieux contemporains*, Op. Cit., p.173.

un lieu reste caractéristique d'une époque, ou des époques qui ont tenté d'organiser des masses. Ça n'est pas le fait seulement des espaces dédiés à une économie et on la trouve dans presque toute organisation des lieux politiques, institutionnels ou de débat. C'est une autre gestion pourtant qui se fabrique dans les « grands formats » commerciaux récents. En effet, il n'est pas interdit de penser que ces « non-lieux » éclatés – ou plus justement : espacés – en différents emplacements d'une « qualité » (d'une centralité) moindre, ont développé et contrairement aux idées communément admises, une façon de vivre ensemble dans laquelle certaines des libertés ont pu être garanties. Car ici, les bâtis de grands gabarits ont moins souvent servi à établir une hiérarchie établie des populations : dans des configurations modernes, ils ont pu devenir des architectures *pour* les masses<sup>371</sup>. On n'oubliera pas d'ailleurs l'origine double de l'hypermarché: celle bourgeoise, des grands magasins, et l'autre, des « économats » ou des « coopératives de consommation », à une époque encore récente où une convergence de facteurs divers a conduit à la création de magasins « populaires », c'est-à-dire promis aux populations.

Le second avantage est en quelque sorte « environnemental », la grande échelle des infrastructures permettant de dégager d'autres contrées dévolues à des usages libres de tout commerce. C'est la fonction qu'a donnée une génération de modernes à ses bâtis, imposants et non par goût du monumental : l'intention qui sous-tendait les programmes d'habitation collective de Le Corbusier était de libérer le sol en évacuant une majorité des surfaces « à vivre » en hauteur, chose permise par la compacité et le dimensionnement des programmes. D'une façon plus évidente encore, le projet utopique de Frank Lloyd Wright concentrait l'ensemble des services

---

371 C'est bien ce sur quoi portent les écrits de S. Kracauer, qui tentent de démêler ce qui fait « ornement » dans la fragmentation d'une expérience visuelle proprement cinématique.



nécessaires aux modes de vie modernes – certains équipements qui continuent d'être les nôtres - dans un nombre limité de complexes de grande taille répartis sur le territoire : à Usonie alors, les images publicitaires et autres affiches de rue sont contenues dans le seul espace du marché, ce qui libère de fait une majorité des « grands espaces » de leur présence trop prégnante. Il s'est agi là d'une densité nouvelle, qui n'est plus entrée dans le schéma somme toute classique d'une centralité diffuse, progressant et recouvrant ses alentours : les localisations sont plurielles mais bien ciblées ; les infrastructures rarement diffuses et dans une certaine mesure « pré-contraintes ». Des théoriciens récents y voient encore le « seul moyen de reconstituer une ressource rare »<sup>372</sup>, en préservant de l'espace éventuellement végétalisé<sup>373</sup>, mais surtout libre d'occupations. Dans cet éclatement en plusieurs points remarquables, c'est un autre format qui s'invente, moins « civique ». Je veux dire par là que le modèle de la Cité envisagée comme un centre et un rassemblement se trouve démis, en faveur d'un « péri-urbain ». Le terme désigne une périphérie mais pas seulement : terminologie bien vague qui peine à se préciser, car ce qu'on tente de désigner c'est une chose qui doit à l'urbain tout en revenant au rural, et qui offre plus de respirations.

---

372 S. Crotti, « Le centre commercial deviendra-t-il le premier espace non-bâti ? », dans *Le centre commercial entre hangar et cathédrale / Mégapole*, Cahier 13, Institut Art et Ville, Givors, 1996, p. 27.

373 « Le courage d'imaginer la grande échelle du logis conduit à penser le quartier vertical. (...) Cela signifie que seul l'artifice architectural peut sauter les échelles intermédiaires et en se reconstituant en tant que présence géante dans la ville retrouver le rapport à la nature. La nature n'est aujourd'hui que le résultat d'un maximum d'investissement technologique ».

S. Crotti, « Le centre commercial deviendra-t-il le premier espace non-bâti ? », Op. Cit., p.27.

## II. C. 8 argument 8 : du commerce comme rendez-vous

Ainsi, la spécificité des structures actuelles ne tient pas tant – ou pas seulement - à leur échelle, qu'à l'utilisation alternative qu'on a pu faire de ce « grand format » : il a continué à rassembler des populations certes, mais selon des modalités et un social, bien différents. Et c'était déjà le point de vue du même Frank Lloyd Wright, pour qui l'architecture de grande échelle du centre commercial

« signifie par sa forme d'ensemble l'aspiration à d'autres modes de relations sociales »<sup>374</sup>.

Nombreux sont ceux, études scientifiques à l'appui, qui supposent que dans cette « réforme », il n'y a pas eu de perte. On y reconnaît au moins des interactions. Elles se produisent et s'inventent en espaces et à partir des expériences, c'est pourquoi elles se prêtent mieux aux études de géographie humaine ou d'anthropologie, basées sur l'observation des cas et des situations, qu'à l'autre approche plus théorique des sciences politiques. Le géographe Michel Lussault voit une intensification même, dans les « hyper-lieux », équipements de différentes sortes et parmi eux, les aéroports, nœuds ferroviaires et routiers, gares, centres de loisirs et commerciaux. On lit :

« J'attache une importance particulière à cet examen, car c'est sur des *topoi* comme ceux-là qu'une large part des études des sciences sociales a échoué à saisir leur puissance d'attracteurs' de la vie sociale et leurs potentialités en termes de co-habitation des individus »<sup>375</sup>.

---

374 La description de Frank Lloyd Wright est restituée et traduite sous le titre « Living city », dans *Le centre commercial entre hangar et cathédrale*, mégapole Cahier 13, Institut Art et Ville/Maison du Rhône, Givors, 1996, pp. 48-49

375 M. Lussault, *Hyper-lieux, les nouvelles géographies de la mondialisation*, Seuil, Paris, 2017, p. 18.

Ce social là, il laisse place au développement d'individualités distinctes et qu'on pourrait estimer en un sens, plus libres. C'est une première caractéristique et on peut la dire « moderne » (Michel Lussault cite à son propos la sociologie des métropoles de Georg Simmel), qui consiste à fédérer sans unifier. Même quand les fonctionnements reprennent quelques choses des logiques militaires (on trouve le mot de « mobilisation » dans le texte, on parle d'« engagement » et d'« occupation »), on ne s'y trouve jamais confondu en un collectif homogénéisant :

« Un tel 'en-commun' est construit par des individus qui ne renoncent à rien de leur individualité »<sup>376</sup>.

Aussi, il est fondé sur le rassemblement et partant, s'accommode des densités. C'est pourquoi encore une fois, on trouve dans le même ouvrage des propos sur les aéroports et les manifestations, et tous prétextes à faire converger des populations. C'est une seconde caractéristique et qui a son importance. Car dans ces pôles qui développent une force d'attraction – espaces dédiés au commerce et autres dessertes qui suivent cette tendance consistant à se poser à distance -, on est tenu de s'y rendre.

Le fait mérite d'être interrogé sous un angle critique. Mais de l'augmentation en capacité des équipements et de leur espacement sur le territoire nous pouvons dire cette chose : ces espaces dédiés à une économie marchande ont inventé un social et ce social est sans précédent, qui établit le lieu d'un rendez-vous sans réunion. C'est un point de vue qui a été défendu et un pari tenu par toute une génération d'architectes et de designers intéressés ensuite à la culture « pop » ; ils ont estimé le commerce et partant, les biens produits et les espaces dédiés, comme

---

376 M. Lussault, Op. Cit., p. 176.

l'occasion d'une régénération des villes. Et c'est pourquoi encore, une nouvelle génération d'architectes et d'urbanistes se soucie des zones commerciales, tenant à quelque chose du magasin, pas pour ses capacités de stockage mais en tant qu'il reste un lieu<sup>377</sup>. Les signes et d'autres signaux continuent d'y œuvrer à la manière d'un appel, qu'on a espéré ou cru tout à fait fortuit<sup>378</sup>.

## **CONCLUSION : De l'échange en place du public**

J'ai rendu compte d'une façon que j'ai souhaitée relativement complète d'un nombre de discours, tous différents et j'aurais tendance à dire, par « nature », d'où la nécessité de les classer – fonction de ce qui passe pour être leur « sujet », des compétences revendiquées par tels interlocuteurs spécialistes ou paraissant plus à même, des « qualités » des publics concernés ou experts. Au détour de cet examen, j'ai pu donner des éléments de réponse ou de débats ; à l'issue de cette fouille, je viens à ce qui me semble être leur « source ». Car les points de vue se rejoignent

---

377 David Mangin et les équipes avec lesquelles il a collaboré sur différents projets exposés dans *Du far west à la ville*, expriment leur préférence pour le principe du magasin contre celui de l'e-commerce.

*Du Far West à la ville, l'urbanisme commercial en questions*, sous la dir. de C. Garcez et D. Mangin, éd. Parenthèses, 2014.

378 Andrea Branzi échange avec Catherine Geel à propos de son projet de fin d'étude, sorte de « Luna Park » intégré dans un centre commercial, et revient sur l'appréciation des lieux dédiés au commerce et peuplés de signes, pour toute une génération et dont il fait partie, revendiquée « de gauche ».

*Andrea Branzi, entretien avec Catherine Geel*, Transmission 1, éditions de l'Amateur, 2006.

autour d'un même souci qui porte en lui cette part d'embarras et du coup, a réclamé un effort supplémentaire d'analyse. Ce souci a trait à des communs, qui demandent des lieux pour se lier et sans plus les voir. Je le redis, d'une façon moins synthétique mais mieux articulée aux propos précédents qui concernaient directement la qualité des espaces : tout un ensemble d'infrastructures parentes sont mésestimées, en regard de modèles classiquement civiques auxquels de fait, ils ne correspondent pas et de raison. C'est pourquoi l'enjeu qui est systématiquement mis en avant est celui du devenir des villes, effectivement travaillées par les autres lieux non politiques de l'échange. Je ne dirais pas qu'il s'agit d'un « phénomène » et qu'il soit nouveau – le politique n'a jamais été le tout des communs : l'économie a bien réglé un certain nombre de rapports, et je ne suis pas même certaine que cette « économie » ait gagné en puissance. Une chose me paraît évidente au moins : dans ces configurations nouvelles, tout à la fois denses et éparses, ce n'est pas le social qui souffre ou qui manque, mais la force d'une politique qui peine.

On a cherché cette partie à souligner les confusions d'une nature terminologique sur lesquelles s'appuient les thèses de la « disparition » du lieu, trop rapidement associé à d'autres notions telles que le « site » ou le « contexte ». Les notions sont déterminées dans leurs usages courants par une représentation traditionnelle des espaces, qui n'est peut-être plus effective et repose sur nombre de paradoxes, supportant un modèle essentiellement citadin tout en empruntant ses raisons au « paysage » ou au « milieu ». C'est un point abordé rapidement par Marc Augé dans son ouvrage consacré aux non-lieux<sup>379</sup> et sur lequel nous reviendrons, d'un lieu politique appuyé puis calqué sur l'organicité d'un lieu anthropologique. Cette « organicité » motive pour partie des retournements vers ces notions apparentées à

---

379 M. Augé, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Seuil, 1992.

un état de « l'ante- ». J'en viens à cette conclusion après avoir observé l'attachement des publics à cette figure qu'est la Cité : des organisations passant pour urbaines se prétendent drainées par la structure de leur territoire, et nous maintiennent les uns les autres dans l'illusion de la « naturalité » du modèle. Les espaces actuels probablement ne correspondent pas à ces critères qu'on a crus seuls capables d'établir des « relations ». Tout ceci demandait d'être mis à l'étude, ce qui nous a permis de montrer une chose qui a la valeur d'un enjeu : c'est bien la déshérence d'une fonction ou d'une compétence que l'on regrette, des lieux à articuler des communautés ou du social. C'est probablement là encore un enjeu du livre de Marc Augé : de démontrer la difficulté à laquelle peinent à faire face les environnements actuels, pour relayer ce qui était dans l'ordre d'un communautaire avant que d'une politique.

Les arguments suscités opposent un point de vue différent, et soulignent l'existence d'autres formes collectives. Le schéma citadin se trouve certainement affaibli ou retourné dans des environnements moins centrés et plus mobiles, en un mot : autrement dynamiques. Je me permets donc cette analyse : la ville aura été une figure, autour de laquelle nous nous serions rassemblés. Le regret que nous manifestons devant la disparition d'un urbanisme schématisé et l'énergie parallèle que nous mettons à préserver les espaces capables d'illustrer ces modèles, démontre la disposition actuelle à faire perdurer des images stables et rassurantes. Celles-ci s'accommodent mal inversement, du développement des mobilités et des technologies diverses de la transmission qui invalident l'idée du lieu : on évoquerait alors plus facilement un « avoir lieu » pour désigner – en jouant sur les mots certes – une logique nouvelle de l'évènement qui se substitue, de fait, à un dessin plus traditionnel par l'empreinte. Ce mouvement là pourtant n'empêche pas nécessairement avec lui la qualité des espaces, ni la possibilité de les habiter. Aussi, il ne délaisse pas tout à fait la question des vies et dans la façon qu'elles ont de se côtoyer : certains modèles et pas sans architectures, organisent les dispersions. Je pense aux technologies du net, aux conditions de diffusion, aux moyens des télécommunications et ce qu'elles doivent antérieurement au principe des

« transports » ; et bien évidemment au mouvement plus proprement spatial en direction des périphéries, opposant aux précédents schémas centralisateurs une autre formation du social, sans plus le diluer. C'est le point de vue partagé par nombre de théoriciens actuels, qui opposent à une gestion des collectifs dans laquelle le politique a sa part, d'autres sensibilités. Les arguments renversent presque tous la construction d'un social à une sphère « économique », c'est-à-dire à des opérations dans l'ordre des échanges, réalisées dans les lieux qui vont avec.

Car en effet, les observations et analyses tournent toutes autour de l'idée suivante : les faits et méfaits d'une mondialisation en reviennent aux politiques de normalisation plutôt qu'au principe même du commerce ; qu'on peut dans une certaine mesure faire confiance à ces espaces là dédiés aux échanges dans lesquels les collectifs, en dépit ou au milieu des décors, évoluent et peut-être plus librement. L'architecte et urbaniste David Mangin propose, avant même d'envisager une « intervention » en zones industrielles et autres ensembles commerciaux de différentes urbanités françaises, d'évaluer les pertinences des juridictions qui ont cours, dans des environnements « non-conformes » : ni publics ni tout à fait privés, dont les acteurs sont toujours pluriels voire, doubles – de la législation et d'une autre entité, économique. Catégories toujours instables parce qu'intermédiaires, positionnées entre les institutions supérieures et les usagers ordinaires, favorables en ce sens aux initiatives individuelles et « fournissant des occasions de proximités temporaires »<sup>380</sup>. Ces environnements dans lesquels se produit de l'échange ne sont pas complètement inédits, qui s'extraient des sphères de l'intime et du public ; en effet :

---

380 C. Marinos et G. Baudelle, « L'émergence des tiers-lieux hors métropoles en Bretagne », dans *Tiers-lieux, travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworking, fablabs, kacklabs*, Presses universitaires de Rennes, Presses universitaires du Québec, 2019, p. 42.

« Cafés ou restaurants, ils sont légions les ancêtres des tiers-lieux où l'on se rencontrait pour affaires sans avoir la contrainte d'un bureau et être cependant hors de chez soi »<sup>381</sup>.

Michel Lussault de son côté, évoque ce qu'il appelle une « globalisation par le bas » à propos des typologies toutes différentes mais qui ont en commun de constituer une alternative éthique aux technocraties, consistant en cette « action convergente des individus pour inventer de nouvelles modalités de coexistence »<sup>382</sup>. Il s'agit bien là d'un soutien réaffirmé aux environnements « contemporains » (le géographe accorde de l'importance au mot, en fin de son ouvrage), qui accueillent des êtres sociaux, et renouvellent les conditions des rencontres en se (et nous) déplaçant.

---

381 G. Krauss et D.-G. Tremblay, « Introduction », dans *Tiers-lieux, travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworking, fablabs, kacklabs*, Op. Cit., p. 9.

382 M. Lussault, *Hyper-lieux, les nouvelles géographies de la mondialisation*, Op. Cit., p. 162





### **III. LA THÉORIE DES « NON-LIEUX »**

**(examen critique)**



En synthétisant l'ensemble des critiques adressées à une majorité de ces infrastructures qui nous sont familières, on arrive à la conclusion suivante : on déplore la disparition d'un certain nombre de valeurs qui entraînent dans la définition d'un « lieu » traditionnel. Celui-là s'était montré entre autres choses, capable d'incarner un « esprit » – en appelant un passé, en empruntant aux mythes, en transcendant les « paysages ». Plus de ce « site » historique ou « élu » donc, exploitant cette sorte de figure narrative qu'était le « génie du lieu » ; rareté d'un « typique » dans lequel les formes coïncidaient avec les identités ; et moins de cette inscription dans les terrains qui faisait du lieu une position, un emplacement et allait avec certaines « racines ».

Il s'agirait là d'un mouvement propre à un temps « moderne », de renoncer aux appréciations symboliques et sacralisées pour servir un espace exploité en techniques et en fonctions. De fait, les modalités de production issues d'une plus grande industrie ont favorisé la génération de « standards », indifférents aux préconditions et se souciant moins d'établir des correspondances entre les procédés et les géographies. Une plus récente génération d'espaces dévoués aux circulations, transmissions et autres « dé-placements », dessinent un territoire pas toujours moins continu mais moins permanent. Ce qui est passé pour un fonctionnalisme aménageur aussi, soutenu en différentes pensées urbaines, a favorisé des espaces « sans mystère » et que l'on a dit « hypertechniques ». Des urbanités actuelles alors, et parce qu'elles sont héritières de cette « modernité » – espaces de transit facilitant les transports, édifices sériels résultant assez directement d'une circulation accélérée des matériaux, des formes et des idées – le « lieu » aurait tendance à s'absenter. Il faut se demander néanmoins, si le fait est regrettable ; car si ce lieu exigeant révérence peut sembler bénéficier de différentes gratifications, c'est aussi par quoi si j'ose dire, il « pêche », devant une autre expérience moderne qui s'éprouve dans et avec un certain vide. C'est le point de vue soutenu ici, qui nous demande un renoncement : à une première manière d'organiser les communs autour de schémas tout à fait reconnaissables déjà, celui d'un « lieu politique » plein de ses symboles – et c'est un

modèle citoyen qui doit céder de la place -, comme celui d'un « lieu anthropologique » attaché aux rassemblements, qui continue à se revendiquer comme tel. Ce dernier point pose question quand on connaît les liens et même les confusions entre les disciplines de l'anthropologie et de l'ethnologie, qui nous incitent à penser un « humain » déterminé aussi et d'abord par son appartenance à la « tribu ».

Le débat portant sur la possibilité d'une anthropologie du contemporain ouvre et d'une façon très signifiante l'ouvrage que Marc Augé consacre en 1992 aux « non-lieux » : définition en négatif et négative, d'un « lieu » regretté et que l'on souhaiterait voire traverser les époques ; c'est l'angle sous lequel on présente très généralement ce livre inaugural<sup>383</sup>. On choisit de consacrer cette partie aux « non-lieux » tels qu'envisagés par cet auteur là, indépendamment des discours précédemment évoqués, pour trois raisons. D'abord, la thèse de Marc Augé n'est pas ou pas tout à fait concernée par les remarques qu'on a pu faire, sur des pensées aveuglées par des représentations prégnantes et seulement mentales : les précautions que prend l'ethno-anthropologue pour définir sa discipline comme une observation de « l'ici » et du « maintenant » en première partie, nous en défend. Aussi, elle est plus « saillante », s'étant montrée capable de canaliser des tendances éparses pour produire un propos articulé, qui implique globalement l'homme (c'est bien l'objet de l'anthropologie, qui peine peut-être à saisir certains aspects d'une humanité actuelle). Enfin, elle mérite plus qu'une analyse rapide, les détours de l'argumentaire devant se prêter à un démontage précis.

---

383 M. Augé, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Seuil, Paris, 1992.

Ce discours et la disposition intellectuelle qui le soutient, on l'a trouvé passéiste, qui s'inscrit dans un courant de pensée si ce n'est ancien, au moins antérieur : on en a détaillé précédemment les contenus, dont l'ouvrage de Marc Augé produit au fond, la théorie. Il continue pourtant de se manifester et avec beaucoup de force, c'est un fait. Sur un plan spéculatif pourtant, la thèse des « non-lieux » a depuis rencontré sa critique, dans les écrits d'un certain nombre attaché à des actualités qu'on entend « sauver ».

### **III. A. Des éléments pour une dialectique**

L'appellation de « non-lieu » n'est qu'un exemple parmi tant d'autres de ces formules qui tentent de caractériser des environnements tout à fait prégnants, par la négative. Le phénomène révèle ce qui dans les modèles est en souffrance : on parvient mal à définir l'objet de ces expériences autrement qu'en signalant leur indétermination et, pour mieux se dessaisir d'images comme en reste, on continue d'employer prudemment des formules « en creux ». Bruce Bégout ne procède pas autrement dans les déclarations liminaires qui qualifient Las Vegas de « non-ville »<sup>384</sup>. Je pense aussi au titre donné par Rem Koolhaas à ses propres *Etudes sur (ce qui s'appelait autrefois) la ville*<sup>385</sup>, architecte-urbaniste pour qui la formulation continue d'importer. Le dernier terme en effet, de la « ville », doit poser problème, et plusieurs théoriciens analysent l'utilisation fréquente du préfixe (le « non-») comme le

---

384 B. Bégout, *Zéropolis*, Allia, Paris, 2007, p. 14.

385 R. Koolhaas, *Etudes sur (ce qui s'appelait autrefois) la ville*, Payot et Rivages, Paris, 2017.

symptôme de l'inadéquation du modèle, appliqué à un urbain allant contre. Ceux-là ouvrent différents débats, dans lesquels je retrouve deux arguments de la critique portée à Marc Augé, au moins. Le premier consiste en ceci : la négation du lieu séduirait en tant qu'elle est une figure rhétorique, pas bien plus. Et les critères avancés par ceux qui font un usage facile de l'expression – un ancrage contextuel donc, une continuité aux « paysages », une permanence des formes historiques, quelque chose d'une profondeur sémantique aussi, toutes choses qui se seraient imposées dans le passé aux espaces communs et feraient défaut à la catégorie des « non-lieux » -, apparaissent comme les éléments d'une construction essentiellement mentale, plus qu'ils ne seraient relatifs à la réalité des espaces qui nous entourent. C'est une chose que nous avons évoqué précédemment ; le constat en est fait ailleurs : les auteurs du collectif *Mégalopole*<sup>386</sup> différencient bien ces *topoi du discours*, d'autres *topoi de la réalité*, dans l'intention de discuter la validité de cette formule ayant eu de l'audience, du « non-lieu ». Aussi, et c'est un second argument, la critique consiste à démontrer qu'on envisage le lieu comme une « attribution » et qui s'opère toujours à posteriori, ne pouvant être alors qu'anachronique – là où la réalité des dits « non-lieux » garantit bien au contraire l'actualité des environnements désignés. C'est une idée développée par Yves Belmont évaluant les projections toutes contemporaines que nous opérons sur les productions passées<sup>387</sup>. D'autres auteurs articulent la réflexion à la même question des temporalités pour mieux relativiser la validité et les critères de « ces notions [qui] deviennent des états momentanés du site

---

386 *Mégalopole / espace mental*, Mégalopole 14, Institut Art et Ville/Maison du Rhône, Givors, 1996.

387 « Les lieux sont, au regard de l'histoire, nécessairement actuels, quand bien même ils héritent du passé, puisque c'est nous qui leur donnons, au présent, un sens ».

Y. Belmont, « Sites et lieux », dans *Lieux Contemporains*, sous la dir. de C. Younès et M. Mangematin, Descartes et Cie, 1997, p. 76.

ou situation spatiale »<sup>388</sup>, le lieu et son opposé restant des questions d'une époque et de la nôtre, plus que des catégories pouvant avoir une quelconque permanence

On ne cesse de souligner à quel point le « non-lieu » est un stigmaté jamais appuyé sur une histoire vérifiée, et on propose alors des formules que l'on espère plus exploitables : dans un ouvrage intitulé « Lieux contemporains »<sup>389</sup> (titre et contenu qui se veulent une alternative aux thèses de Marc Augé), Thierry Paquot suggère la possibilité du *hors-lieu* dans un développement sur l'exil, Christelle Robin avance l'appellation d'*espaces diatopiques* comme un prolongement des *hétérotopies* de Michel Foucault, Paola Berenstein-Jacques, Alain Guez et Antonella Tufano jouent sur la triade *lieu, mi-lieu et non-lieu*. Ailleurs on reforme la notion de « lieu » et on l'équipe de préfixes « alternatifs » comme une façon de valoriser des typologies encore instables et qu'on peine à nommer : celles-ci, on tente de les établir à partir de l'observation des cas – je pense à la vogue des « tiers-lieux » notamment. Les théories les plus solides discutent d'une façon explicite et en la citant parfois, la position de Marc Augé, en « positivant » la négative initiale pour lui préférer des préfixes puissants : l'« hyper-modernité » de Bernard Stiegler et plus précisément dans mon sujet, les « hyper-lieux » de Michel Lussault ont en commun d'apprécier quelque chose de cette densité, dans laquelle ils ne voient pas un manque bien au contraire.

---

388 P. Berenstein-Jacques, A. Guez, A. Tufano, « Triologue lieu / mi-lieu / non-lieu », dans *Lieux contemporains*, Op. Cit., p. 126.

389 *Lieux contemporains*, sous la dir. de C. Younès et M. Mangematin, Op. Cit.



### III. A. 1 des utopies moins politiques

Plus rarement, on met à l'épreuve la formule historique et les récits qui l'accompagnent, de l'*utopie*. Les mots pourtant, dans leur construction et la signification de leurs parties, correspondraient terme à terme. Littéralement en effet, on pourrait dire que l'u-topie est un « sans lieu » ou « sans localisation » : organisation fantasmée qui, parce qu'idéale, n'existerait nulle part. On pourrait suivre la démarche suivante : penser le « non-lieu » selon les critères d'une utopie « historique » – de celle inventée par une pensée classique institutionnalisée un temps. L'hypothèse me semble intéressante tant on reste frappé par la proximité entre les « non-lieux » qui nous préoccupent, tous délocalisés et auto-suffisants, et ce lieu hors sol et paradoxalement bien fondé dans le récit de Thomas More : on y rappelle les conditions de sa création et on en réfère à un fait d'arme : « Utopus [...] ayant remporté la victoire au premier choc » ; on attribue à ce morceau de terre découpé de son entour maritime comme pour le baptiser, un nom propre : celui de son fondateur Utopus, qui « fit couper un isthme de 15000 pas ».

Mais on est étonné tout autant, par les ressemblances manifestes dans l'aspect du pays avec cet autre « lieu anthropologique » estimé par Marc Augé, dans lequel on retrouve le même attachement à un schéma centralisé et axial : fait d'itinéraires, de carrefours et de centres, matérialisé par une frontière qui prend parfois la forme d'une clôture (l'anthropologue en réfère au couple Hestia/Hermès<sup>390</sup>) ; héritier d'un lieu ethnologique dont l'auteur dit bien

---

390 Marc Augé cite dans ce passage l'étude de Jean-Pierre Vernant (*Mythe et pensée chez les Grecs*) ; dans M. Augé, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Seuil, Paris, 1992, pp. 75-76.

qu'idéalement, il faudrait qu'il soit une île<sup>391</sup> ; marqueur d'une organisation sociale enfin (Marc Augé évoque « la géographie économique, sociale, politique et religieuse du groupe »<sup>392</sup>). Que de points communs avec l'Utopie historique, terrain insulaire rendu disponible aux conditions de développement d'une communauté d'affranchis<sup>393</sup>. Ce haut degré de civilisation est le bénéfice d'un certain nombre de traditions « confirmées par l'aspect du pays »<sup>394</sup>. Ce dernier point correspond assez exactement encore à ce que peut écrire Marc Augé sur le lieu ethnologique : « fantasme » qui établit son marquage social, arbitraire pour partie seulement, bâti sur l'illusion d'un monde immémorial, autochtone et indigène ; mais « demi-fantasme » parce qu'« une réalité est à l'origine de cette [double] invention, et lui fournit sa matière première et son objet »<sup>395</sup>. Pareillement, Marc Augé évoque et

---

391 « L'idéal, pour l'ethnologue soucieux de caractériser des particularités singulières, ce serait que chaque ethnie soit une île, éventuellement reliée à d'autres mais différente de toute autre, et que chaque îlien soit l'exacte homologue de son voisin ».

Dans M. Augé, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Op. Cit., p. 66.

392 M. Augé, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Op. Cit., p.58.

393 On remarque au passage dans le texte de Thomas More la distinction opérée entre une « foule » et un « peuple » : « c'est lui qui amena une foule ignorante et inculte à un tel degré de civilisation que maintenant les Utopiens dépassent presque tous les autres peuples ».

On peut apprécier la traduction de cette formule dans laquelle apparaît le mot « foule » et auquel d'autres modernes ont préféré les « masses » (je pense à W. Benjamin notamment). Car les modernes bien différemment des utopistes classiques n'ont pas cherché à fonder une communauté sur les critères établis d'une civilisation et dans laquelle peut-être la foule reste ignorante, quand les masses pourraient s'émanciper.

394 Pour la description de l'île et les extraits restitués ici : Th. More, Livre second (4 pages), *l'Utopie*, Altramenta, 2017.

URL: [https://www.atramenta.net/lire/lutopie/48112/4#oeuvre\\_page](https://www.atramenta.net/lire/lutopie/48112/4#oeuvre_page)

395 M. Augé, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Op. Cit., p. 59.

positivement dans le même moment le « quadrillage systématique de la nature qu'ont opéré toutes les sociétés, fussent-elles nomades »<sup>396</sup>. On reconnaît encore cet aspect là du pays utopique, son organisation tout à la fois systémique pour ne pas dire uniforme :

« L'île a 54 villes grandes et belles, identiques par la langue, les mœurs, les institutions et les lois ; elles sont toutes bâties sur le même plan, dans la mesure où le permet le site du lieu »<sup>397</sup>.

Comment démêler cette double parenté, du non-lieu et du lieu politique au modèle utopique ? Marc Augé est extrêmement clair sur la question et il faut bien le lire. Car de son point de vue :

« le non-lieu est le contraire de l'utopie : il existe et il n'abrite aucune société organique »<sup>398</sup>.

La réflexion sur ce que serait un « lieu politique » nous aide à comprendre ce passage ; elle intervient en deux moments de l'ouvrage, et toujours en fin de chacun des développements. A l'issue d'un deuxième chapitre consacré au « lieu anthropologique », Marc Augé évoque des questions qui ont trait à la ville et plus précisément à la capitale (le cas de Paris irriguant un territoire français hyper-centralisé), et conclue une troisième et dernière partie intitulée « Des lieux aux non-lieux » sur le fait politique car :

---

396 M. Augé, Op. Cit., p. 59.

397 Th. More, Op. Cit.

398 M. Augé, Op. Cit., p. 140.

« dans la coexistence des lieux et des non-lieux, le point d'achoppement sera toujours politique »<sup>399</sup>.

Pour cela on peut dire qu'elle importe. Ce qui soucie Marc Augé, et ce qui lie d'une façon consécutive « lieu anthropologique » et « lieu politique », c'est la cohésion : celle-ci en passe par certaine organisation, que l'on doit au lieu ethnologique et sur laquelle la ville (car il est bien question de ça : des espaces urbains et périurbains, des rocades, des signalisations, et jamais d'une ruralité) en tant qu'elle est le lieu d'une gouvernance qui nous associe (qui nous assemble et à laquelle nous nous trouvons intégrés, c'est-à-dire partie prenante), s'est appuyée. Celle-ci se cale en effet sur les marques sociales du lieu ethnologique, depuis cet ordonnancement relatif des places à partir duquel s'organise le fonctionnement du groupe. Partant, un des éléments essentiels à l'efficacité du modèle et qui se trouve finalement assez peu précisé dans l'ouvrage, c'est la localisation : le lieu politique se doit d'être situé. Sans quoi il verserait dans une utopie que Marc Augé estime au mieux « naïve » (je fais référence aux développements sur Anarchasis Cloots<sup>400</sup>), au pis idéologique : depuis cet universalisme abstrait (Marc Augé cite : l'« Europe des Douze », le « Nouvel Ordre mondial », « l'ONU », qui peinent à localiser clairement leur « siège ») jusqu'aux tendances impérialistes (« l'Empire, comme le monde d'Orwell ou celui de Kafka », « l'Union soviétique »), car « le langage de l'Empire était le même que celui des nations qui le rejettent »<sup>401</sup>. Voilà pour l'explication de ces passages là du texte, dans lesquels je vois plusieurs points de désaccord motivant nos débats.

---

399 M. Augé, Op. Cit., p.144.

400 M. Augé, Op. Cit., p. 140.

401 M. Augé, Op. Cit., p. 142.

Concernant les utopies historiques tout d'abord, qui ont certainement fait la promotion de modèles impérialistes : la rédaction du texte de More et d'autres littératures de la même sorte sont contemporaines de la conquête des Amériques et partant, de tout un projet expansionniste qui a repris assez strictement les modèles plus anciens des colonies grecques et romaines, revisités. On reconnaît dans les aménagements espagnols de Tenochtitlàn, la trame urbaine et la centralité politique du projet d'Hippodamus de Milet, une ressemblance avec la Rome antique décrite dans les textes également, et d'autres images juste émergentes donc, du projet théorique de *Eiximenis*, de *l'Utopia insulae* de Thomas More, de la *Cité idéale* de Dürer, ou de la *Cité du soleil* de Campanella. S'y construit de toute pièce une idée profondément « idéale » de la ville et qui passera pour « moderne », à partir de ces modèles largement interprétés : témoignages et imaginations amenant un nombre très limité de figures capables d'organiser une vie « civique » et de porter un même projet politique. Ainsi, la future Mexico – sa structure orthogonale, la rectitude des perspectives, l'efficacité des circulations -, mais aussi le relevé de son plan – réalisé par Cortès en 1524, deux ans après l'édification de la cité espagnole - est emblématique de procédures d'uniformisation, ayant consisté à appliquer aux sites des organisations spatiales préétablies. Les conquistadors ont en effet convenu d'installer littéralement – en positionnant de façon systématique une église à l'emplacement de chaque temple, en récupérant les axes ordonnateurs, en reprenant la même composition quadrangulaire - leur centre politique et administratif sur les ruines de l'ancienne capitale aztèque. La démarche est équivoque :

« sur cet espace urbain construit suivant les normes et usages d'une civilisation totalement étrangère, les colonisateurs ont plaqué leurs

propres valeurs ; ils lui ont attribué des vertus et des fonctions issues de leur conception du monde »<sup>402</sup>.

Dans la ville eiximenienne aussi :

« la typologie architectonique répond ici à la typologie sociale, serrée dans un cadre urbanistique établi et rigide retenant les différents corps sociaux »<sup>403</sup>.

Pareillement encore, la *Cité du soleil* de Campanella est décrite comme une ville communautaire, bâtie – en principes et en espaces - autour des notions de justice, d'égalité et de liberté, sans que jamais ces schémas d'organisation « abstraits » – extraits des contingences et des particularismes d'un réel -, ne deviennent tout à fait universels : les plans qui serviront d'archétypes à l'ensemble des cités préhispaniques concrétisent tout un ensemble d'images et de représentations mentales dans lesquelles l'identité espagnole d'abord, européenne ensuite, s'est incarnée (Dominique Gresle-Poulligny envisage même le plan de Mexico à la manière d'un « blason »). Et en effet, la question initiale est bien là, où un certain modèle culturel a semblé capable d'incarner l'image de la ville modernisée, une modernisation entièrement dédiée à l'installation d'une autorité politique et ses ambitions hégémoniques. Ce modèle dominant et qui a repris des critères semblables d'une époque à l'autre, continue d'apparaître comme une garantie de cohésion.

---

402 Pour une analyse exemplaire et historique de la ville de Mexico : J. Monnet, *La ville et son double, la parabole de Mexico*, Essais et recherches, Nathan, 1993, p.24.

403 D. Gresle-Poulligny, *Un plan pour Mexico-Tenochtitlan. Les représentations de la cité et l'imaginaire européen (XVI<sup>ième</sup>-XVIII<sup>ième</sup> siècles)*, éd. L'harmattan, coll. Recherches Amérique latine, Paris, 1999, p. 73.

Historiquement donc, s'est perpétué dans ces récits le mythe d'une « ville nouvelle »<sup>404</sup> existant dès l'Antiquité romaine et trouvant un autre souffle dans une époque de « Renaissance ». Ce mythe reste vif : on emploie bien la formule dans les années 1960 et 1970 pour désigner ces programmes urbains d'une certaine « modernité », empruntant pourtant toujours aux figures symboliques de la Cité et secourant la main de l'État dans des politiques d'aménagements des territoires (on a pu évoquer par exemple, la référence à Chaillot pour qualifier l'organisation jardinée et presque « patrimoniale » de Cergy-Pontoise). Dans le propos de Marc Augé pareillement, on lit cette confusion entre les apparences d'une « modernisation » et le retour de schémas bien classiques. L'anthropologue met très explicitement en cause un « modernisme » (il est question d'un « para-moderne » qui correspondrait à un « raté de la modernité »<sup>405</sup>), ne semblant pas voir les recours qui sont fait à des tendances idéalistes et globalisantes tout à fait caractéristiques des temps classiques. J'y vois un des nombreux éléments qui corroborent une critique récurrente dans le texte ; celle-ci passe inaperçue dans la plupart des analyses et vise le moderne en général : un moderne auquel Marc Augé ne concède à peu près aucune « réussite ». C'est un point que je développe plus loin, du rapport entretenu par l'auteur sur des productions précisément datées du siècle juste précédent (un XX<sup>ième</sup> siècle allant jusqu'aux années 1970) et qui me semble étroit. Aussi, on note dès à présent que la « surmodernité » décrite par l'auteur n'y est pas assimilée (l'utopie moderniste « ne relève d'aucune des trois figures de la surmodernité que nous avons tenté de mettre en évidence »<sup>406</sup>) : car dans ce débat là, les « non-lieux » seraient « hors-jeu »,

---

404 Sur l'étude des « villes nouvelles » antiques, à envisager ici comme des éléments pour penser les « villes nouvelles » modernes : *La ville neuve, une idée de l'Antiquité ?*, textes réunis par J.-L. Huot, Les cahiers du groupe scientifique Terrains et Théories en archéologie (CNRS, Université de Paris I), n°1, éditions Errance, Paris, 1988.

405 M. Augé, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Op. Cit., p. 143.

406 M. Augé, *Op. Cit.*, p. 143.

bénéficiant et contrairement à d'autres développements modernes plus « abstraits » d'un emplacement précis, mais échouant à articuler un commun pour des raisons que je dirais formelles ou spatiales et sur lesquelles je reviendrai. Comme dit juste là, il y a échec et bénéfice, car Marc Augé conserve de l'intérêt pour les espaces actuels, et si ceux-là ne parviennent pas à établir de communauté ça n'est pas leur abstraction qui est en cause : le déficit de représentations ne caractérise pas tant une « surmodernité » qu'il ne rend compte du maintien de dispositions que lui estime « modernes » (propres aux temps modernes). On l'a compris, je les dirais pour ma part classiques, et d'un classicisme qui continue de servir un dess(e)in politique : c'est un premier écart.

La position me semble justifiée par l'ensemble des propos qui ont précédé – de la préférence encore marquée pour un modèle d'organisation des espaces dressé par des instances publiques, de la résistance de schémas directeurs volontiers transmis, de la persistance d'images mentales dans lesquelles on reconnaît les sources littéraires de l'affaire. Car le récit de Thomas More invente bien une « civilisation » en montrant un balisage strict : une ouverture en politique qui clôt la barbarie en son extérieur, une délégation au religieux capable d'aller à la rencontre d'un étranger (dans ce cas, la colonisation de l'Amérique du sud et la conversion au christianisme, pour aller vite) ; description fortement centralisée et hiérarchisée (« Amaurote, qui se trouve au centre du pays et qui est facile à atteindre pour tous les délégués, est considérée comme une capitale »<sup>407</sup>) d'une société idéale rayonnant autour de la figure tutélaire d'un prince. Un deuxième point de désaccord et qui nécessite un plus long développement, concerne l'interprétation qui est faite justement de ces utopies littéraires.

---

407 Th. More, Livre second (4 pages), *l'Utopie*, Altramenta, 2017

URL : [https://www.atramenta.net/lire/lutopie/48112/4#oeuvre\\_page](https://www.atramenta.net/lire/lutopie/48112/4#oeuvre_page)



Car devant cette contradiction en effet – de s’apercevoir que les « non-lieux » que nous fréquenterions sans goût ne font que reprendre les tournures d’autres lieux que nous regrettons -, nous ne pouvons que nous interroger. C’est que la superposition n’est pas tout à fait stricte du mot grec à sa traduction en une langue actuelle<sup>408</sup>, et du modèle initialement politique à son investissement en commerces divers. Certains auteurs nous aident à penser cet écart, du schéma classique à l’abstention moderne. Je remarque que ceux-là ne sont pas ou peu abordés par Marc Augé : je pense à Michel Foucault, dont les « hétérotopies » sont juste citées au travers d’un propos de Sylviane Agacinski, et à Louis Marin relativement absent des débats. Les deux pourtant, se préoccupent de l’utopie et dans ses applications récentes : Louis Marin établit de lui-même et au terme d’une étude très fouillée de la notion, un certain nombre de liens théoriques et produit des descriptions illustrées de cas concrets (la dégénérescence utopique que représente Disneyland, par exemple) ; Michel Foucault dans son approche épistémologique, retrouve certaine appréciation des *utopies* ou *uchronies* selon qu’il s’agit d’un ailleurs ou d’un autre temps, qui s’intègrent pourtant bien dans nos vies et nos travaux<sup>409</sup>. Les deux approches restent tout à fait différentes dans leurs méthodes et leurs conclusions. Chaque fois néanmoins, le retrait d’une localisation accompagne la nature transgressive des environnements cités, que ceux-là soient réels ou virtuels. Car si les *Utopiques* et les *hétérotopies* sont des façons de signifier l’absence de lieu en tout<sup>410</sup>, on leur reconnaît une irréalité valable en tant qu’elle est critique en ceci précisément : en se « dé-localisant » elle ne supplée plus à une ambition politique

---

408 On peut s’interroger avec Louis Marin sur la traduction à donner au préfixe – privation, négation, neutralité - qui nécessite éclaircissements et supporte nombre d’interprétations.

409 M. Foucault, « Des espaces autres », *Dits et écrits (1954-1988) tome II*, Gallimard, 2001.

410 C’est bien l’objet des derniers développements de Michel Foucault sur le corps finalement utopique, qui est toujours ailleurs et transfiguré sauf dans les moments de ces dédoublements que sont le miroir et le cadavre, mais dont on ne saisira jamais l’endroit : une utopie alors qui cache un instant l’utopie de mon corps, selon ses formules.

mais lui échappe. Et on renoncera à ce lieu comme une énième mythologie en admettant néanmoins qu'on ne sait pas où on est.

Dans les deux cas, l'emploi qui est fait de la notion prend le contre-pied des lectures convenues du récit de Thomas More. Il se trouve à l'opposé autant, des significations que peut lui donner Marc Augé, d'un développement des gouvernances politiques initialement localisées en direction de logiques devenues trop abstraites, mais d'une filiation politique toujours. C'est qu'on donne ici une interprétation de l'utopie que je pense, si ce n'est « moderne », en tous les cas « actuelle », c'est-à-dire qu'elle s'envisage à partir de son actualité – et pas dans cet « absolu » plus convenu, pratiqué par Marc Augé et toute une tradition bien classique. Je pense au propos introductif du livre de Louis Marin, *Utopiques, jeux d'espace*<sup>411</sup>, publié au début des années 1970 dans lequel on revient sur le cas d'une Université qui aurait posé son indépendance, avouant son devenir utopique – ou détaché du monde qui l'entourait – comme un élément de sa dimension critique (à ceci près qu'il aurait fallu que l'Université ne cède pas au « leurre idéologique »). Le contexte est celui de la fin des années 1960, de ce moment d'une contestation forte du pouvoir en place ou de sa préalable construction, qui a fait un emploi récurrent et renouvelé du mot : il faut lire alors l'interview récente de Jean Baudrillard sur l'histoire et la formation du groupe Utopie en avant de mai 68<sup>412</sup>, et remarquer la résurgence du thème dans les festivités très récentes qui ont marqué l'anniversaire d'une « révolution », toutes choses signifiantes quant à la dimension éventuellement transgressive de cette « vision ».

---

411 L. Marin, *Utopiques : jeux d'espaces*, éditions de Minuit, Paris, 1972.

412 J. Baudrillard, *A propos d'Utopie, entretien avec J.-L. Violeau*, Sens et Tonka, 2016.

Un premier point par lequel les deux thèses reconnues se distinguent, consiste justement dans l'appréciation qu'elles ont de différentes « utopies » comme des manifestations d'un pouvoir singulièrement contesté. C'est une chose qui soucie globalement Michel Foucault dans l'intérêt qu'il porte aux discours et aux savoirs revisités, ceci non pas pour nous garantir mais nous alerter – nous rendre alertes devant des façons qu'auraient les structures du pouvoir de se diffuser. Le propos sur les « hétérotopies » est l'occasion de se pencher sur des cas, d'espaces qui sans en avoir le projet contrarient les institutions mêmes qui les ont mises en place – prisons, casernes, collèges, même les musées, même les villages de vacances, ces vrais-faux villages imitant des univers polynésiens. Ici la déconstruction provient paradoxalement de l'illusion produite : d'une critique rarement consciente, mais dans des arrangements « subtils et habiles »<sup>413</sup> qui contrefont des réalités plus naïves. Car la reproduction d'un univers, pas tout à fait le même et « à côté », introduit un différentiel qui ne se veut pas une alternative et encore moins une contestation : qui échappe à ce que serait une force politique, même d'opposition. C'est le point sur lequel se rencontrent les deux auteurs : d'une utopie qui reproduit un même monde et qui est autre ou résiste à lui appartenir ; là se manifeste quelque chose comme un dépassement. Je peux le dire autrement : dans les programmes décrits et qui passent pour des gouvernances ou des légiférations, on n'est pas dans une autre loi – celle qui honorerait ou modéliserait un pays idéal pouvant exister « par ailleurs » - mais dans « l'autre de la loi » qui devient en somme, sa critique. La proposition est intéressante voire, alléchante : *l'autre du lieu* plutôt que le *non-lieu*, ou la possibilité

---

413 Les qualificatifs de Michel Foucault sont entendus à propos des maisons closes, dans les conférences radiophoniques diffusées sur France Culture en décembre 1966 et parues sous forme d'album CD en 2004.

de faire exister et mieux le lieu dans sa déconstruction. Une déconstruction pré-critique : c'est ce que Louis Marin signifie en insistant sur les résistances de l'Utopie à se laisser conceptualiser ; post-critique aussi, c'est-à-dire qu'elle se dégage déjà, non pas en solutions et pas même en propositions, mais en avenir<sup>414</sup>.

On lit ceci dans l'appréciation d'un *neutre* chez Louis Marin, irrécupérable en idéologies : car le « neutre » dont il est question ne correspond pas aux abstractions institutionnelles citées par Marc Augé et que lui estime hors sol. L'historien et sémiologue en effet, ne cède pas à la traduction littérale du mot comme une absence de lieu – ses « Utopiques » néanmoins, profitent d'une dé-localisation - et préfère interpréter le préfixe comme la compression d'un « eu- ». Il développe sur les avantages d'une étymologie (du « neutre » soit « ne-uter », désignant « ni l'un, ni l'autre ») :

un « neutre comme l'écart des contradictions, la contradiction même maintenue entre le vrai et le faux, ouvrant dans le discours un espace que le discours ne peut accueillir »<sup>415</sup>.

Cela tient à certaines conditions qui garantissent la résistance d'un récit, doublement figuratif et fictif, et toujours en dispersion. L'avant-propos insiste sur la rencontre bénéfique d'une pluralité (le champ de dispersion du discours théorique) et d'un indéfini non pacifié. On explique ainsi le caractère moins discursif et peu performatif

---

414 Louis Marin revient sur la nature du déplacement utopique qui procède par projections des structures d'une idéologie dominante et dans cette fiction, en commence la critique. Le déplacement reste cependant, non conceptuel : l'utopie est la scène sur laquelle pourra ensuite s'élaborer le concept. Louis Marin l'analyse par exemple, comme l'espace proto-capitaliste qui va permettre l'élaboration du concept de l'exploitation capitaliste – ou la force de travail envisagée comme une marchandise -, en faisant référence à l'épisode de la punition du vol dans le récit de Thomas More.

415 L. Marin, *Utopiques, jeux d'espace*, Op. Cit., p. 21.

du texte utopique, son multiple aussi – de sa nature polysémique ou bigarrée –, son indétermination enfin qui ne l’attache à aucun terrain singulier : autant d’éléments qui en font une figure impossible à totaliser et à formuler en un concept. Et si Louis Marin admet que le texte littéraire de More a bien soutenu un projet politique – c’est ainsi qu’il analyse par exemple, les affinités entre l’Utopie et la scène tragique<sup>416</sup> –, c’était selon lui, pour produire :

« une critique idéologique de l’idéologie dominante »<sup>417</sup>.

Alors les développements utopiques ne souffriraient pas tant de ces virtualités qui freinent l’opération politique ; et s’il ne leur appartient pas d’entrer dans un débat et moins encore, de prendre position, ils montrent une forme de résistance. Dans leur abstention même se manifestent tous les éléments d’un dilemme capable de motiver un éveil critique. L’hypothèse se trouve à l’exact opposé de la position tenue par Marc Augé, qui rend compte d’une modernité bien différente : d’espaces devenus neutres par un manquement des symboles, et d’une neutralité qui conduirait des comportements automatisés et peu conscients.

On peut s’étonner alors que Marc Augé ne propose pas une lecture de Louis Marin, évoquant rapidement la « définition aristotélicienne du lieu »<sup>418</sup> rédigée par l’auteur dans un article consacré au « lieu du pouvoir à Versailles », mais sans plus faire référence à l’autre ouvrage, et pas même dans ce développement bref mais ciblé que l’anthropologue consacre aux utopies politiques justement, en toute fin de son

---

416 La dimension tragique de l’Utopie littéraire y est envisagée comme l’exposé de la distanciation sous la forme d’une prise de conscience, d’une société à ses mythes, soit un dépassement de l’archaïque vers le politique.

417 L. Marin, *Utopiques, jeux d’espace*, Op. Cit., p. 10.

418 L’ouvrage de Louis Marin est cité par Marc Augé dans *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Op. Cit., p. 70.

livre. On reconnaît pourtant dans différents moments du texte de Louis Marin, certains traits des environnements qui appartiennent à la catégorie des « non-lieux » : la « bigarrure » des images et des textes déjà, tantôt informatifs et narratifs, qui se côtoient dans un hétérogène et même un éclectisme visuel – une chose que Marc Augé relève comme autant d’images brèves et accolées dans des dispositifs visuels qui manquent d’une cohérence ; l’autosuffisance tendancielle aussi de ces espaces auto-centrés, retranchés ou arrachés à leur sol – de ce que l’anthropologue estime être un retrait dommageable. Ce dernier caractère est propre autant à l’Utopie de Thomas More et Louis Marin le relève : il s’est bien agi de découper un isthme et de rendre une île artificielle ; aussi on la voudra comme flottante et même, d’une forme lunaire. De cette figure astrale qui n’en impose pas au sol Louis Marin dit qu’elle « est une non-terre ou une terre en espace céleste »<sup>419</sup>. Les efforts fournis par nombre d’équipements pour alléger en aspect des structures pourtant arrimées à de pesantes dalles, appartiennent à ce mythe d’une dématérialisation : une autre sorte de déterritorialisation en somme, qui tente peut-être vainement, d’échapper au tellurique.

C’est le deuxième point sur lequel cette thèse et l’autre, produite par Michel Foucault, nous apportent : on échappe tout à fait au politique dans le maintien de contradictions qui garantissent un état d’indépendance, et cet état va avec le retrait d’une localisation. Ainsi, c’est parce qu’ils ne sont en quelque sorte, ancrés en nulle part, que les *lieux utopiques* et *hétérotopiques* restent éventuellement affranchis ou non-conformes. Le fait est problématique chez Louis Marin, pour qui il faudrait tenir cette position : que l’utopie conserve ses contradictions motivantes tant qu’elle ne s’effectue pas. Elle motive au contraire chez Michel Foucault une distinction opérante,

---

419 L. Marin, *Utopiques, jeux d’espace*, Op. Cit., p. 144.

entre des utopies qui n'existent en aucun lieu et des hétérotopies qui bénéficient d'une réalité et d'une « localisation ». A l'irréalité constitutive du « contre-lieu » et qu'on ne pourrait accomplir, le théoricien oppose les expériences véritables qui nous traversent, dans des ailleurs bien près de nous et finalement peu évadés. Ces hétérotopies, « réelles » et « effectives »<sup>420</sup>, ne s'affaiblissent pas en se réalisant bien au contraire, mais s'accomplissent dans des dispositions moins « en place ».

Ainsi, je trouve dans les premiers paragraphes de l'article intitulé « Des espaces autres » et qui n'utilise pas d'emblée la formule des « hétérotopies », des éléments pour penser une typologie dégagée des représentations qui gouvernent l'époque. Michel Foucault y raconte un rapport aux espaces évolués, depuis un médiéval attaché à la « localisation » jusqu'à l'ouverture galiléenne aux « étendues ». Cette « modernité » là est rendue obsolète par d'autres actualités que Foucault dénomme assez simplement, « les relations d'emplacement ». Je cite un passage dans sa longueur, qui résume une actualité des environnements et pas que géographiques (il est question d'espacement des informations et des stocks, aussi), pour mieux signifier ce qui échappe à un « système » fait de voisinages :

« De nos jours, l'emplacement se substitue à l'étendue qui elle-même remplaçait la localisation. L'emplacement est défini par les relations de voisinage entre points et éléments ; formellement, on peut les décrire comme des séries, des arbres, des treillis.

---

420 De ces « sortes de lieux qui sont hors de tous les lieux, bien que pourtant ils soient effectivement localisables ».

dans M. Foucault, « Des espaces autres », *Dits et écrits (1954-1988) tome II*, Gallimard, 2001, pp. 755-756.

D'autre part, on sait l'importance des problèmes d'emplacement dans la technique contemporaine : stockage de l'information ou des résultats partiels d'un calcul dans la mémoire d'une machine, circulation d'éléments discrets, à sortie aléatoire (comme tout simplement les automobiles ou après tout les sons sur une ligne téléphonique), repérage d'éléments, marqués ou codés, à l'intérieur d'un ensemble qui est soit réparti au hasard, soit classé dans un classement univoque, soit classé selon un classement plurivoque etc.

D'une manière encore plus concrète, le problème de la place ou de l'emplacement se pose pour les hommes en termes de démographie ; et ce dernier problème de l'emplacement humain, ce n'est pas simplement la question de savoir s'il y aura assez de place pour l'homme dans le monde [...], c'est aussi le problème de savoir quelles relations de voisinage, quel type de stockage, de circulation, de repérage, de classement des éléments humains doivent être retenus de préférence dans telle ou telle situation pour venir à telle ou telle fin. Nous sommes à une époque où l'espace se donne à voir sous la forme de relations d'emplacements »<sup>421</sup>.

L'écart entre ce texte là et les entretiens radiodiffusés<sup>422</sup> plus complets, m'intéresse. L'hétérotopie y est alors définie précisément par cette formule : elle est un « contre-emplacement ». Et si l'on suit le raisonnement initié dans les quelques lignes reproduites ci-dessus, on est amené à penser ceci : l'hétérotopie est bien cet espace

---

421 M. Foucault, « Des espaces autres », Op. Cit., pp. 753-754.

422 Conférences radiophoniques de Michel Foucault et intermèdes musicaux de P. Boulez, diffusés sur France Culture en décembre 1966 et parus sous forme d'album CD en 2004. Pour le texte écrit : publié en 1984 mais daté de 1967.



tout à fait réel et localisé mais qui reste d'une certaine façon « préservé », pouvant se passer au moins en partie des affaires de codage, de repérage, de marquage et même de voisinages.

Je me permets de supposer alors que Michel Foucault envisage là une spatialité bien singulière, qui semble échapper aux systèmes : soit des hétérotopies qui ne sont pas tout à fait en fuite mais discrètement, hors-contrôle. Le philosophe n'est d'ailleurs sans pas sans évoquer ce qui dans le retrait de ces autres lieux, nous conduit en certaines marges et des univers parallèles, éventuellement illicites. On peut reprendre la généalogie de ces « utopies localisées » déroulée par le philosophe dans le cours de son texte, depuis les premières citées que sont le fond du jardin, le grenier, la cabane, le grand lit des parents un jeudi matin et les métaphores qui le peuplent ; plus loin le bateau comme un « morceau d'espace flottant » renfermant « notre plus grande réserve d'imagination »<sup>423</sup>, jusqu'à l'ultime référence au motel américain :

ces « fameuses chambres [...] où on entre avec sa voiture et avec sa maîtresse et où la sexualité illégale se trouve à la fois absolument abritée et absolument cachée, tenue à l'écart, sans être cependant laissée à l'air libre »<sup>424</sup>.

D'autres apparaissent dans le cours du propos : des lieux dédiés aux « individus en crise biologique » et qu'on souhaite voir se troubler ailleurs, des structures accueillant différentes déviances, des contre-espaces que l'on tenterait de faire

---

423 M. Foucault, « Des espaces autres », *Dits et écrits (1954-1988) tome II*, Gallimard, 2001, p. 762.

On y trouve ce très beau passage qui clôt le « chapitre » : « Le navire, c'est l'hétérotopie par excellence. Dans les civilisations sans bateaux les rêves se tarissent, l'espionnage y remplace l'aventure, et la police, les corsaires ».

424 M. Foucault, « Des espaces autres », *Op. Cit.*, pp. 60-61.

disparaître. On dit bien « contre-espaces » dans la mesure où leurs fonctions sont là encore en miroir d'autres « ici ». Je cite Foucault : « effacer », « compenser », « neutraliser », « purifier »<sup>425</sup> les premiers lieux, mais d'une neutralité et d'une épure qui procède d'une « crise » c'est-à-dire : de ces situations de trouble dans lesquels sont ébranlés certains fondements.

J'ai choisi de m'intéresser donc, à la lecture trop rapide et manquant de détail chez Marc Augé, d'écrire qu'il ne peut pas ne pas connaître. Ceux-là concernent des concepts et des réalités pas tout à fait symétriques mais rapportés à la question évoquée par l'anthropologue dans le cours de son ouvrage, d'une utopie éventuellement idéologique, et de la responsabilité que peuvent prendre la configuration des environnements dans les façons de nous diriger. Ce sont des collectifs bien différents qui se trouvent chaque fois engagés : très intégrés bien que tolérant différents niveaux d'individualités chez Marc Augé, chose qui garantit la stabilité d'une organisation sociale ; dédoublés chez les autres, mais d'un dédoublement qui favoriserait un état irrésolu et possiblement émancipé dans sa non effectuation. De ceux-là les pouvoirs ne sont pas absents, mais il s'agit de pouvoirs en quelque sorte « dégradés » : « lieu neutre » chez Louis Marin ou « autres lieux » chez Michel Foucault, qui échappent aux faits territoriaux et aux représentations globales. C'est pourquoi on peut les dire « dé-localisés », soit du retrait d'une localité qui maintient leur état critique. Les hypothèses qui sont faites par l'un et l'autre philosophe sont donc à l'opposé des impositions de Marc Augé : l'utopie n'y correspond pas au lieu politique décrit par l'anthropologue, tout à fait synthétique et dont il se rend capable de dresser un schème. Le livre pêche il me semble en n'exploitant pas ces références, qui fournissent des éléments de pensée pour une

---

425 M. Foucault, Op. Cit.

contre-proposition, en nous offrant des arguments pour penser l'utopie comme le lieu proto-critique d'une transgression. Celle-ci entretient nombre de parentés avec ce que nous estimons être des « non-lieux » et possiblement, les occasions d'une alternative, dans laquelle la dé-localisation en tant qu'elle est un phénomène a-politique, peut prendre part.

### **III. A. 2 un local déterritorialisé**

Plus globalement d'ailleurs, est absente de l'ouvrage de Marc Augé toute une philosophie qui donne une couleur positive à la notion de « déterritorialisation ». Je pense à Gilles Deleuze évidemment, qui en a produit le développement conceptuel et en a cité les formes a-politiques : on lit dans *Mille plateaux* un intérêt porté aux déserts, mers, mines, espaces troglodytes, des « ensemble[s] flou[s] » qui « s'oppose[nt] à la loi ou à la *polis*, comme un arrière-pays, un flanc de montagne » et aussi :

« l'étendue vague autour d'une cité »<sup>426</sup>.

Dans ces philosophies bien connues trois choses m'ont intéressée : elles ont envisagé les modalités d'une vie ensemble qui ne correspond pas à la gestion politique du groupe ; elles ont trouvé dans les mobilités justement, des conditions qui y ont été favorables ; elles continuent d'avoir une actualité chez des penseurs penchés plus ou moins directement sur la question des « non-lieux », et qui ne sont pas sans chercher

---

426 G. Deleuze et F. Guattari, *Mille plateaux, Capitalisme et schizophrénie 2*, Les éditions de Minuit, Paris, 1980, p. 472.

des dénouements. C'est pourquoi je synthétise ici très brièvement quelques éléments de pensée complexes, qui me semblent résonner ou s'apparenter. Marc Augé s'inscrit lui dans un autre courant, en recherche d'une alternative au lieu politique peut-être, mais retourné vers des implantations plus définitives.

Dans chacune de ces approches en effet, le politique se trouve confronté : à des formations que Deleuze et Guattari disent plus « lisses » et pour lesquelles ils trouvent des modèles technologiques (des différences entre le tissu tramé et le feutre agrégé) applicables en espaces (le désert, le sous-terrain, l'étendue maritime donc) ; à des premiers faits et méfaits de l'instantanéité et de la synchronisation qui sont pour Paul Virilio, la cause d'« une crise écosystémique, de caractère sériel »<sup>427</sup>. Car si les publications en philosophie et en géographie urbaine, récentes et moins récentes, s'accordent assez facilement sur les correspondances étroites entre une intensification des déplacements, des transmissions, et la diffusion des formes – c'est-à-dire leur uniformisation –, toutes ne sont pas sans inquiétudes. Paul Virilio pense bien « l'urgence d'une météopolitique et d'une gestion du temps »<sup>428</sup>, et semble réclamer des figures territoriales capables de dessiner des espaces rendus inhabitables dans leurs dilutions. A la lecture du texte, la position n'est pas tout à fait celle-ci : on souligne les symptômes d'un repli consécutif à des ouvertures jugées trop vastes, et on peine à renoncer à certains attachements (d'une identité établie sur des histoires ou de la reconnaissance d'une origine). Gilles Deleuze et Félix Guattari constatent eux, la complémentarité de deux polarités compensatoires : en des termes urbains cela se traduit par la nécessité de strier l'espace lisse de la ville

---

427 P. Virilio, *Le littoral, la dernière frontière, entretien avec Jean-Louis Violeau*, Sens et Tonka, Paris, 2013, p. 27.

428 P. Virilio, *Op. Cit.*, p. 27.

générique afin d'en *archi-texturer* la matière, de décider des structures pour tracer des territoires autrement autogènes bref, d'architecturer des continuités. Les procès abordés par les philosophes restent très liés à quelques choses du mouvant, qui « déforment » les installations. Car le problème reste celui d'un manque de « forme » : une forme qui se dissout dans les fluences, moins repérée parce qu'indistincte. Les « modèles » proposés sont tous « fluides » plus ou moins, mais on convient du rôle capital d'un « rythme » qui nous organiserait sans nous ordonner. Paul Virilio notamment, s'il met en cause les formations réticulaires en télécommunications comme en liaisons inter-spatiales, estime qu'une géographie adaptée aux flux supporterait la possibilité d'une économie. L'intérêt porté au littoral est de cet ordre : strictement horizontal, intégré aux lignes d'une mondialisation et sans la rompre, rythmique car façonnant une étendue comme un silence. Et il s'agit là d'une dimension que je n'hésite pas à qualifier, à la lecture de Virilio, de vitale : sans laquelle nous deviendrions inertes – et le philosophe évoque autant une inertie statique heureusement dépassée dans l'au-delà du lieu, qu'une inertie du « moment » à excéder, en envisageant les flux en termes de « tempo »<sup>429</sup>.

Les mots chez Deleuze et Guattari ne sont pas les mêmes : on lit une préférence pour une « distribution »<sup>430</sup> plutôt qu'une disposition, la première étant rythmée, directionnelle, mais absolument mobile ; ne dépassant pas un « seuil » d'agencement au-delà duquel elle s'instituerait (voire s'institutionnaliserait) et se scléroserait. Les deux philosophes écrivent à propos des rythmes et en des termes musicaux – la ritournelle si présente dans *Mille plateaux* - mais proposent aussi des images valables pour les matériaux du monde : tous « inconstants » et « consistants »

---

429 P. Virilio, *Le littoral, la dernière frontière, entretien avec Jean-Louis Violeau*, Op. Cit., p. 39.

430 G. Deleuze et F. Guattari, *Capitalisme et schizophrénie 2, Mille Plateaux*, Op. Cit., p. 348.

plus ou moins. Si on revient sur le sens de la « consistance » pour Gilles Deleuze, on doit se rappeler qu'elle a rapport à ce qui tient ou nous tient ensemble. Alors on devra penser les médias actuels – transports et communications - dans un dessin adapté à leur intensité et malgré leur moins de consistance, trouver un rythme capable de les – et de nous - « capter ». Les chapitres extraits de *Mille Plateaux* qui concluent le livre nous intéressent sous cet aspect : s'y distingue assez clairement une dite « machine de guerre » d'un « appareil de capture » spécifique et insuffisant – bien que disposant de moyens puissants - qui est l'« appareil d'État ». Celui-ci gère espaces et sociétés d'une manière bien conduite :

« L'État en effet ne se sépare pas, partout où il le peut, d'un procès de capture sur des flux de toutes sortes, de populations, de marchandises ou de commerce, d'argent ou de capitaux, etc. Encore faut-il des trajets fixes, aux directions bien déterminées, qui limitent la vitesse, qui règlent les circulations, qui relativisent le mouvement, qui mesurent dans leurs détails les mouvements relatifs des sujets et des objets. D'où l'importance de la thèse de Paul Virilio, quand il montre que 'le pouvoir politique de l'État est la polis, police c'est voirie', et que 'les portes de la cité, ses octrois et ses douanes sont des barrages, des filtres à la fluidité des masses, à la puissance de pénétration des meutes migratrices', personnes, bêtes et biens »<sup>431</sup>.

---

431 G. Deleuze citant *Vitesse et politique* de P. Virilio, dans G. Deleuze et F. Guattari, *Capitalisme et schizophrénie 2, Mille Plateaux*, Op. Cit., p. 479.

La « machine de guerre » s'incarne elle, dans des collectifs que l'on peut dire pré-politiques et même pré-sociaux : primitive en ce sens. Deleuze n'est pas seul à estimer qu'il y aurait à penser des « meutes », des « bandes » et des « groupes de type rhizome »<sup>432</sup> au moins en ce qu'ils conjurent le régime de la propriété, celui qui règle les échanges à partir du stock et de la marchandise<sup>433</sup>. Car,

« La vie du nomade est intermezzo. Même les éléments de son habitat sont conçus en fonction du trajet qui ne cesse de les mobiliser »<sup>434</sup>.

Ce primitif là ne correspond pas au lieu anthropologique dont Marc Augé fait la promotion, contre des « non-lieux » que l'on aurait soumis aux mobilités. L'anthropologue préfère lui le principe de la « demeure » qui doit aux dispositions traditionnelles pour ne pas dire archaïques d'un lieu ethnologique. Je pourrais formuler cette différence ainsi : chez Marc Augé le lieu ethnologique et des tribus auquel il est fait référence, est antérieur et voit dans le politique son développement comme son évolution ; chez Deleuze différemment, le « primitif » conserve de l'actualité et en gagne même, travaillant à l'encontre du politique – ou « allant contre » le politique. Celui-là ne va pas sans l'appréciation d'un « local », mais un local que l'on dirait « déterritorialisé ». J'en vois des éléments théoriques dans

---

432 On trouve ces formules page 443 de la même édition.

433 Car le régime de la propriété dans le foncier, reste très lié à la fonction marchande du stock : le critère à partir duquel chiffrer le profit (de la bonne terre qui rapporte, comparativement à l'autre qui sur-profite moins) ; on trouve des développements page 558 et avant, et déjà la question était posée en page 545 :

« Peut-on concevoir un 'échange' entre groupes primitifs étrangers, indépendamment de toute référence à des notions comme celles de stock, de travail et de marchandise ? ».

dans G. Deleuze et F. Guattari, *Capitalisme et schizophrénie 2, Mille Plateaux*, Op. Cit., p. 472.

434 G. Deleuze et F. Guattari, Op. Cit., p. 471.

l'importance donnée par Gilles Deleuze et Félix Guattari au Cosmos comme un matériau sur lequel l'artisan<sup>435</sup> réalisera des « opérations de consistance »<sup>436</sup>. C'est une chance pour un peuple habitant une « terre ouverte »<sup>437</sup> s'il pratique son artisanat sans fondation :

« en silence, localement ».

Il est dit que cette création artisanale sera « compétitive » face aux gouvernements<sup>438</sup>.

Les positions continuent manifestement de se confronter entre une appréciation des nomadismes chez toute une génération de penseurs, et l'attachement presque plus récent ou revenant en force à l'idée d'une « demeure », stable et identifiable. Les débats, on l'a vu, dépassent la question des seuls « non-lieux » pour concerner des modalités de gouvernance et d'accueil, portées à des échelles extraterritoriales. On en trouve des éléments dans *l'Eloge des frontières*<sup>439</sup> qu'a pu produire récemment Régis Debray, confrontant « lieux de passage » et « lieux de séjour » et qui soulève des dilemmes (d'un intérieur nécessitant un extérieur notamment), quand d'autres ont l'air d'apprécier certaine errance : je pense à Paul

---

435 Sur la différence et bien vite l'association, de la fondation et de la création : « Héros qui lance à Dieu son défi : Fondons, fondons, et non plus Créons », G. Deleuze et F. Guattari, Op. Cit., p. 418.

436 G. Deleuze et F. Guattari, Op. Cit., p. 426.

437 G. Deleuze et F. Guattari, Op. Cit., p. 427.

438 La citation complète est la suivante : « Faire de la dépopulation un peuple cosmique, tel est le vœu de l'artiste-artisan, ici ou là, localement. Si nos gouvernements ont affaire avec du moléculaire et du cosmique, nos arts aussi y trouvent leur affaire, avec le même enjeu, le peuple et la terre, avec des moyens incomparables hélas, et pourtant compétitifs. N'est-ce pas le propre des créations d'opérer en silence, localement, de chercher partout une consolidation, d'aller du moléculaire à un cosmos incertain, tandis que les processus de destruction et de conservation travaillent en gros, tiennent le devant de la scène, occupent tout le cosmos pour asservir le moléculaire, le mettre dans un conservatoire ou dans une bombe ? ».

G. Deleuze et F. Guattari, Op. Cit., p. 427.

439 R. Debray, *Eloge des frontières*, Gallimard, Paris, 2010.



Virilio pour qui « le littoral [est] la dernière frontière »<sup>440</sup>, co-organisateur d'une exposition actant les états des flux de migrations humains<sup>441</sup> en 2008, réalisée avec le photographe Raymond Depardon<sup>442</sup>. De cette deuxième ligne philosophique Marc Augé ne rend pas compte, lui qui a l'air d'estimer le principe de la « résidence » nécessaire à une autorité que l'on souhaite peu mobile. Car la puissance d'un politique encore héritier d'un premier lieu ethnologique reposerait sur cette capacité des figures spatiales que sont la délimitation et la centralisation, à « renforcer la pérennité de la dynastique et [à] ordonner et unifier la diversité interne du corps social ». On lit aussi :

« c'est la concentration et la condensation de l'espace où est localisée l'autorité souveraine qui retiendront notre attention. Très fréquemment, le souverain est assigné à résidence, condamné en outre à une quasi-immobilité »<sup>443</sup>.

Marc Augé donc, continue de privilégier la permanence de configurations stables : quand il confronte en plusieurs endroits le *lieu* aux *non-lieux*, quand il implique les infrastructures dédiées à une circulation accélérée dans la génération d'espaces de transit ou provisoires. Se trouve préférée la demeure au temporaire, le carrefour générateur de rencontres à l'échangeur n'autorisant que des croisements, la figure du voyageur qui a l'opportunité de flâner au passager connaisseur et prisonnier de sa destination. Plus tôt dans le chapitre intitulé « Des lieux aux non-lieux », sont cités les

---

440 P. Virilio, *Le littoral, la dernière frontière, entretien avec Jean-Louis Violeau*, Sens et Tonka, Paris, 2013.

441 « Terre Natale, Ailleurs commence ici », R. Depardon et P. Virilio, Fondation Cartier, 2008.

442 lui-même auteur du projet photographique « Errance » et du texte l'accompagnant : *Errance*, Seuil, Paris, 2000 ; réédition coll. « Points », Le Seuil, Paris, 2004.

443 Marc Augé, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Op. Cit., p. 81.

échangeurs, voies rapides, aéroports, moyens de transports, au même titre que les camps et autres occupations éphémères, comme les symptômes d'une incapacité à établir du lien – quand bien même y multiplie-t-on les connexions. L'indifférenciation des équipements en place des architectures, produits en série voire en chaînes (chaînes hôtelières, supers et hypermarchés) en est une voie de conséquence – de la disparition d'une identité qui seule, se trouverait capable de structurer les échanges.

Sur ces points nous disposons de plusieurs éléments de réponse, empruntés à des théoriciens actuels et intéressés de loin ou de près à la question des « non-lieux ». On y retrouve les thématiques évoquées du déplacement, traité sous l'angle double et accouplé de la vitesse faisant catastrophe (Paul Virilio ou Bernard Stiegler), d'une globalisation qui accompagne certaine désorientation et dans laquelle les réseaux d'échanges, portés à l'échelle incommensurable du monde, ont une responsabilité. Si tous ceux-là interrogent une capacité à recevoir, mise à mal par les appareils d'une mobilité pareillement technique – les moyens de transport mécanisés - et technologiques – les transmissions et connexions électroniques puis numériques -, ils restent motivés par les « écoles de pensée » évoquées plus haut. On y trouve alors des estimations renouvelées d'un « local » dégagé de ses accents autochtones : chez Michel Lussault distinguant l'« imagination géographique créatrice » initiale d'autres pittoresques très fabriqués qui ont suivi<sup>444</sup> et appréciant dans sa discipline, un « endogène » mieux qu'un local<sup>445</sup> ; chez Bernard Stiegler

---

444 De ces prolongements factices et autres « néoconservatismes nostalgiques de pratiques d'antan fantasmées et idéalisées », Lussault en distingue l'origine, qu'il soustrait à la critique : une qualité développée dans la discipline qui est la sienne, la géographie.

M. Lussault, *Hyper-lieux, les nouvelles géographies politiques de la mondialisation*, Seuil, Paris, 2017, p. 241.

445 M. Lussault, *Hyper-lieux, les nouvelles géographies politiques de la mondialisation*, Op. Cit., autour de la page 250.

conduit à penser, dans une approche clairement derridienne, un lieu toujours « débordé » (dans ses termes, projeté au-delà des rétentions secondaires du groupe qui se reconnaît) : délocalisé quand il s'excède et d'une origine en défaut. S'exposent précisément l'attachement de l'un et de l'autre aux dimensions d'un « local », mais déterritorialisé. Michel Lussault va plus loin encore, et associe l'importance inégalée de l'emplacement dans une économie de l'échange orientée vers des installations pourtant passantes et moins substantielles. La parenté peut paraître lointaine, mais on trouve dans la publication du géographe la description de fonctionnements et de cas qui pourraient illustrer le principe théorique d'un « avoir lieu » ou d'un « donner lieu » évoqué en philosophie par Bernard Stiegler. Ici et là l'évènement in-forme au sens premier l'installation c'est-à-dire, lui donne une visibilité : par un effet de « saillance » chez Michel Lussault qui fait des hyper-lieux comme des émergences ; dans de sensibles désajustements chez Bernard Stiegler, qui en permettent la reconnaissance.

Les typologies d'espaces abordées dans l'ouvrage sur les *Hyper-lieux* sont diverses, mais elles ont toutes en commun d'être peu établies : non pas enracinées de longue date dans un site mais « parachutées » ou juste installées, provisoirement. L'« hyper-lieu » sera autant un centre de loisir, un *mall*, un aéroport, une gare, que : la place Saint Marc amassant les touristes, une manifestation d'*indignés*, une ZAD, tel évènement rassemblant une foule, même catastrophique (je fais référence au chapitre intitulé « Un drame qui s'installe », évoquant « Des (hyper)-lieux-catastrophes » et d'autres « Spatialités de crises »). Ici pourtant, le placement ou l'emplacement important plus que jamais. Michel Lussault le constate et résume ainsi la motivation initiale de son ouvrage :

« J'ai construit cette investigation à partir de l'hypothèse du regain d'importance du local »<sup>446</sup>.

Il n'est pas question seulement des résurgences « localistes » et le géographe souligne ce qui peut faire problème (quand la localisation prend prétexte d'une origine ou de racines, alors qu'elle est au plus une fixation, et d'une certaine façon toujours « hors sol ») : le placement – et le « bon emplacement »<sup>447</sup> – est un enjeu pour tous types d'hyper-lieux, de ces émergences sans origine dans lesquelles s'« affirme[nt] la possibilité d'ancrer les individus et les choses ici et pas ailleurs »<sup>448</sup>. Les termes employés sont les suivants : il est question de « points d'ancrage », de « haltes » ou de « tremplins », toutes images qui véhiculent l'idée d'une dynamique. Je rejoins là le second point qui reste partagé par toutes les typologies d'« hyper-lieux » évoquées : d'être générées par des mobilités, qui leur garantissent une certaine impermanence. Les Hyper-lieux ne sont pas sans dessin ni sans formes, obéissant à des pratiques ritualisées ou reprenant des configurations pas toujours inédites, mais avec ceci de singulier qu'ils ne se stabilisent jamais tout à fait. Ça n'est pas rien en matière d'alternative : une dimension d'ordre rythmique intervient dans le dessin de ces espaces, possiblement émancipés des caractères traditionnels d'un lieu bien délimité et passant par l'établissement de frontières<sup>449</sup> stables. Eux ne subissent pas cette sorte de dilution en intensité qui caractérise la « surmodernité »

---

446 M. Lussault, Op. Cit., p. 16.

447 Le « bon emplacement » est aussi, un emplacement stratégique ; dans M. Lussault, Op. Cit., p. 17.

448 M. Lussault, Op. Cit., p. 165.

449 On peut confronter sur ces questions les deux publications de Régis Debray et Paul Virilio, tout à fait contemporaines l'une de l'autre (*Eloge des frontières* revendiqué comme un « manifeste », reprend les termes d'une conférence donnée à la maison franco-japonaise de Tokyo en mars 2010 ; *Le littoral, la dernière frontière* rassemble les propos recueillis par J.-L. Violeau en mai 2010) : la seconde évoque les marges marines comme l'occasion d'une halte qui rythme l'étendue d'espaces mondialisés ; la première a tendance à se replier sur le dessin de frontières capables de préserver des identités natives.

décrite par Marc Augé et le géographe les dit capables de « faire saillance dans l'espace lisse de la globalisation économique »<sup>450</sup>. C'est une réponse possible aux interrogations inquiétées par l'informaté des espaces mondialisés, c'est aussi une limite de la thèse, j'y reviens plus loin.

Pourtant le propos de Michel Lussault reste intéressé de loin aux configurations des environnements, et se préoccupe essentiellement de la densité des échanges qu'il estime lui, patent en ces lieux. Car on y trouve les conditions encore possibles à partir desquelles construire des communs et même, on y observe le développement d'une vie sociale. Celle-ci passe trop souvent inaperçue, faute d'une étude des cas. Ce constat est l'occasion pour lui de marquer un écart important avec les thèses initiées par l'ouvrage de Marc Augé, et propose une démonstration,

qui « commence[rait] par l'analyse des hyper-lieux connectés et ubiquitaires les plus 'iconiques' : les *shoppings malls*, les aéroports, les gares, qui participent pleinement de ce que la mondialisation et l'économie globalisée promeuvent comme modalités d'organisation des sociétés ».

Ce social là, qui pourrait ne pas développer de communautarismes, reste conditionné par les deux facteurs qui sont la *mobilité* et la *coprésence*. Le premier facteur est défini comme tel : « la 'mobilité' recouvre tous les mouvements permettant de mettre en contact des réalités »<sup>451</sup> ; tandis que le second « implique des organisations

---

450 M. Lussault, *Hyper-lieux, les nouvelles géographies politiques de la mondialisation*, Op. Cit., p. 165.

451 M. Lussault, Op. Cit., p. 24.

et des ingénieries spatiales (au sens large du mot, incluant l'architecture et l'urbanisme) complexes »<sup>452</sup>. Et Michel Lussault de rajouter :

« Il s'agit là de rassembler physiquement en un même espace des entités afin de rendre possible leurs relations »<sup>453</sup>.

Les hyper-lieux seraient concernés par ce second point : plateaux offrant sans résistance les conditions d'un social moins lié (et c'est peut-être heureux), dans une actualité dévolue aux logiques des circulations.

Bernard Stiegler n'est pas loin de partager cette estimation d'un local que l'on apprécie dans sa « déterritorialisation ». Le point de vue diffère en ce qu'il préfère plutôt que des saillances et de ces rassemblements qui « pointent », faire de la « localité » l'occasion d'une différence – au sens d'un différé, léger. Les écrits ne concernent pas directement des questions d'ordre spatial, néanmoins : ils engagent quelque chose d'un espacement ou d'une *dis-position*, qui accompagne les désajustements nécessaires à la mise en visibilité de la chose ou du signifiant. L'approche n'est pas non plus strictement sociale et quand bien même se soucie-t-elle des conditions de réception des échanges. Je la dirais plus volontiers « culturelle » et on comprend le sens à donner à la « déterritorialisation » chez le philosophe : comme « accidentelle » et qui arrache à lui-même un lieu rendu sans fondement et sans origine<sup>454</sup>. Dans l'investissement désajusté de la place alors, peut se produire une

---

452 M. Lussault, Op. Cit., p. 24.

453 M. Lussault, Op. Cit., p. 25.

454 Bernard Stiegler évoque : « l'irréductible appartenance de toute différence noétique à un lieu, à un donner lieu, y compris et même toujours à partir d'un non-lieu – le défaut d'origine, le *delinquere* ».

B. Stiegler, *Dans la disruption, comment ne pas devenir fou ?*, Les liens qui libèrent, 2016, p. 440.

« noèse », cet acte de connaissance nécessitant un soin et à la source de toute culture. On parcourt en effet des développements sur la culture qui prend la manière d'un culte et doit se réaliser dans un « proche », « telle le feu dans le foyer sur lequel veille Hestia »<sup>455</sup>. Antinomique tout à fait à l'idée d'une globalisation et à l'imposition d'un schème homogène et de moindre intensité, elle reste « auprès » de ce dont elle se préoccupe et auquel elle se garde de faire violence. Stiegler envisage donc une déterritorialisation soigneuse, et fait une proposition : de substituer l'admiration – l'appréciation de moi et du même - au plus ancien ailleurs, qui prendra en charge cette « altérité » manifestement indispensable à la constitution de l'être anthropologique<sup>456</sup>.

Je pense pouvoir dire en effet que dans la pensée du philosophe, l'idée d'un « local déterritorialisé » se substitue à l'ancien couple du « territoire » et du « lointain ». On trouve les éléments de cette approche socioculturelle dans un article de la revue *Mégalopole*<sup>457</sup>. Le philosophe y traite des mémoires – de celle, « épiphylogénétique » prise en charge par l'objet technique – et des traces qu'elles produisent, tout à fait territorialisées : il en va ainsi des organisations familiales, tribales ou sociétales, qui construisent un espace de relations identifié, ce qui signifie essentiellement : positionné et distinctement d'un ailleurs. Les termes de cette adéquation là, de la société à son territoire, sont bien évidemment rejoués dans la forme des échanges mondialisés<sup>458</sup>. Plus globalement chez Stiegler, le fait social

---

455 B. Stiegler, Op. Cit., p. 129.

456 Marc Augé insiste sur ce point : l'anthropologie est l'étude de l'autre, et implique une pensée des places respectives.

457 B. Stiegler, « Technique, désorientation et espace mental », dans *Mégalopole / espace mental*, Mégalopole 14, Institut Art et Ville / Maison du Rhône, Givors, 1996, p. 40.

458 Dans le déploiement en espaces et en vitesse d'une économie proprement occidentale, « s'infiltré alors une espèce de désadéquation, de désajustement entre les systèmes d'organisation des vies quotidiennes et qui se sont constitués dans un rapport essentiel à la

s'élabore toujours à partir de formes de communication bien « orientées », c'est-à-dire dirigées pour être reçues. Si l'on applique cette pensée, comme lui-même le fait parfois, à la question urbaine : ni transport ni import, la ville prise en exemple n'est plus ce « Terminal »<sup>459</sup> qui permettait la bonne réception des objets techniques et leur renvoi. Car dans ces formats accélérés que le philosophe estime dans l'ordre d'une « ruée »<sup>460</sup>, nous peinerions à instaurer une distance « minimum ». C'est à partir de ces constats et devant l'inactualité des plus anciennes structures qu'on tente de correspondre à la « qualité » des échanges actuels en proposant d'autres spatialités : de ces « dis-positions » comme des possibilités offertes pour contrecarrer en quelque sorte, l'effet d'une accélération débordant les conditions toujours locales des cultures.

---

territorialité, et les dispositifs de communication qui viennent les déstabiliser radicalement, et par lesquels nous appartenons de plus en plus à des formes de communautés qui ne sont plus territoriales ».

B. Stiegler, « Technique, désorientation et espace mental », dans *Mégalopole / espace mental*, Op. Cit., p. 46.

On trouve aussi des développements précis sur l'universalisation de l'écriture alphabétique et la dissolution de l'exercice très constructif de territorialisation.

459 Dans l'exposé de Stiegler, la réception ne se réalise que dans la possibilité d'un renvoi ; or, « aujourd'hui il n'existe plus de mécanisme de relais, mais seulement une industrie de l'information, de la communication, une industrie de programmes où personne ne peut renvoyer ce qui est et reste perpétuellement et désespérément reçu sans aucune possibilité de donner, d'envoyer. C'est une situation qui fait obstacle à l'économie du don. (...) Une telle situation s'est développée et mise en place à l'époque des médias unidirectionnels (radio, télévision, cinéma) », etc.

B. Stiegler, « Technique, désorientation et espace mental », dans *Mégalopole / espace mental*, Op. Cit., p. 49.

460 B. Stiegler, *Dans la disruption, comment ne pas devenir fou ?*, Op. Cit., p. 421.



La position me semble engageante, si on la compare à une autre approche qui s'adosse elle aussi à l'idée d'une culture, mais d'une culture strictement locale, arrimée et coïncidente à son point d'origine. Je pense à Régis Debray encore et son *Eloge des frontières*. Celui-ci s'accompagne d'un attachement aux appartenances, localisées et identifiables si ce n'est identitaires, et d'une critique assez immédiate de l'indifférenciation d'autres « non-lieux ». A l'entour des quartiers donc,

« bordant ou mitant ces terroirs, et de plus en plus, des non-lieux, telles des non-personnes indifférenciées, havres utilitaires et même indispensables, mais sans qualités ni visage : supermarchés, aéroports, stations d'essence, parkings, autoroutes, gares et péages »<sup>461</sup>.

De là chez Régis Debray une distinction valant jugement, entre la permanence d'un « trait culturel » et le rapide déclasserement d'un « connectif », pensée qui associe presque malgré elle *culture* et *tradition*, ou n'envisage qu'une culture ancrée en traditions : celle qui, « quand elle a élu domicile quelque part, qu'il s'agisse d'une écriture, d'un système de parenté, d'un mode de vie ou d'une façon de table, [...] y reste »<sup>462</sup>.

On retrouve chez Marc Augé cette même inquiétude face à ce qui passe pour un manque d'« identité », de ce qui dans la configuration des espaces les rendrait méconnaissables. Les analyses de lui-même et de Régis Debray sont proches, qui toutes deux remarquent la résurgence d'un principe de la « reconnaissance » dans des environnements connectés – et l'un et l'autre de proposer des développements sur la diffusion en images de ce lointain devenu d'une certaine façon, trop familier : c'est l'altérité qui ferait défaut, cette façon d'estimer l'autre, distinct et à distance,

---

461 R. Debray, *Eloge des frontières*, Gallimard, Paris, 2010, pp. 49-50.

462 dans R. Debray, Op. Cit., p. 52.

nécessaire à la constitution des individus comme des collectifs. Avec cette conclusion que je déduis des premiers chapitres du livre : estimer l'autre implique une pensée des places respectives et se concilie mal de fait, avec la mutabilité des lieux. Là-dessus Bernard Stiegler met en défaut le raisonnement de Marc Augé : en substituant à l'exigence d'une *altérité* la possibilité d'une *admiration*. La proposition offre des perspectives, dans un monde ouvert aux échanges mondialisés et dans lequel les particularismes se trouveraient diminués : car l'admiration dont parle Stiegler et qui consiste à se mirer soi-même, peut s'accommoder de ces transactions qui rendent les environnements plus semblables – et moins remarquables. Elle, se produit dans des opérations de déplacements favorisant la connaissance de soi – de ses savoirs projetés, familiers et adverses : posés au-devant et faisant face. Suit ici une citation longue, qui synthétise les principales observations portées sur les questions d'espaces que l'on peut entrevoir dans *La disruption* :

« Lorsque j'admire la culture de l'autre – la beauté d'une ville, d'un paysage, du pays qui en est l'habitation, que je visite, résonnant des accents spécifiques de l'idiome qui y a pris corps à travers une organogenèse et une exosomatization dont l'architecture est la marque immédiatement visible -, il se produit tout aussi bien une admiration de ce qu'en moi-même, et comme moi-l'autre, l'idiome dans lequel je me suis *transitionnellement* individué a rendu *nécessaire*, et comme la rencontre d'un désir de l'autre (de ma mère, de mon père, de mon parent – de celui qui prend soin de moi, et m'adopte en cela).

En toute admiration adulte et mûre ressurgit cette *enfance de l'art* qui fut le premier accès au consistant, à cet *autre plan* de ce que Winnicott appelle l'espace transitionnel, d'où reviennent amnésiquement et sans cesse des fantômes et des esprits, que Freud nomme aussi des fantasmes, sous des atours inépuisablement nouveaux, tel Protée, et comme le génie du lointain.

Aucun *désir* de dépayser et aucune possibilité de l'être (qui n'est pas toujours désirée, et qui parfois surprend) ne serait possible s'il n'en allait ainsi »<sup>463</sup>.

Et de poursuivre par un extrait de l'ouvrage de Jean-Christophe Bailly, *Le Dépaysement, Voyages en France*<sup>464</sup>, effectivement consacré à tout ce qui peut se voir dans la configuration d'un pays que nous habitons – les contrées « pauvres » stéphanoises et autres environnements « péri- » ou « inter- » urbains, dits de peu de qualités : de ces marges depuis lesquelles nous pourrions nous positionner avec soin – c'est-à-dire dans les mots de Bernard Stiegler, avec « culture » -, et quand bien même celles-ci se montreraient moins identifiables et plus communes. On ne peut pas mettre en cause l'époque alors, dédiées aux mobilités (et c'est pourtant ce que fait Marc Augé, en différentes assertions sur la responsabilité d'un monde « surmoderne »). Car La difficulté ne vient pas tant d'un élargissement des sphères à l'échelle d'une mondialisation, pas plus de l'émergence d'un espace intensif et même s'il s'est accompagné de nombre d'anxiétés : bien plutôt du projet, « entropique » et moins « anthropique » quand il a renoncé à une « localité » d'une certaine sorte. Le « non-lieu » chez Stiegler a cette qualité là, d'être un lieu heureusement projeté et qui échappe aux fonctions de circulations exclusives.

---

463 B. Stiegler, *Dans la disruption, comment ne pas devenir fou ?*, Op. Cit., p. 61.

464 J.-C. Bailly, *Le Dépaysement, Voyages en France*, Seuil, 2011.

### III. B. Un contemporain pour quels projets ?

Les pensées évoquées ici amènent bien les éléments d'une critique, indirecte si l'on pense aux écrits de Louis Marin et Michel Foucault qui précèdent trop la publication de Marc Augé pour entrer tout à fait dans le débat, lointaine quand Bernard Stiegler évoque un « non-lieu » essentiellement spéculatif, tout à fait frontale si on pense à Michel Lussault citant l'anthropologue à deux reprises au moins. D'emblée et dans ce qui tient lieu d'« ouverture » aux *Hyper-lieux*, on lit ce qui a valeur de thèse :

« On se souvient qu'il y a quelques années d'aucuns déploraient la reproduction *ad libitum* des 'non-lieux' : je serais plutôt tentée de voir des lieux partout »<sup>465</sup>.

C'est dire que les constats diffèrent. Tous s'entendent néanmoins et Marc Augé compris, sur la nécessité d'une alternance, contre un mode de la gouvernance politique : qu'on estime que celle-ci n'a pas à gérer le tout des échanges, ou qu'on la pense déficitaire en constatant son moins de fixation dans les territoires, et c'est probablement cette deuxième option qui est envisagée. Ici les mobilités se trouvent impliquées : se développent des approches positives d'une déterritorialisation que l'on veut « contre-politique » ou « ante-politique », dans ces recherches d'une nature plus sociologique interrogeant les configurations de lieux délocalisés, ou d'autres thèses ambitieuses traitant des technologies de la transmission. On y contrarie l'approche de Marc Augé sur ce point déjà : en soutenant contre le principe de la

---

465 M. Lussault, *Hyper-lieux, les nouvelles géographies politiques de la mondialisation*, Seuil, Paris, 2017, p. 17.

« résidence » l'idée d'un lieu dé-placé, moins « historique » car sans origine et sans ancrage mais pas moins un lieu, et d'autant plus « relationnel » qu'il profite à des rencontres, probablement plus fortuites que d'autres assemblées.

La question même de la vitesse n'est pas absente dans la thèse de l'anthropologue, qui y voit un facteur de la densification spatio-temporelle aux sources de la « surmodernité », mais elle s'y trouve réduite, dans les développements au moins. Très différemment donc, une tendance qui lie très étroitement le développement des transports et l'émergence des dits « non-lieux », montre un écart notable : on estime quelque chose des déplacements, c'est-à-dire qu'on y trouve de l'intérêt et qu'on pense ne pas pouvoir s'en passer. A ce point là les positions s'opposent, car si on s'inquiète d'une dite « désintégration sociale »<sup>466</sup> (et ici la formule de Bernard Stiegler rejoint le constat de Marc Augé pour qui « le jeu social semble se jouer ailleurs qu'aux avant-postes de la contemporanéité »<sup>467</sup>), on ne s'entend pas sur les remèdes (Bernard Stiegler étudie bien la question sous l'angle d'une quasi « pathologie »). Marc Augé accusant en quelque sorte l'« époque » surmoderne, justifie un retour à des modèles en voie de disparition et qu'il s'agirait de restaurer – un lieu anthropologique en dû d'un plus ancien lieu ethnologique –, quand on ne doute pas de l'investissement des autres penseurs dans une actualité, l'effort intellectuel devant consister à en définir les termes acceptables.

On pourra opposer aux différentes pistes évoquées qu'elles ne proposent pas de modèles ; j'entends par là : qu'elles se penchent peu sur la question des schèmes

---

466 « La société automatique et réticulaire devient par là-même *le facteur planétaire d'une colossale désintégration sociale* » ;

dans B. Stiegler, *Dans la disruption, comment ne pas devenir fou ?*, Op. Cit., p. 22.

467 M. Augé, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Seuil, Paris, 1992, p. 139.

qui se rendraient capables de modéliser les environnements. Pour cela on peut les dire conceptuelles. La plupart évaluent ce qui reste appréciable dans les existants (Michel Foucault, Michel Lussault), proposent des récits essentiellement (Bernard Stiegler), avancent même, parfois, l'impossibilité de leur effectuation (et c'est la conclusion de Louis Marin). C'est une limite face à un ouvrage, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, qui passe un temps à décrire les outils à partir desquels dessiner un lieu anthropologique – de l'intérêt porté aux centres, aux carrefours, axes et croisements. Pourtant, la démarche même de ces « contre-hypothèses » est motivante, qui consiste à saisir plus finement un point d'achoppement à partir duquel proposer des possibles. Ces possibles là sont inventoriés (c'est une ambition de Michel Lussault quand il recense les « hyper-lieux »), ou énoncés sous la forme d'images et de fantasmes quasi prémonitoires et nécessaires aux constructions collectives (la figure théorique du non-lieu comme l'occasion d'emporements chez Stiegler). Ils peuvent encore s'incarner dans des initiatives dont pourraient disposer une autre économie : c'est le cas des propositions « éco-politiques » élaborées en collaboration avec le philosophe pour la Plaine Saint-Denis par exemple. Et si ces propositions peuvent paraître se formaliser moins facilement dans des représentations qui renoncent à se stabiliser, elles n'en ont pas moins l'ambition de nourrir ou de motiver du projet.

### **III. B. 1 les nouvelles figures d'une tradition urbanistique**

On peut imaginer à quel point la formule même de « non-lieu » peut être dépréciative, dans un ouvrage qu'on estime être une condamnation stricte et sans retour des espaces actuels. Marc Augé s'en retourne donc vers d'autres modèles, et on lit vite lequel se trouve préféré. Il s'agit d'un « lieu anthropologique » qui aurait eu pour qualité d'être :

« identitaire, relationnel et historique »<sup>468</sup>.

Le sous-entendu est facile à saisir : comparativement donc, les environnements contemporains se trouveraient dépourvus de ces trois qualités. Il est intéressant de remarquer à quel point chez Marc Augé, ces qualités là s'incarnent dans des configurations spatiales qu'il se rend capable de décrire précisément. C'est un élément de sa thèse, qui soutient l'idée d'une structure sociale inscrite dans une « géographie »<sup>469</sup>, en nomme des exemples<sup>470</sup>, en dénombre les formes « géométriques »<sup>471</sup>. Cela tient autant à la nature même ou au fonctionnement de ce social là, établi sur des représentations très reconnaissables et qui ont traversé les époques, au travers de ce qu'on peut estimer être des inconscients collectifs manifestés en autant d'archétypes.

Différemment, un point qui est commun aux oppositions exposées juste avant est qu'elles ne sont pas réactionnaires, et voient moins dans le « non-lieu » un manque qu'une intensification. Le préfixe « hyper- » y revient en force : j'ai évoqué quelques éléments de l'« hypermodernité » pensée par Bernard Stiegler qui s'envisage aussi en termes d'espaces et d'extensions, et l'étude scrupuleuse réalisée par Michel Lussault d'une catégorie d'espaces appelés des « hyper-lieux ». Force est de constater pourtant, qu'elles proposent essentiellement des formules – les *Utopiques* de Louis Marin et les *hétérotopies* de Michel Foucault pareillement -, et qui ont l'air de moins tenir. Ça n'est pas qu'elles soient plus réservées, mais qu'elles se

---

468 M. Augé, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Op. Cit., p. 100.

469 On trouve les formules « géographie économique, sociale, politique et religieuse du groupe » dans M. Augé, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Op. Cit., p. 58.

470 De la « maison kabyle » au « village ébrié ou atyé », exemples cités en pages 68 et 69 dans M. Augé, Op. Cit.

471 « Il s'agit de la ligne, de l'intersection des lignes et du point d'intersection » ; dans M. Augé, Op. Cit., p. 74.

confrontent à des complexes. Ces complexes sont de fait, moins identifiables et on peut aller jusqu'à les trouver informes. On peut penser aussi qu'ils correspondent à plus de réalités que d'autres schèmes idéalisés. La position est soutenue par André Corboz dans un article intitulé « l'espace mental »<sup>472</sup>, et qui confère à l'homme de culture et au critique ce rôle ambitieux :

« décrire les phénomènes sans les qualifier d'avance »<sup>473</sup>,

ceci pour renouveler des catégories établies depuis l'âge classique et surtout, développer une « culture du paradoxe » plus adaptée aux environnements<sup>474</sup>. André Corboz donc, souligne l'inadéquation qu'il trouve plus flagrante aujourd'hui entre un lexique spécifique et imagé, et des réalités pas moins puissantes ; celles-ci ont l'avantage néanmoins de montrer certaines résistances à se laisser représenter et nécessiteraient l'invention d'une syntaxe (mieux qu'un vocabulaire) capable de motiver d'autres « formes ». Le constat est assez largement partagé et on estime c'est sûr, quand on est philosophe<sup>475</sup>, qu'il est urgent d'en revenir au langage, tant les représentations relayées par les vocables impressionnent les expériences, tant les images en charge dans les mots ont pu influencer voire produire, et pas seulement de la pensée. C'est dans les champs théoriques penchés sur la question de l'urbain qu'on a senti d'une façon plus aiguë qu'ailleurs la nécessité de renouveler les termes, inadaptes aux fonctionnements apparemment autogènes d'espaces discontinus et

---

472 A. Corboz dans « Le pendule de profil : comment penser la mutation », *Mégalopole/espace mental*, Mégalopole 14, Institut Art et Ville / Maison du Rhône, Givors, Op. Cit.

473 A. Corboz, Op. Cit. p. 7.

474 A. Corboz précise que cette culture du paradoxe incombe aux hommes de culture qui « n'ont pas à exercer une action directe sur le réel, ils doivent agir sur le plan qui est le leur, c'est-à-dire sur celui du rapport au réel », Op. Cit., p. 12.

475 C'est encore le propos inaugural du *Territoire des philosophes, Lieu et espace dans la pensée au XX<sup>ème</sup> siècle*, sous la dir. de T. Paquot et C. Younès, La découverte, Paris, 2009.



moins citadins. On convient de l'incompétence d'un lexique – des terminologies périmées de la *banlieue* ou de l'*agglomération*, qui s'imposent à nous<sup>476</sup>; on qualifie de « ruse » ou de « rapt » parfois, l'application des termes très identifiés (du « site » ou de la « navigation »<sup>477</sup>) à des objets que l'on cherche à acclimater. Ceci parle d'une défiance devant le nouveau et à contrario, une bataille s'est engagée dans une production qui n'est pas que textuelle. C'est une ambition à laquelle je trouve de la pertinence, que de chercher un langage formel capable de qualifier – de découvrir les qualités - d'urbanités vécues comme perturbantes, sans renoncer à leur « complexe ». Mais elle a le tort suivant : de chercher encore à établir des figures, empruntées à un répertoire peut-être moins vu – du réseau comme une image de la profusion, par exemple - mais toujours des figures, qui nous maintiendraient sans qu'on s'en rende compte dans un même régime iconique de la forme.

Je pense à toute une mouvance intéressée à des processus de croissance à priori non maîtrisés, assumant d'évoluer dans les environnements d'un chaos généralisé et dont on aurait renoncé à traiter les propriétés structurelles ou systémiques. Cette tendance développe néanmoins ce que j'appellerais un « espace critique » : qui a une conscience des phénomènes singuliers se présentant dans et autour des métropoles actuelles, tente d'en produire une analyse, et reste force de proposition. Les positions de Rem Koolhaas, manifestées en textes et en productions, incarnent bien cette tendance, qui consiste à travailler pour et dans un environnement qu'on méconnaît et devant lequel les réflexes et les acquis ne

---

476 A. Corboz, « Le pendule de profil : comment penser la mutation », *Mégalopole/espace mental*, Op. Cit.

477 La thèse en est développée, à propos du langage appliqué aux réseaux et aux outils de l'internet, emprunté très précisément au domaine du « paysage », par Anne Cauquelin dans *Le site et le paysage*, puf, 2002.

peuvent rien ou si peu. Conscient des ersatz proposés par une autre « postmodernité » qui, en redessinant des semblants de centres, fait mine de s'intéresser à des périphéries maintenues comme en *suburbanité*, l'architecte estime qu'on « désurbanise » paradoxalement le monde (c'est une idée développée dans un article sur la ville d'Atlanta telle qu'aménagée par Portman<sup>478</sup>). Il choisit de prendre en charge, lui, les espaces d'un périurbain enchevêtré de différents circuits (Euralille comme un « nœud gordien »<sup>479</sup>), et évolue sans tenter de le démêler dans le « flou public/privé »<sup>480</sup>. Les programmes parfois institutionnels se greffent sur des « équipements » liés aux circulations, en situations tout à fait complexes et dont on ne tempère pas les dynamiques : le McCormick Tribune Campus Center en banlieue de l'agglomération de Chicago est de cette sorte, large volume plat infléchi en son milieu pour supporter le passage bien signalé de la ligne du métropolitain. Rem Koolhaas trouve dans ces terrains difficiles que nous peinons à qualifier autrement que par la dépréciative, un état de fait qui motive ses programmes, sans nostalgie et avec du jugement. Il incarnerait une tendance de l'architecture émancipée des figures qui stabilisaient traditionnellement la ville, capable de produire les formes – et pas tout à fait des lieux – d'environnements comme abandonnés, aux circuits et aux court-circuits des réseaux.

Aucune cessation n'y est faite au moderne, en apparence. Je mets une nuance en effet, car j'y vois une méthode qui dans le champ de la pensée urbaine, reste historique. Les images convoquées pourtant se voulaient inédites : les expressions très médiatisées du « junkspace » ou du « Plankton-city »<sup>481</sup> complètent

---

478 R. Koolhaas, « Atlanta », *Etudes sur (ce qui s'appelait autrefois) la ville*, Payot, 2017.

479 R. Koolhaas, « Le saut quantique », *Etudes sur (ce qui s'appelait autrefois) la ville*, Op. Cit.

480 R. Koolhaas, « Evolution de la ville », *Etudes sur (ce qui s'appelait autrefois) la ville*, Op. Cit.

481 Le « plankton » désignant en grec « l'errant », et en biologie ces organismes marins qui flottent et se laissent emporter. « Plankton city » est le nom d'une conférence donnée par Rem Koolhaas

une littérature abondante qui tente de décrire ces complexités urbaines pour lesquelles les mots continuent de manquer, abusant parfois des références à la « nappe », au « tissu », évocatrices elles aussi. On a pu trouver d'ailleurs la position de Rem Koolhaas et d'autres un tant soit peu cynique qui, en valorisant un développement autogène et anarchique, a ressemblé à un renoncement. La position soutenue par l'architecte est la suivante : devant l'irréductible complexité de la ville générique et sa dilution en informités, on n'aurait qu'à renoncer à dessiner un urbain, et lui soustraire l'architecture. Celle-ci serait seule à même d'établir et à minima ces accents que l'on appelle des signes ; d'où l'allure toujours avantageuse des bâtiments de Koolhaas, qui se signalent de loin dans ce qu'on continue d'envisager comme un « paysage » urbain, même « ensauvagé ». La pensée s'inscrit dans un courant radical qui a réactualisé un goût pour le monument<sup>482</sup> : pas seulement le monumental mais aussi, ce qui de loin et pour tout un territoire émerge comme un repère et finit par constituer des emblèmes. En cela elle renoue avec les tout premiers principes d'un urbanisme, qui a consisté à poser de ces jalons capables de rayonner à l'échelle dite des « territoires » : le Duomo de Florence était de cette sorte, renonçant à unifier un tissu social et urbain mélangé et préférant rassembler, autour d'un signe qui pointe et pour tous.

On est étonné de ce retour en direction de formats finalement réguliers, qui ont servi en leur temps l'établissement d'une cité classique et que l'on trouve encore dans les plus récentes théories urbaines. Celles-ci se sont tournées pourtant vers des modèles moins historiques : à l'intention de trois cas américains donc, Kevin Lynch en

---

en 1988 à Delft, à propos des « configurations informes » des villes, qui « flottent dans une étendue aqueuse, sans limites précises ». Rem Koolhaas y parle « d'atomisation de l'urbanisme ».

482 Je pense par exemple aux propositions de « Monument infini » du groupe Superstudio dans les années 1970.

1976 préconise le recours à un nombre limité de « repères » ou formes repérables, qu'il souhaite voir émerger. Il les décrit comme des références ponctuelles, démesurées ou suffisamment saillantes, contrastant avec leur alentour : points fixes et souvent lointains autour desquels on tourne mais capables de focaliser les regards, dans lesquels les dynamiques se trouvent comme « saisies » (c'est-à-dire maintenues fixement dans une certaine position, emparées et amarrées<sup>483</sup>). Le théoricien réclame le dégagement des axes et l'établissement de parcelles mieux délimitées. Ces éléments là n'ont pas tant l'ambition de régler l'espace sur des proportions canoniques, que d'orienter les vues en direction d'éminences. Dans cette publication ne s'écrit pas seulement ou pas tout à fait le retournement d'un « postmoderne » en direction d'un « néo-classique ». On y reconnaît aussi la façon dont des dispositifs passant pour plus « ex-centriques », ont exploité les ressources d'un classique tenu dans une tradition rhétorique. Je m'explique, sur la persistance de cette tradition et sur la nature du dégagement. Ce que reproche Kevin Lynch en effet aux trois villes qu'étaient Boston, Los Angeles et Jersey City, est leur manque d'une « image collective » – d'où le titre de l'ouvrage : *L'image de la cité*. L'architecte-urbaniste invente le néologisme traduit en français d'une « imagibilité » définie comme :

« la qualité grâce à laquelle [un objet physique] a de grandes chances de provoquer une forte image chez n'importe quel observateur »;

ou encore :

une « image aiguë, bien typée, [qui] joue aussi un rôle social »<sup>484</sup>.

---

483 Conformément aux différents sens, général et maritime du mot. Source : dictionnaire du CNRTL

484 K. Lynch, *L'image de la Cité*, Dunod, Bordas, 1976, p. 11.

Or cette image, elle ressortira d'un certain nombre d'investigations réalisées auprès des habitants. Une chose à signaler ici, est la façon dont se lie le projet à des enquêtes ; car on voudrait faire correspondre assez strictement l'état à venir des villes aux représentations mentales du plus grand nombre (c'est ce que Lynch nomme la « communicabilité »), représentations mentales appuyées (et c'est contradictoire) sur des symboles et surtout, des souvenirs. A cette condition,

« Les espérances, les joies, la solidarité de la communauté peuvent être matérialisés. Par-dessus tout, si l'environnement est organisé de manière visible et nettement identifié, alors le citoyen peut lui insuffler ses propres significations, ses propres connexions. Il deviendra alors un véritable *lieu*, remarquable et distinctif »<sup>485</sup>.

Dans ces intentions et dans cette façon de faire, je reconnais des procédés mis en place par un « art de la mémoire » qui a consisté essentiellement à se faire une représentation mentale d'un espace équipé de figures saillantes. J'en reconnais les procédés mais aussi les confusions, entre moyens et intentions. Car depuis des techniques, aidant à retracer mentalement le cheminement d'un discours pour lequel on aurait manqué des outils nécessaires à sa notation, les arts de la mémoire tels qu'exploités en rhétorique sont vite devenus une habileté, de l'orateur et au service d'une force de conviction.

Un certain nombre d'environnements dans lesquels nous évoluons quotidiennement en effet, semblent ne pas fonctionner autrement que ces *loci et imagines* : les parkings par exemple, typo-morphologies récursives pourvues d'un certain nombre de graphiques – chiffres, lettres, symboles ; et les villes pareillement,

---

485 K. Lynch, *L'image de la Cité*, Op. Cit., p. 107

développées en surface et selon des complexes qui nous échappent, appareillées en toutes parties de visuels – signes, pictogrammes, enseignes. J’en comprends ainsi les raisons : qu’on ait besoin de ces « portails » pour s’orienter dans des systèmes ; qu’on ait voulu des images pour se repérer dans la débâcle. Ce sont bien là deux des fonctions qu’a endossé un art de la mémoire pas toujours ou pas seulement strictement rhétorique. Je pense au « théâtre du monde » de Giulio Camillo, projet à teneur scientifique autant qu’ésotérique, aux écrits et à l’organigramme de Giordano Bruno, et toute une lignée de dispositifs précisément décrits par Frances A. Yates<sup>486</sup>, qui ont montré un intérêt pour la question de la localisation, de l’accessibilité et du repérage de données devenues innombrables. Ici, les images ont secouru des systèmes réticulaires ou combinatoires, en tous cas moins hiérarchisés. On peut aller jusqu’à penser même, que les outils graphiques actuels destinés à nous orienter – différents diagrammes et dispositions cartographiques ramassées mais aussi des objets plus récents qui nous permettent d’agir en hypertextes<sup>487</sup> - ne doivent pas rien à ces systèmes graphiques dédiés à prendre en charge ou à forcer la mémorisation des complexes. Une autre ambition encore plus initiale a consisté à disposer comme des jalons dans un tumulte. C’est le sens qu’on peut donner à la légende de Simonide, rappelée en presque chacun des textes concerné par les mnémotechniques<sup>488</sup>. On nous

---

486 F. A. Yates, *L’art de la mémoire*, Gallimard, Paris, 1966.

487 Le texte d’Olivier Shefer qui introduit la réédition du livre de Giulio Camillo, établit un lien explicite entre le théâtre du monde et le vocable, si ce ne sont les fonctionnements, des sites de données numériques : « L’œuvre [le théâtre de Camillo] n’aurait donc rien perdu de sa magie ni de sa puissance. Car il est aisé d’y percevoir toutes sortes d’anticipations sur l’évolution et la classification de nos actuels moyens de communication, un garant théorique à quelques sciences modernes ou aux réalités virtuelles, en constatant ceci : le Théâtre de la Mémoire s’est érigé sur de nouvelles bases qui constituent aujourd’hui le fondement de la pratique et du vocabulaire de la nouvelle rhétorique visuelle encyclopédique : sites, icônes, fenêtres, portails, liens et hypertextes ».

O. Shefer, Introduction, dans G. Camillo, *Le théâtre de la mémoire*, Allia, 2001, p. 8.

488 Umberto Eco s’en sert comme d’un contre-pied dans un article intitulé non sans ironie « Un art d’oublier est-il concevable ? », dans *Théâtre de la mémoire, Traverses 40*, éd. du Centre Georges Pompidou, 1987.

rapporte donc que le personnage, après avoir chanté un éloge à l'attention de son hôte Scopas – éloge qui n'a pas été apprécié entièrement par l'auditeur et destinataire -, sort de la salle de repas, au moment même où celle-ci s'effondre sur le noble de Thessalie et ses proches. Le rescapé, se remémorant l'organisation de la table, a permis aux familles d'identifier les corps. Thierry Verdier dans un ouvrage intitulé *La mémoire de l'architecte*, restitue partiellement la conclusion qu'a pu en tirer en son temps Cicéron :

« [...] l'ordre est ce qui peut le mieux guider et éclairer la mémoire. Ainsi pour exercer cette faculté du cerveau, doit-on, selon le conseil de Simonide, choisir en pensée des emplacements distincts, se former les images des choses qu'on veut retenir, puis ranger ces images dans les divers emplacements. Alors l'ordre des lieux conserve l'ordre des choses »<sup>489</sup>.

Manifestement, cette dernière intention consistant à faire reparaître des figures comme pour résister à une anarchie, correspond à ce que préconise Kevin Lynch, attaché à des représentations mentales qu'il souhaite « claires » et éminemment « lisibles ». L'idée est donnée en tout début d'ouvrage :

« Ce livre examinera la qualité visuelle de la ville américaine en étudiant la représentation mentale de cette ville chez ses habitants. Il portera spécialement son attention sur une qualité visuelle particulière : la clarté apparente ou 'lisibilité' du paysage urbain. Par là nous voulons dire la

---

489 T. Verdier, *La mémoire de l'architecte, essai sur quelques lieux du souvenir*, Théétète, Lecques, 2001, p. 16. Le même passage est restitué par F. A. Yates dans *L'art de la mémoire*, Gallimard, 1975, p. 14.

facilité avec laquelle on peut reconnaître ses éléments et les organiser en un schéma cohérent »<sup>490</sup>.

Il n'empêche, la clarté que l'auteur appelle de ses vœux est servie par des structures d'autant plus lisibles et facilement mémorisables qu'elles profitent de certains contrastes. Et les moyens de cette « clarté » sont résumés en fin : la concentration des voies sur des axes majeurs ou la régularité des schémas accompagnée de ponctuelles différenciations, soit les éléments d'une conception traditionnellement « paysagère » des environnements urbains. Mais aussi : la mise en exergue des nœuds d'activité qu'il s'agit de densifier visuellement pour mieux éveiller l'attention des citoyens, et le positionnement de repères dominants pour une visibilité de loin, localisés stratégiquement et dont les fonctions symboliques et l'effet visuel doivent coïncider. Kevin Lynch même, n'est pas sans avouer l'intérêt qu'il porte à la force des images, comme une façon de marquer les mémoires :

« là où l'espace a une forme, l'impact est beaucoup plus fort : le nœud devient inoubliable »<sup>491</sup>.

Et on ne compte pas dans le texte les formules de ce type, dans lesquelles on retrouve de ces manœuvres propres à la plus ancienne tradition rhétorique : celle qui a privilégié même en discours, le « visuel » comme étant « le plus fort de tous les sens »<sup>492</sup>, en faisant appel à des images que l'on a souhaité « ni nombreuses ni vagues mais actives », ceci afin qu'elles restent « le plus longtemps possible dans la mémoire »<sup>493</sup>. Les recommandations de Kevin Lynch en matière d'urbanisme ne sont

---

490 K. Lynch, *L'image de la Cité*, Op. Cit., p. 2.

491 K. Lynch, *L'image de la Cité*, Op. Cit., p. 89.

492 On trouve la formule dans le *De oratore* de Cicéron, Livre II.

493 Les formules de l'auteur anonyme de *l'Ad Herennium* sont rappelées par Frances A. Yates, *L'art de la mémoire*, Op. Cit., pp. 21-22.



pas bien différentes, qui conseille de recourir à des repères singuliers par nature plus que par excès, ceci pour gagner en puissance de conditionnement. A propos de Pershing square à Los Angeles donc, on lit de l'étendue de pelouse verte centrale qu'elle est

« une image hautement identifiable, renforcée par la présence d'un point de repère dominant, la masse brun rouge de l'hôtel Biltmore, qui indique efficacement la direction du Square »<sup>494</sup>.

Concernant la force visuelle que pourrait acquérir telle intersection, il parlera d'une « image éclatante »<sup>495</sup> capable d'impressionner les observateurs, et dit encore souhaiter :

« Donner à notre nouvel univers urbain la forme d'un paysage chargé d'« imagibilité » : visible, cohérent et clair [...] ; cela nécessitera, de la part du citoyen, une attitude nouvelle et une transformation matérielle de son domaine en formes qui captivent les yeux »<sup>496</sup>.

On ne doute pas de l'investissement de Kevin Lynch dans quelque chose comme un « bien commun », lui qui souhaite intensifier la « cohésion civique »<sup>497</sup>,

« une structure claire et une identité frappante [qui] constituent un premier pas vers le développement de symboles vigoureux. En apparaissant comme un endroit remarquable et bien soudé, la ville

---

494 K. Lynch, *L'image de la Cité*, Op. Cit. p. 42.

495 K. Lynch, Op. Cit., pp. 114-115.

496 K. Lynch, Op. Cit., p. 106.

497 La formule exacte de Kevin Lynch est « l'embellissement, même maladroite, d'une ville peut, par lui-même, être un intensificateur de l'énergie et de la cohésion civiques », dans K. Lynch, Op. Cit. p. 138.

pourrait fournir un terrain au regroupement et à l'organisation de ces significations et associations d'idées »<sup>498</sup>.

Mais on peut trouver qu'il y a comme un risque, à revenir aux moyens déjà expérimentés d'une rhétorique magistrale (œuvre de maîtres et objet d'une maîtrise). Ça n'est pas seulement qu'on regrette un retour en direction de dispositions que l'on penserait classiques et qui ont envisagé le fait visuel selon les critères du langage (de ce qu'on a appelé des « architectures parlantes »), mais plutôt : que dans ces emprunts faits à des modèles oratoires propres à nous convaincre voire, à nous séduire, se développent comme des accents impératifs<sup>499</sup>. Et si on ne peut pas assimiler exactement l'urbanisme bien dessiné tel que le préconise le théoricien, aux mégastructures parfois extravagantes (au sens précis du mot : « qui vont contre la raison », « s'écartent des habitudes et provoquent l'étonnement », dont « l'imagination est dérégulée »<sup>500</sup>) en tous cas rarement ordinaires de Rem Koolhaas, on y reconnaît la même capacité à spatialiser des figures de cette façon : qu'elles se trouvent (bien) placées dans une étendue et pour y émerger avec plus de force, en un mot qu'elles s'y « subliment ».

J'emploie le dernier terme à escient, parce que là encore je vois des éléments d'un débat historique qui a occupé le champ de la rhétorique sans avoir été jamais

---

498 K. Lynch, *Op. Cit.*, pp. 140-141.

499 C'est une crainte que l'on sent dans les hésitations de Thierry Verdier à admettre la prégnance du signe en architecture. Les arguments ne sont pas soutenus très explicitement mais on comprend ainsi l'intérêt qu'il manifeste, presque en aparté, pour des formes à priori moins valables de transmission du sens – « signes vacants », « figures dolentes », cet autre exemple emprunté à Heidegger du nœud sur le mouchoir où l'histoire s'amorce sans suite. En fin d'ouvrage, le mot « signal » échappe, comme par défaut.

T. Verdier, *La mémoire de l'architecte, essai sur quelques lieux du souvenir*, Théétète, Lecques, 2001.

500 Source : dictionnaire CNRTL.

réglé<sup>501</sup>. On y a distingué la façon qu'a eu de se manifester un « sublime » échappant peut-être aux techniques oratoires, parce qu'il a exploité certains débordements (des sentiments), parce qu'il a montré des affinités avec la démesure ou la prééminence (dans les formes) par delà la notion classique du beau. On n'a pas pu s'entendre sur celui des deux modes – consistant à nous ravir<sup>502</sup> pour l'un ou se contentant de nous persuader pour l'autre -, qui aurait cherché une ascendance sur les foules ou mieux visé un éclaircissement de son auditoire ; mais on peut convenir d'une même ambition, qui a été d'emporter l'adhésion. Quelque chose de ce « sublime » se retrouve probablement dans les formes les plus contemporaines de modèles urbains dominants. Ceux-là, complexés par ce qu'on estimerait être un déficit de figure, chercheraient un secours auprès de représentations capables de les distinguer. Les critères de cette distinction sont multiples mais Paul Ardenne à leur propos emploie les mots de « l'indigeste », de « l'abondant », de « l'obscène » ou de

---

501 Je pense aux contenus du *Traité du Sublime* de Longin, et les débats qu'il a motivés. Ceux-là ne peuvent être réglés, tant les relectures sont nombreuses et appartiennent à des tendances divergentes, en raison du nombre des paradoxes dans le texte source, même. On peut néanmoins en résumer ainsi l'enjeu : le sublime en tant qu'il excède, appartient-il au champ de la rhétorique ou parvient-il à s'en échapper ? Certains ont estimé que la notion n'est pas si éloignée des présupposés classiques, contrairement aux récupérations qu'ont pu en faire les romantiques : en recherche d'une harmonie qui n'exclut pas la force, la passion, voire la folie ; atteignant une grandeur en restant au plus proche de la nature ; dégageant un terrain autant à la description qu'au pathétique. A ce propos, on a parcouru :

(Pseudo-)Longin, *Traité du Sublime ou du merveilleux dans le discours* ; URL : <http://remacle.org> ; A. Séguy-Duclot, *Généalogie du Sublime, une tentative de synthèse entre Platon et Aristote*, Vrin, « Revue des sciences philosophiques et théologiques », 2004, tome 88 ; *Une expérience rhétorique : l'éloquence de la Révolution*, textes réunis par E. Négrel et J.-P. Sermain, Oxford, The Voltaire Foundation, 2002, résumé traduit sur : [www.cambridge.org](http://www.cambridge.org) ; P. Brasart, *L'éloquence révolutionnaire (1789-1794), appréciation critique et statut littéraire d'un délibératif moderne*, thèse doctorale, Université François Rabelais, 1992, résumé traduit sur : <https://www.persee.fr/>

502 Le ravissement au sens d'un transport: « Le but est de [...] 'ravir', de 'transporter'. Ou, comme le retraduit Longin en grec, de faire sortir l'auditeur hors de lui-même, ekstasis ».

F. Goyet, « Le pseudo-sublime de Longin », in *Etudes littéraires*, Université de Laval, p.108. URL : <https://doi.org/10.7202/500988ar>

« l'hyperbole »<sup>503</sup>, désignant ce qui en ces lieux excède. C'est une chose que l'on reconnaît dans la réalité des cas étudiés<sup>504</sup>, toutes urbanités clairement identifiables et même dans leurs « infortités ». On en retient cet élément de pensée : les communs auraient aujourd'hui tendance à s'établir sur un surplus, qui est un surplus d'image. De là différentes surenchères<sup>505</sup> qui font de ces morceaux d'urbanités des architectures bien « capitales » et au sens littéral : lieux de réunion des puissances décisionnaires et figures quasi personnifiées – dans l'ordre des emblèmes, disposant d'un nom et parfois d'un texte, associées à un nombre réduit d'images qui fonctionnent à la manière de sigles. Je veux dire aussi qu'elles sont « en tête » - premières dans les représentations et bien ancrées dans le « mental ». Cette façon de renoncer à structurer un tissu lâche ou composite en préférant y « faire » des « figures », a l'air d'être une démission de l'urbanisme : Paul Ardenne cite l'exemple de Bamako ou du Caire, des délégations faites en direction d'une architecture « vernaculaire » qui manifestent plus et moins qu'un renoncement des autorités à planifier les villes, et pas même une réaction subversive : mais des sortes de

---

503 P. Ardenne, *Terre habitée, Humain et urbain à l'ère de la mondialisation*, Archibooks le Gac + Sautereau éditeurs, 2005.

504 Paul Ardenne évoque le dôme du Millenium exorbité à Londres, le « panoptikon » publicitaire de Time Square et dans une sophistication moindre à Tokyo, le péremptoire immeuble Babinsky à Paris Saint-Ouen, le chantier débordant la ville à Bamako, la rénovation comme un exhaussement à la Havane (d'une partie de la ville relevée au-dessus ou à côté d'une autre), le rêve venant combler et à la manière d'un « trop-plein » les surfaces vides de Celebration en Floride, l'« insistance » (mot de P. Ardenne dans un chapitre intitulé « I want to be a city ») et la persuasion comme une façon de se faire voir à Dubai, un « quelconque » mais proliférant à Monterey, Mexico, Sao Paulo, la stratégie du « spotting » enfin à Miami ou comment surévaluer une accoutumance, puis le gigantisme bien maîtrisé de Pékin, l'affichage passant pour libéral aux sommets de Moscou, l'extraversion ou la fuite hors la ville aux Hamptons, etc.

505 Paul Ardenne revient ainsi sur le sens premier du « vulgaire » et qui a trait au commun des hommes et à propos du « dome of the millenium » : « réalisation à plein du programme de l'idéologie *vulgus*, toujours empathique, déclamatoire et porté à l'enflure » ; ailleurs certains « consensus » parviennent à s'incarner dans de nouveaux « condensateurs sociaux » (Ardenne reprend volontairement l'expression usitée à l'époque d'un constructivisme russe pour désigner ces lieux partagés mais pas moins contrôlés, en sus des espaces officiels) qui s'incarnent dans des formes laconiques et néanmoins monumentales (à propos de Babinsky).

compensations que l'on autorise aux usagers, ceux-là à qui on délègue le soin d'installer les conditions de leurs vies collectives. Il n'en est rien : les schémas proposés et même s'ils appellent d'autres imaginaires censés mieux nous correspondre, continuent de fonctionner à l'identique, en recourant à toute une « symbolique de la modernité »<sup>506</sup>. Alors, la substitution d'un lexique par un autre n'a pas produit jusque là d'effet différent, car c'est toujours la même façon d'envisager la « forme » qu'on rencontre, elle qui devrait se lire à la manière d'une « figure ». On aurait substitué seulement à une première rhétorique puissante, de ces « singularités quelconques » manifestées en différents mais répétés « sublimes de circonstance ». Je dois dire qu'on ne rencontrait pas ou si peu de ces « automatismes de la désignation somptuaire »<sup>507</sup> à l'époque d'un projet moderne qui s'était voulu universel, et dont les formes ont pu passer pour plus banales.

De ceci Michel Lussault a conscience, qui retrouve même le « banal de l'époque » dans ces « nouveaux genres de lieux », et qu'il estime être « des emblèmes du contemporain »<sup>508</sup>. Il ne s'agit pas du même banal pourtant, et le soutien affirmé du géographe en toute fin de son ouvrage et comme une conclusion, au contemporain plutôt qu'au moderne, est démonstratif: on n'y assume pas ce qui dans des formations moins remarquables passe pour une insuffisance. L'emploi qui est fait de la formule de « haut-lieu » à propos de Venise et sa place Saint Marc – pas le cadre même mais le mouvement permanent qui anime ce « site touristique

---

506 P. Ardenne, *Terre habitée, Humain et urbain à l'ère de la mondialisation*, Op. Cit., p. 10.

507 Pour les deux dernières expressions : P. Ardenne, Op. Cit., pp. 135-136.

508 La citation exacte est la suivante : « [...] j'en suis venu à penser que de nouveaux genres de lieux ponctuent et scandent l'espace terrestre ; ce sont des emblèmes du contemporain, où l'on peut découvrir le meilleur, le pire et surtout le banal de l'époque ».

M. Lussault, *Hyper-lieux, les nouvelles géographies politiques de la mondialisation*, Seuil, Paris, 2017, p. 16.

mondialisé »<sup>509</sup> - en précisant que le phénomène concerne « bien des espaces contemporains »<sup>510</sup>, me semble dire ceci : les densités plus fluctuantes mais pas moins puissantes qui se manifestent avec récurrences en certains endroits du monde, ne feraient rien moins que réactualiser un sublime, au temps des flux.

### **III. B. 2 contre-lieux, alter-lieux, tiers-lieux : des options limitées**

L'ouvrage de Michel Lussault évoque aussi des initiatives toutes autres et qu'il étudie avec peut-être encore plus de précision : ce sont ces « alter-lieux » et « contre-lieux »<sup>511</sup>, catégories parentes dans certains cas de ce qu'on appelle aujourd'hui dans leur traduction française des « tiers-lieux ». Le propos se détourne d'ailleurs progressivement des premières « mégastuctures » (aéroports, centres commerciaux, échangeurs ferroviaires évoqués dans une première partie qui couvre finalement, pas plus du tiers du livre), s'éloignant des espaces très contemporains d'une péri-urbanité pour se tourner vers ces tendances qui se veulent être des alternatives, et aussi récentes. Celles-ci n'en sont pas moins réactionnaires, qui se développent en réaction à la diffusion mondialisée des modèles, et dans cette réaction on observe la résurgence d'un local renommé par le géographe, « localisme ». On s'étonnerait alors de les voir appelés tous des « hyper-lieux », les uns tournés vers les transits et les autres vers des établissements plus « terriens », les uns motivés par la vitesse et les autres revendiquant une lenteur. C'est qu'ils s'intègrent pareillement dans une économie des flux, en continuant de tenir compte des situations et de leurs singularités : peut-être plus encore, ces infrastructures moins puissantes et caractérisées souvent par la frugalité des moyens, produites et motivées à leur corps

---

509 M. Lussault, Op. Cit., p. 13.

510 M. Lussault, Op. Cit., p. 15.

511 dans M. Lussault, Op. Cit.

défendant parfois par toutes les technologies liées aux déplacements – transports, déports et télécommunications. C'est pourquoi j'estime ces existants constituer un pan de la « critique » : laboratoires contributifs expérimentant à échelle 1 une économie locale destinée à essaimer, typologies hybrides voire instables qui ont en commun d'échapper aux catégories établies du lieu strictement public ou institutionnel, se voulant « ouvertes » mais indépendantes. Quelques-unes, pas toutes, se positionnent clairement du côté d'un environnement contemporain, dont elles profitent des technologies et des liaisons, dont elles apprécient les espaces moins pourvus : la « délocalisation » (consistant à s'extraire des centres urbains notamment) est une opportunité, pour des structures émergentes qui y rencontrent les conditions favorables à leur installation. On peut y voir une façon de réévaluer des environnements laissés en marge, de ceux qu'on a précédemment délaissés au profit des lieux institués, et dont certains correspondent aux équipements abordés par Marc Augé au titre des « non-lieux ».

Ray Oldenburg avait nommé ces alternatives des « Troisièmes lieux » et en avait produit une première analyse positive avant même les années 1990 : *The Great good place* date de 1989<sup>512</sup> et là encore, on peut s'étonner que Marc Augé n'en fasse pas état, eux qui pourraient correspondre à ces nouveaux « communs » établis à partir d'une échelle que l'on estime plus « humaine » et moins politique. A l'écart et de la maison et des aires dédiées à l'exercice de la profession, le « tiers-lieu » entre dans une représentation des espaces de vie à trois têtes et se substitue là encore au lieu public, pour proposer un autre modèle passant par du social et appuyé sur une éthique. On peine d'ailleurs à en proposer une définition stricte et on préfère en lister

---

512 R. Oldenburg, *The great good place : Cafes Coffee Shops, Bookstores, Bars, Hair Salons...*, Broché, 1999.

les exemples, tantôt « Coworking, fablabs, *Repair Cafés*, *Do it yourself*, recycleries, jardins partagés, collaboration, communautés, biens communs », dont « l’hybridité désoriente les édiles politiques »<sup>513</sup>. Ce qu’on a l’air d’y apprécier, c’est justement cette « indécision » qui en fait des espaces à priori peu protocolaires et qui passent pour « neutres » (c’est un terme présent dans la définition initiale<sup>514</sup>). Certaines configurations de l’échange ont l’air de pouvoir s’y réinventer. Je dis bien se « réinventer » car il n’est pas tout à fait certain qu’on n’en revienne pas encore ici à des schémas précédents. Les quelques ouvrages qui ont enquêté sur la réalité de ces structures dédiées trouvent des limites à ces modèles<sup>515</sup> : on constate qu’ils peinent à intégrer les éléments d’une « contre-culture » et sont vite récupérés par les pratiques dominantes ; on nuance aussi la réussite de ces entreprises à mettre en place des fonctionnements si différents, retrouvant ici ou là les réflexes assez banals d’indépendants profitant des services à disposition et peu enclins à s’écarter de leur spécialisation professionnelle. Au-delà des éventuelles déceptions de ces économies collaboratives, trois points m’intéressent plus précisément et dans lesquels je vois un déficit ou une « conformité », qui ne sont pas seulement circonstanciels : c’est qu’elles continuent de restaurer un espace historiquement dédié au politique ; qu’elles démontrent une fidélité au modèle civique ; qu’elles restent motivées par le rétablissement d’une économie essentiellement communautaire.

---

513 *Tiers-lieux, Travailler et entreprendre sur les territoires: espaces de coworkings, fablabs, hacklabs*, sous la direction de G. Krauss et D.-G. Tremblay, Presses universitaires de Rennes, Presses universitaires du Québec, 2019, p. 101.

514 R. Oldenburg, *The Great Good Place*, Op. Cit.

515 On a beaucoup travaillé ici, à partir de la publication précédemment citée : *Tiers-lieux, Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworking, fablabs, hacklabs...*, Op. Cit.

On fait des constats similaires en faisant une lecture critique des articles et données publiées par *La coopérative tiers-lieu(x)* ; URL : <https://coop.tierslieux.net/publications/> ou en parcourant *Makers, enquête sur les laboratoires du changement social*, sous la dir. de I. Berrebi-Hoffmann, M. Lallement et M.-C. Bureau, Seuil, 2018.



Les « tiers-lieux » étaient censés concerner pourtant des espaces dits de « coworkings » ou de communautés de travail (ECT), dégagés pour partie des juridictions : statutairement privés et dans lesquels les politiques locales interviennent au mieux par le biais de subventions. Lieu partagé autour d'une activité de production, ils restent malgré tout presque toujours tournés vers la construction d'une force politique d'opposition. Car même quand l'espace se veut rassembler un certain nombre de services, c'est toujours une action qui en motive la mise en place (redonner un poids à une économie de distribution locale contre d'autres politiques décisionnaires, par exemple), qui finit par se construire à partir du collectif (regroupement d'un public d'une même appartenance sociale et partageant des proximités idéologiques, trouvant dans le lieu le support d'une entreprise politique), qui émerge des parcours des utilisateurs et des fondateurs (on s'est penché en études sur ces « profils » et personnalités, souvent marquées « à gauche » et engagées dans une forme politisée du débat écologique<sup>516</sup>). Les formats sont pourtant multiples et l'ambition initiale correspond plutôt à ce qu'on appelle de la « mutualisation », soit la mise en commun de machines, de services, de données et de savoirs dont on se dessaisit auprès des autres. Mais dans ce renoncement là à la propriété, c'est encore et déjà une ambition politique qui se dessine. On les estime être des espaces de « controverses »<sup>517</sup> : indépendants des organismes de services sur lesquels ils auraient pu s'appuyer, montrant une résistance à se laisser récupérer par les politiques

---

516 *Tiers-lieux, Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworking, fablabs, kacklabs...*, Op. Cit.

Toute une première partie intitulée « Les espaces de coworking et les trajectoires sociales de leurs fondateurs et utilisateurs » retrace les parcours non linéaires de ces entrepreneurs indépendants et les raisons de leurs motivations. Le premier terrain étudié correspond à un projet « d'entrepreneuriat social » et concerne un « fondateur engagé dans des projets sociaux » qui revendique son appartenance plus ancienne à des mouvements étudiants de gauche et se dit marqué par ce bord politique (propos relevés page 27).

517 C. Liefoghe, « Créer des tiers-lieux en ville petite et moyenne : imaginaires collectifs et fabrique des politiques publiques », dans *Tiers-lieux, Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworking, fablabs, kacklabs...*, Op.Cit., p. 110.

publiques, ils en passent par un « faire » et contre les modalités classiques des discours<sup>518</sup>. On va jusqu'à les qualifier, ici ou là, d'« OPNI » soit des Objets Politiques Non Conformes. Pour cette raison Michel Lussault choisit de les renommer des « alter-lieux », et s'autorise à rapprocher dans un même ouvrage, des initiatives telles et d'autres « contre-lieux ». Ces appellations ont chacune leur pertinence, qui manifestent d'une façon plus évidente ce à quoi l'on tente de pallier, soit : un épuisement du modèle relationnel classique, incarné par l'espace civique. On y propose un espace d'action, en dépit, à côté, ou contre le lieu politique de l'institution. D'un certain point de vue donc, l'existence de ces « tiers-lieux » aurait pu permettre de tenir une position toute différente des dépréciations de Marc Augé : pas sans points communs aux « non-lieux » que l'anthropologue a pensé si peu appropriés à l'établissement de vies communes, ils en représentent une version comme « positivée ». J'y vois pour ma part une alternative moindre car en effet, s'y rétablissent en quelque sorte, les conditions traditionnellement moins établies d'une contestation – parfois d'une réaction - que bon nombre de sciences politiques estiment nécessaire à l'équilibre d'un social. Les confrontations qui finissent par s'y dérouler sont finalement assez communes, entre une institution et un contre-pouvoir socio-éthique : la première tentant de récupérer les forces d'action des collectivités locales qui peuvent servir de facteur de « relance » (labellisations et mise en place des conditions d'un encadrement<sup>519</sup>); les autres assumant en retour et bien volontiers, le rôle d'une « intermédiation » et d'une « repolitisation par le service ».

---

518 Christine Liefooghe cite en début de son article sur les « imaginaires collectifs et fabrique des politiques publiques », un exergue du wiki Movilab insistant sur le fait que « le tiers-lieux ne se définit pas par ce que l'on dit mais par ce que l'on en fait » ; dans *Tiers-lieux, Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworking, fablabs, kacklabs...*, Op.Cit., p. 93.

519 C'est une mission confiée en 2018 à la fondation *Travailler autrement* par le ministère de la Cohésion des territoires.

Le constat est partagé, par Michel Lussault encore, qui va jusqu'à sous-titrer une partie de son ouvrage « la politique retrouve ses lieux ». Il est fait référence aux « indignations » et autres militantismes installés à l'occasion d'une détresse, mais aussi, à ces espaces d'un commun organisé qui

« entendent porter la contestation de la mondialité capitaliste et même proposer de nouvelles formes spatiales de vie en commun fondées sur les vertus proclamées d'une localité en décalage avec l'ordre globalisé »<sup>520</sup>.

Il est question d'« alter-lieux » en recherche d'une « décroissance », de « contre-lieux » en refus de bon nombre d'équipements, et d'autres cas exempts à priori des régressions qui travaillent visiblement les premières typologies. On y trouve cette même rémanence du genre de l'action, dans des sites que l'on a l'air de dédier à de l'habiter ou à de la production :

« On retrouve alors la racine de la puissance politique de l'espace 'public', celui qui permet aux citoyens de se rassembler dans un endroit vidé au préalable de la contrainte de tout pouvoir institutionnel et / ou privé. L'acte inaugural d'occuper enlève à l'espace 'encampé' les signes des pouvoirs qu'on conteste et le transforme en lieu politique neuf ; la *force de l'installation y suffit*, point n'est besoin d'en rajouter, comme elle suffit à conférer à la multitude la capacité de jouer et de jouir du nouveau pouvoir que donne la présence *in situ*, d'individus regroupés ici et maintenant par leur seule volonté commune. On revivifie alors en pratique la mythologie de l'agora idéale, de la place où l'on cause »<sup>521</sup>.

---

520 M. Lussault, *Hyper-lieux, les nouvelles géographies politiques de la mondialisation*, Seuil, Paris, 2017, pp. 18-19.

521 M. Lussault, Op. Cit., p. 165.

Il n'est pas question seulement des ZAD, de ces « nouveaux enracinés » qui inscrivent leurs installations, quand bien même les dispositifs paraîtraient plus « légers », dans des formats ritualisés et des territoires définis, mais de toutes autres formules passant pour « évènementielles ». De celles-ci, on n'attend pas « une représentativité politique au sens classique du terme »<sup>522</sup> et qui s'établirait sur des symboles, mais on apprécie qu'elles marquent un territoire, en pratiquant ce que Michel Lussault appelle une « 'statique' situationnelle ». Ceci pervertit il me semble, les dynamiques initiales.

Michel Lussault classe certaines de ces « nouvelles formes spatiales de vie en commun fondées sur les vertus proclamées d'une localité en décalage avec l'ordre globalisé »<sup>523</sup> au rang des réactions « localistes ». Cela concerne pourtant la presque totalité des structures : celles consacrées à la production et à la marchandisation de denrées alimentaires, « pépinières d'entreprise » cherchant à valoriser les savoir-faire locaux, laboratoires technologiques placés dans les dit quartiers d'innovation aussi, arrimés aux ressources du territoire, ressortent de ce « localisme » en opposition relative aux « circuits » longs ou moins longs, d'approvisionnement et de distribution. Ça n'est pas un moindre paradoxe, pour des lieux alternatifs qui se sont appuyés sur des pratiques liées aux transmissions et se sont installés en sites « délocalisés » : mettant à disposition des technologies de l'internet et favorisés par les conditions d'un télétravail ; éloignés des sièges des entreprises mères, des directions, des locaux dédiés mais aussi, à distance des villes et pas tout à fait « à la campagne », accompagnant l'« essaimage » des structures. Sans jugements à priori sur le peu de contenu symbolique des périphéries et autres « creux » dans lesquels ils prennent place, en recherche d'un espace disponible et d'une certaine « technicité », on les

---

522 M. Lussault, Op. Cit., p. 169.

523 M. Lussault, Op. Cit., p. 19.

trouve facilement en zones industrielles et commerciales des petites et moyennes villes, passant pour « déqualifiées ». Toutes conditions qui semblaient bénéficier à l'indépendance des dispositifs. On aurait pu imaginer alors, un rapport plus inédit et moins binaire aux territoires, émancipé d'un urbain centralisé. C'est une autre chose que nous montre la chronologie des installations. Car même dans les cas les plus « innovants », d'espaces de travail résolument tournés vers une modernité que l'on dit « créative », les tiers-lieux pourraient être :

« une forme de territorialisation d'Internet, ou plutôt des lieux d'expérimentation de la création de ressources territoriales grâce à des technologies numériques souvent considérées comme a-spatiales »<sup>524</sup>.

Les rapports au « mobile » et au « local » en effet, recouvrent bon nombre d'ambiguïtés et qui s'expliquent déjà ainsi : on retrouve dans cette tournure apparente des instances entrepreneuriales vers les territoires d'une périphérie, les mêmes intentions qui motivent les politiques dite de « décentralisation » – soit attirer une main d'œuvre compétente en région afin de développer un maillage territorial équilibré. Le phénomène d'irrigation on le constate, permet de régulariser les flux de circulation vers ce qui continue d'être « les espaces récepteurs » à savoir « le cœur des métropoles »<sup>525</sup>. La chose est patente si l'on observe le développement principalement nord-américain, des « edge cities » et autres « quartiers de l'innovation ». L'aménagement de ces secteurs devient une occasion pour les agents de la planification, de « requalifier » des territoires que l'on estime mal ou insuffisamment liés ; on comprend : que l'on tente ainsi de lier mieux aux centres

---

524 *Tiers-lieux, Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworking, fablabs, kacklabs...*, sous la dir. de G. Krauss et D.-G. Tremblay, Op. Cit., p. 105.

525 *Tiers-lieux, Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworking, fablabs, kacklabs...*, Op. Cit., p. 99.

décisionnaires valant comme modèles pour toutes urbanités. Sont pris en exemple deux quartiers de Chicago et Vancouver qui,

« souffrent de sérieux problèmes d'enclavement en raison des emprises ferroviaires et autoroutières. Les espaces publics y étant rares et de faible qualité, il importe de profiter du processus de développement pour rétablir la trame de rues et connexions avec les quartiers environnants, et pour créer de nouveaux espaces publics de qualité »<sup>526</sup>.

Dans les cas européens, les friches industrielles constituent de ces sites privilégiés : zones anciennement dédiées à la production et mises au ban de la ville traditionnelle, elles deviennent de nouvelles centralités, rarement très éloignées des secteurs historiques et réaménagées selon les critères citadins (les tiers-lieu y côtoient des espaces culturels, des annexes des institutions, et tout le lot des activités de loisirs et de marchandisation habituels). Les tiers-lieux donc, s'éloignent peu, ou en retournent aux centres-villes et centres d'affaire. Et l'on observe ce revers : ils appuient le rétablissement d'un modèle citadin et centré qu'ils semblaient pouvoir disperser.

Alors, c'est à toute une série de retournements que l'on assiste, car on finit par revenir aux modèles qu'on voulait discuter : tournés vers le contemporain quand on met en place certains moyens technologiques, mais attachés à des antécédents dans la façon dont on envisage un collectif plus rassurant. C'est ainsi qu'on peut interpréter la volonté de « re-civiliser » des lieux de passage pour en faire les « lieux d'une socialisation », revendiquée autant par les politiques publiques que par les initiateurs des tiers-lieux mêmes. Les espaces de *coworking* en effet, sont de plus en

---

526 *Tiers-lieux, Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworking, fablabs, kacklabs...*, Op. Cit., p. 133.

plus souvent intégrés à des programmes mixtes destinés à animer des zones résidentielles, en place ou à côté d'un commerce dévoué à la « vie sociale » du quartier. Le social y deviendrait presque, une aspiration, et les « coworkers » sont en demande de ces sortes d'interactions<sup>527</sup>. La collaboration de nature « professionnelle » passe d'ailleurs presque pour un prétexte, et elle est rarement effective<sup>528</sup> : les échanges concernent des contenus tous autres capables d'amener de la « convivialité »<sup>529</sup>, que l'on dit « amicaux, portant souvent sur des thèmes généraux ou transversaux »<sup>530</sup>. L'ambition sociale est celle-ci : on serait en recherche d'échanges effectivement différents de ce qui est proposé en termes d'encadrement de la vie collective dans les structures dédiées, et pouvant théoriquement se développer en dehors des catégories socioprofessionnelles établies. D'où la préférence montrée pour des formules de *co-conception*, *co-design*, *intelligence collaborative* et autres *ateliers participatifs*<sup>531</sup>, qui permettraient l'épanouissement de contacts basés sur le « faire ensemble ». D'où l'acceptation aussi, de certaines marginalités (est évoqué le cas des *hackerspaces*, « a social place for anti-social people », ou « lieu de socialisation pour des individus par ailleurs peu à l'aise pour s'exprimer et évoluer en

---

527 On remarque que « les espaces collaboratifs de travail sont autant des lieux physiques que des configurations sociales » ; et aussi : « les coworkers sont en grande majorité demandeurs d'interaction sociale ».

*Tiers-lieux, Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworking, fablabs, kacklabs...*, Op. Cit., p. 63 puis p. 146.

528 On constate que la majorité des projets engagés sont des projets personnels, « la fréquentation des tiers-lieux ne semblant pas favoriser l'émergence de collaborations concrètes ».

*Tiers-lieux, Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworking, fablabs, kacklabs...*, sous la direction de G. Krauss et D.-G. Tremblay, Op. Cit., p. 10.

529 Op. Cit., p.37.

530 Op. Cit., p.36.

531 « Le cadre des usages, imaginé ou en cours d'expérimentation, arrive en second temps, comme une accroche pour attirer le chaland : la convivialité, le partage d'expérience, le soutien mutuel, la découverte de nouveaux outils, l'épanouissement et la fin du sentiment de solitude ». Op. Cit., p. 107.

société »<sup>532</sup>). Les études parviennent pourtant à ce même constat : dans les faits, les « croisements » ont rarement lieu, et on pourrait même trouver en plusieurs endroits les manifestations d'un repli. L'« homogénéité » des publics, la « quête de l'entre-soi », les « pratiques du repli », un « discours de défiance »<sup>533</sup>, sont évoqués parfois à propos de ces nouveaux lieux d'échange qui réunissent in fine « des professionnels partageant des valeurs, expertises et intérêts communs »<sup>534</sup>. Alors on se trouve rattrapé par des élans communautaires, qui n'ont plus grand-chose avec l'ouverture initiale. Les accès en deviennent d'ailleurs contraints : techniquement par des procédures d'admission, insidieusement par toutes sortes de codes et d'appartenances, comme il est dit<sup>535</sup>.

Ce qui m'intéresse ici, une fois de plus, ce ne sont pas tant les dévoiements d'une intention de départ, que ce qui travaille l'intention même : soit une volonté de retourner aux conditions d'un social dans lequel nous nous trouverions liés, aux uns et aux autres, et aux territoires. Et c'est une revendication partagée par bon nombre de ces structures qui se veulent aussi ou d'abord, des « entrepreneurs de communauté »<sup>536</sup>, que de pallier à ce qui est vécu comme un déficit, et de lui porter une assistance. D'une part, on n'y trouve pas la « neutralité » dont parle Ray

---

532 F. Ferchaud, « Le cas de fablabs et de hackers en France et en Belgique », dans *Tiers-lieux, Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworking, fablabs, kacklabs...*, Op. Cit., p. 177.

533 Toutes choses notées page 179.

534 Op. Cit., p. 115.

535 On résume ainsi les conclusions de l'étude, dès l'introduction en page 14.

536 C. Marinos et G. Baudelle, « L'émergence des tiers-lieux hors métropole en Bretagne : une lecture par les profils et trajectoires de leur fondateur », dans *Tiers-lieux, Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworking, fablabs, kacklabs...*, Op. Cit., p. 58.

Le cas cité de la Cantine numérique à Quimper, a vu se rassembler d'abord dans un bar, des individus liés par un réseau de contact et à partir d'un blog répertoriant les « événements » de la région, avant l'ouverture d'un tiers-lieu attribué qui a permis d'« ancrer » le groupe.



Oldenburg ; d'autre part, c'est un rapport au lieu tout à fait traditionnel qui se trouve réengagé : car le social dont il est question doit se réaliser et rayonner à l'échelle locale, « celle de la ville, du quartier ou du village »<sup>537</sup>. La contribution citée à plusieurs reprises ici et sous-titrée avec justesse « Travailler et entreprendre sur les territoires », amène ceci de nouveau qu'elle met en évidence un mouvement, depuis des structures initialement favorables aux transmissions à grande échelle, vite retournées vers des implantations locales. Et çà n'est pas le résultat, seulement, d'un recouvrement pas des politiques publiques cherchant à motiver des ressources locales<sup>538</sup>. La formule « d'encastrement social » revient à plusieurs reprises, pour désigner les efforts mis en place ou les filiations existantes entre les fondateurs, organisateurs, utilisateurs, et des structures géographiquement stabilisées. D'emblée, les tiers-lieux s'appuient sur les contacts régionaux pour mener à bien leur projet, et devenir le « lieu de territorialisation des engagements citoyens »<sup>539</sup>. L'ambition revendiquée en plusieurs endroits est de « faire territoire », en « cré[ant] des liens avec le tissu socio-économique local »<sup>540</sup> et aussi, en recréant presque, des tribus.

Il ne s'agit pas là seulement de considérations sociologiques : cette solidarité finalement très organisée – nécessitant gestionnaires et animateurs - qui regagne des modèles traditionnels, s'accompagne de « compétences spatiales »<sup>541</sup>. C'est plus d'une moitié de son ouvrage que Michel Lussault consacre à ces cas là, et dans

---

537 *Tiers-lieux, Travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworking, fablabs, kacklabs...*, Op. Cit., p. 64.

538 Les tiers-lieux sont considérés comme « des figures territoriales du développement économique ». Op. Cit., p. 63.

539 Op. Cit., p. 110.

540 A propos de la Cité de Chantier, Op. Cit., p. 87.

541 M. Lussault, *Hyper-lieux, les nouvelles géographies politiques de la mondialisation*, Op. Cit., p. 177.

lesquels le géographe voit « toute une société politique se dessiner »<sup>542</sup>. Le dernier mot n'est pas seulement une image, c'est-à-dire que cela produit du dessin, des formes et des partitions d'espaces, et dont on peut lister les termes soit : le refus de « l'illimitation (péri)urbaine » dans la volonté de matérialiser la séparation entre la ville et son « entour » ; la prédilection pour la petite échelle qui est celle des communautés locales ; le refus de la mobilité inconciliable avec ce qui ferait la force de la mobilisation « localiste » ; l'attachement à des valeurs pour partie fabriquées telles que « l'authenticité »<sup>543</sup> aussi:

« Un collectif s'approprie ainsi de l'intérieur de la zone, devenu un 'en-commun' par le marquage de frontière, mesure mieux les enjeux de sa défense. On retrouve là la performativité de tous les actes qui tracent des limites, dont regorge par exemple la mythologie classique »<sup>544</sup>.

On ne peut que souligner à quel point il s'agit là de réflexes anti-urbains et si peu modernes, dans lesquels on « tente[nt] d'inventer une nouvelle manière d'exister contre la métropole »<sup>545</sup>. Et on n'y retrouve plus tant d'alternatives aux configurations traditionnelles d'un lieu, qui redevient de ceux que Marc Augé appelle « anthropologiques ». Ceux-là se veulent « relationnels » et demandent du « lien »,

---

542 La description des éléments « formels » qui supportent la mise en espace d'une organisation encore politique (et ne va pas sans reprendre les éléments d'une mythologie), débute autour de la page 205.

543 On trouve le mot chez Michel Lussault p. 229.

544 M. Lussault, *Hyper-lieux, les nouvelles géographies politiques de la mondialisation*, Op. Cit., p. 205.

545 M. Lussault, Op. Cit., p. 231.

On lit à la même page, à propos des ZAD : « Les ZAD ainsi que les tentatives équivalentes proposent moins une alternative qu'une inversion : une *vision divergente, anti-urbaine, de l'écoumène* et de la co-habitation, de l'évolution possible des sociétés humaines et des réglementations politiques ».

apparemment essentiels aux vies « humaines »<sup>546</sup>. On va même jusqu'à parler de « nouveau lieu »<sup>547</sup>, et dans les écrits qui soutiennent cette tendance sans ciller c'est une chose valorisante.

Je trouve dans les propositions citées ci-avant et le projet dans lequel Bernard Stiegler se trouve impliqué, intitulé « Plaine commune », des ressemblances et les mêmes limites ou presque. On présente celui-ci comme une alternative pour le monde actuel et d'une façon suffisamment explicite, c'est une autre économie, non plus impérative mais contributive, capable de produire des « capacitations » (de mettre en capacité de), à destination d'un bien public, qui s'y expérimente. Celle-ci procède depuis un échelon local promu à rayonner : d'où le principe du « laboratoire » et du territoire expérimental des neuf communes gravitant autour de la Plaine Saint-Denis. Le choix de cette péri-métropole, dont les urbanités sont dites « hybrides » – zone industrielle et de logements qui se « réinvente » en ville -, offrant des étendues parfois vagues – logique de secteurs laissant une place importante aux voiries, occupation du foncier un peu lâche -, me semble tout à fait signifiant de tendances très actuelles en matière d'éco-politique des espaces. Si on met de côté le détail des moyens envisagés (l'idée d'un revenu contributif par exemple), on doit souligner pourtant la nature du projet, qui est d'ordre « politico-économique »<sup>548</sup>, soit d'une économie encore réglée par des instances qui même réformées, restent d'un ordre politique.

---

546 Michel Lussault cite Thierry Paquot et son ambition de « redonner de 'l'humain' », argument d'une « échelle humaine » qu'il a l'air de moins soutenir page 225.

547 M. Lussault, *Hyper-lieux, les nouvelles géographies politiques de la mondialisation*, Op. Cit., p. 115.

548 On trouve l'ensemble des expressions restituées dans ce paragraphe entre guillemets, dans une interview donnée par Bernard Stiegler. URL : <https://theconversation.com/conversation-avec-bernard-stiegler-faire-de-plaine-commune-en-seine-saint-denis-le-premier-territoire-contributif-de-france-65931>

Cela tient en partie à l'appréciation d'une culture de la provenance plutôt que de l'avance<sup>549</sup>, servie par des organes de diffusion et supportée par ce que Bernard Stiegler appelle des « plateformes ». Le terme sied bien à priori aux infrastructures évoquées ici – moins que des structures et juste des supports - dont la fonction non exclusive mais principale est de synthétiser – et pas « disrupter » - des particularités et des individualités partagées au-delà d'elles-mêmes. Et là encore, le terme est choisi avec précision : relatif aux idées, objectifs et revendications si ce n'est d'un parti, au moins d'un groupe. Alors ces « plateformes » sur lesquelles les expériences « s'externalisent », on peine à les envisager autrement que motivées voire gouvernées par des instances. Stiegler lui-même les dit essentiellement religieuses ou politiques, c'est une tendance présente dans les écrits du philosophe et que je lis encore ici, dans ce paragraphe résumant les mécanismes de l'échange culturel :

« Il s'agit toujours de savoir-vivre comme tel ou tel : comme un Italien, comme un Égyptien, comme un Japonais, selon l'époque et le lieu où l'on naît et connaît. [...] Une culture participe plus ou moins avec les autres cultures à cultiver les *champs transculturels formant les savoirs humains* – au-delà des *savoir-vivre* particuliers, qui relèvent des 'particularismes' et des idiomaticités locales. Sont transculturels en ce sens les *savoir-faire* constituant des corporations (au-delà des localités, et l'art est déjà là), et les *savoirs conceptuels, formels et spirituels* formant des académies, collèges, écoles, confréries, églises et toutes formes d'*ecclesia* comme communautés politiques et/ou religieuses – de la *polis* à la synagogue et à l'Oumma, en passant par toutes formes de pouvoirs

---

549 Les cultures de la provenance seraient « locales », tandis que les cultures de l'avance relèveraient d'une hégémonie calculée ; dans B. Stiegler, *Dans la disruption, comment ne pas devenir fou ?*, éd. Les liens qui libèrent, 2016.

et d'institutions par où la diversité des systèmes sociaux se synthétise en se localisant aussi bien qu'en se déterritorialisant »<sup>550</sup>.

S'affirme là une parenté, entre des entités de natures et d'échelles différentes, dont la destination reste la même, et qui consiste à proposer des gouvernances, « institutions » ou « systèmes » selon les termes mêmes du philosophe qui n'y voit pas un mal.

Certes l'approche est tout sauf réactionnaire, mais elle me conduit au constat suivant : si les cas étudiés en situations, ne semblent pas fidèles aux ambitions intellectuelles précédemment exposées, il ne s'agit pas là seulement d'un écart entre une pensée et une pratique (les développements les plus théoriques proposés par Bernard Stiegler n'ont pas tant peiné à s'incarner dans des projets tout à fait réalistes et « Plaine commune » se revendique comme relevant de la « recherche-action ») ; ceci ne témoigne pas non plus ou seulement, des difficultés qu'aurait une pensée à se réaliser en situations. J'y vois plutôt ce que j'estime être un « défaut » dans le positionnement. Il ne s'agit pas là d'une critique portée au propos de Bernard Stiegler et d'autres, et je ne constate pas un déficit dans la position intellectuelle – celle-ci se trouve très affirmée. L'intention même est louable, qui consiste à favoriser un partage des intelligences dans la mise en place d'un « territoire apprenant contributif ». Mais précisément, on n'y trouve pas de troisième voie, et on en revient presque malgré soi à des régimes comme antérieurs et que l'on voudrait maintenir. S'y manifeste en effet quelque chose comme une sauvegarde : fidélité au genre de l'action comme ce qui nous rassemble ici, confiance dans l'instance politique et ses capacités à se renouveler dans des modèles co-élaborés ailleurs, appréciation d'une « qualité

---

550 B. Stiegler, Op. cit., p. 129.

humaine » retrouvée dans des microstructures qui continuent de nous rassembler, même dé-placées. Dans le secours que ce type d'initiatives aurait pu apporter aux dits « non-lieux » alors, on pourrait être déçu ; car on y perd quelques choses qui en font de mon point de vue, une qualité peu éditée.

Les éléments d'un débat théorique ne manquent pas donc, et celui-ci ne porte pas que sur des formules. Philosophes, théoriciens, géographes et architectes mêmes, ont tenté d'inventer ou de ressourcer un lexique, plus proche des réalités concrètes que d'autres représentations en partie idéalisées et pour cela, pas moins imagé. Ces images ont accompagné des formes et des projets bref, motivé des modèles, dont on a dit les limites voire les retournements : on a cité des cas de « tiers-lieux » renouant trop souvent avec des logiques communautaristes d'une part ; l'attachement à un « haut-lieu » ailleurs, résonne avec une appréciation finalement traditionnelle du lieu comme une figure émergente. Dans l'une et l'autre tendance, il s'agit toujours d'un social basé sur le rassemblement : d'une assemblée qui pointe dans les environnements dilués des réseaux diffus, des transports et des communications, et quand bien même celle-ci se déroulerait dans des centres « non-urbains » ; d'une préférence pour une politique moins institutionnelle capable d'ajuster le monde technologique des excès. Ces cas parviendraient à réunir sans déconnecter, et ne correspondent de ce point de vue à aucun repli. Ils caractérisent néanmoins un contemporain essentiellement rénovateur. Je veux dire par là qu'ils contribuent à raviver des formules passées, plus qu'ils n'ont « re-formé » les environnements.

C'est qu'on y manifeste, justement, un soutien à un « contemporain » et plus rarement à un « moderne » : un contemporain qui, sans qu'on s'en rende bien compte, rejoint des modèles qu'on peut penser fatigués, envisageant un sauvetage des environnements actuels par l'action ou par le recouvrement d'un social, seulement. Autre chose fait la singularité et si j'ose dire, la « modernité » des dits

« non-lieux », qui ne correspondent pas aux traditions communautaires ou classiquement civiques, et de raison. S’y développe un social plus lâche et par là-même moins contraint, qui ne réclame aucune sollicitation et qu’on pourrait voir se soustraire aux instances.

### **III. C. Les Non-lieux d’une « surmodernité » : relectures**

La publication de Marc Augé date (l’ouvrage a aujourd’hui presque 30 ans), et elle continue manifestement de motiver des débats. Je veux dire précisément qu’on continue à se débattre, avec une thèse qui nous trouble et qu’on ne parvient pas tout à fait à contredire. Cela tient à plusieurs choses : à la forme même que prend le texte de Marc Augé déjà, dont la structure est tout à fait claire mais les attaques comme « biaisées » ; à la concentration et de trop, des antithèses et contre-propositions sur la question d’un social qui existe peut-être suffisamment. Celles-ci, qui appartiennent aux domaines de la géographie, de la sociologie ou de la philosophie et plus rarement aux disciplines impliquées directement dans la mise en forme des infrastructures, ont le tort de voir dans la « politisation » des environnements la seule issue, et passent à côté d’autres capacités que je dirais pour ma part « sensibles », des capacités finalement mieux saisies dans des textes à teneur littéraire<sup>551</sup>. C’est qu’on ne parvient

---

551 J’ai cité François Bon ou Jean-Marie Le Clézio plus tôt dans les développements, on peut penser aussi à Annie Ernaux, et à partir de ces quelques exemples, je peux dire que rien ne déplaît, loin s’en faut, dans des environnements tels, à toute une production littéraire et poétique tournée vers des formulations moins lyriques.

pas tout à fait à appréhender ce qui fait la singularité d'une expérience – et c'est une limite des discours argumentatifs en général. De mon point de vue, on a trop peu analysé aussi, d'autres faits qui paraissent et qui importent dans la thèse telle que présentée par Marc Augé, du rapport à une modernité historique – et là c'est un manque dans les argumentaires.

La critique que rencontre la thèse des non-lieux en passe beaucoup par des jeux sur ou avec la formule on l'a vu, et j'y vois au moins une explication : la description qu'en propose Marc Augé n'est pas si nette et surtout, relativement peu développée. Les parties concernées par les non-lieux proprement dits ne couvrent qu'un nombre limité de pages, et l'anthropologue laisse finalement le lecteur un peu démuné, le contraignant à une double déconstruction : de ce que le non-lieu n'est pas pour comprendre seulement là où il faillit. Michel Lussault fait cet effort d'analyse, qui produit des citations précises de Marc Augé, ceci pour le contrer. A propos des aéroports donc : « Marc Augé les dressa en emblèmes de la surmodernité qu'il voulait appréhender » ; et de résumer la dite thèse avant de convenir :

« Un tel propos n'est pas sans intérêt ni pertinence, mais procède d'une réduction de l'approche de l'habitation, doublée d'une incapacité à saisir la mobilité comme une expérience sociale, spatiale et temporelle complète, car on la rabat sur un simple usage passif, surdéterminé par l'impératif du déplacement »<sup>1</sup>.

Dans cet extrait, trois points essentiels sont énoncés et qui correspondent assez précisément à la « relecture » que je propose du livre. Le géographe déjà, a l'air d'estimer les dits non-lieux « habitables » et même accueillants. Il ne voit pas aussi, la vitesse ou les mobilités comme les manifestations d'une option de l'échappement, mais on les croit capables de motiver un autre social. Enfin, il saisit la façon dont Marc Augé mésestime la dimension « fonctionnelle » de ces équipements : pas que l'anthropologue la sous-estime au contraire, mais qu'il la condamne comme la cause et le symptôme d'un moins d'humanité. Michel Lussault amène nombre de nuances



qui ne ternissent pas la force du propos : qu'on doit constater à quel point ces structures marquantes vident en contrepartie d'autres péri-urbanités moins signalées ; que nous ne pourrions apprécier ces espaces évidemment sociaux, qu'avec « ambivalence »<sup>2</sup>. Pourtant, ce qui passe pour des insuffisances et parfois des nuisances et dans lesquelles j'aurais une facilité à voir, une positive « insignifiance »<sup>552</sup>, Michel Lussault ne les assume pas tout à fait, qu'il voudrait voir complétée ou augmentée, d'une envergure politique notamment.

Ce qu'on résiste à admettre tout à fait ici, c'est la modernité que je vois dans les dits non-lieux, qui en passe par un vide d'une certaine sorte et d'autres relâchements. Cette question là n'est d'ailleurs pas débattue ou si peu et pourtant elle paraît dans l'ouvrage initial, pas frontalement mais en plusieurs moments : dans les descriptions d'un moderne qui passe pour « désincarné », abstrait et développant des automatismes ; manquant d'images aussi. Michel Lussault prend lui le parti de soutenir en fin de développement et d'une façon conclusive, un « contemporain » dont la spécificité ne tient à aucun fait daté, mais à cette nécessité que nous rencontrerions aujourd'hui, de « co-habiter » et en grand nombre (le géographe propose le mot d'une « synchorisation »<sup>2</sup>). Ce contemporain là est décrit comme un actuel tout à fait déterminé, et distinctement d'une modernité historique que l'on passe sous silence. Ceci se veut être une singularité de la thèse en géographie ; j'y vois pour ma part le symptôme d'une difficulté plus générale à admettre la « modernité » de l'époque. Car chez Bernard Stiegler autant et plus, le moderne n'est jamais une revendication et même, se trouve compromis dans quelque projet tragiquement entropique. Sont liés dans une même mécanique : le comptage infini, la

---

552 Je veux dire par là qu'on peut y apprécier un « moins » de significations ou de symbolique, qui déchargerait les lieux.

mesure portée à l'ensemble du globe, la colonisation progressive de la totalité des terres, et l'ambition universaliste justifiée par ces comptes et ces décomptes qui excluraient la part du rêve. Des « temps modernes » rationnels donc, et si l'on suit Stiegler : pas moins déraisonnables dans leur propension à anticiper leur(s) fin(s).

Dans le débat qui nous confronte à Marc Augé, on aurait intérêt il me semble, à s'appuyer sur une modernité historique et à soutenir qu'elle est d'époque. Sur un plan strictement tactique déjà, car l'anthropologue emploie lui ce détour qui consiste à rendre des modèles intemporels et dispensés de s'effectuer, même. C'est l'orientation de la relecture proposée ci-après, et ce pourquoi elle me semble nécessaire.

### **III. C. 1 un plaidoyer pour une anthropologie intemporelle**

Quant à la façon dont les contreparties se positionnent, on l'a compris, j'émets une réserve ; quand à l'interprétation que l'on a du texte de Marc Augé pareillement. Car en effet, bon nombre des arguments mis en avant par les critiques, même les plus pointues, qui se sont confrontées plus ou moins frontalement à l'ouvrage, sont comme sapées ou partiellement désamorçées dans le livre même. Je pense par exemple au retour que fait Michel Lussault sur l'idée d'une globalisation bien moins homogène qu'il n'y paraîtrait : on trouve déjà dans les *Non-lieux*, une modération prudente de la thèse, qui dit envisager le « lieu » et le « non-lieu » comme deux polarités ne s'excluant pas strictement<sup>553</sup> : alors les contre-exemples

---

553 « Ajoutons qu'il en est évidemment du non-lieu comme du lieu ; il n'existe jamais sous une forme pure ; des lieux s'y recomposent ; des relations s'y reconstituent ».

sont comme invalidés. Et Marc Augé multiplie ces sortes de vigilances, qui neutralisent par avance les arguments qu'on pourrait lui opposer. Du coup, les différences entre thèse et antithèses deviennent ténues, et on peut être troublé à la relecture par la proximité des constats et des analyses. Ainsi, les typologies évoquées par l'anthropologue sont exactement les mêmes, installations éphémères et logiques du campement comprises, que les catégories rassemblées sous le titre des hyperlieux par l'autre géographe<sup>554</sup>. On trouve des différences d'appréciations au plus : là où Michel Lussault voit une intensité positive, propice au partage d'une expérience essentiellement spatiale, Marc Augé observe des actualités excessives et saturées, dans lesquelles la densité ne suffit pas à faire un collectif. Pareillement, quand Bernard Stiegler appelle le retour salutaire d'une éco-politique, Marc Augé envisage lui, l'échec historique d'utopies politiques dépassées<sup>555</sup>. Reste une singularité trop peu analysée dans l'ouvrage sur les non-lieux : c'est d'être une entrée anthropologique, qui se veut plus pertinente que l'étude sociologique. Le contenu en effet, n'est pas exactement à charge mais en soutien d'une anthropologie, celle-ci devant trouver les moyens de s'appliquer au monde actuel. C'est une position qui n'est pas sans

---

M. Augé, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Seuil, 1992, p. 101.

554 On trouve déjà dans le texte de Marc Augé bon nombre des thématiques retraitées par la suite par Michel Lussault : « Les non-lieux, ce sont aussi bien les installations nécessaires à la circulation des personnes et des biens (voies rapides, échangeurs, aéroports) que les moyens de transport eux-mêmes ou les grands centres commerciaux, ou encore les camps de transit prolongé où sont parqués les réfugiés de la planète. Car nous vivons une époque, sous cet aspect, aussi, paradoxale : au moment même où l'unité de l'espace terrestre devient pensable et où se renforcent les grands réseaux multinationaux, s'amplifie la clameur des particularismes ; de ceux qui veulent rester seuls chez eux ou de ceux qui veulent retrouver une patrie, comme si le conservatisme des uns et le messianisme des autres étaient condamnés à parler le même langage : celui de la terre et des racines ».

M. Augé, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Op. Cit., p. 48

555 C'est-à-dire « obsolètes » ou « prises de vitesse ». Ce sont les derniers propos analytiques de l'ouvrage : « l'extension des non-lieux (...) a déjà pris de vitesse la réflexion des politiques qui se demandent de plus en plus où ils vont que parce qu'ils savent de moins en moins où ils sont ». M. Augé, Op. Cit., p. 144.

conséquences et qui conduit l'auteur à des conclusions qui me semblent erronées quand au moderne et aux façons dont nous devrions vivre les espaces qui nous environnent. Pourtant de ce discours il faut bien en saisir les nuances, pour en déconstruire la thèse avec plus de justesse.

La démonstration a l'air de servir un propos général dans lequel les espaces actuels se trouveraient privés d'une compétence essentielle pour l'anthropologie : celle de proposer des communs. Et Marc Augé conclue bien l'ouvrage sur une formule évoquant la difficulté de mettre en place une « ethnologie de la solitude »<sup>556</sup>. Les développements en passent par plusieurs moments remarquables comme la caractérisation en trois points d'une époque « surmoderne » dans laquelle se manifestent trois types d'excès :

- *l'excès dans le temps*, qui correspond à une surcharge d'évènements ; dans cette disposition à densifier, L'Histoire céderait à la forme non-hiérarchisée et non-sélective de l'information ;
- *l'excès d'espace*, qui accompagne le rétrécissement des vécus et des représentations – la Terre diminuée depuis les vues interstellaires, les distances effacées par la progression des liaisons, l'intrusion dans les espaces intimes d'un (faussement) lointain ;
- *l'excès d'individu*, dans des environnements saturés par les présences, mais desquels disparaissent les communautés.

---

556 C'est la formule conclusive de l'ouvrage : « Il y aura donc place demain, il y a peut-être déjà place aujourd'hui, malgré la contradiction apparente des termes, pour une ethnologie de la solitude ». M. Augé, Op. Cit., p. 150.

Cette « surmodernité » donc, est relative à un phénomène généralisé de « surabondance » générant autant d'« interdépendances » (les termes sont employés à plusieurs reprises<sup>557</sup>). S'articulent ici différents points pouvant supporter des débats et sur lesquels nous sommes déjà revenus : il est fait référence à ce que des technologies fait lien et manque d'une distance, et on retrouve quelques éléments de la thèse précédemment évoquée de Bernard Stiegler. Est développée la dimension d'un social disparaissant, qui reste l'axe central de la démonstration et auquel Michel Lussault a opposé une densité constitutive des actualités. D'autres notions comme les mobilités ou les transmissions restent peu étudiées, ou pas pour elles-mêmes : au plus comme les facteurs d'un rétrécissement de l'espace, au même titre que l'allongement de la durée de vie devrait accroître l'*excès de temps*. Dans tout ceci, la critique existe mais ne pointe pas si franchement, et j'aurais même tendance à voir dans l'ouvrage une assistance plus qu'un réquisitoire. On peut lire en effet, dans ce qui est construit comme une démonstration, un appui confirmé aux sciences de l'homme plus que le regret d'un social en déshérence. La structure de l'ouvrage est de ce point de vue signifiante : prologue et épilogue encadrent un développement en trois temps ; deux premières parties sont consacrées à ces disciplines là, de l'anthropologie et de l'ethnologie – évaluées dans leurs tendances, leurs acteurs et leurs histoires –, quand la question des non-lieux n'est abordée qu'en troisième et dernier chapitre. L'essentiel du débat porte donc sur la question d'une anthropologie du contemporain, et la caractérisation d'une actualité en trois points reste pour l'auteur une occasion de déterminer les facteurs perturbants pour sa discipline. Consécutivement, il pourra en dégager les possibles et les avenir, en termes d'objets et de méthodes. Dans cette démarche, la première partie intitulée « le proche et l'ailleurs » a plus qu'une importance. La stratégie me semble consister en ceci :

---

557 On trouve « surabondance » dans les pages 40 et 41 et « interdépendance » en page 40.

comparer les compétences des différentes « sciences humaines » pour dégager ce qui de l'approche anthropologique reste le plus à même de s'adapter à des actualités « surmodernes ». Il convient de préciser ici l'ambition du propos – du mien et de celui de Marc Augé : il ne s'agit pas d'insister sur ce qui passerait pour une querelle de chapelles, Marc Augé nous invite bien à penser les fonctionnements et les configurations des environnements actuels. Et si ce n'est pas tant leurs « qualités » qui intéressent l'auteur, leur responsabilité s'y trouve comme engagée, eux qui conditionnent très directement les façons de vivre ensemble.

Dans cette première partie donc, l'auteur souligne des malentendus – qu'il n'y a jamais eu d'anthropologie du lointain, en temps ou en espace, tant la discipline rend compte et d'une façon immédiate, d'un contenu dans le moment même de son énonciation -, revient sur des présupposés peu fondés – d'une anthropologie du contemporain qui, contrairement au temps disparu de l'ethnologie coloniale, n'aurait pas choisi « positivement » son objet d'étude -, signale les faux problèmes – d'un objet d'étude qui, contrairement aux traditions populaires, ne serait plus suffisamment continu, cette « complication » là ne devant pas freiner le scientifique. Les supposés toujours retournés, manifestent néanmoins la difficulté que rencontre l'auteur à faire concorder les domaines de connaissance qui le motivent, à l'époque : pour des raisons d'épistémologie de la discipline en somme. Dans ce premier temps alors, il s'applique à exhausser l'anthropologie contemporaine comme restant plus prometteuse, que d'autres sciences moins compétentes dans un contexte de « surmodernité ». Là, Marc Augé fait mine de voir un problème : je remarque en effet l'absence de critique frontale dans un exposé qui fait part, au mieux, de doutes quand au « sumoderne ». Car encore une fois, la description d'un contemporain est une occasion, pas tout à fait un prétexte, à une sorte d'évaluation de compétences. Celle-ci suit de près l'exposé des trois sortes « d'excès » et consiste à comparer les capacités respectives de l'anthropologie, de l'ethnologie, de l'histoire ou de la sociologie : l'*excès de temps* donc rend l'histoire incompétente, l'*excès d'individualité* convient mal à l'objectivation de la sociologie, l'*excès d'espace* qui efface l'ailleurs et

l'autre, met l'ethnologie en difficulté. Des deux premières disciplines – histoire et sociologie -, Marc Augé se dégage aisément, à l'aide des arguments qui suivent. Quand « L'histoire s'accélère »<sup>558</sup> donc, les événements se substituent autant qu'ils échappent à la représentation linéaire de l'historien, rendus non prévisibles et peu analysables à partir des conditions qui les ont motivés ; l'anthropologie s'en sortira mieux, rompue à l'observation d'un « ici » et d'un « maintenant ». La sociologie pareillement, ne peut qu'échouer à se confronter à l'*excès d'individu*, quand bien même se rend-elle capable d'apprécier les stéréotypes émergeant au croisement des individualités ; l'anthropologie elle, pratique la participation, l'immersion et l'empathie contre la statistique : elle se montrera plus à même d'évaluer les individualités dans leurs rapports à l'altérité.

L'écart relevé entre anthropologie et ethnologie est probablement le plus faible : leur comparaison reste pourtant un élément signifiant de ce débat épistémologique. L'emploi des deux termes reste confus en apparence, mais Marc Augé montre dès le début de l'ouvrage une préférence pour la première approche sous cet argument : la discipline ethnologique est travaillée par un passif – le temps des colonies et des contenus tournés vers des ailleurs -, différemment d'un anthropologue revendiqué comme un pur observateur et preneur de notes, meilleur témoin des actualités et des localités donc. Aussi, le sujet de l'ethnologie reste historiquement le groupe : étude des individus institués en catégories, une institution qui s'opère sur un système de différences « interdisant du même coup de dissocier la question de l'identité collective de celle de l'identité individuelle »<sup>559</sup>, qui souffrira des mélanges et permutations identitaires engendrées par un *excès d'espace* globalisant.

---

558 Marc Augé, Op. Cit., p. 38.

559 Marc Augé, Op. Cit., pp. 29-30.

L'anthropologie consisterait en d'autres généralisations ou conceptualisations, tournées vers ce que l'étude du sujet – ethnique ou pas - peut dire de l'humain, et mieux en capacité de faire face à l'affaiblissement des identifiants communautaires. La « surabondance spatiale » met en difficulté l'ethnologue donc, pas l'anthropologue qui devrait y voir des conditions « particulièrement stimulantes »<sup>560</sup>. L'actualité évoquée serait ainsi presque favorable à l'autonomie et à l'émancipation de la discipline anthropologique. C'est le sens de nombre de propos que l'on trouve en différents endroits du texte :

la « situation de surmodernité, du fait même de ses contradictions, [elle] offre un magnifique terrain d'observation et, au sens plein du terme, un objet à la recherche anthropologique »<sup>561</sup>.

On lit encore, dans le paragraphe conclusif de cette première partie, ceci : « Le XXI<sup>ème</sup> siècle sera anthropologique »<sup>562</sup>, car les trois figures devenues excessives, de l'espace, du temps et de l'individu, sont « la matière première pérenne »<sup>563</sup> de cette discipline là.

C'est avec tout cet historique que Marc Augé se débat en première partie et à escient : pour dégager l'anthropologie des autres champs sociologique ou ethnologique et lui donner plus de pertinence. Alors même que les différents domaines se mêlent en pratique plus qu'avant (un certain nombre de penseurs contemporains se réclament de plusieurs de ces disciplines à la fois), Marc Augé tient

---

560 Marc Augé, Op. Cit., p.49.

561 Marc Augé, Op. Cit., p. 42.

562 Marc Augé, Op. Cit., pp. 55-56.

563 M. Augé, Op. Cit., p. 57.



à leur spécificité et on comprend pourquoi : spécificité qui est l'occasion d'une distinction, de l'anthropologie, donc ; pas qu'elle se montre supérieure mais capable de plus d'actualité. Le point de vue n'est pas strictement réactionnaire alors, et on peut croire à un intérêt véritable de l'auteur pour des sociétés contemporaines dans lesquelles il verrait apparaître un autre objet d'étude. Comment interpréter alors, ces débats qui ne cessent de souligner les difficultés rencontrées par les « sciences humaines », à s'appliquer au monde actuel ? Ces difficultés sont bien citées et commentées, Marc Augé posant un certain nombre d'hypothèses rapidement évacuées (les réserves émises sur « l'insuffisante puissance de symbolisation des sociétés européennes »<sup>564</sup>), ou plus signifiantes. Celles-ci nous intéressent car elles en disent, sur ce qui pose problème à l'anthropologue dans un « moderne », et dessinent les contours d'une position « anti-moderne ».

Je la dis « anti-moderne » pour une première raison : c'est que la valorisation de l'anthropologie soutient un modèle qu'il espère intemporel, et qui prend ses sources dans un ancien. Ce modèle il le nomme le « lieu anthropologique » et assume ce que celui-ci conserve d'un précédent « lieu ethnologique ». Car on ne peut douter que Marc Augé soit attaché à la question du collectif, et aux façons dont se défont les communautés. Celles-ci s'établissent, de son point de vue, toujours en un lieu. Alors l'anthropologie est valorisée aussi en tant qu'un modèle pour penser une actualité en espaces également. Là encore, la question du lieu est l'occasion pour l'anthropologue de se démarquer. Car si des trois types d'excès évoqués plus haut, la « surabondance spatiale » nous concerne plus que les autres, nous *designers* d'espaces ou d'objets « environnementaux », elle tient chez Marc Augé aussi une place centrale. C'est bien l'excès d'espace qui « aboutit concrètement à des modifications physiques

---

564 M. Augé, Op. Cit., p. 20.

considérables : concentrations urbaines, transferts de population et multiplication de ce qui nous appellerons 'non-lieux', par opposition à la notion sociologique de lieu »<sup>565</sup>. Pareillement donc, Marc Augé tente de se dégager d'un « lieu sociologique », celui défini par Marcel Mauss comme la manifestation « d'une culture localisée dans le temps et l'espace »<sup>566</sup> et qui de fait, peinera à trouver ses ancrages dans des environnements devenus plus souvent des zones de passage. Le « lieu anthropologique » pourra lui, rencontrer des actualités nouvelles.

Marc Augé consacre un chapitre entier à ce modèle plus intemporel que daté – donc possiblement « surmoderne » -, organique plus que contextuel – pouvant en quelque sorte « s'em-placer » en différents endroits : moins atteint en somme par les transformations d'une modernité et de ses suites. On en lit une description longue et détaillée, fondée dans un proche « lieu ethnologique ». Et en effet, le lieu anthropologique reste en dû : on retrouve dans le développement les mêmes éléments étudiés par nous en début, de la frontière, du récit de fondation, du génie du lieu, de directions et de marquages qui voudraient reprendre le dessin d'un ordre naturel mythifié. Les glissements de l'un à l'autre substantif – ethnologique et anthropologique - sont récurrents dans ce deuxième chapitre : la différence tient à ce que le lieu ethnologique reste une « invention »<sup>567</sup>, dans le sens d'un « simulacre » presque (on rencontre les mots « fantasmés » et « illusions »<sup>568</sup>) quand l'anthropologie se rend capable, elle, de plus de conscience. La différence est faible mais signifiante, dans ce qui fait de l'ethnologie une approche attachée à

---

565 M. Augé, Op. Cit., p. 48.

566 M. Augé, Op. Cit., p. 48.

567 M. Augé, Op. Cit., p. 58.

568 M. Augé, Op. Cit., p. 59.

l'identification d'un même, reporté en toutes occasions et à toutes époques : rien d'étranger à nous dans ce lieu là, où on ne peut que se « reconnaître »<sup>569</sup> (cela a de l'importance, pour qui estime l'altérité au cœur du propos anthropologique et critique les « fausses familiarités »<sup>570</sup>), qui est la traduction d'un social en espaces, peuplés des aux traces et des marquages essentiellement indiciels dont l'ethnologue apprécie la permanence. L'anthropologie elle, se rendrait sensible à la part de nouveauté qui travaille les anciennes références, ce qui en fait une discipline de la « connaissance » et pas seulement de la « reconnaissance » ; capable d'adapter son modèle à l'avenir des collectifs, donc.

Il n'empêche, on ne peut qu'être frappé à la lecture de la description, par les emprunts à des schémas pas exactement passéistes : ancestraux au moins. Le lieu anthropologique en effet, quand bien même se distingue-t-il sensiblement du lieu ethnologique – c'est-à-dire qu'il se rend plus sensible aux évolutions et aux particularités -, lui conserve une certaine fidélité et lui offre les conditions de se réactualiser. L'exposé d'ailleurs, reprend les éléments principaux d'un modèle idéal ayant traversé les âges, désigné toujours au singulier (quand le pluriel est systématiquement accordé aux autres *non-lieux*, eux qui existent en de multiples réalités). Les qualités à partir des lesquelles le social s'y trouve structuré s'expriment en des termes spatiaux rémanents. « Relationnel » d'abord, le lieu anthropologique correspond à une géographie du groupe basée sur une logique des positions relatives<sup>571</sup>, et suit un schéma déjà vu (qui n'est pas sans rappeler le castrum romain,

---

569 M. Augé, Op. Cit., p. 59.

570 M. Augé, Op. Cit., p. 45.

571 Marc Augé s'appuie sur des observations empruntées à Michel de Certeau pour faire valoir les intérêts d'une *com-position*, soit un ordre « selon lequel des éléments sont distribués dans des rapports de coexistence », et qui implique une « configuration instantanée de positions ». Op. Cit., p. 70.

les villes nouvelles antiques, l'implantation des cités hispaniques en colonies), basé sur les formes élémentaires de l'axe, du carrefour, et du centre. « Historique », il le devient en mettant en place les formules spatiales de sa propre pérennité : à minima l'établissement de limites qui commandent les échanges et définissent un territoire, et de repères passés dans l'inconscient collectif. « Identitaire » enfin, il demande de s'appliquer à nommer en propre, selon des codes bien transmis. Car le sous-entendu au fond, est celui-là : que de ce lieu dessiné initialement par et pour les ethnies nous ne pourrions pas nous passer. Aussi et c'est une deuxième observation, dans l'étude que fait Marc Augé d'une surmodernité que nous ne devrions pas renoncer à analyser et à habiter, ce sont des récurrences voire des retours qu'il apprécie : la propension que nous aurions, nous « surmodernes », à surinvestir les événements de sens ne l'effraie pas, qui ne fait que correspondre à une tendance constitutive des cultures symboliques. Enfin, dans l'actualité toute cumulative qui serait la nôtre, les choses s'additionneraient sans se suppléer, et Marc Augé d'enchaîner sur les persistances des religions, pouvoirs et même « sorcelleries », qui continueraient d'y trouver leur territoire.

Ce sont des antécédents donc, qui donnent crédit au lieu anthropologique. En bâtissant ainsi son écrit, Marc Augé choisit de voir l'actuel à travers le prisme de ressources anciennes, qui auraient acquis quelque intemporalité : la description des non-lieux fait immédiatement suite à la promotion de ce modèle pré-estimé, du lieu anthropologique. Or, en passant par un soutien habile à sa discipline de prédilection, Marc Augé ne se rend capable de les apprécier, les environnements actuels, qu'à partir de précédents et sans évaluer ce qui dans leur aspect appartient seulement à l'époque. Il s'agit bien d'un biais. Je veux dire que la critique est comme déviée voire déviante. Il faut comprendre d'ailleurs qu'elle ne porte pas précisément sur le temps présent, mais concerne une modernité datée et qu'on souhaiterait voir dépassée ; c'est l'autre raison pour laquelle je pense la position « anti-moderne ».

Un « nœud » problématique concerne « l'individu », et ouvre deux champs de questionnements. Le premier implique l'ethnologie dans ses méthodes et son objet : un objet qui reste la « tribu » ou « l'ethnie » ; une méthode qui consiste à observer un tel des individus avant d'aller vérifier la validité des observations auprès d'un autre<sup>572</sup>. On comprend bien comment ce procédé de généralisation là se trouve mis à mal dans un social qui favorise les comportements « génériques ». Le second point concerne les qualités d'un espace, générique lui aussi et qui exploite les propriétés des standards. Ces deux éléments posent problème à l'anthropologue aussi, et pour deux raisons tout fait précises. L'anthropologie telle que définie par Marc Augé déjà, consiste en une étude de l'autre, quand bien même cet autre est constitutif d'une individualité. Aussi il peine à voir dans ce qui passe pour des automatismes de comportements, dans la reproduction systématique des mêmes gestes dans les mêmes lieux, dans la part de réflexes et de stimuli qui conduisent les déplacements en telles infrastructures, quelque chose qui concernerait « l'humain », cet humain qui reste, si l'on admet les raisonnements précédents, l'objet d'étude de sa discipline. Alors de tout l'argumentaire qui est développé sur l'anthropologie et ses approches concurrentes, par lui et moi dans les paragraphes précédents, on peut dégager ceci, qui n'apparaît pas si clairement à la première lecture : Marc Augé, si l'on suit le cheminement de sa pensée, pense de ces espaces qu'ils sont à proprement parler, « inhumains ».

On ne peut plus s'étonner alors de la forme que prennent les deux moments introductifs et conclusifs de l'ouvrage, qui décrivent chaque fois les parcours, faits et gestes d'un personnage tout à fait lambda, dans lesquels pointe un esprit « d'anticipation ». Le ton exagérément factuel nous permet de penser qu'il s'agit d'un

---

572 afin d'établir la « représentativité du groupe choisi », dans M. Augé, Op. Cit., pp.21-22.

réquisitoire. Là on commence à saisir ce sur quoi l'accusation va porter et on y trouve différents éléments de la thèse : l'anonymat, l'automatisation des gestes, la prévalence des signes, systèmes chiffrés, codes, le mouvement devenu perpétuel, l'individualisme et la ségrégation. Chacun de ces constats amène avec lui l'idée d'une perte : perte des identités, amenuisement du libre choix dans des environnements faits de prescriptions et d'autorisations, dégradation des phénoménologies au profit d'une lecture systématique, réduction des possibilités de rencontre. Ces pertes sont en quelque sorte compensées : le livre se conclut sur l'intrusion du territoire dans l'appréciation des espaces. L'anecdote se déroule dans un avion, façon de matérialiser un possible non-lieu car en effet, en transit et qui plus est hors-sol, on n'est « nulle part ». Elle nous dit ceci : que dans la suppléance du territoire au lieu, c'est la propriété qui fait sens et plus l'identification d'un collectif ; que la résurgence des quelques éléments de localisation dans des quotidiens indéterminés devient aberrante ; qu'on s'obstine à doubler un manque, de fictions et d'artifices. Or c'est un fait, on ne trouve pas facilement la voie d'un autre identifiable, dans une modernité qui a incarné les valeurs d'un égal et d'un universel. Dans les trois parties principales revendiquées comme étant le cœur du développement, l'auteur reste plus prudent et manifeste moins de jugement. Dans les formules, le ton parfois, les énumérations et les négatives – la dénomination des « non-lieux » déjà -, on comprend qu'il y a plus qu'une critique, mais on lit aussi de la retenue, concernant l'époque « surmoderne » déjà. C'est que Marc Augé voit dans la surmodernité un terrain d'investigation plus exploitable, que la modernité justement. L'appellation même de la « surmodernité » se trouve justifiée ainsi : non pas dans la lignée d'un postmoderne et « sans en faire l'horizon indépassable d'une modernité perdue »<sup>573</sup>, justement pas en dû, dédouanée en quelque sorte de ce précédent là. Alors dans ces temps « surmodernes », on

---

573 M. Augé, Op. Cit., p. 55.

pourra imaginer le déploiement apprécié par l'auteur, de particularismes qui lui sont chers : c'est pourquoi les thèses de Michel de Certeau se trouvent si plaisamment exposées, ouvrant des possibles dans l'appropriation individuelle des standards et d'autres « faits de singularité »<sup>574</sup>. Aussi les différents types « d'excès » cités par l'auteur pourront être dépassés ou compensés grâce à un effort de distanciation dont l'anthropologue se rend capable, en saisissant ce qui fait « l'anormalité » des phénomènes soit, en traitant les êtres et les faits au singulier et moins en génériques.

C'est l'enseignement que je tire de l'ouvrage après relectures, et dans lequel une modernité se trouve impliquée : celle qui a montré un intérêt pour la production standardisée, qui a tenté de dégager des critères qui nous seraient communs, qui en préférant l'usuel a semblé se réduire en fonctions. Cette modernité là on peut précisément le dater : elle concerne les productions d'une première moitié du XX<sup>ième</sup> siècle curieusement absentes de l'ouvrage, sauf à considérer quelques références littéraires, à James Joyce et Claude Simon. Le livre pourtant retrace un historique, depuis la description d'un lieu ethnologique ayant certaine ancienneté en passant par l'étude d'une première modernité cantonnée assez strictement au XIX<sup>ième</sup> siècle de Baudelaire ou de Chateaubriand. Cette absence qui a fait si peu réagir, je la trouve au moins curieuse et plus, suspecte.

---

574 M. Augé, *Op. Cit.*, p. 54.

### III. C. 2 "l'écriture des paysages intérieurs"<sup>575</sup>

La critique, on peut la lire très franchement dans ce troisième et dernier chapitre intitulé « Des lieux aux non-lieux ». D'une façon tout à fait assumée, Marc Augé inscrit ce qu'il estime être des défaillances dans un mouvement historique bien précis, depuis une modernité que l'on peut dire « baudelairienne ». Le propos prend un tour chronologique – mais d'une chronologie assez binaire –, façon de montrer ce qui s'est perdu au cours ce siècle ou ce siècle et demi dans lequel a œuvré une première modernité encore imagée ; et on conclue sur le constat précédemment évoqué, d'utopies politiques modernes dont l'universalisme aurait dévoyé le support anthropologique initial. On remarque encore, comme dissimulé derrière les lignes consacrées à Chateaubriand, le soutien renouvelé à une anthropologie qui, malgré son historique, montrerait plus d'avenir : car la mélancolie qui accompagne l'expérience de l'être moderne et solitaire « posé »<sup>576</sup> devant des « images », « laisse entrapercevoir par instants à celui qui les regarde fuir l'hypothèse d'un passé et la possibilité d'un avenir »<sup>577</sup>, hypothèse et possibilité qu'il ne saisit pas. D'où l'insistance dans le rendu des voyages de l'écrivain, sur les thèmes du vestige ou de la ruine, et d'autres pertes. Dans ce chapitre progressif, on distingue deux moments dans lesquels la modernité se trouve mise en cause : un premier temps consacré aux « sources » du problème, et un second plus descriptif qui porte sur les non-lieux, dans lequel on peut comprendre les effets ou les involutions – car peu d'évolution au sens d'une progression pour Marc Augé – surmodernes. La présentation du

---

575 La formule est extraite d'un chapitre d'un autre ouvrage de Marc Augé, *Le temps en ruines*, dans lequel il dévoile mieux son rapport à la notion de « paysage », qui est foncièrement « littéraire ».

576 Au sens premier, Marc Augé estimant que l'être moderne « prend la pose » ; dans M. Augé, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Op. Cit., p. 111.

577 M. Augé, Op. Cit., p. 111.



« moderne » est rapide et s'appuie presque exclusivement sur des ressources littéraires – seul Walter Benjamin est cité, les *Passages* et aussi son appréciation des architectures de fer et de verre annonciatrices du temps présent<sup>578</sup>. Il y est finalement peu question de « lieu » et j'en vois au moins deux raisons.

Tout d'abord, si Marc Augé débute son argumentaire en prenant appui sur les trois figures littéraires analysées par Jean Starobinski que sont Joyce, Proust et Simon, c'est qu'il trouve dans les textes plus qu'ailleurs, et la temporalité du récit, une forme résonnant avec son appétence pour le continu et l'unifié. Concernant ce premier point il faut préciser ceci : le récit apprécié par Marc Augé est un récit sans voyage, c'est-à-dire sans itinéraire et surtout sans traversée. Parce que l'anthropologue supporte mal, dans la thèse qu'il développe ici, le principe d'une traversée qu'il estime en quelque sorte « trouée », ou dérivée. Pour introduire puis expliciter ce point il recourt à la différence opérante chez Michel de Certeau entre un espace qui effectue le lieu dans le mouvement (celui de la marche notamment), et le non-lieu comme un creusement qui en quelque sorte, « dés-intègre » le lieu. Car en effet dans la traversée, l'itinéraire, le récit de voyage autant, on en passe par différents lieux et sans s'immerger dans l'un :

« Comme le voyage, le récit qui en parle traverse plusieurs lieux. Cette pluralité de lieux, l'excès qu'elle impose au regard et à la description [...], et l'effet de 'dépaysement' qui en résulte [...], introduisent entre le voyageur-spectateur et l'espace du paysage qu'il parcourt ou contemple une rupture qui l'empêche d'y voir un lieu, de s'y retrouver pleinement, même s'il essaie de combler ce vide par les informations multiples et

---

578 M. Augé, Op. Cit., p. 118.

détaillées que lui proposent les guides touristiques... ou les récits de voyage »<sup>579</sup>.

Alors ce qui scande le parcours ce sont plusieurs choses : les noms propres d'abord, qui chaque fois le « détournent »<sup>580</sup> de sa linéarité et « lui donnent 'des sens (ou des directions) jusque-là imprévisibles' »<sup>581</sup>, générant ce que Michel De Certeau cité par Marc Augé appelle des « passages ». Ce seront aussi des images brèves, que l'auteur appelle des « vues partielles » ou des « instantanés »<sup>582</sup>. Et ce qui reste de l'expérience du voyage, c'est un récit d'une certaine sorte : pas bien linéaire car soumis à des dérives, globalement discontinu dans la façon qu'il a de monter des fragments ou des plans, « additionnés pêle-mêle dans sa mémoire et, littéralement, recomposés dans le récit qu'il en fait ou dans l'enchaînement des diapositives »<sup>583</sup>. Et j'insiste : ce qui pose problème à Marc Augé, c'est bien la façon dont la diversité des expériences toutes temporelles, se joignent ou se désunissent. C'est pourquoi Baudelaire se trouve comme épargné tandis qu'on condamne Chateaubriand : car les vers du premier et malgré la « position particulière du poète qui veut, en somme, voir les choses de haut et de loin », préservent la « coexistence des deux mondes qui fait la ville moderne, cheminées et clochers confondus »<sup>584</sup>. L'itinéraire de Chateaubriand différemment, associe ou colle des bribes d'images, sans plus établir de ces « correspondances ». On pourrait s'étonner alors que Marc Augé s'appuie sur des références qui justement, exploitent des rythmes relativement inédits dans la façon de ne plus tout à faire conduire le récit ; que l'on peut dire aussi, composites. Mais ce

---

579 M. Augé, Op. Cit., p. 108.

580 On trouve le mot page 109.

581 M. Augé, Op. Cit., p. 109.

582 M. Augé, Op. Cit., p. 109.

583 M. Augé, op. Cit., p. 109.

584 M. Augé, op. Cit., p. 116.

qui est relevé par l'anthropologue, ce ne sont pas les opérations de collage et les discontinuités (qu'on trouve mieux chez Joyce et chez Simon que chez Proust probablement, mais là n'est faite aucune différence), ce sont les survivances soit les continuations. Cette chose « sauverait » encore une première modernité essentiellement littéraire : la persistance ou la résurgence d'images anciennes, mais qui émergent selon des conditions bien précises, que Marc Augé pense être suivies. Ainsi, il est dit à propos d'un tel des poèmes de Baudelaire dans lequel les « clochers » jouxtent les « tuyaux » , que « [les lieux et les rythmes anciens] sont comme des indicateurs du temps qui passe et qui survit ». Le moderne se doit d'être arrimé à un ancien pour Marc Augé, c'est certain, mais ce sont bien les modalités « formelles » qui importent, soit la façon dont les images apparaissent ou s'articulent, continûment donc.

Marc Augé réserve, lui, le terme d'« image » à la pratique de la citation qu'il estime propre à la surmodernité. Celle-ci cultiverait un rapport dissocié à son objet, favorisant ces distances et mises à distance profitables à l'expérience spectaculaire :

« Ce que contemple le spectateur de la modernité, c'est l'imbrication de l'ancien et du nouveau. La surmodernité, elle, fait de l'ancien (de l'histoire) un spectacle spécifique – comme de tous les exotismes et de tous les particularismes locaux »<sup>585</sup>.

Concernant la façon dont une première modernité encore, conformément à des temps plus anciens, a réussi à lier deux temporalités au moins, il préfère employer le

---

585 M. Augé, Op. Cit., p. 138.

mot de « figure »<sup>586</sup> ; et s'il est question de « figures spatiales » tantôt, celles-ci doivent aux figures de style et autres procédés rhétoriques. L'attachement de Marc Augé à l'art oratoire va loin, lui qui revendique de « [prendre] le mot dans le sens classique, sens défini par des « actes rhétoriques tels que le plaidoyer, l'accusation, l'éloge, la censure, la recommandation, la mise en garde, etc. »<sup>587</sup>, tous dispositifs destinés à nous convaincre si ce n'est à nous séduire ceci afin de nous rallier. Je joins là un deuxième point qui me semble expliquer pour partie les sources essentiellement textuelles sur lesquelles Marc Augé s'appuie : la possibilité d'en-communs reste pour l'anthropologue affaire de langage ou plutôt de « langue ». Celle-ci implique une effectuation et se doit d'être parlée – on comprend tout le réquisitoire de l'auteur à l'encontre d'environnements occupés par des écrits, directifs mais silencieux -, et doit permettre de nous reconnaître. Je m'étonne pourtant de remarquer la confusion qui est faite ici entre langue et rhétorique, et dans laquelle je vois une définition de la culture étroite. Il n'est jamais question en effet, chez Marc Augé, du « natal » (de la langue maternelle comme une terre natale par exemple, telle qu'évoquée par Jacques Derrida, et qui n'exclut pas toute une pensée pas si négative de l'exil<sup>588</sup>), mais de tradition. L'art oratoire en est une, mieux capable encore qu'une aire géographique, de déterminer un territoire. Alors on comprend le genre de « social » que Marc Augé souhaiterait voir perdurer : de celui qui s'établit sur des « figures » reconnaissables par ceux qui en auraient une pratique ou une maîtrise ;

---

586 On trouve le terme par deux fois à la page 98.

587 M. Augé, *Op. Cit.*, pp. 135-136.

588 Jacques Derrida n'oublie pas d'évoquer ce propos de la langue mère, en référence à H. Arendt et explicitée par A. Dufourmantelle : « la question de l'origine étant prise en charge par le langage en tant que maison-mère, transportable et étrange à nous-mêmes. Jacques Derrida pose une question : d'une hospitalité possible sans le phantasme de l'auto-nomie auto-mobile (soit la transportabilité d'une langue-mère qui constitue un chez-soi mobilisable en tout lieu, et par défaut ou complément, les appareils de télécommunication miniaturisés tels les téléphones mobiles) ? »

*De l'hospitalité, A. Dufourmantelle invite J. Derrida à répondre*, Calmann-Lévy, 1997.

pour parler plus trivialement : par ceux qui feraient partie du « sérail ». Le lieu pareillement, dans son sens large (quand il « s’accomplit en paroles »<sup>589</sup>) et dans sa destination exclusive (définir un territoire commun) reste affaire d’appartenance ; alors on doit s’y reconnaître, et il est bien question de « connivence » et d’« intimité complice »<sup>590</sup>.

Les deux faits donc – d’un goût pour une littérature classiquement continue et d’un attachement à l’art oratoire - ne sont pas sans conséquences sur l’appréciation (le jugement devrais-je dire) portée par Marc Augé sur les espaces. Ceux-là devraient selon l’auteur, reprendre les qualités d’une synthèse qui en passe par l’unification des vues, et poursuivre une tradition qui a exploité le pouvoir coercitif des figures. Car ces tournures d’un discours fait d’aphorismes et de tout un vocabulaire que Marc Augé, empruntant le terme à d’autres, appelle une « cosmologie »<sup>591</sup>, on les retrouve dans certaines configurations en espaces destinées à motiver des ralliements. Celles-ci ont porté les regards en direction de points forts, ou renforcés par des dispositifs que je ne suis pas seule à penser doublement scéniques et paysagers<sup>592</sup>. Marc Augé les apprécie, quand ils ont construit un monde « par la conciliation d’un paysage recentré et d’un temps ordonné »<sup>593</sup>. Même, à propos de la façon dont les auteurs sont souvent parvenus à unir un ancien et un moderne, l’anthropologue reprend cette formule à Starobinski de « marche de basse », évoque le principe de l’« arrière-plan », toutes progressions et hiérarchies qui lient des « plans » rendus moins distincts et moins confrontés. On reconnaît là

---

589 M. Augé, Op. Cit., *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, p. 99.

590 M. Augé, Op. Cit., p. 99.

591 à propos de Combray et de Proust, dans M. Augé, Op. Cit., p. 100.

592 J. B. Jackson a produit un texte sur les accointances historiques entre théâtre et paysage ; dans J. B. Jackson, *De la nécessité des ruines et autres sujets*, éd. du Linteau, Paris, 2005, pp. 109-120.

593 M. Augé, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Op. Cit., p. 98.

avec évidence une histoire de la représentation en profondeur si ce n'est en perspective, qui veut que la vue soit une percée d'un arrière ou d'un second plan, dans un ordonnancement capable de magnifier un repère : ce repère émerge parfois, ou peut être absent, d'un horizon évidé. Marc Augé ne mentionne pas cet héritage, et déprécie tantôt une expérience qu'il dit être celle du « paysage ». La critique n'est qu'apparente. Car si le propos porte sur l'approche des sites à partir ou en direction d'« une série de points remarquables », çà n'est pas cet aspect là d'une expérience classiquement paysagère que Marc Augé met en cause dans les espaces modernes puis surmodernes ; bien plus la fugacité de cette vue réduite en instants et passant vite, et aussi l'éloignement depuis lequel elle s'apprécie :

« Le point de vue idéal [dans l'expérience dépréciée du voyage], parce qu'il ajoute à la distance l'effet du mouvement, c'est le pont du navire qui s'éloigne. L'évocation de la terre qui disparaît suffit à susciter celle du passager qui cherche encore à l'apercevoir : elle n'est bientôt plus qu'une ombre, une rumeur, un bruit. Cette abolition du lieu est aussi le comble du voyage, la pose ultime du voyageur »<sup>594</sup>.

Le voyage serait cette tournure vers l'individu, devenu spectateur car dans une certaine distance, une distance qui est une désunion de lui et du lieu alors même qu'on le souhaiterait absorbé. Le passage en question permet de poser l'advenue de l'être solitaire – la figure de Baudelaire, le poète observant la ville, seul et de loin - et de déterminer un premier moment de retrait. Ce moment fait encore l'objet d'une expérience, certes distanciée, mais ne parviendra plus à fonder une communauté, pour une raison très précise et qui reste liée à la position tenue non plus « dans » mais « face » aux espaces. Marc Augé y voit « l'expérience particulière d'une forme

---

594 M. Augé, Op. Cit., p. 113.

de solitude et, au sens littéral, d'une 'prise de position' »<sup>595</sup>, en place d'une expérience précédente et qu'il estime, tout à la fois immersive et liante. Car le lieu que Marc Augé apprécie inclut son habitant, l'incorpore précisément (l'intègre à la manière d'une corporation).

On touche là à un point essentiel de la thèse, qui a lui aussi trop rarement été remarqué : C'est bien un transverse qui dérange l'anthropologue (il est fait référence à propos de l'itinéraire, à ce mouvement qui « déplace les lignes »<sup>596</sup>), auquel probablement il préfère d'autres « axialités ». La mise en cause des contournements et des dérivations, la préférence pour des organisations dans l'axe et dans lesquelles on progresse droitement, on la rencontre quand Marc Augé a cette phrase sur les « grands ensembles », « qui ne se situent jamais au centre de rien (grands ensembles : symbole des zones dites périphériques) »<sup>597</sup>. On la trouve ailleurs, quand le propos s'intéresse aux routes départementales le long desquelles se sont agglomérées des habitats, recomposant ainsi une « rue de ville ou de village » – logique qui n'est pas sans rappeler le principe du *strip* -, ces routes « elles-mêmes souvent condamnées aujourd'hui à contourner les agglomérations »<sup>598</sup>. Le passage suit tout un propos sur les autoroutes, infrastructures par lesquelles un certain rapport au « paysage » se trouve rejoué. On y privilégie en effet, un champ large et l'ouverture des horizons contre l'ancienne appréciation des vues en focales et bien cadrées. Marc Augé a des lignes là-dessus :

---

595 M. Augé, Op. Cit., p. 111.

596 M. Augé, Op. Cit., p. 109.

597 M. Augé, Op. Cit., p. 135.

598 M. Augé, Op. Cit., p. 124.

« Les autoroutes en France ont été bien dessinées et elles révèlent des paysages, parfois presque aériens, très différents de ceux que peut apercevoir le voyageur qui emprunte les routes nationales ou départementales. On est passé avec elles du film intimiste aux grands horizons des westerns »<sup>599</sup>.

L'extrait fait immédiatement suite aux considérations sur la nature prescriptive des textes équipant les non-lieux, et l'articulation est immédiate :

« Mais ce sont des textes disséminés sur le parcours qui disent le paysage et en explicite les secrètes beautés »<sup>600</sup>,

sans qu'on sache tout à fait ce que, du devenir prescriptif d'une beauté affaire d'ordonnance et plus de sentiment, de l'effacement à vue de ce qui ferait la beauté dans le « paysage », de la substitution du mot à la chose ou de l'exposition de beautés qui auraient dû rester « secrètes », de l'éparpillement des « textes disséminés sur le parcours »<sup>601</sup> aussi, Marc Augé regrette le plus. Un peu de tout ceci certainement puisque :

« On ne traverse plus les villes mais les points remarquables sont signalés par des panneaux où s'inscrit un véritable commentaire. Le voyageur est en quelque sorte dispensé d'arrêt et même de regard. Ainsi est-il prié sur l'autoroute du sud d'accorder quelque attention à tel village fortifié du XIII<sup>ième</sup> siècle »<sup>602</sup>, etc.

---

599 M. Augé, Op. Cit., p. 122.

600 M. Augé, Op. Cit., p. 122.

601 M. Augé, Op. Cit., p. 122.

602 M. Augé, Op. Cit., p. 122.



Marc Augé pourtant, dans l'air qu'il se donne de condamner les directives et autres impositions, soutient ailleurs des organisations qui se sont montrées capables d'inscrire un sens pré-dit, car :

« le lieu, tel qu'on le définit ici, n'est pas tout à fait le lieu que Certeau oppose à l'espace comme la figure géométrique au mouvement [...] : c'est le lieu du sens inscrit et symbolisé »<sup>603</sup>.

Je ne m'interdis pas de penser que le mot « sens » est employé ici dans sa signification première, d'une orientation ou d'une direction, voire d'une succession ordonnée. Il en va ainsi du pèlerinage, motivant un déplacement mais bien suivi en direction d'un « haut lieu » qui est « surchargé de sens »<sup>604</sup> :

« Le sens qu'on vient y chercher vaut pour aujourd'hui comme il valait hier, pour chaque pèlerin. L'itinéraire qui y conduit, jalonné d'étapes et de points forts, compose avec lui un lieu 'à sens unique' »<sup>605</sup>.

La différence de l'un à l'autre cas – du panneau autoroutier faisant plus que nous inciter à considérer la présence, lointaine et peu visible de tel monument, au pèlerinage ordonnant l'avancée de chacun -, tient à ce que le second cheminement (parce que progressif et favorisant l'apparition gradée du motif, parce que dirigé vers un point visible de tous) permet à l'individu d'éprouver sa participation à la vie du groupe, de prendre la mesure de son adhésion non pas contractuelle mais d'une certaine façon, « symbolique ». Les espaces d'une modernité se trouvent de fait,

---

603 M. Augé, Op. Cit., p. 104.

604 De ce point de vue, « Chateaubriand n'accomplit pas un pèlerinage. Le haut lieu auquel aboutit le pèlerinage est par définition surchargé de sens », etc ; dans M. Augé, Op. Cit., p. 114.

605 M. Augé, Op. Cit., p. 114.

démis encore de cette qualité, eux caractérisés par l'exclusion du symbole au profit de la seule fonction – ou inversement, par la prévalence de la fonction et au détriment du symbole.

Ici on doit mettre en rapport le texte rédigé sur les non-lieux et un ouvrage un peu plus récent du même auteur, dans lequel il revient en quelques pages sur son appréciation du « paysage ». Le livre en question est consacré aux thèmes du voyage et du tourisme<sup>606</sup> ; on y retrouve des questions similaires quand aux récits et aux images, et un même ton critique quand à ce qui vaut comme des pratiques actuelles. Le chapitre intitulé « Tourisme et voyage, paysage et écriture », donne des précisions sur ce que l'auteur estime être appréciable ou regrettable. Il est dit plusieurs choses : que le dit « paysage » est littéraire d'abord (relatif à des « descriptions » transmises, partagées, puis fantasmées), et « intérieur » (dans l'ordre des projections narratives, toutes personnelles et pas sans rapport à la mémoire). De là, il se prêtera mieux à des expériences que Marc Augé dit « intimes » tout en restant tout à fait culturelles, comme une façon de signifier ce qui dans l'échelle et l'approche font la qualité de l'expérience. On y lit ceci :

« naguère encore, les fragmentations de l'espace (haies, talus) et la relative lenteur des moyens de transport imposaient à la découverte du paysage un rythme progressif et une démarche attentive »<sup>607</sup>.

S'en suit la description remémorée depuis l'enfance d'un cheminement dans une contrée bretonne et jusqu'au rivage côtier sur lequel on « débouche ». Le passage est articulé très immédiatement à une critique des infrastructures actuelles qui, pour

---

606 M. Augé, *Le temps en ruines*, Galilée, Paris, 2004.

607 M. Augé, *Le temps en ruines*, Op. Cit., p. 74.

avoir permis d'accéder à des sites autrefois moins vus, ont « élimin[é] les recoins d'un paysage plus intime », privilégiant ce que Marc Augé estime être des « processus d'uniformisation et de mise en spectacle »<sup>608</sup>. Ici les « non-lieux » sont cités, et juste avant les autoroutes, comme autant d'espaces qui « élargiss[ent] l'horizon »<sup>609</sup> et donnent autre chose à voir qu'une progression, dans des paysages qui devraient être toujours, d'une certaine façon, des intérieurs. Ils sont des « intérieurs » en ces sens là : qu'ils valent mieux comme récits convoqués en chacun et pour tous, qu'en tant qu'expérience proprement « spatiale » ; qu'ils privilégient des dispositifs repliés plus à même de nous conduire d'une façon gradée, vers une vue ; que celle-là n'est pas « spectaculaire » mais intime, précisément parce qu'on la reconnaît bien, dans une « appréhension directe » et une « saisie plus ou moins automatique »<sup>610</sup>. C'est ainsi que le « paysage » articule un actuel et un ancien : en recourant – et en réactualisant - à des niveaux profonds d'une vie psychique pas seulement subjective mais tout à fait culturelle ; ce qu'on peut appeler, selon le terme de Jung, des archétypes : de ces inconscients collectifs retenus dans les formes et rarement exposés à l'analyse du sujet même.

### **III. C. 3 l'inhospitalité d'un neutre**

L'efficacité du service rendu, soit l'adhérence optimale de l'objet à sa fonction, implique déjà toute une pratique du détournement : c'est le cas de l'autoroute qui relie directement mais en « coupant à travers champs » différents

---

608 M. Augé, *Le temps en ruines*, Op. Cit., p. 75.

609 M. Augé, *Le temps en ruines*, Op. Cit., pp. 74-75.

610 « Intime », sens particulier (notamment en matière religieuse) : « qui permet une appréhension directe, une saisie plus ou moins automatique par le dedans ; qui est immédiatement accessible à l'intuition du sujet ». Source : dictionnaire CNRTL.

On pourrait trouver dans l'appréciation des paysages de Marc Augé, de cette « religiosité ».

pôles, de l'équipement spécialisé tout à fait dissocié qui s'expatrie en quelque sorte. Et on touche là à un second point majeur et aussi peu relevé de la thèse, qui met en responsabilité la notion de « fonction » à plusieurs titres : en tant qu'elle a motivé les dispositions périphériques évoquées juste avant (car c'est bien pour atteindre un certain efficace qu'on a tracé des voies d'autant plus rapides qu'elles ne rencontraient plus l'obstacle des centres-villes) ; parce qu'elle a contribué à vider les lieux des contenus symboliques que l'on pense toujours singuliers et préféré un « générique » plus adaptable ; parce qu'elle a transformé les conditions de l'échange, aujourd'hui maîtrisées par des objets de communication. C'est là une attaque, sans qu'elle soit formulée tout à fait, à une modernité passant pour « fonctionnaliste » et qui aurait eu tendance à spécialiser ses emplois.

Le raisonnement est le suivant : l'absentement du symbole dans des environnements pourvus « seulement » d'une fonction, reporte la charge signifiante sur d'autres, reléguée en des lieux dédiés. Ceux-là se trouveront alloués ou plutôt, cantonnés à des rôles mémoriels – on relève la référence à Pierre Nora et on retrouve cette même idée d'une disjonction surmoderne, entre ancien et actuel. Marc Augé se penche alors sur la notion même d'« espace » et, reprenant tout un ensemble de formules en usage (« espace aérien », « eaux territoriales », « espace judiciaire », « espace publicitaire », mais aussi : « espace Cardin », « espace vert », etc.) souligne l'importance du principe d'attribution, en propriété ou en fonctions, mais toujours dans une certaine « abstraction » : des espaces tout à fait homogènes et désunis de leur sol, sans localité et sans autre spécification que juridictionnelle ou décisionnelle. Marc Augé trouve autant d'arguments dans toute une terminologie dont fait partie le mot « aire », « étant vraiment le plus neutre possible » (la remarque fait

immédiatement suite au propos sur la disparition de mondes étrangers<sup>611</sup>). La réduction des espaces aux fonctions alors, aurait alimenté l'indifférenciation des lieux pourtant censés se spécialiser. Cette neutralité accompagne avantageusement un anonymat que l'anthropologue estime très relatif : il évoque vers la fin des développements, cet « homme moyen » que l'on individualise très provisoirement, profitant d'un « même » égalitaire mais dans lequel on ne trouverait plus la condition qui fait d'une société un tout organique. Là encore, se trouve visée toute une modernité qui a préféré dédier ses objets et ses espaces, à un individu type.

L'ensemble des phénomènes évoqués sont liés : l'organisation ou la désorganisation des axes et des périphéries occasionnant des détours, cette neutralité dans l'apparence d'espaces standardisés aussi, motivent le développement des prescriptions – dans le ton apparemment aimable même, mais nous obligeant. Les textes et les graphiques ont dû prendre en quelque sorte, le « relais ». Car le détour accompagne différents procédés de désunion d'ordre visuel d'abord, l'indistinction d'un neutre efface les repères, les deux faits impliquant quelque chose comme une prise en charge et limitant les capacités d'initiative de celui qui voudrait se conduire. Il s'agira alors d'« employer » les premiers équipements correctement, d'où la nature « instructive » – qui nous informe sur les fonctionnements en nous donnant bien, des instructions - des objets graphiques qui peuplent les non-lieux. Ceux-là y gèrent plus qu'ailleurs le « lien de l'individu à son entourage ». Marc Augé prend soin de différencier deux types de « textes » : les premiers qui véhiculent des clichés, images convenues et autres évocations (soit le retour d'un mythe qui nous emporte et selon des fonctionnements qui ne correspondent plus, ici, à une disjonction moderne puis surmoderne). Ils importent apparemment moins à

---

611 M. Augé, op. Cit., p. 137.

l'anthropologue, campant des virtualités tandis qu'une autre sorte, exempte de ces retours en archaïsmes mais bien réelle, se trouve réduite à des notifications :

« les non-lieux réels de la surmodernité, ceux que nous empruntons quand nous roulons sur l'autoroute, faisons les courses au supermarché ou attendons dans un aéroport le prochain vol pour Londres ou Marseille, ont ceci de particulier qu'ils se définissent aussi par les mots ou les textes qu'ils nous proposent : leur mode d'emploi en somme, qui s'exprime selon les cas de façon prescriptive [...], prohibitive [...] ou informative [...] et qui a recours tantôt à des idéogrammes plus ou moins explicites ou codifiés [...], tantôt à la langue naturelle »<sup>612</sup>.

Échanges brefs dans leurs contenus et leurs modalités, desquels les interlocuteurs disparaissent en effet, derrière des entités parfois institutionnelles et souvent absentes. La configuration des non-lieux est responsable principalement de cet état de fait, dans la façon qu'ils ont de se « constitu[er] en rapport à certaines fins »<sup>613</sup>. Car si Marc Augé fait la distinction entre le « rapport que des individus entretiennent à ces espaces »<sup>614</sup> et la réalité des espaces mêmes, le premier axe reste consécutif du second : au-delà du service rendu à la fonction, parce qu'ils ne sont envisagés qu'en termes de fonctions à servir sûrement, les non-lieux génèrent de la « contractualité solitaire »<sup>615</sup>.

---

612 M. Augé, *op. Cit.*, pp. 120-121.

613 M. Augé, *Op. Cit.*, p. 118.

614 M. Augé, *Op. Cit.*, p. 119.

615 M. Augé, *Op. Cit.*, p. 119.

Il faut bien prendre ici la mesure de la critique, quelque peu accablante. Le moderne en effet, responsable de cet état peu social ou d'un social d'une moindre qualité qu'il a reporté sur des actualités surmodernes, ne pourrait pas égaler un autre monde anthropologique, sur un plan bien précis : c'est qu'il développerait les conditions d'une vie moins humaine. Il s'agit d'une hypothèse dont j'ai déjà fait part – et pas tout à fait ce qui est dit explicitement par Marc Augé -, que j'établis à partir des distinctions réalisées par l'auteur lui-même en première partie : on en déduit que l'objet de l'anthropologie – cet objet qui n'est pas tout à fait le groupe, qui n'est plus l'ethnie, qui ne s'établit pas sur le document ou sur l'archive-, concerne l'humain. De là à penser que comparativement, le moderne serait à proprement parler « inhumain », il n'y a qu'un pas et je pense Marc Augé près de le franchir : en supposant d'abord qu'un « humain » ne peut pas se passer d'un social bien lié, ou que celui-ci s'exprime maintenant en des individualités trop diminuées. Et plus concrètement, en envisageant une modernité strictement machinique, propre à générer des comportements tout à fait automatisés donc. Cette interprétation qui est mienne, trouve appui dans nombre de passages du livre : dans les propos introductifs et conclusifs déjà évoqués et qui adoptent le ton d'une indifférence ; quand l'auteur aussi, décrit l'absence d'interaction ou mieux d'échanges, dans des grandes surfaces « dans lesquelles le client circule silencieusement, [...] puis tend sa carte de crédit à une jeune femme elle aussi silencieuse, ou peu loquace »<sup>616</sup>. Il y est question « d'étiquettes, de machines, de cartes de paiement, d'enregistrement, de décodeuse », tout un arsenal d'équipements mécanisés et de programmes, en place des relations dites « humaines » ; dans différents descriptifs enfin, qui évoquent des gestes démotivés plutôt que des paroles, et des contenus qui même

---

616 M. Augé, Op. Cit., p. 125.

« encourageants », restent directifs. Ceci serait dû au fait probablement, que ce sont des machines qui nous adressent.

Marc Augé voit peu d'intérêt ou beaucoup de nuisance dans ces adresses très systématiques, et autres interpellations tournées droitement vers un usager plus jamais impudique. Car assez étonnement et sans s'en rendre compte, il montre un attachement à des dispositifs dont on ne peut ignorer l'indiscrétion. Il le dit lui-même en évoquant la voie ferrée d'aujourd'hui et de naguère, qui « surprend les provinciaux dans l'intimité de leur vie quotidienne »<sup>617</sup>. Il l'apprécie autant, cette indiscrétion, dans ce qui était offert à la lecture de l'automobiliste traversant tel lieu, et qui ne lui était pourtant pas destiné<sup>618</sup>. Suit un développement sur ce qu'aurait été une familiarité, mieux tissée avec « l'intimité de la vie quotidienne » (il est question toujours des routes départementales et des lignes de train régionales<sup>619</sup>), passage dans lequel Marc Augé se dément : car manifestement, dans les environnements surmodernes tels qu'il nous les décrit, çà n'est pas d'un social ou d'un collectif dont on manque, mais de la dissociation du social et de l'intime dont on souffre, et que lui regrette : de l'intrusion de l'espace du collectif dans les sphères de l'intime même, chose dont on pourrait aimer profiter. C'est un certain rapport à l'hospitalité qui se trouve interrogé ici, il me semble, et la lecture de Jacques Derrida peut nous aider, pour qui effectivement :

---

617 M. Augé, Op. Cit., p. 125.

618 Je ne peux m'empêcher de voir là une régression, en direction de narrations divertissantes – je pense à toute une kyrielle de scènes tirant avantage et pas sans charme, d'un certain voyeurisme, qui ont eu leur place dans un cinéma narratif, dont on a eu tendance à apprécier la part du récit et moins les ellipses (de *Fenêtre sur cour* de A. Hitchcock jusqu'à *Playtime* de J. Tati).

619 M. Augé, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Op. Cit., p. 123.



« une réflexion sur l'hospitalité suppose, entre autres choses, la possibilité d'une délimitation rigoureuse des seuils ou des frontières : entre le familial et le non-familial, entre l'étranger et le non-étranger, le citoyen et le non-citoyen, mais d'abord entre le privé et le public »<sup>620</sup>.

La question même de l'hospitalité n'est d'ailleurs pas absente des débats engagés par Marc Augé, qui prend l'exemple du duty-free dont on peut devenir coutumier, et qui ne serait jamais tout à fait accueillant. En cet endroit et d'autres, se développe au mieux certaines familiarités par suites des passages et des repassages qui ne motivent pas ou trop rarement, un arrêt. C'est sur ce point que la mobilité se trouve mise en cause : non point tout à fait la vitesse mais ce qu'elle fait perdre de connaissance, d'expérience, d'attention, notions auxquelles elle substitue la fréquentation, répétée ou quotidienne<sup>621</sup>. Les termes de l'hospitalité probablement sont rejoués dans des espaces dédiés et d'un certain neutre. On y trouve moins les entités passant pour essentielles, d'un « ici » qui peinerait à exister sans un « ailleurs »<sup>622</sup> et surtout, d'un « chez-soi » troublé par un « étranger ». Jacques Derrida en a produit une pensée donc, que l'on entrevoit dans la restitution de deux de ses cours publiés et commentés par Anne Dufourmantelle. L'hospitalité s'y règle dans la venue d'un étranger et engage une prise de risque : c'est le sens d'une contradiction irrésolue et que pointe le texte, entre deux types d'hospitalités, l'une de droit – qui permet à l'étranger d'en disposer, lui impose des devoirs et reste « conditionnelle » -, et l'autre absolue – donnée à celui qui n'a « ni nom, ni patronyme ni famille »<sup>623</sup>, exempt de « pacte » mais disposant de peu, en retour. Plus

---

620 *De l'hospitalité, A. Dufourmantelle invite J. Derrida à répondre*, Op. Cit. p. 47.

621 On trouve le passage sur le duty-free de Roissy dans M. Augé, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Op. Cit., p. 123.

622 Sur cette insistance : M. Augé, Op. Cit., p. 137.

623 *De l'hospitalité, A. Dufourmantelle invite J. Derrida à répondre*, Op. Cit., p. 29.

qu'une distinction, il s'agit pour le philosophe d'une « perversion » qui tient non pas à l'opposition ou à l'exclusion des deux termes – il s'agirait alors de prendre simplement position pour l'un ou l'autre et le choix est impossible, entre droit et justice - mais à l'hétérogénéité de deux dimensions qui se recouvrent :

« La loi d'hospitalité, la loi formelle qui gouverne le concept général d'hospitalité, apparaît comme une loi paradoxale, pervertissable ou pervertissante. Elle semble dicter que l'hospitalité absolue rompe avec la loi de l'hospitalité comme droit ou devoir, avec le 'pacte d'hospitalité'. Pour le dire en d'autres termes, l'hospitalité absolue exige que j'ouvre mon chez-moi et que je donne non seulement à l'étranger (pourvu d'un nom de famille, d'un statut social d'étranger, etc) mais à l'autre absolu, inconnu, anonyme, et que je lui donne lieu, que je le laisse venir, que je le laisse arriver, et avoir lieu dans le lieu que je lui offre, sans lui demander ni réciprocité (l'entrée dans un pacte) ni même son nom »<sup>624</sup>.

On restitue ce passage sans toutefois entrer dans les détails des développements, car c'est l'exposition des deux champs, du droit et de la justice, qui nous intéresse : Marc Augé d'une certaine façon, s'interroge sur le devenir de ces cas, d'une hospitalité de droit qui pose la question de l'identité, et de son dévoiement.

L'anthropologue vers la fin des développements, évoque de ces pratiques qui consistent à encadrer la fréquentation des équipements actuels : en individualisant voire en opérant des contrôles, aux entrées et aux sorties, mais sans plus traiter ce qu'il se passe ou se produit en leur cœur. Ceux-là se trouvent en effet rattrapés par

---

624 *De l'hospitalité*, A. Dufourmantelle invite J. Derrida à répondre, Op. Cit., p.29.

des juridictions, insuffisantes – ou trop assurées - pour produire les conditions d'un accueil. Et en effet, on y retrouve la « demande minimale » évoquée par Derrida « étant : 'comment t'appelles-tu' ? », mais sans plus qu'elle fasse problème, et que jamais la question suivante ne soit plus posée : « L'hospitalité consiste-t-elle à interroger l'arrivant ? »<sup>625</sup>. Ce à quoi les non-lieux renonceraient alors, dans la description des cas sur lesquels Marc Augé se penche, c'est cette part d'une hospitalité absolue, capable d'accueillir un inconnu parce que sans nom : que l'on ne connaît ni ne reconnaît, qui s'impose en quelque sorte et ne s'identifie jamais – reste étrange -, à nos risques et périls (car ce sont bien sur ces risques que Derrida nous laisse presque, en évoquant entre autres anecdotes l'histoire de Loth et ses filles). Point de risque probablement, et du coup peu d'accueil, dans des non-lieux qui autorisent seulement à pénétrer ceux qui sont à même d'attester de leur identité<sup>626</sup>. Sur ce point la pensée de Derrida rencontre une actualité, qui ne dit pas autre chose à propos de cette hospitalité de droit qui pourrait conduire un monde de la clarté et de la police. L'intervention étatique et autres juridictions dans les accès télécommuniés et les mobilités bouleverse de fait, l'hospitalité alors même qu'elle en garantit un certain nombre des conditions. De ce chez-soi perturbé viennent les replis identitaire et nationaliste : sélectionner et filtrer font violence, et restent les inactuelles modalités d'existence d'une frontière garantissant l'intériorité appropriée aux hôtes. A ceci près dans la pensée derridienne : l'hospitalité de droit est une affaire publique si ce n'est politique, qui doit se trouver dépassée. C'est que la position est absolument antiprotectionniste, et la poésie des références ne doit pas masquer l'actualité d'une politique heureusement en faillite devant des existants et des technologies.

---

625 Pour les deux questions : *De l'hospitalité*, A. Dufourmantelle invite J. Derrida à répondre, Op. Cit., p. 31.

626 On trouve un développement et des exemples en pages 129-130, dans M. Augé, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Op. Cit.

De ceci nous pouvons retenir une chose et puis l'autre : que l'hospitalité derridienne est une fonction de l'errance et qu'elle exclut de fait, l'enracinement dans un sol stable. La maison même « est une réponse transitoire à l'errance, un arrêt incertain, qui ne dure que le temps de l'hospitalité » ; or :

« Ce qui vaut pour l'habitation personnelle vaut aussi pour la nation : on ne peut ni posséder ni sacraliser un territoire. Il n'est donné que provisoirement à l'hôte qui accorde l'hospitalité. Son espace n'est pas celui de l'État : il vient avant (dans l'accueil pacifique) et au-delà »<sup>627</sup>.

Et l'autre qui lui est consécutive : la pensée derridienne est motivée par une conversion éthique du concept de politique, sur laquelle le philosophe s'explique dans cette conférence donnée aux côtés de Jean-Louis Sherer et faisant suite au décès de Pierre Bourdieu<sup>628</sup>. Les propositions théoriques interrogées sous l'angle de leur éventuelle mise en pratique sont de deux sortes ; la seconde nous intéresse ici : inventer les conditions modernes d'un asile en passe par le dessin d'autres géographies et d'autres échelles, intégrant non pas des enclaves mais des entités affranchies tout en restant d'une certaine façon « urbaines ». On y envisage des sortes de nouvelles « cosmopolitiques », par-delà le local et qui échapperaient aux lois d'une souveraineté nationale.

---

627 Pour les deux dernières citations : le site internet Idixia.net comprend un index des œuvres de Jacques Derrida sous le nom de « Derridex ». P. Delain se dit « scripteur » du site, qui fonctionne en totale déconstruction, la partie Derridex étant consacrée aux textes explicités de Derrida, pour une promenade libre et une arborescence labyrinthique. P. Delain a réalisé une thèse de doctorat soutenue à l'ENS le 7 janvier 2017 et intitulée : « Le concept d'œuvre de Jacques Derrida, un vaccin contre la loi du pire ».

628 En 2002, Jacques Derrida est invité à présenter ses réflexions sur l'hospitalité par Jean-Louis Sherer dans un cycle de conférences intitulées « hospitalité et utopie » ; URL : <https://www.dailymotion.com/video/x3ldjh>

Dans cette incitation à considérer des « schèmes intermédiaires » alors, les non-lieux peut-être et contrairement à ce que dit Marc Augé présenteraient certains avantages : celui de se trouver dessinés par des mobilités qui en font des espaces accueillants pour toutes errances, déjà. Et si « c'est à la façon d'une immense parenthèse que les non-lieux accueillent des individus chaque jour plus nombreux »<sup>629</sup>, je peux y voir un avantage et pas une insuffisance. Marc Augé emploie là une image, qui pointe l'indifférence des non-lieux à ce qui s'y joue. On peut y lire une concession aussi : un social s'y produirait mais d'une façon accidentelle, ponctuelle et accessoire, à la manière d'une « parenthèse » donc, qui dans une phrase introduit ce qui n'est pas essentiel au propos. Dans cette dernière hypothèse je vois du positif : c'est que les non-lieux renoncent peut-être à motiver un social que l'on a en trop ; qu'ils échouent parfois, à organiser des publics conformément à des dispositifs mercatiques puissants ; qu'ils n'en font pas même peut-être une intention, prenant l'allure de lieux civiques dans des formules décoratives pas plus, avec ces naïvetés qui en font des espaces finalement peu nuisibles. C'est pourquoi j'aurais tendance à soutenir et à apprécier les non-lieux et la formule même, qui dit le moins de puissance ou le renoncement, offerts qu'ils sont à des croisements sans effort (que l'on ne force pas).

---

629 M. Augé, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Op. Cit., p. 139.

## **CONCLUSION : des notes contre une modernité historique**

La « surmodernité » on le voit, n'est pas qu'une formule : elle entre dans une logique effectivement chronologique, inspirée par une antériorité et motivée par un dépassement. Celle-ci structure l'ouvrage partagé en trois « moments », qui suit très classiquement un schéma évolutif depuis le lieu initial de la tribu jusqu'à l'actualité dégénéréscente des non-lieux. Alors on saisit mieux la stratégie que suit le livre : celle-ci ambitionne de valoriser un « lieu anthropologique » capable de traverser les époques, en estimant ou mésestimant le non-lieu comme un espace du présent ; plein « d'horaires » et multipliant les informations d'un direct (retards ferroviaires, progression des parcours aériens, diffusion des actualités) mais sans perspectives. Nous aurions intérêt alors à renouer avec le modèle anthropologique auquel Marc Augé donne plus d'avenir et bien qu'il en réfère à du passé, contre un lieu moderne puis « surmoderne » campé dans l'actualité d'une expérience toujours ponctuelle, et qui n'a plus fait cet effort d'intégration des images anciennes. De ceci, de cette désunion, Marc Augé tire presque immédiatement conclusion. Les espaces actuels s'en trouveraient triplement appauvris : réduits à leur seule fonction (« un monde où l'on naît en clinique et où l'on meurt à l'hôpital<sup>630</sup> »); dévolus aux gestes d'usage et non plus « parlants » (« où l'habitué des grandes surfaces, des distributeurs automatiques et des cartes de crédit renoue avec les gestes du commerce 'à la muette' »<sup>631</sup>), épuisant les conditions d'un habiter moins accueillant (« les points de transit et les occupations provisoires, les chaînes d'hôtels et les squats, les clubs de

---

630 M. Augé, Op. Cit., p. 100.

631 M. Augé, Op. Cit., p. 101.

vacances, les camps de réfugiés, les bidonvilles promis à la casse ou à la pérennité pourrissante)<sup>632</sup> ».

Tout au long de la démonstration, c'est peut-être une discipline – la sienne - que Marc Augé tente de « sauver », mais c'est toute une critique portée à l'encontre d'une modernité qui se trouve engagée, sans que celle-ci ne soit tout à fait nommée. La critique paraît presque malgré elle, dans des propos destinés à priori à cerner les difficultés d'une méthode historique de l'étude de l'humain, à s'appliquer aux actualités. J'insiste sur ce point, d'un procès fait à un moderne mal situé et mal compris, bien plus qu'il n'afflige une « surmodernité » récupérable en anthropologie. Dans celle-ci, on rencontre toujours ces tournures en direction des symboles et des mythes que l'on peut penser primordiales (anciennes, fondatrices et nécessaires : à ce titre Marc Augé les admet éventuellement) ; on pâtirait par contre et tant qu'on n'a pas réagi (opéré une action en retour), de ces écueils hérités d'une modernité techniciste. C'est ce que la relecture précédemment effectuée laisse paraître et quelles que soient les concessions faites à un lieu essentiellement baudelairien : la responsabilité d'un moderne inhospitalier pour ces raisons, qu'il se serait destiné à un individu moyen, qu'il se serait pensé selon des standards et dans l'idée de produire des espaces génériques, qu'il serait parvenu à automatiser des échanges. Aussi et c'est le second point jamais relevé à ma connaissance dans les lectures qui ont été produites, et que le travail d'analyse précédent dégage : paraît dans l'ouvrage une dénégation récurrente des périphériques voire des périphéries, des voies de contournement et d'autres détours, qui accompagne un rapport singulier à la notion de paysage dans lequel effectivement, un moderne ne se reconnaît pas.

---

632 M. Augé, Op. Cit., p. 100.

Ce sont des éléments qui méritent d'être débattus pour eux-mêmes et dans l'idée de réhabiliter les productions d'une époque déjà, qui nous donnent les moyens de contredire la thèse de Marc Augé surtout, en appréciant à ce titre – au titre de leur modernité justement - les non-lieux. Car il existe bien une filiation des unes aux autres et qui nous inciterait à penser qu'on n'a pas bien changé d'époque : depuis une modernité que l'anthropologue pense peu encline au collectif et comme en retrait, qui aurait muté vers des formes « prosaïques »<sup>633</sup>, jusqu'aux environnements actuels. C'est un mouvement que Marc Augé trace de lui-même et dans lequel il voit, pas tout à fait une dégénérescence, mais tout à la fois une perte de ce qui en a fait la qualité, et une banalisation. Rappeler ce qui dans une modernité historique n'a pas correspondu à ces vues constitue le premier temps de ma thèse. Estimer surtout, que l'évolution a pu être bénéfique en est un autre.

---

633 On trouve le mot deux fois, pages 117 et 118, et sur ce mot je reviens en partie IV.





## **IV. AIMER LES NON-LIEUX**

**(thèse)**



On trouve trois pages précisément dans l'ouvrage de Marc Augé, qui établissent une transition entre l'exposé d'une modernité littéraire incarnée par Baudelaire et Chateaubriand, et la description des non-lieux – des textes qui les occupent, pas des espaces ou si peu. Le titre du chapitre même, signale une évolution (« Des lieux aux non-lieux »)<sup>634</sup>. Ces pages ont ceci de spécifique qu'elles font une référence, une des rares dans l'ouvrage, aux « bâtis » modernes. Il y est question donc de « l'architecture de fer et de verre » telle qu'exposée par Walter Benjamin comme d'une forme « d'anticipation »<sup>635</sup>, et à la suite on lit ceci :

« On peut se demander pareillement si les représentants de la modernité d'hier, auxquels l'espace concret du monde a offert matière à réflexion, n'ont pas éclairé par avance certains aspects de la surmodernité d'aujourd'hui, non par le hasard de quelques intuitions heureuses, mais parce qu'ils incarnaient déjà, à titre exceptionnel (au titre d'artistes), des situations (des postures, des attitudes) qui sont devenues, en des modalités plus prosaïques, le lot commun »<sup>636</sup>.

Et inversement ou à rebours, on trouve cette remarque en page précédente :

« Si nous revenons un instant à l'analyse de la modernité comme coexistence voulue de mondes différents (la modernité baudelairienne), nous constatons que l'expérience du non-lieu comme renvoi de soi à soi

---

634 dans M. Augé, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Seuil, coll. La librairie du XX<sup>ème</sup> siècle, pp. 97-145.

635 M. Augé, Op. Cit., p. 118.

636 M. Augé, Op. Cit., p. 118.

et mise à distance simultanée du spectateur et du spectacle n'en est pas toujours absente »<sup>637</sup>.

Il y aurait comme des prémisses donc, et Marc Augé dit une chose concernant ce mouvement, et par deux fois : qu'un moderne est allé en se banalisant. Le terme exact est « prosaïque » ; il est employé d'abord pour désigner de ces déplacements du regard initialement propres au poète prenant la pose, phénomène depuis étendu à toutes les « consciences individuelles ». Il ne se serait pas agi seulement, d'un fait de généralisation mais aussi de certaines pertes et décadences : le terme désignant probablement déjà, ce qui de la poésie s'est converti (d'un prosaïque ayant pris la place d'un poétique) ; ce qui aujourd'hui aussi, manquerait d'une élévation (là où le regard porté par le poète sur la ville et de loin, pouvait encore se distinguer ou bénéficier d'une certaine grâce) ; ce qui aurait enfin cédé à un commun que l'on pourra trouver « vulgaire » ou simplement, basement matériel. Je pense que le point de vue a une justesse, qui voit dans les actualités la persistance d'un moderne banalisé, et mérite à ce titre d'être soutenu. C'est l'objet des premiers développements qui suivent, pas tout à fait de vérifier les dires de Marc Augé mais d'acquiescer sur ce point : que le moderne s'est trouvé concerné par un « simple », qui n'a pas été sans rapport à certaines économies, adapté aux déplacements en vitesse, d'un certain ordinaire peut-être mais accordé à l'époque. Je n'en tirerai par contre, pas les mêmes conclusions que Marc Augé : car dans la disparition des paysages intimes au bénéfice de plus larges vues, dans les relais d'une certaine littéralité que procurent textes et visuels, on peut voir un bienfait. Aussi, et c'est le second point conclusif de ma thèse : il faut s'intéresser à ce mouvement historique qui voit la récession, pas si progressive d'ailleurs, de la figure « exceptionnelle » pour reprendre les termes de Marc Augé, du poète et pareillement de « l'artiste »

---

637 M. Augé, Op. Cit., p. 116.

adoptant des « attitudes » ou des « postures »<sup>638</sup>. Dans cette récession ça n'est pas à l'effacement d'un regard qu'on assiste, mais à son dédoublement déjà – et Marc Augé l'écrit : ce dédoublement qu'il interprète lui, comme la projection d'une image d'image bref, un simulacre -, avant que d'en venir à sa dispersion. Ce deuxième regard, Marc Augé le dit « inassignable » et en effet, il résistera à se fixer en un endroit depuis lequel apprécier la vue. C'est un raisonnement signifiant quand à ce que peut être un design. On peut dire même, qu'il a ouvert des voies et pas toujours suffisamment explorées, quand aux façons de moins mener un projet et sans plus l'envisager à la manière d'une seule vision.

#### **IV. A. Retours sur un moderne non-standard**

Si la participation d'un « style international » issu des développements modernistes, est parfois mise en cause dans l'expansion d'un modèle uniformisant et contre lequel il faudrait s'agiter – l'expression couramment employée pour qualifier les nouveautés, de « geste » architectural est parlante -, il faut rappeler ce qui des intentions initiales échappait tout à fait aux hégémonies. Car bonne partie des acteurs d'une modernité, présents comme malgré eux dans l'ouvrage et en n'étant pas même cités, se sont dits en recherche d'un « universel », qu'ils ont pensé trouver dans un « moins » ; celui-ci était destiné au plus grand nombre et pas nécessairement suprématiste. Marc Augé ne cède pas aux confusions ci-dessus, conscient de la façon

---

638 M. Augé, Op. Cit., *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Seuil, coll. La librairie du XX<sup>ème</sup> siècle, p. 118.

dont les « procédures de mises en relation, d'accélération et de délocalisation [sont] trop vite réduites et résumées parfois par des expressions telles que 'homogénéisation – ou mondialisation – de la culture' »<sup>639</sup>, il n'empêche : une chose lui pose problème dans un moderne qu'il estime responsable d'une « désindividuation »<sup>640</sup>. Dans le passage évoqué précédemment et qui établit une transition depuis les lieux modernes jusqu'aux non-lieux surmodernes, on lit :

« les non-lieux médiatisent tout un ensemble de rapports à soi et aux autres qui ne tiennent qu'indirectement à leurs fins : comme les lieux anthropologiques créent du social organique, les non-lieux créent de la contractualité solitaire »<sup>641</sup>.

Cela tient à une chose principalement, qui est non pas tant l'efficacité du service rendu, que le mode d'adresse. Il en passe, Marc Augé le constate, essentiellement par des textes qui ne forment pas un langage, et on en distingue de trois sortes : des systèmes codés qui appellent des réponses comme « réflexes », des données seulement factuelles et qui concernent tout un chacun, d'autres enfin qui « font image ou plutôt images »<sup>642</sup> et qui évadent. Chaque fois c'est cette individualité établie à partir de la reconnaissance d'un « ici » et dans des configurations que Marc Augé dit « intimes », individualités nécessaires à la construction en retour d'un collectif, que l'on perdrait. Chaque fois, c'est l'effet d'une modernité que l'on signale, et d'une modernité « banalisée » en trois façons : qui aurait généralisé l'application des procès automatisés d'une industrie à l'ensemble des environnements – là où les

---

639 M. Augé, Op. Cit., p.54.

640 Le mot n'est pas de lui ; on le trouve employé par Giorgio Agamben pour désigner la procédure par laquelle les dispositifs technologiques prennent le pouvoir sur les individus.  
dans G. Agamben, *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*, Rivages poche, Paris, 2014.

641 M. Augé, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Op. Cit., p. 119.

642 M. Augé, Op. Cit., p.119.

usages se trouveraient stimulés<sup>643</sup> et plus motivés ; qui aurait réduit le dessin des formes à des schémas et moins « signifiants » – de ce qu'on pourrait penser être un « dépouillement » ; qui aurait exclu ou éloigné des images alors devenues des évocations.

#### **IV. A. 1 un simple d'une certaine tenue**

Les faits demandent d'être étudiés, et il n'est pas sûr qu'eux-mêmes ou eux seuls aient motivé les aspects des productions modernes. Ceux-là, on a pu les trouver ordinaires ; je les dirais pour ma part d'un « simple » et d'une certaine tenue. Je veux dire que ce « simple », il « tient » et jamais ne « découle » des conditions de production, appartenant aux possibilités d'une expression qui ne délègue pas la question de l'aspect de son produit strictement à une méthode, industrielle<sup>644</sup>. Plusieurs dimensions de cette première modernité en effet, sont entrées en concurrence dans la définition d'un art – d'un design et d'une architecture concernés par les espaces de vie - mieux partagé. J'en dénombre encore trois, toutes exigeantes : l'accession au plus grand nombre va avec la réinvention des moyens de production – et les bénéfices d'une préfabrication indépendante relativement des conditions et des sites ; le préalable fonctionnel aussi, a emporté avec lui la réalité d'un « homme moyen », réalité plus ou moins impérieuse ; l'aspect ou la lisibilité des produits enfin, rabattue souvent sur une question de « formes », n'a plus été déterminée par des critères et des « clés » culturels : on l'a préférée immédiate c'est-

---

643 Fonctionnant à la manière d'un réflexe, soit une réponse involontaire, stéréotypée et rapide à un stimulus.

644 La résistance à l'application stricte de la méthode industrielle est une préoccupation récurrente en design, depuis ce qu'on peut estimer être des premières productions modernes et qui tournent autour de la notion de « qualité » (interrogée par William Morris) jusqu'à une actualité plus récente (entre plein d'autres exemples, on peut citer les expérimentations en industrie d'un designer comme Gaetano Pesce).



à-dire, sans intermédiaire<sup>645</sup>. De ces trois axes qui ont orienté les produits vers un certain dénuement, aucun importe plus qu'un autre et c'est une chose essentielle : que la question de l'utile se soit trouvée constamment débordée par l'aspect, que l'aspect lui-même ne se soit pas fixé strictement sur les conditions de production, que l'emprunt à des répertoires abstraits n'ait pas toujours cherché à se codifier. Et on ne manquerait pas d'exemples en effet, pour montrer les résistances de plusieurs générations de producteurs qui se sont fait un souci plus grand de l'œuvre, dans un monde non réductible aux nécessités de la vie, pas plus aux lois d'un savoir-faire, tenue relativement à l'écart enfin, de l'échange marchand. Il n'est pas sûr que le débat ait besoin d'être relancé, quand au bien-fondé d'une intention moderne que l'on dit « universaliste » – et que l'on peut penser même, tournée vers les conditions d'un accueil. On en trouve trace il me semble dans des « non-lieux » qui, à leurs origines et dans leurs intentions, se sont montrés ouverts<sup>646</sup>.

Les constats déceptifs de Marc Augé pourtant, doivent nous interroger. On se penche ici sur un sous-entendu qui traverse l'ouvrage, et qui tourne autour de la notion de « standard ». Il n'est pas question directement chez l'anthropologue de l'élément de chantier, et assez rarement de la configuration précise des infrastructures décriées. Néanmoins on y retrouve cette confusion, entre des bâtis fortement normalisés qui auraient tendance à segmenter les parcours, et l'automatisation des usages : c'est ce qui justifie, en début d'ouvrage et entre les

---

645 C'est tout le propos des abstractions géométriques d'une première modernité, qui souhaitaient s'extraire des codes culturels et symboliques établis.

P. Mondrian « Plastique pure », dans *De Stijl* (oct. 1917), traduction M. Seuphor, dans *P. Mondrian, sa vie, son œuvre*, Flammarion, 1957 ; et P. Mondrian, « Le home, la rue, la cité » (1926), dans *L'Atelier de Mondrian. Recherches et dessins*, sous la dir. d'Y.-A. Bois, éd. Macula, 1982.

646 On a retracé en partie I la généalogie, rappelé les modèles et les sources d'un certain nombre (les supermarchés devant aux économats par exemple), puis insisté en partie II sur la circulation qui peut s'y opérer librement.

lignes, la description d'un trajet qui, bien que nommant ses « lieux » et souvent au moyen de codes, lettres et chiffres (« touche 1800, autoroute A11, Roissy, A1, allée J, satellite B, duty-free, espace 2000 »), reste tout à fait générique, et au cours duquel un quidam appelé pour l'occasion Pierre Dupont, enchaîne des séries de gestes réflexes et fait part d'impressions convenues. Marc Augé précise plus loin et dans le passage sus-cité<sup>647</sup>, ce à quoi il est fait référence : non pas à un « design » qui consisterait à répondre terme à terme à des « fonctions ». Ce qui fait problème manifestement, c'est la façon dont on aurait appliqué des process mécanisés au traitement du vivant. Car en effet, dans les descriptions de ces « cas » génériques que l'on trouve en début et en fin d'ouvrage, parfois dans le cours du développement, le texte même de Marc Augé perd son rythme pour devenir tout à fait linéaire, dans un enchaînement continu de notations désaffectées. Et si dans ces « descriptifs », ce sont les systèmes codés, chiffrés, et d'autres modes d'une adresse indifférente qui sont pointés comme générateurs d'une « contractualité solitaire », les infrastructures elles, n'y sont jamais dépeintes et c'est un signe : qu'on les estime tout à fait quelconques et disposant des mêmes caractères que toute autre.

Je ne peux pas ici, ne pas rappeler quelques-uns des éléments de pensée que Marc Augé ignore ou nie, quand à la notion de « standard » notamment, et qui a généré des « querelles » (c'est bien selon ce terme qu'on parle de l'opposition entre Henry van de Velde et Hermann Muthesius à Cologne) dès les premiers temps d'un design industriel. On peut s'étonner encore aujourd'hui de cette crispation initiale sur la « fonction technique », alors que les procès de standardisation et d'autres préfabrifications même, ne sont pas spécifiques à l'époque : l'équarrissage par avance des blocs dès l'Antiquité, les techniques de moulage « bétonné » chez les romains, la

---

647 dans M. Augé, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Op. Cit., p. 119.

normalisation des éléments du bâti ou la systématisation dans l'organisation des chantiers émergent en différents moments de l'histoire. Quand à savoir si les applications modernes ont engendré un moins de spécification, fonction des programmes et des situations, cela reste à vérifier et j'estime pour ma part qu'elles ont motivé différentes initiatives qui ont exploité les procédés industriels, et dans lesquelles on n'a pas eu le sentiment d'y perdre. Je peux en citer certaines : celles qui ont trouvé dans le moment du chantier l'occasion d'incliner des conceptions rendues plus ou moins optimales, celles qui ont exploité le principe des constantes et des variables, celles qui ont figurés des détails dans des ensembles rationalisés, celles qui ont suivi des logiques élémentaristes mais continué à dessiner les formes<sup>648</sup>, et autres démarches qui ont fait valoir les capacités d'adaptation des standards aux usages locaux et aux matériaux des régions, aux modes de vie, aux constitutions des logis, etc. Ces protagonistes là, d'un design encore peu codifié dans sa pratique, ont tenté de dégager des voies « sur le fil », en envisageant en industries, des répliques *ajustées, acclimatées, ou apparées*, rarement uniformes mais bien *conformes* – aux cas, aux attentes, et aux êtres<sup>649</sup>. On peut estimer ces producteurs d'un premier temps moderne, retournés encore vers des pratiques qu'on trouverait « artisanales », mais on verrait pareillement chez d'autres identifiés comme des designers « industriels » et impliqués dans une production « en grandes séries », les mêmes volontés de proposer des modèles adaptés : je pense au projet initialement mis au

---

648 Je pense entre autres à Hector Guimard, Henry van de Velde ou Henri Sauvage, dans les façons qu'ils ont eu de réaliser des projets singuliers, toute en exploitant les possibilités offertes par une préfabrication.

649 Sur ce point précisément : Henry van de Velde à préféré des commandes adressées, éventuellement promises dans un second temps à de plus larges développements. Franck Lloyd Wright pareillement, a imaginé ses mobiliers à destination de certain lieu et clientèle ; plus tard, Alvar Alto a envisagé les chantiers à la manière de laboratoires à échelle 1, dont les productions se montreraient déclinables, ensuite.

point par les ateliers de Jean Prouvé, d'une maison *Métropole* et qui passe pour une première réussite en matière d'industrialisation du bâti, ensuite développé en collaborations, à destination de différents usages, sites, climats<sup>650</sup>, et pour d'autres cultures.

Ce qui est plus singulier peut-être, c'est la façon dont les enjeux du procédé technique se sont trouvés déportés presque immédiatement sur des questions d'usage, la production d'un même envisagée en grande série semblant déterminer aussi les pratiques et les publics, et accompagnant certain nivellement des vies. C'est une chose qui a inquiété au-delà des positions politiques, et contre laquelle on a développé différentes stratégies visant à spécifier les produits<sup>651</sup>. Il est possible pourtant que ces ajustements n'aient pas demandé tant d'efforts voire, n'aient pas même été nécessaires. Il aurait suffi de faire confiance à un « utile » comme une garantie d'un universel jamais identique<sup>652</sup>, un « utile » qui n'aurait pas correspondu à la « fonction », pas plus qu'il n'aurait visé la satisfaction stricte des besoins : c'est une distinction notée déjà par William Morris puis Adolph Loos, le premier britannique évaluant la réussite d'un produit comme d'un lieu sur le critère de sa « convivialité », le second viennois trouvant dans la diversité des services rendus, l'occasion de multiples « bienfaits »<sup>653</sup>. Chez l'un comme chez l'autre, cette disposition à accueillir des usages différenciés engage une chose, qui est dans l'ordre d'une clarté : dégagée

---

650 Le principe d'une maison entièrement préfabriquée et montée sur site, s'est trouvé décliné en habitat d'urgence, logement de vacances, maison en bord de la mer. Les collaborations de Jean Prouvé et Charlotte Perriand pour Air France sont démonstratives aussi, des capacités d'adaptation d'un standard aux écologies locales.

651 La question a motivé des producteurs déclarés « de gauche », et qui ont cherché de quoi diversifier si ce n'est individuer, les produits industriels (Gaetano Pesce et la chaise *Prat*, Andrea Branzi et les *Animali domestici* pour ne citer qu'eux).

652 A. Loos, « Les sièges » et « Les superflus », dans *Paroles dans le vide* suivi de *Malgré tout*, éd. Ivrea, Paris, 1994.

des accents symboliques et locaux dans une époque de « culture commune »<sup>654</sup>, capable de « flatter l'œil » et de « reposer l'esprit »<sup>655</sup>. Pour cela on peut les dire d'un « simple », mais jamais inconsistant. On n'y retrouve pas en effet, de ces sortes de renoncements qui caractérisent des positions plus récentes en design, et qui voudraient des formes suffisamment indécises pour se laisser mieux manier – je pense aux tendances actuelles en direction d'un design que l'on dit « accordant » et dans ses deux versions : qu'il autorise des « appropriations » ou qu'il reste suffisamment indéterminé pour aller à tous. On n'avait pas adhéré non plus à la croyance selon laquelle de l'humain pouvait ressortir toutes sortes de ruses et de transgressions – de ce qu'on appelle du détournement, qui consiste à montrer comment en tous lieux les fonctions très policées des équipements peuvent être habilement dé-jouées (et en effet, ces pratiques ne vont pas sans jeux<sup>656</sup>), et qui témoigne pourtant de l'échec d'un design. Ces questions intéressent Marc Augé, qui cite Michel de Certeau :

«Les 'ruses des arts de faire' [qui] permettent aux individus soumis aux contraintes globales de la société moderne, notamment de la société

---

653 « On se reposera plus vite si l'on dispose de plusieurs sièges, utilisés successivement, permettant diverses positions. N'avez-vous jamais éprouvé le besoin, surtout après une grande fatigue, de laisser pendre une jambe par-dessus un accoudoir ? C'est une position très inconfortable en soi, mais aussi réel bienfait ».

A. Loos, « Les sièges », Op. Cit., p. 37.

654 A. Loos, « Les sièges », Op. Cit., p. 35.

655 W. Morris, « Les arts décoratifs : leur rapport à la vie moderne et au progrès » (1877), dans *Contre l'art d'élite*, éd. Herman, 1985.

656 Concernant les capacités de récupérations et de détournements des espaces collectifs mués en terrains de jeux, par des publics autres (et qui se revendiquent comme « alternatifs ») : on peut lire Raphaël Zarka sur l'histoire du skate board, et apprécier ses « sculptures à skater ».

dans R. Zarka, *Free-ride, skateboard, mécanique galiléenne et formes simples*, B42, Paris, 2011.

urbaine, de les détourner, de les utiliser et, par une sorte de bricolage quotidien, d'y tracer leur décor et leurs itinéraires particuliers »<sup>657</sup>.

L'anthropologue y voit une limite, celle de concerner toujours des variations sur un « individu moyen », alors même qu'il préférerait les études se pencher sur ce qui émerge comme des « singularités »<sup>658</sup> dans un contemporain qu'il appelle un « surmoderne ». Dans l'exposé, ces singularités affectent ce qui continue de se constituer en « grandes catégories »<sup>659</sup>, et si la pensée de Marc Augé échappe bien évidemment à toute une logique de « classes », elle y substitue d'une certaine façon la question des appartenances.

#### **IV. A. 2 le « type » : une image en réductions**

Que la diminution des particularismes ait soucie toute une génération de producteurs ambitionnant de s'adresser au plus grand nombre, c'est une évidence. Ceux-là se sont intéressés aux possibilités offertes par une abstraction, capable de communiquer en dehors des codes culturels. Les dessins n'ont pas été pourtant sommaires et encore moins négligés : on les a réglé sur des critères objectivés et mieux partageables, tout en les laissant « ouverts », et dans cet écart non normatif on a pu proposer mieux qu'une identité : les éléments d'une indication. C'est ainsi que je comprends le goût des modernes pour un schématique : tout à la fois suffisant et avantageux. C'est une chose qui concerne autant l'aspect des bâtis que les images qui les peuplent, rarement contentées elles non plus par la transmission d'une seule

---

657 M. Augé, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Seuil, coll. La librairie du XX<sup>ème</sup> siècle, p. 53.

658 M. Augé, Op. Cit., p. 54.

659 M. Augé, Op. Cit., p. 55.

information visuelle. La réduction du décor en effet, dans chacun des domaines - de l'architecture et du graphisme - a motivé plus que des simplifications : des « réductions » dans lesquelles des images se sont comme « révélées ». Je donne de l'importance et des significations précises aux derniers termes, car je garde l'idée qu'il n'y a pas de perte dans une « réduction » mais au contraire, une plus grande densité<sup>660</sup> ; et j'emploie le verbe de « révéler » comme on l'emploie en photographie, à propos de ces images qui paraissent à partir de rien. Je dis ici deux choses : dans ce mouvement en direction de formes plus « épurées » et contrairement à ce qu'écrit Marc Augé, on n'a pas perdu une image ; cette image débarrassée de ses agréments n'est pas non plus devenue quelconque, mais au contraire bien moins convenue<sup>661</sup>.

Là encore, on s'appuie sur un historique qui n'est pas considéré par l'anthropologue, et qui montre toujours une même chose : le « simple » dont il est question n'a pas résulté d'un renoncement devant des conditions de production devenues trop prégnantes. Même, on peut l'estimer être le résultat d'un grand travail, exigeant car de précision. Bruno Munari dans un texte intitulé justement « Simplifier » évoque de ces opérations - « l'élimination », la « réduction », le « raccourcissement » - comme autant de travaux « créatifs »<sup>662</sup> et qui restent ceux d'un designer « industriel » : lui qui exploite les compétences d'une géométrie capable de « m[ettre] en rapport des quantités exactes »<sup>663</sup>, mieux servie par cet

---

660 Comme on dit en cuisine, par exemple.

661 On peut l'estimer être débarrassée de son « décor » et prendre le mot au sens où l'entend Pierre-Damien Huyghe, du latin *decus, decet* qui va avec l'idée d'une convenance. En ce sens, les objets simples dépareraient mieux.

P.-D. Huyghe, « La forme ou l'attrait du design », dans *Philosophie du design. Figures de l'art 25*, sous la dir. De B. Lafargue et S. Cardoso, Presses de l'Université de Pau et des pays de l'Adour.

662 B. Munari, « Simplifier », *De choses et d'autres*, éd. Pyramid, 2015, p. 117.

663 Grâce à la poésie géométrique en effet, « notre monde se remplit d'objets touchants ».

agent « stylisateur » qu'est la machine<sup>664</sup>. Les deux dernières formules sont de Le Corbusier et avant lui, Frank Lloyd Wright, tous deux architectes avant que d'être designers, mais on trouverait chez Otl Aicher des appréciations similaires à propos des opérations de dessin et dans le domaine du graphisme : profitant des procédés de calcul et de la saisie précise des coordonnées facilitée par l'ordinateur ou l'imprimante, le typographe peut en venir à son activité essentielle, soit « dessiner des caractères typographiques (...), trouver le juste équilibre entre noir et blanc »<sup>665</sup>. C'est dire que le design échappe aux principes d'une normativité issue d'un encodage automatique, que l'on penserait imposé par un mode machinique. Otl Aicher l'affirme en évoquant un dessin qui n'est pas « digital » - soit relevant d'un code numérique - mais bien « analogique » : qui doit quelque chose à ses modèles. J'insiste encore et en typographie cette fois, sur la même idée qu'en début – d'un simple qui n'a pas été dans le sens d'une norme -, mais c'est une chose un peu différente qui m'intéresse ici. Les procédures d'une géométrisation ont permis, c'est certain, de dégager les écritures de ce qui faisait leur identité, parfois nationale<sup>666</sup>. Celles-ci ne sont pas devenues pour autant de seules notifications, et dans leur forme comme abrégée – retranchant les empattements et diminuant les majuscules alignées sur les seuls

---

dans Le Corbusier, *Une maison, un palais*, éd. Connivences, 1989, pp.3 et 4.

664 Il est question de « ce pouvoir nouveau, immense et redoutable de la machine, [qu']il nous faut comprendre et apprendre à utiliser comme un remarquable agent 'stylisateur' ». La phrase fait suite à d'autres développements sur les qualités d'une abstraction géométrique.

dans F. L. Wright, *L'avenir de l'architecture, vers l'éclatement des villes*, Gonthier, 1966, p. 80.

665 O. Aicher, « Un nouveau caractère typographique », dans *Le monde comme projet*, B42, Paris, 2015, p. 190.

666 Alexandre Dumas de Rauly et Michel Wlassikoff dans un ouvrage retraçant la généalogie de la typographie Futura, rappellent des éléments de débats sur les capacités des typographies à véhiculer des identités ou à servir de « matricules » : le régime nazi donc, aurait préféré appliquer à l'ensemble de son réseau ferroviaire et autoroutier une version similaire au caractère standard DIN 1451, les dérivés en linéales des caractères romains paraissant plus acceptables que le gothique estimé être une « écriture juive », c'est un fait relaté dans l'ouvrage.

A. Dumas de Rauly et M. Wlassikoff, *Futura, une gloire typographique*, Norma éditions, Paris, 2011.



bas de casse<sup>667</sup>-, c'est bien une capacité presque inédite à « faire image » qui paraît. La question de leur reconnaissance d'ailleurs – en sus de l'impératif de lisibilité - a constitué un enjeu et s'est formalisée en différents réglages et d'autres ellipses, allant parfois jusqu'à de sensibles déformations qui ont modifié les apparences familières : l'élargissement de tant de points des pleins, la disparition des traverses, l'absentement d'un spine à tel niveau, les partitions graduées des « oeils », l'intérêt pour l'anamorphose qui ne trompe pas chez Max Bill, d'un « o » dont les surfaces s'élargissent<sup>668</sup>. Dans les années 1930 déjà, l'architecte et graphiste allemand qualifiait ses propres manipulations sur des voyelles graissées, de « mots-images ». On y reconnaît et avec évidence la lettre qu'on ne peut pas pourtant, estimer banale, et quand bien même ne cherche-t-elle que rarement à se « distinguer ».

L'émergence de cette image atteste encore il me semble, des résistances à adhérer tout à fait aux logiques productivistes comme à en transférer les process de segmentation dans les environnements : dans le mode de parution même, qui n'est plus progressif et ne suit pas le déroulé de la lecture. Là dessus encore les designers ont eu des mots, Max Bill évoquant des recherches sur ce qu'il a appelé une « lisibilité mécanique », Otl Aicher se penchant sur le dessin du caractère Rotis à partir de lettrages déjà connus et plus adaptés à la « rapidité de lecture »<sup>669</sup>, Bruno Munari enfin évoquant « La forme des mots » : des mots comme compressés par

---

667 Jan Tschichold établit les préceptes d'une « nouvelle typographie » sur ces critères là et d'autres, non sans connaître les réalisations effectuées par l'atelier de Laszlo Moholy-Nagy au Bauhaus et à la même époque.

J. Tschichold, *La nouvelle typographie*, éd. Entremonde, coll. Forme, 2016.

668 Ces réglages ne vont pas jusqu'à des déformations, et on peut difficilement supposer que Max Bill ait souvent cédé à des maniérismes.

669 O. Aicher, « Un nouveau caractère typographique », dans *Le monde comme projet*, B42, Paris, 2015, p. 189.

l'habitude et la capacité de tout un chacun à les « reconna[ître] du premier coup d'œil »<sup>670</sup>. L'article du designer italien auquel je fais référence, est équipé d'illustrations sommaires en noir et blanc, qui montrent avec évidence ce que les « logotypes » (*Pirelli, Il Giorno* et d'autres dans lesquels les initiales peuvent s'étirer en longueur, les caractères se fondre les uns aux autres) doivent à la saisie d'un instantané. L'image y fonctionne comme une « frappe » et assure une chose, qui est l'unité. Tout ceci conserve un rapport avec une notion qui est celle du « type », et une relecture des textes historiques ferait ressortir ceci à propos de questions déjà évoquées. Le mot s'emploie en design produit et en architecture donc : il a des significations en typographie bien sûr, plus précises mais pas bien différentes. Car il est toujours question au fond, de ce qui reste d'un modèle, comme imprimé dans le caractère, l'objet, le meuble, et s'aperçoit sans pouvoir se décomposer.

C'est l'hypothèse que je fais à la lecture du texte de Le Corbusier, *Une maison, un palais*, et dans lequel je trouve des réponses quand à ce qui différencierait un « type » et un « standard ». La confusion entre les termes est initiale en design, et probablement les débats mériteraient de se pencher sur celui des deux que Muthesius a préféré utiliser : le « Typisierung » soit un « objet-type », mieux que le « standard » donc. Le second en effet, désigne un élément de chantier dont il faudrait peut-être mieux dessiner le « profil »<sup>671</sup>, mais un élément surtout. Autre

---

670 B. Munari, « La forme des mots », dans *L'art du design*, éd. Pyramid, 2012, p. 58.

671 W. Nerdinger a produit un article sur la question du « type » et du « standard ». Il y est question d'un écart entre les variations et les combinatoires systémiques exposées par Walter Gropius dans une série de maquettes relativement abstraites, au Bauhaus en 1923, et l'autre exigence que Le Corbusier aurait mise dans le dessin de ces éléments de haute précision que sont les « standards ».

W. Nerdinger, « Standard et type : Le Corbusier et l'Allemagne 1920-27 », *L'esprit nouveau, Le Corbusier et l'industrie 1920-1925*, Musée de la ville de Strasbourg, éditions Ernst and Sohn, 1987.

chose est le type qui a rapport à l'ensemble, et qui ne relève pas pour autant de l'assemblage éventuellement harmonieux des parties. Le type moderne ici, n'a plus grand-chose à voir avec ces catégories idéales qui auraient servi à différencier des réalités et ne pourraient plus alors que se conjuguer au singulier – un type, un seul, pour une catégorie devenue unique et homogène. Car il a chez Le Corbusier une valeur que je dirais, mais sans trouver le mot juste, « historiographique ». Il est question de la maison primitive de l'Acropole athénienne ou de l'habitat vernaculaire mésopotamien, d'un habiter universel en tant qu'il déborderait les spécificités géographiques, culturelles, et historiques, mais sur lequel s'imprime mieux que s'y écrit, une image. Le Corbusier développe sur le procédé, qui ressemble à une « coupe » et dans tout ce que le terme implique de précision dans l'action de tailler. La maison moderne alors, ni ne rompt avec l'histoire ni n'invente des fonctions nouvelles : elle est la reprise comme passée au filtre, d'un habiter ayant existé de tout temps, mais en « réserve ». Le texte fait suite au refus essuyé par l'architecte, candidat au concours pour le Palais des Nations-Unies à Genève, et le titre « Une maison, un palais » est signifiant en ceci : les « maisons » qui atteindront la mesure et l'échelle les plus justes – un exact minimum qui fait advenir cette « dimension supérieure » évoquée en début de l'ouvrage -, seront des palais (et inversement), des palais qui ne devront rien aux critères d'un décorum académique.

A partir de là et si on accorde du crédit à ces lectures, on doit convenir que le moderne n'a pas été sans images, et qui appartiennent aux constructions collectives. Certains ont donné leur préférence au mot « figure », le trouvant mieux à même de désigner des architectures imagées mais plus « solides »<sup>672</sup> – qui se sont souciées des

---

672 De ce « qui a une certaine consistance » et « qui résiste aux efforts, à l'usure, au temps de par sa nature, sa qualité, sa composition, sa construction » ; synonyme. *robuste*. Dictionnaire CNRTL.

poids, des effets de capacité ou de frottement (je pense à Claude Parent et ses architectures « cryptiques ») -, et d'autres parutions simples mais sans évidences (des référents multi-temporels dans les espaces de Mies van der Röhe<sup>673</sup>). Tous les ont estimées nécessaires, en ce qu'elles pouvaient dans les conditions de l'époque – conditions de production et conditions de perception - tantôt : « donner [au monde] un visage »<sup>674</sup>, incarner « l'esprit du temps »<sup>675</sup> et encore, contribuer à la « création du visage permanent d'une civilisation, à la réalisation de sa géométrie sociale »<sup>676</sup>. Je ne les dirais pas strictement « culturelles » ni plus « anciennes » et c'est pourquoi peut-être, Marc Augé ne se rend pas capable des les apprécier. Car dans la simplicité de leur parution elles abandonnent ce qui en réfère au primitif. Pour cette raison je les pense être des « types » sans « l'arche- ».

#### **IV. A. 3 un cadre ordinaire**

J'interromps là ces développements qui semblent concerner de trop loin la question des non-lieux pour en retenir trois choses, qui ne constituent guère plus que des rappels : les designers ont manifestement multiplié les tentatives pour résister aux conditionnements d'une production industrielle qui en impose ; aussi, leur idée

---

673 Antoine Leygonie analyse les différentes temporalités à l'oeuvre dans le « fac similé » du Pavillon de Barcelone de Mies van der Röhe, les résurgences d'images antiques entre autres.

A. Leygonie, « Temporalité et architecture », dans *L'architecture et le temps*, Poësis, architectures, arts, sciences et philosophie n°11, 2000.

674 « Il ne s'agit pas de dominer le monde, ni de le financer, ni de lui donner des leçons, ni de la submerger de marchandises et de biens. Il s'agit de quelque chose de plus : de lui donner un visage ». H. Muthesius cité par G. Selle, « La fondation du Deutscher Werkbund allemand ». URL : <http://documents.irevues.inist.fr/>

675 qu'André Hermant oppose au phénomène de mode voué à l'obsolescence, dans A. Hermant, *Formes utiles*, éditions du Linteau, Paris, 2015.

676 C. Parent, « Préfabrication », dans *Architecture Principe n°8, Pouvoir et imagination*, nov. 1966, Les éditions de l'Imprimeur, 1996.

d'un utile n'a pas été dans le sens d'une conformation des pratiques et encore moins, d'une systématisation des usages ; enfin, les opérations de « dessin » ont été motivées par la recherche d'une épure et n'ont pas exclu les images, mais des images suffisamment réservées pour qu'on ne les suspecte pas d'avoir suscité des emportements. Si on admet ce qui me semble être plus que des hypothèses, alors on ne voit plus exactement auquel des cas modernes les récriminations de Marc Augé s'adressent, sauf à penser deux choses : qu'un ouvrage à teneur scientifique cède à une évaluation de l'art que l'on peut dire élitiste, ou qu'il ne fasse pas bien plus que relayer une opinion.

Les deux éventualités sont valables. Concernant la première je peux dire que Marc Augé n'a pas été le seul à estimer que les manifestations en art devaient rester comme des exceptions, et concerner de loin - à titre exemplaire au plus - un quotidien que l'on jugerait trivial. Il s'agirait là presque, d'un jugement de goût et de « bon goût », le même qui a confronté dans le monde de l'art, modernes et post-modernes. La confrontation je le redis, concerne un monde de l'art habitué à porter un jugement - des critiques et des analystes - bien plus que les producteurs mêmes. Un article de Liane Lefaivre<sup>677</sup> portant sur une production singulière et peu connue de Mies van der Röhe insiste sur ce fait : l'architecte allemand plus habitué à traiter des programmes prestigieux, aurait travaillé aussi à la conception d'un commerce de bord de route, d'un *diner* plus précisément c'est-à-dire un espace dédié à une restauration rapide. Ce projet du « Cantor's drive in » pour lequel Mies van der Röhe aurait lui-même montré et de l'implication et de l'attachement, n'a semble-t-il jamais vu le jour, et ne paraît pas ou si rarement dans les publications comme dans les

---

677 L. Lefaivre, « Un Mies méconnu. La basse extraction de l'«espace universel' », dans *Sur quelques théories du XX<sup>ième</sup> siècle*, Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine n°11, Monum/éd. du patrimoine, mai 2002, p. 88.

expositions. Se manifesterait ici l'aversion de bon nombre, pour des programmes qu'on estime de moins d'exigence, d'envergure ou de qualité - et que Reyner Banham décrivait déjà dans son pays, comme la « vraie *american scene* », c'est-à-dire « les motels, les supermarchés, les bowlings, les stations-services, les Mc Donalds, et même les maisons individuelles » -, et la résistance des mêmes à admettre l'existence d'un « Mies *dirty real* »<sup>678</sup> ayant pu apprécier les « drugstores » et jusqu'« aux magasins de chaussures et aux salons de coiffure »<sup>679</sup>. Aussi, l'article a l'air de douter des capacités des uns et des autres à se laisser longtemps impressionner par des objets qui ont paru inédits. Le paragraphe intitulé « Une attirance honteuse pour les contextes 'sales' » évoque le cadre spécifique dans lequel le *diner* devait être installé :

« non plus celui d'un « cœur de ville rude, brutal, ni des vues lointaines sur le paysage pittoresque autour de la Tugendhat [Liane Lefavre vient de comparer les situations du *Cantor's drive in* et du gratte-ciel de la Friedrichstrasse], mais de l'immense espace vide dans lequel des objets se meuvent : un cadre totalement neuf, crée hors de la ville par l'automobile, et qui n'a pas d'équivalent en Europe – à l'époque en tous cas »<sup>680</sup>.

On peut estimer la description correspondre peu ou prou à des environnements que l'on trouverait aujourd'hui, dans des développements peut-être moindres, quotidiens voire familiers. De la même façon alors, qu'une agitation industrielle avait composé un premier temps comme un « spectacle » ensuite généralisé à tout environnement et ne bénéficiant plus de son prodigieux, ce cadre là aussi aurait perdu quelque chose

---

678 L. Lefavre, « Un Mies méconnu. La basse extraction de l'espace universel' », dans *Sur quelques théories du XX<sup>ème</sup> siècle*, Op. Cit., p. 88.

679 Pour les deux dernières citations : L. Lefavre, Op. Cit., p. 79 et p. 82.

680 L. Lefavre, Op. Cit., p. 89.

d'une « superbe », dans ce qui serait devenu une « ville moderne non identifiée ». La formule constitue le titre d'une publication de Dan Graham, *Unidentified Modern City*<sup>681</sup>, qui répertorie en photographies la banalité d'une ville qui est bien celle « dans laquelle nous vivons ». On y décrit donc :

« Brescia [qui] est une ville comme beaucoup d'autres ailleurs dans le monde. [...] L'environnement est fait de centres commerciaux, de restaurants fast-food d'avant l'époque des Mc Donald's, de fabriques dispersées et de petits bâtiments de bureaux »<sup>682</sup>.

Dans cet urbain là pourtant, se manifeste ceci :

« un nouveau mode de la vie sociale et l'apparition d'une nouvelle façon d'être en collectif, en bref, l'établissement d'un standard de vie, autre et valable »<sup>683</sup>.

Dan Graham choisit de voir là l'échec d'utopies modernistes qui ne devaient pas produire autant d'indistinction, quand bien même choisit-il d'estimer cet insuccès positif. Dans cette partie et la précédente, on s'est penché sur une hypothèse différente, en insistant sur les écarts entre un contemporain souvent revenu aux

---

681 D. Graham et G. Basilico, *Unidentified Modern City*, éd. Les presses du réel, 2011.

682 Traduction réalisée par mes soins à partir de la citation suivante : « Brescia is as town like many others elsewhere in the world » [...] « the landscape was shopping malls, proto-Mc Donald's fast-food restaurants, low-density manufacturing, and small office 'shed' buildings ».

D. Graham et G. Basilico, *Unidentified Modern City*, Op. Cit.

683 Traduction réalisée par mes soins à partir de la citation : « an urban space that points to a new social lifestyle and the birth of a new collective entity, in short, the establishment of a new, positive standard of living »

D. Graham et G. Basilico, *Unidentified Modern City*, Op. Cit.

puissances des figures, et un moderne dans lequel celles-ci se sont raréfiées ou affaiblies. On peut supposer alors, que le projet moderne a consisté en une chose - imaginer un ordinaire plus accueillant -, intention à laquelle les non-lieux auraient continué de rester fidèles. J'en veux pour preuve ce fait répertorié par Liane Lefaivre donc : le fameux espace dit « universel » de Mies van der Röhe, dont les principes structurels et formels avaient la qualité de s'appliquer à des programmes de toutes fonctions et pour tous publics, s'est inventé dans ce contexte là, d'une architecture commerciale de bord de route. Cet ordinaire j'estime qu'il ne faut ni l'exalter, ni le rehausser au niveau d'une « cité olympienne », et contrairement à ce qui motive des politiques dites « d'embellissement ». Je dirais même qu'il faudrait renoncer à leur donner une « valeur » toujours coûteuse<sup>684</sup>.

Une deuxième éventualité donc, consisterait à penser que Marc Augé a relayé (ou conforté) une opinion. Celle-ci nous l'avons exposée en partie I, qui associe assez étroitement la standardisation des éléments de construction et d'aménagements, l'automatisation des usages, et le dépouillement des formes. On doit constater pourtant que cette option continue de paraître et dans des textes qui font le corpus censément critique d'une théorie du design très actuelle. Je pense notamment au tout dernier ouvrage d'Alexandra Midal, *la Manufacture du meurtre*<sup>685</sup>, qui a l'air de rapprocher l'aménagement de la maison de H. H. Holmes, premier serial killer

---

684 On lit cette analyse chez Dan Graham : « une politique d'embellissement' soutenue avec agressivité par Lady Bird Johnson, des promoteurs et Exxon, se substitue à une véritable planification écologique. De toute évidence, cette politique sert les intérêts idéologiques de ceux qui auraient le plus à perdre si on venait à remettre sérieusement en cause l'économie de consommation et l'exploitation à outrance des ressources énergétiques ».

D. Graham, « La relation art / architecture », *Rock my religion*, Les presses du réel, Paris, 1993, p. 47.

685 A. Midal, *La manufacture du meurtre. Vie et œuvre de H. H. Holmes, premier serial killer américain*, éd. La Découverte, coll. Zones, Paris, 2018.



américain, d'une immense entreprise de « design ». L'historienne y rappelle les affinités entre une économie domestique mieux appareillée, et l'automatisation des gestes conditionnés par l'organisation en chaîne de la production – avec un nombre de sous-entendus sur ce que ce « traitement » produirait quand il est appliqué au vivant. On rencontre une même idée en plusieurs endroits, dans un passage d'un ouvrage de John B. Jackson notamment. L'essayiste américain y évalue ce qui, des principes d'une organisation scientifique du travail initiée par Taylor en usine, s'est vu transposé littéralement dans les cafétérias, hôpitaux, écoles, et habitats. Ces principes sont cités précisément et on y trouve entre autres : la disposition en une chaîne et la logique de l'enchaînement qui conduit une cadence d'automate ; la standardisation reproduisant un même ; la mécanisation posée par principe, contre l'humain. Tous éléments qui auront motivé, dans le « paysage » américain, le développement d'architectures aveugles et dans lesquelles on a arrangé la décoration intérieure, préféré les éclairages artificiels propices aux effets d'ambiance, affirmé la configuration horizontale pour de plus efficaces distributions. Dans les deux ouvrages suscités, référence est faite à l'histoire du design rédigée par Siegfried Giedion, *La mécanisation au pouvoir*<sup>686</sup>. Une première option qui expliquerait la résurgence de cette « thèse », consisterait à penser que s'affrontent là deux généalogies du design – et c'est bien le point de vue choisi par Alexandra Midal, qui oppose au discours dépeignant un design vertueux à partir de la figure de William Morris, une autre face de son histoire. Une seconde option estimerait qu'un nombre de confusions persistent et qu'il faudrait éclairer – quand aux notions qui nous intéressent de « standard » ou de « machine à habiter », qui ont pu être mal comprises<sup>687</sup>, par exemple. Tout ceci peut faire l'objet de débats et même de thèses, spécifiquement

---

686 S. Giedion, *La mécanisation au pouvoir*, Centre Georges Pompidou / CCI, Paris, 1980.

687 qu'il ne se serait pas agi d'habiter « mécaniquement » le monde, mais de rendre le monde devenu mécanique, habitable.

« historiques », et je vois pour ma part une troisième option : c'est que dans les environnements concernés, on ne trouverait plus ou moins de ce design, qui s'était montré capable d'une résistance. Marc Augé lui, c'est un fait, ne le voit pas, et cela paraît comme un aveu ou presque, dans les ouvrages d'Alexandra Midal et dès avant de John B. Jackson : la première précisant bien, même si elle n'y voit pas un problème, que « H. H. Holmes n'est pas designer par ses diplômes »<sup>688</sup> ; le second constatant en fin de chapitre que les segmentations industrielles ont gagné un style vernaculaire, moteur en ce qu'il a fait naître à sa suite un « style industriel » au USA – vernaculaire, c'est-à-dire ici, ordinaire et n'ayant pas bénéficié des secours d'un architecte. Ce manque d'un « art » (qu'on peut estimer relever d'un manquement - d'un savoir-faire n'étant pas parvenu à se montrer indispensable - ou d'une éviction - d'une présence chassée par des promoteurs plus puissants -) est une chose qu'il faut peut-être admettre.

Ma position consiste à reconnaître ceci : dans le mouvement historique évoqué cette partie, la figure de « l'artiste » s'est d'une façon certaine affaiblie, un artiste qui a pu prendre l'apparence d'un poète mais aussi d'un architecte (plus rarement d'un designer), quand celui-ci s'est trouvé en une position que l'on dirait « d'auteur » et à laquelle on accorde de la souveraineté. Cette figure même pourrait s'être presque effacée et c'est ce que Marc Augé désigne quand il évoque le « prosaïsme » des environnements « surmodernes ». Il est plus précis cependant et écrit :

---

688 A. Midal, *La manufacture du meurtre. Vie et œuvre de H. H. Holmes, premier serial killer américain*, Op. Cit., p. 19.

« Dans ce tableau parisien, c'est Baudelaire qui occupe la première place, celle d'où il voit la ville mais qu'un autre lui-même, à distance, constitue en objet de 'seconde vue' »<sup>689</sup>.

Car en effet, dans le poème pensé comme un « tableau », « l'artiste » comme le nomme Marc Augé, se trouve déporté ou dédoublé, tout à la fois objet dans le tableau et énonciateur du poème. Et dans ce dédoublement, c'est un autre éloignement qui se produit :

« La mise en évidence d'une position, d'une 'posture', d'une attitude, au sens le plus physique et le plus banal du terme, s'effectue au terme d'un mouvement qui évide de tout contenu et de tout sens le paysage et le regard qui le prenait pour objet »<sup>690</sup>.

Marc Augé voit quelque chose ici comme une mise en abîme et qui n'aura fait que s'accroître, avec la généralisation d'un phénomène dont le commun a fait disparaître même la figure du poète, dedans puis en dehors de la toile : d'où ces « horizons élargis »<sup>691</sup> qui ni ne cadrent ni ne dirigent le regard sur un premier plan, avant qu'il ne se porte sur un second ; appréciés seulement dans un éloignement et que Marc Augé associe aux « grands horizons des westerns »<sup>692</sup>. Lui estime que dans cet éloignement, c'est à une mise en spectacle que l'on assiste – parce que « la position du poète qui regarde est en elle-même spectacle »<sup>693</sup> déjà, « posture » qui dans ses

---

689 M. Augé, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Op. Cit., p. 116.

690 M. Augé, Op. Cit., p. 117.

691 M. Augé, *Le temps en ruines*, éd. Galilée, coll. Lignes fictives, 2003, p. 74.

692 M. Augé, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Op. Cit., p. 122.

693 M. Augé, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Op. Cit., p. 116.

manifestations banalisées a motivé « reproductions et simulacres », ou d'autres « images » dont il souligne « l'artificialité ». J'y vois pour ma part, un moins de spectacle justement, dans des non-lieux qu'on ne peut plus regarder attentivement et avec admiration, et sur lesquels on n'a pas « vue »<sup>694</sup>.

#### **IV. B. Des panoramiques sans « paysage »**

J'espère avoir montré qu'il existe un enjeu chez Marc Augé autour de la notion de « paysage ». Dans son idée en effet, celui-ci ferait partie de ces expériences qui en deviennent comme « intérieures » et qui imprègnent le sujet. On y trouve certains traits de ce lieu anthropologique dont les configurations pareillement, orientent les regards comme les déplacements en direction de motifs communs et d'une certaine façon « culturels ». Intégrer l'utilisateur devenu promeneur, spatialement et socialement, fait partie de ce dispositif « paysager », et on relève une condition au moins nécessaire à cette entrée en un espace unifié, qui est l'organisation des vues dans des progressions souvent axiales. Manifestement ça n'a pas été une préoccupation, pour une modernité tournée vers d'autres dynamiques que je ne pense pas moins hospitalières, mais dans lesquelles les points appelant des vues se sont comme dispersés en différents « clichés ». On trouve chez Walter Benjamin déjà,

---

694 Il faut reprendre la définition de *Specto, as, are*, II<sup>ème</sup> siècle avant J.C. (Plaute) : « regarder attentivement avec admiration » ; et I<sup>er</sup> siècle avant J. C. (Tite-Live) : « avoir vue sur » (en parlant d'un lieu). URL : <http://www.dicolatin.com/XY/LAK/O/SPECTARE/index.htm>.

une préférence et qu'il partage avec Aragon<sup>695</sup>, pour les passages parisiens qui sont comme des traverses ou mieux, des détours, plutôt que les larges trottoirs berlinois, d'une largeur « princière » et qui « fait du plus pauvre des diables un grand seigneur qui parade sur la terrasse de son château »<sup>696</sup>. *Sens unique* rassemble de ces descriptions, encore appelées tantôt des « paysages urbains » et précédées dans l'édition Maurice Nadeau, des textes d'*Une enfance berlinoise*. On y lit précisément, le récit d'un souvenir du philosophe encore enfant, habitué aux visites du « Panorama imperial ». Ça n'est pas la même appréciation des « paysages » même « touristiques » dont Walter Benjamin fait part. Le texte commence ainsi :

« Les images de voyage qu'on trouvait au Panorama impérial avaient ce grand charme que peu importait celle par laquelle on commençait la ronde. L'écran en effet, avec devant les endroits pour s'asseoir, était circulaire et chaque image parcourait donc toutes les stations d'où l'on pouvait regarder, à travers une double fenêtre, dans son lointain aux couleurs pâles. On trouvait toujours de la place. Et particulièrement vers la fin de mon enfance, lorsque la mode tournait déjà le dos au Panorama Impérial, on s'habitua à voyager en rond dans une salle vide »<sup>697</sup>.

Et plus loin :

« une sonnerie [qui] retentissait quelques secondes avant que l'image ne se retirât d'un coup, pour céder la place d'abord à un vide, puis à l'image suivante. [...] toute cette structure dont ne me séparait que la balustrade

---

695 L. Aragon, *Le paysan de Paris*, Gallimard, coll. Folio, 1953.

696 W. Benjamin, *Sens unique* précédé de *Une enfance berlinoise*, éd. Maurice Nadeau, 1988, p. 234.

697 W. Benjamin, « Panorama Impérial », dans *Une enfance Berlinoise*, op. Cit., p. 33.

de bois se mettait à trembler ; l'image dans son petit cadre vacillait pour échapper aussitôt vers la gauche à mes regards »<sup>698</sup>.

On est bien dans le cas d'une simulation mais sans feinte : qui imite ou reprend les conditions d'une perception toujours latérale ; qui voit le cadre s'étirer et la vue subir une vitesse de défilement.

#### **IV. B. 1 voir depuis le bord 1 : travellings**

Là encore le thème est rebattu, d'un moderne qui a tiré parti des nouvelles conditions d'une visibilité initiées par les déplacements et leurs vitesses, et adaptant ses formes aux impératifs d'une lecture rapide : tantôt on a estimé qu'il s'agissait d'une seule différence d'intensité qu'on s'est soucié de contrôler – Alexandre Dumas de Raully et Michel Wlassikoff rappellent les façons dont les recherches effectuées par Josef Albers ont été reprises un peu plus tard et en temps de guerre par Ladislav Sutnar et Lönberg-Holm avec la notion de « Visual Flows », et dans l'idée de maîtriser les flux (les graphistes publient en 1943, *Controlled visual flows*)<sup>699</sup>; d'autres fois on s'est rendu mieux conscient des rythmes et on a fonctionné par « relances »<sup>700</sup> – alors le montage a valu comme un modèle, pour une organisation des écrits et des espaces que l'on a dit « signalétique ». On a signifié souvent la discontinuité et la dispersion non plus des vues mais des ponctuations visuelles, dans cette deuxième option. On

---

698 W. Benjamin, Op. Cit., p. 34.

699 A. Dumas de Raully et M. Wlassikoff, *Futura, une gloire typographique*, Norma éditions, Paris, 2011.

700 A propos des approches de Kepes et L. Moholy-Nagy : « La volonté de forger un langage visuel de 'haute intensité', facilitant la compréhension et assurant son immédiateté dans un univers de signes complexes, l'amène à créer des ruptures ou des 'espaces-temps' différents pour relancer l'attention du lecteur. C'est ainsi que les mises en page sont parsemées de ponctuations inhabituelles, de pictogrammes répétés, etc ».

A. Dumas de Raully et M. Wlassikoff, *Futura, une gloire typographique*, Op. Cit., p. 103.

s'est moins souvent intéressé par contre à la façon qu'elle avait de tenir ses sujets aux bords de l'espace. Pour cela je la pense, cette option moderne, anti-paysagère si on reprend les critères de Marc Augé ou mieux, ante-paysagère c'est-à-dire : d'avant la résurgence d'une notion fondée sur le principe d'une « intégration », et qui me semble manquer d'actualité.

Sur cette façon qu'ont eu les modernes de proposer autre chose en matière de rapport, même strictement visuel, aux environnements, on peut citer la prédilection pour les découpes en bandeaux derrière lesquelles l'espace se déroule, à la façon non pas d'un « paysage » mais d'un travelling. Dans les échanges qui ont opposé Le Corbusier à Auguste Perret sur la question des formats d'ouverture d'ailleurs, on trouve ces éléments : le plus ancien bâtisseur expliquant sa préférence pour les fenêtres en hauteur, qui intègrent mieux le regard dans leur embrasure. Ce à quoi Le Corbusier préférait des découpes qui ne cadrent pas tant un « paysage », qu'elles l'étirent. Bruno Reichlin rappelle très précisément les termes du débat et les arguments des parties, la contre-attaque d'Auguste Perret consistant à soutenir que : « Une fenêtre, c'est un homme ! » et affirmant dans la foulée qu'il a : « horreur des panoramas ». Et çà n'est pas seulement d'une connotation – anthropomorphe ici - dont il est question mais plutôt d'un rapport (ou d'un moins de rapport) au « paysage ». Car si « la fenêtre verticale découpe dans le paysage un cadre de la plus grande profondeur perspective ainsi que d'une large variété et gradation dimensionnelle, chromatique ou lumineuse », « lui confèr[ant] l'aura d'une 'veduta' », la fenêtre en bande, elle, « nous empêche de voir les premiers plans », « rend plus difficile la perception et l'appréciation de la profondeur réelle du paysage que nous avons sous les yeux » : le « site est là », mais « comme s'il était 'collé' à la fenêtre, excluant toute vision d'ensemble ». On en conclue donc :

« Si la fenêtre en bande est aux antipodes de la 'scène' perspectiviste (Guckkasten) que délimitent les profondes embrasures et l'encadrement de la fenêtre traditionnelle, il paraît légitime de la compter parmi les

dispositifs qui ont contribué à détruire l'espace perspectif traditionnel en architecture »<sup>701</sup>.

Pareillement à propos du *diner* déjà évoqué de Mies van der Rohe, Liane Lefaivre écrit :

« Cet espace est de type non pas apollinien mais 'faustien' : conscient des perspectives lointaines, mais essayant toujours d'agir dans le cadre »<sup>702</sup>.

Le « cadre » dont il s'agit est le suivant : « la dispersion urbaine (*sprawl*) et sa fidèle servante, l'autoroute (*highway*) », auxquelles la longueur des parois vitrées se trouve particulièrement bien adaptée. Car il ne s'agit pas, dans l'un et l'autre cas, de seuls panoramas : les ouvertures peuvent aller chez le Corbusier jusqu'à 11 mètres, bien au-delà des limites d'un cadre de vision seulement élargi et déborde en fait, tous formats. Je les estime pour ma part, plus souvent dans l'ordre d'un « panoramique » et ça n'est pas tout à fait la même chose, ce second terme désignant en cinéma comme en photographie, non pas le motif mais le procédé (le cliché ainsi obtenu). C'est une première nuance qui a son importance : car devant ces ouvertures c'est comme face à une « prise de vue » que l'on se trouve – action au combien plus brève et passante, que l'autre consistant à se placer devant ou depuis un « point de vue ». Aussi l'horizontalité n'est pas stricte dans un panoramique, qui consiste techniquement à « faire pivoter la caméra sur son axe pour suivre un mouvement sans déplacer l'appareil » voire « faire un tour d'horizon complet sans déplacer

---

701 B. Reichlin, « Pour ou contre le fenêtre en bande », extrait de « 'La Petite maison' à Corseaux », tiré à part de *Le Corbusier à Genève 1922-1932, projets et réalisations*, éd. Payot, Lausanne, 1987.

702 L. Lefaivre, « Un Mies méconnu. La basse extraction de l'espace universel », Op. Cit., p. 89.



l'oculaire »<sup>703</sup>. On le définirait plus précisément, comme la conjonction de deux visibilités : l'une circulaire et l'autre longitudinale ; l'une ne relevant pas un « angle » mais un « périmètre » de vision, et l'autre proposant une surface de projection. J'insiste sur la singularité de cette image qui ne se limite pas une possibilité optique mais associe une vision à une temporalité, et ne peut résulter que d'un mouvement.

De fait une distance s'impose du regardeur à l'image, dans ce qui constitue comme la « mise à plat » d'un déplacement si ce n'est d'un parcours. C'est que justement, on a proposé autre chose en matière d'espace, et qui a consisté précisément à ne pas y entrer, préférant passer devant ou tourner autour : c'est ainsi que je comprends les applications dans les bâtiments de Le Corbusier du principe de la « promenade architecturale ». Celle-ci n'a pas consisté contrairement à ce qu'y s'enseigne, à faire perdurer une tradition pittoresque<sup>704</sup> héritée des antiques et révisée au XIX<sup>ième</sup> siècle, et qui aurait organisé l'espace en une suite de « tableaux ». Plutôt, on y a déroulé les vues (comme on parlerait de « déroulés photographiques »<sup>705</sup>), en développant de ces seuils qui ceignent un intérieur dans lequel on ne pénètre à peu près jamais. Les rampes en effet, n'aboutissent à aucune pièce mais à d'autres dessertes, puis aux toits et aux terrasses, après qu'on ait circulé

---

703 déf. « panoramique », « lunette panoramique » et « panoramique » en cinéma. Source : dictionnaire CNRTL.

704 Jacques Lucan rapproche la conception d'un espace pittoresque tel que pensé par Auguste Choisy à propos de l'Acropole d'Athènes, le principe de la promenade architecturale chez Le Corbusier, et la conception du domaine de Canaan réalisé par Philip Johnson, dans un ouvrage reprenant certains de ses enseignements dispensés à l'école d'architecture de Paris-Belleville.

J. Lucan, « chapitre 19 : Composition et parcours – Auguste Choisy et le pittoresque grec », plus précisément « Jeanneret sur l'Acropole d'Athènes » et « Promenade et procession », dans *Composition, non-composition, architecture et théories, XIX<sup>ième</sup>-XX<sup>ième</sup> siècles*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2009.

705 Des dernières techniques de périphotographies, numérisation 3D et photogrammétries, qui permettent d'obtenir des vues planaires et géométriquement exactes, à partir d'un modèle en 3 dimensions.

à l'entour, d'un parlement ou d'une maison pareillement. Le panoramique reste manifestement un dispositif anti-immersif qui engage un rapport à l'espace singulier : dans l'ordre d'un retrait ou d'une distance, il laisse d'une certaine façon, celui qui regarde en son bord. La villa Corseaux dont il a été question plus haut et qui a proposé de ces fenêtres, est de cette sorte. Horizontale et sur un seul niveau que Le Corbusier dit être « un front de 16 mètres », organisant ses pièces en enfilades et ne reprenant rien de ce que serait un « foyer », prise entre deux voies (la route internationale du Simplon en face, et la voie d'accès jouxtant la porte), « boîte alignée sur le sol » à propos de laquelle Le Corbusier évoque un « circuit », elle n'est ni moins ni plus qu'une architecture de bord de route<sup>706</sup>. Je vois là encore une filiation évidente depuis ces cas historiques qui sont estimés, aux environnements actuels souvent mail-aimés.

Depuis cette idée que je pense juste – qui consiste à trouver de l'intérêt à une « circulation panoramique » - je peux faire deux constats. Ceux-là ont un rapport à la façon dont on devrait percevoir les non-lieux, et indirectement à leur « nature » même. L'un de ces constats est avantageux et l'autre embarrassant. Concernant le premier, je dois dire que cet état produisant des expériences moins strictement « spatiales » – qui ne se situent, ne se déplacent ou ne s'effectuent pas « dans » l'espace mais depuis son bord -, ne fait pas des environnements modernes puis actuels des lieux moins accueillants. Le contraire même, si on se penche sur les travaux et les écrits qui accompagnent Raymond Depardon dans une errance photographique. On trouve dans le texte qui accompagne les visuels<sup>707</sup>, des

---

706 Le Corbusier (1954), *Une petite maison*, éd. D'architecture, Artemis Verlags-AG, Zürich. URL : [http://www.mikulas.ch/petite\\_maison.htm](http://www.mikulas.ch/petite_maison.htm).

707 R. Depardon, *Errance*, Seuil, Paris, 2000 ; réédition coll. « Points », Le Seuil, Paris, 2004.

témoignages mais aussi des observations et des analyses sur une façon d'appréhender le monde, errante donc, et tout à fait d'époque. Aucune raison de s'en désoler toutefois et l'approche n'est pas mélancolique : cette errance ne doit pas grand-chose aux figures plus anciennes de l'exil, mais consiste à « être bien » partout, pas étranger mais en situation d'étrangeté ; ceci rendrait le monde habitable et sans distinction de lieu. On reconnaît là cette existence tout à fait contemporaine, développée dans une quotidienneté et ses tendances à se reproduire indifféremment en différents endroits :

« L'errance est symptomatique de notre monde. Je traverse le monde, je ne vois pas la différence, je passe, je suis aussi bien partout puisque c'est le même lieu, puisque tout se ressemble »<sup>708</sup>.

L'articulation est explicite dans le texte entre la question d'une errance faisant hospitalité et des espaces similaires voire uniformes, passant pour « mondialisés ». A ces lieux rendus peu identifiables, on ne pourrait pas être indifférent, car leur indistinction même permettrait d'apercevoir le « moment » ou le « laps » dans toute sa singularité ténue. Car l'expérience ne se répéterait jamais tout à fait. Point d'unité de lieu non plus : il faudrait « avancer, ne jamais m'arrêter »<sup>709</sup> pour joindre ces ressemblances. On lit que :

« Errance est un couloir qui part de Berlin, de la France, de je ne sais où, de quelque part, il ne va nulle part, il ne débouche sur rien, il s'arrête sur une chaise, une table, une voiture à l'arrêt, quelque part. Alors c'est un plan séquence bien sûr, c'est un travelling »<sup>710</sup>.

---

708 dans R. Depardon, *Errance*, Seuil, 2000, p. 144.

709 dans R. Depardon, *Op. Cit.*, p.136.

710 dans R. Depardon, *Op. Cit.*, p. 144.

D'où certains choix consistant à cadrer sur des passages ou des couloirs<sup>711</sup>, dans des formats d'une verticalité qui oriente la vue sur des espaces étirés et comme en attente. Je reconnais ici des expériences vécues et anticipées dans lesquelles l'imaginaire profite des analogies et autres ressemblances d'un site à l'autre pour dessiner comme des géographies discontinues et sans mesure. Celles-ci ne m'ont jamais inquiétées et même, j'ai pu trouver rassurant, en voyage ou en déplacement, de constater ces similitudes avec d'autres lieux plus familiers, et de pouvoir opérer ces associations visuelles<sup>712</sup>. Le texte de Raymond Depardon produit à posteriori, se conclue sur une lecture plus longue et continue d'Alexandre Laumonier<sup>713</sup> et des écrits sur ce que serait un « lieu acceptable »<sup>714</sup> : « intermédiaire » c'est-à-dire « flottant », sorte de « mi-lieu » manifestant un rapport singulier aux limites et aux bords en tant qu'il dégagent à leur avant, un vide. Ce « lieu acceptable » réclame comme un retrait, et Raymond Depardon le rend identifiable de par les choix que l'on dirait « plastiques » : ici dans la série « Errance », la pratique de la photographie en noir et blanc, les cadrages découpés à mi-hauteur ou à peu de choses près, par un horizon, d'espaces essentiellement vides. Ceux-là sont photographiés à distance et à « bonne » distance, façon d'éviter les « genres » que peuvent être le portrait et le

---

711 « Je vois l'errance comme un couloir, matériellement, physiquement. C'est pour cela que les images en longueur n'ont pas la force de l'errance, on tombe dans autre chose ; elles sont trop proches du journalisme, trop proches du tableau, trop proche de l'icône ou trop proches de la fenêtre ».

dans R. Depardon, Op. Cit., p.96.

712 Voir les montages intégrés dans la série « Un plus large champ » sur le site internet complétant la thèse, qui établissent une continuité entre des visuels pris en différents points du monde.

URL : [www.etatdesnonlieux.com](http://www.etatdesnonlieux.com)

713 A. Laumonier, « L'errance ou la pensée du milieu », *Magazine littéraire*, n° 353, avril 1997.

714 R. Depardon cite A. Laumonier : « L'errance, terme à la fois explicite et vague, est d'ordinaire associé au mouvement, et singulièrement à la marche, à l'idée d'égarement, à la perte de soi-même. Pourtant, le problème principal de l'errance n'est rien d'autre que celui du lieu acceptable ».

R. Depardon, *Errance*, Op. Cit., p. 12.

paysage, justement. Ailleurs dans les photographies de France, les choix et les objets seront autres, mais réglés aussi précisément<sup>715</sup> : sur des plans en couleur, pris frontalement et à la chambre, ce sont des usines à vendre, des parkings, des zones périurbaines ou frontalières de petites villes, qui intéressent.

A partir de ces considérations, se dessine une condition qui est celle d'une impossibilité – entrer en espace -, et qui fera d'une contrainte – rester en son bord - une expérience proprement actuelle. Je la pense actuelle parce qu'on la trouve plus facilement dans des mobilités, ni promenades ni voyages, mais mises en branle des certitudes et des repères, qui semblent caractériser les environnements contemporains. Curieusement alors, de cette diminution des repères produite par l'indistinction ou le moins de distinction des lieux, ressortirait des formes existentielles – naviguer<sup>716</sup> sans intention et d'une certaine façon, plus librement, sans s'établir -, et une expérience essentiellement visuelle mais sans puissance, qui consiste à se placer face à un lieu mé-connaissable<sup>717</sup>. Car dans le texte de Depardon, le lieu accueillant est très lié au sentiment d'un étranger, inconnu – sans pré-vision et sans attente -, et qui devient l'objet d'une expérience allante – expérience pauvre néanmoins. Celle-ci n'est pourtant pas sans retour, qui consiste à s'étonner de s'être

---

715 L'exposition *La France de Raymond Depardon* a été accueillie par la BNF en 2010-2011 ; les photographies accompagnées d'un texte ont fait l'objet d'une publication la même année, dans *La France de Raymond Depardon*, Le Seuil/BNF, Paris, 2010.

716 On pense à une navigation peu décidée et sans but, qui se laisse guider « au gré de... », fidèle au sens familier du mot : « aller et venir », d'une navigation de peu de manœuvre et qui ne cherche pas à se « tirer d'affaire » comme l'entendrait le figuré (« éviter habilement les difficultés »). Source : dictionnaire CNRTL.

717 De là toute une critique de la photographie documentaire et de l'information, prétextes toujours à la dé-prise photographique.

perdu : c'est la question répétée maintes fois par Depardon de « qu'est-ce que je fais là », soit l'aveu d'un sentiment d'étrangeté au monde. On aime cette idée que le lieu acceptable – soit le lieu « accueillant », celui qui nous adopte parce qu'on l'accepte - devienne celui d'un « être étrange(r) », chose qu'on lit ici avec amusement :

« Il paraît que l'errant est pourvu d'une drôle d'allure. J'ai été dénoncé à la police, un jour, place Vendôme, par les commerçants, je faisais des photos, j'avais, paraît-il, une drôle d'allure »<sup>718</sup>.

C'est l'idée terminale du premier chapitre, qui résonne avec les échanges relatés en toutes premières pages entre le photographe et tel professeur en psychiatrie. L'errance y est alors envisagée comme un rapport au monde éventuellement psychotique dont les vies toutes « normales » pourraient manquer. Et ce qui semble manifester un trauma, trouverait une issue « heureuse » dans une pratique ici photographique tournée en direction de contrées à ne pas connaître.

#### **IV. B. 2 voir depuis le bord 2 : tournages**

J'ai développé sur cette aventure photographique car elle révèle, aussi, cet embarras évoqué précédemment. C'est qu'on ne sait pas bien, dans l'expérience de ce retrait qui rend l'indifférence des vues plus accueillante, ce qui est dû à la procédure, et ce qui est permis par le non-lieu. Car si on trouve ailleurs ces mêmes « allures » inaccoutumées – qui résistent à s'accoutumer aux lieux -, ce sont principalement dans des déambulations<sup>719</sup> littéraires ou filmiques. Je pense à tout un

---

718 dans R. Depardon, *Errance*, Seuil, 2000, p.15.

719 Car « l'allure, bien avant de désigner l'apparence, désigne bien la manière de marcher », dans R. Depardon, *Op. Cit.*, p.170.

pan de la littérature moderne déjà, qui a travaillé sur ces processus de formation complexes – labyrinthiques ou entrelacés<sup>720</sup>- et plus précisément, sur des constructions circulaires et intermittentes, dans l'intention plus juste de renouveler le texte à l'encontre des déploiements linéaires du récit ; pareillement dans un cinéma qui ne s'est plus intéressé au scénario. Leur caractère décidé voire systémique, que je dirais tantôt performatif (filmer la place de la Bastille depuis l'intérieur d'un véhicule et en orientant la caméra en direction du pourtour, sur plus de 5 mn consécutives) tantôt procédural (venir en un même café pour y décrire la même place, et dans la mesure du possible depuis la même table, un nombre de fois imparti), en fait tout à la fois l'intérêt et l'étrangeté. Ceci concerne ma problématique et il faut bien remarquer la tournure manifestée par les auteurs et cinéastes en direction de la ville, grande ou « nouvelle », et pas seulement comme un décor : les techniques s'y sont employées à « épuisier » des lieux. C'est la procédure menée par Georges Pérec dans un café de la place Saint-Sulpice donc, qui n'est pas impressionniste (elle ne tente pas de stabiliser des impressions) : qui fonctionne comme au cinéma, en enchaînant les « essais », ne faisant que tourner autour de son objet et manquant son but. En 1982 et suivant une option autrement critique, Jean-Marie Straub et Danièle Huillet tournent eux aussi, mais sur le rond point giratoire de la place de la Bastille, sans jamais cadrer sur son centre qui est une absence – du monument disparu -, en début d'un film localisé en deux pays – la France puis l'Égypte -, dont le titre même est écrit à la manière d'une parenthèse, temporelle celle-ci : *Trop tôt, trop tard*<sup>721</sup> encadre un creux si ce n'est un échec, politique.

---

720 On retrouve le principe du motif combinatoire – qu'il soit extensif ou dépressif - en plusieurs endroits de l'œuvre de Jorge Luis Borges, le thème de l'entrelacs chez Michel Butor, qui n'envisage pas le texte de façon linéaire mais nodale ; la figure même du labyrinthe active une mise en abîme du récit chez Alain Robbe-Grillet enfin.

721 On propose sur le site internet accompagnant le travail de thèse, dans la rubrique « cinématographique », un montage parallèle de la séquence introductive de *Trop tôt, trop tard*, et d'une séquence complète filmée par Claude Lelouch qui elle, ne manque jamais son but.

Le procédé est moins systématique dans un cinéma qui reste pourtant dans la même ligne et pose en début et jusqu'à la fin, comme des règles : Robert Kramer fidèle au genre du docu-fiction parcourt sur toute sa longueur la Route One qui côtoie les États-Unis en leur bord. La linéarité du trajet – depuis la frontière canadienne jusqu'en Floride et la pointe de Key West - rencontre d'autres logiques circulaires : à l'arrivée à New-York en début et depuis le ponton d'un navire offrant l'image d'un skyline déstabilisé et qui tangue, répond une autre approche de la même ville, à partir des embranchements autoroutiers cette fois et qui boucle la première moitié du film. Là encore, on approche l'urbain à partir de ses marges : Manhattan même, filmé depuis les accès et les voies rapides qui ne permettent d'en apercevoir les « monuments » que de loin et par différents détours, et auxquels sites on préfère les bords de l'Hudson ou les espaces vides et ventés de Milton. En miroir ou en contre-point de lieux emblématiques que la caméra démythifie, on s'attarde sur les bords et les abords, des routes filmées de jour comme de nuit et qu'occupent essentiellement boutiques et *diners*. Là se trouvent les véritables lieux de vie pour un personnage incarnant un apatride : lieux ou non-lieux car dans ce parcours, les notations sont absentes ou timides (un panneau indiquant « Dover High school » est la première indication paraissant à l'écran, à la minute 24), et la continuité du montage en longueurs, parle d'urbanités rarement ostensibles ou exhibées. C'est une façon pour le cinéaste de traiter de marges sociales autant que spatiales : l'itinéraire de la route One autrefois le plus fréquenté des États-Unis, traverse aujourd'hui les faubourgs, les banlieues, de tout ce qui s'est trouvé rejeté en périphérie des cœurs décisionnels. Ces franges urbaines ne sont pas pour autant et dans le film « marginalisées » mais décisives, qui dressent le portrait d'une nation établie en minorités<sup>722</sup>. Ce portrait

---

722 « En 1936, c'était la route la plus utilisée dans le monde. En 1989, elle court le long d'immenses autoroutes, et traverse les banlieues, fine bande de macadam qui traverse les vieux rêves du pays. Quand j'ai filmé pendant cinq mois le long de cette route, je n'ai pas eu l'impression de traverser le passé mais plutôt de révéler le présent. À l'ombre des échangeurs, les centres-villes



paraît, dans des interviews réalisées en gros plan et sans plus de lien avec les vues générales sur les environs, infrastructures et équipements filmés en plans fixes et sans aucune présence humaine. Point de vues « paysagères » dans cette bande presque continûment productive, jamais habitée par un « typique » ou un « local » et qui renonce à franchir les lisières, en direction de perspectives qui auraient été plus pénétrantes.

Le sens de mon propos est celui-ci : cette façon de produire des visions latérales ou « marginales » comporte ce que j'estime être des avantages : qu'elle indifférencie les sites – citons les panoramiques très extérieurs et tout à fait systématiques qui se font suite dans *Trop tôt, trop tard*, sur des villages puis villes moyennes en différentes régions de France (sont cités en une voix off monocorde, les noms des lieux et quelques données chiffrées) -, qu'elles les rendent moins distincts – la réduction des repères dans l'intérêt, thématique et filmique, pour les marges chez Robert Kramer -, c'est à un affaiblissement si ce n'est à un épuisement que l'on assiste, de lieux moins dotés voire démunis. Il en est de même des plans abstraits balayant des barres d'immeuble ou en vues lointaines sur des chantiers et bord de voies, et des travellings latéraux supportant des accélérations chez Jean-Luc Godard. Des cadrages en contre-plongées coupant une enseigne et des différents « pas de côté » en images, émergent les descriptions d'une « région parisienne » dans *2, 3 choses que je sais d'elle*. Luc Moulet prend un autre parti, qui traverse droitement un centre vide quand la ville se déroule probablement en ses bords. Dans ces manquements pourtant, on rencontre de cet éveil produit par un lieu rendu

---

de verre et d'acier se découpaient à l'horizon, comme des décors de studio. Nous étions dans le Présent, affrontant des temps difficiles ». Robert Kramer.

URL : [https://www.lecinematographe.com/ROUTE-ONE-USA\\_a2562.html](https://www.lecinematographe.com/ROUTE-ONE-USA_a2562.html)

méconnaissable ou moins connaissable et qui en devient, selon le terme repris par Raymond Depardon, « acceptable » ; et on produit un discernement<sup>723</sup> mieux qu'une vue, qui passe par l'introduction d'un espace que l'on pourrait dire, « critique ». En aucun de ces cas pourtant et s'il y a quelque chose qui se dénonce, le propos n'a l'air d'estimer qu'il faudra munir ou doter ces périphéries.

On trouverait une même chose, dans telle fiction d'Eric Rohmer, cette façon de « border » la narration c'est-à-dire : d'exploiter les effets d'une répétition et d'une circularité tout en évitant de filmer autre chose que des marges. Je pense aux *Nuits de la pleine lune* qui s'ouvre et se ferme sur deux travellings pas tout à fait identiques (l'un partant de la gauche de l'écran et l'autre de sa droite), travellings que le cinéaste reprend mais écourtés, une ou deux fois dans le cours du film. C'est à proprement parler un « non-lieu » que l'on voit à l'image : passage depuis la sortie d'une ligne de liaison entre Paris et sa banlieue, qui parcourt le vague d'un terrain partiellement bâti en arrière, quand le signal d'un sens interdit répond asymétriquement à droite, à la porte d'entrée d'un immeuble à gauche. Ceux-là sont positionnés en milieu d'un plan sans profondeur. La façon de filmer n'est pas la même, dans deux documentaires réalisés par le cinéaste avec Jean-Paul Pigeat, *Enfance d'une ville* et *La forme d'une ville*, qui posent des questions quand à ce qui a présidé à l'élaboration des grands ensembles et des villes nouvelles. Les plans fixes ou les travellings légers sont dirigés cette fois vers un avant ou un arrière mais toujours dans l'axe – d'une tour, d'une voie. Peut-être alors, s'agit-il là d'accuser un espace, en ces deux sens : en accentuer un trait et lui imputer un défaut. Quand le propos est à charge donc, la caméra pointe, tandis qu'elle continue de balayer ceux des espaces pour lesquels Eric Rohmer

---

723 Discernement : « action de mettre à part, de séparer des choses ou des personnes confondues » ; « action de discerner par la vue ou par un autre sens », et sans les significations morales du terme. Source : dictionnaire CNRTL.

garde de l'intérêt. Car en effet, dans le premier documentaire intitulé *Enfance d'une ville* et qui concerne la « naissance » de Cergy-Pontoise, la caméra échappe parfois, et le plan dirigé droitement sur la route se met à balayer dans une accélération légère, les remblais qui la bordent et traverse les bas-côtés<sup>724</sup>. C'est une chose que je ne trouve pas dans le second film consacré à la présentation du chantier de Grenoble-Eychirolles, projet urbain qui n'a peut-être rien épargné. Car des appréciations différenciées d'Eric Rohmer je pense ceci : qu'en certains de ces endroits on peut encore échapper à la vue, quand d'autres ne font plus que nous y soumettre. Alors les plans filmés chez Eric Rohmer, et la chose est valable dans d'autres pratiques photographiques, ne suivent pas (pas seulement, pas toujours) un procédé rhétorique et qui consiste à servir un propos : ils permettent d'évaluer et éventuellement d'apprécier, ce qui reste à « sauver ».

J'ai pu faire ce constat dans une pratique personnelle de la photographie menée en parallèle et en rapport au travail de thèse. Les « décadrages » depuis le « motif » ou l'élargissement des plans, qui dédoublent et projettent les points d'entrée et de sortie de la vue vers les bords de l'image, sont rendus difficiles ou moins possibles en certains lieux, et quand bien mêmes ceux-là appartiennent, en typologie et en destination, dans leur « décorum » parfois, à une semblable catégorie : tel centre québécois déroulé le long d'une voie rapide plus difficile à « décadrer » que les commerces jouxtant Eurodysney ; cette allée commerçante précisément, plus difficile à « décadrer » qu'Odysseum appréciable depuis son bord ; le même ensemble commercial et de loisir plus difficile à « décadrer » que l'entrée de ville de Nîmes ; la nationale pénétrante nîmoise plus difficile à décadrer qu'un

---

724 Eric Rohmer situe quelques temps après, l'une de ses fictions dans la ville nouvelle de Cergy-Pontoise : *L'ami de mon amie* (1987).

échangeur à Shanghai, etc. Cela tient à deux choses au moins, que je suis parvenue à dégager depuis le « terrain » : il existe une différence déjà, entre ceux de ces espaces qui ont des marges et que l'on peut voir depuis leur entour. Marc Augé le signifie malgré lui quand il emploie la formule précédemment remarquée par moi, d'un espace qui fonctionne « à la manière d'une immense parenthèse ». Dans cette hypothèse en effet, rien ne serait réalisé en interne qui vaudrait la peine d'un regard intéressé à autre chose qu'à des errances ; seuls les bords seraient servis, bien que peu dessinés, pas dans l'idée de proposer une vue mais une distance. C'est un effet qu'avaient noté autant l'un que l'autre, Michel Foucault et Louis Marin reconnaissant qu'en hétérotopies comme en utopies, on circule toujours autour d'un « creux » qui impose une forme de retrait. Michel Foucault dit comme il est difficile si ce n'est impossible d'entrer dans une hétérotopie. Qu'elle se montre tout à fait fermée (le mur de la caserne, de la prison, du parc d'attraction, du village de vacances), juste sélective (imposant des rituels de passage), ou dans une pure et simple ouverture, on y reste toujours maintenu au dehors ou – ce qui revient au même –, on n'y entre nulle part – et de citer le motel américain comme une façon de « tenir à l'écart sans être laissé à l'air libre »<sup>725</sup>. Louis Marin analyse lui, dans le texte historique de Thomas More, un effet de circularité entre récit historique et récits individuels qui dessine là encore un « creux », pas seulement narratif<sup>726</sup> mais aussi descriptif : qui évite ou tourne autour d'un alvus, cette sorte de matrice vide et que l'on imagine aquatique,

---

725 A propos des « fameuses chambres de motels américains où on entre avec sa voiture et avec sa maîtresse et où la sexualité illégale se trouve à la fois absolument abritée et absolument cachée, tenue à l'écart, sans être cependant laissée à l'air libre ».

M. Foucault, « Des espaces autres », *Dits et écrits (1954-1988) tome II*, Gallimard, 2001, p.761.

726 « Dés lors, tout l'art de More serait de nous faire prendre l'Utopie pour de l'histoire, pour nous faire comprendre qu'en fin de compte, il se pourrait bien que le centre, ou le cœur de l'histoire, ne soit qu'utopique, lieu à la fois vide et pluriel de l'absence et de la relation où les récits se disent les uns les autres ».

L. Marin, *Utopiques, jeux d'espace*, éditions de minuit, Paris, 1972, Op. Cit., pp. 61-62.

sur laquelle il est impossible de fixer un récit dont les points de départ et d'arrivée coïncident. En est-il autrement, de ces « centres » de diverses sortes dans lesquels nous tournons et parfois en rond, longeant leurs bords occupés par des galeries plus que rarement traversantes ? Je ne veux pas dire qu'il faille que ces abords soient mieux traités, bien au contraire : qu'on abandonne justement, cette mission d'urbanisme qui constitue à aménager les abords ou dessiner les accès dans l'idée de fluidifier des cheminements. En un sens même, je les préfère « mal » traités et j'en viens à une seconde remarque. Les images qui m'intéressent, je parviens moins bien à les produire dans ces environnements qu'on estime être communément des « réussites » et auxquels je me suis confrontée : le centre commercial québécois « Laurier » passant pour l'un des plus vastes au monde, l'allée précédant Eurodysney et qui conduit victorieusement au parc, Odysseum faisant la fierté de la municipalité montpelliéraine.

A la question alors de savoir si on peut apprécier les non-lieux, seulement à partir de leurs images filmées ou photographiées, je peux répondre une chose. L'expérience pas tout à fait spatiale mais d'un « devant l'espace », c'est bien ce que proposent communément les non-lieux. Eux permettent, plus que d'autres et certains mieux que d'autres, de ces visibilités : les panoramiques en série de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet imitent et même suivent depuis un lointain, les routes nationales pénétrant les villages ; les tours filmés place de la Bastille sont rendus possibles seulement avec l'existence d'un rond point destiné exclusivement au parcours automobile ; les plans sur les périphéries urbaines dans le film de Robert Kramer ne peuvent être portés que depuis ces infrastructures d'accès. Il existe un critère néanmoins et c'est ce que je conclus des tous derniers développements : en dehors des images mêmes, la qualité propre qui se développe en certains de ces espaces et que me fait les photographeur, tient en partie à ce qui échoue. Je veux dire : à ce qui se soustrait au projet.

#### IV. C. Ce qui tient lieu d'un design

L'héritage cinématographique, littéraire ou photographique sur lequel nous avons écrit, travaillé par de nouvelles « syntaxes »<sup>727</sup>, on croirait l'avoir oublié. Ou bien l'on peine à y soumettre les champs disciplinaires qui sont censés prendre plus directement en charge le dessin ou le design des environnements. Et si parfois dans les projets, on a procédé à des déconstructions ordonnées de la forme, c'est en la soumettant à des concepts qui ont rendu les espaces peu habitables (je pense à la tendance « déconstructiviste », très liée aux courants de pensée et de langage structuralistes et post-structuralistes). C'est que l'architecture strictement, cède rarement aux principes de formation évoqués sans se trouver tentée d'en réduire les dispersions. La question est posée dans plusieurs des publications citées en amont : Louis Marin déjà, estime qu'une utopie ne devrait pas se produire au risque soit, d'une mutation régressive en mythes soit, d'une effectuation qui synthétise en les déplaçant des « inconvénients ». Dans l'un et l'autre cas on tend à une résolution là où les contradictions devaient rester ouvertes, et on perd l'esacement d'une critique<sup>728</sup>, dans une synthèse qui s'appelle le « projet ». Plus concrètement dans l'exemple cité des cités-dortoirs et villes-satellites, on a déplacé une densité estimée désavantageuse en des décentralisations qui « répètent [...] la concentration qu'elles

---

727 Le mot de « syntaxe » est préféré par Alain Corboz à l'autre ambition qui consisterait à réinventer un « lexique ».

A. Corboz, « Le pendule de profil : comment penser la mutation », dans *Mégalopole / Espace mental*, Mégalopole 14, Institut Art et Ville / Maison du Rhône, Givors, 1996.

728 On lit ceci : « L'utopie n'est pas un projet qui viserait à en remplacer un autre et, [...] elle n'est pas réalisable parce qu'elle ne peut ni ne doit l'être, sans perdre ce qui fait sa force. [...] Elle naîtra très précisément, comme toute vraie utopie, dans l'espace des contradictions, non comme leur solution de synthèse, mais comme le produit de la force de différence qui les oppose » ; dans L. Marin, *Utopique, jeux d'espace*, Op. Cit., p.326.

devaient freiner et enrayer »<sup>729</sup> : c'est ainsi qu'une modernité se serait perdue en idéologies. Dans son approche moins théorique des Hyper-lieux, Michel Lussault aborde cette question, d'une façon de « *concevoir* [qui serait] déliée des exigences de l'urbanisme fonctionnel et de l'économie immobilière classique »<sup>730</sup>. Il y est question de « fabrique urbaine » et des possibilités « d'un arrangement temporaire et réversible »<sup>731</sup>, allant contre « la pratique urbanistique standard [qui] entend fixer en permanence des 'futurs' - ceux des 'projets' figés dans une sorte de présent perpétuel »<sup>732</sup>. On lit une appréciation de ce qui se contenterait d'être « installé » et non sans une certaine frugalité, contre d'autres « designs »<sup>733</sup> trop prégnants. L'étude précédente et ces lectures pourtant, ne devraient pas nous amener à rester dans le champ d'une dialectique seulement intellectuelle, ni renoncer à certaines mises en formes. On ne devrait pas en conclure non plus au bénéfice d'une absence d'architecture ou de « design » mais bien plutôt : à la confiance qu'on pourrait mettre en d'autres façons de faire un « projet ».

---

729 Louis Marin consacre un chapitre intitulé « Utopies verticales » aux esquisses proposées par Xenakis pour solutionner la question de la congestion urbaine.

730 M. Lussault, *Hyper-lieux. Les nouvelles géographies de la mondialisation*, Seuil, Paris, 2017, p. 179.

731 M. Lussault, Op. Cit., p.183

732 M. Lussault, Op. Cit., p. 181. On trouve dans le même passage une mise en cause des outils graphiques traditionnels de l'urbaniste (cartes et plans métriques).

733 Michel Lussault évoque en page 179 : « les propriétaires, les opérateurs immobiliers et financiers, les grands acteurs du commerce et de l'*entertainment* globalisé, leurs efficaces relais institutionnels, leurs ingénieries *ad hoc*, leurs designs ».

#### **IV. C. 1 un moindre projet**

On croise moins de témoignages il est vrai, dans des expériences seulement vécues ou motivées par les interventions d'un design d'« environnements ». Il existe des cas pourtant et j'en cite deux, dans lesquels je reconnais des initiatives qui renouvellent ce qu'on appelle de la « signalétique », pratique ou « branche » du design qui consiste trop souvent à pointer des lieux si ce n'est à marquer des territoires. L'identification des stations de tramways à Nice dessinée par Pierre Di Sciullo fonctionne différemment. Elle consiste en un seul objet, simple totem tridimensionnel composé d'un mât et d'un « T » évidé en aluminium, réalisé en six pièces soudées ; la couleur du ciel ou d'une façade peut apparaître dans le corps du caractère, lisible de face et reconnaissable de tous côtés, grâce aux épaisseurs et aux retours teintés d'un rouge ou d'un bleu plus intenses. L'objet change d'orientation lorsqu'il s'agit d'indiquer un croisement, une ouverture, un square, une oblique : le « T » se positionne alors face aux flux intéressants. On suggère ici des directions et on engage le regard à se porter ailleurs, dans un programme qui évite « l'identité globale » pour se soucier d'un seul mobile dans l'espace, autour duquel on est incité à tourner. Avec des moyens différents mais toujours limités à ceux d'un « design graphique », Ruedi Baur produit à destination de la ville de Metz un ensemble d'objets graphiques comme glissés dans la ville (le texte en lignes allongées est effectivement posé comme sur des glissières métalliques). Il s'agissait initialement d'une signalétique temporaire, dont on lit qu'elle était destinée à « rel[ier] le Centre ville au Musée »<sup>734</sup>. L'effet est autre, de ce premier panneau « Centre-ville / Centre Pompidou », qui dédouble littéralement les directions, leur attribuant visuellement et sémantiquement une équivalence stricte et qui se place en un entre-deux absolu. On

734 « Signalétique de la ville de Metz », article publié sur le site officiel de l'agence Integral Ruedi Baur.

URL : [irb-paris.eu/content/projet/vi\\_me/irb\\_vi\\_me.pdf](http://irb-paris.eu/content/projet/vi_me/irb_vi_me.pdf)



retrouve des éléments de cette incitation première à se diriger en un endroit tout en étant tracté par l'autre, dans certains des panneaux doubles et autres lignes suspendues ailleurs dans la ville, qui préfèrent traverser les monuments plutôt que les signaler.

Bien évidemment, j'apprécie ici les dynamiques dans lesquelles s'inscrivent l'un et l'autre objet, qui ne focalisent en aucun moment les regards tout en répondant efficacement aux fonctions qui leur sont assignées, la reprise qu'ils peuvent faire aussi des idées précédemment évoquées en théories (le vide en leur centre) et pratiqué en cinéma, mais çà n'est pas le tout. L'intérêt de ces deux objets tient à leur « design » donc, mais aussi à la façon qu'ont eu la production et la commande, de faire un design : localisé dans son intervention et surtout, renonçant à ce que pourrait être un projet « global ». Je ne dis pas qu'il faudrait en revenir aux pratiques spécialistes d'un designer maître en son domaine et cantonné dans ses interventions, sans qu'il se montre concerné par ce qui se dessine ailleurs ou à côté. Je ne veux pas plus soutenir l'idée d'un design à discrétion, modeste ou diminué - sauf en prétentions peut-être : mais qu'il faille moins le co-ordonner. C'est une position qui mérite d'être écrite car elle n'est pas si courante. On trouverait mieux en effet, dans des revendications que l'on fait en place des designers et qui existent parfois sous des formes rédigées, une aspiration à voir la pratique devenir partie prenante d'un moment dédié à la « conception » : celle-ci on dit la préférer « collective », et l'intervention du designer « [la] plus en amont possible », lui que l'on voudrait être un

« organisateur global »<sup>735</sup>. Je lis ceci dans un propos consacré au design d'exposition et qui conteste la centralisation d'un grand nombre de compétences autour de la personne du scénographe, quand le designer graphique même, pourrait y prétendre. Dans l'idée de l'auteur :

« On peut imaginer que demain, un concepteur graphique, son, audiovisuel, informatique ou lumière puisse également être le mandataire si, au-delà des aspects administratifs, il a la capacité de maîtriser le projet dans sa globalité, à la fois en termes de concept, de répartition des tâches et des compétences, de budget et de délais<sup>736</sup> ».

Je vois ici un problème, pas dans la révision à laquelle on procède d'une autorité que l'on concède presque par tradition aux spécialistes des espaces (scénographes ou architectes, selon les contextes) mais dans l'idée même d'une coordination et plus, quand celle-ci se ferait comme il est dit, en amont. C'est qu'elle conforte une pratique très établie – alors même qu'elle passerait pour novatrice -, dans laquelle le projet se trouve conformé à une seule et même vue. Une fois celui-ci réalisé, on a moins de chance alors, et probablement on ne peut plus espérer, y trouver de ces aperçus « latéralisés » et qui échappent aux perspectives.

---

735 Les propos sont de Martin Scrive (docteur en biologie moléculaire devenu enseignant en muséographie), qui se dit « ni graphiste ni designer » en début de son article consacré à la scénographie d'exposition, dans *Ruedi Baur and partners. Integral...*, Lars Müller Publishers, Baden, Suisse, 2001, p. 258.

736 M. Scrive, « *Graphisme et design d'exposition* », dans *Ruedi Baur and partners. Integral...*, Op. Cit., p. 258.

Le mouvement historique que nous avons précédemment esquissé et que Marc Augé rend responsable d'une certaine façon, d'une dégradation – dans ce sens où les espaces auraient perdu en « grade » -, offrait de mon point de vue d'autres horizons. Je reprends ici pour illustrer ma pensée, ce cas du *diner* méconnu de Mies van de Röhe. Liane Lefaivre insiste sur la façon dont une intelligentsia et une histoire auraient mis de côté la réponse d'un architecte de renom à un programme que l'on dit « de basse extraction »<sup>737</sup>, mais c'est une autre chose que je relève et qui n'est pas centrale dans l'article. L'infrastructure située en bord d'une autoroute, me semble une nouvelle fois significative des bienfaits d'une démarche qui justement, ne se laisse pas ordonner tout à fait par un seul visionnaire, même à son corps défendant. Il est précisé une chose en effet, qui concerne la conception de l'enseigne du bâtiment, enseigne que l'on dit dans le texte « publicitaire » et qu'on estime avoir été un « catalyseur du concept architectural ». Un nombre conséquent des esquisses lui a été consacrée manifestement, par l'architecte qui adapta la structure même du bâtiment de telle façon qu'elle puisse accueillir l'objet graphique :

« Les dessins de Mies montrent que les poutres supportant la charge de la boîte de verre lui parurent la meilleure place où accrocher des enseignes spectaculaires au néon. Il existe quinze esquisses où ce système est comparé à une solution publicitaire élevée à proximité. Cela explique sans doute que Mies ait préféré deux poutres longitudinales surplombant l'ensemble du bâtiment à une succession plus discrète de poutres transversales, comme dans le *Crown Hall*. Ce qui était perdu en élégance et en allusion était gagné en surface publicitaire »<sup>738</sup>.

---

737 L. Lefaivre, « Un Mies méconnu. La basse extraction de l'espace universel », dans *Sur quelques théories du XX<sup>ième</sup> siècle*, Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine n°11, Monum/éd. du patrimoine, mai 2002, p. 84.

738 L. Lefaivre, « Un Mies méconnu. La basse extraction de l'espace universel », op. Cit., p.87.

Le projet final n'aurait pourtant pas été celui-là, car : « le client lui préféra une enseigne verticale implantée à côté du restaurant ». Pour celle-ci Mies van der Röhe s'appliqua à réaliser pareillement une quantité de dessins, et quand bien même « la conception d'une nouvelle enseigne de néon était une tâche peu reluisante »<sup>739</sup>, une nouvelle enseigne non intégrée au programme architectural, s'entend. Je vois là une contrariété – qui contrarie le projet initial - bienvenue, car il faut imaginer le titrage imposant qu'aurait constitué l'objet linéaire positionné juste au-dessus de l'équipement même, et non sans redondance : l'activité se signalant à elle seule puisque « les parois vitrées transparentes auraient fait de l'intérieur même du bâtiment une publicité pour le restaurant »<sup>740</sup>. L'écart entre la verticalité de l'enseigne préférée par ce deuxième regard qu'a été le maître d'ouvrage, et le déploiement horizontal du bâti, l'espacement surtout du signal distant de plusieurs mètres et positionné sur un autre « plan », au lieu désigné, auraient fait comme dédoubler les vues, dans des latéralités bien adaptées au contexte d'un bord de voie. Ce panoramique en effet, en aurait moins imposé.

Il n'est qu'à comparer pour s'en convaincre la représentation qu'on peut se faire du projet « partagé » de Mies à d'autres architectures commerciales menées avec « succès ». Je pense encore aux créations de Max Bill pour le magasin Wohnbedarf et que l'on dit être « un parfait exemple de 'design total' »<sup>741</sup>, depuis le dessin de l'enseigne – du matériel promotionnel imprimé aussi - jusqu'aux lettrages de la façade parfaitement coordonnés avec la conception architecturale signée par Ernst F. Burckhardt (lui-même architecte, ayant chargé Max Bill du projet

---

739 L. Lefavre, op. Cit., p. 89.

740 L. Lefavre, Op. Cit., p. 87.

741 Lu sur le site internet d'Index grafik, consacré à Max Bill (27 octobre 2014 by Augustin). URL : [indexgrafik.fr/max-bill/](http://indexgrafik.fr/max-bill/)

« graphique »). La typographie disposée sur un bandeau surlignant la vitrine, accroche un passant éventuellement interpellé par des rondeurs pas tout à fait communes ; le « f » de « Wohnbedarf » placé judicieusement au-dessus de la porte du magasin, conclut un mouvement de lecture rallongé par la largeur des caractères et balayant la devanture depuis la gauche vers la droite, sur une invitation à entrer. Plus qu'une invitation c'est une incitation dont il s'agit, aimable<sup>742</sup> certes ou passant avec douceur, mais à laquelle et malgré les intentions certainement « bonnes » des concepteurs on pourrait se trouver assigné. Elle est de la même sorte probablement que ce qui efforce, dans des déformations à la fois plus patentes et plus actuelles : du « 'A' dans les logos de 'Auchan' et 'Samsung' »<sup>743</sup>. Une différence tient évidemment à ce que l'enseigne du Wohnbedarf en 1931 n'est pas un « logo » tel que défini par F. Jameson et analysé par Pierre-Damien Huyghe : c'est-à-dire qu'elle se trouve à priori exempte d'une narration comme en reste et qui se donne l'air de poétiser des affaires. Mais ce qui peut les rapprocher est leur positionnement judicieux dans l'espace, les cas échéants. Et précisément, tous les cas ne sont pas échéants et la configuration précédemment citée n'advient pas toujours. Même, elle se présente moins souvent dans les cas d'un design moins conduit. Je constate que ce design néanmoins, dans lequel le signal ne tombe pas juste et c'est heureux, parvient à se produire, et dans les non-lieux mieux qu'ailleurs.

---

742 « aimable » : « qui a de quoi plaire et attirer ». Source : dictionnaire CNRTL.

743 P.-D. Huyghe, « Graffs, tags et logos », dans *À quoi tient le design. Vitrines, signaux, logos*, De l'Incidence éditeur, 2014, p. 95.

#### **IV. C. 2 l'espace comme une méthode**

La question est délicate mais elle se pose, de savoir « comment faire » ou comment « moins bien faire », et c'est peut-être autour de cette question que tournent des démarches relevant d'un design dit « vernaculaire ». La formule désigne l'intérêt manifesté en direction de productions moins savantes et passant pour empiriques, par une mouvance qui trouve là de l'ingéniosité, un imaginaire aussi, bref une occasion de ressourcement au moins, capables de renouveler les enseignements et les pratiques de disciplines qu'on a senties sclérosées. Presque trente ans après la publication de *Learning from Las Vegas* cependant, et l'apologie qui y a été faite d'une architecture sans architecte, les éléments du débat restent actuels mais irrésolus : on ne sait pas bien dans quelle mesure ces objets de moins de design pourraient servir de modèles à l'attention de qui veut produire des « créations ». Dan Graham il me semble, dans la lecture qu'il fait des travaux de Robert Venturi, ouvre des voies ; l'architecte lui-même a montré des façons.

« Un bâti-panneau qui associe des films, des reliques et de l'espace »<sup>744</sup> est un article rédigé par l'architecte américain et traduit en français assez récemment : on y décrit le projet d'un concours pour une Fondation nationale de football, dont le programme même n'était pas sans suggérer une dimension symbolique et quelques révérences. Car on défend bien chez Venturi un « symbolisme ordinaire » qui n'hésite pas à démontrer et à démonter dans le même temps, les ressorts sémantiques d'une architecture d'histoire pas bien différente des aménagements qui nous occupent (de

---

744 D. Scott Brown et R. Venturi, « Un bâti-panneau qui associe des films, des reliques et de l'espace », dans *Vu depuis le Capitole et autres textes*, Parenthèses, Marseille, 2014.

la proximité des allées versaillaises et du strip de Las Vegas, dans telle planche schématisée<sup>745</sup>). Quant à ce programme là, donc :

« Il insistait en outre sur des techniques d'exposition imaginatives et avant-gardistes, ce qui faisait écho avec certaines de nos idées sur une architecture de la communication destinée à émouvoir les masses. Ce curieux message suggérait des médias particuliers : films, reliques et espace »<sup>746</sup>.

S'en suit un commentaire sur « le cinéma sur grand écran [qui] capte l'attention des masses par une illusion sans cesse changeante »<sup>747</sup>, caractéristique que Venturi récupère en proposant en place de la façade, un écran géant et animé. L'idée est bien d'« avoir un réel impact dans les vastes espaces et devant les foules du stade Rutgers » :

« Les moyens de communication auxquels nous recourons comprennent des éléments symboliques et figuratifs, à savoir des panneaux et des mots, que l'on mélange aux éléments abstraits que sont l'espace, la forme et la structure. Les symboles intégrés à l'architecture contribuent à en enrichir le sens. Ils peuvent évoquer des associations d'idées instantanées, cruciales à l'heure des vastes espaces, des vitesses rapides, des programmes complexes et, peut-être, des sens blasés qui ne réagissent qu'à d'audacieuses stimulations »<sup>748</sup>.

---

745 D. Scott Brown et R. Venturi, *L'enseignement de Las Vegas*, éd. Mardaga, 2008.

746 D. Scott Brown et R. Venturi, « Un bâti-panneau qui associe des films, des reliques et de l'espace », dans *Vu depuis le Capitole et autres textes*, Op. Cit., p. 29

747 dans D. Scott Brown et R. Venturi, Op. Cit., pp. 29-30.

748 dans D. Scott Brown et R. Venturi, Op. Cit., p. 30.

On peut être étonné par la hardiesse presque inconvenante du propos : il n'est pas à prendre à la lettre tout à fait, et on peut apprécier son implication dans l'époque. La position est la suivante : d'un certain nombre de codes et de contraintes, l'architecte ou le designer ne peut pas s'abstraire au risque de ne pas trouver d'adresse ; il pourra seulement mais ça n'est pas rien, introduire un « jeu » qu'on appelle dans cet article, des « contradictions ». Celles-ci se manifestent à la vue d'un panneau comme celui d'une autoroute, mais n'y correspondant pas en proportion et excédant légèrement son modèle, aussi dans l'absence d'une porte sur la façade, devant le désordre presque échafaudé d'un arrière. Dans ces écarts tout à fait visibles alors, advient la possibilité d'une conscience – d'autres diraient, s'il y avait moins de jeu, d'une dialectique : c'est l'avantage que voit Dan Graham ayant lu peut-être cet article, dans une architecture « post-moderne » qui a réévalué ses modèles.

La démarche de Venturi alors, ne consiste pas tant à prendre acte du « devenir image » gagnant toute architecture (quand l'enseigne génère le lieu en place du bâtiment absent ou en fond de parcelle, quand le bâtiment devient lui-même enseigne), mais à évaluer les bénéfices d'un bâti « déclarant » ses images. Cette déclaration doit se faire avec ironie, c'est ce que préconise Dan Graham commentant ici Robert Venturi et ailleurs quelques-unes des productions modernistes. La formule exacte est celle d'un « détachement ironique » en l'absence duquel reviendrait insidieusement la fascination. Le mot de « détachement » m'intéresse. On imagine aisément de quoi il s'agit : d'une absence de commentaire et comme d'une indifférence, dans la littéralité avec laquelle on convoquerait l'image. On peut aussi prendre la formule au mot et espérer y voir une procédure structurelle - produisant des écarts -, qui intéresse la spatialisation des données - des données qui se trouveront espacées. Je pense l'une et l'autre chose liées : que la littéralité dans laquelle se présente l'image tient à la distance entretenue d'elle à son référent ou à ce qui lui donne un « sens ». C'est une chose que je comprends à la lecture de Dan Graham encore : la position du vidéaste dans un article intitulé « La fin du



libéralisme »<sup>749</sup>, consiste à blâmer le minimalisme tautologique d'un modernisme qu'il estime engagé dans la marque. Car dans cette vacuité apparente du signe sobre, d'autres images pourraient se dissimuler et avec plus d'habileté, et qui tiendraient en état d'une stupeur – d'une inertie accompagnée d'insensibilité. Le débat amené à partir de cas empruntés au monde de l'art concerne presque naturellement les contextes étudiés, ces environnements équipés de signaux, pictogrammes et logotypes qui émergent avec plus ou moins de force. Dan Graham établit lui un parallèle direct, du dessin des logotypes des grandes firmes entrepreneuriales aux sculptures de l'art minimal, et en sauve deux des figures : Dan Flavin et Sol Lewitt, pour la façon qu'ont eues leurs œuvres de solliciter une référence mais comme « désattachée ». Ça n'est pas dit ainsi dans le texte mais je pense ce détachement produit par le déplacement même de l'œuvre empruntant une image, dans l'espace de la galerie, et dans la mesure seulement où cet espace reste « neutre » : qu'il ne donne pas plus de valeur, non pas à l'œuvre mais à l'image, voire qu'il la rende presque « triviale ». C'est ce qu'on pourrait appeler une « décontextualisation » et qui contre toute attente, garantit contre d'autres emportements. Car ici l'objet comme esseulé ne dispose plus de ces relais de diverses sortes - narratifs, symboliques, culturels - qui affectent le sujet. Je suis tentée à ce propos et concernant tout à la fois ce qui est décrit chez Robert Venturi et ce qui se produit dans les non-lieux, d'employer le mot d'une « ingénuité »<sup>750</sup>, pour désigner ce qui est rendu non sans naïveté, plus flagrant, et ce qui reste, parce que dés-attaché, d'une condition libre.

---

749 D. Graham, « La fin du libéralisme », dans *Rock my religion*, Les presses du réel, Paris, 1993.

750 dans le sens premier du mot : d'un « ingénu » qui « est par sa naissance, de condition libre », notion pas sans rapport non plus, à ce qu'on estime être la manifestation d'un « neuf ». Source : dictionnaire CNRTL.

D'une certaine façon, on soutiendrait là le peu d'articulation des non-lieux à leur contexte et on choisirait même d'y voir un avantage à ne pas perdre. Mon deuxième point est consécutif à ce premier et concerne également la « spatialisation » des objets. Il en est relativement peu question chez Dan Graham sauf en ceci : le lien suspecté par lui entre l'art minimal, les logotypes des grandes firmes entrepreneuriales et même, « l'esthétique de notre actuel système d'éclairage public et de commerce »<sup>751</sup>, tient à ce qu'il appelle des « arrangements »<sup>752</sup>. Ceux-là consistent très explicitement en des séries d'alignements justement proportionnés, horizontaux autant que verticaux<sup>753</sup>. La question est reposée par Pierre-Damien Huyghe plus récemment et dans un autre langage, qui interroge les pertinences des deux vocables de la « syntaxe » puis de la « composition »<sup>754</sup>. Dans l'article intitulé « Graffs, tags et logos », on lit ceci :

« Chaque logo est répétitif et contribue à dessiner, avec tous ceux qui l'entourent, un paysage à son tour étrangement signifiant. L'ensemble a la qualité d'une fixation psychique ».

Je n'analyse pas ici les façons dont se véhiculent les significations dans les objets singuliers et « en eux-mêmes », mais pointe une chose à laquelle il faudrait ne pas céder et qui consiste à les arranger en un « paysage », pour une raison très précise : que ces arrangements là absorbent dans leur mouvement, mais d'une autre façon,

---

751 A propos des sculptures au néon de Dan Flavin. dans D. Graham, « La fin du libéralisme », *Rock my religion*, Op. Cit. p. 217.

752 On trouve le mot « arrangement » confronté à celui de « structure » à propos d'œuvres de Donald Judd. dans D. Graham, « Sujet / matière », *Rock my religion*, Op. Cit., p. 265.

753 Il est question des commentaires de Buzz Spector et de William C. Agee sur les sculptures de Donald Judd, rapprochées par Dan Graham du dessin du logotype d'Hermann Miller. D. Graham, « La fin du libéralisme (seconde version) », *Rock my religion*, Op. Cit., p. 236.

754 P.-D. Huyghe, « Graffs, tags et logos », dans *À quoi tient le design. Vitrines, signaux, logos*, De l'Incidence éditeur, 2014.

immobilisent. Les moyens comme les effets en sont connus et passés, énoncés déjà par une optique héritée des grecs et dont les critères sont relatifs au dessin d'un cône visuel. L'archéologie et l'architecture du patrimoine sont capables de citer les apparences pouvant « offrir un spectacle franc »<sup>755</sup> (mais d'une clarté presque crue destinée à « attirer le regard » et « retenir l'attention »<sup>756</sup>) : l'angle de vision perpendiculaire, le bon éclairage des teintes, tantôt le recul et d'autres fois la *diligentia* (la minutie avec laquelle seraient inscrits les textes et qui inciterait le passant à s'arrêter devant des écrits de moindre envergure) ; le positionnement de l'inscription dans l'axe encore, car « la vision axiale, celle qui permet à l'*acies* du regard de 'traverser' au mieux l'espace, est toujours définie comme la plus perspicace »<sup>757</sup>. Les dispositifs « obéissaient à des motivations autres que le critère de l'immédiate lisibilité »<sup>758</sup> : celle de tenir ses publics en place. C'est la fonction que se donne encore aujourd'hui et sans en avoir l'air, une signalétique officielle et strictement publique<sup>759</sup> avec laquelle des environnements différemment sociaux et offerts à d'autres dynamiques, ne devraient pas se montrer accueillants. Je désigne ici la tendance consistant à favoriser des programmes d'aménagements dans lesquels se mêlent différentes puissances financières et marchandes, mais aussi publiques et soi-disant pour un « mieux ». A regarder de près les projets en train de se faire on voit la façon presque systématique qu'ils ont d'aligner les bâtis et les enseignes le long et en bout d'axes, d'opérer aussi des corrections consistant à conduire les regards encore mieux. Je peux citer à titre d'exemple l'évolution du quartier de la Part-Dieu à Lyon, ou l'aménagement des abords de la plupart des lignes de tramways (de nombreux

---

755 M. Galinier, « Autour de la colonne Trajane », chap. 3, dans *La colonne Trajane et les forums impériaux*, Publications de l'École française de Rome; URL: <http://books.Openedition.org>. p. 17

756 M. Galinier, « Autour de la colonne Trajane », Op. Cit., pp. 6-7.

757 M. Galinier, « Autour de la colonne Trajane », Op. Cit., p. 17.

758 M. Galinier, « Autour de la colonne Trajane », Op. Cit., p. 7.

759 Ph. Artières, *La police de l'écriture*, éditions la découverte, Paris, 2013.

tronçons dans la ville de Montpellier) à la manière d'allées. Dans ces progressions visuelles, mesurées en différentes gradations, on retrouve trop de l'architecture des jardins, envisagés comme des spectacles et organisés à partir et à destination d'un Prince « tout à la fois 'auteur', metteur en scène' et 'acteur' »<sup>760</sup>. Sont concernés toujours, et à nouveau aujourd'hui, des programmes sur lesquels les institutions ont mainmise. A de telles mains et à de telles sollicitations il s'agirait de ne pas répondre ou d'obliquer la réponse. Là encore, l'appréciation des environnements à distance et depuis des vues latérales ou « marginales » offre une première garantie ; le moins de coordination dans un projet qui ne saurait être ni centralisé ni même « global » en est une autre.

Les développements précédents m'amènent à penser ceci : un bénéfice qu'on peut tirer de l'observation des cas de non-lieux, moins bien arrangés et parfois presque éclectiques, c'est la façon justement dont ils peinent à s'accorder. Car dans la non concordance des projections multipliées peuvent encore paraître de ces intervalles qui distendent les vues, et dont on a évoqué précédemment les avantages. La chose reste délicate à envisager depuis la méthode d'un seul architecte ; elle peut néanmoins interroger les façons d'aborder le projet, et permettre de réviser des prérogatives d'un design global. Certains le font, plus ou moins : David Mangin en fonctionnant par Ateliers et en limitant les interventions à un nombre limité d'objets dans l'espace<sup>761</sup> (l'extension d'une armature, le boisement d'un corridor, l'intensification d'un relais visuel, sur des sites tels que zones commerciales en bords

---

760 Le lien est implicite mais effectif dans l'article qui fait se succéder les considérations sur l'empilement en sculpture et en architecture, et ces propos sur l'alignement des jardins à la manière de « théâtres ».

D. Graham, « La fin du libéralisme (seconde version) », *Rock my religion*, Op. Cit., pp. 236-237.

761 Les Ateliers des territoires à l'œuvre dans *Du Far West à la ville, l'urbanisme commercial en questions*, sous la dir. de C. Garcez et D. Mangin, éd. Parenthèses, 2014.

de départementales) ; Patrick Berger réorganisant le pôle transport Châtelet-les-Halles à Paris en une série de « seuils »<sup>762</sup> et qui ne sont pas des estrades, sur la surface desquels se chassent et s'écartent des « objets architecturaux distincts et contrastés »<sup>763</sup>.

#### **IV. C. 3 le « relever » photographique**

En matière de design donc, je ne soutiens pas tout à fait une pratique amateur, et pas plus une spécialisation disciplinaire ou un repli sur des compétences. J'ai de la sympathie pour des approches qui se rendraient capables de « ménagements », en faisant cas déjà de ce qui se produit parfois et si j'ose dire « naturellement » : en dépit des dess(e)ins et même, quand ceux-là échouent. De ces exemples ou contre-exemple qu'en faire ? Autre chose encore que des opérations limitées à des renoncements (renoncer aux arrangements) et des évitements (éviter l'« empaysagement »), et qui n'ira pas jusqu'à porter des accents. Je veux dire ceci : les écarts que Robert Venturi avait choisi de souligner, il faudrait peut-être et plus simplement les « relever ». Je donne trois significations à ce dernier terme. « Relever » les écarts consiste déjà et très modestement à les remarquer : aller les voir et s'y rendre sensible. C'est le rôle dévolu par certains à l'enquête photographique, qui n'est pas seulement et pas toujours un préalable. Ceci doit mener inévitablement à certains choix, qui tendront à ne pas effacer ni tempérer, encore moins masquer de ces écarts motivants. C'est ce que j'appelle un second degré et qui paraîtrait plus opérationnel, dans lequel « relever » revient à

---

762 Ce qu'il appelle des « seuils » dans le descriptif présenté sur le site officiel de l'agence.

763 URL : <https://www.patrickberger.fr/Reamenagement-des-Halles-le-pole-transport-Chatelet-Les-Halles-Paris>

« marquer » tel « plan » - comme on peut marquer un temps d'arrêt - et pas seulement à remarquer. Une troisième démarche consisterait précisément, à prendre « relever » au mot soit : à « remettre debout » des éléments ou des parcelles comme lâchées. Cela consiste moins dans l'apposition de tels accents ou l'application de telles implications, qu'en de plus simples dégagements.

Robert Venturi avait signifié en texte et démontré en pratique la nécessité de réviser les « outils » du designer et la nature des visuels capables de faire un projet, dans des « suburbanités »<sup>764</sup> appréciables depuis d'autres cadres et d'autres distances. Celles-là engagent des systèmes descriptifs émancipés des projections traditionnelles ; le film et l'enregistrement vidéo en font partie, susceptibles d'« exprimer le dynamisme de l'architecture des signes et l'expérience séquentielle des vastes paysages »<sup>765</sup>. D'autres praticiens ont pris le relais. Encore ici je pense au travail de David Mangin et il n'est évidemment pas le seul, qui produit des enquêtes et des états sous la forme de séries photographiques présentées à la manière de planches-contact, préférées aux traditionnels relevés dessinés dans des publications qui sont des analyses<sup>766</sup>. Ailleurs et conformément à ce qu'on vient d'énoncer, l'appréciation visuelle des sites le conduit à envisager de ces marquages et de ces dégagements, dans des projets qui s'appliquent à ouvrir un couloir - écologique ou de circulation -, rendre

---

764 D. Sott Brown, « Tirer les leçons du pop », dans *Vu depuis le Capitole. Et autres textes*, éd. Parenthèses, Marseille, 2014, p. 63. Aussi, *Learning from Las Vegas* de R. Venturi et D. Scott Brown en passe bien par de l'enquête en séries photographiques.

765 D. Sott Brown, « Tirer les leçons du pop », Op. Cit., p. 63.

766 Je pense aux planches photographiques, aux schémas évolutifs aussi, qui accompagnent le texte dans *La ville franchisée*.

D. Mangin, *La ville franchisée, formes et structures de la ville contemporaine*, éd. de la Villette, Paris, 2004.

visible une enseigne et de loin, et d'autres choses qui se disent être des « connexions ». De ce qu'on comprend des intentions<sup>767</sup>, juste esquissées en plans sommaires et complétées en textes, il s'agirait presque mieux de déconnexions, car aux liens visuels ne correspondent pas les liens effectifs : ce qui se verra de loin ne se rendra pas accessible directement et inversement, ce qui se rejoint par des « voies » ne montre pas par avance, ce sur quoi il débouche.

De ces trois avancées qui déterminent différents degrés d'intervention sur site, plus ou moins ténues, je n'en estime pas une plus que l'autre. Toutes manifestent à mon sens la même implication dans la production d'environnements, en modifiant quelque chose de l'état dans lequel le (non-)lieu se présente. Relever ce « remarquable » toutefois, la photographie et le film s'en montrent très capables. Je ne veux pas parler comme avant de « l'enquête », mais de la photographie et du film en tant qu'ils peuvent être des « outils » en ce sens proposé par Pierre-Damien Huyghe : pas seulement ces « intermédiaire[s] permettant de transformer une matière première conformément à une prévision ». Dans les démarches sus-citées, photographie et film servent des choses un peu différentes que des « prévisions » : comme des vérifications - vérifier, par exemple, que l'environnement n'a pas été pensé à la manière d'un « paysage » mais préserve bien de ces désajustements. Ceci a déjà une implication : le design plus dispersé et de moins de projections qu'on aimerait pratiquer, il ne pourrait s'évaluer qu'à posteriori et ça n'est pas rien, qu'il doive œuvrer dans cette insécurité et offrant au mieux de la prudence, à défaut de pouvoir donner des garanties. Je dirais pour ma part une dernière et autre chose : la photographie et le film pourraient ne pas y « servir » quoi que ce soit, mais y

---

767 *Du Far West à la ville, l'urbanisme commercial en questions*, sous la dir. de C. Garcez et D. Mangin, éditions Parenthèses, 2014.

« prendre » de quoi « produire »<sup>768</sup>. Je ne pense pas l'opération rendue possible en tous lieux. Elle l'est encore dans ces non-lieux tournés incomplètement vers des satisfactions, et pour ça je les estime valides.

---

768 Sur la différence entre production et reproduction en photographie: P.-D. Huyghe, « L'outil et la méthode », dans *Milieus*, n°33, Le Creusot, Ecomusée du Creusot-Montceau 1988, pp.65-69.  
URL : <http://www.revue-backoffice.com/numeros/01-faire-avec/pierre-damien-huyghe-outil-methode>





## **CONCLUSION : une expérience des espaces désaffectée**

La thèse a concerné ces lieux des urbanités actuelles, dans lesquels quelques choses s'échangent, dans lesquels s'éprouve donc le désir d'en passer par des images communes, et qui ont échappé au moins en partie à la question et à la hiérarchie des « genres » - institutionnel, promotionnel, marchand. C'est une condition qui aurait pu garantir à cet échange qu'il reste d'une certaine façon, libre et qu'aucune force n'y prenne parti : dans laquelle on aurait aperçu les espaces et leurs équipements, sans spectaculaire. C'est peut-être un paradoxe mais le développement de ce « libre-échange » ne va pas sans provoquer des inquiétudes et on a ressenti c'est sûr, l'insuffisance – c'est-à-dire le manque d'une autonomie dans ce qui ne se suffit pas à soi-même - des formes simples et passant pour ordinaires. A celles-là on a voulu instiller en sus ce qu'on a pensé être de la « dignité » et pour contrer une industrie « barbare »<sup>769</sup>, en rappelant des figures effectivement « suffisantes » : pas sans fatuité ni sans prétention parfois<sup>770</sup>. Les recours et les biais sont multiples, depuis des évènements que j'estime décoratifs et autres animations qui occupent le temps nécessaire, jusqu'à l'imposition d'inscriptions tutélaires ; c'est ainsi que j'analyse le

---

769 Les pratiques courantes rejoignent ici des positions revendiquées par des personnalités d'un design dit « post-moderne ». On trouve dans la « Lettre aux designers » d'Ettore Sotsass en effet, l'évocation de « la puissance barbare des séductions permanentes de la culture industrielle » et ensuite ceci : « Je crois pouvoir dire avec calme que l'objectif du design est plus que jamais de proposer les figures, voire des configurations de figures plus ou moins vastes d'une rhétorique que l'on pourrait utiliser pour donner à l'existence une dignité ».

E. Sotsass, « Lettre aux designers », publiée en préface, dans le catalogue de l'exposition *Design, les années 80*, Paris, Chêne, 1990.

770 De la seconde définition du mot, synonyme de « fatuité, prétention, vanité ». Dictionnaire CNRTL.

gigantisme renouvelé des lettrages souvent nominatifs, positionnés tels des frontispices. Bref on a fait mine de trouver comme des solutions, en rabattant les questions non résolues mais déjà engagées, de la reconnaissance et du repère, sur des dispositifs essentiellement identitaires. On s'est trompé à mon sens, car ce qu'on a pris pour un manque d'identité, c'était une nécessité de l'époque, et cela n'engageait pas les mêmes moyens : d'une époque dans laquelle les espaces sont parcourus souvent à vive allure, qui impose d'écarter les motifs afin que ceux-là soient vus, et qui se développe de fait, en urbanités dispersées. En pareilles dispersions, il reste difficile d'établir ce qui a tenu le « projet » et ce qui reste dans l'ordre des aléas. C'est une question pour le designer et que l'on entend quand on parle d'ensembles vernaculaires, en référence effectivement à l'effacement de qui fait autorité dans la production. Aussi ces expressions, d'un urbanisme diffus ou d'un *sprawl*, disent l'absence d'une unité dans des espaces comme délayés ; on serait tenté pour cela – parce qu'ils semblent « vastes » - de les rendre aptes à former comme des « paysages ». Si l'on veut garder les possibilités encore offertes de bien les voir – de les voir comme ils se proposent, depuis une distance ou depuis une voiture et en suivant un mouvement, c'est-à-dire, « panoramiquement » -, il faudrait renoncer à cette option. Encore c'est la seule façon de « faire » et qui ne consiste pas tout à fait à faire du « projet », sans quoi on prend un risque qui est ni plus ni moins, idéologique.

C'est la portée que j'ai voulu donner à cette thèse et pourquoi j'en viens enfin, à une revendication : celle de continuer à employer l'énoncé de « non-lieu » et pour trois raisons encore non invoquées. Déjà parce qu'en toute définition du « lieu » quelque chose pointe<sup>771</sup> et qu'il convient de dégrader. C'est il me semble, une façon de laisser du champ libre pour un commun dégagé des figures – symboliques, évocatrices, affectives -, et produire de ces espaces hospitaliers dans lesquels s'articule quelque chose d'un « peu » ou d'un ordinaire, aux conditions d'une accession. Aussi et c'est une deuxième raison, je trouve dans la formule en négative et en creux, ce que Louis Marin appelle une « pratique révolutionnaire du langage »<sup>772</sup> décelée par lui dans les « récurrences toponymiques » en Utopie. Car dans l'ironie qui travaille les appellations telles que le fleuve « Sans-eau », la privation rejoint une forme de transgression : le non-lieu ici devient la critique du lieu existant, qui en passe par la déconstruction de « l'ordre réglé des signes »<sup>773</sup>. Ainsi :

« More n'écrit pas qu'Utopie n'est pas dans la réalité de l'espace géographique et historique. Il écrit, en la nommant Utopie, qu'elle est le Non-Espace, le Non-Lieu. Et, ce Non-Lieu, c'est précisément le lieu utopique »<sup>774</sup>.

L'idée est belle quand elle prend pour exemple : la Non-Aimée, c'est précisément l'Aimée dans l'alliance rompue. Et c'est ainsi que je voudrais qu'on entende, le titre de cette thèse.

---

771 Même dans l'image dont profite Heidegger, de l'Ort comme la pointe d'une lance qui devrait rassembler.

M. Heidegger, « Bâtir, habiter, penser », dans *Essais et conférences*, Gallimard, 1992 (1958).

772 L. Marin, *Utopiques : jeux d'espaces*, éditions de Minuit, Paris, 1972, p. 112.

773 L. Marin, Op. Cit., p. 112.

774 L. Marin, Op. Cit., p. 128.

Dans ce moment en effet, j'accepte de lire les dits « non-lieux » en regard d'autres utopies. On peinerait pourtant en regardant bon nombre et partant des plus « réussis », à remettre en cause le démontage argumenté de cette tendance effectivement désarmante – qui nous désarme en nous charmant - consistant à doubler les environnements d'artifices. Et on ne peut pas espérer tant d'ironie dans les toponymies dont on gratifie quotidiennement telle zone, peu ou mal attribuées ; mais on peut estimer un écart suffisamment grand, pour supporter peut-être une dialectique. Car en effet, dans ces « complexes » très disposés à désigner en dénommant, l'écart entre l'appellation et le référent est parfois simplement comique, parfois outrancier : qui imaginerait convertir, juste et même « dans l'idée », la plage sur laquelle Pénélope attend et brode pour son Ulysse en une surface de parking<sup>775</sup> ? Dans cette béance pourtant, l'échec est couru d'avance et l'absurdité devient patente, des tentatives pour *affubler* les lieux. Et on pourrait y trouver, dans cet échec couru d'avance, non pas un processus de conversion mais bien un renoncement : qui profite de l'écart entre le tableau et le réel, entre le nom et le lieu, pour transgresser un modèle dont elle n'a plus que faire – le civique et les symboles qui l'accompagnent. On retrouverait alors dans cette hyperréalité mal simulée, qui peut passer pour de l'indigence, une fonction critique qui manque mais de peu. Dans ce peu j'espère l'avoir montré, il y a place pour du design, d'une ambition pauvre peut-être mais d'une ambition quand même.

---

775 Dans le complexe commercial et de loisir d'Odysseum à Montpellier, qui mêle différentes références mythologiques et futuristes, on trouve les noms de « parking Circé », « aire Pénélope », qui désignent telle surface de stationnement ou de déchargement en arrière des boutiques.

Enfin et c'est un tout dernier point, qui répond aux toutes premières intentions de la thèse et se voit dans l'iconographie du site : si le « lieu » engage avec lui la nécessité de produire du lien - contractuel dans tel espace institutionnel, social ici -, on renoncerait volontiers à cette qualification. Car du social on n'en manque pas - les différentes études citées dans les premières parties du travail de la recherche ne cessent de le démontrer, et du lien on pourrait aimer s'en passer. Je parle d'une différence dans la teneur des expériences, entre un lieu qui produit des attachements et des non-lieux désaffectés. Je veux dire qu'ils ne nous affectent pas et je vois là du positif, car « affecter » consiste bien à « produire un effet sur quelqu'un de manière à y déterminer une action ou une modification »<sup>776</sup> et pas sans le risque d'une nuisance voire d'une affliction. Car en effet, sans en rajouter, quelque chose nous accable dans ces dispositions traditionnelles en différentes « poses » remarquables et autres culminances : c'est qu'elles ordonnent des vues privilégiées - de ce que les anciens appelaient des acmés<sup>777</sup>. A ceci on pourrait renoncer, et préférer le plus grand ordinaire d'espaces qu'on ne devrait pas tenter de faire correspondre aux critères d'un « lieu ». C'est une chose à laquelle on peut se rendre sensible dans ce qu'on nomme avec jugement, des non-lieux, et qui ne devraient pas souffrir de tant d'à-priori. Et c'était l'objet de cette thèse, que de « relever » les non-lieux en les dégagant des raisons d'une représentation qui ne connaîtrait, elle, ni commencement ni fin - un lieu que l'on voudrait éternel. Car leur équivalence qui passe pour un quelconque, est bien une condition de la production d'un nouveau : celui-ci se voit en plans et en translations, dans des séquences données à tout un chacun.

---

776 Source : dictionnaire français CNRTL.

777 Gilles Deleuze emploie le mot qu'il rapproche de la « pose », et qu'il oppose à la technique cinématographique basée sur une logique des successions mécaniques.

dans G. Deleuze, *Cinéma. I. L'image-mouvement*, les éditions de Minuit, coll. « critique », Paris, 1983, p. 17 et avant.



## **BIBLIOGRAPHIE**

### **(ouvrages)**

- AGAMBEN Giorgio**, *Qu'est-ce qu'un dispositif ?*, Rivages poche, coll. Petite bibliothèque, Paris, 2014.
- AICHER Otl**, *Le monde comme projet*, B42, Paris, 2015
- ARAGON Louis**, *Le paysan de Paris*, Gallimard, coll. Folio, 1953 [1926].
- \***ARDENNE Paul**, *Terre habitée, Humain et urbain à l'ère de la mondialisation*, Archibooks le Gac + Sautereau éditeurs, 2005.
- ARTIÈRES Philippe**, *La police de l'écriture*, éd. La découverte, Paris, 2013.
- ATTALI Jean**, *Le plan et le détail*, éd. Jacqueline Chambon, Nîmes, 2001.
- \***AUGÉ Marc**, *Le temps en ruines*, éd. Galilée, Paris, 2003.
- \***AUGÉ Marc**, *L'impossible voyage, le tourisme et ses images*, Rivages poche, coll. Petite bibliothèque, 1997.
- \***AUGÉ Marc**, *Non-lieux, introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Seuil, 1992.
- AUSTER Paul**, *Trilogie new-yorkaise*, Actes Sud, coll. Babel, 1991 [1987].
- \***BACHELARD Gaston**, *La poétique de l'espace*, PUF, Paris, 2004.
- BAECQUE (de) Antoine**, *Godard. Biographie*, Grasset, Paris, 2010.
- BAILLY Jean-Christophe**, *Le Dépaysement, Voyages en France*, Seuil, 2011.
- BAUDRILLARD Jean**, *L'effet Beaubourg, implosion et dissuasion*, éd. Galilée, Paris, 1983.
- \***BAUDRILLARD Jean**, *Simulacres et simulation*, éd. Galilée, Paris, 1981.
- BAUDRILLARD Jean**, *A propos d'Utopie*, entretien avec J.-L. Violeau, Sens et Tonka, 2016.
- \***BEAUVOIR (de) Simone**, *L'Amérique au jour le jour 1947*, Gallimard, coll. Folio, 1997 [1954].
- \***BÉGOUT Bruce**, *Lieu commun*, éd. Allia, Paris, 2003.
- \***BÉGOUT Bruce**, *Zéropolis*, éd. Allia, Paris, 2007.
- \***BELLANGER Aurélien**, *L'aménagement du territoire*, Gallimard, Paris, 2014.
- BENJAMIN Walter**, *Œuvres III*, Gallimard, coll. Folio essais, Paris, 2000.
- \***BENJAMIN Walter**, *Sens unique*, précédé de *Une enfance berlinoise*, éd. Maurice Nadeau, 1988 [1978].
- \***BERQUE Augustin**, *Ecoumène, Introduction à l'étude des milieux humains*, Belin, 2000.
- BON François**, *Parking*, Les éditions de minuit, Paris, 1996.
- BON François**, *Paysage fer*, Verdier, coll. Poche, 2014.



- BRANZI Andrea**, *entretien avec Catherine Geel*, Transmission 1, éd. de l'Amateur, 2006.
- BRAUDEL Fernand**, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV<sup>ème</sup>-XVIII<sup>ème</sup> siècles*, éd. Armand Colin, Paris, 1979.
- CALVINO Italo**, *Les villes invisibles*, Seuil, coll. Points, 1996 [1974].
- \***CAMILLO Giulio**, *Le théâtre de la mémoire*, éd. Allia, 2001.
- \***CAUQUELIN Anne**, *Essai de philosophie urbaine*, puf, Paris 1982.
- \***CAUQUELIN Anne**, *Le site et le paysage*, puf, Paris, 2007.
- \***CERTEAU (de) Michel**, *L'invention du quotidien. 2. habiter, cuisiner*, Gallimard, coll. Folio essais, 2014.
- CHESSEL Marie-Emmanuelle**, *La publicité, naissance d'une profession (1900-1940)*, éd. CNRS, 1998.
- CHOAY Françoise**, *Pour une anthropologie de l'espace*, Seuil, coll. La couleur des idées, 2006.
- \***CICÉRON**, *De oratore*, Livre II, texte intégral disponible sur la bibliothèque Gallica.  
URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5804627w.textelimage>.
- \***CLÉMENT Gilles**, *Eloge des vagabondes*, éd. Nil, 2002.
- \***CLÉMENT Gilles**, *Manifeste du tiers paysage*, éd. Sujet / objet, 2004.
- COHEN Daniel**, *Trois leçons sur la société post-industrielle*, Seuil, coll. La république des idées, 2006.
- \***DAVIS Mike**, *City of quartz, Los Angeles capitale du futur*, La découverte / Poche, Paris, 2000.
- \***DAVIS Mike**, *Au-delà de Blade Runner, Los Angeles et l'imagination du désastre*, éd. Allia, Paris, 2007.
- DEBORD Guy**, *La Société du spectacle* (1967), texte intégral disponible sur : [republique.ch](http://republique.ch) > biblio > Guy Debord : La Société du Spectacle.
- \***DEBRY Jean-Luc**, *Le cauchemar pavillonnaire*, éd. L'échappée, Montreuil, 2012.
- \***DEBRAY Régis**, *Éloge des frontières*, Gallimard, Paris, 2010.
- \***DEGOUTIN Stéphane**, *Prisonniers volontaires du rêve américain*, éd. de la Villette, 2006.
- Deleuze Gilles**, *Cinéma. 1. L'image-mouvement*, éd. de Minuit, coll. « critique », Paris 1983.
- \***DEPARDON Raymond**, *Errance*, Seuil, Paris, 2004 [2000].
- \***DEPARDON Raymond** (catalogue d'exposition), *La France de Raymond Depardon*, Seuil / BNF, Paris, 2010.
- \***DERRIDA Jacques**, *De l'hospitalité, A. Dufourmantelle invite J. Derrida à répondre*, éd. Calmann-Lévy, coll. Petite bibliothèque des idées, 1997.
- DIDI-HUBERMANN Georges**, *Génie du non-lieu. Air, Poussière, empreinte, hantise (Claude Parmiggiani)*, série Fable du lieu, éditions de minuit, 2001.
- DIDI-HUBERMANN Georges**, *La demeure, la souche. L'apparement de l'artiste (Pascal Convert)*, série Fable du lieu, éditions de minuit, 1999.
- DOS PASSOS John**, *Manhattan Transfer*, Gallimard, coll. Folio, 1928.
- DOS PASSOS John**, *U.S.A.*, Gallimard, coll. Quarto, 2002.

- DUMAZEDIER Joffre**, *Vers une civilisation du loisir ?*, Seuil, coll. Points, 1972.
- \***ELEB Monique**, *La société des cafés à Los Angeles*, éditions de l'Imprimeur, 2004.
- ECO Umberto**, *Art et beauté dans l'esthétique médiévale*, Grasset, 1997.
- ERNAUX Annie**, *Regarde les lumières mon amour*, Seuil, coll. Raconter la vie, 2014.
- \***FOUCAULT Michel**, *Dits et Ecrits*, vol. II et III, Gallimard, 1974.
- FOUCAULT Michel**, *La société punitive*, Cours au Collège de France. 1972-73, EHESS / Gallimard / Seuil, Paris, 2013.
- \***FREITAS Ricardo Ferreira**, *Centre commerciaux : îles urbaines de la post-modernité*, éd. L'Harmattan, coll. Nouvelles études anthropologiques, Paris, 1996.
- \***GIEDION Siegfried**, *La mécanisation au pouvoir*, Centre Georges Pompidou / CCI, Paris, 1980.
- GIEDION Siegfried**, *Architecture et vie collective, redonner la ville aux hommes*, éd. Denoël, Paris, 1980.
- \***GIEDION Siegfried**, *Espace, temps, architecture*, éd. Denoël, Paris, 2004.
- \***GOETZ Benoît**, *La dislocation, architecture et philosophie*, éd. de la Passion, 2001.
- GRACQ Julien**, *La forme d'une ville*, éd. José Corti, Paris, 1985.
- \***GRAHAM Dan**, *Rock my religion*, Les presses du réel, Paris, 1993.
- GRAINVILLE Patrick**, *Les forteresses noires*, éditions du Seuil, coll. Roman, 1982.
- \***GRESLE-POULIGNY Dominique**, *Un plan pour Mexico-Tenochtitlan. Les représentations de la cité et l'imaginaire européen (XVI<sup>ème</sup>-XVIII<sup>ème</sup> siècles)*, éd. L'harmattan, coll. Recherches Amérique latine, Paris, 1999.
- GUATTARI Félix**, *Chaosmose*, éd. Galilée, Paris, 1992.
- HEIDEGGER Martin**, *Essais et conférences*, Gallimard, coll. Tel, 1958.
- HERMANT André**, *Formes utiles*, éditions du Linteau, Paris, 2015.
- HUYGHE Pierre-Damien**, *Du Travail, Essai*, Azimuts n°47, 2017.
- \***HUYGHE Pierre-Damien**, *Faire place*, éditions Mix, Paris 2009.
- \***HUYGHE Pierre-Damien**, *À quoi tient le design. Vitrines, signaux, logos*, De l'Incidence éditeur, 2014.
- ILLICH Ivan**, *La convivialité*, Seuil, coll. Points, 1973.
- \***JACKSON John Brinckerhoff**, *A la découverte du paysage vernaculaire*, Actes sud / ENSP, 2003.
- \***JACKSON John Brinckerhoff**, *De la nécessité des ruines et autres sujets*, éditions du Linteau, Paris, 2005.
- \***KOOLHAAS Rem**, *Project on the city 2, Harvard design school guide to shopping*, Taschen, 2001.
- KOOLHAAS Rem**, *New York Delire : un manifeste rétroactif pour Manhattan*, Broché, 2002.
- \***KOOLHAAS Rem**, *Études sur (ce qui s'appelait autrefois) la ville*, Payot et Rivages, Paris, 2017.
- KRACAUER Siegfried**, *L'ornement de la masse. Essais sur la modernité weimarienne*, éd. La Découverte, coll. Théorie critique, 2008.

- KRACAUER Siegfried**, *Théorie du film. La rédemption de la réalité matérielle*, Flammarion, coll. Essais, 2010.
- LANTENOIS Annick**, *Le vertige du funambule. Le design graphique, entre économie et morale*, éditions B42, Paris, 2010.
- LÈBRE Jérôme**, *Eloge de l'immobilité*, éd. Desclée de Brouwer, Paris, 2018.
- LE CLÉZIO Jean-Marie G.**, *Les géants*, Gallimard, coll. L'Imaginaire, 1973.
- \***LE CORBUSIER**, *Une maison, un palais*, éd. Connivences, 1989.
- LEFEBVRE Henri**, *La Révolution urbaine*, Paris, Gallimard, 1970.
- LEFEBVRE Henri**, *Le droit à la ville*, éd. Economica, coll. Anthropos-Anthropologie, 2009.
- LEVY-STRAUSS Claude**, *Tristes tropiques*, éd. Pocket, coll. Terre Humaine, 2001.
- \***LONGIN (Pseudo-)**, *Traité du Sublime ou du merveilleux dans le discours*, disponible en intégralité sur : <http://remacle.org>
- \***LOOS Adolph**, *Paroles dans le vide et Malgré tout*, Ivrea, Paris 1994.
- \***LOUDIER-MALGOUYRES Claude**, *Le retrait résidentiel à l'heure de la métropolisation*, Presses universitaires de France, Paris 2013.
- \***LUCAN Jacques**, *Où va la ville aujourd'hui ? Formes urbaines et mixités*, éditions de la Villette, Paris, 2012.
- LUCAN Jacques**, *Architecture en France (1940-2000), Histoire et théories*, éditions du Moniteur, Paris, 2001.
- LUCAN Jacques**, *Composition, non-composition, architecture et théories, XIX<sup>ième</sup>-XX<sup>ième</sup> siècles*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2009.
- \***LUSSAULT Michel**, *De la lutte des classes à la lutte des places*, Grasset, Paris, 2009.
- \***LUSSAULT Michel**, *Hyper-lieux, les nouvelles géographies de la mondialisation*, Seuil, Paris, 2017.
- \***LYNCH Kevin**, *L'image de la Cité*, Dunod, Bordas, 1976.
- LYOTARD Jean-François**, *Discours, Figure*, Klincksieck, Paris, 1971.
- MACHIAVEL**, *Le Prince*, Flammarion, Paris, 1980.
- \***MANGIN David**, *La ville franchisée, formes et structures de la ville contemporaine*, éditions de la Villette, Paris, 2004.
- MARCOLINI Patrick**, *Le mouvement situationniste. Une histoire intellectuelle*, éd. L'échappée, Montreuil, 2013.
- \***MARIN Louis**, *Utopiques : jeux d'espaces*, éditions de Minuit, Paris, 1972.
- MASPERO François**, *Les passagers du Roissy-Express. Photographies d'Aniik Frantz*, Seuil, coll. Fictions et Cie, 1990.
- MESTELAN Patrick**, *L'ordre et la règle, vers une théorie du projet d'architecture*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, 2005.

- \***MIDAL Alexandra**, *La manufacture du meurtre. Vie et œuvre de H. H. Holmes, premier serial killer américain*, éd. La Découverte, coll. Zones, Paris, 2018.
- \***MIRCEA Eliade**, *Images et symboles, essais sur le symbolisme magico-religieux*, Gallimard, coll. Tel, Paris, 1952.
- \***MIRCEA Eliade**, *Aspects du mythe*, Gallimard, coll. Folio essais, Paris, 1963.
- \***MONNET Jérôme**, *La ville et son double, la parabole de Mexico*, Nathan, Paris, 1993.
- \***MORE Thomas**, *l'Utopie*, éd. Altramenta, 2017, texte intégral disponible sur : [https://www.altramenta.net/lire/lutopie/48112/4#oeuvre\\_page](https://www.altramenta.net/lire/lutopie/48112/4#oeuvre_page)
- \***MUNARI Bruno**, *De choses et d'autres*, éd. Pyramid, 2015.
- MUNARI Bruno**, *L'art du design*, éd. Pyramid, 2012.
- NABOKOV Vladimir**, *Lolita*, Gallimard, folio, 1959.
- \***NORBERG-SCHULZ Christian**, *Genius loci*, Bruxelles, Mardaga, 1981.
- NORBERG-SCHULZ Christian**, *La signification dans l'architecture occidentale*, Mardaga, 1977.
- \***NORBERG-SCHULZ Christian**, *L'art du lieu*, Le Moniteur, 1997.
- \***OLDENBURG Ray**, *The great good place : Cafes Coffee Shops, Bookstores, Bars, Hair Salons...*, Broché, 1999.
- PÉREC Georges**, *Tentative d'épuisement d'un lieu parisien*, Christian Bourgois éditeur, 1975.
- \***PÉRON René**, *Les boîtes : les grandes surfaces dans la ville*, Broché, Paris, 2004.
- \***POYNOR Rick**, *La loi du plus fort, la société de l'image*, éd. Pyramid, Paris, 2002.
- \***RANCIÈRE Jacques**, *Le temps du paysage. Aux origines de la révolution esthétique*, La fabrique éditions, Paris, 2020.
- ROUILLARD Dominique**, *Superarchitecture. Le future de l'architecture 1950-1970*, éditions de la Villette, Paris, 2004.
- ROUSSEAU Jean-Jacques**, *Essai sur l'origine des langues*, Flammarion, Paris, 1993.
- \***SIMMEL Georg**, *La tragédie de la culture, et autres essais*, Poche, 1993.
- SIMMEL Georg**, *Les grandes villes et la vie de l'esprit*, suivi de *Sociologie des sens*, Payot, coll. Petite bibliothèque, 2013 [1989].
- SIMON Claude**, *Le tramway*, Les éditions de minuit, Paris, 2001.
- \***SLOTERDIJK Peter**, *Règles pour le parc humain, une lettre en réponse à la Lettre sur l'humanisme de Heidegger*, éd. Mille et une nuits, Francfort, 1999.
- SLOTERDIJK Peter**, *La domestication de l'être*, éd. Mille et une nuits, Francfort, 2000.
- STIEGLER Bernard**, *Réenchâter le monde, la valeur esprit contre le populisme industriel*, Flammarion, 2006.
- \***STIEGLER Bernard**, *Dans la disruption, comment ne pas devenir fou ?*, éd. Les liens qui libèrent, 2016.
- STIEGLER Barbara**, « *Il faut s'adapter* », sur un nouvel impératif politique, Gallimard, 2019.

- \***THOREAU Henri-David**, *Walden ou la vie dans les bois*, Gallimard, coll. L'imaginaire, Paris, 1922.
- THOREAU Henri-David**, *Marcher et Une promenade en hiver*, éd. Le mot et le reste, 2014.
- \***THORET Jean-Baptiste**, *Le cinéma américain des années 70*, éd. des Cahiers du cinéma, 2006.
- TSCHICHOLD Jan**, *La nouvelle typographie*, éd. Entremonde, coll. Forme, 2016.
- \***VERDIER Thierry**, *La mémoire de l'architecte, essai sur quelques lieux du souvenir*, éd. Théâtète, Lecques, 2001.
- \***VIRILIO Paul**, *Le littoral, la dernière frontière, entretien avec Jean-Louis Violeau*, éd. Sens et Tonka, Paris, 2013.
- \***WRIGHT Frank Lloyd**, *L'avenir de l'architecture, vers l'éclatement des villes*, Gonthier, 1966.
- \***YATES Frances A.**, *L'art de la mémoire*, Gallimard, Paris, 1966.
- ZARKA Raphaël**, *Free-ride, skateboard, mécanique galiléenne et formes simples*, B42, Paris, 2011
- \***ZEVI Bruno**, *Apprendre à voir l'architecture*, les éditions de Minuit, Paris, 1959.

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **(collectifs)**

**ANDREOTTI Libero** (sous la dir.), *Villes Spielraum : W. Benjamin et l'architecture*, éditions de la Villette, coll. Penser l'espace, Paris, 2011.

\***BARRY Judith, CONVERT Pascal et PFNÜR Rainer** (sous la dir.), *Genius Loci*, éd. La Différence, coll. Mobile matière, Paris, 1993.

\***BAUR Ruedi et BRAUSTEIN Chloé** (sous la dir.), *Ruedi Baur and partners. Integral...*, Lars Müller Publishers, Baden, Suisse, 2001.

**BEREBI-HOFFMAN Isabelle, LALLEMENT Michel et BUREAU Marie-Christine** (sous la dir.), *Makers, enquête sur les laboratoires du changement social*, de Seuil, 2018.

**BIANCHETTI Christina** (sous la dir.), *Territoires partagés. Une nouvelle ville*, éd. Métis Presses, coll. Vues Densemble Essais, 2015.

\***BONNIN Philippe et DE BIASE Alessia** (sous la dir.), *L'espace anthropologique*, les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine N°20/21, mars 2007, Monum / éd. du patrimoine, Paris, 2007.

\***CUMMINGS Neil et LEWANDOWSKA Marysia**, *The value of things*, Princeton Architectural Press, 2001.

\***GRAHAM Dan et Gabriele Basilico**, *Unidentified Modern City*, éd. Les presses du réel, 2011.

\***GUATTARI Félix et DELEUZE Gilles**, *Mille plateaux, capitalisme et schizophrénie 2*, éditions de Minuit, Paris, 1980.

**CHABARD Pierre et PICON-LEFEBVRE Virginie** (sous la dir.), *La Défense 1+2, dictionnaire, atlas. Architecture / politique / histoire / territoire*, éd. Parenthèses, 2012.

\***CHARRE Alain et VIEUX Jacky** (sous la dir.), *Centre commercial : architectes*, Cahier 12, Institut Art et Ville / Maison du Rhône, Givors, 1995.

\***CHARRE Alain et VIEUX Jacky** (sous la dir.), *Le centre commercial entre hangar et cathédrale / Mégapole*, Cahier 13, Institut Art et Ville / Maison du Rhône, Givors, 1996.

\***CHARRE Alain et VIEUX Jacky** (sous la dir.), *Mégapole / espace mental*, Mégapole 14, Institut Art et Ville / Maison du Rhône, Givors, 1996.

- \***DIAZ Isabel et FLEURY-JÄGERSCHMIDT ÉMILIE** (sous la dir.), *L'horizon des lieux, réparer par le paysage*, éd. Parenthèses, coll. Territoires en projets, 2017.
- \***GODIN Christian et MÜHLETHALER Laure**, *Édifier. L'architecture du lieu*, éd. Verdier, Lagrasse, 2005.
- HUOT Jean-Luc** (sous la dir.), *La ville neuve, une idée de l'Antiquité ?*, Les cahiers du groupe scientifique Terrains et Théories en archéologie (CNRS, Université de Paris I) N°1, éd. Errance, Paris, 1988.
- \***KRAUSS Gerhard et TREMBLAY Diane-Gabrielle** (sous la dir.), *Tiers-lieux, travailler et entreprendre sur les territoires : espaces de coworking, fablabs, kacklabs,...* Presses universitaires de Rennes / Presses universitaires du Québec, 2019.
- \***LUSSAULT Michel et LÉVY Jacques** (sous la dir.), *Dictionnaire de la géographie, et de l'espace des sociétés*, Belin, 2003.
- \***MANGIN David et GARCEZ Cristina** (sous la dir.), *Du Far West à la ville, l'urbanisme commercial en questions*, éd. Parenthèses, 2014.
- \***MANGIN David et GIRODO Marion** (sous la dir.) avec Seura Architectes, *Mangroves urbaines. Du métro à la ville*, Paris, Montréal, Singapour, éd. La découverte, 2016.
- \***MARCEL Odile** (sous la dir.), *Paysage visible, paysage invisible, la construction poétique du lieu*, Les Cahiers de la compagnie du paysage n°5, éd. Champ Vallon, Seyssel, 2008.
- \***MONOD Jérôme et DE CASTELBAJAC Philippe**, *L'aménagement du territoire*, puf, Paris, 2010.
- \***OACKMAN Joan et FRAUSTO Salomon** (sous la dir.), *Architourism*, Prestel, 2005.
- ORFEUIL Jean-Pierre et RIPOLL Fabrice**, *Accès et mobilités. Les nouvelles inégalités*, Infolio éditions, 2015.
- \***PAQUOT Thierry et YOUNÈS Chris** (sous la dir.), *Le territoire des philosophes, Lieux et espaces dans la pensée au XX<sup>ième</sup> siècle*, éd. La découverte, coll. Armillaire, Paris, 2009.
- \***PAQUOT Thierry et YOUNÈS Chris** (sous la dir.), *Espace et lieu dans la pensée occidentale, de Platon à Nietzsche*, éd. La Découverte, Paris, 2012.
- \***PAQUOT Thierry et RONCAYOLO Marcel** (sous la dir.), *Villes et civilisation urbaines. XVIII<sup>ième</sup>-XX<sup>ième</sup> siècle*, Larousse, Paris, 1992.
- PAQUOT Thierry** (sous la dir.), *Les situationnistes en ville*, Infolio éditions, coll. Archigraphy poche, 2015.
- \***PIERRE Arnauld** (sous la dir.), *Disques et sémaphores, le langage du signal chez Léger et ses contemporains*, Réunion des Musées nationaux, Paris, 2010.
- \***ROGER Alain** (sous la dir.), *La théorie du paysage en France (1974-1994)*, sous la dir. d'Alain Roger, éd. Champ Vallon, Seyssel, 1995.

**TEXIER Nicolas** (sous la dir.), *Traversées urbaines. Villes et films en regard*, Métis presses, 2015.

**TOMATO Architectes**, *La ville du périphérique*, éd. du Moniteur, Paris, 1998.

\***VENTURI Robert et SCOTT BROWN Denise**, *Vu depuis le Capitole et autres textes*, éd. Parenthèse, coll. Eupalinos, Marseille, 2014.

\***VENTURI Robert , SCOTT BROWN Denise et IZENOUR Steven**, *L'enseignement de Las Vegas*, éd. Mardaga, 2008.

\***VERSTEEGH Peter** (sous la dir.), *Méandres. Penser le paysage urbain*, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2005 ;

**VIRILIO Paul et PARENT Claude**, *Architecture principe 1966-1996*, numéros 1 à 10, les éditions de l'Imprimeur, 1996.

**WEINER Cyrille** (sous la dir.) et le DSAA Alternatives urbains, *Notre-Dame des Landes ou le métier de vivre*, éditions Loco/Alter-U, 2018.

\***WLASSIKOV Michel et DUMAS DE RAULY Alexandre**, *Futura, une gloire typographique*, Norma éditions, Paris, 2011.

\***YOUNÈS Chris et MANGEMATIN Michel** (sous la dir.), *Lieux contemporains*, éd. Descartes et Cie, Paris, 1997.





## BIBLIOGRAPHIE

### (articles)

\***ALPHANDÉRY Pierre**, « La nature de Disneyland Paris », dans *Natures extrêmes*, sous la dir. de Jacques Cloarec, Communications n°61, 1996.

\***AUGÉ Marc**, « Contemporary tourist experience as mise-en-scène », dans *Architourism*, sous la dir. de Joan Ockman et Salomon Frausto, Prestel, 2005.

**BRUSSON Jean-Pierre**, « Le néo-régionalisme se moque-t-il du lieu ? », dans *Revue de géographie alpine*, tome 84, n°3, 1996.

**ECO Umberto**, « Un art d'oublier est-il concevable ? », dans *Traverses 40, théâtre de la mémoire*, éd. Centre Georges Pompidou, 1987.

\***FORSTER, Kurt W.**, « Les maisons de la vallée de l'Engadine », dans *Herzog et De Meuron, Histoire naturelle*, sous la dir. de Philippe Ursprung, Lars Müller Publishers, 2002.

\***GALINIER Martin**, « Autour de la colonne Trajane », dans *La colonne Trajane et les forums impériaux*, Publications de l'École française de Rome. URL : <http://books.Openedition.org>

\***GOYET Francis**, « Le pseudo-sublime de Longin », dans *Etudes littéraires « La rhétorique »*, vol. 14, n°3, Université de Laval, 1992. URL : <https://id.erudit.org/iderudit/500988ar>

**HECKENBERGER Michael**, « A qui appartient l'Amazonie ? », dans *L'actualité* (périodique), août 2009.

\***HUYGHE Pierre-Damien**, « L'outil et la méthode », dans *Milieus*, n°33, Le Creusot, Ecomusée du Creusot-Montceau 1988, pp.65-69.  
URL : <http://www.revue-backoffice.com/numeros/01-faire-avec/pierre-damien-huyghe-outil-methode>

**HUYGHE Pierre-Damien**, « La forme ou l'attrait du design », dans *Philosophie du design*. Figures de l'art n°25, sous la dir. De B. Lafargue et S. Cardoso, PUPPA.

**JARCY (de) Xavier**, « Comment la France est devenue moche », dans *Telerama*, 12/01/10. URL : <https://www.telerama.fr/monde/comment-la-france-est-devenue-moche,52457.php>

**LAUMONIER Alexandre**, « L'errance ou la pensée du milieu », *Magazine littéraire*, n° 353 (avril).

\***LE CORBUSIER**, *Une petite maison* (1954), éd. d'architecture, Artemis Verlags-AG, Zürich.  
URL : [http://www.mikulas.ch/petite\\_maison.htm](http://www.mikulas.ch/petite_maison.htm).

\***LEFAIVRE Liane**, « Un Mies méconnu. La basse extraction de l'espace universel », dans *Sur quelques théories du XX<sup>ème</sup> siècle*, Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine n°11, Monum/éd. du patrimoine, mai 2002.

**LEYGONIE Antoine**, « Temporalité et architecture », dans *L'architecture et le temps*, Poësis, architectures, arts, sciences et philosophie n°11, 2000.

**MONDRIAN Piet**, « Plastique pure », revue De Stijl (oct. 1917), traduction M. Seuphor, dans *P. Mondrian, sa vie, son œuvre*, Flammarion, 1957

**MONDRIAN Piet**, *Le home, la rue, la cité* (1926), dans *L'Atelier de Mondrian. Recherches et dessins*, sous la dir. d'Y.-A. Bois, éd. Macula, 1982.

\***MORRIS William**, « Les arts décoratifs : leur rapport à la vie moderne et au progrès » (1877), dans *Contre l'art d'élite*, éd. Hermann, 1985.

\***MUNIER Yves et GUENIN Geneviève**, « Architectures de la vallée de la Chamonix, inventaire des typologies », CAUE Mont-Blanc Chamonix, juillet 2004, disponible sur : <https://fr.calameo.com/read/000384961a53125631dd6>

\***NERDINGER Winfried**, « Standard et type : Le Corbusier et l'Allemagne 1920-27 », *L'esprit nouveau, Le Corbusier et l'industrie 1920-1925*, Musée de la ville de Strasbourg, éditions Ernst and Sohn, 1987.

\***REICHLIN Bruno**, « Pour ou contre le fenêtrage en bande », extrait de « 'La Petite maison' à Corseaux », tiré à part de *Le Corbusier à Genève 1922-1932, projets et réalisations*, éd. Payot, Lausanne, 1987.

**SEBBAG Georges**, « l'Otium et le divertissement », dans *Les loisirs*, Architecture d'aujourd'hui n°348, sept-oct 2003.

**SELLE Gurt**, « La fondation du Deutscher Werkbund allemand ».URL : <http://documents.irevues.inist.fr/>

\***STIEGLER Bernard**, « Technique, désorientation et espace mental », dans *Mégalopole / espace mental*, Mégalopole 14, Institut Art et Ville / Maison du Rhône, Givors, 1996.

**SOTSASS Ettore**, « Lettre aux designers », publiée en préface, dans le catalogue de l'exposition *Design, les années 80*, Paris, Chêne, 1990.

**RÉMY Vincent**, « Les lieux communs d'Annie Ernaux »,30/07/2019. URL : <https://www.en-attente-nadeau.fr/2019/07/30/les-lieux-communs-dannie-ernaux/>

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **(audios)**

\***DERRIDA Jacques**, *Hospitalité et utopie*, cycle de conférences organisé par Jean-Louis Sherer, 2002 ;  
URL : <https://www.dailymotion.com/video/x3ldjh>

\***HUYGHE Pierre-Damien**, *L'époque des signaux*, Maison universitaire des Sciences de l'Homme (MISHA),  
Strasbourg, 31 mai 2016. URL : <http://www.canalc2.tv/video/14168>

**HUYGHE Pierre-Damien**, *Des formes secondes*, colloque « L'usage des ambiances, une épreuve sensible  
des situations », Centre culturel International de Cerisy, sept. 2018. URL :  
<https://www.franceculture.fr/conferences/maison-de-la-recherche-en-sciences-humaines/des-formes-secondes>

\***STIEGLER Bernard (conversation)**, « Faire de Plaine commune en Seine-Saint-Denis le premier territoire  
contributif en France ». URL : <https://theconversation.com/conversation-avec-bernard-stiegler-faire-de-plaine-commune-en-seine-saint-denis-le-premier-territoire-contributif-de-france-65931>



## **BIBLIOGRAPHIE**

### **(sites internet)**

**Atlas des régions naturelles** (Nelly Monnier et Éric Tabuchi), URL: <http://www.archive-arn.fr>

\***Berger Patrick** (agence), URL: <https://www.patrickberger.fr/Reamenagement-des-Halles-le-pole-transport-Chatelet-Les-Halles-Paris>

\***Cerema** (Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement), URL: <https://www.cerema.fr/fr/cerema>

\***CidB** (Centre d'information sur le Bruit), URL : <http://www.bruit.fr/boite-a-outils-des-acteurs-du-bruit/bruit-des-transport-terrestres/bruit-des-transport-routiers/quelques-associations-de-lutte-contre-les-nuisances-des-routes-et-autoroutes.html?format=pdf>

**Coopérative tiers-lieu(x)**, URL : <https://coop.tierslieux.net/publications/>

\***Corajoud Michel** (textes et conférences), URL: <http://corajoudmichel.nerim.net/textesdisponibles.html>

**DAC** (Design Against Crime),

URL : [http://www.grippaclip.com/wp-content/uploads/dac\\_methodology\\_130209.pdf](http://www.grippaclip.com/wp-content/uploads/dac_methodology_130209.pdf)

\***Derridex** (Index des mots de l'œuvre de Jacques Derrida), URL : <https://idixa.net/Pixa/pagixa-0506091008.html>

**Index grafik**, URL : [indexgrafik.fr/](http://indexgrafik.fr/)

\***Integral Ruedi Baur**, URL : [irb-paris.eu/content/projet/vi\\_me/irb\\_vi\\_me.pdf](http://irb-paris.eu/content/projet/vi_me/irb_vi_me.pdf)

\***Laboratoire Urbanisme Insurrectionnel**,

URL: <http://laboratoireurbanismeinsurrectionnel.blogspot.com/2013/05/france-urbanisme-commercial.html>

**Zad Roybon**, URL: <https://fr-fr.facebook.com/zadroybon>



## FILMOGRAPHIE

\*GODARD Jean-Luc, *2, 3 choses que je sais d'elle* (1967)

GODARD Jean-Luc, *Tout va bien* (1972)

\*KRAMER Robert, *Route One USA* (1991)

KUBRICK Stanley, *Lolita* (1962)

\*LELOUCH Claude, *C'était un rendez-vous* (1976)

\*MOULET Luc, « Le ventre de l'Amérique », pour *L'œil du cyclone* (1996)

\*ROHMER Eric, *L'ami de mon amie* (1987) et *Les nuits de la pleine lune* (1984)

\*ROHMER Eric et PIGEAT Jean-Paul, *Enfance d'une ville* (1975) et *La forme d'une ville* (1975).

SARAFIAN Richard, *Point limite zero* (1971)

\*TATI Jacques, *Playtime* (1967)

WENDERS Wim, *Paris Texas* (1984)

YATES Peter, *Bullit* (1969)